

Travaux de Linguistique Romane

---

L'aventure du sens

ELIPHI

*TraLiRo – Philologie et édition de textes*

Collection dirigée par Pietro Beltrami et Gilles Roques

**TRALIRO**

TRAVAUX DE LINGUISTIQUE ROMANE

Stefania Maffei Boillat, Alain Corbellari (éds.)

---

L'aventure du sens

Mélanges de philologie provençale en l'honneur  
de François Zufferey

**ELIPHII**

EDITIONS DE LINGUISTIQUE ET DE PHILOGIE

Mise en pages : Stefania Maffei Boillat

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

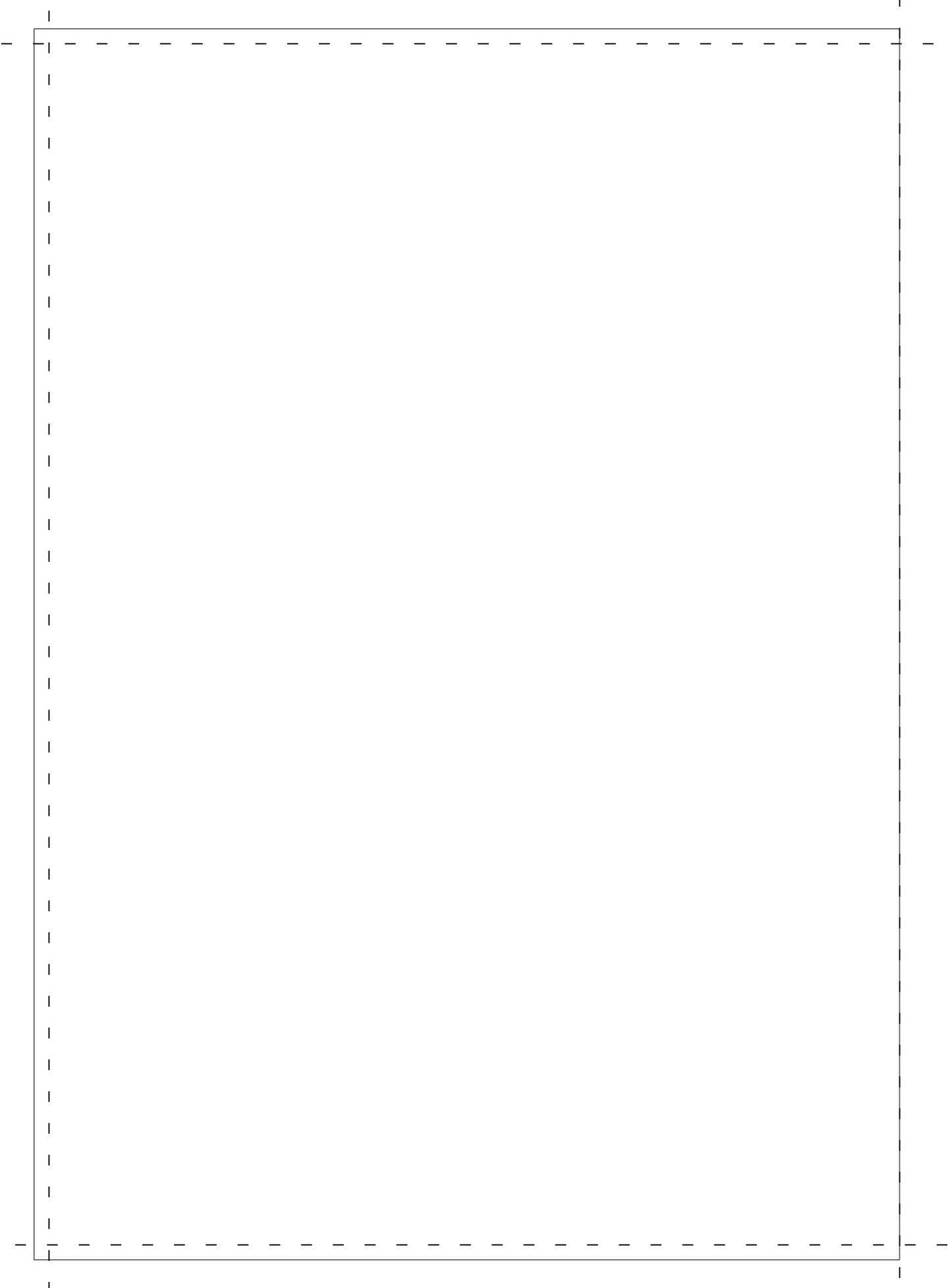
ISBN 978-2-37276-014-0

EAN 9782372760140

© Éditions de linguistique et de philologie, Strasbourg 2016.

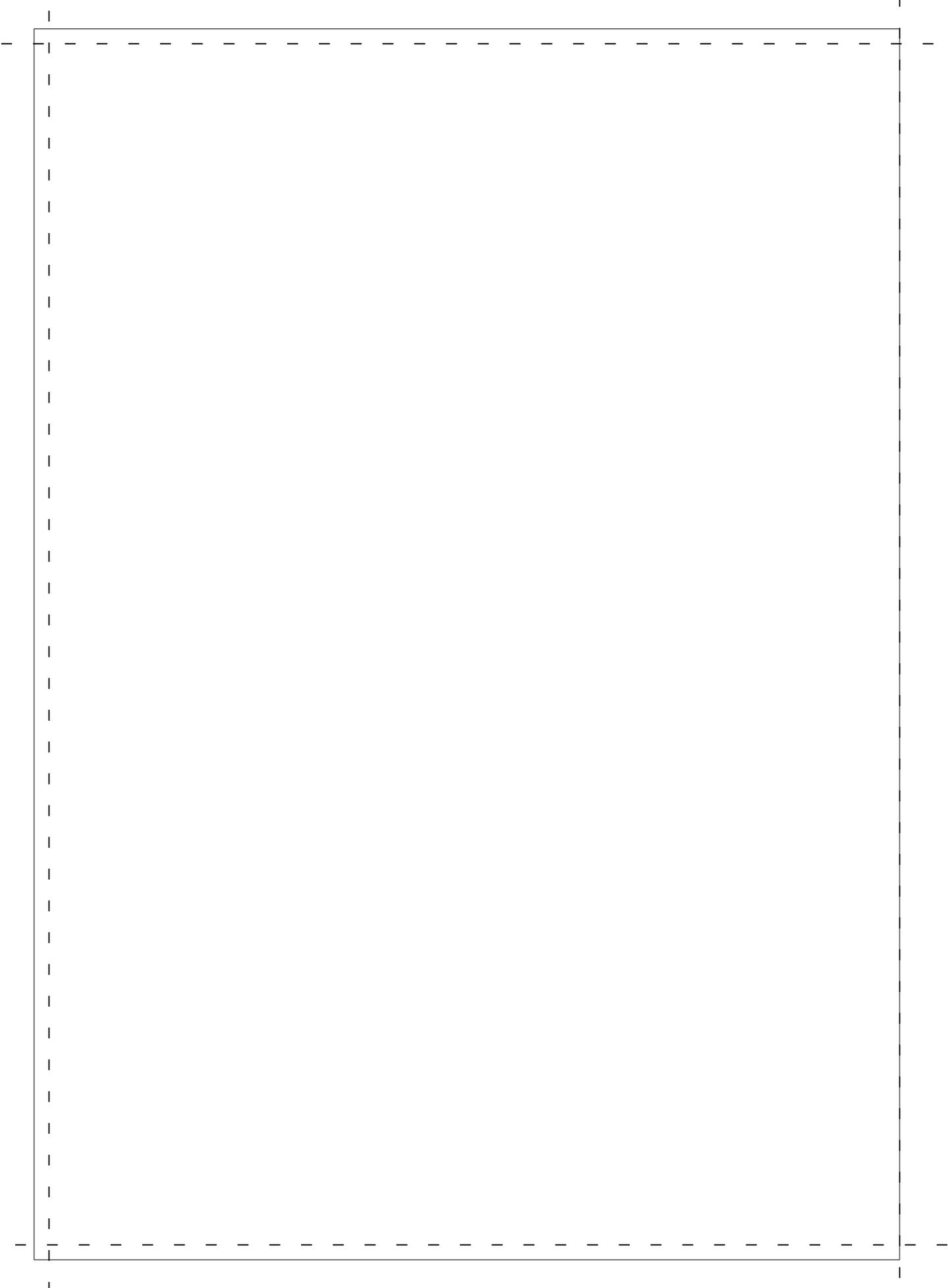


François Zufferey à l'Université de Lausanne (septembre 2015)



## Table des matières

Tabula gratulatoria .....	IX
Avant-propos .....	XI
Alain Corbellari : Portrait d'un philologue heureux .....	XIII
Liste des publications de François Zufferey .....	XVII
Stefano Asperti : <i>Soudadiers no truep ab cuy s'apays...</i> (Cercamon <i>BEdT</i> 112,003a : 33) .....	1
Luca Barbieri : Toujours sur l'art d'éditer les textes lyriques, à partir d'une chanson de Cercamon .....	13
Maria Careri : Leggere i dati codicologici. Appunti sul Canzoniere provenzale <i>U</i> (Firenze, BML Plut. 41.43) .....	29
Mattia Cavagna : La cosmologie du <i>Livre des propriétés des choses</i> en occitan, entre vers et prose, entre texte et image : une lecture de l' <i>Elucidari de las proprietatz de tolas res naturals</i> et du <i>Breviari d'Amor</i> de Matfre Ermengaud .....	33
Jean-Pierre Chambon : Sur la langue de <i>Flamenc(h)a</i> : quelques diatopismes septentrionaux .....	67
Alain Corbellari : Bédier, Cingria et la défense des troubadours .....	83
Saverio Guida : Una paternità per il lai Nompar ( <i>BdT</i> 461,122) .....	91
Jean-Charles Herbin : <i>Anseÿs de Gascogne</i> : une géographie méridionale improbable .....	111
Stefania Maffei Boillat : Un censier vaudois du XIV <sup>e</sup> siècle en langue vulgaire .....	123
Caterina Menichetti : La traduction intra-romane en contexte religieux : la genèse des <i>Actes des apôtres</i> en occitan vaudois .....	147
Maurizio Perugi : Le poème 293,40 attribué à Marcabru .....	177
Gilles Roques : Variations sur le lexique du <i>Roman de Renart</i> .....	195
Lorenzo Tomasin : Mussafia, Carducci e il canzoniere provenzale g <sup>2</sup> .....	217
	VII



## TABULA GRATULATORIA

Simone ALBONICO (Lausanne)	Federica DIÉMOZ (Neuchâtel)
Bernard ANDENMATTEN (Lausanne)	Rolf EBERENZ (Lausanne)
Marcello APRILE (Lecce)	Gilles ECKARD (Neuchâtel)
Dorothée AQUINO FLORES-WEBER (Neuchâtel)	Anna FERRARI (L'Aquila)
Stefano ASPERTI (Rome)	Marie-Claire GÉRARD-ZAI (Fribourg)
Luca BARBIERI (Fribourg)	Martin GLESSGEN (Zurich/ Paris)
Pietro G. BELTRAMI (Pise)	Yan GREUB (Nancy)
Ottavio BESOMI (Zurich)	Bernadette GROSS (Lausanne)
Alain BOILLAT (Lausanne)	Saverio GUIDA (Messine)
Valérie CANGEMI (Neuchâtel)	Jean-Charles HERBIN (Valenciennes)
Maria CARERI (Chieti-Pescara)	Alexandre HUBER (Neuchâtel)
Maxime CARIO (Neuchâtel)	Dumitru KIHAI (Zurich)
Hélène CARLES (Neuchâtel)	Dominique KUNZ WESTERHOFF (Lausanne)
Mónica CASTILLO LLUCH (Lausanne)	Georges LÜDI (Bâle)
Mattia CAVAGNA (Louvain)	Stefania MAFFEI BOILLAT (Lausanne)
Jean-Pierre CHAMBON (Paris)	Brigitte MAIRE (Lausanne)
Jean-Paul CHAUVEAU (Nancy)	Raphaël MAÎTRE (Neuchâtel)
Alain CORBELLARI (Lausanne/ Neuchâtel)	Caterina MENICHETTI (Molise)
Roberto CRESPO (Pavie)	Jean-Claude MÜHLETHALER (Lausanne)
Karine CROUSAZ (Lausanne)	Pierre NOBEL (Strasbourg)
Yann DAHHAOUI (Lausanne)	Gilberte NUSSBAUMER (Lausanne)
	Giovanni PALUMBO (Namur)

TABULA GRATULATORIA

---

Maurizio PERUGI (Genève)	Richard TRACHSLER (Zurich)
Max PFISTER (Sarrebruck)	Marion UHLIG (Fribourg)
May PLOUZEAU (Aix-en-Provence)	Paul VIDESOTT (Bolzano)
Maria Ana RAMOS (Zurich)	Jakob WÜEST (Zurich)
Denis RENEVEY (Lausanne)	Michel ZINK (Paris, Collège de France)
Gilles ROQUES (Nancy)	
Claire-Marie SCHERTZ (Lausanne)	
Élisabeth SCHULZE-BUSACKER (Mont- réal)	ATILF (CNRS et Université de Lorraine), Nancy
Alexander SCHWARZ (Lausanne)	Centre de dialectologie et d'étude du français régional (Neuchâtel)
Wolfgang SCHWEICKARD (Sarrebruck)	Centre d'études médiévales et post-médié- vales, CEMEP (Lausanne)
Olga SHCHERBAKOVA (Lausanne)	Forschungsbibliothek Jakob Jud (Zurich)
Thomas STÄDTLER (Heidelberg)	Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR (Neuchâtel)
Sabine TITTEL (Heidelberg)	
Lorenzo TOMASIN (Lausanne)	
Géraldine TONIUTTI (Lausanne)	

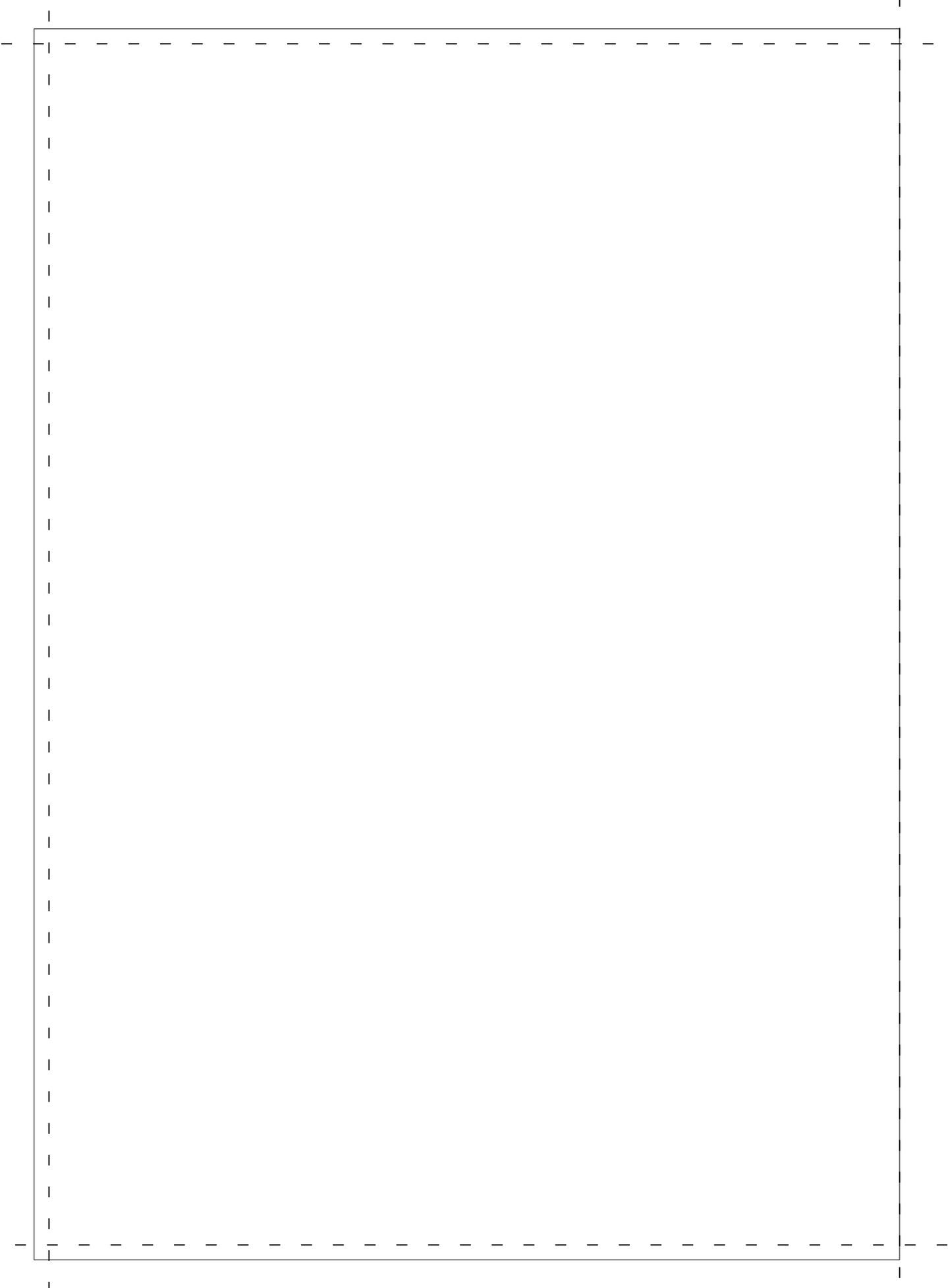
## Avant-propos

L'orientation qu'il convenait de donner à ces *Mélanges* allait de soi : défenseur et illustrateur de la philologie provençale mais aussi francoprovençale, François Zufferey était en droit de s'attendre à ce que ces domaines soient privilégiés dans le volume rendant hommage au brillant scientifique qu'il est, autorité aujourd'hui incontestée, pour son immense érudition philologique, son infini souci de rigueur et sa passion de l'« aventure du sens », selon une expression qu'il affectionne pour rendre compte de l'enjeu de la recherche en philologie. L'engagement que ses collègues proches et ses anciens élèves ont manifesté dans leur participation à ce volume témoigne de la haute considération dont il est entouré.

Par l'hommage de cet ouvrage, nous désirons exprimer à François Zufferey notre admiration et notre gratitude envers un maître dévoué, un éminent collègue et un loyal ami, et lui souhaiter une longue et heureuse retraite jalonnée d'exaltantes découvertes philologiques.

Stefania MAFFEI BOILLAT

Alain CORBELLARI



## Portrait d'un philologue heureux

À chaque rentrée universitaire, François Zufferey réservait aux nouveaux étudiants la primeur de sa dernière trouvaille philologique : animant la séance de présentation d'une discipline dont la plupart des impétrants n'avaient qu'une idée assez vague, il consacrait un exposé d'une vingtaine de minutes à un petit problème textuel qui lui permettait d'éclairer d'un jour neuf l'ensemble de *Flamenca*, d'un roman de Chrétien de Troyes ou même du *Roman de Renart*. Ménageant le suspense, pimentant d'humour son propos, il parvenait à captiver et à convertir les étudiants à une philologie exigeante dont il prouvait par l'exemple qu'elle n'était nullement rébarbative. Ainsi appâtés, les étudiants pouvaient mieux découvrir un enseignant jamais avare de son savoir et de son temps, et dont ils suivaient avec enthousiasme les cours de philologie française et de littérature provençale.

Ayant élaboré avec un soin infini un somptueux manuel de philologie qu'il a jusqu'ici refusé de commercialiser, ce passionné d'informatique est un amoureux de la chose écrite sous toutes ses formes, et ses étudiants n'oublieront pas de sitôt l'initiation à l'édition de texte et à l'art de la mise en page qu'il leur proposait. Personne ne sait par ailleurs rendre comme lui passionnante la détermination des caractéristiques des manuscrits anciens : a-t-on affaire à des binions, à des ternions ou à des quaternions ? les encres sont-elles également réparties ? la pression de la plume a-t-elle influé sur l'écriture du scribe ? autant de questions qui assimilaient l'ecdotique à une enquête quasiment policière et qui alimentaient un débat toujours riche et soutenu.

Né en 1950 à Sierre, François Zufferey a obtenu sa licence en ancien français, latin et grec en 1973 à Lausanne où, après une année de bourse à l'Institut suisse de Rome (où l'on murmure qu'il aurait prêté ses traits à l'un des personnages du *Chien Tristan* de son condisciple Etienne Barilier) et deux ans d'études à Paris, il revient en 1976 pour devenir l'assistant de son maître Charles Roth. Il décroche alors une bourse de chercheur avancé FNRS qui lui permet de séjourner de 1978 à 1981 à Barcelone puis à Oxford. Maître assistant à l'UNIL de 1981 à 1983, il soutient sa thèse de doctorat ès lettres, *Recherches linguistiques sur les chansonniers provençaux*, sous la direction de Charles Roth à qui il succède dans la foulée. Publiée en 1987 chez Droz, sa thèse, qui avait déjà été précédée, chez le même éditeur, en 1981, par une précieuse *Bibliographie des chansonniers provençaux des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, va lui assurer une solide réputation de provençaliste (ne lui parlez jamais d'*occitanisme*, ce mot barbare inexistant dans la langue médiévale !), qu'il élargira bientôt pour devenir un authentique généraliste de la philologie gallo-romane : une impressionnante série

d'articles sur la littérature française du Moyen Âge lui a en effet permis de renouveler la compréhension et l'attribution de nombre d'œuvres que l'on croyait bien connaître, prouvant qu'une philologie bien appliquée pouvait être un outil essentiel au renouvellement des acquis de l'histoire littéraire. Des œuvres majeures, telles que *Le Roman de Renart* ou *La Châtelaine de Vergy* ont ainsi pu être replacées, grâce à ses recherches, dans le contexte géographique et culturel qui les a vu éclore. Et ne parlons pas de *Flamenca*, ce fleuron de la littérature provençale, dont il a toujours passionnément vanté la modernité et la perfection, militant pour le faire reconnaître comme l'un des romans les plus accomplis de la littérature occidentale : l'édition qu'il en a procuré en 2014 dans la collection « Lettres gothiques » (avec la traduction de Valérie Fasseur) – ouvrage distingué par le Prix de La Grange de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 2016 – concrétisait à n'en pas douter un vieux rêve. Quant au domaine francoprovençal (qui forme, comme il aime à le rappeler, un « domaine d'HOc » avec l'aire provençale, étant donné l'emploi dans les deux espaces du même type de particule affirmative), il n'est nullement en reste au sein de ses travaux : à travers de minutieuses analyses scriptologiques publiées dès 2004, notre philologue s'est employé à préciser l'extension géographique de cet espace linguistique et à recenser les œuvres littéraires qui y ont été produites au Moyen Âge, démontrant que les écrivains francoprovençaux, malgré leur tendance à user d'une langue d'emprunt dans leurs écrits, furent à cette époque plus nombreux et plus productifs qu'on ne le croit généralement.

En 2014, François Zufferey a lancé, en collaboration avec ses collègues le professeur d'italien Lorenzo Tomasin et la professeure d'espagnol Mónica Castillo Lluch, un cours transversal de philologie romane, couronnement de sa démarche pédagogique, ouvert à tous les étudiants de la Faculté des Lettres de l'UNIL ; nul doute que cette initiative ne soit vouée à un bel avenir. Son enseignement a également rayonné hors de l'UNIL : ayant assumé des charges d'enseignement à Neuchâtel (en 1982-1983, 1991-1992, 2001-2002) et à Berne (de 1983 à 1989), il a dispensé un enseignement d'initiation à la poésie provençale à l'Université de Genève au printemps 2013, dans le cadre du programme Mobilettres, ce qui a sans doute motivé l'idée des universités de Lausanne et de Genève de mettre au concours, à sa retraite, un poste conjoint de littérature provençale et de philologie qui perpétuera le souvenir de son double enseignement.

N'ayons garde d'oublier les sociétés savantes et commissions dont François Zufferey est ou a été membre : le *Collegium Romanicum*, la Société des anciens textes français, la Société de linguistique romane, le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS) de Paris (Section Histoire et philologie des civilisations médiévales), la Commission philologique du *Glossaire des patois de la Suisse romande* à Neuchâtel, ainsi que le Comité scientifique de la revue *Cultura Neolatina* (Rome). Il a enfin eu l'insigne honneur de co-diriger la prestigieuse revue *Romania*.

L'intense activité sociale qu'impliquent toutes ces responsabilités montre que François Zufferey est quelqu'un qui aime aller au-devant des autres. Certes, il n'y

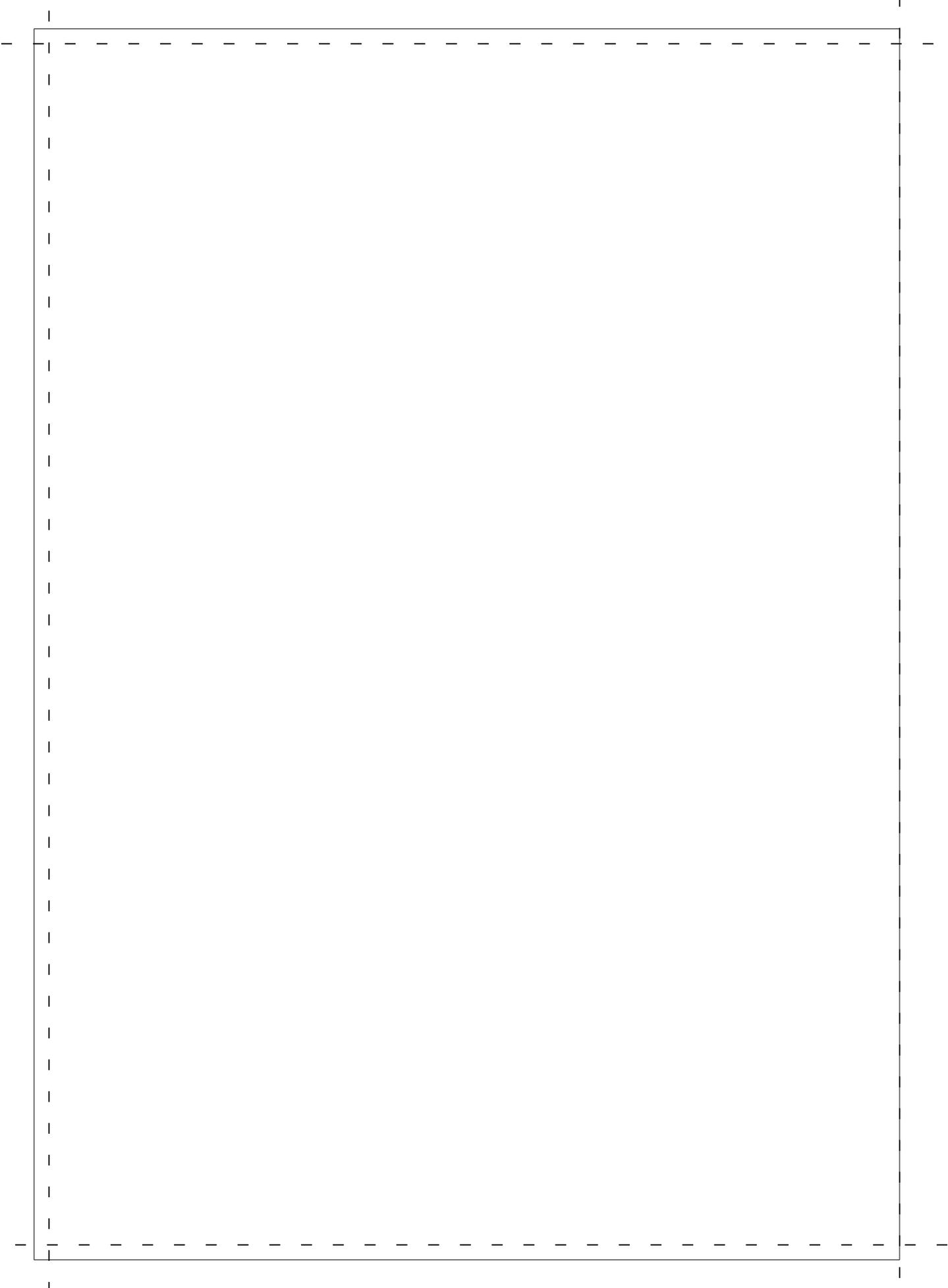
## PORTRAIT

---

va pas toujours par quatre chemins pour dire son fait à un étudiant qui erre, ou à un collègue dont il conteste les méthodes, mais on aurait bien tort de se formaliser de ses remarques, car elles sont d'abord motivées par l'amour de la philologie et de la vérité. L'auteur de ces lignes se permettra-t-il un souvenir personnel ? Mon édition des œuvres complètes de l'écrivain parisien du XIII<sup>e</sup> siècle Henri d'Andeli lui parut en effet d'emblée suspecte par l'inclusion dans le corpus de cet auteur d'un texte qu'on lui attribue depuis plus de deux siècles mais dont la paternité lui avait toujours semblé problématique : *Le Lai d'Aristote*. François sut vite me persuader – et en termes fort vifs ! – de mon erreur et, réfutant par des arguments linguistiques imparables l'attribution de ce texte à l'auteur qui a par ailleurs signé une *Bataille des Vins*, une *Bataille des Sept Arts* et un *Dit du Chancelier Philippe*, il ne s'arrêta pas en si bon chemin et trouva en Henri de Valenciennes un candidat extrêmement plausible à la signature du *Lai d'Aristote*. Je lui dis aussitôt que la meilleure tribune où publier cette découverte était la *Revue de linguistique romane*. François me rétorqua alors avec un sourire : « Tu oublies que pour publier dans la *Revue de linguistique romane*, il faut être membre de la Société de linguistique romane. Franchement tu m'y vois ? » Le fait est pourtant qu'il devait s'y voir mieux qu'il ne me le faisait croire puisqu'une année plus tard, s'étant affilié à ladite Société, il publiait sa trouvaille dans la *Revue*, où il se sentit si bien qu'il en assumait même la composition typographique le temps de quelques numéros, activité qui lui servit de tremplin à la co-direction de la *Romania* ! François Zufferey est ainsi : tranchant, absolu, mordant à l'occasion, en bon Valaisan qu'il est, mais sachant très bien que seuls les imbéciles ne changent jamais d'avis.

Oserons-nous dire que c'est de la même manière que ce célibataire endurci finit par se marier, et par devenir le père de deux enfants, Caroline (née en 1998) et Florian (né en 2001), dont il est sans doute plus fier que de tous ses travaux scientifiques. Comme quoi, la philologie, contrairement à ce que dit Ionesco, ne mène pas toujours « au pire » !

Alain CORBELLARI



## Liste des publications de François Zufferey

### A. Livres

1. *Bibliographie des poètes provençaux des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Genève, Droz (Publications romanes et françaises, 159), 1981, XLVI + 94 p.
2. *Recherches linguistiques sur les chansonniers provençaux*, Genève, Droz (Publications romanes et françaises, 176), 1987, XIV + 384 p.
3. *Flamenca*, texte édité d'après le manuscrit unique de Carcassonne par François Zufferey et traduit par Valérie Fasseur, Paris, Librairie Générale Française (Le Livre de poche. Lettres gothiques, 32551), 2014, 640 p.
4. *Le Roi Leïr. Versions des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, édition bilingue dirigée par François Zufferey, Paris, Honoré Champion (Champion Classiques Moyen Âge, 41), 2015, 284 p.

### B. Articles

5. « Autour du chansonnier provençal A », *Cultura Neolatina* 33, 1973, 147-160.
6. « Un document relatif à Uc de Saint-Circ à la Bibliothèque Capitulaire de Trévise », *Cultura Neolatina* 34, 1974, 9-14.
7. « À propos de l'attribution de la pièce [O]i, *altas undas* (PC 392, 5a) », *Zeitschrift für romanische Philologie* 90, 1974, 494-496.
8. « Notes sur la pièce III de Guillaume de Poitiers », *Romania* 97, 1976, 117-122.
9. « La lèpre des textes. À propos d'un troubadour maudit », *Études de Lettres* 2-3, 1987, 133-143.
10. Participation à la bibliographie concernant la langue, in: *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, vol. 12: *Bibliographie vaudoise. Index général*, Lausanne, 24 Heures, 1987, 296-298.
11. « Le Chat du lac de Lausanne ou la pêche aux mots », *Uni Lausanne* 59, 1989, 52-53.
12. « Toward a delimitation of the *trobairitz* corpus », in: Paden, William D. (ed.), *The Voice of the Trobairitz. Perspectives on the women troubadours*, Philadelphia, University of Pennsylvania press, 1989, 31-43.
13. « Un *plazer* attribué à Arnaut Daniel », in: Antonelli, Roberto *et al.* (ed.), *Miscellanea di studi in onore di Aurelio Roncaglia a cinquant'anni dalla sua laurea*, Modena, Mucchi, 1989, vol. 4, 1503-1513.
14. « Jeux floraux », in: Lutz, Liselotte *et al.* (ed.), *Lexikon des Mittelalters*, München / Zürich, Artemis, vol. 5, 1991, 365.
15. « Leys d'amors », in: Lutz, Liselotte *et al.* (ed.), *Lexikon des Mittelalters*, München / Zürich, Artemis, vol. 5, 1991, 1935-1936.

LISTE DES PUBLICATIONS

16. « À propos du chansonnier provençal *M* (Paris, Bibl. nat., fr. 12474) », in : Tyssens, Madeleine (ed.), *Lyrique romane médiévale: la tradition des chansonniers*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1991, 221-243.
17. « Notes sur le chansonnier provençal de Sienna », in : Gouiran, Gérard (ed.), *Contacts de langues, de civilisations et intertextualité. Actes du 3<sup>e</sup> congrès de l'Association Internationale d'Études Occitanes (Montpellier, 20-26 septembre 1990)*, Montpellier, Université Paul-Valéry, 1992, vol. 2, 697-704.
18. « Distance et désir : Raimbaud d'Orange face à l'amour de loin », *Revue des langues romanes* 96, 1992, 33-39.
19. « Raimbaud d'Orange dans la tradition manuscrite », *Revue des langues romanes* 96, 1992, 3-14.
20. « Les exploits du Comte de Poitiers sous les rayons ultraviolets », *Cultura Neolatina* 53, 1993, 135-149.
21. « Un aspect méconnu de la métaphonie en ancien provençal », in : Cerquiglini-Toulet, Jacqueline / Collet, Olivier (ed.), *Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à Michel Burger*, Genève, Droz, 1994, 51-65.
22. « La partie non-lyrique du chansonnier d'Urfé », *Revue des langues romanes* 98, 1994, 1-29.
23. « Langues et parlers », in : Paravicini Bagliani, Agostino et al. (ed.), *Les pays romands au Moyen Âge*, Lausanne, Payot, 1997, 393-404.
24. « Philologie matérielle et codicologie : l'enseignement des chansonniers provençaux », in : Ferrari, Anna (ed.), *Filologia classica e filologia romanza: esperienze ecdotiche a confronto. Atti del Convegno Roma, 25-27 maggio 1995*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 1998, 429-442.
25. « Les chansonniers provençaux : informatique et éditions diplomatiques », in : Leonardi, Lino (ed.), *Testi, manoscritti, ipertesti: compatibilità informatica e letteratura medievale. Atti del Convegno internazionale, Firenze, Certosa del Galluzzo, 31 maggio - 1 giugno 1996*, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 1998, 137-144.
26. « Tensons réelles et tensons fictives au sein de la littérature provençale », in : Pedroni, Matteo / Stäuble, Antonio (ed.), *Il genere tenzone nelle letterature romanze delle Origini. Atti del Convegno internazionale, Losanna, 13-15 novembre 1997*, Ravenna, Longo Editore, 1999, 315-328.
27. « Préface », in : Bernadette Gross, *Autour de l'Abbaye de Haut-Crêt: les lieux-dits des Tavernes et des Thioleyres*, Yverdon, Éditions de la Thièle, 2000, 7-8.
28. « Un fragment de roman provençal en décasyllabes monorimes », in : Gérard-Zai, Marie-Claire et al. (ed.), *Carmina semper et citharae cordi. Études de philologie et de métrique offertes à Aldo Menichetti*, Genève, Slatkine, 2000, 105-116.
29. « Un problème de paternité : le cas d'Henri d'Andeli. II. Arguments linguistiques », *Revue de linguistique romane* 68, 2004, 57-78.
30. « Pour une édition révisée de *Gaiete et Oriour* », *Romania* 122, 2004, 206-219.
31. « Note sur la langue du Compte de la *Maisnie* », in : Adrien de Riedmatten, *Humbert le Bâtard, un prince aux marches de la Savoie (1377-1443)*, Lausanne, Université de Lausanne (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 35), 2004, 521-523.
32. « Sur deux métaphores aquatiques dans *Éracle* », *Romania* 122, 2004, 219-226.
33. « Henri de Valenciennes, auteur du *Lai d'Aristote* et de la *Vie de saint Jean l'Évangéliste* », *Revue de linguistique romane* 68, 2004, 335-358.

LISTE DES PUBLICATIONS

34. « Traces de francoprovençal chez trois auteurs originaires de la région de Mâcon : Hugues de Berzé, Renaut de Bâgé et Aïmon de Varennes », in : *Aux racines du francoprovençal. Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales (Saint-Nicolas, 20-21 décembre 2003)*, Aoste, 2004, 39-57.
35. « Pour une localisation de *La Châtelaine de Vergy* », *Revue de linguistique romane* 69, 2005, 53-71.
36. « Autour des traductions françaises du roman provençal de *Flamenca* », in : Corbellari, Alain / Schnyder, André (ed.), *Translatio litterarum ad penates. Das Mittelalter übersetzen – Traduire le Moyen Âge*, Lausanne, Centre de Traduction Littéraire, 2005, 427-438.
37. « Paradigmes perdus et biographies des troubadours », *Revue de linguistique romane* 69, 2005, 369-403.
38. « Renaut de Bâgé ou les infortunes du gai savoir », *Romania* 124, 2006, 273-300.
39. « Robert de Boron et la limite nord du francoprovençal », *Revue de linguistique romane* 70, 2006, 431-469.
40. « Toponymie », in : *Lavaux, vignoble en terrasses*, Lausanne, Favre, 2007, 183-187.
41. « La tradition manuscrite du *Saint Alexis* primitif », *Romania* 125, 2007, 1-45.
42. « Toujours l'énigmatique *manda-carrei / cairei* », *Cultura Neolatina* 67, 2007, 7-18.
43. « Perspectives nouvelles sur l'*Alexandre* d'Auberi de Besançon », *Zeitschrift für romanische Philologie* 123, 2007, 385-418.
44. « À propos des recettes vétérinaires pour l'épervier », *Romania* 125, 2007, 511-515.
45. « Considérations onomastiques sur *Trubert* », *Romania* 125, 2007, 481-497.
46. « Marcabru ou le mâle caprin », *Cahiers de civilisation médiévale* 50, 2007, 379-400.
47. « Genèse et structure du *Liber Alberici* », *Cultura Neolatina* 67, 2007, 173-233.
48. « La pomme ou la plume : un argument de poids pour l'attribution de *Guillaume d'Angleterre* », *Revue de linguistique romane* 72, 2008, 157-208.
49. « Sur l'origine du nom *Oriour* », *Romania* 126, 2008, 235-239.
50. « Apr. *viu(s)* "vite". À propos d'un passage de Na Castelloza », *Cultura Neolatina* 68, 2008, 311-318.
51. « Henri de Valenciennes et l'exhortation à la croisade », in : Herbin, Jean-Charles / Grosse, Marie-Geneviève (ed.), *Croisades ? Approches littéraires, historiques et philologiques*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2009, 255-267.
52. « Particules affirmatives et partition du domaine gallo-roman », in : Nüesch, Hans-Rudolf (ed.), *Galloromanica et Romanica. Mélanges de linguistique offerts à Jakob Wüest*, Tübingen, Francke, 2009, 287-310.
53. « La singularité francoprovençale au sein du domaine gallo-roman », in : *Le patois vaudois, patrimoine culturel immatériel*, Lausanne, RéseauPatrimoines, 2009, 13-16.
54. « De *dur* en *dor*. Autour de la locution *amer del dur des coutes* », *Romania* 127, 2009, 212-224.
55. « Histoire interne de l'occitan », in : Ernst, Gerhard / Gleßgen, Martin-D. / Schmitt, Christian / Schweickard, Wolfgang (ed.), *Romanische Sprachgeschichte. Histoire linguistique de la Romania*, Berlin / New-York, Walter de Gruyter, vol. 3, 2009, 2998-3020.
56. « L'histoire littéraire dans les prologues de *Renart* et de *Sacristine* », *Romania* 127, 2009, 303-327.
57. « Nouvelle approche de l'amour de loin », *Cultura Neolatina* 69, 2009, 7-58.
58. « L'aube de Cadenet à la lumière de Giraut de Borneil », *Cultura Neolatina* 70, 2010, 221-276.

## LISTE DES PUBLICATIONS

59. « Archéologie alexienne : le *scriptorium* de Saint Albans », *Romania* 128, 2010, 1-28.
60. « Genèse et tradition du roman de *Renart* », *Revue de linguistique romane* 75, 2011, 127-189 et 641-648.
61. « Sur les traces de saint Cicaut », *Romania* 129, 2011, 216-222.
62. « L'espace linguistique aquitain des origines au XIII<sup>e</sup> siècle », in : Fasseur, Valérie / Casanova, Jean-Yves (ed.), *L'Aquitaine des littératures médiévales*, Paris, PUPS, 2011, 29-44.
63. « Pierre de Saint-Cloud, trouvère normand », *Romania* 130, 2012, 1-39.
64. « Réflexions linguistiques sur le terme *romand* », in : Valet, M. / Robert, O. (ed.), *Un siècle de Musée romand : Musée romand, exposition du 1<sup>er</sup> juin 2012 au 31 mai 2013*, guide-catalogue 2, La Sarraz, Château de La Sarraz, 2012, 39-43.
65. « Apostille linguistique aux *Épithaphes du roi de Sicile* », *Romania* 131, 2013, 128-129.
66. « Quand Chantecler s'en allait faire poudrette », in : Corbellari, Alain / Greub, Yan / Uhlig, Marion (ed.), *Philologia ancilla litteraturae. Mélanges de philologie et de littérature françaises du Moyen Âge offerts au Professeur Gilles Eckard*, Genève, Droz (Recueil de travaux publiés par la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, 57), 2013, 287-305.
67. « Sur l'origine du nom de famille *de Sade* », *Romania* 131, 2013, 211-215.
68. « Glanures philologiques pour une nouvelle édition de *Flamenca* », *Cultura Neolatina* 74, 2014, 23-39.
69. « Toponymie de Belmont », in : *Belmont-sur-Lausanne, hier et aujourd'hui : 850 ans*, Commune de Belmont-sur-Lausanne, 2014, 28-37.
70. « Préface », in : Stefania Maffei Boillat, *Le Mariale lyonnais (Paris, BNF, fr. 818). Édition, traduction et étude linguistique*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie, 2015, XI-XII.

## C. Comptes rendus

71. Compte rendu de *Mélanges de linguistique et de littérature offerts à Lein Geschiere par ses amis, collègues et élèves*, Amsterdam, Rodopi, 1975 ; *Études de Lettres* 10/3, 1977, 107-110.
72. Compte rendu de J. Frappier, *Autour du Graal*, Genève, Droz, 1977 ; *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 41, 1979, 658-659.
73. Compte rendu de D. Nicholson, *The poems of the troubadour Peire Rogier*, Manchester, Manchester University Press, 1976 ; *Vox Romanica* 39, 1980, 253-255.
74. Compte rendu de A. Wahl, *Die altprovenzalische Übersetzung des Liber Scintillarum*, München, Fink, 1980 ; *Vox Romanica* 42, 1983, 320-321.
75. Compte rendu de W. Meliga, « *Intavulare* ». *Canzonieri provenzali*, 2. *Bibliothèque nationale de France : I (fr. 854), K (fr. 12473)*, Modena, Mucchi, 2001 ; *Zeitschrift für romanische Philologie* 123, 2007, 805-807.
76. Compte rendu de L. Borghi Cedrini, « *Intavulare* ». *Canzonieri provenzali*, 5. *Oxford, Bodleian Library : S (Douce 269)*, Modena, Mucchi, 2004 ; *Zeitschrift für romanische Philologie* 123, 2007, 551-554.
77. Compte rendu de F. Carapezza, *Il canzoniere occitano G (Ambrosiano R 71 sup.)*, Napoli, Liguori, 2004 ; *Revue de linguistique romane* 73, 2009, 273-278.

*Soudadiers no truep ab cuy s'apays...*  
(Cercamon *BEdT* 112,003a: 33)<sup>1</sup>

Nella sesta *cobla* del *vers* *Pois nostre temps comens' a brunezir* (*BEdT* 112,003a), una delle tre (6-8) trasmesse dal solo canzoniere C, Cercamon sviluppa con nuovi accenti il lamento sulla decadenza del mondo attraverso un riferimento ai *soudadiers*; il declino del loro ruolo è strettamente connesso al declino del mondo, la loro esistenza stessa è minacciata dall'azione perversa dei *lauzengiers*, cui è augurata la peggiore delle sorti. L'invettiva contro i *lauzengiers* e, di contro, il ruolo sicuramente positivo attribuito ai *soudadiers* s'inseriscono in un ampio movimento di discorso che si sviluppa nella seconda parte del *vers* e che collega le accuse, assai simili tra loro nel tono e nella forma, indirizzate contro *ist trobador* (strofa 4) e *cist sirven* (strofa 5) all'esortazione all'abbandono delle pratiche decadenti e perverse (str. 7) e poi all'incitamento alla Crociata (str. 8), che si concretizza nel riferimento a Roays, cioè Edessa (v. 45 *E si es pros yssira ves Roays*)<sup>2</sup>.

La str. 6, con la chiamata in causa dei *soudadiers*, è quindi doppiamente importante. Entro il *vers*, essa riveste una posizione, strutturalmente cruciale, di snodo tra una prima sezione, a più ampia tradizione, in cui l'attenzione si concentra soprattutto sulle dinamiche della società di corte (str. 2-5 e parte di 6) e una sezione conclusiva (quella trasmessa solo da C, che comprende appunto già la str. 6 e a seguire la 7 e la 8) nella quale vengono sviluppati temi di ordine più generale e anche più alto. Ma la str. 6 di *Pois nostre temps* ha una speciale rilevanza anche nel complesso della tradizione trobadorica, in quanto contiene uno dei pochissimi riferimenti antichi alla « gente al soldo » (mutuo la traduzione da quella, volutamente generica, ma efficace,

<sup>1</sup> Per le ricerche sul corpus trobadorico e dei testi occitanici in versi ho fatto ricorso alla COM 1-2 di P. Ricketts, integrata all'occorrenza con dati desunti dalla *BEdT* (<www.bedt.it>). Quando i testi sono semplicemente citati così come compaiono nella COM e secondo l'edizione ivi utilizzata, ho ommesso i riferimenti bibliografici.

<sup>2</sup> Tutti i commentatori rilevano il riferimento a Roais, importante per la cronologia e per l'attribuzione del *vers* (che è dato a [Peire Bremon] Ricas Novas da AD<sup>o</sup>IK). Quanto a ciò e anche a fronte dello statuto spesso revocato in dubbio delle porzioni di testo trasmesse dal solo canz. C, mi pare utile sottolineare una peculiarità di questo riferimento alla città di Siria: delle varie allusioni reperibili nella lirica trobadorica questa è l'unica, assieme a quella di tutt'altro tono, e inserita in un discorso molto più 'politico', che figura nel '*conseill*' *BEdT* 392,009a di Raimbaut de Vaqueiras, v. 52, nella quale *Roais* compaia in un chiaro contesto di Crociata, e in particolare la sola nella quale essa venga indicata come meta principale di una spedizione in Oriente. L'assegnazione all'epoca della Seconda Crociata ne risulta pienamente avvalorata e di conseguenza, se necessario, l'attribuzione a Cercamon.



Come il testo, anche la struttura interpretativa è recepita senza alterazioni sostanziali dagli editori successivi, ricalcando peraltro nelle linee fondamentali la lettura già proposta da Dejeanne: in particolare al v. 33 *soudadiers* è inteso come soggetto singolare del predicato *truep* e *ab cui* come pronome indefinito, mentre ad *apaysar-se* è assegnato il significato di “mangiare, nutrirsi”, quindi anche di “essere mantenuto / allevato”: ai *soudadiers* manca in sostanza chi li mantenga<sup>6</sup> e nel venir meno di questo sostegno (implicitamente: da parte dei potenti) sarebbe ravvisata da Cercamon una delle cause della rovina del mondo.

Differenze apparentemente minime, ma in realtà di un certo peso si manifestano tra gli editori nell'interpretazione della struttura sintattica e specificamente del legame tra i vv. 32 e 33. Jeanroy propende come s'è visto per una struttura di tipo causale (« marri et soucieux / de ce que... »), resa più esplicita e ferma da Rossi (« marri et chagriné, / car... »)<sup>7</sup>. L'interpretazione di Tortoreto tende piuttosto verso la completiva, introdotta da *coissiros* come predicato indicante dubbio e timore: « smarrito e preoccupato che il mercenario non trovi... », e così anche quella Wolf: « Every where I see the world decline, And so I am saddened and concerned That the mercenary finds no one to feed him ».

2. Diversi aspetti di questa interpretazione largamente unanime non convincono. Il dubbio è riportabile in ultima analisi alla struttura sintattica che viene qui ipotizzata – qualche scricchiolio già si avverte nella rassegna delle differenze ora segnalate – e tra l'altro alla funzione attribuita al sostantivo *soudadiers*.

2.1. Per prima cosa, che *truep* possa essere una 3s dell'indicativo presente di *trobar* può essere escluso senza margini di dubbio. La forma è invece attestata, in poche, ma sicure occorrenze come 3s del congiuntivo: cfr.

Guillem de Saint-Didier PC 234,009: 1-2 *El mon non a neguna creatura | non truep sa par, mas yeu non truep la mia | ni ges no sai...* (Sakari 1956, 7, p. 111, testo in CRV, C manca per i primi 2 vv., la lezione adottata è di R, in entrambi i casi V porta *trop*).

Uc de l'Escura BEdT 452,001: 46-48 *que si negus ja n'albergon romieu | per que l'arma truep ab Dieu chاوزimen, | yeu trairai viu chascun del monimen* (Jeanroy 1905, 8, p. 479, unicum di C: traduzione dell'editore: « si aucun d'eux s'en servait pour héberger les pèlerins afin que son âme trouvât merci auprès de Dieu, je me chargerais, moi, de faire sortir chacun d'eux, bien vivant, du tombeau »).

<sup>6</sup> Così esplicita l'interpretazione di Köhler (1966, 573): « Cercamon n'hésite pas à expliquer la décadence par le simple fait que les *soudadiers* ne trouvent plus de personne pour les nourrir » (« perché il mercenario non trova più chi lo mantenga » nella traduzione italiana di Mancini in Köhler 1976, 239 e nota). Si tenga presente sin d'ora l'incipit marcabruniano di BEdT 293,004 *Soudadier per cui es jovens*, che sarà più oltre commentato.

<sup>7</sup> Identicamente Paden / Freeman Paden (2007, 17, p. 50, su testo Wolf / Rosenstein): « I see the world going into decline, Which troubles me and makes me depressed. For a worker finds none to pay his wage » (con motivazione in nota della traduzione di *soudadier* come “worker”).

Resta però l'interrogativo circa l'ammissibilità di un congiuntivo all'interno di una struttura sintattica del tipo ricostruito dagli interpreti moderni per il nostro passo. È questa possibilità che ritengo necessario verificare più puntualmente.

2.2. Quanto alla ricostruzione di Tortoreto, *cossiros* può effettivamente introdurre una subordinata con congiuntivo, come accade in una formulazione incipitaria di Arnaut de Marueilh *BEdT* 030,004: 1-5:

Aissi cum cel que anc non ac cossire  
ni voluntat ni cor ni pessamen,  
de nuilla ren, pois vos vi, mas de vos,  
ai ieu estat, dompna, tant cossiros  
cum pogues tant de plazers far e dire... 5

dove l'andamento è piuttosto di interrogativa indiretta; una struttura analoga, in forma però implicita e di tipo più chiaramente completivo, è nel *partimen* a più voci *BEdT* 248,077 (Guiraut Riquier, Jordan de l'Isle-Jourdain; Raimon Izarn; Paulet de Marseilla; la strofa è di Paulet):

Guiraut Riquier, ges no soy cossiros 28  
de penre tost en aquesta partia;  
e vuelh vezer l'onrat rei cabalos

e in Raimbaut de Vaqueiras *BEdT* 392 006: 33-34:

no val ni gens razonars 31  
ditz enueg ni vilanatge.  
Mas ieu no soi consiros  
mas de vos a grat servir,  
per qu'eu n'ai maintas sazoz

Si veda inoltre *Flamenca* 4430-4431:

Un jorn lo forset sos talanz, 4428  
son cor li dis; ella respos:  
«Ja mais non sias consiros  
de mi amar, sener, si-us plaz,  
car ja per ren pro no i auratz.»

e anche *Jaufre* 8874-8875:

Car Jaufre n'es ben coracios, 8873  
car l'amors lo fai consiros  
de Brunesentz, qu'en sus lo tira,  
per que sovent plaing e sospira.

La struttura di tutti questi passi, e più specificamente dei due di Arnaut de Marueilh e di Paulet de Marseilla (nel *partimen* di Guiraut Riquier), che sono quelli più direttamente confrontabili, mi pare tuttavia irrimediabilmente diversa da quella presente in Cercamon. L'impressione è che la differenza dipenda in primo luogo dal fatto che in *Pois nostre temps* l'aggettivo *cossiros* non compare da solo, bensì entro

una dittologia; questa disposizione non suggerisce come cosa naturale che uno solo degli elementi del gruppo, il secondo, semanticamente connesso con la riflessione, il pensiero, il dubbio, venga considerato in una possibile funzione dichiarativa / interrogativa, in modo tale da introdurre una proposizione successiva. Così facendo, la dittologia risulterebbe spezzata, in quanto verrebbe meno la solidarietà anche funzionale degli elementi che la costituiscono<sup>8</sup>.

Ho condotto una verifica in tal senso, sulla dittologia nella precisa formulazione che qui s'incontra, in assoluto non particolarmente frequente (7 occorrenze: oltre a quella qui in esame e a quelle più sotto commentate registro Guillem Magret *BEdT* 223,001: 53, Sordel *BEdT* 437,026: 15 e Luquet Gatelus *BEdT* 290,001: 1 *Cora q'eu fos marritz ni conziros*), integrando la campionatura con un nucleo più consistente di costruzioni analoghe<sup>9</sup>.

Il risultato è molto chiaro. Si danno in sostanza due possibilità: o si tratta di una formulazione isolata, attraverso la quale si manifesta la condizione in cui versa l'«io» poetico, come in Peire Vidal *BEdT* 364,021: 1-2 *Estat ai gran sazo | marritz e cossiros*, per lo più come risultato o conseguenza della sofferenza patita, come in Guillem de Saint Leidier *BEdT* 234,015a: 9 *Eu remaing sai marritz e conziros*, quindi come struttura conclusiva (e difatti spesso formule che impiegano *cossiros* figurano in chiusura di strofa); oppure la dittologia introduce una chiara proposizione causale, come nei due esempi di Pons de Capduoill:

Bes non es menhs qu'a bona domna tanha  
per qu'ieu n'estau marritz e cossiros,  
qu'aissi m'espert, quan vey son cors joyos... (*BEdT* 375,012: 18)

Per so n'estau marritz e cossiros,  
quar anc amei ni-m failli tan mos sens  
car... (*BEdT* 375,014: 25-26)

<sup>8</sup> Nella presentazione delle ragioni funzionali di questi costrutti non mi paiono per nulla superati i saggi per altro classici di Elwert (1954 e forse soprattutto 1956).

<sup>9</sup> Ho riscontrato *marrit e deziron* solo in *BEdT* 021,002: 8; *flacs e marritz* solo in *BEdT* 066,003: 13; *marritz e / ni doloiros* *BEdT* 082,008: 8, *BEdT* 248,063: 1; *pensius e marritz* *BEdT* 167,045: 13, *BEdT* 282,018: 1; *corossos e marritz* *BEdT* 242,006: 6, *BEdT* 364,017: 7; *marritz e vergoignos* *BEdT* 194,008: 4, *BEdT* 257,001: 28; *marritz e grieus* *BEdT* 364,016: 52; *iratz ni marritz* solo in *BEdT* 372,008: 21; *trist e marrit* *BEdT* 031,001: 50, *BEdT* 389,021: 13, *BEdT* 392,004a: 3, *BEdT* 437,024: 2 (e cfr. anche *BEdT* 248,044: 2 *entrizestizt, marritz de revenir* e *BEdT* 248,063: 1 *Ples de tristor, marritz e doloiros*) e, a termini invertiti; *marrit e trist* *BEdT* 461,074a: 6 (e cfr. anche *BEdT* 010,048: 2 *er chantarai marritz ez ab tristor*); oppure ancora (allontanandoci del nostro centro d'interesse) *marritz e vergoignos, marrit e joyos*. Analogamente accade con *cossiros* (che è parola frequentemente utilizzata in posizione di rima, se ne contano 64 occorrenze), e non stupisce che si ritrovino dittologie in cui ricompaiono i medesimi costituenti già incontrati nello spoglio condotto a partire da *marrit*: *pessius ne cossiros* *BEdT* 031,001: 49; *BEdT* 167,060: 26; *BEdT* 257,001: 1; *BEdT* 364,010: 12; *BEdT* 434a,060: 1; *cossiros e pessius* *BEdT* 364,009: 25; *iratz e tristz e cossiros* *BEdT* 174,004: 4; *destreg e conziros* *BEdT* 282,001b: 31; *trists e conziros* *BEdT* 101, 005: 35; *BEdT* 242,005: 48.

Non mi sembra vi siano altre possibilità. Dalla valutazione complessiva della documentazione si ha la conferma della prima impressione di strutturale diversità suscitata dal confronto dell'occorrenza di Cercamon con l'esempio di Arnaut de Marueilh sopra commentato: la presenza di una dittologia impedisce l'introduzione di costruzioni che non siano di tipo strettamente causale / esplicativo.

2.3. L'interpretazione già probabilmente di Jeanroy («de ce que le soudoyer ne trouve plus»), ripresa e rafforzata da Rossi («car...») e già in precedenza da Riquer (1975, 230: «estoy triste e preocupado porque el soldadero non encuentra quien lo alimente»), prevede la lettura del passo di Cercamon con una proposizione causale con il verbo al congiuntivo. Ma si tratta di una possibilità concreta?

Personalmente non lo credo.

In effetti il valore di potenzialità che è proprio del congiuntivo romanzo si può realizzare solo entro una completiva / interrogativa indiretta (come poteva essere nella possibilità, contro la quale si è ora argomentato, di vedere nel solo aggettivo *coissios* il suo elemento introduttivo), non entro una proposizione propriamente causale. L'indicazione in tal senso della *Syntax* di Frede Jensen (1986) è molto precisa e confermata pienamente dalle grammatiche dell'antico francese<sup>10</sup>; rare eccezioni sono spiegabili come latinismi (Moignet 1959, 621-622).

Aggiungo che, soprattutto entro la struttura causale ipotizzata, non pare pacifica nemmeno l'omissione dell'articolo in connessione con un sostantivo singolare con funzione di soggetto (come sarebbe invece ammissibile se ci trovasse di fronte a una struttura di tipo completivo); i casi di omissione dell'articolo descritti da Jensen (1986, § 223) sono di altro tipo e Jensen stesso precisa che «if the singular is used with representative value, it is normally preceded by the article: *la rana chant' el vivier...*».

3. Di fronte a questa serie di difficoltà e di anomalie mi pare legittimo, preferendo non correggere<sup>11</sup>, proporre una lettura del luogo di Cercamon abbastanza diversa nell'assetto sintattico e anche, aspetto che mi pare in definitiva giustificare il ripensamento, nel ruolo assegnato ai *soudadiers*.

Suggerisco quindi di riconoscere in *que* una congiunzione causale, in *truep* una 1s dell'indicativo di *trobar*<sup>12</sup>, in *soudadiers* un sostantivo plurale al caso obliquo, in

<sup>10</sup> Moignet (1959, 452-455). Cfr. Raynaud de Lage / Hasenohr (1993, §§ 247-249), ma anche Moignet (1973, 237-238: «Le procès nié en tant que cause d'un autre procès figure au subjonctif» e anche prima 228, sul congiuntivo nell'interrogativa indiretta, e 236, nelle temporali) e Ménard (1994, § 156b, 152, sempre in connessione con il valore potenziale del congiuntivo; cfr. anche quanto detto a proposito delle proposizioni finali, § 156c).

<sup>11</sup> Seguendo, come si è visto, Dejeanne (1905), che giunge a un risultato di per sé pienamente soddisfacente. Un margine di dubbio in tal senso resta, visto il comportamento di C, qui testimone unico, in un luogo di Peire Vidal a seguito commentato (cfr. qui subito oltre in nota).

<sup>12</sup> Lo suggerisce già Meliga (2011, 434), entro però una soluzione d'interpretazione del verso che non mi convince: «poiché non trovo con chi il *soudadier* possa mantenersi» (si richie-

cui un pronome relativo plurale connesso appunto con *soudadiers*, ossia col sostantivo più vicino, in *s'apays* un predicato verbale di cui è soggetto *segle*. L'omissione dell'articolo davanti a *soudadiers* è pienamente giustificata dalla forma plurale e dalla presenza, a seguire, del relativo. Non ritengo eccessivamente lontano il soggetto di *s'apays*, anche considerando che su *segle* è costruito retoricamente l'inizio della *cobla* e che la sua condizione di decadenza è richiamata dal pronome *n(e)* al v. 32.

Sono da precisare il valore da attribuire a *s'apaysar* e, di conseguenza, il ruolo attribuito ai *soudadiers*.

Quanto alla voce verbale, il significato, appare strettamente comparabile a quello che possiamo dedurre da un luogo di Peire Vidal, l'incipit di *BEdT* 364,035, *Per pauc de chantar no me lais*:

A per pauc de chantar no-m lais,  
 quar vei mort jovent e valor  
 e pretz, que non trob' on s'apais,  
 c'usquecs l'enpeinh e-l gieta por;  
 e vei tant renhar malvestat                      5  
 que-l segl' a vencut e sobrat...<sup>13</sup>

Rilevo innanzitutto la stringente somiglianza della situazione contestuale in cui si colloca l'occorrenza di *s'apaysar* con il luogo corrispondente di *Pos nostre temps*; anche in Peire Vidal, analogamente a questo proposto per Cercamon, il soggetto di *apaysar* è astratto (qui *pretz*, e quantomeno di riflesso anche *jovent* e *valor*, là il *segle*) e concreto, invece, il 'luogo' (l'ambiente, le persone: si tratta in ogni caso di una dimensione sociale) che manca perché quanto auspicato si possa realizzare; in entrambi i passi si registra l'impiego del predicato entro un contesto di generale decadenza morale (notevole il ricorrere di *segle* anche in Peire Vidal, nonché di *malvestat*, che compare nell'ultimo v. della str. 5 di *Pos nostre temps*), al quale concorrono in maniera decisiva degli antagonisti (in Peire Vidal tutti coloro che *l'enpeinh[on] e-l giet[on] por*, agendo sotto l'imperio di *malvestat*, in Cercamon più esplicitamente quei *lauzengiers* che devono essere qualcosa di più di semplici "gelosi" o "maldicenti"). Le somiglianze tra i due passi sono tali (cfr. anche la corrispondenza tra da un lato *fan a pluzors gequir Pretz e Joven, e lonhar ad estros* e, dall'altro, *pretz [...] c'usquecs l'enpeinh e-l gieta por*) da suggerire l'idea che Peire Vidal si sia direttamente ispirato a Cercamon, manipolando come suo solito l'antecedente (cfr. Ferrari 1971); e questo potrebbe quindi anche confermare, indirettamente ma direi anche autorevolmente,

derebbero o una drastica inversione nell'ordine delle parole oppure qualcosa del tipo *\*de soudadiers non truep...*, a questo punto però col verbo al plurale).

<sup>13</sup> Così il testo nell'edizione di Avallè (1960, 6, p. 66), ma C ha *trop on*, N *troba hon* (non *bon* come da apparato), Q *trouon*, D<sup>3</sup>HIKRS *trobon* (il testo edito non mi pare in discussione, la segmentazione delle scritture lascia però il sospetto che qualche copista abbia inteso *trobon sa pais* ovvero, come sicuramente quello di N, *trob' hon sa pais*, con *pais* variante di *patz*, rara ma attestata anche in rima in Bertran de Born *BEdT* 080,002: 40, meno significativo Simon Doria *BEdT* 436,002: 11).

gli aspetti essenziali della ricostruzione qui proposta del passaggio di *Pois nostre temps*.

Per l'identificazione e il significato di *s'apais* in Peire Vidal, Avalle rimanda a Stichel<sup>14</sup>, ma in realtà è decisiva la documentazione raccolta nella scheda del FEW 8, s. v. *pax*, pp. 91 sgg. e sopr. 92b-93b, con ulteriore utile casistica in TL, s. v. *apaisier*, 1, cc. 421-422. Il valore non sarà nel nostro caso quello "avvicinarsi" indicato da Stichel né quello di "nutrire" e quindi "sostenere, mantenere" (detto in senso molto materiale, di singole persone) sin qui suggerito e andrà ricercato piuttosto in direzione dell'idea di "nutrire, dare forza, dare sollievo", da intendere in senso morale per cui "dare vita" e però anche "dare pace" (Anglade 1913, 101 traduceva: « le mérite qui ne trouve pas de refuge où il puisse se refaire »; cfr. ancora Bernart de Ventadorn *BEdT* 070,018: 6 *fin'amors ab cui m'apai*, che Appel 1915 traduce « echte Minne, in der ich Ruhe finde »); ma le potenzialità sono notevoli se si arriva al significato di "garantir, défendre la possession de qch contre une attaque possible" (FEW 8, 93a: ma anche, nella sola forma attiva, ma credo facilmente adattabile, "faire cesser l'irritation, le trouble d'une personne, d'un être vivant ou personnifié").

Il risultato dovrebbe essere questo:

Ves manhtas partz vey lo segle fallir,	
Per qu'ieu n'estauc marritz e cossiros,	32
Que soudadiers non truep ab cuy s'apays,	
Per lauzengiers qu'an bec malahuros...	

Per ogni dove vedo il mondo in rovina, e ne sono sconfortato e tormentato, perché non trovo gente al soldo presso cui (o: grazie a cui) esso si rappacifichi, e questo a causa dell'azione dei maldicenti dal becco funesto...

Se è così, il passo di Cercamon risulta essere uno strettissimo corrispondente di un incipit celebre di Marcabru, ossia quello di *BEdT* 293,044:

Soudadier, per cui es jovens	1
mantengutz e jois eisamen,	
entendetz ...	

Qui i *soudadiers*, che formano un insieme al quale Marcabru stesso sembra appartenere (cfr. *BEdT* 293,003: 23-24 *don los clamam flacx e baudux, | ieu e tug l'autre soudadier*), sono i destinatari di un avvertimento affinché capiscano bene quali sono, nella loro natura reale, i *mals argumens | de la falsas putas ardens* (vv. 3-4). In accordo con gli interpreti precedenti<sup>15</sup>, ritengo che il riferimento ai *soudadiers*, non sia ironico o sarcastico (possibilità che di per sé mi pare almeno da considerare, anche solo per essere scartata): i *soudadier* sono effettivamente in *BEdT* 293,044 il sostegno essenziale di *joven* e di *joï* (e quindi del mondo, come Marcabru lo concepisce), e specularmente in *BEdT* 112,003a la decadenza del *segle* è legata all'impossibilità di trovarne

<sup>14</sup> E precisamente alla scheda che si trova a p. 13 di Stichel (1890).

<sup>15</sup> Harvey (1989, 94) e Gaunt / Harvey / Paterson (2000, 548, note ai vv. 1 e 3).

ancora, capaci di ridare alla società umana l'energia di cui ha bisogno (concettualmente prossimo Peire d'Alvergne *BEdT* 323,007: 27-30 *Sel que-l ioi del setgle delis | vei que son pretz dezenansa; | fils es d'avol criatura, | que fai avol demostransa...*). In entrambi i luoghi di Marcabru e Cercamon si percepisce la presenza di un tessuto saldamente impiantato intorno al campo semantico (primaverile-estivo, nei termini di Northrop Frye) della « giovinezza, vitalità » (cfr. anche la dittologia *me reverdis e-m pays* al v. 39 di *Pos nostre temps*, e la formula di chiusura *53 Fagz es lo vers e non deu vieilliezir*). E ancora, in entrambi i *vers* i *soudadiers* sono minacciati dalla parola, dall'uso perverso del linguaggio: in Marcabru dai *mals argumens de la falsas putas ardens*, in Cercamon dai *lauzengiers qu'an bec malahueros | qui son peyor que Judas que Dieu trays* (il doppio riferimento al *bec* e al tradimento di Giuda individua chiaramente quale sia lo strumento della loro azione).

Lasciando in secondo piano la questione, che ha specificamente attirato l'attenzione della critica, della cronologia relativa dei riferimenti a un « sacro lavacro » nel quale liberarsi dai peccati attraverso la partecipazione a una Crociata (Cercamon, *Pois nostre temps*, str. 8 e Marcabru, *Pax ! in nomine Domini*, che è appunto il *Vers del Lavador*, secondo la definizione che ne dà Guillem Magret in *BEdT* 223,006: 9), resta l'impressione di una consonanza specifica tra *Pois nostre temps comens' a brunezir* e diversi testi di Marcabru (come riconosce del resto, con molte precise indicazioni, già Köhler 1969, 178-179): la natura di questa consonanza, la cui portata non può essere circoscritta al solo livello formale, merita probabilmente di essere approfondita<sup>16</sup>.

4. In conclusione. Uno almeno dei riferimenti di Marcabru ai *soudadiers*, quello in *BEdT* 293,019, ne identifica con sicurezza la condizione di “famigli” che dipendono economicamente dai potenti e formalmente (ossia linguisticamente) da promesse che vengono loro elargite e spesso disattese (str. 3, vv. 21-27). La componente ‘economica’ è riecheggiata anche da Cercamon nella str. 5, spec. 28:

Cist sirven fals fan a pluzors gequir	25
Pretz e Joven e lonhar ad estros,	
per que Proeza non cug sia mais,	
qu'Escarsetaz ten las claus dels baros	
maint n'a serrat dinz las ciutat d'Abais,	
don Malvestatz no-n layssa un yssir.	30

<sup>16</sup> Rossi (2009, 23-25) individua una contrapposizione dichiarata tra Marcabru e Cercamon, incentrata specificamente tra *Pos nostre temps comenz' a brunezir* (str. 4) e *BEdT* 293,004 *Al prim comens de l'ivernaill* (str. 4, 19-24); gli elementi di riscontro sono notevoli, ma il fuoco della polemica non mi appare del tutto chiaro, soprattutto perché l'invettiva di Cercamon si distende ancora nelle successive strofe 5 (come nota già Meliga 2011, 433) e 6, e il tutto si lega a un discorso che prende una piega molto particolare, in fondo ‘marcabruniana’ nelle *coblas* trasmesse dal solo C, ma in buona parte già in 5, a più ampia tradizione (si pensi anche solo alla presenza di v. 28 *Escarsetatz*, che è elemento tematico chiave in *Pax ! in nomine Domini* di Marcabru).

Tuttavia nella formulazione della str. 6 del *vers* il ruolo dei *soudadiers* in Cercamon non pare assimilabile a quello di una semplice condizione di subordinazione quasi servile, in ulteriore declino per il venir meno di signori che diano loro sostentamento (anzi, l'attacco portato contro *cist sirven* nella str. 5 suggerisce l'idea che Cercamon abbia inteso caratterizzare per antitesi e polemicamente il ruolo e l'azione dei *soudadiers* come 'non servile'). Benché colpiti dai *lauzengiers*, essi sono ancora almeno evocati quale principale sostegno del *segle*, ossia, credo, della società in crisi di identità morale descritta nelle strofe precedenti del *vers*.

In sostanza, la diversa lettura del riferimento di Cercamon qui proposta, mentre attenua fortemente i connotati di gruppo socialmente definito e quindi la possibilità di riconoscerlo come tale (al di là della dipendenza economica che definisce, in termini primari, basilari, l'identità di coloro che sono «al soldo» non credo sia lecito andare), rinsalda invece l'idea di un ruolo importante dei *soudadiers* nella vita del mondo e in special modo nell'indirizzamento morale della società (il che non è poco, dal momento che si tratta di laici), in sintonia con la visione che traspare da Marcabru.

Nei passi presi in esame ricorre la presenza del linguaggio quale vincolo che definisce legami talora insidiosi, perché ambigui, tra i soggetti, ma anche, in positivo, quale strumento potente a disposizione di chi lo sappia utilizzare. I *soudadiers* e il mondo nel quale si muovono sono esposti a minacce variamente collegate a usi del linguaggio sia nella visione di Marcabru sia in quella di Cercamon. In due *vers* di Marcabru, *BEdT* 293,044: 1-4 e *BEdT* 293,019: 19-20 (*La vostra cuia, soudadier, | an elusclar los baus Gaifier*, che Gaunt / Harvey / Paterson traducono «Gaifier's bracelets illuminate your thinking»), il pericolo è tanto insidioso da meritare un richiamo alla capacità di corretta interpretazione; in particolare, come si è detto, in *BEdT* 293,044: 1-4 i *soudadiers* sembrano essere esposti ad un pericolo di seduzione, che si concretizza nei *mals arguments*.

I *vers* dei trovatori formulano risposte all'insidia, in termini differenti, magari anche polemici, ma ruotando intorno a temi e formulazioni simili. Questa focalizzazione ricorrente intorno all'importanza del testo anche in questa particolare dimensione costituisce un aspetto importante nella definizione della coscienza poetica trobadorica in via di rapida affermazione.

Stefano ASPERTI

## Bibliografia

- Anglade, Joseph, 1913. *Les poésies de Peire Vidal*, Paris, Champion.  
 Appel, Carl, 1915. *Bernart von Ventadorn: seine Lieder, mit Einleitung und Glossar*, Halle a.S., Niemeyer.  
 Avalle, d'Arco Silvio, 1960. *Peire Vidal. Poesie*, Milano / Napoli, Ricciardi.

- Boutet, Dominique, 1999. *Formes littéraires et conscience historique. Aux origines de la littérature française (1100-1250)*, Paris, PUF.
- Corbellari, Alain, 2009. « Retour sur l'amour courtois », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* 17 [en ligne : <<http://crm.revues.org/11542>>].
- Dejeanne, Jean-Marie-Lucien, 1909. *Poésies complètes du troubadour Marcabru*, Toulouse, Privat.
- Di Girolamo, Costanzo, 1989. *I trovatori*, Torino, Bollati-Boringhieri.
- Duby, Georges, 1964. « Dans la France du Nord-Ouest au XII<sup>e</sup> siècle : les <jeunes> dans la société aristocratique », *Annales : économies, sociétés, civilisations* 19/5, 835-846.
- Elwert, Wilhelm Th., 1954. « La dittologia sinonimica nella poesia romanza delle origini e nella scuola siciliana », *Bollettino del Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani* 2, 154-177.
- Elwert, Wilhelm Th., 1956. « Zur Synonymendoppelung vom Typ *planh e sospir, chan e plor* », *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* 193, 39-42.
- Ferrari, Anna, 1971. « Bernart de Ventadorn 'fonte' di Peire Vidal ? », *Cultura Neolatina* 31, 171-203.
- Gaunt, Simon / Harvey, Ruth / Paterson, Linda, 2000. *Marcabru. A Critical Edition*, Cambridge, Brewer.
- Harvey, Ruth, 1989. *The Troubadour Marcabru and Love*, London, Westfield College / University of London.
- Harvey, Ruth, 1999. « Courtly Culture in Medieval Occitania », in : Gaunt, Simon / Kay, Sarah (ed.), *The Troubadours. An Introduction*, Cambridge, Cambridge UP, 8-27.
- Jeanroy, Alfred, 1905. « Poésies provençales inédites, d'après les manuscrits de Paris », *Annales du Midi* 17, 457-489.
- Jeanroy, Alfred, 1922. *Les poésies du troubadour Cercamon*, Paris, Champion.
- Jensen, Frede, 1986. *The Syntax of Medieval Occitan*, Tübingen, Niemeyer.
- Köhler, Erich, 1966. « Sens et fonction du terme <jeunesse> dans la poésie des troubadours », in : *Mélanges offerts à René Crozet*, Poitiers, Société d'Études Médiévales, 1, 569-583.
- Köhler, Erich, 1969. « Die Sirventes-Kanzone : 'genre bâtard' oder legitime Gattung ? », in : *Mélanges offerts à Rita Lejeune*, Gembloux, Duculot, 1, 159-183.
- Köhler, Erich, 1976 [1987<sup>2</sup>]. *Sociologia della fin'amor. Saggi trobadorici*, a c. di M. Mancini, Padova, Liviana.
- Lazzerini, Lucia, 2001. *Letteratura medievale in lingua d'oc*, Modena, Mucchi.
- Meliga, Walter, 2011. « Una nuova edizione di Cercamon », *Medioevo Romanzo* 35, 425-434.
- Ménard, Philippe, 1994 [1973<sup>1</sup>]. *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Éditions Bière.
- Moignet, Gérard, 1959. *Essai sur le mode subjonctif en latin post-classique et en ancien français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Moignet, Gérard, 1973. *Grammaire de l'ancien français : morphologie, syntaxe*, Paris, Klincksieck.
- Paden, William D. / Freeman Paden, Frances, 2007. *Troubadour Poems from the South of France*, Cambridge, Brewer.
- Raynaud de Lage, Guy / Hasenohr, Geneviève, 1993. *Introduction à l'ancien français*, nouvelle édition par G. H., Paris, Sedes.
- Riquer, Martín de, 1975. *Los trovadores. Historia literaria y textos*, Barcelona, Planeta.

STEFANO ASPERTI

---

- Rossi, Luciano, 2009. *Cercamon. Œuvre poétique. Édition critique bilingue avec introduction, notes et glossaire*, Paris, Champion.
- Sakari, Aimo, 1956. *Poésies du troubadour Guillem de Saint-Didier*, Helsinki, Societé Néophilologique.
- Stichel, Karl, 1890. *Beiträge zur Lexikographie des altprovenzalischen Verbuns*, Marburg, N. G. Elwert.
- Tortoreto, Valeria, 1981. *Il trovatore Cercamon*, Modena, Mucchi.
- Wolf, George / Rosenstein, Roy, 1983. *The Poetry of Cercamon and Jaufre Rudel*, New York / London, Garland Publishing.

## Toujours sur l'art d'éditer les textes lyriques, à partir d'une chanson de Cercamon

Le choix de l'approche méthodologique dans la préparation d'une édition critique de textes lyriques occitans représente une question délicate constamment débattue par la critique. La tradition manuscrite des troubadours, en effet, constitue un défi permanent pour ceux qui s'y intéressent dans le but de parvenir à dessiner un 'stemma codicum' unique et fiable d'un ou de plusieurs textes. Doit-on continuer à vouloir absolument mettre de l'ordre dans une tradition qui paraît de plus en plus prendre l'apparence d'une forêt inextricable ? Ou est-il préférable de se tenir à un seul manuscrit tout en sachant bien qu'il ne nous permettra pas d'obtenir un texte qui soit le témoignage parfaitement fidèle de l'art du troubadour ? Est-il judicieux de renoncer par principe à faire fructifier les indications précieuses que la complexité de la tradition peut nous offrir, même si elles se présentent dans un état qui paraît réfractaire à toute tentative de rationalisation ?

Car il ne s'agit pas seulement de l'opposition traditionnelle entre méthode lachmannienne (puis néolachmannienne, ou translachmannienne) et méthode bédérienne (ou du « bon manuscrit »)<sup>1</sup>, mais également des résultats bien souvent décevants de l'ensemble des variantes méthodologiques, extrêmes ou intermédiaires, cherchant à tracer des chemins nouveaux dans l'art compliqué de l'édition des textes des troubadours<sup>2</sup>. La tradition manuscrite de la lyrique occitane, en effet, semble réussir à merveille à provoquer des crises dans les méthodes ecdotiques fondées sur la classification des témoins, étant donné l'absence de fautes communes certifiées,

---

<sup>1</sup> Pour une réflexion très récente sur les méthodes d'édition textuelle, voir Vatteroni (2015). Vatteroni explique bien les différences, les affinités et les nuances qui existent entre les diverses approches méthodologiques, que j'ai dû simplifier pour des raisons de brièveté.

<sup>2</sup> Le titre que j'ai choisi pour ma contribution veut évoquer une tradition longue et importante, qui remonte jusqu'à Joseph Bédier et à ses recherches sur la tradition manuscrite du *Lai de l'Ombre* (Bédier 1928). Le titre de cet article, dans lequel le savant français exposait ses objections à la méthode de Lachmann, a été repris ensuite par István Frank (Frank 1955) qui, voulant faire le point sur les diverses méthodes critiques, évoquait la nécessité « d'une 'stématique' des chansonniers » (p. 471) ; mais voir aussi Contini (1970). D'autres ont repris plus récemment ce même titre, comme par exemple Meneghetti (1991) et Zinelli (2003). Il est intéressant de remarquer que le recours appuyé à la notion d'« art », même de la part de savants qui ne sont pas d'observance bédérienne stricte, témoigne à mon avis de la volonté de sortir de l'illusion d'une méthode ecdotique purement mécanique rêvée par les premiers éditeurs lachmanniens.

la prolifération de variantes adiaformes parfaitement équivalentes, la contamination diffuse, les initiatives autonomes des copistes.

Est-il pourtant vraiment impossible de trouver des réponses aux problèmes textuels les plus complexes sans se cantonner uniquement dans des attitudes défaitistes aussi mécaniques que l'application acritique de la méthode de la majorité stemmatique ? En fait, les mêmes conditions qui rendent difficiles la réalisation et l'application d'un 'stemma codicum' devraient suggérer des objections sérieuses à propos de la méthode du « bon manuscrit ». L'écart temporel et linguistique – prosodique, grammatical et lexical en particulier – existant entre les exordes de la lyrique romane et l'époque de sa recodification dans les témoins manuscrits qui nous ont conservé les textes des troubadours rend toujours extrêmement difficile l'art de repérer le manuscrit contenant la meilleure leçon : tous les témoins sont de ce point de vue peu fiables et peu dignes de confiance, puisqu'ils ont tous inévitablement modifié le texte pour l'adapter aux exigences linguistiques et culturelles d'un nouveau public.

C'est la raison pour laquelle le choix du « meilleur manuscrit », épuré de ses fautes essentielles, ne nous garantit en aucune façon le fait d'être réellement en présence du texte écrit par l'auteur. En effet, les modifications et les innovations se cachent essentiellement sous des leçons à l'apparence impeccable, parfaitement correctes du point de vue lexical et régulières du point de vue grammatical. Cependant, même la version la plus poussée de la théorie de la mouvance du texte médiéval<sup>3</sup> ne saurait justifier un tel appauvrissement de l'art des grands auteurs du Moyen Âge.

De plus, le seul fait de reconstituer un 'stemma codicum' et d'analyser les liens des témoins manuscrits ne nous garantit pas une reconstruction automatique du meilleur texte. Le rêve des premiers théoriciens de la méthode lachmannienne a été brisé depuis longtemps, mais l'analyse de la tradition manuscrite me paraît toujours une opération essentielle permettant d'être le plus proche possible du texte de l'auteur sans se contenter uniquement d'une édition formellement correcte mais tout à fait banale. Une classification sérieuse des témoins peut nous aider à trouver la clé de la reconstruction et de la compréhension des choix des copistes, en remontant par un procédé logique des variantes aux causes qui ont provoqué les modifications du texte, souvent à partir d'une 'lectio difficilior' qu'il est possible de reconstruire ou encore mieux de repérer à l'intérieur de la même tradition.

La chanson de Cercamon *Quant l'aura doussa s'amarzis* (BdT 112.4) se prête particulièrement bien à ce type d'analyse. Il s'agit d'un texte important d'un des premiers troubadours, un texte fondateur de l'idéologie de la 'fin'amor' qui nous a été transmis par sept chansonniers (CD<sup>o</sup>IKLRa<sup>1</sup>). Malgré la difficulté habituelle à repérer de véritables fautes conjonctives ou séparatives, l'analyse de la tradition manuscrite

<sup>3</sup> Une application particulièrement radicale de l'idée de « mouvance » à l'étude de la lyrique des troubadours est constituée par l'édition de Jaufre Rudel préparée par Rupert Pickens (Pickens 1978). Dans son édition, le savant attribue une dignité égale à chaque rédaction manuscrite d'un même texte et renonce complètement à toute tentative de restituer le texte de l'auteur.

de cette pièce met en évidence l'existence de deux rédactions assez cohérentes qui sont attestées par deux différentes constellations de manuscrits : CD<sup>a</sup>IKR et La<sup>1</sup>. Les manuscrits du premier groupe se caractérisent en particulier par l'ordre différent des strophes, qui n'a pas été accepté par les éditeurs<sup>4</sup>, mais aussi par un grand nombre de leçons communes qui les séparent du texte de La<sup>1</sup>, dont certaines semblent particulièrement significatives, comme par exemple l'absence des v. 49-50 et un certain nombre de 'lectiones faciliores'<sup>5</sup>. Quant au couple La<sup>1</sup>, il se distingue par un « saut du même au même » qui prive le texte des v. 15-20 (et dans ce cas il s'agit avec toute probabilité d'une véritable faute conjonctive malgré la prudence prêchée par les théoriciens), par l'absence des v. 57-58 et par un bon nombre de leçons distinctives, dont quelques-unes très banales<sup>6</sup>.

La situation de la tradition manuscrite de cette chanson correspond en gros à celle analysée par Paolo Squillacioti dans son édition du troubadour Folquet de Marseilla<sup>7</sup>. Squillacioti, en suivant Contini<sup>8</sup>, se tient au principe selon lequel, lorsque la tradition manuscrite témoigne de l'existence de plusieurs rédactions d'un même texte, il n'est pas licite de les mélanger et chaque rédaction doit faire l'objet d'une édition. Il s'agit du principe de la « restauration conservatrice » de la tradition manuscrite<sup>9</sup>, opposé à une attitude « reconstructive » qui trahit une méfiance de fond envers la tradition

<sup>4</sup> Les lyriques de Cercamon ont reçu six éditions critiques : Mahn (1859), Dejeanne (1905), Jeanroy (1922), Tortoreto (1981), Wolf / Rosenstein (1983), Rossi (2009). Dans ma contribution je tiens compte seulement des éditions à partir de celle de Jeanroy. Pour le texte et l'analyse de la tradition, je m'appuie sur l'édition de Tortoreto, qui distingue à l'intérieur de la famille CD<sup>a</sup>IKR deux groupes, CR et D<sup>a</sup>+IK, conformément aux classifications de Gröber (1877). Voir les éléments retenus par Tortoreto (1981, 64-66).

<sup>5</sup> Au v. 23, le verbe final « agues » de CD<sup>a</sup>IKR apparaît comme une banalisation évidente de « ades » (« adesar ») de a<sup>1</sup>, confirmée partiellement par L ; au v. 13, la leçon de CD<sup>a</sup>IKR (« pero d'un joi m'en esjauzis ») reprend un jeu étymologique fréquent chez les premiers troubadours et renonce à un verbe typique de Cercamon (« esbaudir », voir *BdT* 112.3, 1 et *BdT* 112.3a, 6), qu'on trouve dans l'alternative de La<sup>1</sup> (« per una joia m'esbaudis ») ; de même, au v. 47 la leçon de CR (« car mort m'a e no say per qu'es ») et de D<sup>a</sup>IK (« qe m'a mort e no sai per qu'es ») a sans doute une origine commune et est évidemment plus banale que l'alternative de La<sup>1</sup> (« que tornat m'a en tal deves »). Je reviendrai plus loin sur les deux derniers cas. Par rapport à la liste de Tortoreto, j'ajouterai au moins l'opposition du v. 37 : « gaug (n'ai) » de CD<sup>a</sup>IKR et « bel m'es » de La<sup>1</sup>, cette dernière expression étant plus fréquente mais typique de Marcabru, qu'on sait très proche de Cercamon (voir par exemple *BdT* 293.11, 1 ; 293.12, 1 ; 293.12a, 1 ; 293.13, 1 ; 293.21, 1 ; mais voir aussi Bernart de Ventadorn *BdT* 70.9, 1 et 70.10, 1 ; l'expression « aver gaug » d'ailleurs est assez fréquente chez Raimbaut d'Aurenga : voir *BdT* 389.1, 36 et 41 ; 389.3, 71 ; 389.36, 9).

<sup>6</sup> Voir par exemple au v. 4 la leçon « e ieu de sospir e de chan », due probablement à l'omission du locatif « sai » dans le modèle commun (l'autre groupe de témoins a « et ieu de chai sospir e chan ») ; au v. 41 la banalisation « apres » pour « aprob » de CD<sup>a</sup>IKR ; au v. 56 la leçon « enriquer/enreqir », problématique de plusieurs points de vue. Contrairement à Tortoreto, je ne considère pas fautive la leçon « bram » pour « bran » du v. 25 (la confusion entre les consonnes nasales est facile et pourrait être polygénétique).

<sup>7</sup> Squillacioti (1999).

<sup>8</sup> Contini (1977, 30-32) ; Squillacioti (1999, 55-56).

<sup>9</sup> Voir Segre (1991, 30-32).

manuscrite et le travail des copistes. Lorsqu'il s'agit de proposer un texte unique, l'éditeur choisit en principe, parmi les rédactions, celle qui lui paraît la meilleure, la plus riche de leçons 'difficiliores', qui permettraient d'expliquer les déviations opérées dans les autres rédactions. Les corrections à la rédaction choisie devraient être plutôt suggérées qu'intégrées dans le texte édité<sup>10</sup>.

Mais dans le cas du texte de Cercamon en question, la méthode proposée par Squillaciotti se révèle insatisfaisante parce qu'aucune des deux rédactions ne s'impose sur l'autre : celle de CD<sup>a</sup>IKR se montre en plusieurs occasions banale tandis que celle de La<sup>1</sup> présente parfois des leçons extravagantes et inacceptables ; qui plus est, les copistes des deux constellations affichent une tendance dangereuse à l'imitation d'autres troubadours bien connus. Il va de soi que le 'stemma codicum' n'est d'aucune utilité dans ce cas, s'agissant comme dans un grand nombre de cas d'un arbre à deux branches, établi de surcroît en l'absence de véritables fautes évidentes. La déception de l'éditeur se traduit dans la nécessité de recourir à deux critères différents pour établir les rédactions et le texte final : dans le premier cas il faut faire preuve de prudence et utiliser une attitude conservatrice ; dans le deuxième cas on a inévitablement besoin d'une approche plus courageuse et reconstructive. Dans une certaine mesure, une attitude quelque peu reconstructive me semble inévitable, si l'on ne veut pas renoncer à toute possibilité de progresser dans la connaissance des textes et de la langue des auteurs du Moyen Âge<sup>11</sup>.

Une approche nettement reconstructive est celle que propose Maurizio Perugi à partir du volume des *Prolegomeni* à l'édition d'Arnaut Daniel parue en 1978<sup>12</sup>. Dans ce travail fondamental et toujours riche de suggestions utiles, Perugi analyse un grand nombre de cas de diffraction de leçon et essaye de démontrer que la dynamique de l'éclatement de la tradition manuscrite peut s'expliquer à partir de la reconstruction d'un archétype hypométrique qui ne serait que le résultat de l'élimination d'un hiatus originel. La réduction des causes des diffractations aux seuls éléments de nature prosodique et la tendance à privilégier des solutions 'in absentia' non attestées par la tradition manuscrite confèrent au travail de Perugi une dimension excessivement « abstraite » et détachée du témoignage des manuscrits. Il en résulte que l'application systématique de cette méthode à des cas concrets d'édition de textes devient pratiquement impossible, puisqu'on aboutit à une reconstruction massive du texte en négligeant, dans la plupart des cas, des données fournies par la tradition manuscrite<sup>13</sup>. D'ailleurs, Perugi a remis lui-même en question ses propres positions et a présenté

<sup>10</sup> Squillaciotti (1999, 61), sous l'autorité de Segre (1979, 68-69).

<sup>11</sup> Une part d'attitude reconstructive au sens lachmannien est inévitablement présente aussi dans l'édition de Squillaciotti, lorsqu'il s'agit d'établir le texte final de la rédaction préférée, comme le met bien en évidence Zinelli (2003, 519). Voir aussi Vatteroni (2015, 58-59).

<sup>12</sup> Perugi (1978).

<sup>13</sup> C'est le cas du deuxième volume de l'édition de Perugi, celui qui contient les textes critiques, que l'éditeur lui-même a toujours définis « extrêmes », jusqu'à en donner une nouvelle édition parue très récemment (Perugi 2015).

une évolution de sa méthode en proposant la réalisation d'un « lexique des troubadours classiques », dans une contribution publiée en 1990<sup>14</sup>. Dans cette nouvelle proposition, les cibles de l'opération de reconstruction à partir des cas de diffraction ne sont plus uniquement des phénomènes prosodiques mais également des « facteurs dynamiques » de nature lexicale. Pour Perugi, en effet, il y aurait dans la langue des troubadours une dimension dialectale, technique, archaïque qui devrait être restituée dans les éditions critiques. L'avantage méthodologique, par rapport à l'approche précédente, est que très souvent ces formes lexicales sont attestées par des témoins manuscrits, même si elles sont cachées par la « vulgate » majoritaire normalement acceptée par les éditeurs et promue dans le texte critique. Il n'est plus alors nécessaire de reconstruire des formes n'existant pas dans la tradition manuscrite<sup>15</sup>.

Cette évolution a l'avantage de montrer que l'on peut examiner de manière différente les cas de diffraction et les implications ecdotiques qui en dérivent en dépassant à la fois la méfiance vis-à-vis des manuscrits et la tendance aux reconstructions abstraites contribuant à rechercher de nouveaux facteurs dynamiques par l'étude systématique des tendances des copistes et surtout la connaissance toujours plus approfondie de la langue des auteurs. Cela permet d'insérer chaque reconstruction à l'intérieur d'une série cohérente de comportements analogues.

L'analyse linguistique des variantes et l'observation du comportement et des habitudes des copistes demeurent cependant des instruments privilégiés car elles permettent parfois de sortir de l'impasse des méthodes traditionnelles et d'obtenir, dans certains cas, des résultats intéressants et scientifiquement satisfaisants.

Dans cette contribution, je voudrais donner quelques exemples de cette démarche et suggérer quelques hypothèses de reconstruction textuelle à partir des cas de diffraction repérables dans la tradition du texte de Cercamon que je vais analyser.

Pour avoir été l'une des premières à être publiées après le travail de Perugi sur Arnaut Daniel, l'édition de Tortoreto reporte dans son commentaire de nombreuses solutions déjà proposées par le savant italien dans ses *Prolegomeni*, même si elle n'en accepte qu'un petit nombre. Elle rejette par exemple et à juste titre les propositions qui visent à reconstruire des solutions trop abstraites ne tenant pas entièrement compte des suggestions de la tradition manuscrite<sup>16</sup>.

<sup>14</sup> Perugi (1990).

<sup>15</sup> Voir les définitions et les exemples de Perugi (1990, 483) ; pour d'autres évolutions de la théorie de la reconstruction lexicale et pour son application à d'autres textes, voir aussi Perugi (1995), surtout l'essai « Una rima che non esiste e un testo di Raimbaut d'Aurenga (389,22) non del tutto incomprensibile », aux p. 103-120 et Perugi (1997).

<sup>16</sup> Au v. 42 (« ben leu, s'a lieys ven a plazer »), la leçon « ben leu » de La<sup>1</sup> devient « ben tost » en CD<sup>3</sup>IKR, mais rien ne laisse imaginer qu'on puisse arriver à la leçon « ades » suggérée par Perugi (1978, II, 338), d'autant plus que l'adverbe « ben » est attesté de manière unanime par la tradition manuscrite ; on pourrait relever tout au plus que la leçon « ben tost » rejetée par Tortoreto est beaucoup plus rare et pourrait constituer une 'lectio difficilior', même si toutes ses attestations se trouvent chez des troubadours du XIII<sup>e</sup> siècle (Bermon Rascas *BdT*

Le cas du v. 27, pour lequel la diffraction de leçon est plus articulée, est de loin beaucoup plus intéressant :

27. Tan paor ai qu'ieu mesfalhis  
 qu'ieu mesfaillis L  
 qe mes faillis a<sup>1</sup>  
 que no-m falhis CR  
 qu'eu non faillis D<sup>a</sup>IK

La solution proposée par Perugi (« tal paor ai que'eu-m falhis »)<sup>17</sup> semble tenir compte de toutes les indications de la tradition manuscrite. Le pronom personnel clitique est en CR<sup>18</sup>, tandis que les monosyllabes avec fonction dilatatoire sont distribués de manière uniforme dans les deux branches de la tradition : CR+D<sup>a</sup>IK introduisent la négation « no(n) » en jouant sur l'ambiguïté syntaxique de l'expression « aver paor que », qui peut toujours profiter du lien avec la construction latine 'timeo ne'<sup>19</sup> ; les mss. La<sup>1</sup> dilatent le verbe en y ajoutant le préfixe « mes ». La reconstruction opérée paraît confirmée par une imitation évidente de la part du Monge de Montaudon (*BdT* 305.12, 25 : « senher, ieu tem que falhis »). Tortoreto encore une fois n'accepte pas cette solution<sup>20</sup>, et même si parfois ses choix peuvent donner lieu à une excessive prudence, son observation sur la différence sémantique entre « mesfalhir » et « falhir » mérite, dans ce cas, d'être prise en considération<sup>21</sup>. En effet, le premier verbe est beaucoup plus rare et plus fort que le deuxième et peut revêtir le sens de « défaillir, manquer, mourir » ainsi que l'attestent certains exemples proposés par les dictionnaires de Raynouard et de Levy<sup>22</sup>, en introduisant le motif troubadouresque de la mort par amour<sup>23</sup>. D'autres formes de « mesfalhir » pourraient d'ailleurs se trouver cachées

104.1, 12 ; Peirol *BdT* 366.15, 60 ; Raimbaut de Vaqueiras *BdT* 392.15a, 1). Au v. 48 (« que nuill'otra non vuelh vezer »), la leçon acceptée est encore une fois celle de La<sup>1</sup>, alors que les mss. CD<sup>a</sup>IKR remplacent « que nuill'otra » par « qu'ieu mai una » ; ici Perugi (1978, I, 211) propose de reconstruire une leçon « que neüla » diérétique, mais à mon avis tous les exemples recueillis sous la catégorie « neül » (Perugi 1978, I, 210-222) devraient être remis en question, puisque la COM signale seulement deux cas de « neül », justement chez le même Arnaut Daniel (*BdT* 29.14, 8 et 29.17, 21), qui sont le fruit d'une reconstruction de la part de Perugi. Il serait peut-être plus intéressant de considérer la catégorie beaucoup plus solide du « que » en hiatus et d'imaginer une possible solution « que'eu outra ».

<sup>17</sup> Perugi (1978, I, 27).

<sup>18</sup> Pour l'accumulation pronominale, voir Perugi (1978, I, 500-505).

<sup>19</sup> Les deux formules avec ou sans négation sont également possibles ; voir Jensen (1994, § 588 et 670). Selon Jensen, l'emploi de la négation est sporadique.

<sup>20</sup> La proposition de Perugi est accueillie par contre dans l'édition de Luciano Rossi.

<sup>21</sup> Par contre, je ne partage pas le choix de Tortoreto de privilégier « tan » du seul D<sup>a</sup> contre « tal » des autres témoins ; cette promotion d'une 'lectio singularis' ne me paraît pas suffisamment justifiée.

<sup>22</sup> Voir Rn III, 255 et Lv V, 251.

<sup>23</sup> D'autres occurrences de ce motif chez Cercamon se trouvent par exemple dans les chansons *BdT* 112.1b, 8-11 et *BdT* 112.3, 34-35 et 55.

parmi des variantes dans d'autres textes<sup>24</sup>. Dans ce cas, il faudra vraisemblablement privilégier la 'lectio difficilior' lexicale plutôt que la reconstruction d'un hiatus.

Ceci dit, la catégorie du « que » en hiatus, probablement l'innovation la plus importante suggérée par Perugi et certainement la mieux documentée, est la seule à être acceptée par Tortoreto aux v. 6, 10 et 12 :

6. que'eu anc non l'aic en poder  
 et en car non l'aic C  
 ni ancar no l'ac D<sup>a</sup>IK+R  
 qu'ieu anc no l'agui L  
 q'eu anc no-m agitz a<sup>1</sup>

10. cum so que'om vai deziran  
 cum so qu'om plus CD<sup>a</sup>IK  
 com so que pus R  
 com fai cho q'ieu vauc L  
*omisit a<sup>1</sup>*

12. cum so que'om non pot aver  
 cum aquo qu'om CD<sup>a</sup>  
 cum aso q'om IK  
 com aco c'om R  
 com fai cho q'ieu L  
*omisit a<sup>1</sup>*

S'il est difficile dans le premier cas d'imaginer des solutions meilleures<sup>25</sup>, le cas des v. 10 et 12, qui doivent être considérés dans leur ensemble, mérite une réflexion plus approfondie. Le texte établi par Tortoreto, qui accueille avec une petite variante la proposition de Perugi (1978, I, 27)<sup>26</sup> instaure entre les premières parties des deux vers une symétrie évidente, toutefois refusée par la tradition manuscrite, à l'exception du ms. L qui propose une formule très personnelle par rapport aux autres témoins<sup>27</sup>. Dans son compte-rendu de l'édition de Luciano Rossi<sup>28</sup>, Pietro Beltrami propose une nouvelle interprétation qui pourrait confirmer la nécessité d'une symétrie entre les

<sup>24</sup> Voir par exemple *Girart de Roussillon*, 5211 : « e vait ferir Seigin, que no-i mes fail », qui est la leçon d'un seul manuscrit sur trois ; les deux autres n'ont pas compris la leçon « mes fail » et ont modifié le deuxième hémistiche en proposant les variantes banales « que pas ne fail » et « que no lhi fail ».

<sup>25</sup> La reconstruction proposée par Perugi (1978, I, 313) est également acceptée par Luciano Rossi.

<sup>26</sup> Perugi préfère pour le v. 10 la leçon « cum so que eu-m vau deziran ».

<sup>27</sup> La leçon de L semble dériver d'une initiative directe de son copiste : le verbe « fai » pourrait être une reprise du v. 11 (« ni tal enveja non fai res »). Le ms. a<sup>1</sup> ne transcrit pas les v. 10-12 en les remplaçant par des points de suspension pour nous prévenir qu'il s'agit d'une opération volontaire et non pas d'une faute mécanique. Cette attitude nous confirme que le texte de ces vers devait être problématique déjà dans le modèle et probablement dans l'archétype.

<sup>28</sup> Beltrami (2011, 12-13). Rossi accepte le hiatus au v. 12 mais pas au v. 10, pour lequel il revient à la leçon de CD<sup>a</sup>IK avec « plus ». Jeanroy et Wolf / Rosenstein optent par contre pour la leçon de L.

deux vers. Si l'on en revient à interpréter le verbe « convertir » du v. 9 (« ni res tan greu no-s convertis ») dans son sens propre de “changer”, le passage signifierait alors qu'il est impossible de changer l'objet de son propre désir, et il s'agirait avec toute probabilité de la première formulation de la règle courtoise interdisant au troubadour de changer de dame, et en fait cette pétition de fidélité pourvue d'une justification existentielle et « philosophique » s'adapte bien aux premiers troubadours. Mais dans ce cas il serait difficile d'accepter la leçon « plus » du v. 10 (bien qu'elle soit attestée de manière presque unanime par les mss. CD<sup>a</sup>IK+R), parce que le passage ne parlerait pas de la difficulté d'obtenir ce qu'on désire le plus, mais de l'impossibilité de changer l'objet du désir, et la symétrie des deux vers deviendrait presque une nécessité<sup>29</sup>.

Mais la reconstruction d'un hiatus n'est pas toujours la seule hypothèse possible ; on peut trouver dans la tradition d'autres facteurs dynamiques qui ne sont pas strictement prosodiques, ni lexicaux d'ailleurs, mais plutôt morphologiques ou syntaxiques. C'est le cas par exemple du v. 19 du texte de Cercamon :

19. Tot la gensor que anc hom vis  
 Tota la genser (gensor R) qu'anc hom vis CR+D<sup>a</sup>  
 Tot la genser que<sup>h</sup>anc hom vis IK

Malheureusement, le vers n'est pas attesté par La<sup>1</sup> à cause d'un « saut du même au même », et les éditeurs italiens ont probablement raison de préférer la leçon de IK qui prévoit une double 'lectio difficilior' avec un hiatus « que anc » et l'emploi de « tot » avec fonction adverbiale<sup>30</sup>. Mais pourquoi normaliser le texte au niveau morphologique en accueillant de manière automatique le cas régime « gensor » attesté par le seul ms. R sans même vérifier si le cas sujet pourrait être admissible dans ce type de construction ? De fait, non seulement l'alternance cas sujet / cas régime de cet imparisyllabe est admise dans d'autres cas<sup>31</sup>, mais en plus l'emploi du cas sujet à la place du cas régime au début d'un syntagme paraît être un trait distinctif du style de Cercamon<sup>32</sup>. Il est donc préférable d'accepter dans son intégralité la leçon de IK.

<sup>29</sup> Dans ce cas, on pourrait traduire : « il n'y a rien de plus difficile que de changer l'objet de son propre désir, et il n'y a rien que l'on ne puisse désirer plus que ce qu'on ne peut pas avoir ».

<sup>30</sup> Tortoreto (1981, 83). Le choix de Tortoreto est partagé par Rossi, mais pas par Wolf / Rosenstein qui accueillent la leçon de CD<sup>a</sup> déjà proposée précédemment par Jeanroy.

<sup>31</sup> Voir par exemple Bernart de Ventadorn *BdT* 70.12, 16 : « que genser cors no crei qu'el mon se mire » ; Daude de Pradas *BdT* 65.3, 41-42 : « genser am, al mieu semblan, | qu'anc fos ni er de nullas gens » ; *BdT* 461.3, 1-3 : « Ab la genser que sia | et ab la milhs abida | mi colguy l'autre dia ». Seulement dans le premier cas on pourrait avoir quelques doutes, si l'on interprète « se mire » au sens réflexif, ce qui n'est pas du tout sûr parce que l'interprétation impersonnelle me paraît de loin la plus probable. Dans les autres exemples, l'emploi de « genser » en fonction de cas régime ne peut pas être mis en question.

<sup>32</sup> Il s'agit sans doute d'une sorte d'anacoluthie expressive pour mettre en évidence et en première position un mot qui d'après l'« ordo naturalis » serait relégué dans une position secondaire. Voir en particulier *BdT* 112.3a, 9-10 : « que Pretz e Joy e tot quant es, e mays, | n'auran aisselh qu'en seran poderos » (mais tous les manuscrits ont « Jois ») et en partie 25-26 : « Cist

La tendance diffuse à la normalisation morphologique a créé dans le temps l'illusion d'une norme grammaticale inébranlable respectée de manière féroce par les troubadours, mais à la lumière des dernières études et des nombreuses transgressions présentes dans la tradition manuscrite, il est temps de revoir cette pétition de principe quelque peu idéologique et intransigeante, et d'assumer une attitude plus indulgente envers certaines « transgressions », surtout là où l'on peut mettre en évidence une tentative rhétorique d'augmenter le coefficient expressif de l'écriture<sup>33</sup>.

Dans d'autres cas le phénomène de la diffraction peut dériver de formes lexicales mal comprises, comme cela a bien été mis en évidence par Perugi dans les travaux que j'ai évoqués en précédence<sup>34</sup>. Un exemple excellent nous est fourni par le v. 40 :

40. o-m torn dereire o enan  
 o-m torn atras o vauc enan CR  
 o-m torn dereire o enan D<sup>a</sup>IK  
 o-m gaba derers o denan La<sup>1</sup>

La tripartition de la tradition nous offre des indications utiles pour la reconstruction de la probable leçon originelle. L'interprétation des mss. CR est sans doute celle qui donne l'impression d'être la plus claire, mais c'est aussi la plus banale, parce qu'elle remplace « dereire » par « atras », une modification qui trahit l'influence d'une formule marcabrunienne bien connue et banalise l'intention de l'auteur en introduisant un deuxième verbe (« vauc ») et en réduisant le vers à l'idée commune de la confusion amoureuse qui fait avancer ou reculer sans raison apparente<sup>35</sup>. La leçon qui donne le sens le plus satisfaisant est encore une fois celle de La<sup>1</sup>, acceptée par tous les éditeurs à l'exception de Tortoreto qui retient la leçon de D<sup>a</sup>IK, mais le verbe « gabar » a l'aspect d'une glose banalisante d'un autre verbe plus rare et mal compris par les copistes. Ce verbe pourrait être le même « tornar » proposé par les autres témoins, qui le reconduisent toutefois à son sens le plus banal et commun de « tourner ». Le dictionnaire de Levy se réfère au vers de Cercamon, selon la leçon de D<sup>a</sup>IK, en attribuant à l'expression le sens de «schädigen oder fördern» qui en effet s'adapte bien au

sirven fals fan a pluzors gequir | Pretz e Joven e lonhar ad estros » (ici c'est seulement le ms. D qui a « Jovenz »).

<sup>33</sup> Le même problème d'application forcée d'une règle qui semble établie par les éditeurs plutôt que par les auteurs et les copistes est évident dans le traitement des 'tornadas' de la chanson de Cercamon, que tous les éditeurs et un bon nombre de commentateurs reportent dans un ordre qui n'est attesté par aucun manuscrit pour laisser en position finale le nom du troubadour, alors que la « signature » de l'auteur se trouve souvent à l'intérieur de la pièce. Mais le problème philologique soulevé par la dernière strophe et par les 'tornadas' est trop complexe pour qu'on puisse le traiter ici. Le même problème touche d'ailleurs une autre chanson de Cercamon (*BdT* 112.3a). Je renvoie pour l'instant aux prises de position des savants et je me réserve d'y revenir dans une autre contribution. Voir Mölk (1982, 13-14); Meliga (2001, 258 et n. 35); Billy (2010, 520); Tortoreto (2010, 199-201); Beltrami (2011, 19-21); Rossi (2011, 359-361).

<sup>34</sup> Voir les n. 14 et 15.

<sup>35</sup> Voir par exemple Gaucelm Faidit *BdT* 167.35, 8: « e torn atras quand cuich anar enan ».

contexte, surtout si on pouvait considérer « tornar » à la troisième personne singulière du présent en en faisant une sorte de synonyme de « gabar », dans le sens de « tourner et retourner à son plaisir », c'est-à-dire « faire de quelqu'un ce qu'on veut » ou « se prendre jeu de quelqu'un » ; cela exprimerait l'idée du pouvoir total de la dame et de la soumission de l'auteur à son plaisir, ce qui est d'ailleurs le sens exprimé par toute la strophe. On pourrait donc proposer de reconstruire ce vers selon la leçon « o-m torna derers o denan »<sup>36</sup>. D'ailleurs, l'emploi du verbe « tornar » dans un sens peu commun semble être systématique chez Cercamon et correspondre donc à son 'usus scribendi', comme on peut le voir dans *BdT* 112.3a, 21 : « e van dizen qu'Amors torn' en biays », où le verbe « tornar » est attesté uniquement par le ms. a<sup>1</sup>, alors que les autres témoins ont les variantes « van » (D), « va » (IK), « vay » (AC), qui constituent en outre une répétition désagréable à l'intérieur du vers<sup>37</sup>. Mais une preuve encore plus efficace de l'emploi particulier de « tornar » de la part de Cercamon se trouve au v. 47 de la chanson qui fait l'objet de notre analyse, où la leçon acceptée par les éditeurs « que tornat m'a en tal deves » de La<sup>1</sup> s'oppose à la variante très banale « qe m'a mort e no sai per qu'es », qui ne fait que répéter le contenu du v. 45 dont on parlera plus loin ; encore une fois le verbe « tornar » peut prendre ici le sens de « obliger, contraindre », très proche de celui que j'ai suggéré pour le v. 40. On est évidemment en présence d'une série d'escamotages de la part de la majorité des témoins manuscrits qui visent dans tous les cas un même verbe utilisé d'une manière peu commune ; la sérialité du phénomène, combinée à l'unicité du lexème glosé qui permet de relever un trait de l'«usus scribendi» de l'auteur, me paraît une preuve particulièrement solide de la solution proposée.

Comme nous l'avons vu, le cas de figure de la reconstruction d'un archétype hypométrique peut fonctionner très bien, à condition qu'on ne se fixe pas uniquement sur l'hypothèse d'un hiatus originel : parfois, les facteurs dynamiques peuvent appartenir à des catégories qui n'ont pas encore été suffisamment explorées. Prenons par exemple le cas du v. 22 :

22. de lai on ylh es si resplan  
lai on ilh es aissi r. CR

<sup>36</sup> Une solution de ce type est suggérée aussi par Beltrami (2011, 21). Pour la signification de « tornar » voir Lv VIII, 300 et suivants, surtout au n° 4 ; au n° 18, Levy évoque Giraut de Bornéill *BdT* 242.6, 24 : « ja ses vergonha-lh torn denan », en attribuant à l'expression le sens également intéressant de « vor jemand treten ». Pour la forme « derers », assez rare pour « deriers », voir par exemple *Girart de Roussillon*, 329-330 : « aico qu'il velt enanz, <tornaz derers. | De ces mullers degraz parlar premers!> ». Il faut remarquer que Tortoreto dans son édition traduit bien le verbe « tornar » comme s'il s'agissait d'une troisième personne du présent de l'indicatif, mais la forme « torn » ne peut pas l'être, et on ne peut pas penser dans ce cas à un emploi du subjonctif.

<sup>37</sup> La leçon de a<sup>1</sup> est confirmée encore une fois par Gaucelm Faidit (*BdT* 167.49, 12 : « ill vaun dizen c'Amors torn' en biays »). On peut trouver d'ailleurs la même réaction des copistes à cet emploi du verbe « tornar » par exemple dans Peire Cardenal *BdT* 335.41, 9 : « e-l drech tornon en biays » (« volvon » dans le ms. D).

lai on ill es aqui r. D<sup>a</sup>IK  
 de lai on es si r. (-1) L  
 de lai on ilh es si r. a<sup>1</sup>

Ici, on peut facilement repérer les traits typiques d'un archétype hypométrique, les fonctions de dilatation du vers étant remplies d'un côté par la préposition « de » (La<sup>1</sup>) et de l'autre par l'ajout du préfixe « a » (« aissi » CR, « aqui » D<sup>a</sup>IK)<sup>38</sup>. Les éditeurs se contentent de la leçon de La<sup>1</sup>, tandis que Perugi propose la solution « lay on ilh es a si, resplan »<sup>39</sup>, mais pour ce faire il accepte la forme « a » qui est avec toute probabilité un des fonctifs dilatatoires du vers utilisés par la tradition. Il est possible de suggérer une autre solution si l'on imagine que l'original devait avoir une séquence de deux syllabes identiques, mais avec fonctions différentes, que le copiste de l'archétype aurait traité comme une faute de répétition, en éliminant une des deux syllabes avec le résultat de transmettre un texte hypométrique. Une solution possible serait la reconstruction d'un démonstratif d'identité, qui accompagne souvent les pronoms personnels, pour obtenir une leçon « lai on ilh eis'es si resplan »<sup>40</sup>.

Dans ce cas aussi il est important de relever que la solution proposée s'adapte également à d'autres exemples de diffraction analogues en formant de cette manière un nouveau système dans lequel on pourrait peut-être intégrer d'autres cas en analysant l'apparat critique des éditions. Moi-même j'ai déjà proposé une solution similaire pour un vers du troubadour Arnaut de Marueilh :

*BdT* 30.17, 14: sobre-ls melhors es eissausatz e ders  
 es (et S) eissausatz e ders (es ers M) CDEIKMRS  
 eissausatz et aders A  
 es auzat ededers U  
 eissausat (epausat N) et ers (-1) NOQc

Dans ce cas, l'archétype hypométrique serait conservé par les mss. NOQc. L'éditeur Johnston<sup>41</sup> accepte la leçon 'facilior' proposée par la majorité des manuscrits, bien qu'avec quelques variantes intéressantes, mais l'existence d'un problème syllabique dans l'archétype semble confirmée par les mss. A et U, qui donnent l'impression de partir d'un texte très proche de celui de NOQc, tout en intégrant la syllabe manquante par l'ajout d'un préfixe « a » (A) ou d'une préposition « de » (U), précisément comme le fait la tradition manuscrite du vers de Cercamon que j'ai analysé.

<sup>38</sup> En réalité la leçon de L reste hypométrique à cause de l'absence du pronom personnel « ilh », mais il s'agit selon toute probabilité d'une faute mécanique isolée du copiste.

<sup>39</sup> Perugi (1978, I, 523).

<sup>40</sup> Voir Jensen (1994, § 307). Il faut tenir compte du fait que le démonstratif d'identité peut se trouver parfois dans la forme « es/esa », qui le rendrait parfaitement identique à la graphie du verbe suivant. Il s'agit évidemment dans ce cas d'une pure hypothèse, même si la nature de la diffraction semble suggérer une solution de ce type. Personnellement, si je devais proposer une solution conservatrice, je me tiendrais plutôt à la leçon de CR, puisque l'assonance « es aissi » permettrait plus facilement la chute d'une syllabe, qui aurait été intégrée dans le modèle de La<sup>1</sup> par l'ajout 'facilior' de la préposition « de ».

<sup>41</sup> Johnston (1935).

Pour ce vers d'Arnaut de Marueilh, j'avais proposé une solution «sobre·ls meillors es es auzatz es ers», où la double conjonction «es»<sup>42</sup> assume une fonction de corrélation introduisant les deux verbes<sup>43</sup>.

Dans d'autres situations, la reconstruction d'un possible texte originel à partir d'un archétype hypométrique peut s'appuyer sur les liens intertextuels qui existent souvent dans les textes des troubadours. Il est impossible de ne pas remarquer la connexion qui existe entre le v. 33 de Cercamon («quar de s'amor no suy devis») et Jaufré Rudel *BdT* 262.2, 20 («e per aisso no·n sui devis»), d'autant plus que les deux passages se réfèrent à la même situation d'incertitude et d'instabilité amoureuse. Mais une fois ce lien établi, il serait peut-être possible de l'exploiter également pour le v. 34 de Cercamon :

34. ni no sai si l'aurai ni quan  
ni no say quen aurai o quan CR  
ni no sai que n'aurai ni can D<sup>a</sup>IK  
no sai si ja l'auraj ni qan L  
ni ja l'aurai ni can (-2) a<sup>1</sup>.

Ici, Tortoreto propose une solution hybride en acceptant la première partie de la leçon de CR+D<sup>a</sup>IK et la seconde partie de la leçon de La<sup>1</sup>, mais la présence des formes de dilatation «ni» (CR+D<sup>a</sup>IK) et «ja» (La<sup>1</sup>) ferait penser encore une fois à un archétype hypométrique, et dans ce cas la tentation est forte de proposer une solution à partir de la leçon «l'aurai (laurai)» de La<sup>1</sup>. Il suffirait en fait d'imaginer une petite distraction du copiste, qui n'aurait pas lu correctement la graphie abrégée «laurai» du modèle, pour reconstruire une leçon «no sai si la v(er)rai ni quan»<sup>44</sup> très proche de Jaufré Rudel *BdT* 262.2, 17 («mas no sai quoras la veirai»), d'autant plus que les deux vers partagent l'expression verbale «no sai» et la présence d'un adverbe temporel («quan», «quoras»).

Mais le problème des liens intertextuels et des imitations réciproques entre les divers troubadours est très délicat. Les auteurs médiévaux apprécient particulièrement ce genre de suggestions, qu'il s'agisse de rendre un hommage aux autres auteurs ou de vouloir les parodier. Mais pouvoir distinguer les imitations qui relèvent de la propre volonté des auteurs ou de celle de copistes cultivés et connaissant parfaitement la lyrique troubadouresque relève de la gageure. On constate en général, dans le premier cas, que les renvois sont placés de manière indirecte ou variée afin de mieux exprimer l'habileté rhétorique des auteurs, tandis que dans le second cas, l'imitation

<sup>42</sup> Graphie particulière pour *ez*, attesté dans ce cas par le ms. M.

<sup>43</sup> Voir Barbieri (2006, 517 et n. 45). Pour l'emploi corrélatif de la conjonction «et», voir Jensen (1994, § 731).

<sup>44</sup> La graphie «verrai» pour le futur du verbe «vezer» est rare mais attestée ; voir par exemple *Girart de Roussillon*, v. 292, 2096, 8355, 8717. La même idée est exprimée par Cercamon dans la chanson *BdT* 112.3, 29-32 : «Entre joi remaing et ira | ades qant de leis mi partis, | q'anc pois no la vi q'ela·m dis | qe si ames mi amera».

est très souvent plate et dépourvue de toute originalité<sup>45</sup>. Toutefois, il est parfois fort difficile de démêler certaines situations et de trancher de manière définitive, mais dans certains cas il est relativement aisé de démasquer les interventions des copistes. Tel est par exemple le cas du v. 3 de Cercamon :

3. e l'auzelh chanjan lor latís  
 chanjan L  
 chanton Ca<sup>1</sup>  
 chanta D<sup>a</sup>  
 chantan en (+1) IKR

La référence culturelle de ce vers est évidemment Guillaume de Poitiers, *BdT* 183.1, 1-4 : « Ab la dolchor del temps novel | foillo li bosc, e li aucel | chanton, chascus en lor lati, | segon lo vers del novel chan », mais dans le texte de Cercamon « chantar » est certainement une 'lectio faciliior' qui banalise l'excellent « chanjan », malgré le fait que cette dernière leçon soit attestée par le seul ms. L. En plus de la possible interférence mnémotique qui aurait trompé les copistes, le sens aussi nous aide à identifier la meilleure leçon. Si chez le comte de Poitiers la référence au chant des oiseaux est parfaitement intégrée dans la description d'un exorde printanier classique, dans le texte de Cercamon la saison annoncée est l'automne (ou l'hiver), et les trois premiers vers de la chanson décrivent les changements qui sont typiques de cette saison : le vent se refroidit et les feuilles tombent des arbres, donc même l'évocation du chant des oiseaux devrait contenir une référence à un changement qui annonce la saison froide. Le recours à l'observation des oiseaux pour deviner les phénomènes météorologiques est souvent évoqué dans la littérature classique, par exemple dans les *Géorgiques* de Virgile (I, 351-423), qui parle aussi du chant, mais dans ce cas pour annoncer la fin du mauvais temps<sup>46</sup>. Mais on pourrait également penser à une observation directe de la nature de la part du troubadour, faisant référence par exemple aux masses bruyantes d'oiseaux migrateurs de passage, typiques justement du début de l'automne.

Il est également important de remarquer que quelques copistes se révèlent trop sensibles à l'exploitation de citations déjà perfectionnées par d'autres troubadours. Dans ce cas, il faudra être particulièrement prudent avant d'accepter une leçon qui renvoie au texte d'un autre troubadour, à plus forte raison si cette leçon comporte une banalisation rhétorique ou formelle du texte. Un exemple particulièrement évident de ce procédé nous est offert au v. 1 par la variante « aura dolzana » de D<sup>a</sup> qui provoque une hypermétrique (les autres témoins ont « l'aura doussa » ou « la dous'aura »); cette variante erronée aura sans doute été provoquée par l'influence mnémotique

<sup>45</sup> On peut ajouter que très souvent les interférences mnémotiques des copistes ont pour effet de banaliser le contenu du passage, comme on le verra bien dans l'exemple suivant.

<sup>46</sup> Ce thème est continué parfois dans la poésie moderne, par exemple dans la poésie « L'uccellino del freddo » du poète italien Giovanni Pascoli (dans le recueil *Canti di Castelvecchio*), dont on peut voir surtout les v. 1-4 : « Viene il freddo. Giri per dirlo | tu, sgricciolo, intorno le siepi ; | e sentire fai nel tuo zirlo | lo strido di gelo che crepi ».

d'autres formules analogues présentes dans la lyrique des troubadours<sup>47</sup>. Il nous faut donc, pour cette raison, prêter une attention très particulière aux choix du copiste de D, même si ce manuscrit présente une grande quantité de leçons intéressantes et « *difficiliores* ».

Au v. 6 (« *que eu anc non l'aic en poder* ») que j'ai déjà analysé plus haut<sup>48</sup>, ce sont les copistes de La<sup>1</sup> qui adoptent dans ce cas de diffraction des leçons qui sont très proches d'un vers de Bernart de Ventadorn (*BdT* 70.43, 17: « *anc non agui de me poder* »), mais en ce qui concerne le vers de Cercamon, « *agui* » ne peut pas être une bonne leçon, puisqu'il s'agit d'un fonctif dilatatoire permettant la correction d'un archétype hypométrique.

Au v. 13 (« *per una joia m'esbaudis* »), la variante « *pero d'un joi m'en esjauzis* » de CR+D<sup>a</sup>IK, qui provoque d'ailleurs une rime identique avec le v. 49 (« *Totz cossiros, m'en esjauzis* »), pourrait s'expliquer par l'interférence de Guillaume de Poitiers *BdT* 183.11, 5-6: « *ben deu chascus lo joi jauzir | don es jauzens* » ou de Jaufre Rudel *BdT* 262.4, 6-7: « *qu'en un petit de joi m'estau | don nulhs deportz no-m pot jauzir* » et de tous les autres troubadours qui ont relancé le succès du jeu étymologique à partir de la racine de « *joi / jauzir* ».

Au v. 40 (« *o-m torn dereire o enan* »), pour lequel j'ai proposé la solution « *o-m torna derers o denan* », la leçon de CR (« *o-m torn atras o vauc enan* ») accentue l'allure marcabrunienne du passage en introduisant l'adverbe « *atras* » qui est particulièrement fréquent chez le troubadour gascon<sup>49</sup>.

Finalement, au v. 47 (« *que tornat m'a en tal debes* »), la leçon de CD<sup>a</sup>IKR (« *qe m'a mort e no sai per qu'es* ») est décevante parce qu'elle ne fait que répliquer le contenu du v. 45, mais elle peut s'expliquer encore une fois par une interférence littéraire des vers d'autres troubadours<sup>50</sup>.

J'avais, au début de cette contribution, écrit qu'il n'était guère possible d'avoir recours à la méthode de Lachmann pour reconstruire le texte originel ; mais, dans la tradition de cette chanson, il n'existe pas non plus un « bon manuscrit ». Les mss. La<sup>1</sup> comportent d'excellentes leçons, mais on ne peut guère leur accorder une confiance aveugle : ils sont parfois grossièrement fautifs et leurs copistes ont souvent une fâcheuse tendance à modifier librement le texte en insérant notamment des interférences mnémoniques d'autres textes de troubadours<sup>51</sup>. Quant aux autres chanson-

<sup>47</sup> Voir par exemple Marcabru *BdT* 293.42, 1 ; Bernart Marti *BdT* 63.1, 5 ; Arnaut de Tintignac *BdT* 34.3, 1 ; Elias Cairel *BdT* 133.10, 1.

<sup>48</sup> Voir *supra*, p. 19.

<sup>49</sup> Voir par exemple Marcabru *BdT* 293.22, 16 : « *e-ls Sarrazis tornar atras* » et *BdT* 293.35, 44 : « *E tornatz los garsos atras* ».

<sup>50</sup> Voir par exemple Aimeric de Peguilhan *BdT* 10.47, 13 : « *Non sai per que m'auci ni-m vol decebre* » et Peire d'Alvernhe *BdT* 323.4, 38 : « *que m'a mort e non sai per que* ».

<sup>51</sup> Il faut reconnaître tout de même que la découverte du chansonnier a<sup>1</sup> en 1898 a complètement changé notre connaissance de Cercamon en apportant de nouveaux textes et de nouvelles

niers, ils attestent la « vulgate » tardive de la lyrique des troubadours porteuse d'une leçon rassurante, mais souvent fort banale. Généralement, ils nous offrent l'avantage de la lisibilité, mais au prix de la perte de la dimension originelle de la langue des troubadours.

Devant une telle situation, que nous faut-il faire ? Il est évident que l'éditeur doit prendre quelques risques s'il ne veut pas se contenter d'imprimer de manière acritique deux rédactions différentes mais également éloignées de la leçon originelle, et nous avons vu que l'analyse des cas de diffraction peut fournir quelques indications intéressantes sur l'état originel du texte. Ceci dit, tout éditeur de lyrique occitane n'ignore pas qu'à la fin de son travail il ne peut qu'aboutir à un texte hypothétique, pour reprendre la fameuse phrase de Contini selon laquelle toute édition critique est une « hypothèse de travail »<sup>52</sup> provisoire et destinée à se perfectionner. Il est en effet impossible de parvenir au même degré de certitude pour toutes les interventions proposées. C'est justement pour cette raison que chaque petite conquête textuelle raisonnablement fondée forme une nouvelle étape vers la restitution de l'art des troubadours et mérite d'être reconnue comme telle, même si d'autres zones du même texte demeurent inévitablement incertaines et obscures.

Luca BARBIERI

### Références bibliographiques

- Barbieri, Luca, 2006. « *Tertium non datur?* Alcune riflessioni sulla <terza tradizione> manoscritta della lirica trobadorica », *Studi medievali* 47, 497-548.
- Bédier, Joseph, 1928. « La tradition manuscrite du *Lai de l'Ombre* : réflexion sur l'art d'éditer les anciens textes », *R* 54, 161-198 et 321-356.
- Beltrami, Pietro G., 2011. « Cercamon <trovatore antico> : problemi e proposte (a proposito di una nuova edizione) », *R* 129, 1-22.
- Billy, Dominique, 2010. Compte-rendu de l'édition Rossi (2009), *RLaR* 114, 512-522.
- Contini, Gianfranco, 1939. « Ricordo di Joseph Bédier », *Letteratura* 3, 145-152, maintenant dans Contini (1974, 358-371).
- Contini, Gianfranco, 1970. « La <vita> française <di sant'Alessio> e l'arte di pubblicare i testi antichi », in Contini (1986, 67-97).
- Contini, Gianfranco, 1974. *Esercizi di lettura sopra autori contemporanei con un'appendice su testi non contemporanei – Nuova edizione aumentata di « Un anno di letteratura »*, Torino, Einaudi.
- Contini, Gianfranco, 1977. « Filologia », in Contini (1986, 3-66).

versions des textes déjà connus. Son mérite principal dans le cas de la chanson *Quant l'aura doussa s'amarzis* est celui de confirmer très souvent la leçon particulière de L en donnant plus de force à son témoignage.

<sup>52</sup> Contini (1939, 369).

- Contini, Gianfranco, 1986. *Breviario d'ecdotica*, Milano / Napoli, Ricciardi.
- Dejeanne, Jean-Marie-Lucien, 1905. «Le troubadour Cercamon», *Annales du Midi* 17, 27-62.
- Frank, István, 1955. «De l'art d'éditer les textes lyriques», in: *Recueil de Travaux offert à M. Clovis Brunel*, Paris, Société de l'École des Chartes, I, 463-475.
- Gröber, Gustav, 1877. «Die Liedersammlungen der Troubadours», *Romanische Studien* 2, 337-670.
- Jeanroy, Alfred (ed.), 1922. *Les poésies de Cercamon*, Paris, Champion.
- Jensen, Frede, 1994. *Syntaxe de l'ancien occitan*, Tübingen, Niemeyer.
- Johnston, Ronald C. (ed.), 1935. *Les poésies lyriques du troubadour Arnaut de Mareuil*, Paris, Champion.
- Mahn, Carl A. F., 1859. «Der Troubadour Cercamon», *Jahrbuch für romanische und englische Literatur* 1, 83-100.
- Meliga, Walter, 2001. «Intavolare». *Tavole di canzonieri romanzi* (serie coordinata da Anna Ferrari), I, *Canzonieri provenzali*, 2, Paris, Bibliothèque nationale de France, I (fr. 854), K (fr. 12473), Modena, Mucchi.
- Meneghetti, Maria Luisa, 1991. «De l'art d'éditer Jaufré Rudel», *Cahiers de civilisation médiévale* 34, 167-175.
- Mölk, Ulrich, 1982. «Deux remarques sur la *tornada*», *Metrica* 3, 3-14.
- Perugi, Maurizio (ed.), 1978. *Le canzoni di Arnaut Daniel*, Milano / Napoli, Ricciardi, 2 vol.
- Perugi, Maurizio, 1990. «Modelli critico-testuali applicabili a un lessico dei trovatori del periodo classico (LTC)», *Studi medievali* 31, 481-544.
- Perugi, Maurizio, 1995. *Saggi di linguistica trovadorica. Saggi su Girart de Roussillon, Marcabruno, Bernart de Ventadorn, Raimbaut d'Aurenga, Arnaut Daniel e sull'uso letterario di oc e oil nel trecento italiano*, Tübingen, Stauffenburg.
- Perugi, Maurizio, 1997. «Linguistica e *trobar clus*», *Studi medievali* 38, 341-375.
- Perugi, Maurizio (ed.), 2015. *Arnaut Daniel, Canzoni*, Firenze, Edizioni del Galluzzo.
- Pickens, Rupert T. (ed.), 1978. *The Songs of Jaufré Rudel*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies.
- Rossi, Luciano (ed.), 2009. *Cercamon, Œuvre poétique*, Paris, Champion.
- Rossi, Luciano, 2011. «Per Cercamon e i più antichi trovatori», *CN* 71, 335-361.
- Segre, Cesare, 1979. «Critica testuale, teoria degli insiemi e diasistema», in *id.*, *Semiotica filologica. Testo e modelli culturali*, Torino, Einaudi, 53-70.
- Segre, Cesare, 1991. «Metodologia dell'edizione dei testi», in *id.*, *Due lezioni di ecdotica*, Pisa, Scuola Normale Superiore, 7-32.
- Squillaciotti, Paolo (ed.), 1999. *Le poesie di Folchetto di Marsiglia*, Pisa, Pacini.
- Tortoreto, Valeria (ed.), 1981. *Il trovatore Cercamon*, Modena, Mucchi.
- Tortoreto, Valeria, 2010. *Compte-rendu de l'édition Rossi (2009)*, *CN* 70, 187-203.
- Vatteroni, Sergio, 2015. «L'edizione critica dei testi trobadorici oggi in Italia: una discussione», *CN* 75, 7-98.
- Wolf, George / Rosenstein, Roy (ed.), 1983. *The poetry of Cercamon and Jaufré Rudel*, New York / London, Garland.
- Zinelli, Fabio, 2003. «À propos d'une édition récente de Folquet de Marseille : réflexions sur l'art d'éditer les troubadours», *R* 121, 503-526.

## Leggere i dati codicologici. Appunti sul Canzoniere provenzale *U* (Firenze, BML Plut. 41.43)

Nel recente volume dedicato al Canzoniere provenzale *U* Stefano Resconi anticipa la datazione del codice alla fine del XIII secolo e propone una localizzazione «toscana centrale, forse fiorentina»<sup>1</sup>. Le sue proposte sono basate su solidi e convincenti argomenti di carattere sia paleografico (l'*expertise* della scrittura è dovuta a Teresa De Robertis) che linguistico.

A partire da questa nuova collocazione geografica e cronologica vorrei qui provare ad interpretare alcuni dati codicologici e paleografici di *U* (in qualche caso proposti dallo stesso Resconi) nel contesto della scrittura volgare nella Toscana della fine del XIII secolo. La ricerca è molto agevole grazie ai due volumi curati da Sandro Bertelli sui mss copiati entro il 1350 con testi letterari in volgare conservati alla Biblioteca Nazionale di Firenze (134 mss) e alla Biblioteca Medicea Laurenziana (109 mss)<sup>2</sup>.

La domanda alla quale vorrei provare a rispondere è la seguente: il Canzoniere provenzale *U* condivide qualche peculiarità materiale con altri mss letterari in volgare copiati in Toscana entro la metà del XIV secolo?

Una serie di elementi (materia, fascicolazione, taglia, proporzione, impaginazione, tipologia della scrittura<sup>3</sup>) rientra nella 'normalità' trovandosi in *U*, come anche nella popolazione più rappresentata dal Corpus Bertelli (e dai mss. latini coevi). Colpisce invece la presenza in *U* di «rigatura eseguita ad inchiostro»<sup>4</sup> che si individua solo in 7 mss del CB (= 2,3 %):

BNCF B.R. 72	xiv metà	Firenze
BML Gadd. 39	xiv metà	Firenze
BML Gadd. 202	xiv p. quarto	Italia mer.
BNCF VIII. 1442 <sup>xx</sup>	xiv metà	Toscana

<sup>1</sup> Resconi (2014, 3-9 e 185-266, la citazione è a 265).

<sup>2</sup> Bertelli (2002) e Bertelli (2011): d'ora in poi indicherò con CB [= Corpus Bertelli] l'insieme dei mss schedati da Bertelli.

<sup>3</sup> Il ms è membranaceo (come il 75,00 % del CB); la pagina misura 225 × 160 mm con uno specchio di 168 × 80 mm; la taglia risulta di 385 mm (come il 65,75 % del CB); la proporzione tra altezza e larghezza equivale a 0,71 (come in 115 dei 251 mss del CB); è vergato in *littera textualis* (come il 55,06 % del CB).

<sup>4</sup> Resconi (2014, 5).

BNCF N.A. 234	xiv metà	Toscana
BNCF Pal. 643	xiv s. quarto	Toscana
BNCF B.R. 217	xiii ex	Toscana occ.

A questi codici se ne possono aggiungere altri 7 che presentano una rigatura mista (inchiostro, piombo e/o secco):

BNCF Land. F. 3	xiv s. quarto	Emil.
BML Ashb. 1178	xiv metà	Italia sett.
BNCF Tordi 156	xiv p. quarto	Toscana
BML Plut. 73.50	xiv s. quarto	Toscana
BNCF Pal. 703	xiv s. quarto	Toscana
BML Plut. 89. sup. 35	xiv metà	Italia sett.
BML Plut. 40.22	1355	Sassoferrato

Se restringiamo l'indagine ai soli mss copiati entro il primo quarto del xiv secolo e localizzati in Toscana, restano solo due mss:

BNCF Tordi 156	xiv p. quarto	Toscana
BNCF B.R. 217	xiii ex	Toscana occ.

Il ms. Tordi 156 è un codice cartaceo, in mercantesca, con la rigatura limitata al quadro di giustificazione e non sembra avere altri elementi di raccordo con il canzoniere *U*.

Il ms. Banco Rari 217 è invece assimilabile ad *U*, in primo luogo per quanto riguarda il suo contenuto, trattandosi del Canzoniere *P* della lirica italiana<sup>5</sup>. Inoltre i due codici sono caratterizzati da pagine molto simili quanto a formato, impaginazione, unità di rigatura:

1. Dimensioni: *U* 225 × 160, giustificazione 168 × 80; *P* 232 × 163, giustificazione 156 × 108.
2. Tipo di rigatura: due righe verticali entro le quali sono tracciate in *U* 32 e in *P* 33 righe orizzontali.
3. Unità di rigatura: *U* 5,41 mm; *P* 4,87 mm.

A questi si possono accostare ulteriori tratti osservati dalla De Robertis per *P*, che trovano riscontro in *U*:

<sup>5</sup> La descrizione di riferimento è quella di De Robertis (2001). La riproduzione fotografica è in Leonardi (2000). La presenza di rigatura ad inchiostro in un codice copiato entro il XIII secolo era stata riconosciuta come tratto peculiare di *P* da Teresa De Robertis che sottolineava (324) come « nel campo della produzione volgare [...] risulta preliminare poco praticato, addirittura raro » e rinviava al codice Pal. 643, come uno dei pochi codici rigato ad inchiostro con anche altri elementi comuni al canzoniere *P*. Il Pal. 643 è però datato da Bertelli al secondo quarto del xiv sec. e per questo non lo prenderò qui in considerazione: si veda la scheda n. 122 in Bertelli (2011). Sulla rigatura ad inchiostro in *P* e sulla sua rarità nei codici trecenteschi si veda anche l'ultimo lavoro di Bertelli (2015, 156-158).

- «pergamena [...] con modestissima differenza cromatica tra lato carne e lato pelo» (317);
- rigatura ad inchiostro «con risultati che sono diversi da pagina a pagina quanto a intensità del colore, integrità e pulizia dello schema» (323);
- «il tono dell'inchiostro si è fortemente indebolito e in diversi fogli la scrittura è come abrasa» (317), si vedano ad es. le cc. 3v-4r di *U*.

Guardando le pagine dei due codici risulta però immediatamente evidente anche la loro differenza: il canzoniere italiano è un prodotto di alto livello esecutivo per quanto riguarda decorazione e scrittura, cosa che non si può dire del canzoniere provenzale, ms. più ordinario, privo di miniature. In particolare, per quanto riguarda la scrittura, non si ritrovano in *U* le caratteristiche peculiari del copista di *P*, che utilizza una «*littera textualis* professionale, di modulo medio e di peso uniforme», con «netta distinzione tra corpi ed aste» e «frequenza d'uso della variante diritta di *d*»<sup>6</sup>. La scrittura del canzoniere provenzale è caratterizzata proprio dalla poca differenza tra corpo ed aste delle lettere, oltre che dall'assenza di sovrapposizione delle curve<sup>7</sup>. Tratto comune ai due scribi è l'abitudine a non appoggiarsi «sul rigo di base [...] creando di fatto, al di sotto delle lettere o dei tratti brevi, una zona bianca in cui cominciano a svilupparsi i tratti discendenti delle lettere *ç, g, p, q, y* che poi proseguono oltre la riga base» (341). Ambedue i copisti, poi, abbreviano con due diversi compendi «a ricciolo e a ondina» le vibranti a seconda che queste si trovino in posizione preconsonantica o prevocalica<sup>8</sup>. A differenza che in *P*, in *U* come in molti dei codici presi ad esempio da Andrea Bocchi, «il tipo a ricciolo è usato solo in posizione preconsonantica, anche tra parole; all'opposto, il tipo a ondina viene usato sempre in posizione prevocalica e, in una minoranza di casi, anche davanti a consonante» (430). Si vedano alcuni esempi da *U*, del tipo a ricciolo in posizione preconsonantica:

17r afar me; 41r començar. Mas ...; 41v laudar. Non; 61r merze; 85v partir; 91r car sai; 100v gardamen; 106r pensar. Mostra; 139r noer honor;

e di quello a ondina sia in posizione prevocalica:

20v Trolla; 48v croi; 73v 101v prez; 133r mondra amors; 135r cobrar; 140v tra ire;

che preconsonantica:

93r verz; 99r vers; 101v torz; 37r perzo; 125v virtate.

Da uno spoglio veloce degli altri canzonieri copiati in Italia, risulta che mentre il tipo a ricciolo si trova normalmente usato (particolare il caso di *Q*, dove il ricciolo abbrevia anche *ra*, ad es. a c. 7v, *autra*); quello a ondina è presente solo nei toscani *F*, *P* (a cui si deve aggiungere *O*, ad es. a c. 37r *dreitura*).

<sup>6</sup> De Robertis (2001, 340).

<sup>7</sup> In proposito va però rilevato che il copista di *U* sembra essere in difficoltà a riempire la riga (ricordo che, a differenza di *P*, *U* è impaginato con i versi disposti uno sotto l'altro) e dunque tende a separare le lettere; in effetti quando si trova a scrivere versi più lunghi sembra più a suo agio e le lettere sono più vicine tra di loro anche se le curve non arrivano mai a sovrapporsi.

<sup>8</sup> Bocchi (2007).

Sulla base dei dati qui esposti, credo varrebbe la pena di iniziare a lavorare su un'ipotesi secondo la quale il canzoniere provenzale *U* potrebbe essere stato prodotto nella stessa 'bottega' dove venne esemplato il canzoniere italiano *P*. Entrambi potrebbero essere stati copiati in Toscana (Firenze?), con elementi che riconducono alla zona occidentale (Pistoia per *P*); e il primo sarebbe un prodotto di livello più basso, come si evince dalla decorazione e dalla scrittura rispetto al 'fratello grande', rappresentante in piena regola del 'libro cortese'<sup>9</sup>.

Vorrei chiudere con due considerazioni metodologiche derivate dall'esperienza di questa breve ricerca. La prima è che gli ottimi strumenti prodotti negli ultimi anni nell'ambito della codicologia e della paleografia impongono ai filologi un uso 'intelligente' dei dati codicologici così come si fa con quelli linguistici e testuali. La seconda è che le utilissime ricerche sui primi codici della letteratura italiana andrebbero aperte e confrontate con quelle sui coevi mss romanzi, almeno per quanto riguarda i manoscritti copiati in Italia.

Maria CARERI

## Bibliografia

- Bertelli, Sandro, 2002. *I manoscritti della letteratura italiana delle Origini*. Firenze, Biblioteca Nazionale Centrale, Firenze, Edizioni del Galluzzo.
- Bertelli, Sandro, 2004. «Nota sul Canzoniere Provenzale *P* e sul Martelli 12», *Medioevo e Rinascimento* 18/n.s. XV, 369-375.
- Bertelli, Sandro, 2011. *I manoscritti della letteratura italiana delle Origini*. Firenze, Biblioteca Medicea Laurenziana, Firenze, Edizioni del Galluzzo.
- Bertelli, Sandro, 2015. «La tradizione grafica dei canzonieri della lirica italiana delle Origini», in: *Scriptoria e Biblioteche nel basso Medioevo (secoli XII-XV)*. Atti del LI Convegno storico internazionale (Todi, 12-15 ottobre 2014), Spoleto, CISAM, 151-177.
- Bocchi, Andrea, 2007. «Riccioli e ondine. L'abbreviazione per vibrante preconsonantica e prevo-calica nella gotica italiana dei secoli XIII e XIV», *Scriptorium* 61, 430-437.
- De Robertis, Teresa, 2001. «Descrizione e storia del canzoniere palatino», in: Leonardi, Lino (ed.), *I canzonieri della lirica italiana delle origini*. IV. *Studi Critici*, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 317-350.
- Leonardi, Lino (ed.), 2000. *I canzonieri della lirica italiana delle origini*. III. *Il Canzoniere Palatino*. Biblioteca Nazionale Centrale di Firenze, Banco Rari 217, ex Palatino 418, Firenze, Edizioni del Galluzzo.
- Resconi, Stefano, 2014. *Il canzoniere trobadorico U. Fonti, canone, stratigrafia linguistica*, Firenze, Edizioni del Galluzzo.

<sup>9</sup> Il caso sarebbe in parte confrontabile a quello del Canzoniere provenzale *P* nel quale inter-vengono tre mani che si ritrovano anche nel famoso codice Martelli 12, come dimostrato da Sandro Bertelli (che comprende *P* provenzale nel suo Corpus per la presenza del glossario provenzale-italiano); cf. Bertelli (2011, scheda n. 10), che riprende Bertelli (2004).

## La cosmologie du *Livre des propriétés des choses* en occitan, entre vers et prose, entre texte et image : une lecture de l'*Elucidari de las proprietatz de totas res naturals* et du *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaud

Les recherches sur la circulation du savoir encyclopédique entre Orient et Occident, que je mène à l'intérieur du projet *Speculum arabicum*<sup>1</sup>, m'ont conduit récemment à explorer l'espace culturel et linguistique occitan qui s'avère être un territoire particulièrement intéressant à plusieurs égards. En effet, l'Occitanie est un espace charnière entre le domaine d'oïl et la ville de Tolède qui représente, à cette époque, le principal centre d'irradiation culturelle grâce à la présence des traducteurs de textes arabes. La présence du *De proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais (dorénavant *DPR*) dans les territoires de langue d'oc est confirmée par l'existence de plusieurs manuscrits copiés dans la région (Loncke 2008, 185) ainsi que par sa traduction, l'*Elucidari de las proprietatz de totas res naturals* (dorénavant *Elucidari*). Ce texte, œuvre d'un auteur anonyme, est conservé dans un manuscrit unique : Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1029<sup>2</sup>. Il s'agit d'un codex richement illustré qui a été réalisé pour le célèbre Gaston Phébus (1331-1392), à savoir Gaston III, comte de Foix-Béarn (Ventura 2010, VIII).

À côté de l'*Elucidari*, qui est une traduction à proprement parler, il existe un autre ouvrage dont les liens de filiation avec le *DPR* sont avérés, bien que leur nature et leur ampleur restent à préciser. Il s'agit du *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaud, une œuvre qui semble avoir pris le parti de marier la tradition lyrique des troubadours à l'érudition des encyclopédistes<sup>3</sup>. Dans son opération de synthèse, l'auteur assume la posture de compilateur à l'égard des pièces lyriques – dont il reprend des extraits en

<sup>1</sup> Étude réalisée dans le cadre du projet « *Speculum arabicum*. Sources et ressources de l'encyclopédisme médiéval entre Orient et Occident » de l'UCL, financé par l'Action de recherche concertée (fédération Wallonie-Bruxelles). Je remercie Baudouin Van den Abeele, Godefroid de Callataÿ, Grégory Clesse, Omayra Herrero Soto, Sébastien Moureau et Florence Ninitte, membres du projet, pour leurs conseils avisés. Je remercie aussi Marianne Besseyre pour son expertise iconologique et Yan Greub pour son expertise linguistique.

<sup>2</sup> Pour la description du témoin, cf. Badia (2001). Dans la présente étude, toutes les citations tirées de l'*Elucidari* et les indications des feuillets se rapportent à ce manuscrit.

<sup>3</sup> Je renvoie à la définition proposée par Mary Franklin-Brown (2011, 389) : « his *Breviari* constituted an unprecedented attempt to wed the highly allusive and formally complex love poetry of the troubadours to the exhaustive but prosaic erudition of the encyclopedists, partly through direct quotations of the lyric ».

forme de citation, en indiquant souvent les noms des auteurs<sup>4</sup> – alors que la matière scientifique, elle, est soumise à un processus d'élaboration littéraire. Ce choix, qui peut sembler paradoxal, est lié aux contraintes de la forme choisie : le couplet d'octosyllabes à rime plate.

Dans la première partie de son traité, tenant sur quelque vingt-sept mille vers, Matfre Ermengaud présente la cosmologie, l'histoire biblique et la science naturelle comme des émanations de l'amour divin. Aux métaphores du miroir, du trésor ou de la fontaine, employées par les encyclopédistes de son époque, il préfère celle de l'arbre d'amour qui structure la Création ainsi que son ouvrage. Comme il a été suggéré (Durieux 1976), ce choix doit être mis en rapport avec l'*Arbre de la science* écrit en 1295 par Raymond Lulle.

La critique pense que Matfre Ermengaud est docteur en droit et on lui attribue aussi une solide formation en théologie (Botana 2004, 54). Ce qui apparaît avec clarté, c'est que l'auteur est actif dans un milieu culturel extraordinairement favorable. Le *Breviari* est conservé dans douze manuscrits complets et dans treize fragments (Brunel 1988, 177-183), ce qui témoigne d'une diffusion assez remarquable.

Dans une étude assez récente, Joëlle Ducos a souligné la richesse et la complexité de la section cosmologique du *Breviari*, qu'elle a mise en rapport avec une autre encyclopédie vernaculaire, le *Trésor* de Brunetto Latini, dont il existe une traduction occitane insérée dans un traité d'arpenteur (Ducos 2009, 493). Loin d'établir un rapport de filiation directe entre les deux textes, Joëlle Ducos a insisté sur leur vocation commune en mettant en relief un certain nombre d'analogies et de différences.

C'est à partir de cette étude que j'ai entrepris une nouvelle analyse du texte tout en étant convaincu que le *DPR* doit être considéré comme la source principale – mais non exclusive – utilisée par Matfre Ermengaud. Une comparaison avec l'*Elucidari* permet d'exclure que Matfre Ermengaud ait utilisé l'encyclopédie dans sa version occitane plutôt que dans sa version latine, car les choix lexicaux des deux auteurs sont souvent très différents. La lecture synoptique des deux textes s'avère néanmoins très intéressante car elle permet de mieux comprendre un certain nombre de choix, concernant la forme et le contenu, opérés par l'un et l'autre auteur, et de mieux évaluer les écarts par rapport à leur principale source latine commune.

Même si j'ai choisi de me concentrer sur une petite portion du texte et de cibler mon enquête sur la section cosmologique – comprenant aussi l'astrologie et l'astronomie – le travail de comparaison avec la source se heurte à une série de difficultés liées à la nature même de la diffusion de l'encyclopédie latine. En plus d'être particulièrement riche – trois cent dix-sept manuscrits ont été recensés en 2008 (Loncke 2008, 191-198) – la tradition manuscrite de cette encyclopédie est caractérisée par une « mouvance » tout à fait unique dans le genre encyclopédique. À la différence d'autres

<sup>4</sup> Pour l'identification des troubadours cités, cf. Richter (1976) et Nicholson (2008, 379). Cf. aussi Franklin-Brown (2011) qui aborde dans une perspective codicologique la question des identifications des sources et du marquage des contours.

textes similaires, comme par exemple le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais, le *DPR* circule dans des versions très différentes les unes des autres, tant du point de vue du texte lui-même – dans sa microstructure et dans sa macrostructure – que du point de vue des notes marginales moralisantes (Loncke 2008, 178). Pour la présente étude, faute d’avoir pu consulter les manuscrits copiés dans le sud de la France, j’utilise l’édition réalisée à Francfort en 1601 (réimpression 1964)<sup>5</sup>.

### 1. *En la propdana figura, en linhas et en sentura*. Cosmologie

Dans le *Breviari*, la section concernant la cosmologie s’ouvre au v. 3576 avec une rubrique, *De la natura del cel e del mon*, qui semble calquer l’intitulé du livre VIII du *DPR*. Comme c’est souvent le cas, dans l’encyclopédie cet intitulé varie en fonction des témoins. Si l’édition de Francfort propose *De proprietatibus mundi et corporibus coelestibus*, l’incunable de 1482 donne *De celo et mundo* alors que l’*Elucidari* propose *Del mon et dels corsses celestials* (fol. 105ra). Cet intitulé semble renvoyer à son tour au traité d’Aristote *De celo et mundo*, largement diffusé au Moyen Âge tant à travers la version commentée par Avicenne, qu’à travers les traductions latines de Gérard de Crémone (1114-1187), de Robert Grosseteste (1168-1253), de Michel Scot (1175-1232) et de Guillaume de Moerbeke (1215-1286)<sup>6</sup>.

Pour le livre 8, l’encyclopédie met à contribution un grand nombre de sources comprenant les philosophes anciens, Démocrite, Anaxagore, Platon et surtout Aristote, les auteurs de l’Antiquité tardive, Martianus Capella, Boèce, les encyclopédistes du haut Moyen Âge, Isidore, Bède et Raban Maur, les pères de l’Église, Augustin, Ambrose, Basile, Jean Damascène ainsi que Ptolémée et les astronomes et astrologues arabes Al-Farghānī, Abū Ma’shar et Messahala. Quant au *De celo et mundo* d’Aristote, Isabelle Draelants (2005, 65) pense que Barthélémy l’Anglais connaissait à la fois la traduction par Gérard de Crémone, le commentaire d’Avicenne et la traduction par Michel Scot.

Au niveau de la macrostructure, Matfre Ermengaud semble effectivement suivre le livre VIII du *DPR*. Il présente d’abord l’univers, le firmament et les étoiles, pour ensuite passer en revue les douze constellations du zodiaque et les sept planètes qui forment le système ptolémaïque. Le *Breviari d’Amor* reste très en surface par rapport à la masse de données fournies par l’encyclopédie. Cependant, la sélection des informations est loin d’être le fruit du hasard ou d’une lecture hâtive de la source.

<sup>5</sup> Toutes les citations sont tirées de cette édition. Malgré les nombreuses études qui ont été menées en marge de l’édition du *DPR* latin, les critiques n’ont toujours pas repéré le témoin qui a servi de base à l’auteur occitan de l’*Elucidari* (Ricketts 2014, 224), ni à Jean Corbechon, auteur de la traduction française (Veysseyre 2014). Pour le texte latin du *DPR*, une nouvelle édition du livre 8 est en cours de réalisation par Isabelle Draelants et Eduard Frunzeanu.

<sup>6</sup> La traduction de Gérard de Crémone, dite *Translatio vetus*, réalisée sur la base d’un texte arabe attribué à Yahyā ibn al-Bitrīq, a eu une diffusion importante comme en témoigne sa tradition manuscrite composée d’environ cent témoins. Elle fut utilisée dans les écoles jusqu’au début du XIII<sup>e</sup> siècle et a fait l’objet d’un grand nombre de commentaires (Musatti 2008).

Dans son ouverture, le livre VIII du *DPR* a essentiellement une orientation philosophique. Au premier chapitre, l'auteur énumère les différentes acceptions que prend le terme *mundus* (*mundus intellectus*, *mundus archetypus incorporeus*, *mundus sensibilis* etc.), il évoque ensuite les quatre éléments, la matière première, le rapport entre macrocosme et microcosme. En reprenant le *Timée* de Platon et surtout l'œuvre d'Aristote et du Pseudo-Aristote<sup>7</sup>, Barthélémy l'Anglais institue une série d'oppositions entre les éléments incorruptibles – à savoir la « matière première » ou *plen*, ainsi que le ciel, considéré par Aristote comme le cinquième élément – et les quatre éléments du monde sublunaire qui, eux, sont sujets à génération et corruption. Le ciel, éternel et incorruptible, est lui-même le moteur des phénomènes du monde sublunaire (*causam et principium generationis et corruptionis*).

L'*Elucidari* reflète cette première partie d'une façon assez fidèle mais on relève des écarts intéressants. Le deuxième chapitre est notamment divisé en plusieurs sous-parties. Sous la rubrique *De la natura del cels*, qui indique comme source *Aristotil*, le traducteur ne considère pas le ciel comme le cinquième élément, mais affirme que *cels, ditz propriament, no so elemens ni conpost de elemens*. L'opposition entre le ciel et la terre semble ainsi renforcée encore davantage. Là où les cieux sont *perpetuals*, les choses terrestres sont qualifiées de *generablas et corruptiblas* ainsi que de *materials et corrupablas* (105vb-106ra)<sup>8</sup>.

Matfre Ermengaud ne fait aucune mention de ce système d'oppositions entre le ciel et la terre. Bien au contraire, il s'efforce de brosser un portrait cosmique parfaitement harmonieux :

Dieus, de tot quant es vers paires,  
creaires e governaires,  
en cui totz poders es pleners,  
si cum totz-poderos obriers,  
creet e fetz lo cel e-l mon  
e totas las cauzas que-i son,  
e donet vigor natural  
a creatura corporal.  
Don corporals creatura  
sabchatz qu'a corss per natura  
e forma, don lo cels e-l mons  
quex es per natura redons. (v. 3576-3587)

L'univers décrit par Matfre Ermengaud est parfaitement stable et équilibré. Son regard sur la création suit une perspective « optimiste ». Les termes techniques sont rares et presque toujours positivement connotés. Matfre Ermengaud ne retient que quelques concepts basiques – la centralité de la terre et sa forme sphérique –

<sup>7</sup> Cf. Draelants (2011), Ventura (2012a, 72-73).

<sup>8</sup> Les adjectifs *corrompable* / *corruptible* sont attestés ailleurs en provençal au XIV<sup>e</sup> siècle (FEW 2/2, 1234a, s. v. *corrumper*), alors que la forme *generabla* connaît ici sa seule attestation (RN III, 458b, s. v. *generable*).

susceptibles de confirmer, d'une façon immédiate et intuitive, la perfection de Dieu, sa toute-puissance et son amour pour l'homme.

Pour ce qui est de la distinction entre les sphères célestes, que le *DPR* aborde à partir du deuxième chapitre, on note également des écarts entre les trois ouvrages. Le texte latin renvoie à la *Glose au Deutéronome* (10, 14), qui énumère les sept ciels visibles : *Septem sunt coeli, scilicet aereum, aethereum, olympeum, igneum, firmamentum, aqueum, empyreum coelum, scilicet Angelorum*<sup>9</sup>. Le restant du deuxième chapitre évoque les propriétés des quatre premiers alors que les trois derniers sont abordés aux chapitres suivants, selon cet ordre : *De coelo aqueo sive crystallino* (chapitre 3), *De coelo empyreo* (chap. 4), *De sphaera coeli*, à savoir le firmament (chap. 6). Le chapitre 5, quant à lui, est consacré à l'atmosphère et porte le titre *De Aethere*.

L'*Elucidari* ne retient pas la liste des sept ciels tirée de la *Glose* et propose une division différente qui intègre d'emblée les sept planètes du système ptolémaïque :

Le prumier cel entr'els vizibles et materials apelo cel empirey, le segon cel cristalli, le ters fermament. Après le fermament, qui es le cel estelat, so les cels de las set planetas : el prumier dels quals es la planeta dita Saturnus, el segon Jupiter, el ters Mars, el quart le sohelh, el quint Venus, el VI Mercuri, el VII la luna com declara la segent figura. (fol. 106va)

L'énumération est suivie d'une miniature présentant dix sphères concentriques situées autour de la terre. Sur les deux sphères les plus petites on lit seulement les initiales : *l* pour *luna* et *m* pour *Mercuri*, alors que les noms des autres, à partir de *Venus* sont notés en toutes lettres.

Par la suite, l'auteur de l'*Elucidari* opère une nouvelle organisation de la matière en adaptant son texte à la distinction qu'il a retenue. Après la miniature, il consacre trois chapitres aux trois sphères célestes extérieures : *Del cel empirey*, *Del cel cristalli* et *Del cel estelat*. C'est seulement par la suite qu'il revient sur la question de la nature des ciels et insère les considérations, dont j'ai parlé ci-dessus, à propos de leur altérité par rapport aux quatre éléments.

Matfre Ermengaud opère une sélection encore plus radicale. Il néglige complètement la liste des sphères célestes et se focalise d'emblée et exclusivement sur le firmament, ou ciel étoilé. Avant d'analyser ce passage, il faut noter que le *DPR* revient plusieurs fois sur la question du firmament et certaines séquences sont mêmes reprises mot à mot dans différents chapitres, ce qui par ailleurs n'est pas exceptionnel dans le cadre d'une compilation. Au deuxième chapitre, Barthélémy l'Anglais précise que le firmament tourne sans cesse autour d'un axe délimité par le pôle septentrional, ou arctique, et le pôle méridional, ou antarctique. Son mouvement est qualifié de *solidum et firmum*, ce qui explique son étymologie. Les sources évoquées dans ce

<sup>9</sup> Cf. Bourgain / Siri / Stutzmann (2015). Dans l'incunable de Erfurt-Gotha, accessible en ligne, le passage en question se trouve au fol. 194r marge de droite. En réalité la *Glose* renvoie à deux théories différentes : *Quidam dicunt tres esse celos : aereum, ethereum et sidereum. Nonnulli .vii. : primum aereum, secundum ethereum, tercius olimpium, quartum igneum, quindum firmamentum, sextum aqueum, septimum angelorum.*

chapitre sont le *De generatione et corruptione* d'Aristote, son commentaire par Averroès, et Raban Maur.

La question du mouvement sur l'axe délimité par les deux pôles est reprise au chapitre VI, intitulé *De sphaera coeli*. Cette fois-ci Barthélémy l'Anglais indique comme sources Isidore de Séville et l'astronome Al-Farghānī (*Alphraganum*), auteur du *Liber de scientie stellarum* ; il souligne que seulement le pôle arctique, ou boréal, est visible de la terre alors que le pôle antarctique reste caché. Finalement il précise que le cycle de rotation du firmament dure vingt-quatre heures<sup>10</sup> :

Sphaera itaque secundum Alphraganum est orbicularis superficies coelestis corporis, in quo fixae stellae continentur. Et haec sphaera duobus polis circumvoluitur, quorum unus est septentrionalis, qui nunquam nobis occidit, et dicitur polus arcticus, id est, borealis. Alter polus est antarcticus seu australis, qui nunquam a nobis videtur, vel propter nimiam a nobis elingationem, vel propter terrae interpositionem. Inter istos duos polos quasi inter duas mundi extremitates sphaera coeli volvitur et movetur, et cum ipsius motu stellae in eo sitae ab Oriente in Occidentem, et iterum ab Occidente in Orientem motu diurno et nocturno 24 horarum spacio circumferentur.

Le chapitre se poursuit sur une autre section tirée du même Al-Farghānī, qui revient sur la question des sphères célestes. Barthélémy l'Anglais définit l'axe central qui règle la rotation du firmament comme une ligne imaginaire (*linea intellectualis*) qui coupe la sphère de l'univers en deux parties. Il précise que la moitié d'une sphère céleste s'appelle hémisphère et conclut, en citant Macrobe, sur l'harmonie des sphères.

Au folio 108r, en bas de la colonne de gauche, le manuscrit de l'*Elucidari* présente un schéma astronomique où les différentes sphères célestes sont représentées en forme de cercles concentriques autour de la terre. Celle-ci est divisée en quatre sections. La sphère extérieure semble traversée à l'oblique, d'en haut à gauche jusqu'en bas à droite, par une ligne dont les deux extrémités visibles ont la forme de deux manivelles : deux anges les tournent en donnant ainsi l'impulsion au mouvement circulaire du firmament. Aux quatre coins du carré qui entoure le cercle sont marqués les quatre points cardinaux : *septentrio* et *miech jorn* en correspondance des deux manivelles, ainsi que *orient* et *occident*.

De son côté, Matfre Ermengaud offre un portrait du firmament très simplifié et non dépourvu de redondances :

E per natura es movens,  
senes dubte, le fermamens  
del cel, e-s vira tot entorn  
ses estancar ni nueg ni jorn ;  
e, si tot se mou ses pauzar,  
be-s pot fermamens apelar,  
quar gira-s tostems en .i. loc  
fermamen, qu'anc d'aqui no-s moc,  
e fermamen, senes mudar,

<sup>10</sup> Cette idée remonte à Jean Damascène et Bède le Vénérable (Duhem 1958, 36).

fai son cors aital quo deu far ;  
 tostems, en una manieira  
 fai son cors e sa carieira  
 d'Orien tro en Occiden,  
 e d'Occiden tro Orien. (v. 3596-3609)

Notre auteur insiste lourdement sur le fait que le mouvement du firmament est circulaire (*vira tot entorn*) et incessant (*ses estancar, ses pauzar, tostems, senes mudar, tostems*). La formule en chiasme, d'Orient en Occident et d'Occident en Orient, semble calquer celle du *DPR*, mais Matfre Ermengaud omet de préciser que la révolution se fait en l'espace de vingt-quatre heures.

En revanche, il retient l'étymologie en affirmant que le mouvement se fait *fermamen* dans le même lieu. Finalement il évoque les deux étoiles qui constituent les charnières (*pezilhars*)<sup>11</sup> de l'axe de rotation :

E gira s'en .ii. pezilhars  
 mout fermes et mout bells e mout clars,  
 li qual de doas estelas so,  
 la us es devas Aguilo,  
 lo qual apela hom Artic,  
 l'autre daus miei jorn Antartic ;  
 l'Articz es digz Trasmontana  
 en nostra lingua romana.  
 Cell devas Aguilo vezem,  
 mas l'autre vezer no podem,  
 quar so dizon li artista  
 que la terra tol la vista. (v. 3610-3621)

Matfre Ermengaud affirme que seulement l'étoile arctique est visible à partir de la terre, alors que l'étoile antarctique n'est pas visible précisément à cause de la terre. Cette explication semble calquer le passage du *DPR* *propter terrae interpositionem*. En revanche, la mention des « artistes » (*so dizon li artista*) ne va pas de soi et peut être interprétée, d'après ma lecture, selon deux perspectives. La première renvoie à la dimension iconographique de l'ouvrage. Comme on le verra ci-dessous, Matfre Ermengaud a conçu son *Breviari d'Amor* comme un ensemble organique de texte et d'images, et il est vraisemblable de croire qu'il s'est également laissé inspirer par les images contenues dans certaines de ses sources. Dans les textes astrologiques, les images complètent souvent le texte, notamment pour exprimer certains concepts, comme les éclipses. La mention des « artistes » renverrait alors aux enlumineurs qui participent, d'une façon tout à fait active, à la transmission du savoir dont Matfre Ermengaud se fait le relais.

Une deuxième explication, plus subtile, pourrait interpréter le groupe *li artista* comme une allusion à l'art de « dessiner le monde », donc de le décrire. Le terme désignerait alors les astronomes qui, grâce à leurs instruments – dont Matfre Ermengaud

<sup>11</sup> Le terme *pezilhar* est attesté par LV (VI, 305 s. v. *pezelhar*) comme traduction de *Cardo*.

fera l'éloge un peu plus loin (cf. ci-dessous) – sont précisément chargés de tracer le portrait de l'univers. Cette deuxième interprétation trouve une correspondance dans l'œuvre d'un écrivain italien contemporain de Matfre Ermengaud. Dans *La composizione del mondo*, Restoro d'Arezzo fait effectivement allusion aux « savi disegnatori » pour indiquer justement les astronomes, voire les auteurs des traités cosmologiques (Villani-Lubelli 2008, 508-509)<sup>12</sup>.

On notera, finalement, que Matfre Ermengaud fait appel à une nomenclature romaine en glosant le mot *articz* par *trasmontana*.

En somme, une première lecture du *Breviari* peut donner l'impression d'un auteur qui, à partir de l'encyclopédie latine, se contente d'extrapoler les concepts les plus basiques qui servent à son propos. Pourtant, une analyse plus serrée montre que Matfre Ermengaud met à contribution d'autres sources indépendamment du *DPR*.

Là où l'encyclopédie explique longuement la structure des sphères et leurs rapports, Matfre Ermengaud consacre un chapitre aux proportions cosmiques et aux distances célestes. Le passage introduit par la rubrique au v. 3621, *Quan d'espazi ha del cel en terra e quant entorn la garlanda del cel, e quant de la part sobirana del cel tro la sotirana*, n'a pas d'équivalent dans le *DPR* :

Enquaras devetz mais saber  
que del cel en terra, per ver,  
per drecha linha dichenden  
e tot entorn lo fermamen,  
e de la part sobirana  
del cel tro la sotirana,  
e del cel tro l mieï de terra,  
si l filozofes non erra,  
ha d'espazi aitan, ses plus,  
quo trobaretz escrig de jus,  
en la propdana figura  
en linhas et en sentura. (v. 3622-3633)

Ce passage évoque les proportions de l'espace cosmique – la distance du ciel à la terre et la circonférence du firmament – en renvoyant à une illustration (*la propdana figura*), conservée, avec des variantes mineures, dans tous les manuscrits du *Breviari*<sup>13</sup>. Cette image, accompagnée par la rubrique *Taula dels espazis del mon*, présente des analogies frappantes avec le schéma astronomique de l'*Elucidari* : il s'agit de la même iconographie de la « machine du monde » actionnée par les deux anges aux manivelles, exprimant l'idée que Dieu est le moteur de l'univers tout entier<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> En décrivant les cercles du ciel, Brunetto Latini affirme qu'ils sont *compassez*, à savoir « dessinés au compas », *Trésor*, I, 108, cf. Beltrami *et al.* (2007, 154) ; cf. aussi la note de Ribémont / Menegaldo (2013, 221).

<sup>13</sup> Laske-Fix (1973, 32, n° 10).

<sup>14</sup> Il s'agit d'une synthèse parfaitement cohérente entre l'idée aristotélicienne du moteur universel et l'image chrétienne d'un Dieu tout-puissant. À propos du rôle actif joué par les anges sur le cosmos, cf. Porro (2006).

La miniature du manuscrit *H*<sup>15</sup>, dont on trouvera une reproduction *infra*, montre la sphère du firmament, peinte en bleu avec les étoiles peintes en or, qui repose sur deux charnières, en forme de sphères rouges, situées aux antipodes en haut à gauche et en bas à droite, représentant les deux étoiles arctique et antarctique (on y lit les notations *articz / atarticz*).

Par rapport à la miniature de l'*Elucidari*, cette image offre des détails graphiques supplémentaires – l'espace central est divisé en quatre parties par deux longues lignes orthogonales et une petite circonférence au centre indique la terre – et contient surtout une série de données indiquant les distances astrologiques exprimées en milles (*milhers*). Cette image du *Breviari d'Amor* fonctionne comme un complément d'informations par rapport au texte et, de toute évidence, fait partie d'un dispositif herméneutique conçu par l'auteur lui-même dès l'origine du projet. Les chiffres astronomiques, exprimés en milliers de milles, qui trouveraient difficilement leur place dans la trame des octosyllabes à rime plate, sont situés à l'intérieur de l'image qui devient ainsi le réceptacle des données numériques<sup>16</sup>. En même temps, la structure du schéma astronomique traduit graphiquement un certain nombre d'informations contenues dans la source que l'auteur semblait avoir négligées. Les hémisphères et les « lignes imaginaires » qu'évoque le *DPR*, trouvent ici une représentation graphique efficace et intuitive.

L'étendue du firmament est indiquée dans l'espace circulaire situé à l'intérieur de la sphère peinte en bleu. La longueur du diamètre et les distances du ciel au centre de la terre et à sa surface sont indiquées respectivement dans la ligne verticale et dans les deux lignes horizontales. Ces indications ont un intérêt tout particulier car les distances sont exprimées à la fois en chiffres romains et en chiffres arabes. Si une telle cohabitation est rare<sup>17</sup>, elle est d'autant plus intéressante que les différents copistes semblent avoir eu beaucoup de difficultés dans l'interprétation et la notation des chiffres non romains. En effet, la plupart des caractères ont une notation assez incertaine. Il est néanmoins possible de les déchiffrer en les rapprochant des graphies attestées dans certains manuscrits conservant des tables astronomiques (Ifrah 1994, II, 362; Hill 1915, 32, 34) qui témoignent de l'appropriation, par l'Occident, de la notation des chiffres arabo-indiens. Voici la transcription du manuscrit de Lyon :

*dans la circonférence* : CCCCX vetz M milia e mais DCCC e XVIII milia e DLXXI milhar conte la redonesa del cel / 410.81[8].571 milhiaria

*vertical* : CXXX vetz M milia e mais DCCCXV vetz milia milhars

<sup>15</sup> Lyon, Bibliothèque municipale 1351, fol. 23v. Manuscrit copié au sud de la France vers 1430-1440, ayant fait partie de la bibliothèque de Moissac (Dufour 1981, 224). Sa décoration comprend 82 miniatures et 106 dessins à la plume.

<sup>16</sup> Dans son texte, Matfre Ermengaud fait souvent allusion à la *propdana figura* (v. 5883, 5988, 6111, *passim*). En présence de ces marqueurs, Ricketts dans son édition renvoie parfois à l'étude iconographique de Laske-Fix. Ici il n'y a aucun renvoi, et de toute manière Laske-Fix (1973, 32) s'est contentée de décrire la miniature en négligeant les données numériques.

<sup>17</sup> Sauf, apparemment, dans la notation des dates (Hill 1915, 19).

*horizontal à gauche*: 65.354.250 miliaria / LXV vetz M milia e mais CCCLIII M e CCL miliars

*horizontal à droite*: 65.257.500 miliaria / LX vetz M milia e mais CCCLVII milia e D milhars

Au premier rang, dans la notation arabe de la circonférence, le copiste a oublié un 8 que je rétablis entre crochets carrés car il permet d'obtenir le chiffre correspondant aux indications en chiffres romains. Au troisième rang, la notation horizontale à gauche, exprimant la distance du firmament de la surface terrestre, est parfaitement cohérente car les chiffres arabes, notés à l'encre brune, et romains, notés à l'encre rouge, coïncident. Quant à la notation à droite, exprimant la distance du firmament du centre de la terre, il suffit de remplacer le 2 par le 3 pour obtenir le chiffre correspondant à la notation romaine : 65.357.500.

L'image du manuscrit *A* (BnF fr. 857, fol. 33r), le chansonnier *alpha*, est moins riche en détails. Le firmament ne comporte pas d'étoiles et les anges aux manivelles brillent par leur absence. En revanche, les notations horizontales sont d'autant plus intéressantes que les chiffres arabes et romains sont carrément entremêlés. À gauche on lit 65350 miliaria / vetz M milia CCCLIII / MCCCL miliars ; à droite 6539 miliari LXV vet M milia e mays CCC. Après cette dernière notation, le copiste a écrit la *redondeza del cel*, séquence qu'il aurait dû situer à l'intérieur de la circonférence.

Dans le manuscrit *B* (BnF, fr. 9219, fol. 25v), qui offre une image particulièrement réussie, où les anges aux manivelles manifestent un certain effort, on lit dans la circonférence : CCCCX vetz M milia mais DCCC e XVIII milia e CCCCC LXXI milher comte la redondeza del cel (à savoir 410.818.571 milles). À l'intérieur de la ligne verticale, qui indique le diamètre total du firmament, on lit : CXXX vetz M L milia e mai DCCC milia millhers. En revanche, les chiffres arabes dans les rayons horizontaux sont particulièrement difficiles à déchiffrer. Le premier chiffre est complètement rond<sup>18</sup> mais il reflète sans doute un 6 dont la boucle n'est pas notée. Voici la transcription qui me paraît la plus plausible, sous toute réserve : horizontal à gauche : 6535496 miliaria. LXV vet(z) M melia e may CCCLIII M et CCL milhers ; horizontal à droite : 6545645 miliaria. M milia e mays CCCLVII M milia XV cens milhers. Les écarts entre les notations sont évidents. À gauche, les chiffres romains indiquent 65.354.250 alors que les chiffres arabes ne sont qu'au nombre de sept et le dernier est identique au premier. Dans la notation à droite, en tête du chiffre romain, le copiste semble avoir oublié l'indication LXV vetz, ce qui crée une disparité encore plus évidente, car les chiffres arabes semblent indiquer 6.545.645, montant qui de toute manière est beaucoup trop réduit par rapport aux autres indications fournies dans l'image.

Ces flottements montrent que cette image, et en particulier la notation des chiffres arabes a causé bien des difficultés aux différents copistes. Mais au-delà de ces flottements, ce qui est certain c'est que le modèle exploité par notre auteur devait pré-

<sup>18</sup> Il pourrait éventuellement être pris pour le *khamza* arabe qui a une forme circulaire et exprime le chiffre 5.

senter un système de notation mixte reflétant une phase absolument cruciale dans le transfert du savoir arabe en Occident. La question de la source utilisée par Matfre Ermengaud se pose alors avec force. La mention d'Aristote (le Philosophe), placée au vers 3629, fonctionne seulement comme marque d'autorité car, sauf erreur de ma part, on ne retrouve pas ce genre d'informations dans son œuvre. En effet, dans les vers qui suivent, Matfre Ermengaud évoque les noms de plusieurs astronomes célèbres :

Et aichi-u trobaretz el test  
de Tholomieu en Almagest ;  
e Mizaels et Alfragas  
dizo quez aquo es vers plas,  
e provo quez aichi sia  
per lur art d'estronomia ;  
et a mostrar las quantitat  
dels espazis sobrenomnatz  
han estralabi e quadran,  
sso son esturmens quez ilh han  
ab que provon apertamen  
la quantitat del fermamen,  
e quant es de terra lonhdas. (v. 3634-3646)

Les renvois aux sources présentent une allure formulaire qui les rend suspects. Le vers cité plus haut, *Si'l Philosophes non erra* (3629) est réemployé au moins deux fois dans le *Breviari* de même que le couplet 3634-3635, formé par la rime *test* : *Almagest*. Les noms des *auctores* mentionnés par Matfre Ermengaud pourraient être considérés moins comme des renvois aux sources consultées – comme c'est le cas pour les compilations – que comme une tentative de hiérarchiser les savoirs à travers la mention de noms considérés comme des *auctoritates*. Dans ce passage, en effet, Matfre Ermengaud semble vouloir glorifier *l'art d'astronomia* en tant que tel, en évoquant les noms de ses représentants – *Tholomé*, *Mizaels*<sup>19</sup> et *Alfragas* – ainsi que leurs instruments, à savoir les astrolabes et les quadrants (v. 3642)<sup>20</sup>.

Pourtant, c'est précisément dans le traité d'Al-Farghānī, le *Liber de scientie stellarum*, qu'on retrouve un long développement sur les distances des étoiles et des planètes. Au chapitre 21 de son traité, l'astronome note que dans *l'Almageste* Ptolémée s'était contenté d'indiquer les distances du soleil et de la lune<sup>21</sup>, c'est pourquoi il s'efforce de compléter l'information en indiquant les distances – exprimées en *miliaria* – des sept planètes par rapport à la terre. Lorsqu'il évoque la distance de Saturne, il précise qu'elle est la même que celle du ciel des étoiles fixes (*est aequalis longitudini stellarum fixarum*), à savoir 65.357.500 *miliaria*. On retrouve ici exactement le même chiffre présent dans l'image du ms. de Lyon (horizontal à droite) indiquant la distance

<sup>19</sup> À propos de cette source, cf. ci-dessous, note 32.

<sup>20</sup> À propos des instruments astronomiques médiévaux, cf. Poulle (1991).

<sup>21</sup> *Ptolomaeus vero narravit in libro suo quantitatem longitudinis solis et lunae a terra tantum, sed non invenimus eum dixisse longitudes reliquarum stellarum nisi quia declaravit quod praemisimus de longitudinibus centrorum orbium a centro terrae et quantitates orbium revolutionis* (Campani 1910, 145).

entre le firmament et le centre de la terre. Peu après, Al-Farghānī indique la *rotunditas magni orbis*, la circonférence du ciel, en indiquant le chiffre 410.818.570. Une fois encore, les données coïncident – à un mille près – avec les distances indiquées dans notre image (410.818.571).

Or, s'il est tout à fait vraisemblable que Matfre Ermengaud ait eu un accès direct au traité d'Al-Farghānī, voire même à l'*Almageste*, étant donné que l'un et l'autre ont été traduits deux fois en latin (Boudet 2006, 47-48; Burnett 2001, 253, 259), il est également possible d'imaginer qu'il ait utilisé les tables qui circulaient en tant que complément à ces traités<sup>22</sup>. Comme on le verra ci-dessous, Matfre Ermengaud fait effectivement allusion à ce type de source.

Quant à l'image de la *machina mundi*, elle doit être rattachée plutôt à la tradition des encyclopédies en langue romane où la dimension iconographique est de plus en plus prépondérante. À l'instar du manuscrit de l'*Elucidari*, cité plus haut, plusieurs témoins de l'*Image du monde* de Gossuin de Metz<sup>23</sup> ainsi que du *Trésor* de Brunetto Latini (Roux 2009) présentent des schémas de cosmographie qui ont des éléments communs avec notre image.

Je noterai, finalement, que Matfre Ermengaud s'attache à mettre en relief la concorde des résultats obtenus par les différents astronomes :

Aisso crezatz quez es vers plas,  
 quar l'artz de sobre nomnada  
 es certa et aproada.  
 Pero las dichas mezuras  
 de linhas e de senturas,  
 la u comto per estadis  
 li autre per miliaris,  
 li autre las comto per cobdatz,  
 mas tot es una cantitatz. (v. 3647-3655)

D'après Matfre Ermengaud, au-delà des différentes unités de mesure – le stade, le mille, la coudée –, les calculs des uns et des autres aboutissent au même résultat<sup>24</sup>. Considérant les écarts présents dans les témoins de son propre ouvrage, cette

<sup>22</sup> Ce qui contribuerait à expliquer un certain nombre de données qui, sauf erreur, ne se retrouvent pas dans le traité, comme par exemple le diamètre de la sphère du firmament. L'utilisation des chiffres arabes est aussi typique des tables astrologiques, cf. Ifrah (1994, 282-283).

<sup>23</sup> Cf. par exemple les manuscrits parisiens BnF fr. 1444, fol. 197v, BnF fr. 1607, fol. 42v, BnF fr. 12469, fol. 35v.

<sup>24</sup> Le vers 3652 de l'édition Ricketts, *la u comto per estadis*, doit être corrigé, me semble-t-il, en *li u ou los us* sur la base des mss *D* ou *H*, afin de faire ressortir l'opposition avec *li autre*. Il est intéressant de noter que Brunetto Latini, dans le *Trésor* (I, 109), propose également une réflexion à propos des différentes unités de mesure astronomiques : *la terre gire tot environ .xx<sup>m</sup>.cccc. et .xxvii. liues lomberdouses, ja soit ce que les ytalians ne dient mie liue, ainz dient millier de terre, por ce que un millier de terre sont .m. pas, et chascun pas contient .v. piez, et chasun pié contient .xii. poces; mes la liue francoise est bien .ii. tanz ou .iii. tanz que le millier non est* (Beltrami et al. 2007, 154).

affirmation sonne à posteriori quelque peu paradoxale. En réalité, ce passage reflète de façon cohérente le projet du *Breviari d'Amor*. L'image d'un univers harmonieux et équilibré, que l'auteur s'efforce de proposer, se reflète également dans la science astronomique en tant que telle. La concorde des planètes trouve un écho, pour ainsi dire, dans la concorde des astronomes et dans l'équivalence de leurs calculs.

Une fois encore, la différence avec la démarche encyclopédique saute aux yeux. Les compilateurs n'hésitent pas à faire ressortir les opinions discordantes, voire même à les mettre en valeur. Ainsi, à propos de la Galaxie (chap. 8), Barthélémy l'Anglais relate certaines informations qu'il attribue à la *vulgi opinio* et d'autres à des philosophes naturalistes comme Anaxagore et Démocrite. Les unes et les autres sont démenties par Aristote et ces oppositions sont tout à fait explicites : « *sed Aristoteles ho dicit esse falsum* », ou bien « *sed hoc est falsum ut dicit Aristoteles* »<sup>25</sup>.

## 2. Segon Taulas Toletanas que son veras et certanas. Astrologie

Le *DPR* considère le zodiaque comme l'un des deux cercles visibles du ciel, à côté de la galaxie. Au début du chapitre VII il précise : *Circuli celi sunt plures, quorum duo sunt visibiles, scilicet galaxis et zodiacus, alii sunt invisibiles, scilicet circulus equinoctialis dividens duo emisperia tangens zodiacum in ariete et in libra...* S'ensuit l'énumération des autres cercles non visibles<sup>26</sup>. Comme c'est souvent le cas, un certain nombre d'informations présentes dans ce chapitre sont reprises plus loin, presque mot à mot, notamment au chapitre IX consacré au zodiaque. L'auteur de l'*Elucidari* fait preuve d'un bon esprit de synthèse et s'efforce de concentrer les informations. Voici le début du chapitre VII, intitulé *Dels cercles de cel* :

Deves après ymaginar que el cel ha XI cercles par noticia dels quals hom pot entendre la dispozicio dels cels et de lors movemens, dels quals les dos so vizibles, els IX no vizibles. Le prumier dels vizibles es dit Zodiac, le segon Galaxia. Dels que no vezem le prumier apelam equinoxial quar engalha les dias ab las nuechtz com la vetz sian egals quan le solelh par drech si mou deins a quel cercle, le qual divizish le cel en doas egals partidas, passan entre-ls ponchs ceptentrional et meridional, et ajusta si ab le cercle zodiac el signe dit ariés et el senhal de libra. (fol. 108rb)

Le traducteur choisit de préciser d'emblée le nombre des cercles qui dans le *DPR* ne se dévoile qu'à la lecture intégrale du chapitre. En plus, il s'attache à fournir une explication du mot « équinoxial », en expliquant que ce cercle coupe en deux le ciel, si bien que lorsque le soleil passe verticalement à l'intérieur de ce cercle le jour et la nuit ont la même durée (cette explication, dans le *DPR*, est présente au chapitre IX :

<sup>25</sup> Contrairement à son habitude (cf. ci-dessous), l'auteur de l'*Elucidari* ne retient pas non plus ce « dialogue » entre les sources et propose une version très abrégée de ce chapitre. Il escamote ici les opinions des philosophes antiques au profit d'une référence d'actualité : *Et es apelada communalment et vulgarment « via de sanct Jacme », quar declina vers aquela partida* (fol. 108 vb).

<sup>26</sup> À savoir les solstices, les équinoxes, les parallèles (tropiques, équateurs, cercles polaires) et les colures.

*utroque tempore dies noctibus sunt aequales*). Finalement il précise, comme le *DPR*, que ce cercle touche le zodiaque dans les signes du Bélier et de la Balance.

Plus loin, dans ce même chapitre, Barthélémy l'Anglais fournit aussi l'étymologie d'un terme technique, à savoir l'adjectif latin *aequidistantes* "parallèle" en précisant qu'il est formé par *παρά quod est "juxta"* et *λήλε quod est "distans"*. L'auteur de l'*Elucidari* s'efforce également d'expliquer les termes techniques en fournissant des informations tout à fait intéressantes pour la lexicographie provençale. L'adjectif *paralel* est notamment suivi d'une glose : *paralel vol dire "egalment distant"* (fol. 108rb). Sauf erreur, il s'agit d'une occurrence tout à fait isolée qui précède de plusieurs siècles les premières attestations en français relevées par FEW (7, 619b, s. v. *parallelus*) au xv<sup>e</sup> siècle. De même, le mot *emisperi* (fol. 108ra) est suivi d'une explication : *la meytat d'aquesta spera apel'an emisperi, que vol dire "meia espera"*. Ce mot, négligé par Raynouard, ne connaît pas d'autres attestations en provençal alors qu'en moyen français il se répand au xiv<sup>e</sup> siècle à partir de l'*Ovide moralisé* (DMF, s. v. *hémisphère*).

Dans le *DPR*, le chapitre VIII est consacré à la galaxie (*De Galaxia sive Lacteo circulo*) et c'est au chapitre IX que le cercle du zodiaque est présenté dans ses traits généraux.

Dans le *Breviari d'Amor*, le développement sur l'astrologie s'ouvre au vers 3655 avec la rubrique *Dels XII signes del cel e de la natura de quascu*. Voici l'édition synoptique des trois passages en question :

<i>Breviari</i> (v. 3656-3670)	<i>DPR</i> (chap. 9)	<i>Elucidari</i> (fol. 108vb-109ra)
E per natura eichamen ha le cels per son garnimen .xii. signes e .vii. planetas et estelas luzens et netas. Dels digz signes sabcha [quascus q'us cercles digz Zodiacus lo cel entorn revirona a maniera de corona, et es plantatz el firmamen et ab lui fai so movemen, le quals cercles celestials se part per .xii. partz egals, e quascuna .i. signe fai, don son .xii., no mens ni mai, e quascus conte .xxx. grass.	Zodiacus est circulus obliquus in 12 partes distinctus aequales, quae 12 signa a philosophis sunt vocata, nobis autem signant, in qua parte coeli Sol et Planetae immorentur. Sunt igitur 12 signa, 12 spacia aequaliter distincta et «stellis notabilibus» ab astrologis denotata. Unum quodque autem signum in 30 dividitur gradus, et gradus in 60 dividitur minuta...	Zodiac es cercle ab obliquitat al cercle equinoctial comparat et als ponchs meridionals et septentrional.  Et ha XII partidas egals, las quals apelo les astronomias XII «senhals celestes» designans en qual partida del cel es le solelh et las autras planetas.  <i>Alfagra</i> . Et so denotatz pels maestres d'astrologia per algunas costellacios et «stelas notablas». Quascu d'els ha XII gras que so XXX egals partidas et quascu gra ha LX menutz...

L'ouverture de cette section présente des écarts remarquables. Le *DPR* affirme tout simplement que le zodiaque est un cercle oblique divisé en douze parties. Comme c'est souvent le cas, l'auteur de l'*Elucidari* tend à concentrer les informations qui, dans sa source, sont quelque peu éparpillées et précise qu'il est oblique par rapport au

cercle équinoxial et aux deux pôles septentrional et méridional. Matfre Ermengaud, de son côté, décrit le zodiaque à travers une similitude à forte valeur iconique : une couronne entourant le ciel. Il précise qu'il est « planté » dans le firmament et que le firmament est à l'origine de son mouvement. Les deux auteurs occitans s'efforcent en somme de rattacher le zodiaque à d'autres points de repères astronomiques présents dans leur texte.

Quant aux douze signes, on note que le *Breviari* se contente de souligner qu'ils divisent le cercle en douze parties équivalentes, chacune mesurant trente degrés. Le *DPR* et l'*Elucidari* précisent que chacun des degrés se divise en 60 minutes, là où la minute est également une unité de mesure spatiale. On notera, finalement, que l'auteur de l'*Elucidari* insère la mention d'Al-Farghānī. L'ajout de cette source, qui revient souvent dans le *DPR*, pourrait tout simplement refléter une note marginale présente dans un manuscrit latin. Pourtant, comme on le verra par la suite, il ne s'agit pas d'un cas isolé mais d'un ajout tout à fait emblématique.

Au moment d'énumérer les douze signes du zodiaque, Matfre Ermengaud évoque le nom d'Albumazar (le nom revient aux v. 3698 et 5537). Le célèbre astronome Abū Ma'shar, auteur de l'*Introductorium Maius in Astrologiam*, qui a été d'abord traduit par Jean de Séville en 1133, puis par Hermann de Carinthie en 1140 (Lemay 1995).

E son, segon Albumazar,  
li .xii. signe, ses dubtar,  
Aretz, Taur, cell de Dos Fraires,  
Crancs, Leos, Verges, Pezaires,  
Escorpios, Sagitaris,  
Capricornus et Aquaris.  
Li deriers signes es Peicho. (v. 3698-3704)

Le nom de cet astrologue, particulièrement propice à la rime avec les verbes à l'infinitif du premier groupe, est souvent évoqué dans le *DPR* en tant qu'autorité pour la partie astrologique.

Dans cette partie, le traducteur de l'*Elucidari* et Matfre Ermengaud opèrent des choix lexicaux assez différents comme en témoignent, par exemple, les intitulés des chapitres. Pour certains signes, l'auteur de l'*Elucidari* conserve la forme latine, comme *gemini*, *cancer* et *libra*, alors que Matfre Ermengaud s'efforce de traduire : *les dos fraires*, *cranc* et *pezaire*.

Une fois encore, les écarts par rapport à la source principale méritent d'être relevés car ils nous renseignent sur la méthode de travail de Matfre Ermengaud. Le *DPR* ouvre les chapitres sur les signes en précisant leurs caractéristiques ainsi que leurs « coordonnées astrales » : *Taurus secundum Misael est signum terrenum, frigidum, fixum, nocturnum, domus veneris exaltatio lune in quarto gracios domus eius de die est venus, in nocte luna et mars...* C'est dans une deuxième section qu'il explique l'origine du signe et sa signification : *Et eo dicitur thaurus quar thaurus sultando terram fecundat et locupletat, tunc etiam quam sol est in thauro terra est arabilis et congrua agriculture (secundum Albumazar)*. Matfre Ermengaud omet les premières

coordonnées astrales pour se concentrer d'emblée sur l'explication étymologique et étymologique qui l'intéresse davantage :

Le segons signes es nomnatz  
Taur per estas propietatz,  
quar aichi cum le taur aran  
e la terra gen coitivan,  
fai la terra plantadiva,  
eichamen adoncs s'abriva  
le soleilhs quez aital fassa  
quan per lo dig signe passa,  
adoncs la terrenal frejor  
adosezen ab sa calor,  
per que la fai fructificar  
et adoncs fai bon coitivar. (v. 3730-3741)

Le *DPR* conclut le chapitre en évoquant les influences croisées de la constellation d'Orion et des Pléiades : il précise que leurs influences croisées *turbant aerem*. Soucieux d'éliminer toute trace de perturbation, Matfre Ermengaud remplace cette dernière partie et propose une deuxième piste étymologique :

E dona s'en outra rasos  
quar Taur es plus fortz que Motos,  
atressi ha mais de vigor  
le soleilhs, quan per aqui cor,  
quant a nos que no-n hac denan,  
l'autre signe revironan. (v. 3742-3747)

L'auteur précise ici que le taureau est plus fort que le bélier (*motos* : le "mouton"). Finalement, Matfre Ermengaud s'efforce d'ancrer le signe du Taureau à l'intérieur du calendrier en évoquant une nouvelle source qui n'apparaît pas non plus dans le *DPR* :

Et intra-l Taur, l'an bissextil,  
tot dreg, lo tretzen jorn d'abril.  
En los autres ans, sos jorns es,  
senes dubte, le quatorzes,  
segon Taulas Tholetanas  
que son veras et certanas,  
si tot lo comptoz esenha  
quez om outra regla tenha. (v. 3748-3755)

Les «Taulas Toletanas» sont les tables astronomiques attribuées à al-Zarqālī (1029-1087) – connu sous le nom d'*Arzachel* – et traduites par Gérard de Crémone (1114-1187)<sup>27</sup>. Elles permettent essentiellement de calculer le cours des astres en lien avec le zodiaque et avec le calendrier solaire. C'est à partir de ces tables que Matfre Ermengaud fait commencer la période du Taureau le 14 avril – en précisant que durant l'année bissextile, c'est le 13. Comme à propos des distances cosmiques,

<sup>27</sup> Pedersen (2002), Boudet (2006, 45).

Matfre Ermengaud s'efforce de compléter l'information à partir des sources de première main, qui ont sans doute une large circulation dans les aires méridionales.

On notera pourtant que les deux derniers vers cités ouvrent la voie à une théorie alternative, à travers la conjonction adversative *sitot* ("quoique, bien que", RN V, 239a). Matfre Ermengaud y fait allusion au comput (*lo comptoz*). S'agit-il d'un terme générique renvoyant à un calendrier liturgique et astrologique<sup>28</sup> ou bien du titre d'un traité ? Il est difficile de le déterminer avec certitude d'autant plus que nous conservons plusieurs exemplaires de l'un et de l'autre type d'ouvrage. Le calendrier astrologique que j'ai consulté précède les traités *De temporum ratione* et *De natura rerum* de Bède le Vénérable dans le manuscrit BnF, nouvelles acquisitions latines 1615<sup>29</sup>. Au folio 5v, l'indication *sol in tauro* est effectivement notée sur la ligne correspondant au quinze avril. Parmi les traités intitulés *Comput / Compostus*<sup>30</sup>, j'ai consulté celui du célèbre astronome anglais Jean de Sacrobosco, conservé par le manuscrit BnF latin 7475 (1290-1305). Au fol. 2v, l'indication *sol in tauro* se rapporte également au quinze avril. Le même manuscrit conserve le traité *De sphaera*, du même auteur, qui constitue un véritable best-seller en matière d'astronomie (Boudet 2006, 49).

Si l'identification de cette source reste incertaine, ce qui est sûr, c'est qu'à l'époque de Matfre Ermengaud, les Tables de Tolède ont une diffusion énorme et font autorité. Elles seront ensuite supplantées, à partir de 1320, par les tables alphonsines (Boudet 2006, 46).

### 3. *Don vieilhs se ditz en las faulas e vieilhs se peinh en las taulas.* Astronomie et mythologie

Après avoir passé en revue les douze signes du zodiaque, le *DPR* propose un long chapitre intitulé *De duplici motu planetarum* (XXII) qui ouvre la section plus proprement astronomique concernant les sept planètes du système ptolémaïque. Les sources évoquées sont, dans l'ordre, Messahala, Galien, Abū Ma'shar, Ptolémée, Al-Farghānī et Bède le Vénérable. Ce dernier est cité en tant qu'auteur du *De natura rerum*<sup>31</sup>. *L'Elucidari* coupe ce chapitre introductif en trois parties en proposant trois intitulés : *Dels movemens de las planetas* (fol. 112va) ; *De las impressios de las planetas en especial segon lors qualitat* (fol. 113ra) ; *De la operacio que han en formacio d'home et de las autras bestias* (fol. 113rb). La source citée à côté des deux premières rubriques est

<sup>28</sup> Le DMF (s. v. *compost*) propose la définition de "calendrier des fêtes mobiles dressé selon les données astronomiques". Le mot provençal *compot* est enregistré par RN I, 455a.

<sup>29</sup> Le *De temporum ratione* de Bède est le premier ouvrage qui fait du comput une technique rigoureuse. À ce propos, cf. Lejbowicz (1992), Pillonel-Wyrsh (2004) et Zanichelli (2013).

<sup>30</sup> À propos des traités, je renvoie à la définition récemment proposée par Denis Hüe (2014, 74), selon lequel ils ont l'ambition de retracer « les trois niveaux de relation de l'homme au temps : temps astronomique, temps religieux, temps proprement divin des fêtes mobiles ». Parmi les *Composts* en langue vernaculaire, je renvoie à celui de Philippe de Thaon, cf. Short (1984).

<sup>31</sup> Migne (1862, 187-278).

Messahala (nom graphié respectivement *Mezal* et *Mezellach*)<sup>32</sup>, alors que la troisième indique le nom *Galias*, pour Galien.

Sous la première rubrique, les deux textes évoquent les temps de révolution des différentes planètes. La partie concernant le soleil, Vénus et Mercure présente un écart intéressant :

<i>DPR</i> (chap. 22)	<i>Elucidari</i> (fol. 112vb)
Sol moratur in quolibet signo 30 diebus et 10 horis et semisse, et perficit cursum suum in 365 diebus et quadrante. Mercurius moratur in quolibet signo 28 diebus et 8 alii, 6 alii, 11 horis et complet cursum suum in 338 diebus. Venus moratur in quolibet signo 29 diebus et complet cursum suum in 348 diebus. Luna moratur in quolibet signo 2 diebus et dimidio et 6 horis et bisse unius complet cursum suum a puncto usque ad punctum in 32 diebus et 8 horis.	Le solelh en quascu signe xxx dias et detz horas o de pres, et corr en ccclxv jorns. § Venus si mou /en quascu signe xxix jorns et en totz ccxli et viii/ <sup>33</sup> com le solelh segon le mejancier movement. Mercuri en quascu signe xxv/iii/ <sup>34</sup> jorns et vi horas et acaba son cors en ccc et iii dias. § <i>Empero segon Alfagra le solelh, Venus et Mercuri si movo en ccclxv jorns et quaysh vi horas.</i> La luna es en quascu signe dos jorns et quaysh x horas et complysh le cercle zodiac en xxvii jorns et prés de x horas.

Une fois encore l'*Elucidari* évoque le nom d'Al-Farghānī indépendamment du texte latin. Dans ce cas, l'ajout est plus significatif par rapport à l'exemple cité ci-dessus, car il met en relief une discordance entre deux sources. Là où Messahala, d'après le *DPR*, attribue au soleil, à Mercure et à Vénus des durées de révolution légèrement décalées (respectivement 365, 338 et 348 jours), Al-Farghānī attribue effectivement aux trois planètes une durée de révolution de 365 jours et presque (*quaysh*) six heures<sup>35</sup>.

Or, comme je l'ai déjà souligné, les manuscrits du *DPR* présentent une très grande mouvance, si bien que cette « interpolation » pourrait remonter à la tradition du texte latin. La comparaison avec le *Breviari d'Amor* me fait néanmoins penser que les ajouts tirés du *Liber de scientie stellarum* reflètent bien l'initiative du traducteur occitan. D'après mon hypothèse, à l'instar de Matfre Ermengaud, l'auteur de l'*Elucidari* a eu accès au traité d'Al-Farghānī qu'il considère comme la référence la plus propice pour enrichir le savoir transmis par sa source.

<sup>32</sup> Cette source, qui en latin prend les formes *Misael* / *Miselat* / *Mezalat* / *Misalath astrologus*, et qui se retrouve également dans le *Breviari d'Amor*, renvoie à un astrologue juif persan, Māsā 'Allāh ibn atharī auquel l'Occident médiéval attribue un grand nombre de traités, notamment l'*Epistola de rebus eclipsium et conjunctionibus planetarum*, traduite par Jean de Séville (Boudet 2006, 51, 56). Dans le *Breviari*, ce nom revient trois fois sous la forme *Mizael*, notamment en rime avec *gel* (v. 4038) et *cel* (v. 4066, v. 5984). Ricketts (1989, 191) propose de le considérer comme une source de deuxième main tirée du *DPR*.

<sup>33</sup> Séquence notée dans la marge intérieure.

<sup>34</sup> Suscrit.

<sup>35</sup> *Mercurius et Venus et Sol in 365 diebus et 4<sup>a</sup> fere* (Campani 1910, 131). La même idée se retrouve dans le *De Sphera* de Jean de Sacrobosco : *sol quidem in 365 diebus et 6 horis, Venus et Mercurius fere similiter* (Thorndike 1949, 79).

La question du mouvement des planètes revient à la toute fin du chapitre introductif. D'après la source primaire, Ptolémée, il est possible de distinguer trois types de mouvements : *aequans*, *deferens* et *epicyclus*. L'*Elucidari* propose ici trois calques : *equant*, *portant*, *epicicle*. La définition de ce dernier concept est particulièrement éclairante : *Epicicle es un petit cercle en la circumferencia del qual si mou la planeta quar en la partida de sobre del sieu epicicle si mou de Orient vers Occident en la partida desus pel contrari* (fol. 113vb)<sup>36</sup>.

Après avoir décrit les révolutions, le *DPR* parle de la « coopération » entre les étoiles et les planètes en évoquant la comparaison avec le fer et l'aimant : *unde et opus planetarum simile est lapidi magneti et ferro*. L'*Elucidari* traduit littéralement en affirmant que les planètes *fan lors operacios aiudans las estelas fixas, par que podem comparar la operacio de las planetas a la peyra dita magneta movent le ferr* (fol. 112vb).

La suite du chapitre, que l'*Elucidari* place sous la deuxième rubrique, énumère les différentes natures ou qualités des planètes en instituant une série d'oppositions : masculins / féminins ; diurne / nocturne ; chaud / froid ; sec / humide. Sur base de leurs qualités les planètes exercent des influences bonnes ou mauvaises. Les planètes sont alors réparties en trois groupes, à savoir les *boni* / *benignas*, Jupiter et Vénus, les *mali* / *malas*, Mars et Saturne, et les *mediocres* / *mejanciers*, Soleil, Lune et Mercure<sup>37</sup>.

La troisième rubrique parle de l'influence des planètes sur l'homme et en particulier sur les nouveau-nés. D'après la source citée, Galien, chacune des planètes exerce une influence propre en fonction des signes du zodiaque. Finalement l'encyclopédie évoque Bède le Vénérable à propos des influences réciproques entre les planètes : *Nam, ut dicit Beda, quando aliquis planetarum alterius circumulum ingreditur, illius participat qualitatem et virtutem*.

Dans le *Breviari*, la partie introductive à l'astronomie est composée de deux rubriques : *De la natura de las estelas del cel* (v. 3944) et *De la natura dels VII planetas en general* (v. 3997). Matfre Ermengaud définit les planètes comme « étoiles mouvantes » en les distinguant par rapport aux étoiles fixes qui, elles, sont plantées dans le firmament. En citant Bède et Messahala, il insiste sur le fait qu'elles peuvent être de bonne ou de mauvaise nature :

quar mout gran vigor, ses dubtar,  
han las estelas en temprar  
o destemprar l'aire del cel,  
segon Beda e Mezael,  
segon que son de benigna

<sup>36</sup> On notera que le mot *epicicle* n'est attesté, en moyen français, qu'à partir de 1377 chez Nicole Oresme, dans sa traduction du *De celo et mundo* (FEW 2/2, 1604b, s. v. *cyclus* ; TLFi, s. v. *épicycle*) ainsi que chez Guillaume de Digulleville (Gdf 9, 497a, s. v. *epicycle*). Il va de soi que l'*Elucidari* en offre la seule attestation occitane.

<sup>37</sup> La définition de *mediocres* / *mejancier* tient au caractère « muable » des trois planètes. Le soleil, par exemple, est généralement bénéfique, mais il devient maléfique lorsqu'il se trouve dans le même signe qu'une autre planète (Boudet 2006, 58).

natura o de maligna.  
 Mas no son totas veramen  
 plantadas sus el fermamen. (v. 3982-3989)

Si l'organisation de la matière est différente, tous les éléments retenus et toutes les sources citées correspondent parfaitement au contenu du *DPR*. En plus de citer Mes-sahala et Bède, Matfre Ermengaud reprend aussi les mentions à Ptolémée et *Alfragas* auxquels s'ajoute ici *Almassor*<sup>38</sup>.

Au chapitre suivant, *De la natura dels VIII planetas en general* (v. 3997), Matfre Ermengaud reprend la question de l'influence des planètes sur les créatures de la terre. Conformément à sa source, il précise que toutes les planètes *obron segon la qualitat | del signe on son ajustat* (v. 4030-4031). Il reprend également le terme *empressios* (v. 4042) :

Encaras fan li planeta,  
 cum dizon l'astronomia,  
 mantas autras empressios,  
 volon dir : operatios,  
 obran seguon lur natura  
 en terrenal creatura ;  
 empero mais han de vigor,  
 segon Beda et Almassor,  
 en far lurs operacios,  
 quant habiton en lurs maizos,  
 quar quascus dels .vii. planetas,  
 segon los astronomias,  
 ha en cert signe sa maizo,  
 et en cert signe regio. (v. 4040-4053).

Matfre Ermengaud fait allusion ici à la théorie des douze zones ou « maisons » de la voûte céleste qui, en se superposant au zodiaque en fonction de l'heure, jouent une influence sur le monde sublunaire (Boudet 2006, 62). Cette théorie, que le *DPR* présente au chapitre IX, est très répandue au Moyen Âge et puise ses origines dans l'œuvre de l'astrologue Al-Quabisi, connu sous le nom d'*Alcabitius* (Burnett *et al.* 2004). Le discours sur les influences astrales sur le monde sublunaire conserve ici une orientation purement théorique. C'est seulement par la suite – on y reviendra ci-dessous – que Matfre Ermengaud rapporte des exemples concrets. Mais avant de passer en revue les sept planètes, selon le modèle fourni par sa source, il se préoccupe de conclure ce chapitre introductif en réorientant la matière vers un sens chrétien :

et han lur natural vigor  
 del omnipoten Creator,  
 per que sabchatz quez ilh per se

<sup>38</sup> Ricketts (1989, 213) propose d'identifier cette source avec Yaḥyā ibn Abī Maṣṣūr, auteur d'une table ptolémaïque, mais il me semble plus probable que cette source renvoie aux *Capitula Almansoris*, un recueil de 150 sentences astrologiques, compilé à l'intention du calife fâtimide al-Mansūr, traduit en 1136 et conservé dans plus de quarante manuscrits, cf. Boudet (2006, 53).

no podo far ni mal ni be,  
ans fan be per nesessitat  
sso quez a Dieus azordenat. (v. 4102-4107)

Le complexe système d'influences astrales évoqué jusqu'ici d'après le savoir transmis par les astronomes est entièrement subordonné (*azordenat*) à la toute-puissance du Créateur. Matfre Ermengaud se préoccupe de préciser que c'est bien Dieu l'origine de la *natural vigor* propre à toute créature céleste et terrestre.

Les trois œuvres consacrent sept chapitres aux sept planètes du système ptolémaïque. Comme pour la partie précédente, j'ai choisi de focaliser mon analyse sur un chapitre, notamment celui sur la planète Saturne qui, dans les trois ouvrages, est placé en tête de la liste<sup>39</sup>. Dans le *DPR*, le chapitre s'ouvre sur l'étymologie du nom avec une double ouverture vers la mythologie et la tradition iconographique :

Saturnus est a *saturando* dictus, cuius uxor Ops est dicta ab opulencia quam tribuit mortilibus ut dicit Isidorus, et Marcianus, de quo dicunt fabule que ideo depingitur mestissimus quia a filio suo fingitur castratus fuisse, cuius virilia in mare projecta, Venerem creaverunt.

Les deux étymologies latines évoquées, d'origine isidorienne, sont habilement reprises par le traducteur de l'*Elucidari* qui ajoute aussi quelques précisions :

Saturnus pren aytal nom quar Saturne vol dire "sadolhar" et daquel qui fo comensament de sacietat et a trobec cultura de terrans que dona sacietat el pres aquest nom. Del qual la terra segon las fictios dels poetas es molhier, et segon les gentils que es apelada Ops per razo de sa opulencia, la qual dona. Le qual, segon les gentils, hom depinh trist quar per son filh Jupiter fo crestat els membres virils en la mar getatz, dels quals engendreu Venus. (fol. 114rb)

Dans l'*Elucidari*, comme dans sa source, les données astronomiques cèdent ici la place à des considérations étymologiques qui rattachent l'origine des noms des planètes à la mythologie antique. Le *DPR* insiste sur la complémentarité du couple des dieux : si le nom de Saturne est associé au verbe *saturare* "rassasier", que l'*Elucidari* traduit par *sadolhar*, celui de sa femme, Ops, vient du substantif *opulencia* "l'abondance"<sup>40</sup>. Le *DPR* renvoie à Isidore et Martianus Capella. La disparition de ces sources dans l'*Elucidari*, qui normalement a tendance à les conserver, n'est peut-être pas le fruit du hasard. S'il est vrai qu'Isidore évoque l'origine des deux noms (*Étymologies* VIII, xi, 30 et 59)<sup>41</sup>, Martianus Capella n'aborde pas cette question et

<sup>39</sup> Les trois présentent les planètes selon un ordre descendant, mais le *DPR* et l'*Elucidari* présentent le soleil en avant-dernière position, juste avant la lune, car les deux font l'objet d'un traitement plus approfondi. La même solution est adoptée par Martianus Capella mais dans le sens inverse : Lune, Soleil, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne. D'autres traités, comme celui d'Al-Farghānī et de Thomas de Cantimpré, suivent l'ordre ascendant : Lune, Mercure, Vénus, Soleil, Mars, Jupiter, Saturne. Bède le Vénérable, comme le *Breviari*, respecte l'ordre descendant : Saturne, Jupiter, Mars, Soleil, Vénus, Mercure, Lune.

<sup>40</sup> L'*Elucidari* offre le calque *opulencia* qui connaît ici la seule attestation en provençal (RN 4, 376b, s. v. ; FEW 7, 380a, s. v. *opulentus*).

<sup>41</sup> En réalité, au livre VIII Isidore rattache le nom de *Ops* au substantif *opera* : *Dicunt etiam eam et Opem, quod opere melior fiat terra* (Lindsay 1911). C'est au livre XX, 7 que le substantif

n'évoque le nom de Ops qu'une seule fois au début de son ouvrage<sup>42</sup>. D'après mon hypothèse, Barthélémy l'Anglais utilise ici plutôt le commentaire au traité de Martianus Capella, attribué à Bernard Silvestre. Au chapitre V, intitulé *De coniugiis deorum*, ce commentaire propose en effet un développement sur les noms de Saturne et de sa femme, en mettant à contribution à la fois des sources classiques, comme Cicéron, et de l'Antiquité tardive, notamment Servius et les mythographes<sup>43</sup>.

On notera que l'*Elucidari* ajoute une précision qui ne figure pas dans le *DPR* et attribuée à Saturne l'origine de l'agriculture (*a trobec cultura de terrans*), ce qui constitue également un renvoi à la tradition mythographique. D'après une tradition attestée à partir du troisième mythographe du Vatican, après avoir été détrôné par son fils Jupiter, Saturne s'enfuit dans le Latium, où il apprend aux mortels l'art de cultiver la terre, notamment avec la faucille<sup>44</sup>. Ce mythe se retrouve, entre autres, dans l'*Ovide moralisé* (cf. ci-dessous).

Par la suite, le *DPR* évoque les caractéristiques principales de la planète et là aussi, curieusement, il insère des allusions interculturelles, pour ainsi dire, en faisant référence aux représentations iconographiques :

Est autem, secundum Miselat, Saturnus planeta malivolus, frigidus et siccus, nocturnus ponderosus et ideo instabilis senex depingitur. Iste circulus a terra est remotissimus, et tamen terre maxime est nocivus, unde propter elongationem a terra ante XXX annos non perficit cursum suum. Plus nocet retrogradando quo directe procedendo, unde in fabulis fingitur habere falcem curvam.

Voici la version de l'*Elucidari* :

Planeta es maligna, freia, seca, nocturna et greu et pigra, per que hom le depinh en forma d'home vielh.

Sa spera es sobrelonh de terra plus que-ls cercles de las autras planetas, empero es adz ela sobrenociu.

Et quar tan gran es son cercle, en mens de XXX ans o pauc mens no complish son corrs et notz may en sa retrogradacio que corren drech per que es ab una faus en la ma figurant en pinchura. (fol. 114vb)

*opulentia* est rattaché au mot *ops*, en tant que substantif, désignant l'aide (Guillaumin 2010, 11).

<sup>42</sup> Dick (1978, 5).

<sup>43</sup> *Dicitur autem Saturnus secundum Tullium quasi « satur annis »... non nulli Saturnum accipiunt quasi « sacrum sensum » id est Dei sapientiam, vel « satorem omnium » id est omnia creantem. Opis vero vel Rhea vel Berecinthia vel Cibeles coniugis eius nomina sunt, que modo terre, modo primordialis materie nomina sunt. Dicunt enim terra Rhea Grece, quod Latine, ut ait Servius, idem quod Ops est. Iuvat enim terra animantes fructibus* (Westra 1986, 119-120). Le lien entre *ops* et *opulentia* n'est pas non plus tout à fait explicite.

<sup>44</sup> Myth. Vat. III, 1 : *Fugatus Saturnus Italiam petiit, ibique a Jano, qui tunc regnabat, receptus, quum cum usum vinearum et falcis docuisset, in partem est admissus imperii, sibi que oppidum fecit. Hic itaque in agricultura magnum impendens exercitium, et per annonae praerogationem ad se populos attrahens, a saturando Saturnus meruit appellari* (Bode 1968, 153).

Une fois encore, la source signalée par le *DPR*, *Miselat*, disparaît dans l'*Elucidari*, qui semble ici particulièrement sélectif dans le choix des auteurs mentionnés. Dans les passages retenus, le *DPR* et l'*Elucidari* attribuent à Saturne trois caractéristiques iconographiques : la tristesse, liée à l'épisode de la castration, la vieillesse et la faucille. Le troisième type iconographique, celui de l'homme à la faucille, est certainement le plus répandu et repose sur une tradition textuelle très importante. Certaines sources s'efforcent par ailleurs de rendre explicite le rapport entre l'effet néfaste de sa rétrogradation et la faucille. Le deuxième et le troisième mythographe du Vatican expliquent notamment que la faux est inoffensive lorsqu'elle est poussée vers l'avant, mais qu'elle coupe tout ce qu'elle rencontre lorsqu'elle est ramenée en arrière<sup>45</sup>. Ces considérations sont reprises, entre autres, par les encyclopédistes comme Vincent de Beauvais dans son *Speculum naturale* (XV, 27)<sup>46</sup>.

Curieusement, Matfre Ermengaud ne retient pas la double explication étymologique, omet le nom de Ops et s'attache, en début de notice, à situer Saturne à l'intérieur du système astral en ancrant la planète, une fois encore, dans le ciel étoilé :

Saturnis es le planetas  
part totz los autres sobiras,  
quar s'espera, en veritat,  
es junhen del cel estelat.  
Mout es de mala natura,  
seguon que ditz l'escriptura,  
quez ell es sez ab gran frejor,  
malignes et de gran pezor ;  
e las dichas propietatz  
tramet en terra, so sabchatz,  
don vieilhs se ditz en las faulas  
e vieilhs se peinh en las taulas. (v. 4108-4119)

Saturne est situé dans la position la plus élevée (*sobiras*) et sa « sphère » touche le firmament. Matfre Ermengaud évoque ensuite sa nature nuisible et finalement il reprend l'image du vieillard à travers une double allusion aux récits mythologiques (*las faulas*) et à la tradition iconographique (*las taulas*).

Le développement qui suit porte sur les « impressions », à savoir l'influence que la planète exerce sur le monde sublunaire et tout particulièrement sur les nouveau-nés. D'après le *DPR*, en effet la *frigiditas* et *siccitas* sont deux qualités mortifères : *Ideo*

<sup>45</sup> Myth. Vat. II, 3: *Alii autem dicunt Saturnum in progressu nichil nocere, retrogradum esse periculosum, ideoque falcatum fingi quia falx protensa minus nocet, retroacta vero, quicquid offendit, secat* (Kulcsár 1987, 98). Myth. Vat. III, 1: *Sunt praeterea qui dicant, Saturnum in progressu nihil nocere; quum vero retrogradus eat, esse nocuum, ideoque eum falcem habere, quod et ipsa in propulsu nihil valet, retro acta vero, quicquid ei occurrerit, secat* (Bode 1968, 155). On notera, par ailleurs, que la faux est également cohérente avec la figure de Saturne en tant que fondateur de l'agriculture dont fait mention l'*Elucidari* (cf. ci-dessus).

<sup>46</sup> *Haec eadem stella dicitur malevola, vel quia facit, vel quia significat aliquid malo hominibus evenire, et maxime quando est retrograda, unde et in fabulis falcem diferre dicitur. Qui enim falcem gestat, si retrocedit laedit, si antecedit non ita* (*Speculum naturale*, 1624, 1109).

*fetus sub ipsius domino natus et conceptus vel moritur vel pessimas consequit qualitates.* L'enfant né sous l'influence de Saturne n'aura pas un sort heureux. En effet, à son sujet

Le filosofes essenha  
quez ell deu o breumens morir  
ou deu a pauc de be venir. (v. 4127-4129)

Ce type de pronostic concernant la destinée des nouveau-nés, relevant de l'« astrologie élémentaire » (Boudet 2006, 39) puise effectivement ses origines dans l'œuvre du Pseudo-Aristote, cité ici comme *le filosofes*. Matfre Ermengaud semble procéder de la même manière que l'auteur de l'*Elucidari*. D'une façon très cohérente, il s'attache à concentrer les informations, qui sont dispersées au sein du *DPR*. L'auteur rappelle ensuite que les deux signes influencés par Saturne, à savoir ceux où *fai plus fort empressio* (v. 4149) sont le Capricorne et le Verseau (*Capricorns et Aquaris*). Il ajoute que son périple astral a une durée de trente ans, à raison de deux ans et demi par signe :

E quar le sercles es mout grans  
del planeta, ponha .ii. ans  
e demieg en revironar  
un sol signe, senes dubtar,  
e trent'ans en totz los signes. (v. 4152-4156)

Dans le *DPR* et dans l'*Elucidari*, ces informations sont placées plus haut, dans le chapitre introductif, notamment sous les rubriques renvoyant à *Mizael (Saturnus in quolibet signo moratur per 30 menses – l'Elucidari dit II ans e mech – et complet cursum in 30 annis – l'Elucidari dit XXIX et mech o de prés, fol. 112va)* et *Albumazar (Nam domus Saturni prima et propria est Capricornus et similiter Aquarius – com propria mayzo de Saturnus sian capricorn e aquari, fol. 113va)*.

Ce n'est qu'à la fin de la notice que Matfre Ermengaud insère la deuxième allusion à l'iconographie :

E quar ell es plus malignes  
areire tornan quez anan,  
a manieira de faus, per tan  
penh hom ab una faus el ma  
lo dig maligne planeta (v. 4157-4161)

On retrouve ici le lien entre le mouvement rétrograde et l'iconographie de la faux. Plusieurs manuscrits du *Breviari* conservent une miniature représentant Saturne tenant une faucille mais, curieusement, il apparaît toujours comme un jeune homme et non pas comme un vieillard<sup>47</sup>.

<sup>47</sup> Laske-Fix (1973, 36, n° 14) ne relève pas cet écart. Dans le ms. *B* (BnF, fr. 9219, fol. 33 rb), la miniature est tout aussi maladroite qu'intéressante. Saturne est représenté tout nu, il serre la faucille dans sa main droite et avec sa gauche, posée sur la lame, semble vouloir la pousser vers l'avant, c'est-à-dire en direction de sa partie inoffensive. S'agit-il d'une image à valeur apotropaïque ?

Dans la tradition vernaculaire, le mythe de Saturne est également évoqué dans l'*Ovide moralisé*. Selon l'interprétation historique, il est considéré comme le fondateur de l'agriculture alors que l'interprétation évhémériste le considère justement comme une planète. Le passage en question présente d'importantes ressemblances avec le *Breviari* :

Saturnus est planete errables,  
Li plus haulz de toutes les .vii.  
Pour ce faint l'en tout entreset  
Qu'il fu peres et premierans  
Et rois sor touz les souverains.  
Trente ans demore a son cours faire  
Ou zodiace, ou il repaire,  
Si a froide complexion :  
Pour ce dist l'en, per fiction,  
Qu'il est vieulz et tardis ensamble. (v. 756-765)<sup>48</sup>

Plusieurs éléments – la hauteur, la suprématie, la vieillesse – sont communs aux deux textes. La représentation avec la faux est évoquée aux vers suivants (766-774). Dans l'un des manuscrits les plus anciens (Rouen, Bibliothèque municipale, O.4), ce passage fait l'objet d'une longue glose, située dans la marge du texte (fol. 20v), qui reprend un passage du *De philosophia mundi* de Guillaume de Conches<sup>49</sup>.

Après avoir passé en revue les douze signes du Zodiaque, Matfre Ermengaud propose enfin la rubrique, au titre très évocateur, *D'astre et de dezastre* (v. 5108) qui revient, une fois encore, sur la question de l'influence des astres sur la vie humaine. Comme le souligne Joëlle Ducos (2009, 503), ce passage vient s'ancrer dans un débat de grande actualité : celui sur le rapport entre le déterminisme astral et les questions de la prédestination et du libre-arbitre.

La célébration de l'harmonie de l'univers, qui a caractérisé une grande partie de la section cosmologique, subit une sorte d'infléchissement. Matfre Ermengaud souligne que les astres exercent parfois une influence néfaste sur les êtres sublunaires. Cette influence est présentée comme une corruption de la nature originelle : *Don corrompon lur natura | que Dieus dada lur havia* 5172-5173. Une fois encore, la section se termine pourtant sur un message tout à fait positif et optimiste. Matfre Ermengaud insiste en effet sur la supériorité de la puissance divine et sur l'efficacité de l'intervention de Dieu.

e Dieus, quez esforsar los ve,  
lur apareilha mais de be,  
per qu'om se deu fort esforsar  
e de ben dir e de ben far. (v. 5191-5194)

<sup>48</sup> Baker *et al.* (2017, sous presse).

<sup>49</sup> *Summus planetarum Saturnus est, ideo fingitur summus superens in peragrinacione Zodiaci. XXX annos consumens ideo tardus dicitur, frigidus est, ideo senex vocatur. Hic planeta ex frigiditate sua nocivus dicitur et quando est retrogradus maxime, unde falcem deferre dicitur quia falcem deferens plus nocet recedendo quam accedendo* (Migne 1854, 62).

Les deux derniers vers de la citation ont une allure sentencieuse qui ne manque pas de nous rappeler les célèbres vers 11 et 12 d'*Erec et Enide*<sup>50</sup>. La supériorité de Dieu sur les phénomènes naturels est réaffirmée à plusieurs reprises et Matfre Ermengaud insiste tout particulièrement sur la notion de force : *al bon cor Dieus dona forsa* (5198) ; *Dieus donara, per sa merce, a lur bon cor forsa de be* (5207-5208). L'auteur semble revenir ainsi sur le concept de *vigor natural* qui ouvre la partie cosmologique (cf. ci-dessus).

Cette vision harmonieuse et optimiste de l'univers, qui informe et structure le *Breviari d'Amor* à partir de son intitulé, mérite d'être mise en relation avec les encyclopédies moralisées, comme par exemple le *Reductorium morale* de Pierre Bersuire. Mais il s'agit là d'un autre chantier qui fera l'objet d'une recherche future.

## Conclusions

Malgré son caractère partiel et provisoire, cette étude permet de formuler une série d'observations. D'après les quelques sondages effectués sur la base de sources inédites (le livre 8 de l'*Elucidari*), peu fiables (une édition du xvii<sup>e</sup> siècle pour le *DPR*) ou « éclatées » (l'édition du *Breviari d'Amor* impose un retour aux manuscrits pour avoir accès aux miniatures), il est possible d'affirmer que l'attitude des deux auteurs occitans est tout à fait cohérente avec l'« esprit encyclopédique » qui caractérise leur époque et qu'elle reflète d'une façon emblématique le climat culturel extrêmement favorable offert par l'Occitanie entre les xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles. Loin de constituer une source de savoir immobile et figé, l'encyclopédie latine est conçue comme un véritable réservoir d'informations parfois redondantes, parfois même contradictoires, dans lequel le lecteur averti, voire le traducteur, est appelé à trouver son chemin et à tirer un maximum de profit pour son propre projet intellectuel. La compilation latine de Barthélémy l'Anglais est en effet considérée, par les deux auteurs occitans, comme un point de départ a) pour une réorganisation de la matière dans un sens plus synthétique et / ou poétique ; b) pour un enrichissement de la matière grâce à l'apport de nouvelles sources.

Si l'*Elucidari* est une traduction au sens propre, son auteur ne se contente pas de suivre le *DPR* mais il déplace certaines séquences et en omet d'autres afin de condenser et clarifier l'information<sup>51</sup>. De son côté, Matfre Ermengaud suit d'assez loin la structure du *DPR* et ne retient qu'une petite partie des informations données. Son opération de synthèse repose pourtant sur une connaissance très approfondie de sa source et lui aussi, à l'instar de l'auteur de l'*Elucidari*, s'attache à condenser des informations qui dans le *DPR* sont compilées selon un critère différent.

En plus de réorganiser la matière, l'un et l'autre auteur s'est efforcé d'enrichir le savoir transmis par l'encyclopédie en ayant recours à la même source qui fait auto-

<sup>50</sup> *Doit chascuns penser et entendre | a bien dire et a bien apprendre* (Fritz 1992, 28).

<sup>51</sup> Comme le souligne Bernard Ribémont (2013, 192), Jean Corbechon, le traducteur français du *DPR* semble procéder de la même manière.

rité, à savoir le *Liber de scientie stellarum* d'Al-Farghānī qui semble effectivement avoir bénéficié d'un statut exceptionnel. Si le caractère « mouvant » de la tradition manuscrite du *DPR* pourrait facilement expliquer ces ajouts comme l'initiative d'un copiste latin, il me semble plus probable et plus intéressant d'attribuer leur paternité à l'auteur de l'*Elucidari*. L'exemple parallèle offert par le *Breviari d'Amor* constitue un argument en ce sens<sup>52</sup>. Ce qui est certain, c'est que le texte de l'*Elucidari*, tel qu'il est conservé dans le manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, se situe à l'intérieur d'une chaîne de transmission qui poursuit un but précis et cohérent : compiler, transmettre et enrichir le savoir. Les trois textes étudiés sont les témoignages de trois phases cruciales de la transmission du savoir cosmologique, astrologique et astronomique entre l'Orient et l'Occident.

Finalement, je tiens à souligner le rôle tout à fait déterminant joué par les images et notamment par le schéma astronomique que j'ai analysé. Loin de constituer un simple support décoratif, l'image remplit, dans le *Breviari d'Amor*, une fonction tout à fait primaire, en tant que réceptacle d'informations numériques – qui difficilement auraient trouvé leur place dans la trame poétique – et en tant que traduction visuelle de concepts qu'il aurait été sans doute moins efficace d'exprimer en toutes lettres, surtout en langue vernaculaire. D'où l'intérêt de les déplacer *en la propdana figura, en linhas et en senturas*.

Mattia CAVAGNA

### Références bibliographiques

- Azaïs, Gabriel (ed.), 1862-1881. *Le Breviari d'Amor de Matfre Ermengaud, suivi de la lettre à sa sœur*, Béziers-Paris, Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, 2 vol.
- Badia, Lola, 2001. « Pour la version occitane du *De rerum proprietatibus* de Barthélémy l'Anglais (xiv<sup>e</sup> siècle) », *Mélanges de l'Association Internationale des Études Occitanes* 6, 301-326.
- Baker, Craig *et al.* (ed.), 2017 (sous presse). *Ovide moralisé, livre I*, Paris, SATF.
- Bartholomaei Anglici de rerum proprietatibus*, Frankfurt, Minerva, 1964 [1601].
- Beltrami, Pietro G. / Squillacioti, Paolo / Torri, Plinio / Vatteroni, Sergio (ed.), 2007. *Brunetto Latini, Trésor*, Torino, Einaudi.
- Besseyre, Marianne, 2013. « L'illustration napolitaine des traités astronomiques d'Andalo di Negro (Paris, BnF, ms. lat. 7272) », in : D'Urso, Teresa / Perriccioli Saggese, Alessandra (ed.), *Manoscritti scientifici miniati fra tradizione classica e modelli arabi*, Battipaglia, Lavegna e Carlone, 53-62.

<sup>52</sup> Plusieurs autres indices externes confirment que le traité d'Al-Farghānī a eu une importante diffusion dans un contexte vernaculaire aussi en Italie. Il constitue la source principale de la cosmologie dans *La Composizione del mondo* de Restoro d'Arezzo (Villani-Lubelli 2008, 498), il est mentionné par Dante dans son *Convivio* (II, 6.134).

- Bianchi De Vecchi, Paola, 1993. «Preliminari all'edizione critica del *Sidrac* provenzale», in: Gasca Queirazza, Giuliano (ed.), *Atti del Secondo Congresso Internazionale della 'Association Internationale des Études Occitanes'*, Torino, Università di Torino, vol. I, 65-81.
- Bode, Georg H. (ed.), 1968 [1834]. *Scriptores rerum mythicarum Latini tres Romae nuper reperti*, Hildesheim, Georg Olms.
- Boese, Helmut (ed.), 1973. Thomas Cantimpratensis, *Liber de natura rerum*, Berlin / New York, Walter de Gruyter.
- Botana, Federico, 2004. «Virtuous and Sinful Uses of Temporal Wealth in the *Breviari d'Amor* of Matfre Ermengaud (MS BL Royal 19.C.1)», *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes* 67, 49-80.
- Boudet, Jean-Patrice, 2006. *Entre science et nigromancie: astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Bourgain, Pascale / Siri, Francesco / Stutzmann, Dominique (ed.), 2015. «Notice de *Glossa ordinaria in Deuteronomium*», in: *FAMA. Œuvres latines médiévales à succès*, <<http://fama.irht.cnrs.fr/oeuvre/326598>>.
- Brambilla Ageno, Franca (ed.), 1995. Dante Alighieri, *Convivio*, Firenze, Le Lettere.
- Brunel, Geneviève, 1988. «Un fragment du *Breviari d'Amor* au palais du Roure (Avignon)», *Romania* 104, 177-207.
- Brunel-Lobrichon, Geneviève, 1994. «Mise en page et format des manuscrits littéraires du XIII<sup>e</sup> siècle en occitan conservés à la Bibliothèque nationale de Paris», *Revue des langues romanes* 48/1, 115-126.
- Burnett, Charles / Yamamoto, Keiji / Yano, Michio (ed.), 2004. *Al-Qabisi (Alcabitius): The Introduction to Astrology. Editions of the Arabic and Latin texts, and an English translation*, London / Torino, The Warburg Institut / Nino Aragno.
- Burnett, Charles, 2001. «The Coherence of the Arabic-Latin Translation Program in Toledo in the Twelfth Century», *Science in Context* 14 (1/2), 249-288.
- Burnett, Charles, 2009. *Arabic into Latin in the Middle Ages. The Translators and their Intellectual and Social Context*, Aldershot, Ashgate Variorum.
- Campani, Romeo (ed.), 1910. *Alfragano (Al-Farghānī), Il Libro dell'aggregazione delle stelle*, Città di Castello, Lapi.
- Cerchi, Paolo, 1994. «L'enciclopedia nel mondo dei trovatori: il *Breviari d'amor* di Matfre Ermengau», in: Picone, Michelangelo (ed.), *L'enciclopedismo medievale*, Ravenna, Longo, 277-291.
- Collison, Robert, 1966. *Encyclopaedias: Their history throughout the ages*, New York, Hafner.
- Deluz, Christiane, 1983. «Un ciel mieux étudié que la terre, d'après quelques textes sur le monde (XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles)», in: *Le Soleil, la lune et les étoiles au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Publications du CUER MA, 91-109.
- Dick, Adolf (ed.), 1978. Martianus Capella, *De nuptiis Philologiae et Mercurii*, Stuttgart, Teubner.
- DMF = Martin, Robert (ed.), 1998-. *Dictionnaire du moyen français (1330-1500)* [ouvrage électronique consultable sur le site de l'ATILF-CNRS <<http://www.atilf.fr/dmf/>> (version 2012)].
- Draelants, Isabelle, 2005. «La science naturelle et ses sources chez Barthélémy l'Anglais et les encyclopédistes contemporains», in: Van den Abeele, Baudouin / Meyer, Heinz (ed.), *Bartholomeus Anglicus, De Proprietatibus rerum. Texte latin et réception vernaculaire*, Turnhout, Brepols, 43-99.

- Draelants, Isabelle, 2011. « Le *De generatione et corruptione* et son environnement au siècle d'or des encyclopédies médiévales (1200-1250) », in : Ducos, Joëlle / Giacomotto-Charra, Violaine (ed.), *Lire Aristote au Moyen Âge et à la Renaissance. Réception du traité Sur la génération et la corruption*, Paris, Champion, 135-163.
- Ducos, Joëlle, 2009. « La cosmologie dans le *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaud », in : Latry, Guy (ed.), *La voix occitane, Actes du 8<sup>e</sup> congrès de Bordeaux*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, vol. I, 491-507.
- Dufour, Jean, 1981. « La composition de la bibliothèque de Moissac à la lumière d'un inventaire du xvii<sup>e</sup> siècle nouvellement découvert », *Scriptorium* 35, 175-226.
- Duhem, Pierre, 1958 [1913]. *Le système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic*, vol. III, *L'astronomie latine au Moyen Âge*, Paris, Hermann.
- Durieux, François-Régis, 1976. « La catéchèse occitane ou catalane de Matfre Ermengaud et de Raymond Lulle », *Cahiers de Fanjeaux* 11, 217-225.
- Fasseur, Valérie, 2014. « L'enseignement de saint Augustin contre les Manichéens dans le *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaud », in : Giacomotto-Charra, Violaine / Silvi, Christine (ed.), *Lire, choisir, écrire. La vulgarisation des savoirs du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, École des Chartes, 49-69.
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Leipzig/Bonn/Bâle, Schroeder/Klopp/Teubner/Helbing & Lichtenhahn/Zbinden, 25 vol.
- Franklin-Brown, Mary, 2011. « The Lyric Encyclopedia : Citation and Innovation in Matfre Ermengaud's *Breviari d'amor* », *Romance Notes* 51/3, 389-396.
- Fritz, Jean-Marie (ed.), 1992. Chrétien de Troyes, *Erec et Enide, édition critique d'après le manuscrit B.N. fr. 1376*, Paris, Librairie Générale Française.
- Galent-Fasseur, Valérie, 1999. « La dame de l'arbre. Rôle de la <vue> structurale dans le *Bréviaire d'Amour* de Matfre Ermengaud », *Romania* 117, 32-50.
- Gasparotto, Giovanni / Guillaumin, Jean-Yves (ed.), 2009. *Isidorus Hispalensis, Etymologiae III*, Paris, Les Belles Lettres.
- Gdf = Godefroy, Frédéric, 1880-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du ix<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle*, Paris, F. Vieweg / E. Bouillon, 10 vol.
- Guillaumin, Jean-Yves (ed.), 2010. *Isidorus Hispalensis, Etymologiae XX*, Paris, Les Belles Lettres.
- Hill, Georges F., 1915. *The Development of Arabic Numerals in Europe*, Oxford, Clarendon press.
- Hüe, Denis, 2014. « Le calendrier et compost des bergers, un vade-mecum populaire », in : Giacomotto-Charra, Violaine / Silvi, Christine (ed.), *Lire, choisir, écrire. La vulgarisation des savoirs du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, École des Chartes, 71-96.
- Ifrah, Georges, 1994 [1981]. *Histoire universelle des chiffres : l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Paris, Robert Laffont.
- Juste, David, 2015. *Les manuscrits astrologiques latins conservés à la Bibliothèque nationale de France à Paris*, Paris, CNRS.
- Kay, Sarah, 2007. « Grafting the knowledge community : The purposes of verse in the *Breviari d'amor* of Matfre Ermengaud », *Neophilologus* 91, 361-373.
- Kay, Sarah, 2009. « How Long is a Quotation ? Quotations from the Troubadours in the Text and Manuscripts of the *Breviari d'amor* », *Romania* 127, 1-29.
- Kulcsár, Péter (ed.), 1987. *Mythographi Vaticanani I et II*, Turnhout, Brepols.

- Laske-Fix, Katja, 1973. *Der Bildzyklus des Breviari d'Amor*, München / Zürich, Schnell und Steiner.
- Lejbowicz, Max, 1992. « *Computus*. Le nombre et le temps altimédiévaux », in : Ribémont, Bernard (ed.), *Le temps, sa mesure et sa perception au Moyen Âge*, Orléans, Paradigme, 151-196.
- Lemay, Richard (ed.), 1995-1996. Abu Ma'sar, *Liber introductorii ad scientiam judiciorum astro- rum*, Napoli, Istituto Universitario Orientale, 5 vol.
- Leroquais, Victor, 1920. *Bibliothèque de la ville de Lyon. Exposition de manuscrits à peintures du VI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, Catalogue descriptif*, Lyon, Audin.
- Lindsay, Wallace Martin (ed.), 1957 [1911]. *Isidori Hispalensis episcopi Etymologiarum sive Originum libri XX*, Oxford, Clarendon Press.
- Loncke, Jérémy, 2008. « Approche comparative de la diffusion et de la transmission des différents états manuscrits du *De Proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais », in : de Callatay, Godefroid / Van den Abeele, Baudouin (ed.), *Une lumière venue d'ailleurs. Héritages et ouvertures dans les encyclopédies d'Orient et d'Occident au Moyen Âge*, Louvain-La-Neuve, Centre de recherche en histoire des sciences / Brepols, 177-198.
- LV = Levy, Emil, 1894-1924. *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, Leipzig, Reisland, 8 vol.
- Meyer, Paul, 1898. « Matfre Ermengaud de Béziers, troubadour », *Histoire Littéraire de la France* 32, 16-56.
- Migne, Jean-Paul (ed.), 1854. *Honorius Augustodunensis* (en réalité, Guillaume de Conches), *De philosophia mundi libri quattuor, Patrologia Latina*, 172, col. 39-102.
- Migne, Jean-Paul (ed.), 1862. *Venerabilis Bedae De Natura rerum, Patrologia Latina*, 90, col. 187-278.
- Morino, Alberto (ed.), 1976. Restoro d'Arezzo, *La Composizione del mondo*, Firenze, Accademia della Crusca.
- Musatti, Cesare, 2008. « *Il De Caelo* di Aristotele nella seconda metà del XIII secolo : le questioni di Pietro d'Alvernia e alcuni commenti anonimi », in : Martello, Concetto / Militello, Chiara / Vella, Andrea (ed.), *Cosmogonie e cosmologie nel medioevo*, Louvain-la-Neuve, Fédération internationale des instituts d'études médiévales, 269-308.
- Nicholson, Francesca M., 2007. « Branches of knowledge : The purposes of citation in the *Breviari d'amor* of Matfre Ermengaud », *Neophilologus* 91/3, 375-385.
- Obrist, Barbara, 2004. *La cosmologie médiévale. I. Les fondements antiques. Textes et images*, Firenze, Sismel / Edizioni del Galluzzo.
- Opelt, Ilona (ed.), 1971. Aristote, *De caelo et mundo*, in : Hossfeld, Paul (ed.), Albertus Magnus, *De caelo et mundo*, Köln, Aschendorff (*Alberti Magni Opera omnia*, V, 1).
- Pedersen, Fritz S., 2002. *The Toledan Tables. A review of the manuscripts and the textual versions with an edition*, Copenhagen, Kongelige Danske Videnskaberne Selskab, 4 vol.
- Pillonel-Wyrsh, Roland-Pierre, 2004. *Le calcul de la date de Pâques au Moyen Âge : analyse et commentaires sur De Temporum Ratione de Bède*, Fribourg, Éditions universitaires.
- Porro, Pasquale, 2006. « *Intelligenze oziose e angeli attivi*. Note in margine a un capitolo del *Convivio* dantesco (II, iv) », in : Caroti, Stefano / Imbach, Ruedi / Kaluza, Zénon / Stabile, Giorgio / Sturlese, Loris (ed.), 'Ad ingenii acuitionem'. *Studies in Honour of Alfonso Maierà*, Louvain-la-Neuve, Fédération internationale des instituts d'études médiévales, 303-352.
- Pouille, Emmanuel, 1991. « L'instrumentation astronomique médiévale », in : Ribémont, Bernard (ed.), *Observer, lire, écrire le ciel au Moyen Âge*, Paris, Klincksieck, 253-281.
- Prior, Olivier H. (ed.), 1913. *L'image du monde de maître Gossouin, rédaction en prose*, Lausanne / Paris, Payot.

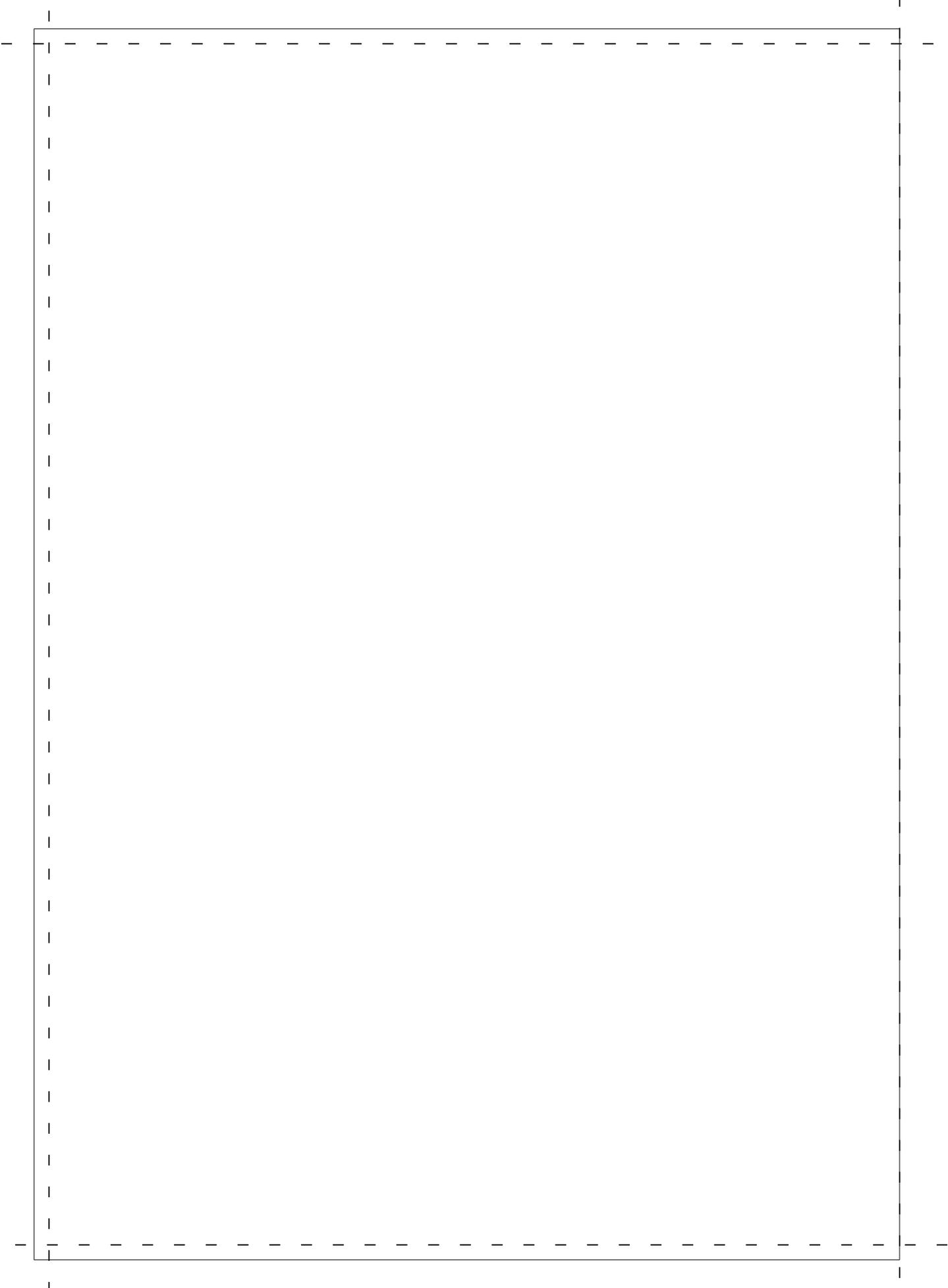
- Ribémont, Bernard / Menegaldo, Silvère, 2013. *Le Livre du Trésor. Livre I. Traduction en français moderne, introduction et notes*, Paris, Champion.
- Ribémont, Bernard, 2013. « Encyclopédies médiévales et nature supralunaire : dire le ciel et calculer le temps », in : Zucker, Arnaud (ed.), *Encyclopédire : formes de l'ambition encyclopédique dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 187-200.
- Richter, Reinhilt, 1976. *Die Troubadourzitate im Breviari d'Amor*, Modena, Mucchi.
- Richter, Reinhilt, 1979. « Le manuscrit D du *Breviari d'amor* de Matfré Ermengau », *Romania* 100, 461-482.
- Ricketts, Peter T. (ed.), 1976. *Le Breviari d'Amor de Matfre Ermengaud*, tome V (27252-43597), Leiden, Brill.
- Ricketts, Peter T. (ed.), 1989. *Le Breviari d'Amor de Matfre Ermengaud*, tome II (1-8880), London, Westfield College / Association Internationale d'Études Occitanes.
- Ricketts, Peter T., 2014. « Le *De proprietatibus* et l'*Elucidari* occitan : le cas du livre XVII », in : Ducos, Joëlle (ed.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes. Réception et diffusion du De proprietatibus rerum de Barthélémy l'Anglais dans les langues vernaculaires*, Paris, Champion, 223-233.
- RN = Raynouard, François-Just-Marie, 1844. *Lexique roman ou Dictionnaire de la langue des troubadours*, Paris, Silvestre, 6 vol.
- Roux, Brigitte, 2009. *Mondes en miniatures : l'iconographie du Livre du Trésor de Brunetto Latini*, Genève, Droz.
- Salvat, Michel, 1983. « Jean Corbechon, Barthélémy l'Anglais, *Traité du Soleil et de la Lune* », in : *Le Soleil, la lune et les étoiles au Moyen Âge*, Actes du Colloque du CUER MA, Aix-en-Provence, Publications du CUER MA, 345-354.
- Short, Ian (ed.), 1984. Philippe de Thaon, *Comput (ms BL Cotton Nero A.V.)*, London, Anglo-Norman Text Society.
- Thorndike, Lynn (ed.), 1949. *The Sphere of Sacrobosco and Its Commentators*, Chicago, The University of Chicago Press.
- TLFi = *Trésor de la Langue Française Informatisé*, Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) / Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française (ATILF) / Université Nancy 2 (accessible sur Internet : <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>).
- Ventura, Iolanda (ed.), 2007. *De proprietatibus rerum. Vol. 6, liber XVII*, Turnhout, Brepols.
- Ventura, Iolanda, 2012a. « Bartolomeo Anglico e la cultura filosofica e scientifica dei frati nel XIII secolo : aristotelismo e medicina nel *De proprietatibus rerum* », in : *I Francescani e le scienze, Actes du colloque d'Assisi (6-8 oct. 2011)*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 51-140.
- Ventura, Iolanda, 2012b. « Bartholomaeus Anglicus : *De Proprietatibus rerum*. Zu einer mittelalterlichen Enzyklopädie », in : Schilling, Michael (ed.), *Literatur in der Stadt. Magdeburg im Mittelalter und Früher Neuzeit*, Heidelberg, Winter, 77-96.
- Ventura, Simone, 2010. *Cultura enciclopedica nell'Occitania dei trovatori : il Libro XV dell'Elucidari de las proprietatz de totas res naturals*, Firenze, Edizioni del Galluzzo.
- Veysseyre, Géraldine, 2014. « Aux sources du *Livre des propriétés des choses* : quel(s) manuscrit(s) latin(s) Jean Corbechon a-t-il traduit(s) ? », in : Ducos, Joëlle (ed.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes. Réception et diffusion du De proprietatibus rerum de Barthélémy l'Anglais dans les langues vernaculaires*, Paris, Champion, 15-45.

- Villani-Lubelli, Ubaldo, 2008. «*Cerchi e linee e ponti*»: il saggio et il cosmo ne *La composizione del mondo* di Restoro d'Arezzo», in: Martello, Concetto / Militello, Chiara / Vella, Andrea (ed.), *Cosmogonie e cosmologie nel medioevo*, Louvain-la-Neuve, Fédération internationale des instituts d'études médiévales, 495-511.
- Vincent de Beauvais. *Speculum naturale: Bibliotheca Mundi seu Speculi Maioris Vincentii Burgundi praesulis Bellovacensis ordinis praedicatorum, theologi ac doctoris eximii tomus primus, qui Speculum naturale inscribitur*, Douai, typogr. B. Belleri, 1624 [réimpr. anastatique Graz, 1965].
- Westra, Haijo Jan (ed.), 1986. *The Commentary on Martianus Capella's « De Nuptiis Philologiae et Mercurii » Attributed to Bernardus Silvestris*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1986.
- Zanichelli, Giuseppa, 2013. « Il disegno del tempo, progettualità e visualizzazione », in: D'Urso, Teresa / Perriccioli Saggese, Alessandra (ed.), *Manoscritti scientifici miniati fra tradizione classica e modelli arabi*, Battipaglia, Lavegna & Carlone, 7-24.

Illustration ci-contre :

Matfre Ermengaud, *Breviari d'Amor*  
Bibliothèque municipale de Lyon, ms. 1351, fol. 23v.





## Sur la langue de *Flamenc(h)a* : quelques diatopismes septentrionaux

Il est démontré depuis Jud (1939) que la variété native d'occitan employée par l'auteur de *Flamenca*<sup>1</sup> est l'ancien rouergat. Un idiolecte littéraire est pourtant rarement tout entier réductible à sa base géolectale. Ainsi certains critiques, François Zufferey (2014, 106) notamment, se sont-ils montrés sensibles à l'influence de l'ancien français sur la langue de l'auteur (cf. Pfister 1979, 244-245). C'est cependant sur une composante plus spécifique de l'onymique et du lexique flamenquiens que nous voudrions appeler ici l'attention. Il s'agira d'un lot de particularismes qui, pour des raisons d'ordre linguistique et textuel, nous semblent être des emprunts faits par l'auteur à certaines variétés basilectales d'oïl et/ou d'oc : non seulement le bourguignon, comme l'a montré Zufferey, mais aussi et surtout le bourbonnais et/ou l'auvergnat septentrional. Faute d'avoir trouvé un terme plus approprié, nous parlerons de *septentrionalismes*, en prenant ce mot en un sens différent de celui usité par Manetti (2008).

### 1. L'anthroponymie : formes septentrionales exonymiques des noms des protagonistes (*Vilelme*, *Flamencha*, *Archimbau*)<sup>2</sup>

Il est remarquable que les noms des protagonistes de *Flamenca* se présentent tous les trois au linguiste sous des formes exonymiques (alloglottes).

1.1. La forme *Vilelme* apparaît au vers 1704, lorsque le nom de Guillaume est révélé au lecteur (*Vilelme si fes apelar E·l sobrenom fon de Nivers*)<sup>3</sup>. Elle a été récemment éclairée par Zufferey (2014, 238 n.) : « l'auteur tente de noter ici la variante bourguignonne (auj. *Villierme*, avec dissimilation progressive des liquides) du nom du héros : elle se caractérise par le traitement de l'initiale V- < w-, l'absence de dissimilation du l implosif et la présence du -e d'appui »<sup>4</sup>. On a donc affaire à un doublet onomastique constitué par la forme occitane la plus ordinaire *Guillem* (cf. Brunel 1926, 391-393 ; 1952, 201-202), constamment usitée dans le reste du roman (Manetti 2008, 480-481), et une forme exonymique exceptionnelle (*Vilelme*) imitée du bourguignon et littérairement motivée.

<sup>1</sup> Voir Chambon (à paraître).

<sup>2</sup> La numérotation des vers est celle de l'édition Zufferey (2014).

<sup>3</sup> *Vilelme* et *de Nivers* sont à mettre en italique, afin de marquer le statut autonymique des deux constituants du nom propre (voir Chambon/Greub, à paraître).

<sup>4</sup> Pour une retouche à l'explication de *Villierme*, voir Chambon/Greub (à paraître).

1.2. On lit aux vers 1173-1176 : *Per tot Alverg' en fan cansos E serventes – coblas e sos –, O estribot o retroencha De N'Archimbaut con ten Flamencha*<sup>5</sup>. Zufferey (2014, 205 n. ; cf. 109) considère que « *retroencha* [-tʃa] et *Flamencha* [-ka] ne forment qu'une rime pour l'œil ». Il est permis d'envisager différemment la question. D'une part, on a affaire à une rime choc associant un terme métalittéraire particulièrement recherché (*retroencha*) – imposant sans contredit la phonie [-'entʃa] – et le nom même de l'héroïne, mis en relief dans l'une de ses rares occurrences en fin de vers : on s'étonne qu'une telle rime ait pu être fautive. D'autre part, l'auteur vient d'évoquer au début de la phrase les activités poétiques anti-Archimbaut auxquelles se livrent ses supposés confrères auvergnats. L'emploi d'une rime régionale auvergnate caractérisée par la palatalisation en [tʃ] noté <ch> de la vélaire devant [a] n'est certainement pas au-dessus de ses moyens littéraires (l'exemple du burgondisme *Vilelme* suffit à le démontrer). Il est donc naturel de penser que le romancier a fait délibérément usage de *Flamencha* [fla'mentʃa] en tant que forme régionalement marquée censée avoir été employée par les poètes d'Auvergne. Tout comme *Vilelme*, *Flamencha* apparaît comme un stylème relevant de ce que Perugi (1994, 290) a appelé « la lingua speciale della rima ».

Cette éclatante infraction rimique au code linguistique natif de l'auteur est rehaussée par l'usage, dans le voisinage (v. 1173), d'un rouerguisme tout aussi voyant employé pour désigner... l'Auvergne : *Alverg'* (hapax) et non *Alvernhe* (*vel sim.*), forme beaucoup plus courante et plus générale (voir Chambon 1992). L'auteur travaille ainsi sur deux mots et en quatre vers à maximaliser (*Alverg'*), puis à annihiler (*Flamencha*), pour ainsi dire en chassé-croisé, la distance séparant deux variétés voisines d'un même espace de langage et de littérature. Il ne fait pas de doute que tout le passage (v. 1172-1179), qui forme une unité textuelle exceptionnellement brève, bien délimitée par deux lettres ornementées (ce qui en souligne la portée stratégique), a été élaboré avec grand soin.

1.3. Le nom du sire de Bourbon apparaît presque toujours sous la forme *Archimbaut* (Manetti 2008, 275). Dans « la lingua speciale della rima », deux occurrences assurent cependant la phonie ['aʊ#] : < *Archimbau* : *blau* > (v. 6997-6998), < *Archimbau* : *Pe<i>tau* > (v. 7217-7218)<sup>6</sup>. Bien que l'anthroponyme *Archimbau(t)* ne puisse pas être considéré en lui-même comme un emprunt au français<sup>7</sup>, sa 'rime' (au sens phonologique du terme) a été empruntée-imitée par l'auteur de *Flamenca*. Ni *-aut*, ni [-'aʊ#] ne peuvent en effet être assignés à la variété native de l'auteur<sup>8</sup>. On sait en

<sup>5</sup> Nous imprimons *tot* et non *tot'*, car *Alverg'* est masculin (voir Chambon / Greub, à paraître).

<sup>6</sup> Avec <t> exponctué au v. 7215. – Les rimes impliquant la forme marquée en sujet par [-s] (<*Archimbaus* : *braus*> v. 1561-1562 et, avec une graphie hypercorrecte <tz> <*Archimbautz* : *enclautz*>, v. 1389-1390, <*laus* : *Arcimbautz*>, v. 7021-7022, <*Archimbautz* : *esclaus*>, v. 7565-7566), n'ont pas de force démonstrative, car le système rimique de l'auteur n'oppose plus affriquée et fricative (voir Manetti 2008, 56).

<sup>7</sup> Malgré ce que paraît suggérer Zufferey (2014, 128 n.) ; voir Chambon / Greub (à paraître).

<sup>8</sup> Malgré Zufferey (2014, 108).

effet que, dans une large zone centro-méridionale du domaine d'oc (Nîmois, Uzège, Lodévois, pays de Foix, Castrais, Albigeois, Bas Quercy, Rouergue, Gévaudan, Haute Auvergne), « *ld* s'est souvent assimilé en *l* » dans le suffixe *-ald* (Grafström 1958, 223)<sup>9</sup>. Mais en ce qui concerne la patrie de l'auteur, Kalman (1974, 99) indique non seulement que « comme dans le Bas-Quercy et en Albigeois, le Rouergue a beaucoup d'exemples pour l'assimilation *-ld* > *l(l)* dans les noms d'origine germanique » (cf. *Archimbal*, Millavois 1173, Brunel 1952, n° 407, 8), mais encore que les types *Arnaut* (sans assimilation, avec vocalisation) et *Arnau*, « nouveau cas rég. tiré de *Arnaus* sorti de *Arnauts* » (Grafström 1958, 224) « manque[nt] en Rouergue ». Si la forme en *-aut* de *Archimbaut* reste possible dans certaines variétés occitanes, la rime *-au* constitue une infraction voyante au code natif de l'auteur et une imitation certaine d'un modèle oïlique. On sait en effet que dans le domaine d'oïl l'amuisement de [t] non appuyé final est ancien (Straka 1979, 423-442). Il n'est que d'ouvrir le recueil classique de Lavergne pour trouver dans un document bourbonnais de 1300 la forme modèle : *Archinbau* dans *Archinbau de Langi* (Lavergne 1909, 69). Il en ressort qu'on a affaire avec *Archimbau* [art̃im'baʊ] à un bourbonnisme stylistiquement marqué : l'auteur se plaît à donner au nom du sire de Bourbon la phonie [-'aũ#] qui est censée être celle qu'emploient le personnage et son entourage<sup>10</sup>.

1.4. Dans les trois cas qu'on vient d'examiner, l'auteur sait tirer d'habiles effets de la distanciation qu'il instaure entre sa variété rouergate native et son idiolecte littéraire.

1.4.1. L'irruption de ces trois xénismes anthroponymiques fait système : ce sont les noms de ses trois personnages principaux que l'écrivain a tenu à présenter sous des formes imitées de modèles septentrionaux (bourguignon, auvergnat, bourbonnais). Ce mimétisme relève d'un procédé d'écriture : il s'agit, par des effets de réel langagier, d'enraciner les personnages eux-mêmes dans leurs milieux fictionnels (la Bourgogne, Bourbon) ou d'ancrer dans leur terroir (l'Auvergne) des productions littéraires imaginaires.

1.4.2. L'effet obtenu par la burgondisation de *Guillem* est le plus banal : une forme bourguignonne connote l'identité langagière d'un Bourguignon (v. 1563). Le soulignement oïlique du nom d'Archimbaut à la rime a plus de portée. Il convient en effet à un sire que l'on voit attaché de très près au Capétien, au plan politique<sup>11</sup>, et dont la cour est ostensiblement décrite, au plan culturel et littéraire, comme un parangon de brillante francité (v. 593-706)<sup>12</sup>.

<sup>9</sup> Voir Grafström (1958, 223-224), Kalman (1974, 99), Grand (1945, 20) et Chambon (1995-1996, 85 ; 2006a, 229 n. 29).

<sup>10</sup> À titre de parallèle, cf. *ve si* "voici" (v. 272), que nous analysons comme un pur francisme, mis dans la bouche du comte de Namur (voir Chambon / Greub, à paraître).

<sup>11</sup> Concernant Archimbaud VIII, cf. Manetti (2008, 21 et n. 56).

<sup>12</sup> Cf. Zufferey (2014, 175-177 n. au v. 703).

1.4.3. Quant à la forme arvernisée *Flamencha*, sa fonction est plus complexe. Elle contribue, d'une part, à donner au roman un soubassement intertextuel auvergnat fictif, et à fournir par là au texte lui-même un arrière-pays littéraire occitan. Mais en cela, elle concourt aussi à mettre en place, dans une dialectique élargie du *trobar*, la figure du narrateur. L'arsenal des genres lyriques ayant été épuisé jusqu'aux derniers (*estribot, retroencha*)<sup>13</sup>, celui-ci se présente – avec la modestie qui sied – comme un continuateur des poètes d'Auvergne dans le traitement de la matière *archimbal-dienne*, un continuateur capable grâce à ses 8000 vers de dépasser par son souffle les prédécesseurs qu'il se donne, et ce en recourant à un genre typiquement français : le roman. L'essoufflement des genres poétiques d'oc paraît être suggéré au passage, avec, pour conséquence et justification du projet de continuation par amplification, l'obligation de faire du neuf en occitan.

1.4.4. Au plan du récit, cette fois, la rime auvergnate concourt encore à la caractérisation des forces en présence. Elle participe en effet de l'opposition qu'établit le passage entre Bourbon la française (située certes à la limite de l'Auvergne, mais au diocèse de Bourges) et une Auvergne qui, au contraire, pratique avec assiduité les formes poétiques d'oc en prenant le sire de Bourbon pour cible. Or, l'événement majeur qui lie, au XIII<sup>e</sup> siècle, l'histoire de Bourbon et celle de l'Auvergne est la victoire capétienne sur le comte d'Auvergne Gui II et la conquête de presque tout son comté (1211-1213/1214)<sup>14</sup>. Les « bénéfices considérables » que les sires de Bourbon retirèrent entre 1213 et 1241 de l'opération du Capétien<sup>15</sup> ne purent que susciter « une hostilité contre leur lignage, au moins dans certains milieux de la société contemporaine » (Fournier/Roques 2011, 102-103), en particulier parmi les partisans du comte auvergnat défait. L'opposition culturelle et littéraire marquée par l'auteur entre Bourbon et l'Auvergne pourrait donc bien redoubler une opposition politique sous-jacente.

## 2. Le lexique : deux septentrionalismes de couleur locale (*evesque, rua*)

Les noms propres *Vilelme* et *Archimbau*, d'une part, *Flamencha*, de l'autre, peuvent entrer, bien que de manières différentes, dans la grande catégorie des emprunts stylistiques de couleur locale (Deroy 1980, 165-166). Il en va de même, à notre sens, des deux noms communs suivants.

<sup>13</sup> Pour le caractère résumptif de l'énumération des genres, voir Chambon/Greub (à paraître).

<sup>14</sup> Voir Fournier/Roques (2011, 93-100). La campagne de Philippe Auguste contre le comte d'Auvergne fut menée « par Gui de Dampierre [le sire de Bourbon], un mercenaire du nom de Cadoc et l'archevêque de Lyon » (Fournier/Roques 2011, 95), avec le soutien de l'évêque de Clermont Robert, troubadour occasionnel et cousin de Dauphin (pour les répercussions littéraires de ce conflit, voir Chambon/Fournier/Roques 2013).

<sup>15</sup> À la fin de la campagne, le roi confia en 1213 la garde « [d]es châteaux et seigneuries qui avaient été occupés au sire de Bourbon, en récompense de ses services » (Fournier/Roques 2011, 101-102), puis, après la mort de Gui de Dampierre, à son fils Archimbaud VIII de Bourbon (1216-1242). En 1241, la Terre d'Auvergne revint en apanage à Alphonse de Poitiers.

2.1. Nous avons eu l'occasion d'indiquer que des deux dénominations de l'évêque employées dans *Flamenca*, l'une reflète l'usage natif de l'auteur (*bisbe*, v. 340)<sup>16</sup>, tandis que l'autre, *evesque* (v. 293, 474), peut être interprétée comme un régionalisme de couleur locale, en particulier quand ce mot est appliqué, au vers 474, à l'évêque de Clermont officiant solennellement à Bourbon, c'est-à-dire hors de son diocèse : dans le diocèse de Clermont, on n'a jamais employé *bisbe*, mais seulement *evesque*<sup>17</sup> ou *avesque*<sup>18</sup> (Chambon 1994, 184 et n. 23-26)<sup>19</sup>.

2.2. Une autre paire lexicale susceptible de recevoir une interprétation géolinguistique et stylistique similaire associe et oppose *rua* s. f. "voie bordée de maisons, dans une agglomération, rue" (393 *Fai cascus adobar las ruas* ; Manetti 2008, 578) à son synonyme *carreira/carrera* (v. 955 et 4093 ; aussi fig. v. 6562 [*cariera*] ; Manetti 2008, 503). Il va sans dire que le mot de la variété native de l'auteur était *car(r)iera*. En occitan, le type *c(h)arriera* est en effet universel<sup>20</sup>. Aocc. *rua* apparaît clairement, au contraire, comme un emprunt au français (FEW 10, 543b et n. 11, RUGA) véhiculé au Moyen Âge par deux vecteurs bien distincts. Au niveau acrolectal et littéraire, le mot est caractéristique de la langue de l'épique<sup>21</sup>, tandis qu'au niveau basilectal, il commence seulement, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, à s'implanter dans les foyers de francisation situés au nord du domaine d'oc<sup>22</sup>. Comme *rua* est employé dans *Flamenca* en référence au bourg de Bourbon dans la description des préparatifs de la cour qu'y tient Archimbaut après son mariage, on interprétera cet emploi comme un francisme de couleur locale. En Bourbonnais, afr. *rue* se lit dans un document de 1300 pour référer à la localité de Saint-Pourçain (à l'ancien diocèse de Clermont) et dans un autre document rédigé à Bourbon en 1301 (Lavergne 1909, 59 et 100)<sup>23</sup>.

<sup>16</sup> Pour les attestations d'ancien rouergat, voir Pfister (1970, 294).

<sup>17</sup> Cf. aauv. *evesque* (1198, Sève 1955, 534 = Pfister 1970, 458 ; *ca* 1200, Brunel 1926, n° 349, 5 ; déb. XIII<sup>e</sup> s. [*evesqe*], Lo Vesques de Clarmon, PC 95, 1, éd. Aston 1974, 34, v. 2 ; *ca* 1250-1260, A. D. du Puy-de-Dôme, 22 H 41, l. 12, f. 41v [comm. d'Emmanuel Grémois] ; 1263/1264-1265/1266, Lodge 1985, 93, 98, 103, 104) ; voir aussi DAOA 548-549. Rien dans « FestsDauzat 23 », malgré Pfister (1970, 458).

<sup>18</sup> Cf. aauv. *avesque* (1263/1264, Lodge 1985, 94 ; 1318/1319, Lodge 2006, 121 ; voir encore Lodge 2010, 555).

<sup>19</sup> Le doublet géolinguistique *bisbe/evesque* est interprété par Manetti (2008, 59) en des termes trop vagues et, en ce qui concerne *evesque*, peu exacts. La forme *evesque* n'est pas un « francisme » (à ce compte-là, *bisbe* passerait pour un catalanisme...).

<sup>20</sup> FEW 2, 413b, \*CARRARIA. Pour l'ancien rouergat, voir, par exemple, Brunel (1952, n° 428, 5 ; malgré le glossaire, p. 235), Affre (1879, 9) et Constans (1880, 151).

<sup>21</sup> GirRouss (Rn 5, 117 et Hackett 1953-1955, 3, 870 = v. 1003 et var., 7701), Aig (*rue*, COM2), CroisAlb, Daurel et GuerreNav (tous les trois Lv 7, 387).

<sup>22</sup> En Basse Auvergne dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (Gerzat 1236, ClermF. 1257 et *ca* 1240-1260 [en référence à Billom] ; voir Chambon 2006b, 95 et n. 34), plus tard à Limoges (*ca* 1300, Leroux/Molinier/Thomas 1883, 152 ; 1361/1363, Lv 7, 387), Libourne (1341/1342, Lv, l. c.) et Saint-Flour (1380 et 1396, DAOA 1094) ; cf. aussi MystMart (Brianchonnais xv<sup>e</sup> s., Lv, l. c.). Sur les foyers de francisation du domaine d'oc, cf. Chambon 2004.

<sup>23</sup> On remarque en outre que le vers précédent (392 [*En*]aici con le borz s'estan, dans l'éd. Manetti 2008, 98) pourrait présenter, selon Manetti (2008, 99 n.), une rime française <dein-

2.3. Au total, *evesque* et *rua* semblent être placés en situation et posséder une connotation diatopique liant ces mots aux circonstances géographiques du récit, en l'occurrence l'Auvergne et Bourbon.

### 3. Le lexique : d'autres septentrionalismes (*at*, *cabessa*, *enratonat*, *flar*)

Il est possible de dégager quatre autres septentrionalismes lexicaux.

3.1. Le substantif masculin *at* est employé deux fois, à la rime, dans les locutions verbales *aver son at* “avoir ce dont on a besoin, avoir ses aises” (446 *E ben auran tras-tot lur at* < : *albergat* >) et *faire l'at de* “subvenir aux besoins de (qn)” (3764 *Que-l vest e-l pais e-l fai son at* < : *donat* >) (Manetti 2008, 493). On sait que ce mot est « im Altprovenzalischen regional begrenzt » (Pfister 1970, 265). Les exemples localisables<sup>24</sup> se rencontrent en effet, du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, généralement dans des emplois locutionnels, sur une aire cohérente comprenant, d'une part, le francoprovençal occidental (abress. alyonn. adauph.) et, d'autre part, le nord-est et partiellement le nord du domaine occitan : adauphocc. aforocc. aviv. avelE. aauvN., y compris la partie méridionale de l'actuel département de l'Allier (dans un document fortement occitanisant concernant la zone de Chantelle/Ébreuil, au sud de Bourbon, au diocèse de Clermont)<sup>25</sup>. Le synonyme natif de l'auteur était à coup sûr *ops/obs*, beaucoup plus fréquent dans le roman (30 occurrences, Manetti 2008, 556)<sup>26</sup>. La ligne d'isoglosse passait au nord du Rouergue, entre Saint-Flour qui ne connaît que *ops/obs* (DAOA 848) et Clermont où *at* est attesté. L'emploi exceptionnel de *at* dans *Flamenca* constitue donc une anomalie géolinguistique flagrante. L'aire de *at* englobant le nord de l'Auvergne, y compris le sud de l'Allier, il est légitime de penser qu'on a affaire, plutôt qu'à un improbable emprunt interne à la langue littéraire, à un emprunt contracté sinon à Bourbon, du moins dans l'Auvergne septentrionale voisine. On remarque en outre que la locution *faire l'at de* se retrouve exactement en ancien auvergnat, dans le sens de “subvenir aux besoins de (la ville)” (Montferrand av. 1199 [vid. 1273], Porteau 1943, 83).

3.2. L'hapax *cabeissa* [leçon du ms.] s. f. “tiges et feuilles de certaines plantes potagères (par opposition à la partie comestible), fanes” (Manetti 2008, 501 et 367 n.) est employé dans une comparaison dont le comparé est le crâne d'Archimbaut (5780 *De la testa semblet cabeissa* < : *dressa* >). L'interprétation de Thomas (1901, 372-373) et de Chabaneau (1902, 30), approuvée par Pfister (1979, 250), a été retenue à juste titre par

*haran* : *estan* >. Ce vers a été diversement interprété ; voir en dernier lieu Zufferey (2005, 430-431 ; 2014, 152, 153 n.) : *Aici con li borzes estan*.

<sup>24</sup> Pour le détail des données, voir Chambon (1996, 85-87) ainsi que Thomas (1927, 31-32, 228), FEW (25, 62a, *APTUS*), Pfister (1970, 265) et Lodge (2006, 186 ; 2010, 554).

<sup>25</sup> Lavergne 1909, 70 (aveu du sire de Nades, pour ce qu'il tient en fief du sire de Bourbon dans la châtelainie de Chantelle).

<sup>26</sup> Voir Rn (4, 375-376), Lv (5, 497-503), FEW (7, 380a, *OPUS*) ; pour l'ancien rouergat, FEW (*l. c.* : Millau 1293), Affre (1879, 10), Pfister (1963, 7-8), Ourliac/Magnou (1985, n° 48) et Lv (5, 500 : Daudé de Pradas).

le FEW (2, 341a), le DAO (420, 1-1), Manetti (2008, *ll. cc.*) et Zufferey (2014, 477 n.). On a affaire à un dérivé entrant dans un ensemble de suffixaux parallèles, de même sens et d'aréologie cohérente, formés sur CAPU(T) à l'aide de -ĀCI-A et variantes (Thomas 1927, 66-67; cf. Ronjat 1930-1941, 3, § 678; Adams 1913, 140-144): soit les types 'chavasse/chavassi', 'chabessa/chabesse', 'chavisse', 'chabusse' et 'chabousse' (FEW 2, 341a, CAPUT; Thomas 1927, 65-66, 229-230). Pour ce qui est de la comparaison, Thomas (1901, 373) citait le dérivé parallèle lexicalisé dans Lyon (fr. rég.) *chavasse* "chevelure" (Puitspelu 1890, 91). On peut ajouter, plus près de la forme du texte, vel. Limagne *chabessà* "chevelure (plaisant)" (Bonnaud 1999, 122; Reichel 2005, 158)<sup>27</sup>.

La rime <*dressa* : *cabeissa*> est problématique. Zufferey (2014, 476) l'amende en <*dre<i>ssa* : *cabeissa*>, alors que Meyer (1901, 214), Gschwind (1976, 1, 170) et Manetti (2008, 366) conservaient, sans explication, les deux leçons du ms. Or, à partir du moment où l'on admet, avec Manetti et Zufferey, le sens de "fanés" et le rattachement du mot à un groupe lexical issu de CAPU(T), force est de constater que *-eissa* ne peut être identifié à aucun suffixe dérivationnel connu<sup>28</sup>; la dérivation est donc certainement en -ICI-A. Comme, d'autre part, la forme *dress-/dreç-* est bien attestée en ancien occitan en prétonie comme sous l'accent<sup>29</sup>, tout indique que c'est *cabeissa* qu'il convient de corriger en *cabessa*<sup>30</sup>. S'agissant d'un mot très rare, une altération ne peut guère surprendre.

En se reportant aux données consignées par le FEW (2, 341a, CAPUT) et en cherchant à les compléter, on constate que le type dérivationnel 'chabessa'/'chabesse' (< \*CAPICIA) auquel nous rattachons *cabessa*, est documenté isolément dans le sud de la Haute-Loire (Pradelles) et surtout sur une aire comprenant l'ouest et le nord du Puy-de-Dôme (dont Limagne = en principe Gerzat), l'ouest de la Creuse (dont Chav. et Aubusson), le sud-est de l'Indre, l'extrême nord-est de la Corrèze, le sud de la Haute-Vienne (déjà région de Limoges 1779) et le nord de la Dordogne<sup>31</sup>. La

<sup>27</sup> Ces deux ouvrages n'indiquent jamais leurs sources.

<sup>28</sup> Les suffixes « -ĪSSIA (-ĪSTIA ou -ĪSCIA) » (Zufferey 2014, 477 n.) paraissent introuvables (Ø Adams 1913; Ø Ronjat 1930-1941, 3).

<sup>29</sup> Rn (5, 73), Lv (2, 304), Appel (1902, 241), FEW (3, 83b, \*DIRECTIARE). Pour *adres(s)-/adreç-*, voir DOM 210.

<sup>30</sup> Le FEW (2, 341a), qui emploie le texte de Meyer (1901), range *cabeissa* en tête des dérivés en '-essa'. Ce classement, exact selon nous, n'est possible qu'au prix d'une correction mentale en *-essa*. – On trouve la rime <*proesa* : *esdreisa*> aux vers 7971-7972 de *Flamenca*. Manetti (2008, 53) écrit que « la forme originale del vb. sarà stata forse *esdresar*, se non addirittura *endresar* ». Il convient de corriger en *esdresa* et d'ajouter que *proesa* comporte ici la sourde [-s-]. Ce mot se dénonce par conséquent comme un emprunt à l'ancien français *proëce* (FEW 9, 419a, PRODE); cf. aocc. *proessa* (Jaufré et GestaKar, Lv 6, 578, 579).

<sup>31</sup> Outre le FEW, voir Marcon (1987, 2, 135) (Pradelles); ALAL 1593, 1594 (Puy-de-Dôme, Creuse, Corrèze, HVienne, Dordogne), Puitspelu (1890, 88) (Creuse), DAO (420, 1-1) (Limoges), Thomas (1927, 229), Pignon (1959, 420 n. 3), ALCe 280 p 57 (Indre). – Clessé *chavòsse* (FEW, *l. c.*) représente -ĀCEA (cf. Clessé *lliòsse* "glace").

distribution spatiale de ce type ne montre donc pas d'affinité avec le Rouergue<sup>32</sup>. Elle conduit en revanche, comme l'aire de *at* (ci-dessus § 3.1.), dans le nord de la Basse Auvergne, tandis que le type affiné en *'-issa' / '-isse'* est connu, comme *at*, dans l'Allier<sup>33</sup>. On pensera donc à un emprunt qui, en l'absence de toute tradition littéraire ou même simplement écrite, n'a pu s'effectuer que sur place. L'occurrence d'une vélaire notée <c> devant *a* dénonce toutefois *cabessa* comme une adaptation sud-occitane (de l'auteur ou d'un copiste). L'emploi d'un mot aussi inattendu renforce l'expressivité de la comparaison employée dans la satire du sire de Bourbon, en pimentant celle-ci d'une once de couleur locale. Il suppose pratiquement la recherche d'une connivence avec un public local.

3.3. Le participe passé-adjectif *engratonat* “dont l'humeur désagréable se traduit par un comportement agressif et des propos acerbes et méchants, hargneux” (Manetti 2008, 520 et 147 n.) est un hapax qui se lit au vers 1158 : *Engelosit, engratonat*. Si, en suivant Zufferey (2014, 202 n.), on admet l'interprétation de Meyer (1901, 346-347) et von Wartburg (FEW 16, 374b et n. 16, \*KRATTŌN) selon laquelle la motivation objective de *engratonat* repose sur « l'aspect âpre et rugueux des grumeaux », on ne peut qu'être sensible au fait que la base de ce dérivé – à savoir un type *'graton'* “grumeau” – n'est attestée, selon le FEW (*l. c.*), dont la source est l'ALLY (610 ; 5, 407), que dans un parler du nord-est du Puy-de-Dôme (Lachaux) et dans un parler voisin (de type occitan) du sud-est de l'Allier (Châtel-Montagne, à l'ancien diocèse de Clermont), sous la forme [gra'tō] s. m. pl. “grumeaux” (Ø Bonnaud 1999 et Reichel 2005) ; cf. aussi Châtel-Montagne [grat'na] v. intr. “grumeler” (ALLY 609 p 14 ; 5, 406)<sup>34</sup>. Ce type lexical est, dans ce sens, tout à fait étranger au Rouergue (Ø Vayssier 1879, 312 et ALMC 1107). On peut donc penser que *engratonat* est, comme *cabessa* (ci-dessus § 3.2.), un emprunt pratiqué sur place. Comme *cabessa*, cet emprunt sert la satire du sire de Bourbon et le mot a probablement été adopté par l'auteur en raison de son caractère expressif et pittoresque ; il semble supposer également la recherche d'une connivence avec un public local. Il est très probable que le dérivé préfixal *engratonat*, qui fait écho au modèle formationnel de *engelosit* (même vers), est une création de l'auteur.

3.4. Le substantif masculin *flar* (Manetti 2008, 531) apparaît dans la description de la visite nocturne que Guillaume rend à Flamenca pendant le tournoi de Bour-

<sup>32</sup> Qui ne connaît que le continuateur de \*CAPĪCIU. Voir Vayssier (1879, 555, s. v. *robis*), Thomas (1927, 66) et ALMC 192 p 51.

<sup>33</sup> Ce dérivé parallèle (< \*CAPĪCIA) – dont le suffixe peut être rapproché de celui du type *'ravisse/rabissa'* s. f. “feuilles de raves” (FEW 10, 71b, *RAPUM*) – ou, secondairement, en *'-icha' / '-iche'* par assimilation (Thomas 1927, 66), possède une aire globalement plus orientale : LoireSE. (surtout foroccit., ALLy 274 ; 5, 201-202), Drôme (ALP 463 p 28), ArdècheN. et HLoireNE. (ALMC 192 ; Félice 1983, D 356), PuyDNE. (ALLY 274 p 13 ; ALAL 1594 p 4), Berry (Jaubert, Thomas 1927, 67), IndreS. ([-iz], ALCe 280 p 48) ; cette aire comprend aussi une partie du département actuel de l'Allier : AllierSE. (ALLY 274 p 13, 14) et Varennes.

<sup>34</sup> Ces données doivent, selon nous, rejoindre l'article KERTE du FEW (16, 315a).

bon: 7492 *Et .xx. brandos grans et espes [...]* 7496 *Et avia·y .x. flars o plus*. La note de Zufferey (2014, 576-577) rappelle que *flar* est « attesté également dans le *Donat proensal* » au sens de “lumen magnum” (Lv 3, 501 = éd. Marshall 1969, 194, 1772). Il convient d’ajouter que ce mot très rare est aussi attesté en ancien auvergnat dans un texte documentaire (Montferrand 1346/1348–1366/1367, Lodge 2010, 580, dont le relevé se termine hélas par « etc. »). L’examen des contextes<sup>35</sup> conduit à la définition suivante: “partie du flambeau constituée d’un fil d’étoupe entouré de cire ou de poix (le tout monté sur un support appelé *ba(s)to*), et dont la combustion permet d’obtenir une flamme de longue durée, mèche”. Ce sens convient au passage de *Flamenca*: Guillaume faisant toujours les choses en grand, les membres de son escorte emploient vingt flambeaux (*brandos*) munis chacun de dix mèches ou plus. On applaudira donc la traduction « mèches » de Fasseur (Zufferey 2014, 577)<sup>36</sup>. Ainsi interprété, *flar* oriente à nouveau vers le nord de la Basse Auvergne, zone dans laquelle toutes les unités lexicales précédemment examinées sont représentées.

#### 4. Un toponyme : *Liniec*

Le nom de lieu *Liniec* “ville de la Brie où se tenait au Moyen Âge la foire des Saints-Innocents, très importante et très renommée, Lagny-sur-Marne (arrondissement de Meaux, Seine-et-Marne)” se lit au vers 191: *Ni a Liniec ni a Proïs* (Manetti 2008, 481 et 89 n.; Zufferey 2014, 28, 628). Les attestations vernaculaires autochtones sont afr. mfr. *Lengny* 1273 et 1314, *Laigny* 1322 et xiv<sup>e</sup> s. (Stein/Hubert 1954, 310). La forme *Liniec* ne peut donc être tenue ni pour un emprunt au français du xiii<sup>e</sup> siècle (-y), ni pour une adaptation assignable à l’ancien rouergat (-ac). Elle suppose au contraire la capacité de convertir en -*ec* un nom de lieu alloglotte oïlique en -y < -ĪĀCU. Or, le traitement -*ec* n’est caractéristique que d’une partie occidentale de l’amphizone (Forez occitan<sup>37</sup> et nord-est du Velay<sup>38</sup>) et, plus sporadiquement, de plusieurs zones

<sup>35</sup> « per sera per faire torchas per anar de neut, e flars e batos, e per pega a faire torchas, e flars, bato e faissa » (§ 8.210); « per la faiso de xvi torchas de sera, batos e flars, e per la faiso de altras torchas de sera e torchas de pega, batos e flars » (§ 8.386); « LXV lb. de flars » (§ 11.69); « li faessos de las ditas torchas tant per la ma dal maistre coma per bastos coma per flars d’esstopas » (§ 13.135). Nous retouchons parfois la ponctuation. Lodge définit “partie du flambeau portant la flamme”.

<sup>36</sup> Les interprétations précédentes sont relativement variées: “jet de flamme” (Meyer 1901, 356, d’où Gschwind 1976, 2, 297), “grosses Licht” (Lv 3, 501), “flamme” (Lavaud/Nelli 1960, 1031), “fiamma (di torcia o di candelabro)” (Manetti 2008, 531), “flamme produite par les bougies soudées ensemble” (Zufferey 2014, 576 n.). – Au plan étymologique, qui n’a pas la moindre importance ici, il paraît difficile de faire de *flar* « le déverbal de \**fla(i)rar* [...] remontant au lat. FLAGRĀRE “brûler, être en feu” » (Zufferey 2014, 576 n.); renvoyer au FEW (8, 370a, 371b PHAROS) plutôt qu’au REW (3348, FLAGRARE).

<sup>37</sup> Gardette (1941, 194-201; 1947, 263, 265: « c est purement orthographique et tardif ») et Fournier (1984, 27).

<sup>38</sup> Michelly (1936, 47-49), Dauzat (1939, 244), Nauton (1951, 236, 238) et NautonPhon 134-135.

bordant le domaine d'oïl : nord de la Basse Auvergne<sup>39</sup>, Marche<sup>40</sup>, Bourbonnais<sup>41</sup>, Charente occitane<sup>42</sup>. En ce qui concerne la conversion occitane en *-ec* de toponymes septentrionaux en *-y*<sup>43</sup>, nous ne connaissons, en dehors de l'exemple de *Flamenca*, qu'aauvN. *Cluinec* (ClermF. 1195, Brunel 1926, n° 282, 31 ; Fournier 1984, 26) pour *Cluny* (Saône-et-Loire)<sup>44</sup>, et – concernant *Lagny* justement – *Lanec* (Montferrand 1259/1260, Lodge 1985, 72, 137, 158). *Liniec* est donc probablement une forme prise par l'auteur là où une telle forme était possible, plus précisément, selon toute vraisemblance, dans le nord de la Basse Auvergne ou peut-être en Bourbonnais<sup>45</sup>.

## 5. Conclusion

Les six particularismes lexicaux examinés ci-dessus (§ 2, 3) et le toponyme *Liniec* (§ 4) forment avec les exonymes [fla'ment̃ʃa] et [art̃ʃim'bau] (ci-dessus § 1.2. et 1.3.) un petit ensemble géolinguistiquement cohérent.

5.1. Pour des raisons textuelles et stylistiques, [fla'ment̃ʃa] et [art̃ʃim'bau] sont à assigner respectivement à la Basse Auvergne et à Bourbon. On a pu constater, d'autre part, que les aires des particularismes lexicaux et celle où *Liniec* est possible convergent similairement vers le nord de la Basse Auvergne et/ou le Bourbonnais, mais non pas spécifiquement dans cette dernière région. Dans l'état actuel de notre documentation, le centre de gravité de ces diatopismes se place en effet assez nettement au sud de Bourbon : ce n'est que dans la partie septentrionale de la Basse Auvergne – à Clermont

<sup>39</sup> Dauzat (1939, 244-245) et Fournier (1984, 25-26). Cf. aauvN. *Tuirec* 1195 (Brunel 1926, n° 282, 23), *Tuyrec* XIII<sup>e</sup> s. (Fournier 1984, 26) > *Thuret*, et *Ja(y)ec* 1226, *Jayhec* XIII<sup>e</sup> s. > *Jayet* (commune de Saint-Genès-du-Retz ; Fournier 1984, 26). Pour les autres toponymes du Puy-de-Dôme cités par Fournier, l'étymologie en -(t)ĀCU est très loin d'être assurée. Les données de Billy (1992, 172-173), non référencées, sont généralement de seconde main, et les conclusions qu'en tire l'auteur ne sont pas recevables.

<sup>40</sup> Villoutreix 1989, 19 (cinq exemplaires).

<sup>41</sup> Lavergne (1909, 125) et Fournier (1984, 27-28) : quelques exemples dont le plus ancien date de *ca* 1100 et le plus récent de 1240 ; ajouter *Billec* "Billy (canton de Varennes-sur-Allier, Allier)" (1300, Lavergne 1909, 69).

<sup>42</sup> Nauton (1951, 243 et n. 15) ; pour le Poitou et les deux Charentes, voir Pignon 1959, 200-202 (« -c n'est qu'une graphie »).

<sup>43</sup> Cas à distinguer de celui de formes en *-ec* figurant dans des documents rédigés en zone *-ac*, mais servant à désigner des localités où *-ec* est ou peut être autochtone. Ainsi aauvN. *Cusec* "Cusset (Allier)" (Montferrand 1260-1261 et 1261-1262, Lodge 1985, 156), *Salvanhec* "Souvigny (Allier)" (Montferrand vid. 1273 et Besse 1270, Porteau 1943, 8, 64 ainsi que Fournier 1984, 26), alim. *Salvanhiec* "id." (Limoges *ca* 1300, Leroux/Molinier/Thomas 1883, 153, 177).

<sup>44</sup> *Clumnec* se trouve aussi, à la rime, chez le Marseillais Raimon de Tors (PC 410, 2, v. 25 ; Chambers 1971, 98 ; COM 2). Qu'en faire ?

<sup>45</sup> On notera toutefois qu'en Bourbonnais *-c* n'est pratiquement plus noté en 1300-1301 dans les documents édités par Lavergne (1909), à l'exception, déjà citée (ci-dessus n. 41), de *Billec* (1300).

et Montferrand et dans l'espace situé plus au nord – que les sept septentrionalismes analysés ci-dessus sont coprésents.

5.2. Ces sept traits sont en tout cas des anti-rouerguismes caractérisés qui sont plus vraisemblablement explicables en bloc par un contact direct de l'auteur avec les variétés bas-auvergnate ou bourbonnaise que par des emprunts acrolectaux intralittéraires indépendants (dont, le plus souvent, la base manquerait ou dont le cheminement resterait obscur). On ne peut douter que l'auteur de *Flamenca* possédait une connaissance personnelle de Bourbon<sup>46</sup>. Mais on sait aussi qu'il avait lu le chanoine clermontois Peire Rogier – dont il remploie la chanson *Ges non puesc en bon vers fallir* (PC 356, 4) en véritable clé de voûte de la partie centrale du roman – et qu'il ne perdait de vue ni l'Auvergne comme horizon de littérature (ci-dessus § 1.4.), ni son évêque (ci-dessus § 2.1.), ni même le haut lieu emblématique de la partie septentrionale de ce pays : le Puy de Dôme (v. 1098).

5.3. Enfin, au plan interprétatif, on n'a pas affaire ici à des indices inconscients d'une parlure composite qui serait celle de l'auteur, mais à un tout petit nombre de diatopismes délibérés, chargés d'intentions littéraires et de fonctionnalités stylistiques. En outre, certains des traits examinés (*cabessa*, *engratonat*, peut-être aussi *evesque* ou d'autres) semblent bien constituer des clins d'yeux en direction des auditeurs / lecteurs. Si cette vue était exacte, elle permettrait d'entrouvrir une fenêtre sur le milieu géolinguistiquement ciblé qui pourrait être le destinataire du texte ou du moins l'un de ses destinataires : le public (du nord) de la Basse Auvergne.

Jean-Pierre CHAMBON

### Références bibliographiques

- Adams, Edward L., 1913. *Word-Formation in Provençal*, New York/Londres, The MacMillan Company.
- Affre, H., 1879. « Documents sur le langage de Rodez et le langage de Millau du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », *RLaR* 15, 5-17.
- ALAL = Potte, Jean-Claude, 1975-. *Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin*, Paris, CNRS, 3 vol.
- ALCe = Dubuisson, Pierrette, 1971-1982. *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, Paris, CNRS, 3 vol.
- ALLY = Gardette, Pierre, 1950-1976. *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, Paris, CNRS, 5 vol.
- ALMC = Nauton, Pierre, 1957-1963. *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*, Paris, CNRS, 4 vol.

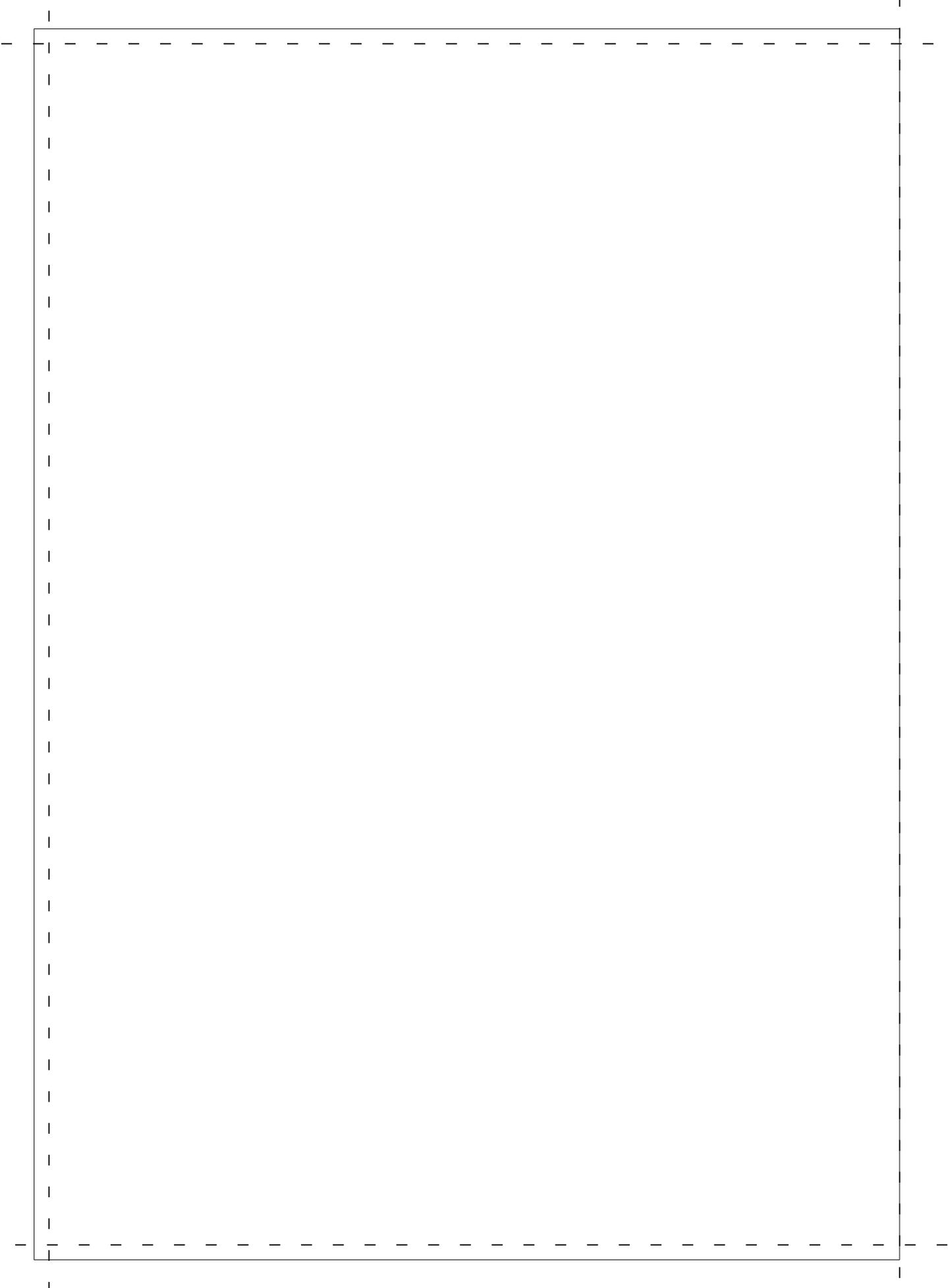
<sup>46</sup> Cf. Zufferey (2014, 106) : « différents séjours dans le nord, notamment dans le Bourbonnais ».

- ALP = Bouvier, Jean-Claude / Martel, Claude, 1975-1986. *Atlas linguistique et ethnographique de la Provence*, Paris, CNRS, 3 vol.
- Appel, Carl, 1902. *Provenzalische Chrestomathie mit Abriss der Formenlehre und Glossar*, 2<sup>e</sup> éd., Leipzig, Reisland.
- Aston, S. C., 1974. « The Poems of Robert, Bishop of Clermont (1195-1227) », in: De Caluwé, Jacques / D'Heur, Jean-Marie / Dumas, René (ed.), *Mélanges d'histoire littéraire, de linguistique et de philologie romanes offerts à Charles Rostaing*, Liège, Association des romanistes de l'Université de Liège, 1, 25-39.
- Billy, Pierre-Henri, 1992. « Les limites phonétiques ou les limites de la phonétique. L'exemple de la Basse-Auvergne », in: Chaurand, Jacques / Taverdet, Gérard (ed.), *Onomastique et langues en contact. Actes du colloque de Strasbourg. Septembre 1991*, Fontaine-lès-Dijon, Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique, 165-179.
- Bonnaud, Pierre, 1999. *Nouveau Dictionnaire général français-auvergnat*, Nonette, Créer.
- Brunel, Clovis, 1926. *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard.
- Brunel, Clovis, 1952. *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle. Supplément*, Paris, Picard.
- Chabaneau, Camille, 1902. « Une nouvelle édition du *Roman de Flamenca* », *RLaR* 45, 5-43.
- Chambers, Frank M., 1971. *Proper Names in the Lyrics of the Troubadours*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press.
- Chambon, Jean-Pierre, 1992. « Le choronyme *Alverg'* (*Flamenca* v. 1173) », *NRO* 19-20, 163-167.
- Chambon, Jean-Pierre, 1994. « Pour le commentaire de *Flamenca* (II). Le personnage de Robert », *RLaR* 98, 171-188.
- Chambon, Jean-Pierre, 1995-1996. « Note sur les noms de famille méridionaux *Chab(b)ert*, *Chabbal*, *Chabaud*, *Chatard*, *Xatart*, *Xammar* et quelques autres (domaines occitan, franco-provençal et catalan) », *TraLiPhi* 33-34, 81-108.
- Chambon, Jean-Pierre, 1996. « Pour l'étude linguistique des troubadours: traits amphizoniques dans la langue de Peire Cardenal », *RLiR* 60, 73-109.
- Chambon, Jean-Pierre, 2004. « Les centres urbains directeurs du Midi dans la francisation de l'espace occitan et leurs zones d'influence: esquisse d'une synthèse cartographique », *RLiR* 68, 5-13.
- Chambon, Jean-Pierre, 2006a. « Deux noms de lieux d'origine occitane dont l'étymologie est à rectifier: *Les Hermaux*, *Les Bessons* (Lozère) », *ZrP* 122, 221-36.
- Chambon, Jean-Pierre, 2006b. « Toponymie urbaine et sociolinguistique historique: deux exemples clermontois (*rue Halle de Boulogne*, *rue Prévôte*) », *ZrP* 122, 90-98.
- Chambon, Jean-Pierre, 2015. « Un auteur pour *Flamenca* ? », *CN* 75, 229-271.
- Chambon, Jean-Pierre / Fournier, Gabriel / Roques, Rémi, 2013 [paru en 2015]. « Nouveaux regards sur deux sirventès composés dans la conjoncture de la "conquête" capétienne de l'Auvergne », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* 114, 29-107.
- Chambon, Jean-Pierre / Greub, Yan, à paraître. Compte rendu de Zufferey 2014; *Revue critique de philologie romane*.
- COM2 = Ricketts, Peter T. / Reed, Alan (ed.), 2004. *Concordance de l'occitan médiéval. COM2. Les troubadours. Les textes narratifs en vers*, Turnhout, Brepols.
- Constans, Léopold, 1880. *Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue*, Montpellier, Paris, Société pour l'étude des langues romanes/Maisonnieuve.

- DAO = Baldinger, Kurt, 1975-2007. *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan*, Tübingen, Niemeyer.
- DAOA = Olivier, Philippe, 2009. *Dictionnaire d'ancien occitan auvergnat*, Tübingen, Niemeyer.
- Dauzat, Albert, 1939. *La Toponymie française*, Paris, Payot.
- Deroy, Louis, 1980. *L'Emprunt linguistique*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Les Belles Lettres.
- DOM = Stempel, Wolf-Dieter, 1996-. *Dictionnaire de l'occitan médiéval (DOM)*, Tübingen, Niemeyer.
- Félice, Théodore de, 1983. *Le Patois de la zone d'implantation protestante du Nord-Est de la Haute-Loire*, Paris/Genève, Champion/Slatkine.
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Leipzig/Bonn/Bâle, Schroeder/Klopp/Teubner/Helbing & Lichtenhahn/Zbinden, 25 vol.
- Fournier, Gabriel / Roques, Rémy, 2011. « Philippe Auguste et l'Auvergne », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* 112, 67-117.
- Fournier, Pierre-François, 1984. « Les noms de lieux en -acus en Auvergne et sur ses confins (Forez, Bourbonnais) », *NRO* 3/4, 24-29.
- Gardette, Pierre, 1941. *Géographie phonétique du Forez*, Mâcon, Protat.
- Gardette, Pierre, 1947. « Les noms de lieux en -iacu dans le département de la Loire », *Onomastica* 1, 263-266.
- Grafström, Åke, 1958. *Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique*, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- Grand, Roger, 1945. *Les « Paix » d'Aurillac. Étude et documents sur l'histoire des institutions municipales d'une ville à consulat (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Sirey.
- Gschwind, Ulrich, 1976. *Le roman de Flamenca. Nouvelle occitane du 13<sup>e</sup> siècle*, Berne, Francke, 2 vol.
- Hackett, W. Mary, 1953-1955. *Girart de Roussillon. Chanson de geste*, Paris, Picard, 3 vol.
- Jud, Jakob, 1939. « Observations sur le lexique du roman de *Flamenca* », in: *Mélanges A. Durafour. Hommage offert par ses amis et ses élèves*, Paris/Zurich-Leipzig, Droz/Niehaus, 204-210.
- Kalman, Hans, 1974. *Étude sur la graphie et la phonétique des plus anciennes chartes rouergates*, Zurich, aku-Fotodruck.
- Lavaud, René / Nelli, René, 1960. *Les Troubadours. Jaufré, Flamenca, Barlaam et Josaphat*, Bruges, Desclée de Brouwer.
- Lavergne, Gérard, 1909. *Le Parler bourbonnais aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Étude philologique et textes inédits*, Paris/Moulins, Champion/Grégoire (reprint, Marseille, Laffitte Reprints, 1976).
- Leroux, Alfred / Molinier, Émile / Thomas, Antoine, 1883. « Documents historiques bas-latins, provençaux et français concernant principalement la Marche et le Limousin », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin* 30, 117-300.
- Lodge, R. Anthony, 1985. *Le Plus Ancien Registre des comptes des consuls de Montferrand en provençal auvergnat, 1259-1272*, Clermont-Ferrand, La Française d'édition et d'imprimerie.
- Lodge, R. Anthony, 2006. *Les Comptes des consuls de Montferrand (1273-1319)*, Paris, École nationale des chartes.
- Lodge, R. Anthony, 2010. *Les Comptes des consuls de Montferrand (1346-1373)*, Paris, École nationale des chartes.

- Lv = Levy, Emil, 1894-1924. *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, Leipzig, Reisland, 8 vol.
- Manetti, Roberta, 2008. *Flamenca. Romanzo occitano del XIII secolo*, Modène, Mucchi.
- Marcon, Guy, 1987. *Étude phonétique, morphologique, syntaxique et lexicale du parler occitan de Pradelles (Haute-Loire)*, Le Puy, Institut d'études occitanes, 3 vol.
- Marshall, J. H., 1969. *The Donatz proensals of Uc Faidit*, Londres, Oxford University Press.
- Meyer, Paul, 1901. *Le Roman de Flamenca. Publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, traduit et accompagné d'un vocabulaire*, 2<sup>e</sup> éd., Paris (réimpression Genève, Slatkine Reprints).
- Michelly, Reinhold, 1936. *Zur Lautlehre des Velay nach dem Dictionnaire topographique de la Haute-Loire*, Iéna/Leipzig, Gronau/Agricola.
- Morlet, Marie-Thérèse, 1971. *Les Noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, vol. I: *Les Noms issus du germanique continental et les créations gallo-germaniques*, Paris, CNRS.
- Nauton, Pierre, 1951. « Les formes en *-iec* du suffixe *-IACU* », in: *Mélanges de linguistique offerts à Albert Dauzat*, Paris, D'Artrey, 235-243.
- Ourliac, Paul / Magnou, Anne-Marie, 1985. *Le Cartulaire de la Selve. La terre, les hommes et le pouvoir en Rouergue au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS.
- PC = Pillet, Alfred / Carstens, Henry, 1933. *Bibliographie der Troubadours*, Halle (Saale), Niemeyer.
- Perugi, Maurizio, 1994. « Arnaut Daniel, "L'Aur'amara" (BdT 29, 13) : esercizi di stratigrafia lessicale e testuale », in: Cerquiglini-Toulet, Jacqueline / Collet, Olivier (ed.), *Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à Michel Burger*, Genève, Droz, 289-299.
- Pfister, Max, 1963. « Lexikologische Beiträge zur altprovenzalischen Urkundensprache », *VR* 22, 1-12.
- Pfister, Max, 1970. *Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon*, Tübingen, Niemeyer.
- Pfister, Max, 1979. Compte rendu de Gschwind 1976 ; *VR* 38, 243-252.
- Pignon, Jacques, 1960. *L'Évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres)*, Paris, D'Artrey.
- Porteau, Paul, 1943. *Quatre Chartes de coutumes des bas-pays d'Auvergne*, Gap, Louis Jean.
- Puitspelu (Nizier du), 1890. *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, Lyon, Librairie générale H. Georg (réimpression, Genève, Slatkine Reprints, 1970).
- Reichel, Karl-Heinz, 2005. *Dictionnaire général auvergnat-français*, Nonette, Créer.
- REW = Meyer-Lübke, Wilhelm, 1935. *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, 3<sup>e</sup> éd., Heidelberg, Winter.
- Rn = Raynouard, François-Just, 1844. *Lexique roman ou Dictionnaire de la langue des troubadours*, Paris, Silvestre, 6 vol.
- Ronjat, Jules, 1930-1941. *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, Montpellier, Société des langues romanes, 4 vol.
- Sève, Roger, 1955. « Les franchises de Clermont à la fin du XI<sup>e</sup> siècle », in: *Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel*, Paris, Société de l'École des chartes, 2, 521-527.
- Stein, Henri / Hubert, Jean, 1954. *Dictionnaire topographique du département de Seine-et-Marne*, Paris, Imprimerie nationale.
- Straka, Georges, 1979. *Les Sons et les mots. Choix d'études de phonétique et de linguistique*, Paris, Klincksieck.

- Thomas, Antoine, 1901. Compte rendu de Meyer 1901 ; *JSav* 1901, 363-374.
- Thomas, Antoine, 1927. *Mélanges d'étymologie française*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Champion.
- Vayssier, Aimé, 1879. *Dictionnaire français-patois du département de l'Aveyron*, Rodez (réimpression, Genève, Slatkine Reprints, 1971).
- Villoutreix, Marcel, 1989. *Les Noms de lieux de la Creuse : archéologie et toponymie*, Association des Antiquités historiques du Limousin.
- Zufferey, François, 2005. « Autour des traductions françaises du roman provençal de *Flamenca* », in : Corbellari, Alain / Schnyder, André (ed.), *Translatio litterarum ad penates. Das Mittelalter übersetzen. Traduire le Moyen Âge. Actes du colloque de l'Université de Lausanne (mai 2004)*, Lausanne, Centre de traduction littéraire, 427-438.
- Zufferey, François, 2014. *Flamenca. Texte édité d'après le manuscrit unique de Carcassonne* par François Zufferey et traduit par Valérie Fasseur, Paris, Librairie générale française.



## Bédier, Cingria et la défense des troubadours

Il y a dans l'œuvre critique de Joseph Bédier un mince fil qui témoigne de l'intérêt discret mais constant du chantre de Tristan et Iseut pour la poésie lyrique : emblématisé par les trois éditions de Colin Muset, qui, de la thèse latine de 1893 à l'ultime refonte de 1938 pour les CFMA, jalonnent toute sa carrière<sup>1</sup>, il se concrétise également dans l'édition des chansons des croisades<sup>2</sup> et dans un petit bouquet d'articles s'intéressant en particulier aux fêtes de mai, à la chanson de la *Bele Aelis*, aux « plus anciennes danses françaises » et aux chansons du comte de Bretagne<sup>3</sup>. À deux exceptions près, cependant, tous ces travaux concernent la lyrique d'oïl ; de fait, les contributions sur « les anciens poètes de la langue d'oc » et sur « Le Jasmin d'argent »<sup>4</sup>, auxquelles s'ajoutent quelques allusions éparses ici et là, ne semblent pas peser lourd à l'intérieur de ce canton lui-même modeste de la production bédieriste.

Aussi ne tentera-t-on pas ici de contester cette évidence que l'étude des troubadours n'a en rien été révolutionnée par Bédier. Cependant, aussi modestes qu'elles soient, ses contributions sont intéressantes à au moins deux titres : elles témoignent d'une sensibilité que l'on pourrait dire en avance sur son temps, et elles ont, en mettant en évidence une citation devenue célèbre, accrédité une erreur de détail dont les traces sont encore visibles dans la littérature critique.

Cette sensibilité, tout d'abord, dont on peut faire crédit à Bédier s'exprime en toute clarté dans son compte rendu de 1909 de l'ouvrage de Joseph Anglade sur *Les Troubadours* (1908), « les anciens poètes de la langue d'oc »<sup>5</sup>. Bédier commence par y dire sa méfiance envers le terme « troubadour » qui lui semble avoir conservé, de son usage durant le préromantisme et le romantisme, de fâcheuses connotations : « des sujets de pendule et les romances sentimentales du premier empire, voilà bien ce que rappelle d'abord le nom des troubadours »<sup>6</sup>, dit-il, déplorant presque qu'on ne puisse éviter l'emploi d'un mot qui reste incontournable (parce que c'est le terme propre), pour nommer ceux qu'il désigne significativement, dans le titre de son compte rendu,

<sup>1</sup> Bédier (1893).

<sup>2</sup> Bédier (1909a).

<sup>3</sup> Bédier (1896, 1904, 1906a, 1906b, 1909b, 1910, 1924, 1928).

<sup>4</sup> Et encore ce dernier article (repris in Bédier 2010, 257-261) ne prend-il prétexte des jeux floraux d'Agen que pour parler de la lyrique d'oïl ou de résurgences post-médiévales, raison pour laquelle nous ne l'évoquerons pas ici.

<sup>5</sup> Bédier (1909b, repris in Bédier 2010, 245-255).

<sup>6</sup> Bédier (2010, 245).

comme « les anciens poètes de la langue d'oc ». La discordance qu'observe Bédier entre un terme vilipendé et la haute valeur poétique – encore insuffisamment soulignée à son goût – qu'il attribue à ces poètes se retrouvera quelques années plus tard chez un auteur qui, de ce point de vue, présente plus d'une affinité avec lui : je veux parler de Charles-Albert Cingria qui, découvrant, dans les années 1920, à travers les commentaires du *De Vulgari Eloquentia* de Dante, la beauté des poèmes provençaux du Moyen Âge<sup>7</sup>, regimbera toujours, pour des raisons parallèles à celles invoquées par Bédier, à l'utilisation du terme « troubadour ». Il écrit en effet dans le préambule de son anthologie (restée inédite de son vivant) *Les grands lyriques provençaux* :

D'abord le mot même de « troubadour » a été intentionnellement évité, tant le mauvais usage qui en a été fait est susceptible de donner la nausée : je l'emploie pourtant, mais avec prudence. Je dis plutôt *les grands lyriques provençaux* ou (plus exactement) *les grands lyriques languedociens*<sup>8</sup>.

Cingria témoignera en outre dans un texte tardif de l'éloignement dans lequel les idées reçues l'avaient longtemps tenu face à une poésie défigurée par les folkloristes modernes :

Autrefois on m'aurait bien étonné si on m'avait dit que je m'intéresserais à la littérature provençale. Je dois même dire que j'éprouvais une antipathie que tout le monde éprouve, du reste. Pourquoi ? Il y a évidemment une raison à cela. D'abord l'emploi qui a été fait de la Provence par trop de dilettantes, trop d'hiverneurs artistes et de faux peintres. Trop de sous-Cézanne disposés à avoir des ancêtres nouveaux partout. Mais aussi par ces abus de folklore et de régionalisme tout à fait inopportun dans un sujet d'une telle universalité<sup>9</sup>.

Cet aveu de Cingria met en évidence le tort considérable fait à la cause des troubadours par une tradition trop complaisamment attachée à la ridiculisation de leur poétique, jusque parmi les érudits eux-mêmes pour qui Cingria n'a pas de mots assez durs :

cette préoccupation me paraissait inopportune à cause des romanistes, je veux dire des érudits en langue romane dont les travaux affichent une stérilité volontaire qui n'est ni plus ni moins que de la laideur. Nous n'aimons pas la laideur<sup>10</sup>.

Or, ce rôle négatif joué par les spécialistes eux-mêmes, Bédier le dénonçait déjà explicitement dans son compte rendu d'Anglade :

À qui la faute ? Pour une grande part, aux bons érudits d'alors : à Fauriel, en ses cours sur la poésie provençale, à Raynouard et à son *Choix des poésies originales des troubadours*. Trouvant leurs poètes affublés d'oripeaux par les Marchangy, ils auraient pu les débarrasser de cette défroque romantique. Ils auraient pu réagir ; ils ne l'ont pas fait. Ils ont préféré se prêter

<sup>7</sup> Une citation que nous produisons un peu plus loin (voir note 11) montre que cette façon d'entrer dans la littérature provençale serait apparue toute naturelle à Bédier.

<sup>8</sup> Cingria (2016, 87).

<sup>9</sup> Ch.-A. Cingria, « Autrefois on m'aurait bien étonné... », in Cingria (2016, 247).

<sup>10</sup> Cingria (2016, 247).

au goût du jour et gagner ainsi aux écrivains de la langue d'oc la faveur du « grand public ». Ils l'ont gagnée : les troubadours en pâtissent encore aujourd'hui<sup>11</sup>.

Aussi tout l'article de Bédier tourne-t-il autour d'une relativisation de l'idée de « grand public ». Insistant sur la subtilité et la fréquente obscurité des poèmes des troubadours, il insiste, pour conclure, sur l'élitisme de ces derniers :

La conclusion est que, pour les troubadours, il ne saurait y avoir de « grand public ». Mais, dans le public « non spécialisé », il y a des lecteurs nombreux prêts à les goûter : ce sont les mêmes qui lisent avec plaisir des études de critique littéraire sur la *Vita nuova* de Dante, ou sur les *Rime* de Pétrarque, ou sur les poètes de la Pléiade, ou sur Elizabeth Browning. C'est un public de cette qualité qu'il faut savoir trier dans le grand public. À travestir les poètes de la langue d'oc à la mode du jour, comme fit Raynouard, ou à les transcrire en clair, comme fait parfois M. Anglade, on risque de le rebuter<sup>12</sup>.

Au delà des compliments que Bédier adresse à son collègue pour son « livre charmant »<sup>13</sup>, il lui reproche donc vigoureusement de ne pas avoir pris au sérieux la poésie provençale : ne produisant que des traductions, sans jamais donner la moindre idée du texte original, Anglade est coupable, aux yeux de Bédier, de perpétuer le malentendu troubadouresque en laissant à penser que la valeur des poètes d'oc médiévaux est d'abord historique et que leurs textes ne sauraient être goûtés du public moderne que dans des adaptations fatalement édulcorantes qui en laissent ignorer les réelles subtilités linguistiques.

Ce plaidoyer de Bédier en faveur d'une lecture des troubadours *dans le texte* a-t-il été entendu ? On peut en douter, car aucune édition bilingue des troubadours n'a paru dans les décennies qui ont suivi. Et dans les années 1930 Cingria, qui semble ne pas avoir connu l'article de Bédier, se lancera dans un combat dont les enjeux n'ont guère évolué depuis le début du siècle.

Ainsi, comme Bédier, Cingria voit la difficulté des troubadours comme une preuve de la beauté de leurs textes :

l'attrait du provençal n'est pas direct – c'est laid, le plus souvent, ce qui est direct – il est d'autant plus aigu et plus puissant qu'il est indirect : en effet, on commence à voir et à aimer avant de comprendre – à cause du montage et de son mystère de splendeur et d'or dans le tissu<sup>14</sup>.

Bien sûr, l'approche de Cingria ne se veut pas érudite, mais au fond Bédier se permet, quand il évoque les troubadours, de ne pas l'être davantage ; prétextant de son regard extérieur (il est spécialiste d'ancien français, pas de provençal), il revendique une lecture subjective qui lui permet de passer outre aux avertissements de ceux qui prennent garde de ne pas amalgamer le commentaire moderne et les anciennes *razos*.

---

<sup>11</sup> Bédier (2010, 245-246).

<sup>12</sup> Bédier (2010, 254).

<sup>13</sup> Bédier (2010, 245).

<sup>14</sup> Ch.-A. Cingria, « Aimer ! Savoir aimer ! », *Bulletin de la Guilde du livre*, 1940, repris in Cingria (2014, 1151).

Parlant du *Lanquan li jorn* de Jaufré Rudel, il suggère une interprétation dialectique du poème qui, loin de tenir à distance sa lecture médiévale, tient au contraire celle-ci pour aussi légitime que l'analyse moderne :

Cette chanson a suggéré la légende et pourtant elle ne l'autorise pas. Il y a bien d'autres manières de la lire et de l'entendre et le vieux biographe le savait bien. Il nous proposait son interprétation sans y croire lui-même. Par sa fiction il nous enseigne que « dans tout vers remarquable d'un vrai poète, il y a deux ou trois fois plus qu'il n'est dit »<sup>15</sup>.

Dans le dernier en date des grands livres sur les troubadours, *Les Troubadours, une histoire poétique*, Michel Zink fait à son tour une large place aux *vidas* et aux *razos* pour comprendre les poèmes troubadouresques ; persuadé que « la vérité poétique de la chanson, c'est le récit de la *razo* »<sup>16</sup>, il développe des lectures qui renchérisse sur le crédit que Bédier et Cingria accordent aux commentateurs médiévaux. Bédier et Michel Zink auraient-ils par contre souscrit à l'idée de Cingria que la *razo* comprenait « un peu de philosophie scolastique ou scottiste, un peu de politique angevine ou le contraire, des saillies et des mots pour rire, enfin un petit état des événements du jour qui ne peut être appelé autrement que *le journal* »<sup>17</sup> ? C'est moins sûr, mais cette définition en prise directe sur une pratique invérifiable apparaît comme une preuve de plus de l'empathie de Cingria pour l'art *vivant* des troubadours.

Il est enfin un point pour lequel Bédier, Cingria et Michel Zink ont toujours milité : c'est la nécessité d'associer les chansons des troubadours à leur musique. On sait l'engagement de Michel Zink dans le commentaire de disques et de concerts de musiciens modernes<sup>18</sup>, et on se souvient du travail pionnier de Bédier qui, dans ses *Chansons de Croisades*, a tenu à s'associer les compétences du musicologue Pierre Aubry, afin que les mélodies des chansons ne soient pas oubliées dans son édition. Quant à Cingria, musicien lui-même, il n'hésitait pas à faire le lien entre la pratique troubadouresque et le chant grégorien, qu'il a glosé de manière inoubliable dans *La Civilisation de Saint-Gall* ; il écrit ainsi dans un fameux article qui, paru en 1937 dans la revue *Mesures*, apparaît comme un jalon essentiel de la réhabilitation moderne des troubadours :

Il est difficile de juger de la valeur d'une pièce lyrique occitane sans ce plain-chant qui est ordinairement noté dans les livres. C'est Folquet, je crois, Folquet de Marseille, qui a dit qu'une chanson sans musique est comme un moulin sans eau<sup>19</sup>.

<sup>15</sup> Bédier (2010, 254) indique en note que la citation qu'il produit est de Musset. On la lit en effet dans Musset (1878, 88).

<sup>16</sup> Zink (2013, 264).

<sup>17</sup> Ch.-A. Cingria, « Devant le rideau » (causerie introductive à *L'Histoire du soldat*), 1945, in Cingria (2014, 187).

<sup>18</sup> Voir par exemple sa notice pour le disque d'Esther Lamandier, *Chansons de toile*, Alienor, AL 1011 (distribution Harmonia Mundi), 1983.

<sup>19</sup> Ch.-A. Cingria, « Ieu oc tan », *Mesures* 2, 15 avril 1937, repris in Cingria (2016, 22).

C'est là une profession de foi, mais elle est entachée, on le sait, d'une erreur factuelle : la citation attribuée ici à Folquet est en réalité de Bertran Carbonel<sup>20</sup>; Cingria, dans une note manuscrite tardive retrouvée dans un exemplaire de l'article<sup>21</sup>, rectifiera d'ailleurs lui-même, mais ce repentir reste isolé et dans toutes les autres occasions qu'il a eues de citer cette phrase c'est l'attribution à Folquet qui a prévalu. Or, cette erreur se retrouvera encore chez les meilleurs exégètes bien après Cingria : en 1949, dans une note de son très fameux article « D'une poésie formelle en France au Moyen Âge », Robert Guiette écrit sans sourciller (et sans donner plus de précisions !) : « Une chanson sans musique, avait dit Folquet de Marseille, est comme un moulin sans eau »<sup>22</sup>. On retrouvera l'erreur dans de nombreux ouvrages et manuels de référence<sup>23</sup>. La tentation est donc grande de la faire remonter à Cingria, dont Guiette connaissait vraisemblablement les travaux par son ami Max Jacob. Le désordre bien connu de la documentation de Cingria rend l'hypothèse d'autant plus vraisemblable que les textes de vulgarisation érudite de Cingria fourmillent d'erreurs et d'imprécisions de ce genre.

Cependant, il faut (pour une fois) dédouaner l'écrivain genevois, car l'erreur est plus ancienne. Les spécialistes la font remonter à un ouvrage de 1909 du musicologue Pierre Aubry<sup>24</sup> en liant la confusion à une tradition musicologique qu'ils restent bien en peine d'expliquer<sup>25</sup>, mais qui semble leur servir à innocenter les philologues d'une si honteuse bévue.

Pourtant, on peut remonter plus haut encore et c'est bien chez un philologue que j'en ai retrouvé ce qui en apparaît à ce jour comme la plus ancienne occurrence : un philologue, certes que ses pairs n'ont pas toujours trouvé irréprochable, et pour qui le grand Paul Meyer n'avait pas de mots assez durs, disant de lui « il m'intéresse, mais vraiment il est trop peu philologue »<sup>26</sup>. Ce « philologue » n'est autre que... Joseph Bédier !

Dans sa thèse latine, donc en 1893, Bédier écrivait en effet :

Quod vividum in modum expressit Folco Massiliensis : « Qualis aquaria mola sine aqua, talis strophæ sine musicæ modis. »<sup>27</sup>

<sup>20</sup> Jeanroy (1913, 176, n° LXV).

<sup>21</sup> Voir Cingria (2016, var. a de la p. 22, p. 736).

<sup>22</sup> Guiette (1978, 12).

<sup>23</sup> Voir par exemple Bergez (2009, 27).

<sup>24</sup> Aubry (1909, 214).

<sup>25</sup> On trouvera un bon exposé du problème... sur la page Wikipedia allemande de Folquet de Marseille (dernière consultation : 1<sup>er</sup> septembre 2015) ! De fait, cette fausse attribution est particulièrement répandue dans les ouvrages de musicographie. Voir par exemple Roland-Manuel (1950, 115), qui cite la fameuse formule en l'attribuant à « Foulque de Marseille ».

<sup>26</sup> Paul Meyer, lettre à Adolf Tobler, citée in Storost (1990, 131).

<sup>27</sup> Bédier (1893, 5).

On admirera l'élégance bien balancée de la traduction ! (Il est vrai que la thèse latine de Bédier a très vite été célèbre pour la pureté de sa langue, à une époque où les étudiants avaient pris l'habitude de bâcler cet exercice d'un autre âge qui n'allait d'ailleurs pas tarder à disparaître – en 1903 – avec la réforme du cursus universitaire.)

Souvenons-nous de l'étroite collaboration nouée par Bédier avec Aubry autour des chansons de croisade : l'origine de la prétendue « erreur musicologique » s'explique d'elle-même. Reste à expliquer la bévue de Bédier ; Paul Meyer n'en aurait pas été étonné. Mais Bédier ne peut-il pas avoir trouvé la coquille ailleurs ? Ni Fauriel ni Raynouard ne la commettaient, et encore moins le grand Alfred Jeanroy, qui a justement édité en 1913 les œuvres de Bertran Carbonel, et ce sans nulle mention d'une attribution fautive parallèle<sup>28</sup>, signe qu'au moment où écrivait Jeanroy, l'erreur restait encore confinée à quelques ouvrages relativement confidentiels. Dans ces circonstances, l'idée que Cingria aurait joué un rôle important dans sa diffusion n'est peut-être pas à écarter. Mais il n'en reste pas moins que l'honneur (si honneur il y a) de cette distorsion au fond valorisante (sur le principe qu'on ne prête qu'aux riches, car Folquet de Marseille est bien plus connu que Bertran Carbonel) doit être, jusqu'à nouvel avis, rendu à Bédier. D'où ma remarque, au début de cet article, que l'on doit finalement à l'éditeur de Colin Muset deux idées importantes sur les troubadours : celle, d'abord, que leur poésie vaut pour elle-même et ne peut que gagner à être diffusée dans le texte original ; celle, d'autre part, qu'il faut se rappeler leur revendication d'une poésie indissolublement liée à la musique. Au delà de l'erreur d'attribution, il faut en effet, je crois, rendre grâce à Bédier d'avoir mis en évidence cette formule qui, aujourd'hui encore, reste la plus belle jamais produite pour nous persuader de cette vérité première que la poésie d'oc est d'essence purement musicale.

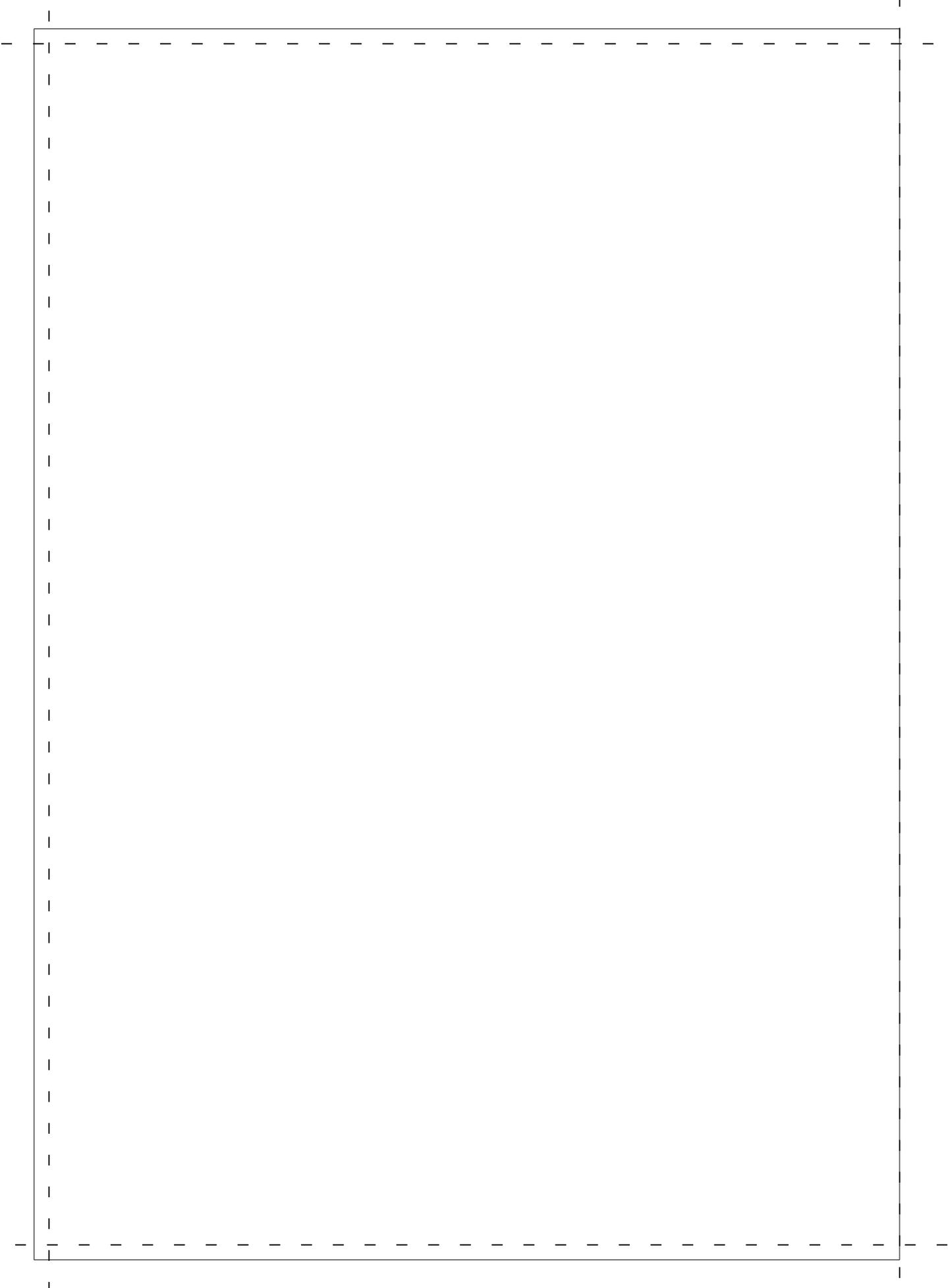
Alain CORBELLARI

### Références bibliographiques

- Anglade, Joseph, 1908. *Les Troubadours, leurs vies, leurs œuvres, leur influence*, Paris, Colin.
- Aubry, Pierre, 1909. *Trouvères et troubadours*, Paris, Alcan.
- Bédier, Joseph, 1893. *De Nicolao Museto (gallice Colin Muset) franco gallico carminum scriptore*, Paris, Bouillon (rééd. 1973, Genève, Slatkine).
- Bédier, Joseph, 1896. « Les Fêtes de mai et les commencements de la poésie lyrique en France », *Revue des Deux Mondes* CXXXV, 146-172.
- Bédier, Joseph, 1904. « Essai d'interprétation », in : *La Chanson de Bele Aelis, par le trouvère Baudes de la Quarière* (avec une étude métrique de Rudolf Meyer et une étude musicale de Pierre Aubry), Paris, Picard, 12-15.
- Bédier, Joseph, 1906a. « Les plus anciennes danses françaises », *Revue des Deux Mondes* XXXI, 398-424.

<sup>28</sup> Cf. Jeanroy (1913).

- Bédier, Joseph, 1906b. « Sur deux chansons de croisade », *Romania* XXXV, 379-393.
- Bédier, Joseph, 1909a. *Les Chansons de croisade* (avec transcription des mélodies par Pierre Aubry), Paris, Champion (rééd. 1974, Genève, Slatkine).
- Bédier, Joseph, 1909b. « Les anciens poètes de la langue d'oc » (compte rendu de Anglade 1908), *Idées modernes*, I, t. 3, mars, 451-463.
- Bédier, Joseph, 1910. « Un feuillet récemment retrouvé d'un chansonnier français du XIII<sup>e</sup> siècle », in : *Mélanges offerts à Maurice Wilmotte*, Paris, Champion, t. II, 895-922.
- Bédier, Joseph (ed.), 1912. Colin Muset, *Chansons*, Paris, Champion, CFMA (1938, éd. augmentée).
- Bédier, Joseph, 1924. « Le Jasmin d'argent », *Revue de France* III, 617-624 (repris dans Bédier, Joseph, 1925, *Le Jasmin d'Argent*, avec la collaboration de Marcel Prévost et de Jacques Amblard, comte de Pesquidoux, et quelques œuvres gasconnes de Fernand de Lacaze, Auch, Impr. A. Sauriac, 21-27).
- Bédier, Joseph, 1928. « Les chansons du comte de Bretagne », in : *Mélanges Alfred Jeanroy*, Paris, Droz, 477-495.
- Bédier, Joseph, 2010. *Philologie et humanisme. Articles et préfaces inédits en volume*, Corbellari, Alain (ed.), Paris, Classiques Garnier.
- Bergez, Daniel (ed.), 2009 [1995]. *Précis de littérature française*, Paris, Armand Colin.
- Cingria, Charles-Albert, 2014. *Œuvres complètes*, Corbellari, Alain / de Courten, Maryke / Joris, Pierre-Marie / Lathion, Marie-Thérèse / Maggetti, Daniel (ed.), Lausanne, L'Âge d'Homme, t. 6, « Propos II ».
- Cingria, Charles-Albert, 2016. *Œuvres complètes*, Corbellari, Alain / de Courten, Maryke / Lathion, Marie-Thérèse / Maggetti, Daniel (ed.), Lausanne, L'Âge d'Homme, t. 4, « Essais II ».
- Guiette, Robert, 1978 [1949]. « D'une poésie formelle en France au Moyen Âge », in : *Forme et senefiance*, Genève, Droz, 1-24.
- Jeanroy, Alfred, 1913. « Les coblas de Bertran Carbonel », *Annales du midi* 25, 137-188.
- Musset, Alfred de, 1878. *Œuvres posthumes*, Paris, Charpentier.
- Roland-Manuel, 1950. *Plaisir de la musique*, Paris, Seuil.
- Storost, Jürgen, 1990. « Die Diez Stiftung », *Beiträge zur romanischen Philologie* XXIX, 117-133.
- Zink, Michel, 2013. *Les Troubadours, une histoire poétique*, Paris, Perrin, « Pour l'histoire ».



## Una paternità per il lai Nompar (*BdT* 461,122)

Qualche mese fa sono apparsi, in contemporanea, due lavori<sup>1</sup> che hanno richiamato l'attenzione sul lai registrato nella *BdT* sotto il numero 461,122. Essi si sono aggiunti a quello riservato da D. Billy<sup>2</sup> alle cure ecdotiche ed esegetiche dello stesso testo e nel complesso contribuiscono a risolvere parecchi dei problemi di natura formale, linguistica, tematica, propalativa che hanno contrassegnato la ricezione del componimento e pesantemente condizionato la sua valutazione critica. Eppure, malgrado gli sforzi delucidatori degli egregi studiosi che si sono applicati sul recitativo, non si è ancora riusciti a «venir à bout de toutes les difficultés»<sup>3</sup>, anche perché la lezione dei due manoscritti relatori si presenta corrotta in più punti, e rimangono sul telaio molti nodi da sciogliere. Tra questi uno dei più intricati è costituito dalla definizione, a tutt'oggi incerta, delle coordinate spazio-temporali entro cui proiettare il lai e che già nel IX secolo Scoto Eriugena indicava, in prospettiva generale, come condizioni indispensabili del sapere. Ma non meno importante ed urgente, al fine di ridurre l'opacità dell'elaborato lirico pervenuto, si rivela l'esigenza di toglierlo dall'anonimia e di collocarlo sotto il segno di una personalità ben individualizzata, giacché è noto come le questioni attributive siano strettamente connesse a quelle di datazione e quanto la conoscenza dell'autore di un'opera aiuti a meglio comprendere la logica compositiva e a costruire una più solida griglia euristica<sup>4</sup>. Proprio a tali istanze di investigazione e chiarificazione, fra loro relate e capaci di provocare reciproche, fruttuose, influenze, si vuole in questa sede cercare di rispondere, mettendo da parte rinunciatari e improduttivi tuziorismi.

Va ascritto a merito di D. Billy l'aver condotto un diligente e avveduto esame linguistico del lai<sup>5</sup>, verseggiato come si sa in *idioma bifarium*, e l'aver concluso, in particolare dopo un attento scrutinio delle forme specificamente meridionali, che

<sup>1</sup> Canettieri (2014) e Paterson (2014).

<sup>2</sup> Billy (1995). In precedenza le edizioni di riferimento erano quelle di Bartsch (1877) e di La Cuesta / Lafont (1979).

<sup>3</sup> Billy (1995, IX).

<sup>4</sup> Torna utile rammentare l'insegnamento di M. Foucault (1984, 10): «i discorsi letterari non possono essere accolti se non sono dotati della funzione-autore: ad ogni testo di poesia o di invenzione si domanderà da dove viene, chi l'ha scritto, in quale data, in quali circostanze o a partire da quale oggetto. Il senso che gli si dà, lo statuto e il valore che gli si riconosce dipendono dal modo con cui si risponde a queste domande... L'anonimato letterario non ci è sopportabile; noi lo accettiamo solo come enigma».

<sup>5</sup> Billy (1995, 97-148).

l'area di origine dell'autore debba ravvisarsi con molta verosimiglianza nelle regioni nordoccidentali dell'Occitania, in una zona assai prossima al Poitou<sup>6</sup>.

A questo primo ancoraggio nello spazio si accompagna sul versante delle presunzioni in grado di consentire un momentaneo attracco sul piano storico la constatazione che l'assetto metrico-rimico del testo in discussione servì da modello a Guilhem de la Tor per la realizzazione del discordo *En vos ai mesa* e della canzone *BdT 236,2*. E poiché per il componimento a struttura eteromodulare del trovatore esule in Italia è stata persuasivamente proposta<sup>7</sup> una datazione compresa tra il 1212 e il 1216, ne deriva che il lai sotto esame deve essere stato congegnato al più tardi nei primi lustri del XIII secolo. Una parziale indiretta conferma di tale sia pur approssimativo elemento d'ordine temporale, avallato peraltro dal meditato parere di R. Baum per il quale l'intramatura lirica pervenuta deve farsi risalire all'estrema fine del XII secolo<sup>8</sup>, viene dalla circostanza, giustamente evidenziata da L. Paterson<sup>9</sup>, che uno dei due canzonieri, **M**, affidatari del testo si rivela compilato attorno alla metà del '200 con l'impiego, in gran parte, di un antigrafo occitano provvisto di corredo melodico, allestito con ogni probabilità nel secondo quarto dello stesso secolo.

Si rimane, tuttavia, ancora nel vago e nel nebuloso e si mostra opportuno procedere a nuove, più acconce, ispezioni per tentare di giungere ad una soddisfacente 'mise en situation et en relation' del lai.

Normalmente nel campo della lirica trobadorica è nell'esordio e nella chiusa del canto, nelle parti cioè che restano con maggiore facilità impresse nella memoria dei destinatari, che si scoprono giustificazioni, riferimenti, allusioni, dediche, omaggi, autonominazioni, appelli, che permettono di cogliere segnali o indizi validi alla storizzazione dell'autore o della *performance* e ad una più confacente conoscenza delle funzioni primarie del messaggio veicolato. Conviene quindi munirsi di una bussola così orientata per recuperare eventuali tracce dell'emittente e sperare di scoprire nella materia più interna *signa et notas*, come insegnava Cicerone (*De oratore*, II, 41), giovevoli all'interprete sagace, nonché possibili, velate e finora sfuggite, risposte sul dove, quando e perché venne ordito il trapunto rimico che ora interessa.

Se si prendono in esame le frange iniziali e terminali del testo, non si può fare a meno di registrare l'ostinata e persistente ambizione dell'artefice di valorizzare il proprio prodotto, tale che, a suo giudizio, «*meiller non pot trobar | hom qui sap chantar, | car est de tal valence | per que l'on vait presant*» (v. 111-114). Ma è da notare altresì che l'io parlante appare pure nel resto del componimento parecchio intrusivo, parte-

<sup>6</sup> Va per onestà riferito tuttavia che occupandosi di *BdT 461.146* (in occasione del 5° Colloquio «*Lecturae Tropatorum*» svoltosi a Messina nei giorni 28-30 aprile 2015) lo studioso è parso orientarsi verso un'ipotesi diversa, contemplante un'origine francese piuttosto che occitana dell'autore del lai. Si attende di leggere le motivazioni che hanno determinato un tale mutamento di rotta (finora solo accennato).

<sup>7</sup> Canettieri (1995, 104 e 2014, 12).

<sup>8</sup> Baum (1969, 17, n. 84).

<sup>9</sup> Paterson (2014, 2).

cipa apertamente e pienamente alla situazione che espone, si presenta tutt'altro che lontano o indifferente rispetto al *narratum*. Riflettendo sul perseverante intento del trovatore di sottolineare le proprie capacità artistiche, sulla voglia di ostentazione e di autoesibizione che percorre l'intero reticolato strofico, obiettivamente sorprende che l'autore, così fiero di sé, non abbia cercato di far capolino da qualche parte, non abbia lasciato segni di onimato o perlomeno di riconoscimento da parte di accorti ed eletti riceventi il suo comunicato in versi.

Quanti si sono fin oggi occupati del lai lo hanno indicato come adesposto; solo L. Paterson, dopo essersi soffermata sulle rubriche dei due codici relatori, **T** e **M**, che porgono rispettivamente la deposizione « *Li lais nompar* » e « *Nompar* », ha affacciato l'ipotesi che *Nompar* possa essere il denominativo dell'autore e ha additato una famiglia aristocratica del dipartimento del Lot-et-Garonne nella quale in età medievale era ricorrente l'antroponimo *Nompar*, ma non si è spinta oltre nella supposizione e nell'indagine per via delle difficoltà di reperire materiali relativi al casato per i secoli XII-XIII e nell'edizione del testo ha preferito stampare, in assenza di riscontri documentali, secondo tradizione, la forma disgiunta *non par*, che nella traduzione ha reso « peerless », ritenendo che il trovatore volesse definire il suo canto « matchless », « non equal », in ragione probabilmente « of its variable versification and rhyming »<sup>10</sup>.

A mio avviso per un verso è opportuno tenere a mente che di fronte alle opere del medioevo bisogna guardarsi dalle letture facili e immediate, per l'altro si presenta a dir poco bizzarro e inusuale il desiderio dei menanti dei due testimoni sopravanzati di qualificare con un giudizio di merito i pregi del componimento copiato; è invece risaputo che nel processo di trasmissione della lirica tanto trobadorica che trovierica i nomi propri 'evanescenti' tendevano ad essere banalizzati (specialmente quando a ciò spingeva la loro costituzione linguistica) e le rubriche svolgevano solitamente compiti ausiliari, per lo più attributivi, si configuravano come cartigli informativi atti ad accrescere la forza illocutiva del pezzo proposto designandone la paternità e rendendolo così più autorevole nel senso medievale di degno di credito, servivano in genere da marcatori paratestuali adibiti per prassi consolidata a collegare la *res* al *nomen* del responsabile. E va pure ricordato che nella letteratura medievale, tanto latina quanto volgare, era ricorrente lo slittamento dal titolo del testo al nome dell'autore<sup>11</sup>, che il pubblico del « grande canto cortese » desiderava avere almeno sommari ragguagli sul protagonista dell'esperienza esternata, che l'indicazione dell'ideatore-realizzatore era inscindibile dalla *senefiance* della compilazione melica e valeva a ratificare ciò che poteva sembrare strano o inaccettabile, contribuiva a ridurre la distanza tra l'io poetico e gli ascoltatori, agevolava gli intenti autodiscorsivi e potenzialmente conversazionali.

<sup>10</sup> Paterson (2014, 19).

<sup>11</sup> La lista di esempi che si potrebbe produrre è così nutrita da sconsigliarne l'approntamento in questa sede; basti citare il caso del famosissimo – e usitatissimo nelle scuole – *Donatus*.

Tornando al nostro lai giova rilevare che in più punti di esso (v. 65, 67, 81, 83) s'incontra l'accostamento apreposizionale di lessemi in casi costrutti assolutamente, cioè senza interposizione di alcuna particella, con ordine sia Determinato + determinante sia determinante + Determinato. La giustapposizione dei sostantivi dà luogo a quello che suole definirsi « genere motivato » e rientra nel tipo, tanto diffuso nell'antico francese e nell'antico provenzale, *li filz le rei*, nel quale il complemento è costituito da un nome proprio o rimanda ad un essere animato o ad entità superiori 'personificabili'. Ma se l'autore del recitativo si manifesta, per evitare ipermetrie o per scelte stilistiche condivise da molti altri scrittori romanzi del medioevo, propenso all'uso di sintagmi nominali in situazioni di dipendenza sintattica senza elementi congiuntivi e in particolare al ricorso a forme oblique asindetice, reliquie della flessione latina, riportabili alla categoria del genitivo assoluto, perché non supporre che pure nei v. 2 e 110, vale a dire nell'avantesto e nell'epitesto, luoghi strategici di azione sul pubblico, tradizionali podî di affaccio e presentazione degli emittenti di messaggi letterari, zone di emersione di chi voleva far meglio accogliere la sua opera e favorirne una ricezione più pertinente, il realizzatore della sequenza si sia avvalso di un costrutto apreposizionale a lui congeniale, abbia ritenuto conveniente uscire all'aperto e farsi conoscere – con tenacia 'circolare' dispiegata non a caso tanto all'inizio che alla fine del componimento – quale protagonista della (*dis*)*aventure*, abbia deciso di apporre il proprio sigillo e di comunicare espressamente che il lamento lirico, più tardi erroneamente inteso come « senza pari » per un cortocircuito mentale causato dall'interferenza esercitata da un impasto linguistico-lessicale più quotidiano, era di fattura di Nompar ?

In effetti, se si reputa accettabile il sospetto avanzato da L. Paterson e si porta avanti la ricerca da lei tracciata, non si impiega molto a scoprire, già per mezzo della rete informatica, l'esistenza nel sud-ovest della Francia di una famiglia signorile contraddistinta nel medioevo e in età moderna dall'attribuzione costante ai figli maschi dell'appellativo *Nompar*. Prima del Mille, nel Rouergue (odierno dipartimento dell'Aveyron), nei pressi di Espalion e del fiume Lot, viveva in una località chiamata Calmont (toponimo da alcuni spiegato come di origine latina, *calvus + mons* = monte calvo, brullo, spoglio di vegetazione e, quindi, pianoro su rilievo montuoso, da altri come derivazione di *Calo* < germanico *kalt* = freddo, distintivo onomastico di un capo barbaro che avrebbe lasciato il suo marchio denominativo sulla montagna in cui era solito risiedere e in cui la sua progenie avrebbe continuato a prosperare) una stirpe gentilizia di antichissima estrazione che all'alba del secondo millennio si divise in più branche, una delle quali andò a impiantarsi nell'Agenais settentrionale, stanziandosi in un picco (ad un'altitudine di 770 metri, sulla sponda sinistra della Garonna), non dissimile da quello della regione di provenienza, a cui fu dato lo stesso nome primigenio Calmont (che per la vocalizzazione della *l* davanti a consonante in gascone divenne *Caumont*) e in cui fu edificato un imponente maniero a strapiombo sul sottostante corso della Garonna, in un punto di grande valore strategico sulla strada che congiungeva il Béarn al Périgord e al Limosino e particolarmente indicato per la riscossione delle tasse di transito sul *caminum aque*, introiate copiosamente soprat-

tutto con la ripresa e l'espansione dei traffici commerciali nel XII secolo e diventate col passare dei decenni fonti inesauribili di ricchezza e di affermazione economica e politica per l'intero casato.

Nei decenni a cavallo del 1100 a capo del lignaggio risulta un certo Stefano di Caumont, che si rivela, tra l'altro, in rapporti di stretto compagnonaggio e collaborazione col duca d'Aquitania Guglielmo IX (il trovatore): una carta di donazione a favore del monastero di Santa Maria de Silva Maggiore da parte del detto conte di Poitiers ci è giunta «*roborata*» dalla firma «*nobilium virorum*» e al secondo posto tra gli intervenuti si trova «*Stephanus de Chalmonte*»<sup>12</sup>; il documento è privo di data precisa, ma può ascriversi al periodo 1079-1095 per la menzione in esso, come abate, di Giraldo, in carica proprio in quel giro di anni. Allo stesso torno di tempo, deducibile dall'evocazione del medesimo padre superiore, ma che può invero stringersi ulteriormente tenendo conto del fatto che Guglielmo IX raccolse l'eredità del genitore solo nel 1086, riporta un atto di beneficenza del visconte Pietro di Gavaret, confermato dal duca d'Aquitania e sottoscritto da Stefano di Calmonte<sup>13</sup>. Al citato visconte di Gavaret è verosimile che il sire Stefano di Caumont sia stato apparentato dal lato materno, come suggerito da La Force e come autorizza a credere il suo rinvenimento quale teste chiamato a ratificare la validità di una concessione dell'aristocratico guienese all'abbazia presieduta dal sopra segnalato Giraldo<sup>14</sup>. Privilegiati e particolarmente forti rimasero comunque i legami con Guglielmo IX, conte di Poitiers e duca d'Aquitania, che Stefano seguì alla fine del 1100 alla crociata in Palestina e con cui dopo due anni fece, sano e salvo, ritorno in patria, per porsi di nuovo al suo fianco nella gestione delle più varie incombenze politiche e amministrative<sup>15</sup>. Al pari del dinasta suo protettore il signore di Caumont non disdegnò di effettuare elargizioni a istituti religiosi: ne costituiscono prove documentali due atti di liberalità a favore del monastero di Santa Maria de Silva Maggiore compiuti tra il 1107 e il 1118<sup>16</sup>. La *pietas* di Stefano trapela ancor più flagrante dalla sua decisione di correre in aiuto, assieme ad altri feudatari della Guascogna (tra cui Centullo II di Bigorra e Gastone IV di Bearn),

<sup>12</sup> Edizione integrale del documento in Higounet / Higounet-Nadal (1996, 44-45).

<sup>13</sup> Cfr. Higounet / Higounet-Nadal (1996, 454).

<sup>14</sup> La Force (1960, 10); Higounet / Higounet-Nadal (1996, 457-458).

<sup>15</sup> Esemplari in tal senso sono la sua partecipazione allato a Guglielmo IX nel tentativo di occupazione di Tolosa (nel 1115) e la sua presenza nella compagine aristocratica che cooperava col signore-trovatore al disbrigo delle faccende quotidiane ancora nell'ultimo lasso della sua esistenza, non separandosene nemmeno in occasione delle feste più solenni; il giorno di Pasqua di un anno compreso tra il 1121 e il 1126 Stefano di Caumont, assieme al fratello Raimondo di Bouglon, figura nel corteo baronale che assisteva nel monastero di Santa Maria de Silva Maggiore il duca nella promulgazione di decreti di beneficenza a favore del detto ente religioso (cfr. Higounet / Higounet-Nadal 1996, 62).

<sup>16</sup> Vd. Higounet / Higounet-Nadal (1996, 393-394). Prova della considerazione goduta da Stefano di Caumont nelle sfere ecclesiastiche (più alte) della regione guienese può scorgersi nella sua nomina ad arbitro (assieme al fratello Raimondo di Bouglon), nel 1111, d'una contesa tra i vescovi di Agen e di Bazas a proposito della delimitazione dei diritti potestativi nel territorio circostante Casteljaloux (cfr. Boutoulle 2007, 108 e 329).

nel 1118, del re d'Aragona, Alfonso I il Battagliero, impegnato nella crociata contro i Mori della penisola iberica che portò alla liberazione di Saragozza nel dicembre dello stesso anno. Non si sa quando il nobiluomo di Caumont abbia concluso i suoi giorni, ma si rinviene il suo nome, sotto il 26 aprile, nell'obituario<sup>17</sup> della chiesa di Santa Maria de Silva Maiore (la stessa più volte oggetto delle sue munificenze).

Dal medesimo ceppo familiare di Stefano è molto probabile sia disceso quel Guglielmo di Calmont che nel 1113 fu nominato vescovo di Cahors. Tuttavia le imbricazioni di sentimenti religiosi, interessi politici e spirito bellico, proprie della schiatta fin dai primordi della sua storia, si manifestano in maniera incontrovertibile attraverso il disseppellimento e il recupero di vestigia documentarie provanti il coinvolgimento attivo, per secoli, nelle imprese di redenzione e conquista cristiana della Terrasanta. Un Galo, o Walo, di Caumont si scopre aver partecipato alla prima crociata al fianco di Goffredo di Buglione e quasi tutti i rendicontatori della spedizione, da Guglielmo di Tiro ad Alberto d'Aix e Orderico Vitale, dall'autore della *Canzone di Antiochia* a quello della *Gran Conquista de Ultramar*, lo citano presente all'assedio di Nicea, alla vittoriosa battaglia di Dorileo, all'ultimo fatto d'armi davanti ad Antiochia. Ancor più valoroso si dimostrò il fratello minore Riccardo, arruolatosi fra le truppe guidate da Pietro l'Eremita e una volta giunto in Medio Oriente scontratosi nei pressi di Civelot coi reparti capeggiati da Solimano e da Corbarano d'Oliferne, sultano di Aleppo; la maggior parte dei cristiani venne massacrata e gli scampati al disastro furono in prevalenza fatti prigionieri dai Turchi; fra i catturati le fonti occidentali ricordano in maniera consonante Riccardo di Caumont, del quale sono narrate le gesta come campione dell'esercito crociato e liberatore degli altri ostaggi dopo essersi con successo misurato con i più prestanti guerrieri del campo avverso in duello impari, uno contro due. L'eclatante impresa contribuì a ritagliare per la dinastia un importante feudo non lontano da Tripoli, per il quale fu iterato il distintivo toponimico Calmont e, secondo la tradizione, avrebbe procurato al benemerito eroe il soprannome di «Nompar».

Nella Palestina del XII secolo s'incontrano poi di continuo esponenti militari del casato guienese, che non si comportarono diversamente da tanti altri baroni 'd'importazione' in cerca di personale fortuna oltremare e di nuovi spazi di potere per le loro *domus*, i quali si impiantarono bene nell'Oriente Latino e, senza perdere i contatti e i legami con la regione d'origine, trasferirono in esso le impalcature materiali e mentali della società feudale lasciata in Francia, dando luogo a quelle famiglie «internazionali» su cui si è soffermato e di cui ha con vigore e a più riprese chiesto di tracciare la storia Claude Cahen<sup>18</sup>. Tra il 1139 e il 1145 compare più volte nelle carte superstiti della Chiesa del Santo Sepolcro di Gerusalemme e nel Codice diplomatico del Sacro Militare Ordine Gerosolimitano Goscelino de Cavomonte, quasi sempre come sottoscrittore di privilegi rilasciati da Raimondo II di Tripoli (o dai suoi congiunti), dall'insieme dei quali si ricava che egli fu uno dei più fedeli e apprezzati col-

<sup>17</sup> Cfr. Higounet / Higounet-Nadal (1996, 461).

<sup>18</sup> Cahen (1940; 1957; 1983).

laboratori della casa di Saint-Gilles in Terrasanta<sup>19</sup>. In una donazione del 1145 effettuata dal conte di Tripoli si rinviene dopo il nome di Goscelino quello di un « P. de Cavomonte », che risponde probabilmente ad un membro della stessa stirpe entrato pure lui nell'apparato feudo-burocratico fatto attecchire in Medio Oriente dal grande signore linguadociano<sup>20</sup>.



Illustrazione:  
Geografia feudale del comitato  
di Tripoli nel XII secolo  
(mappa ripresa da Richard 1945, carta 6)

<sup>19</sup> Cfr. Paoli (1733, 23-25), Beugnot (1843, 499, 505, 509, 510), De Rozière (1849, 185, 186, 188, 192), Delaville Le Roulx (1894-1906, 118 e 130), Bresc-Bautier (1984, 189-197). Secondo Richard (1945, 76, n. 1) « Jocelin peut avoir occupé une fonction à la Cour comtale ».

<sup>20</sup> Vd. Paoli (1733, 25) e Delaville Le Roulx (1894-1906, 130).

Alla generazione successiva vanno presumibilmente ascritti Odo e Ugo de Calmont, che appaiono fra i consiglieri del reggente della casa ospitaliera di Gerusalemme e fra i sottoscrittori di un atto di liberalità<sup>21</sup> da questi compiuto nel 1168. Parte in Palestina e parte nella Francia del Sud-Ovest si esplicò invece, nel corso di tempo immediatamente susseguente, la parabola esistenziale di Guglielmo di Caumont, documentalmente ricostruibile<sup>22</sup> dal 1174 al 1207. Nel tronco principale della famiglia rimasto impiantato nella Guienna primeggiò comunque e svolse compiti di indirizzo tra gli ultimi decenni del XII secolo e quelli iniziali del XIII Stefano di Caumont. La sua prima apparizione nelle fonti scritte rimaste risale all'aprile 1168, quando cedette all'abate di Grandselve i suoi possedimenti nel territorio di Berzac<sup>23</sup>; più significativa è la sua presenza nell'orbita di Riccardo Cuor di Leone già nel 1180 (quando intervenne come fideiussore ad una transazione decisa dai rappresentanti del giovane principe) e nel suo seguito all'incontro che il Plantageneto ebbe nell'aprile 1186 con Alfonso II, re d'Aragona, a Najac, nel Rouergue, per concludere un'alleanza contro Raimondo V di Tolosa<sup>24</sup>; allo stesso periodo e al medesimo ambito politico e dinastico riportano «several of Richard's other documents from Gascony»<sup>25</sup> in cui si rinviene a più riprese il nome di Stefano di Caumont<sup>26</sup>. Morto nel 1189 Enrico II Plantageneto e divenuto re Riccardo Cuor di Leone, il casato di Caumont strinse viepiù i rapporti con questi e assunse una posizione di ancor maggiore rilievo all'interno della classe feudale del sud-ovest della Francia. Sceso Riccardo in Guienna nell'inverno del 1190 al fine di rafforzare i propri diritti di sovrano e reclutare nobili gregari per la sua spedizione in Terrasanta s'incontrò con la più autorevole aristocrazia aquitana e a La Réole il 3 febbraio dello stesso anno, in occasione del conferimento di un privilegio al locale monastero, radunò il fior fiore del patriziato della regione, fra cui compare non soltanto «Stephanus de Caumont», ma pure «Anerius Sancii frater eius»<sup>27</sup>. Merita d'essere annotato già a questo stadio che il signorotto di Caumont non perse l'opportunità, tutte le volte che Riccardo si spinse in Guascogna, d'entrare tra la sua clientela, di stabilire relazioni amicali con lui e con i baroni di più alto rango che lo circondavano, di partecipare attivamente al consorzio aulico, diplomatico, culturale e alla «civiltà di costumi» che ruotavano attorno al principe, di intervenire alle manifestazioni cavalleresche, alle liete conversazioni, alle *performances* artistiche, alle feste

<sup>21</sup> Editto da Paoli (1733, 46) e da Beugnot (1843, 528).

<sup>22</sup> Cfr. Devic / Vaissete (1879, VIII, *Preuves*, 1816 e 1894) e Richard (1945, 76).

<sup>23</sup> Vd. Devic / Vaissete (1879, VIII, *Preuves*, 1795).

<sup>24</sup> In proposito: Grellet-Balguerrie (1863, 135-136), Aurell (1988, 136), Boutouille (2006, 306), Harvey (2014, 9).

<sup>25</sup> Harvey (2014, 9).

<sup>26</sup> Indicativi gli atti pubblici e privati editi da Devic / Vaissete (1879, VIII, *Preuves*, 388) e Vincent (2009, 444-446).

<sup>27</sup> Cfr. Higounet / Higounet-Nadal (1996, II, 611). Rendiconto con lista dei testimoni pure in Landon (1935, 25) e in Boutouille (2006, 307), che ha giustamente messo in rilievo come l'azione politico-militare di Riccardo fosse prioritariamente rivolta verso i confini meridionali e orientali.

che caratterizzavano la curia plantageneta, in quegli anni animata e ingentilita da una folta schiera di persone di *engenh* e di *ensenhamen*, notoriamente sensibili al fascino della musa trobadorica, quali Arnaut Guilhem de Marsan, Bernart d'Armagnac, Jaufre e Rainaut de Pons, Elias Rudel de Bergerac, Guilhem de Gordon, marito di Elis de Monfort.

L'intesa e l'alleanza tra il clan parentale di Caumont e la dinastia plantageneta proseguirono anche dopo la scomparsa di Riccardo Cuor di Leone: se ne ha attestazione da una serie di lettere del gennaio 1203 inviate da Giovanni Senzaterra ai suoi più fidati sostenitori in Guienna contro Raimondo VI di Tolosa, nelle quali risultano citati tanto Stefano che Anerio Sancio di Caumont<sup>28</sup>. Nel febbraio 1203 avvenne però un fatto inopinato: Stefano di Caumont si ritirò dal « secolo » e assunse i voti religiosi nell'abbazia di Boulbonne a cui, per espiare le sue colpe, accordò la proprietà di un mucchio consistente di terre dentro e fuori i confini dell'Agenais<sup>29</sup>; il feudatario divenuto tonsurato visse almeno fino al 1218, giacchè nel novembre di quell'anno fece testamento e su richiesta dell'abate di Boulbonne confermò tutte le donazioni effettuate da lui e dai suoi predecessori<sup>30</sup>.

In seno alla dinastia non si perse tuttavia, malgrado lo scorrere del tempo, il ricordo del glorioso avo che si era distinto in Terrasanta e aveva meritato per il suo valore l'epiteto di « Nompar » e, quasi a volerne perpetuare la memoria e a tener vivo di fronte alla collettività lo speciale *signum* d'eccellenza e onorevolezza, ad ogni generazione, almeno ad un maschio della famiglia fu dato l'appellativo di cui era stato investito l'eroe che aveva procurato tanto lustro al casato, « Nompar »<sup>31</sup>. Era un nome 'parlante' che metteva in evidenza il rapporto di discendenza, marcava la coscienza genealogica, funzionava non come semplice identificativo individuale, ma come immediato strumento di rinvio al famoso antenato di cui si menava vanto e che era stato elevato ad emblema della stirpe. Nel medioevo il nome faceva parte dell'*hereditas* che si trasmetteva, si assegnava come un bene di famiglia, costituiva un legame perspicuo tra progenitori e successori, agiva da referente sociale e psicologico, rimandando istantaneamente al modello di cui si volevano ripetere i requisiti positivi. In un sistema parentale governato dal rispetto e dalla memoria, chiamare un figlio « Nompar » voleva dire che gli si augurava di diventare tale, che gli si auspicava un destino simile a quello

<sup>28</sup> Vd. Hardy (1835, 23) e Vincent (2009, 439 e 452). Del secondo dei due signorotti di Caumont merita d'essere segnalata la concessione all'abbazia di Grandeselve, nel maggio 1199, del diritto di navigazione sulla Garonna senza pagamento di pedaggio nel tratto ricadente sotto la giurisdizione del suo casato (cfr. Dubois, 6).

<sup>29</sup> Devic / Vaissete (1879, VIII, *Preuves*, 1894).

<sup>30</sup> Devic / Vaissete (1879, VIII, *Preuves*, 1897).

<sup>31</sup> Coniazioni onomastiche simili a quella che s'incontra all'interno della famiglia di Caumont si scoprono in altri lignaggi guasconi medievali; basti qui additare l'« *Arnaldus, comes Astariacensis, cognomento Nonnatus, quod coese matris ventre extractus fuerit* », vissuto nella prima metà del x secolo, e il « *Bonus Par* », priore di Madiran, che nel 1037 si recò dal conte di Bigorra per ottenere conferma delle franchigie godute dal suo priorato (cfr. Jaurgain 1902, II, 156 e 457).

dell'avo eponimo, che a lui era affidato il compito di tenere alto il vessillo onomastico della razza. Il patronimico programmatico laico era dotato di una forza totemica, non differiva da quello di stampo religioso, era alternativo all'antroponimo di origine e tradizione cristiana o ebraica, ed anzi il denominativo raro o singolare permetteva di fare economia sulla designazione completa, rivelandosi spesso sufficiente a indicare da solo, senza etichette aggiuntive, il parentado d'appartenenza.

La nostra attenzione è attratta, nella seconda metà del XII secolo, dalla figura del Nompars de Caumont che nel mese di maggio 1192, a Tiro, concesse garanzia personale<sup>32</sup> per un prestito contratto con mercanti genovesi da Bertran de Melet, grande barone guienese, che sappiamo partito per la terza crociata nel 1190. Come si è accennato sopra, proprio nei primi mesi di quell'anno Riccardo Cuor di Leone si era recato in Guascogna e Guienna per raccogliere tra la classe patrizia meridionale adesioni alla sua imminente spedizione oltremarina; la risposta da parte dei feudatari delle due regioni fu pronta e largamente positiva, tanto che il Plantageneto poté salpare nel settembre successivo da Marsiglia con un foltissimo seguito. In Terrasanta, però, il *Christiane militie princeps* giunse soltanto nel maggio 1191 (dopo aver svernato a Messina ed essersi fermato a Cipro per conquistare l'isola) e si dedicò – è noto – soprattutto alla rioccupazione della fascia costiera mediorientale, sostando fra l'altro a Tiro, la città fenicia ove era stato sepolto Federico Barbarossa. Senza essere entrato a Gerusalemme, Riccardo levò le tende dalla Palestina e si imbarcò per l'Europa agli inizi d'ottobre del 1192, « emmenant avec lui la plupart des croisés »<sup>33</sup>.

È probabile che un cadetto di quella famiglia di Caumont protesa a compiacere in tutti i modi il sovrano plantageneto e proprio negli anni a cavallo del 1190 impegnata a guadagnarsi ulteriori spazi di potere grazie ai servigi resigli, Nompars, presumibile consanguineo dei fratelli Stefano e Anerio Sancio che abbiamo intravisto fra i collaboratori più fidati della casa regnante aquitano-angioino-inglese, sia stato indotto ad aggregarsi alla milizia armata sotto il comando del monarca e a partecipare al suo fianco al *negotium crucis* sia perché « la culture de la noblesse était, avant tout, guerrière »<sup>34</sup>, sia perché era ormai diventato una tradizione all'interno del lignaggio intraprendere l'*iter ultramarinum* per piegare l'*orguill paganor*, sia perché la condivisione degli ideali cavallereschi aleggianti negli strati più elevati della società dell'epoca imponeva quasi di andare a prestar soccorso ai cristiani oppressi dagli infedeli, di conciliare interessi secolari e speranze di salvezza, il desiderio di *honor et paradys* con l'amore della *douce amie*, di arruolarsi come *athletae Christi* per rendersi degni, oltre che della grazia di Dio, del cuore della donna diletta.

In considerazione, poi, del fatto che il grosso delle truppe partite per il *passagium* con Riccardo Cuor di Leone fece ritorno nelle regioni di provenienza è lecito congetturare che pure Nompars di Caumont, una volta compiuta la missione nel Vicino

<sup>32</sup> Vd. O'Gilvy (1858, II, 75).

<sup>33</sup> Perroy (1967, 174).

<sup>34</sup> Aurell (2001, 30).

Oriente, sia rientrato nelle contrade d'origine. Mancano elementi che autorizzino ad omologare al nobiluomo che aveva intrapreso l'avventura del viaggio in Terrasanta il Nompar di Caumont presente, accanto al fratello Begon e in mezzo ad una numerosa rappresentanza di baroni aquitano-guasconi, l'8 ottobre 1218, a Gontaud (odierno dipartimento del Lot e Garonna), alla concessione da parte di Amauri di Montfort della signoria sul castello di Montastruc al suo vassallo Stefano di Feriol<sup>35</sup>. Oppone resistenze all'accoglimento dell'ipotesi di parificazione ventilata il fatto che i fratelli Begon<sup>36</sup> e Nompar di Caumont compaiano ancora insieme in una lunga sequenza di documenti che coprono quasi tutta la prima metà del '200: il 7 novembre 1230 figurano unitamente, a Marsiglia, come testi dell'atto di conferimento del pieno dominio sulla parte bassa di quella città a Raimondo VII di Tolosa e del relato impegno di quest'ultimo a difendere « *omnes homines et personas Massilie et res eorum* » finché avesse avuto vita<sup>37</sup>; del 3 settembre 1238 sono due pergamene a noi pervenute, munite di sigilli originali, comprovanti la donazione in feudo da parte di Giraldo, abate di Sarlat, a Raimondo VII di Tolosa del « *castrum et villa de Bainac* » col concorso quali testimoni di una nutrita schiera di autorità religiose e civili, tra cui emergono al primo posto fra gli *optimates* laici, « *Nomparius de Cavomonte et Bego de Cavomonte* »<sup>38</sup>; i due germani guiennesi risultano di nuovo l'uno di fianco all'altro nella compagine dei ventiquattro vassalli di Raimondo VII di Tolosa che nell'estate 1242, a Bordeaux, intervennero prestando la propria fideiussione al trattato d'alleanza, in funzione antifrancese, fra il re d'Inghilterra e il capo del casato di Saint-Gilles<sup>39</sup>; fra i più fidati collaboratori di Raimondo VII, che nel febbraio 1243 dopo il massacro degli inquisitori ad Avignonet fu costretto a rinnovare il giuramento di fedeltà alla Chiesa e al re di Francia, troviamo<sup>40</sup> ancora una volta apparigliati Nompar e Begon di Caumont, pure loro obbligati a promettere obbedienza agli inflessibili dominatori spirituali e materiali nei territori nominalmente sottoposti alla giurisdizione dello sfortunato conte tolosano.

<sup>35</sup> Devic / Vaissete (1879, VI, 524).

<sup>36</sup> Vale la pena ricordare che *Beg* era nomignolo assai diffuso nell'onomastica occitana dei secoli XI-XIII (cfr. Cursente 1995, 59), rivestito del significato di "Bello", e che il suffisso *-on* aveva in lingua d'oc valore di diminutivo / vezzeggiativo.

<sup>37</sup> Cfr. Teulet (1866, II, 188-190).

<sup>38</sup> Edizione dello strumento notarile in Teulet (1866, II, 389-391).

<sup>39</sup> Vd. Devic / Vaissete (1879, VI, 745-746); di questo trattato ci sono rimaste due redazioni autentiche; quella consegnata nelle mani del re è datata 28 agosto, quella destinata al conte reca la data del 3 settembre.

<sup>40</sup> Cfr. Devic / Vaissete (1879, VI, 754-755 e VIII, 1118-1119). Pensando ai rapporti che legarono la famiglia signorile di Caumont alla dinastia plantageneta prima e al casato di Saint-Gilles poi (quest'ultimo padrone a pieno titolo dell'Agenais dal 1196) conviene tener presenti le osservazioni di H. Débax: « Le fief n'est pas une unité de propriété, un terroir ou un espace, c'est une relation, un lien institué. Donner ou recevoir en fief, c'est établir une relation hiérarchique sur un château... Le fief est bien l'expression d'une relation de fidélité, dont le *castrum* est la base matérielle » (2008, 280).

Non si può in assoluto escludere che il Nompar scoperto ancora vivo e attivo fuori del proprio paese nel 1243 sia la stessa persona che nel 1190 partecipò alla terza crociata sotto le insegne di comando di Riccardo Cuor di Leone, ma conviene sempre andar cauti nelle ipotesi identificative e prendere in seria considerazione le possibilità diverse e contrarie, che nella fattispecie si rivelano parecchio convincenti e realistiche, dato che riesce problematico e dubbio il supporre per entrambi i fratelli di Caumont un arco esistenziale così lungo come quello profilato (con punto di inizio ben dentro il XII secolo), mentre torna più piano ammettere che il Begon e il Nompar rinvenuti operosi tra il 1218 e il 1243 fossero i figli di quel Sancio Anerio<sup>41</sup> che si è incontrato in azione a cavallo del 1200 al lato del fratello maggiore e capofamiglia Stefano.

Sicuramente non assimilabile all'omonimo esponente della dinastia rintracciato a Tiro nel 1192 è il Nomparius de Cavomonte presente ad Agen, il 4 giugno 1251, all'atto di omaggio di Arnaldo Ottone, visconte di Lomagna, ad Alfonso, conte di Poitiers e di Tolosa, nonché marchese di Provenza<sup>42</sup>.

È poco produttivo, ai nostri fini, seguire le vicende della stirpe di Caumont nella seconda metà (o anche oltre) del XIII secolo e ricostruire documentalmente il succedersi genealogico dei vari Nompar che per tutto il medioevo (e pure in età moderna e contemporanea) hanno portato il nome evocatore dell'eroico avo distintosi contro i Turcomanni; si prospetta invece più consentaneo ed opportuno vagliare le *chances* di immedesimazione con l'autore del lai che qui interessa del signore Nompar di Caumont presente in Terrasanta nell'ultima decade del Cento.

C'è da osservare, anzi tutto, che l'indiziato d'aver steso il pezzo melodico e metrico-rimico segnato nella *BdT* col numero 461,122 apparteneva ad una circoscrizione geografica, politica e linguistica intermedia, di confine, o meglio di contatto, tra *pays d'oc* e *pays d'oïl*, ove era normale il pluralismo linguistico, e che i circoli cortigiani, a cominciare da quello plantageneto, che è lecito supporre da lui frequentati e formanti quella che Brian Stock definirebbe la sua « comunità testuale », erano tutt'altro che monoglotti e avevano il mistilinguismo come pratica consueta e quasi inevitabile nelle relazioni interpersonali quotidiane. L'adozione pertanto nel lai di un *idioma bifarium* s'attaglia bene ad un dilettante di poesia lirica nativo d'una regione per tradizione aperta all'alternanza e alla mescolazione di modalità linguistiche diverse, abituata al multiculturalismo, all'interazione reciproca fra emittenti e riceventi i messaggi conati e diffusi. Non bisogna però dimenticare che « l'opera medievale è stile »<sup>43</sup> e gioco intellettualistico, che la sua motivazione è essenzialmente e quasi esclusivamente estetica, che in essa il tema non è altro che un pretesto per 'rappresentare' emozioni o esperienze sovrapersonali, ripetibili e compartibili, e che l'artefice del

<sup>41</sup> Di tale opinione La Force (1960, 254-255) e Noble (1975, 139).

<sup>42</sup> Devic / Vaissete (1879, VIII, 1289-1291).

<sup>43</sup> Lo ha insegnato Zumthor (1963, 139) e opportunamente ribadito Tavani (2000, 125). Sulla mescolanza di tratti oitanici e occitanici a fini artistici, in specie per « sottolineare l'ambientazione limosina della scena rappresentata », si è di recente intrattenuta M. S. Lannutti (2012, 330).

componimento pervenuto aveva, come sopra accennato, una spiccata vocazione esibizionistica, una buona *competence* di lirica trobadorica, una sicura consapevolezza della propria perizia tecnico-retorico-musicale<sup>44</sup>; è da credere che la scelta del biglottismo abbia avuto non secondarie motivazioni stilistiche e che all'altezza cronologica che si è intravista (in cui il plurilinguismo non aveva ancora trovato significative applicazioni in campo letterario) sia stata dettata dall'intento di sperimentare, all'interno del variegato mondo poetico trobadorico, vie espressive e comunicative nuove ed originali, certamente accessibili ad utenti per estrazione sociale e formazione culturale in grado di afferrare nella loro interezza (e di apprezzare) concrezioni estetiche e linguistiche non monolitiche.

Con il rango e con i verosimili interessi e ideali del barone guienese partito per la terza crociata s'accordano, poi, perfettamente i due settenari che aprono la sesta cobbola del lai a noi tramandato e che, a mio avviso, conviene leggere secondo la proposta restituiva di Canettieri, di poco differente da quella di Bartsch e Billy: « *Saint Martin bon pelegrin | pregon Dieu qu'il doint bon fieu* », anche se la traduzione offerta: « *I pellegrini di San Martino pregano Dio che doni loro una ricca ricompensa* »<sup>45</sup> va, a mio giudizio, leggermente modificata e fatta aderire di più al testo originario, volgendo l'ultimo lessema, *fieu*, nel più letterale "feudo". In ogni caso, sia che si voglia rendere il sostantivo *fieu* con la generica voce italiana "ricompensa", sia che lo si intenda in senso più ristretto e specifico, la mentalità che traspare dal passo è quella tipica della classe aristocratica e cavalleresca, la quale era solita vedere al di là della missione oltremare, più che il *proemium celeste*, la *remuneratio* terrena, ed era incline a pensare in primo luogo ai vantaggi temporali, ai profitti concreti derivanti, in patria o in Terrasanta, dall'assunzione della *crux*. In questa prospettiva non si deve trascurare il dato, messo in evidenza da Boutoulle (2007, 174-175), che all'interno delle famiglie aristocratiche della Guienna era praticata alla fine del XII secolo, più che in altre regioni del *Midi*, una sorta di malthusianismo dinastico che permetteva solo ad uno o due esponenti maschili di sposarsi e d'avere una discendenza, destinando gli altri figli ai plotoni di *juvenes* vaganti, senza dimora fissa, alla continua ricerca di avventure, di onore e di « premi » tramite la guerra o l'uso delle armi, protagonisti e amanti della letteratura cavalleresca, abituati ad accreditarsi e ad essere considerati *servants de courtoisie*, propensi a vedere e a giudicare il mondo come « processo aperto di strutture instabili »<sup>46</sup>. E va tenuto altresì presente che erano soprattutto gli appartenenti al laicato signorile, gli intellettuali invischiati negli uffici d'ausilio e rinalzo dei grandi

<sup>44</sup> Il fatto che di lui ci sia rimasto solo il testo che qui si discute non vuol dire che egli sia stato *auctor unius carminis*; è ben noto l'immane naufragio cui è andata incontro tanta parte della lirica trobadorica e torna dinanzi a questo caso alla mente l'esempio simile di Garin d'Apchier, signore-poeta non professionista del quale ci sono pervenuti solo insignificanti frammenti, eppure dalla *vida* (brevevissima) indicato come inventore del discordo, genere che presuppone capacità non comuni nella creazione di prodotti testuali e soprattutto musicali complessi.

<sup>45</sup> Canettieri (2014, 25).

<sup>46</sup> Giusta la definizione di Tabacco (1980).

titolati, dei *magnates terrae* costituenti le braccia armate della Chiesa, i più impegnati a comporre le musiche e i testi recitativi in lingua d'oc e d'oïl di sostegno alle campagne militari che si organizzavano ripetutamente, a rappresentare i problemi contingenti connessi all'arruolamento sotto il *vexillum Sancti Petri*, ad esprimere i valori, gli orientamenti, le preoccupazioni, le speranze, i sentimenti di quanti rispondevano alle chiamate all'*opus sanctum*, a illuminare i meccanismi psicologici che presiedevano e accompagnavano le mobilitazioni di massa contro i nemici della vera religione, a far intendere ciò che si agitava nell'anima collettiva di fronte al fenomeno « crociata ».

Un'ulteriore spinta a prendere in seria considerazione l'ipotesi di un'omologazione dell'intramatore poetico-melodico del lai con il Nompars di Caumont scoperto muoversi nel 1192 tra la « *gens a Deo electa et dilecta* » recatasi in Medio Oriente per la liberazione della *terra Christi* viene sul piano delle coordinate temporali da una sagace lettura dei versi finali della quarta strofa, là dove il trovatore esprime l'auspicio che Domineiddio possa preservare per i meriti speciali della dedicataria del componimento il paese in cui ella vive. Conviene esaminare di nuovo il brano in questione: « *La terre urgalese, | la gent bersendese, | sal Dex per li, lai* »<sup>47</sup>, sforzandosi di entrare quanto più possibile nell'orbita del testo e del suo creatore. Bartsch scorgeva nella menzione della *terre urgalese* una spia dell'origine catalana dell'autore del lai<sup>48</sup> e gli studiosi successivi si sono limitati a riprendere e rilanciare la supposizione, salvo P. Canettieri che ha cercato di spiegare l'allusione con « gli interscambi franco-aragonesi che ebbero luogo a partire dal matrimonio fra Isabella d'Aragona, figlia di Giacomo I d'Aragona e Filippo III di Francia »<sup>49</sup>, che, è bene ricordare, avvenne nel 1262.

A mio parere la dama celebrata in maniera per noi oggi oscura non è diversa dalla nobildonna cantata sul finire del XII secolo da Pons de la Guardia, Bertran de Born, Guillem de Bergueda, Peire Vidal, va cioè identificata con Marchesa di Urgel, figlia del conte Ermengaldo VII e di Dolce, sorella di Alfonso II, re d'Aragona e conte di Barcellona, convolata a nozze con Ponzio III, visconte di Cabrera, e quindi imparentata col Guerau de Cabrera autore del famoso *Ensenhamen* al giullare Cabra. I rapporti fra il marito di Marchesa e il sovrano aragonese furono per lungo tempo turbolenti, ma attraversarono un periodo di relativa calma e concordia a decorrere dal febbraio 1189 e per quasi due anni, per poi tornare aspri e velenosi e concludersi con la resa del visconte e un armistizio negoziato dalla moglie e concesso al vassallo ribelle dal re « *motus precibus Marchesie, uxoris predicti Poncii* », secondo l'esplicita deposizione del documento ufficiale di riappacificazione<sup>50</sup>.

È lecito sospettare che l'omaggio congiunto alla *terre urgalese* e alla *gent bersendese*, vale a dire di Barcellona, sia stato formulato dal realizzatore del lai in coinci-

<sup>47</sup> Sotto il profilo testuale le edizioni esistenti non differiscono in questa porzione fra loro.

<sup>48</sup> Bartsch (1877, 73).

<sup>49</sup> Canettieri (2014, 31).

<sup>50</sup> Di cui fornisce ampio resoconto Avalle (1960, 389-390).

denza della fase di tregua nelle ostilità fra i due patrizi iberici, più precisamente nella primavera-estate del 1190, proprio nei mesi in cui si è congetturato che il signore Nompar di Caumont fosse preso dai preparativi del *passagium*.

Con questa chiave interpretativa viene ad acquistare nuovo, impensato, valore l'elogio della donna desiderata proferito ad apertura della seconda strofe: «*He! dosne fine, gens cors de regine*». Se si tiene in conto che Marchesa d'Urgel era figlia di principessa di stirpe reale e che Pons de la Guardia giusto negli anni attorno al 1190 rese poeticamente onore alla stessa dama mettendone in rilievo l'illustre discendenza e, pur nascondendola dietro lo pseudonimo *On-tot-mi-platz*, la esaltò con espressioni molto simili («*al bel cors, de lin reial*»<sup>51</sup>) a quelle che s'incontrano nel componimento qui sottoposto a scrutinio, non apparirà temerario proporre d'intendere l'ultimo lessema dell'invocazione estrapolata dal lai, «*gens cors de regine*», non nel senso metaforico e retoricamente gonfiato finora colto, bensì nell'accezione prima, letterale e naturale di "regina", pienamente legittimata dal ceppo dinastico cui Marchesa risputamene risaliva per parte materna.

Si aggiunge come codicillo la constatazione che la famiglia di Caumont conosceva bene e direttamente la casa regnante aragonese: ne costituisce prova inoppugnabile il documento dell'aprile 1186, indietro segnalato, che ci informa dell'incontro del capoclan Stefano di Caumont, sodale di Riccardo Cuor di Leone, con Alfonso II in occasione della firma, a Najac, del trattato di alleanza contro Raimondo V di Tolosa. Da parte di una schiatta, come quella di Caumont, desiderosa di emergere e di conquistare posizioni di prestigio nello scacchiere politico-mondano degli ultimi lustri del XII secolo, è facile immaginare l'interesse a stabilire, al di là dei legami con la progenie plantageneta dominante in Guienna, buoni contatti coi massimi esponenti della dinastia operante oltre i Pirenei, in prima linea, all'epoca, nel forgiare costumi evoluti e raffinati, nell'apprezzare e favorire esperienze creative e ricreative, nel tentare di riempire l'*otium* dei cortigiani con intrattenimenti e svaghi culturali, nel dare spazio e credito a inventori di strumenti espressivi e comunicativi in grado d'accrescere la reputazione e la fama di aristocratici mecenati sensibili alla «*rhetoric of exchange*»<sup>52</sup>. Va rammentato d'altronde, ai fini di un corretto inquadramento storico-letterario dei lai a noi pervenuto, che nei *castra* della fine del Cento e degli inizi del Duecento non si considerava affatto riprovevole, anzi era giudicato onorifico, un vagheggiamento amoroso depurato d'ogni eccesso e ridotto a semplice *dompnei*, era vista positivamente la donna capace di governare il *joc cortes* e di mantenere le debite distanze dalle situazioni e dagli esiti delineati nelle relazioni messe in scena liricamente e che si sapevano sostanzialmente simulate, frutto di fantasie e sogni che quasi sempre erano e restavano senza fondamento reale, utopici, artefatti e illusivi<sup>53</sup>.

<sup>51</sup> Vd. Frank (1949, 302, VI, 39).

<sup>52</sup> Burgwinkle (1997, 35).

<sup>53</sup> Giustamente P. Saiz avvertiva che la lirica trobadorica non va valutata in senso autobiografico, giacchè è espressione «*of the imagined state of being*», e che «*the persona is in the poem*

Con riferimento allo *status* della donna melicamente concupita, soffermandosi ancora sul testo sopravanzato e facendo tesoro dell'ammonimento di M. Proust: « non può esserci interpretazione delle opere del passato se non considerandole dal punto di vista di chi le ordì »<sup>54</sup>, è da accogliere senza riserve il comunicato a chiare lettere scandito dal trovatore, e non a caso unanimemente preso per vero dalla critica, che ella avesse dimora in un « *ric chastel* » e fosse sposata; il dato corrisponde perfettamente alla condizione sociale e coniugale di Marchesa di Urgel intorno al 1190 e non crea problemi all'ipotesi raffigurativa testé avanzata. Dura da ammettere è per contro la supposizione di Bartsch<sup>55</sup> e Raupach<sup>56</sup>, ultimamente condivisa da Canettieri<sup>57</sup>, che il trovatore abbia voluto dolersi del fatto che l'amata fosse già madre e deplorare che il suo bambino fosse « *langous* ». Alla base di tale idea sta a mio avviso una scorretta lettura e resa editoriale della deposizione manoscritta; dei due codici relatori, **M** porge, per il v. 41 nella versione curata da Canettieri, *et len fais langous*, **T** tramanda *et lenfais langous*. La preferenza accordata alla testimonianza di quest'ultimo canzoniere, in cui si trova la scrizione *enfais* non scissa, ma formante un tutt'uno, urta macroscopicamente contro il contesto, nel quale né prima né dopo si incontra il minimo accenno ad un figlio della donna magnificata, e contro l'intera tradizione poetica in lingua d'oc, nella quale mai capita di cogliere lo spasimante stigmatizzare, infastidito, la presenza ingombrante e molesta d'un pargoletto piagnucoloso messo al mondo dalla gentildonna decantata. Per superare le avvertite, obiettive, difficoltà esegetiche Billy ha proposto di intendere *enfais* non come sostantivo bensì come 1<sup>a</sup> pers. sing. dell'ind. pres. di *enfaisar*, « au sens figuré de “charger, accabler” » e *langous* come « attribut du sujet implicite d'*enfais* », col valore di “bavard”, liberamente traducendo « et mon bavardage l'accable »<sup>58</sup>.

Insoddisfatta delle soluzioni ecdotiche ed ermeneutiche suggerite, L. Paterson è intervenuta arditamente sul *textus receptus* con un 'restauro' che, recuperando e lasciando sopravvivere al centro del verso il grafo scongiunto e dismembrato *en fais* trådito da **M**, ha tutt'attorno ad esso modificato la concorde lezione dei manoscritti, ritenuta adulterata nel processo di trasmissione, offrendo per l'intero stico la 'ricostruzione' « *et s'en fais songeous* », resa in inglese « and he becomes full of anxiety », con molto lambiccate esplicazioni delle emende effettuate che vale la pena rileggere direttamente<sup>59</sup> non potendo essere riassunte in poche parole.

A me pare che il dato testimoniale, quasi identico nelle due versioni manoscritte pervenute, non presenti corrottele o alterazioni d'alcun genere, e quindi non necessiti

---

just as a character in a drama is in the play » (1976, 10 e 14), ma sull'argomento imprescindibili si rivelano i recenti enunciati di R. Antonelli (2009, 941 ss.).

<sup>54</sup> Proust (1987, 219).

<sup>55</sup> Bartsch (1877, 127).

<sup>56</sup> Raupach (1979, 185).

<sup>57</sup> Canettieri (2014, 30).

<sup>58</sup> Billy (1995, 82 e 86).

<sup>59</sup> Paterson (2014, 13 e 22-23).

di ritocchi e risanamenti, e che i vari segmenti discorsivi rimasti siano rettamente concatenati in una sequenza irreprensibile tanto sotto il profilo logico-argomentativo, quanto sotto quello formale. In effetti, basta appoggiarsi alla lettura consegnata da **M** con la scansione in due parti del coagulo *enfais* dispensato da **T** e procedere alla sola separazione mediante apostrofo della terza lettera, *l*, dalla successiva aggregazione *en*, per sgomberare il campo dall'incongrua presenza d'un bambino lagnoso e ottenere un dettato pienamente scorrevole, ottimamente accordato ai concetti espressi dal trovatore nei versi immediatamente precedenti e in quelli subito dopo seguenti, innegabilmente consoni al suo *usus scribendi* (che fa registrare la ripresa del medesimo sintagma *en fai* – microstruttura evidentemente ben radicata nel suo sistema mentale e nel suo codice idiomatologico – a distanza di pochi versi, nel pentasillabo 54 secondo l'edizione Canettieri). Del verbo *fais* (1<sup>a</sup> pers. sing. dell'ind. pres. di *faire*) soggetto sottinteso è quello stesso *eu* "gioioso" che compare due versi prima e che in tutto il reticolato rimico circostante si manifesta come figura contrapposta a quella del marito *jalous, pesançous, faus, contraliou, envious, anuiou*, che non sorprende affatto che diventi pure *langous* per il successo e l'esultanza dell'antagonista. I segni d'interpunzione e le pause che la Paterson ha introdotto nel testo che si legge avanti alla chiusa oggetto di discussione giustificano e rafforzano l'interpretazione ora proposta, giacché tutto il comunicato risulta costituire sviluppo topico di un'unica, identica e serrata, idea, fondata sull'insanabile antinomia fra marito e amante della donna cantata.

Tanti altri *loci* nel trapunto lirico scampato ai morsi del tempo abbisognerebbero di ulteriori cure restitutive; il passo sopra preso in esame ha valenza puramente esemplificativa e resta ancora attuale, pur essendo trascorsi venti anni, l'avviso/auspicio di D. Billy, secondo il quale « *bien des points devront être repris quelque jour* »<sup>60</sup>. Per motivi di spazio in questa sede non è possibile prolungare l'applicazione sulle *crucis* del testo; nella consapevolezza che oltre ogni ipotesi avanzata o posizione critica raggiunta quasi sempre c'è qualcun altro che ragiona in maniera diversa e/o si presenta qualcosa di nuovo, sia consentito al momento concludere aderendo all'opinione/speranza formulata nell'antico adagio popolare oitanico: « *Mout remaint de ce que fous pense* »<sup>61</sup>.

Saverio GUIDA

<sup>60</sup> Billy (1995, IX).

<sup>61</sup> Tobler (1895, n. 37).

## Bibliografia

- Antonelli, Roberto, 2009. «L'invenzione dell'Io lirico», in: Brugnolo, Furio / Gambino, Francesca (ed.), *La lirica romanza del medioevo: storia, tradizioni, interpretazioni*, Padova, Unipress, 941-949.
- Aurell, Martin, 1988. «Pouvoir et contre-pouvoirs en Rouergue sous la domination catalane (1112-1204)», in: *Actes du 59<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon (Millau, 19-20 juin 1987)*, Montpellier, 127-136.
- Aurell, Martin, 2001. «Noblesses et royauté Plantagenêt (1154-1224)», in: Aurell, Martin (ed.), *Noblesses de l'espace Plantagenêt (1154-1224)*, Poitiers, Lavauzelle, 9-64.
- Avallè, D'Arco Silvio, 1960. *Peire Vidal. Poesie*, Milano / Napoli, Ricciardi.
- Bartsch, Karl, 1877. «Zwei provenzalische Lais», *Zeitschrift für romanische Philologie* 1, 58-78.
- Baum, Richard, 1969. «Les troubadours et les lais», *Zeitschrift für romanische Philologie* 85, 1-44.
- Beugnot, Auguste-Arthur, 1843. *Assises de Jérusalem ou Recueil des ouvrages de jurisprudence composés pendant le XIII<sup>e</sup> siècle dans les royaumes de Jérusalem et de Chypre*, Paris, Imprimerie Royale, II.
- Billy, Dominique, 1995. *Deux lais en langue mixte. Le lai Markiol et le lai Nompar*, Tübingen, Max Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 264).
- Boutouille, Frédéric, 2006. «La Gascogne sous les premiers Plantagenêts (1154-1199)», in: Aurell, Martin / Tonnerre, Noël-Yves (ed.), *Plantagenêts et Capétiens: confrontations et héritages*, Turnhout, Brepols, 285-317.
- Boutouille, Frédéric, 2007. *Le duc et la société. Pouvoirs et groupes sociaux dans la Gascogne bordelaise au XI<sup>e</sup> siècle (1075-1199)*, Bordeaux, Ausonius.
- Bresc-Bautier, Geneviève, 1984. *Le cartulaire du Chapitre du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner (Documents relatifs à l'histoire des croisades publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 15).
- Burgwinkle, William E., 1997. *Love for Sale. Materialist Readings of the Troubadour Razo Corpus*, New York / London, Garland.
- Cahen, Claude, 1940. *La Syrie du Nord à l'époque des croisades et la principauté franque d'Antioche*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- Cahen, Claude, 1957. «La féodalité et les institutions politiques de l'Orient latin», in: *Oriente ed Occidente nel medio evo. Convegno di scienze morali, storiche e filologiche (27 maggio-1 giugno 1956)*, Roma, Accademia Nazionale dei Lincei, 167-191.
- Cahen, Claude, 1983. *Orient et Occident au temps des croisades*, Paris, Aubier Montaigne.
- Canettieri, Paolo, 1995. *Descortz es dictatz mot divers. Ricerche su un genere lirico romanzo del XIII secolo*, Roma, Bagatto Libri.
- Canettieri, Paolo, 2014. «Guillem de la Tor, *En vos ai mesa* (BdT 236.3a); An., *Finamen<s>* (BdT 461.122)», *Lecturae Tropatorum* 7, <www.lt.unina.it>.
- Cursente, Benoît, 1995. «Les leçons d'une généalogie auscitaine des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles», in: Bourin, Monique / Chareille, Pascal (ed.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne. III. Enquêtes généalogiques et données prosopographiques*, Tours, Publications de l'Université de Tours, 55-62.
- Débax, Hélène, 2008. *Aristocraties méridionales dans la société féodale (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, Université Le Mirail.

- Delaville Le Roulx, Joseph-Marie-Antoine, 1894-1906. *Cartulaire général de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem*, Paris, Leroux.
- De Rozière, Eugène, 1849. *Cartulaire de l'Église du Saint Sépulcre de Jérusalem*, Paris, Imprimerie Nationale.
- Devic, Claude / Vaissete, Joseph, 1879. *Histoire générale de Languedoc avec des notes et les pièces justificatives*, Toulouse, Privat.
- Dubois, Jean. *Histoire des seigneurs de la maison de Caumont-Laforce depuis le x<sup>e</sup> siècle jusqu'au xvii<sup>e</sup>* (dattiloscritto senza data depositato nelle Archives départementales du Lot-et-Garonne, 9 Pl 62).
- Foucault, Michel, 1984. *Scritti letterari*, Milano, Feltrinelli (trad. it. dal francese di C. Milanese).
- Frank, István, 1949. « Pons de la Guardia, troubadour catalan du xii<sup>e</sup> siècle », *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona* 22, 229-327.
- Grellet-Balguerie, Charles, 1863. « Cartulaire du prieuré de la Réole », *Archives Historiques du Département de la Gironde* V, 99-186.
- Hardy, Thomas Duffus, 1835. *Rotuli litterarum patentium in Turri Londinensi asservati*, London, Eyre and Spottinwoode.
- Harvey, Ruth, 2014. « Guiraut de Borneil's *Sobre-Totz* and *Be m'era bels chantars* (BdT 242, 20-21) », *Cultura Neolatina* 74, 7-21.
- Higounet, Charles / Higounet-Nadal, Arlette, 1996. *Grand Cartulaire de la Sauve Majeure*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest.
- Jaurgain, Jean de, 1902. *La Vasconie. Étude historique et critique*, Pau, Imprimerie-Steréotypie Garet.
- La Cuesta, Ismael Fernandez de / Lafont, Robert, 1979. *Las cançons dels trobadors*, Tolosa, Institut d'Estudis Occitans.
- La Force, Auguste de, 1960. *Dix siècles d'histoire de France. Les Caumont La Force*, Paris, Fasquelle.
- Landon, Lionel, 1935. *The Itinerary of King Richard I*, London, Pipe Roll Society.
- Lannutti, Maria Sofia, 2012. « L'ultimo canto : musica e poesia nella lirica catalana del medioevo (con una nuova edizione del *Cançoneret* di Saint Joan de les Abadesses) », *Romance Philology* 66, 309-363.
- Noble, Peter S., 1975. *Le voyage d'outremer en Jherusalem de Nompar, seigneur de Caumont*, Oxford, Blackwell.
- O'Gilvy, Henry Gabriel, 1858. *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*, Paris, Dumoulin, II.
- Paoli, Sebastiano, 1733. *Codice diplomatico del Sacro Militare Ordine Gerosolimitano, oggi di Malta, raccolto da varj documenti di quell'archivio per servire alla storia dello stesso Ordine in Soria*, Lucca, Salvatore e Domenico Marescandoli.
- Paterson, Linda, 2014. « Anonymous (Nompar de Caumont ?), *Finament* (BdT 461.122) », *Lecturae Tropatorum* 7, <www.lt.unina.it>.
- Perroy, Édouard, 1967. *Les Croisades et l'Orient latin (1095-1204)*, Paris, Centre de documentation universitaire (Cours de Sorbonne. Histoire du Moyen Âge).
- Proust, Marcel, 1987. *Contre Saint-Beuve*, Paris, Gallimard.
- Raupach, Manfred / Raupach, Margret, 1979. *Französierete Trobadorlyrik: zur Überlieferung provenzalischer Lieder in französischen Handschriften*, Tübingen, Max Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 171).

- Richard, Jean, 1945. *Le comté de Tripoli sous la dynastie toulousaine (1102-1187)*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- Saíz, Próspero, 1976. *Personae and Poiesis. The Poet and the Poem in Medieval Love Lyric*, The Hague / Paris, Mouton.
- Tabacco, Giovanni, 1980. « Il cosmo del medioevo come processo aperto di strutture instabili », *Società e Storia* 7, 1-33.
- Tavani, Giuseppe, 2000. « Il plurilinguismo nella lirica dei trovatori », in: Orioles, Vincenzo (ed.), *Documenti letterari del plurilinguismo*, Roma, Il Calamo, 123-142.
- Teulet, Alexandre, 1866. *Layettes du Trésor des Chartes*, Paris, Henri Plon, II.
- Tobler, Adolph, 1895. *Li proverbe au vilain. Die Sprichwörter des gemeinen Mannes. Altfranzösische Dichtung*, Leipzig, Hirzel.
- Vincent, Nicholas, 2009. « The Plantagenêts and the Agenais (1150-1250) », in: Aurell, Martin / Boutoulle, Frédéric (ed.), *Les seigneuries dans l'espace Plantagenêt (c. 1150 - c. 1250)*, Bordeaux, Ausonius.
- Zumthor, Paul, 1963. *Langue et techniques poétiques à l'époque romane (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Klincksieck.

## *Anseÿs de Gascogne* : une géographie méridionale improbable<sup>1</sup>

Lorsqu'on lit le poème d'*Anseÿs de Gascogne*, on croit d'abord que son auteur s'est ingénié à surpasser la précision géographique des poèmes antérieurs de la *Geste des Loherains*. Mais on se rend vite compte qu'il n'en est rien, sauf dans les épisodes dont l'action se situe au nord de Paris. Dès lors qu'on descend vers le sud du royaume de Pépin, l'arrière-plan géographique devient plus flou et approximatif, avant de se déconnecter à peu près totalement de toute géographie repérable.

Il convient d'affirmer d'emblée que nous n'entendons pas prouver une quelconque ambition 'réaliste' dans la conscience que le poète pouvait avoir de son entreprise ; il ne faudrait pas imaginer dans son poème une démarche de précurseur du 'réalisme', notion qui nourrira le roman au XIX<sup>e</sup> siècle ; on considérera que ce qu'il faut bien appeler dans le poème des 'effets de réel' a essentiellement pour raison d'être de compenser le caractère fantasmatique de l'action, qui voit notamment un roi de France faible vaincu par un comte de Flandres grand prince et invincible. À l'époque de la composition du poème, c'est-à-dire apparemment au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la situation décrite était aux antipodes de la réalité, et pouvait même prêter à rire à la cour du roi de France.

Voici d'abord un passage géographiquement bien calé ; il s'agit du périple de Seguin, messenger envoyé par Hernaut au roi Pépin et à ses alliés lorrains (pour les prévenir du meurtre de Gerbert et de la reprise de la guerre) ; deux itinéraires sont ici relatés : celui de Seguin, et celui de Bertin, messenger de Ludie auprès des alliés des Bordelais dans le Nord et l'Allemagne :

Par matinet est issçus de <b>Paris</b> ,	
Vers <b>Loheraine</b> a retourner est pris ;	
A midi disna a <b>Dant Martin</b> .	Saint Martin S
Si com il dut de son osteil issir	3428

<sup>1</sup> Nous espérons pouvoir publier en 2017, en collaboration avec Annie Triaud, la première édition complète du poème d'*Anseÿs de Gascogne* (improprement appelé autrefois *Anseÿs de Metz*), qui compte 24865 vers dans *L* ; les manuscrits évoqués dans ce qui suit sont *L* (B.n.F. fr. 24377, milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, picard, le meilleur, complet), *U* (Bibl. Vaticane, Urbino lat. 375, fin du XIII<sup>e</sup> siècle, normand, amputé de plusieurs feuillets, voire cahiers, au début, à l'intérieur et à la fin, souvent fautif), *S* (B.n.F. fr. 4988, première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, picard, remanié au début, complet, de bonne qualité), et *N* (Arsenal 3143, premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, mal localisé, première moitié du poème remplacée par une version remaniée d'*Yonnet de Metz*, souvent fautif) ; s'ajoutent à ces témoins les fragments d'Arlon (*Arl*), aujourd'hui perdus, mais publiés par E. Stengel au XIX<sup>e</sup> siècle.

Si vit entrer le messagier Bertin ;  
 Par **Sens** en vint et par **Miaus** autresi, *S inverse Sens et Miaus*  
 Ne voloit mie passer parmi **Paris**.  
 Bien le conut, mes nul mot ne li dist, 3432  
 [...]
   
 Por çou le lait, si entre en son cemin ;  
 Dusques a **Rains** ne prist il onques fin. 3440  
 La nuit i gut, si s'en part al matin,  
 Desi a **Miés** en va tout son cemin...

Seguin quitte donc Paris pour la Lorraine, il passe par Dammartin-en-Goële (3427), où il croise le messenger du clan ennemi qui était venu de Bordeaux par Sens (3430) et Meaux (3430) pour éviter Paris ; il parvient à Reims (3439) avant d'arriver à Metz (3441) : itinéraire parfaitement constitué et plausible, même s'il n'est pas nécessairement le plus court.

Voici maintenant l'itinéraire de Bertin, qui quitte Dammartin (où nous l'avons laissé) et regagne la Flandre (accord *LNSU* sur les toponymes) :

Si vos dirons dou messagier Bertin  
 Ki s'en reva en **Flandres** le país. 3536  
 Partis s'estoit le jour de **Dant Martin** ;  
 Ains ne fina dusc'a **Compiègne** vint ;  
 Icele nuit i a son osteil pris.  
 Le matinee au **Pont l'Evesque** vint, 3540  
 Et au disner a **Noiom** desscendi.  
 Quant ot mangié, si se mist au cemin,  
 Dusc'a **Biauliu** ne prist il onques fin  
 U il avoit .i. castelet petit ; 3544  
 Plus n'i avoit ne sale ne maisil,  
 Et cil fu fais pour garder le cemin.  
 Molt grant alure dusc'a **Niele** vint.  
 Iluec manga et dou pain et dou vin 3548  
 Et si laissa repaistre son roncín,  
 Et a bas viespre, droit a **Pierone** vint.  
 Cele nuit jut ciés le provost Henri  
 [...]
   
 Au main s'en torne, dusc'a **Bapalme** vint. 3564  
 Iluec trouva un conte palasin,  
 Pieron d'Artois ki encore estoit vis.

Bertin quitte donc Dammartin-en-Goële (3537, dép. de Seine-et-Marne), il passe par Compiègne (3538, dép. de l'Oise), Pont-l'Évêque (3540, dép. de l'Oise), Noyon (3541, dép. de l'Oise), Beaulieu-les-Fontaines (3543, dép. de l'Oise), Nesle (3547, dép. de la Somme), Péronne (3550, dép. de la Somme) et parvient à Bapaume (3564, dép. du Pas-de-Calais) : on suit aisément Bertin, dans sa progression plutôt directe, sur une carte moderne ; de plus, le commentaire sur le « castelet petit » de Beaulieu-les-Fontaines montre que le poète connaît bien cet itinéraire, probablement pour l'avoir parcouru.



A lor cevas ont doné livrison ;  
 Quant ont mangiet, n'i font arestison,  
 Endroit de none de **Paris** parti sont,  
 Parmi le **Borc La Roine** s'en vont<sup>5</sup>, 13664  
 Et a seniestre **Saint Denis** laissciet ont,  
 Et au bas viespre a **Louvre** venu sont.

Cele nuit sunt a **Louvre en Paresis**,  
 N'a que .v. liues dela dusc'a Paris. 13668 Senlis NS

Si le poète connaît Louvres-en-Parisis (13666-13667, aujourd'hui Louvres, dép. du Val d'Oise), qui se trouve bien entre Paris et Senlis, on voit mal comment on peut traverser Bourg-la-Reine (13664, au sud-ouest de Paris) et laisser Saint-Denis (13665, au nord de Paris) à gauche ; surtout, on ne voit pas l'intérêt de passer par Bourg-la-Reine, qui se situe exactement à l'opposé de la direction à prendre pour aller de Paris à Senlis. Il est vrai que c'est peut-être là une initiative malheureuse du modèle de *LS*, les deux autres témoins ignorant la mention de Bourg-la-Reine à cet endroit (*N* « Parmi le bois », *U* lacunaire). Quoiqu'il en soit, le nord du royaume de Pépin est en général parfaitement connu et reconnaissable.

En revanche, dès qu'on est dans le sud du royaume, même si le poète connaît les bons vins de la région<sup>6</sup>, la géographie devient de moins en moins 'réaliste', non pas tant que les localités citées soient inventées, mais parce que la plupart des itinéraires sont parfaitement illogiques et aberrants : ainsi, aux v. 6437-6438, Gérin, qui vient de Lorraine et se rend en Gascogne, ne peut pas passer à Chennevières (Montbouy, dép. du Loiret) avant de traverser la Marne à Vignory, et c'est là probablement l'indice d'un remploi d'itinéraire imprudemment tiré de *Garin le Loherain* ; mais dans les v. 14164-14186 de cette chanson<sup>7</sup>, Garin vient de Gascogne et se rend en Bassigny, c'est-à-dire qu'il accomplit le trajet inverse de Gérin dans *Anseÿs*. De même, dans le v. 6438 *LU*, « Sorges », quartier des Ponts-de-Cé (dép. du Maine-et-Loire) où l'on traversait la Loire, paraît trop écarté de l'itinéraire le plus court entre Vignory (dép. de la Haute-Marne) et Blaye (dép. de la Gironde), et surtout, on ne comprend pas l'intérêt d'un détour par les Ponts-de-Cé si l'on a déjà dépassé Montbouy ; une interpolation pour « Borges » (Bourges, dép. du Cher) n'est pas à exclure (c'est la leçon de *S* « Bourgēs », qui paraît toutefois hésiter sur la syllabe finale), à condition d'admettre une forme

<sup>5</sup> « Parmi le bois isnelement s'en vont » *N*, vers absent de *U*.

<sup>6</sup> Lorsqu'Alori prépare ses arrières, dans l'intention de fuir Boulogne une fois qu'il aura fait remettre au comte Béranger le cœur de Bauche le Cors, qui vient d'être assassiné dans son ermitage, on lit : « Al port de mer en vint sans nule essone, | Des nés demande ki ira en Gascogne, | Une en i trueve ki fu et bieles et bone : | Marceandisse ot amené .i. home, | De vin vermel ot amené grant some, | Tot l'ot vendut as viniens de Bologne ; | Dras en acate et blé et autre avone | Qu'il portera encore outre Gascogne, | A Tailleborc, une vile ot molt bone » (v. 19945-19953). De même, le poète a entendu parler du « maire » et des « jurés » (jurats ?) de Bordeaux (385, 1810, 1814., 10276), ainsi que des « landes » et de la présence de « dunes » (308, 2531., 21402).

<sup>7</sup> Iker-Gittleman (1996-1997, t. 2).

rajeunie à hiatus réduit pour « Boorges » : toutefois, on ne voit pas trop ce que Gérin et sa troupe pourraient traverser comme cours d'eau digne d'être cité à Bourges, d'autant qu'ils ont nécessairement franchi la Loire avant de parvenir à Bourges sans que cette information soit donnée dans le récit. Les Ponts-de-Cé se trouvaient sur la route des pèlerins qui venaient du Mont-Saint-Michel ou d'Angleterre et se rendaient à Saint-Jacques-de-Compostelle, après avoir rattrapé un des grands itinéraires à Bordeaux ; le poète a pu le savoir, sans pour autant bien connaître les distances à prendre en compte pour une armée venant de Lorraine. Ou encore, se rendant d'Orléans à Paris, alors qu'il est question pour lui de s'acquitter le plus rapidement possible de sa mission, le messenger Seguin passe par Vézelay (dép. de l'Yonne)<sup>8</sup>, ce qui allonge considérablement et inutilement son voyage.

Au total, on relève plus de **cent quarante** toponymes français clairement identifiés dans le récit (**quatre-vingt-dix-neuf** pour le nord du royaume, **quarante-quatre** pour tout ce qui se trouve au sud, sud-est et sud-ouest de Paris) ; nous avons établi une liste de trente-et-un noms de lieux et / ou de fiefs qu'il nous a été impossible de localiser dans le poème : dix-huit concernent les épisodes qui se déroulent dans le centre et le sud du royaume de Pépin.

Parmi les treize restants, trois seraient en Irlande : « Gerle, Morave et Biaufort sor le mer » 15435 *L* (Gelre *S*, Morant *NSU*) ; deux en Allemagne : « Saint Ochin » 15007 *L* (Saint Quantin *N*, Saint Malin *SU*), « Saint Terri » 14800 *L* (Saint Remi *NSU*) ; et un probablement en Espagne, sur les terres du magicien Tulle : « Maleoit » 8082 *LS* (Maloet *U*) : pour ces six noms, on acceptera l'idée qu'ils sont inventés<sup>9</sup>. Il reste sept toponymes indéterminés pour la partie de l'action située au nord de Paris : « Le Joron » 1043 *L* (ville du nord, le vers manque dans *U*, *S* remanie tout le passage), « Les Aubains » 14284 *LS* (entre Creil et Paris, Abains *N*, Baius *U*), « Le Tour » *LSU* (*N* Lestor) et « Ausni » (14766-14767, 17073, 17873, 18800, fiefs de Gonsselin, allié des Flamands ; le second fief varie d'un témoin à l'autre et d'un passage à l'autre : Ansai / Ausai / Aisni *N*, Ansai / Ansei / Amiens *U*), le « Mont Behuré » (24800 *LS*, apparemment en liaison avec la Thiérache, Mont Bruheré *N*), le « Mons Belias » (17960, qui paraît lié à « Auçoire » = Auxerre ? Mont Elias *S*, Pont Elias *NU*), « Plaisis » 18228 *L*, (Plessis / Plevis *NSU* en liaison possible avec Le Chêne et Rozoy-sur-Serre, respectivement dans les départements des Ardennes et de l'Aisne). C'est peu, compte tenu des

<sup>8</sup> Pour les itinéraires fantaisistes, on peut encore évoquer l'intention qu'a la reine Blanche de faire venir à Paris des troupes de son pays, la Maurienne, par « mer salee » (14900) ; on ne voit pas non plus pourquoi les armées d'Hernais d'Orléans, d'Amauri de Bourgogne et de Garnier d'Anjou traversent le Rhône en venant de Lorraine pour se rendre en Gascogne (en passant par « Besenci » 4379).

<sup>9</sup> Pour *Morave*, on pourrait alléguer les formes anciennes du nom de l'actuel comté de Moray, si ce n'est qu'il se situe en Écosse et non en Irlande ; mais le poète s'en souciait-il ? On s'étonnera cependant de voir citer « [le] Mont Saint Miciel ... | Ki est en Wales » 16040-16041, même si Wales correspond en fait à la Cornouaille ; Saint Michael Mount est une petite île de l'extrémité sud-ouest de la Grande-Bretagne ; notre poète n'a pas emprunté ce toponyme au *corpus* épique, puisqu'*AnseÏs de Gascogne* est le seul texte épique français à en faire mention (noter qu'on le trouve évoqué sans aucune précision dans le *Tristan* de Bérroul).

dimensions du poème et des centaines de noms propres qu'on y rencontre<sup>10</sup>, dont les quatre-vingt-dix-neuf toponymes français évoqués plus haut pour le nord du royaume. Jusqu'ici nous n'avons pris en compte que les toponymes qui nous posent problème ou, si l'on veut, qui ne prouvent potentiellement que notre ignorance. Passons à celle du poète (ou des copistes / remanieurs qui nous ont transmis le poème), puisque nous excluons que le caractère illogique des itinéraires dans les épisodes situés au nord du royaume soit un choix raisonné.

C'est surtout en Gascogne qu'on perd le plus radicalement les repères géographiques. Nous avons naguère étudié la manière dont le poète auquel nous devons *Garin le Loherain* s'est comporté avec la géographie du royaume, et plus récemment le traitement de l'espace gascon dans *Garin le Loherain* et *Gerbert de Metz*<sup>11</sup>. Dans *Garin*, l'espace géographique où se déroule l'action, en Artois, en Hainaut, en Lorraine notamment, est particulièrement bien connu du poète, dont les localisations descendent parfois jusqu'au niveau de la micro-toponymie (notamment pour le meurtre du duc Bégon, celui du duc Garin et celui de l'évêque Lancelin).

Il convient d'opérer ici une distinction entre les toponymes gascons que le poète d'*Anseÿs* a tirés des poèmes antérieurs<sup>12</sup>, toponymes qui n'y étaient pas mieux localisés : « Mont Esclavorin » et ses variantes (« Mont Esclaboris », « Esclabonie »), « Le Plessis », « Pincernie » (bois), « La Vaudoine » ; ces quatre toponymes, dont trois fiefs des Loherains au cœur du pays de leurs ennemis, auxquels on joindra « Saint-Clarentin », point de passage vers Blaye sur la rive gauche de la Gironde, ne sont pas plus localisables dans *Garin le Loherain* et *Gerbert de Metz* que dans *Anseÿs de Gascogne*. Sur les dix-huit toponymes évoqués précédemment, il n'en reste donc que quatorze, tous propres au poème d'*Anseÿs de Gascogne* par rapport aux localisations assurées dans le reste de la *Geste des Loherains* et, sauf exception signalée, au reste du corpus épique tout entier : « Arsonne », « Biaufort » (forteresse), le « Castelet Faé », le « Castiel Faucon », le « Castel Hermer », le « Castiel Sanson », « gué de Baionet », « Ise » (fleuve), « Floriville » (ville et forteresse ; se rencontre aussi dans *Foucon de Candie*, *Aymeri de Narbonne*, *Guibert d'Andrenas* et *Les Narbonnais*), « Montellie » (plaine), « Montescler » (port), la « Tor Brune » *alias* « Rocebrune » *alias* la « Vielle Tor Cesaire ». On remarque aussi que le poète confond (volontairement ou non) la forteresse de « Gironville » (qu'on situe traditionnellement, en accord avec les don-

<sup>10</sup> Notre Index compte près de 900 entrées.

<sup>11</sup> Herbin (1996), Herbin (2003, en particulier les p. 221-223), Herbin (2011) ; dans la dernière étude, qui établissait d'emblée que, sur trente-cinq toponymes aquitains cités dans ces deux poèmes, seuls Bordeaux, Dax et Gironville pouvaient être localisés avec certitude, nous avons écarté la prise en compte d'*Anseÿs de Gascogne* dans la mesure où ce texte, comme la *Vengeance Fromondin*, ne se rattachait qu'artificiellement à la *Geste des Loherains* ; c'est ici le lieu de revenir sur la question à propos d'*Anseÿs de Gascogne*.

<sup>12</sup> Il est assuré que le poète avait une connaissance assez précise des données des poèmes antérieurs ; ainsi, lorsqu'il cite Saint-Macaire (sur la rive droite de la Garonne, à une cinquantaine de kilomètres en amont de Bordeaux), il rappelle que la ville appartenait à Hervis le Vilain, père de Rigaut (ce qui se vérifie dans *Garin le Loherain*).

nées de l'action des poèmes antérieurs de la *Geste*, sur le territoire de la commune de Macau, aujourd'hui dans l'aire urbaine de Bordeaux – au nord de la ville –, sur la rive gauche de la Garonne), et la forteresse de « Geronde » (Gironde-sur-Dropt, sur la rive droite de la Garonne, à une soixantaine de kilomètres en amont de Bordeaux), ce qui déplace l'action vers le sud de Bordeaux et la rapproche sensiblement de Dax, ville centrale du royaume de Gerbert, puis d'Anseÿs.

Mais ce ne sont pas tant les toponymes qui fluctuent ou résistent à la localisation que les itinéraires qui, en Gascogne bien plus qu'ailleurs, perdent toute apparence de réalité, en particulier lors de l'expédition finale de Béranger contre Anseÿs. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'aller de Boulogne à Blaye, puis le retour de Bordeaux à Boulogne prennent chacun trois mois (21390, 21395, 24745)<sup>13</sup> : cette durée invraisemblable situe l'épisode dans une sorte de hors temps, tout aussi significatif que l'espace de hors espace qu'instaure la géographie irréaliste du passage.

Dès l'arrivée de la flotte venue du nord, on relève plusieurs impossibilités, pour ne pas dire absurdités, malgré l'accord quasi constant des quatre témoins *LNSU* : la flotte de Béranger essuie une tempête « vers Garlie » (21201 *L*), qui ne correspond à rien de connu, *NSU* s'accordant sur « vers Galice », qui ne saurait mieux convenir, puisqu'à ce moment de son périple maritime la flotte flamande se trouve « Entre Bretagne et entre Normandie » (21203 *LNSU*, formulation pour le moins étrange, qui plus est). De même, contrairement à ce qui est affirmé, il n'est pas possible de doubler La Rochelle en laissant ce port « a le diestre partie » (21205 *LNSU*) quand on fait voile du nord vers le sud, indice possible d'une entrée dans un monde à l'envers.

Voici le détail de l'expédition terrestre des Flamands et de leurs parents bordelais contre Anseÿs : après avoir échappé à la tempête, Béranger accoste à « Montescler », apparemment port de Blaye, où il rejoint Béraut qui l'y attendait depuis trois mois. Passons sur le fait qu'il faudrait croire que le châtelain de Blaye aurait, au nom du roi Pépin, à « baillier | Tote la terre dusques a Montpellier » (21457-21458 *LNSU*), allégation qui montre clairement que le poète n'a pas (ou veut faire croire qu'il n'a pas) une idée bien précise des distances dès lors qu'il s'agit du sud du royaume<sup>14</sup>. Il convient de noter que « Montescler », point de débarquement de cette expédition hautement fantasmée, se trouve être un lieu sur lequel il n'existe aucune information réelle, et donc probablement inventé, même si la mention de Blaye et de Bordeaux donne une apparence de cohérence au passage. Puis les Flamands et leurs parents bordelais mettent leurs flottes à l'abri à Bordeaux et s'enfoncent dans les terres d'Anseÿs,

<sup>13</sup> Pour l'aller, la durée n'est pas donnée, mais se déduit indirectement du fait que Béraut, prévenu du départ de la flotte de Béranger de Boulogne, doit attendre celui-ci trois mois sur la grève de Montescler-Blaye.

<sup>14</sup> On pouvait s'en douter en fait dès le début du poème, quand Hernaut décide de pendre ses deux fils sur la colline de Belin afin qu'ils soient visibles de Gironville-Macau : qui croira la chose possible, dès lors qu'il y a près de 40 kilomètres entre les deux localités ? La distance est encore plus importante entre Belin et Gironde-sur-Dropt, que le poète paraît confondre avec Gironville-Macau.

laissant l'Espagne « a seniestre » (21540 *LNU*, opération qu'on a bien du mal à se représenter géographiquement parlant, sinon dans un monde à l'envers ; *S* élimine le nom propre). Après trois jours de chevauchée, ils arrivent « as plains (pont *S*) de Montelie (Montaillie *N*) | Une cité ki ert vielle et antie » (21547-21548 *LNSU*, impossible à localiser)<sup>15</sup>, et dont ils ne font qu'une bouchée, puisqu'un raid sarrasin récent a laissé la muraille et la tour à l'état de ruines. Parvenus devant « Biaufort | Un castiel fort sour une roce (tour *SU*) antie » (21556-21557 *LNSU*, impossible à localiser)<sup>16</sup>, ils incendient la ville et reçoivent la reddition de la forteresse ; Anseÿs, qui se trouve à « Tailleborc ... | Une cité de grant ancisserie » (20941-20942 *LNSU*, 21594 *LS*, vers absent de *NU* ; Taillebourg, ville aujourd'hui dans le département de la Charente-Maritime, dont la mention produit le même effet de réel que Blaye ou Bordeaux précédemment), apprend la nouvelle et décide d'envoyer Clarisse, sa mère, la veuve de Gerbert, se mettre à l'abri à « Floriville », dont il sera bientôt plus amplement question. Et la poursuite inexorable d'Anseÿs s'engage.

Sont alors mentionnés « Arsonne (Arsane *U*) ... | Ki siet sour Ise (Isse *NS*) ki porte grant navie » (21615-21616 *LNSU*, impossible à localiser ; l'Ise est donnée comme un fleuve au v. 22119 *LNSU*)<sup>17</sup> ;

Anseÿs part de Taillebourg, passe à Saint-Paul-lès-Dax (« Saint Pol l'abeïe » 21632-21633 *LNSU*, avec le même effet de réel que précédemment avec Blaye, Bordeaux et Taillebourg ; noter que seul *Anseÿs de Gascogne* connaît ce toponyme) et parvient, après plusieurs jours de chevauchée, à « Arsonne (Arsane *U*) ... le grant ferté » (21639-21640 *LNSU* ; Arsonne possède un pont qui enjambe l'Ise 21643, 21668, 22006, 22101...) ;

tout proche de là (21793) se trouve le « gué de Baionet » (21658 *LNSU* / Baionne *Arl*, 21673 *LNSU*, 21760 *LNSU*)<sup>18</sup> ;

chassé d'Arsonne, Anseÿs s'enferme dans Dax (« Ais » 22315, « Ais en Gascogne » 20893, 24693, avec le même effet de réel que précédemment avec Blaye, Bordeaux, Taillebourg et Saint-Paul-lès-Dax), d'où il doit s'enfuir pour le « Castelet Faé » (23013 *LNSU*), puis pour le « Castiel Sanson » (23427 *LNSU*, 23587 *LNSU*, 23617 *LNSU*) ;

<sup>15</sup> On pourrait penser à Montendre, à 26 kilomètres de Blaye, mais cela supposerait une avancée très lente, puisqu'il aurait fallu trois jours pour y parvenir.

<sup>16</sup> Beaufort est un nom commun érigé en nom propre, mais en l'absence d'extension qui permettrait de le préciser, il n'est pas localisable ; onze communes portent ce nom (dans les départements de la Drôme, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, de l'Isère, du Jura, du Maine-et-Loire, de la Meuse, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Savoie, de la Somme) : aucune ne convient pour le passage considéré.

<sup>17</sup> Un cheval doit nager pour traverser l'Ise (21822-21823, 21923-21936), mais elle peut être détournée par un travail de terrassement qui dure un mois : ce qui exclut qu'il s'agisse d'un nom local employé pour la Garonne ; il n'empêche que l'Ise est donnée pour former l'une des frontières de la Gascogne.

<sup>18</sup> André Moisan inclut sans commentaire « Baionet » à l'article sur « Baione » dans son *Répertoire...*, et suggère « Aire-sur-l'Adour » pour Arsonne (il faudrait admettre qu'Anseÿs rentre dans ses terres après la destruction de Dax, avant de s'enfuir à Floriville, qui est donné comme port de mer) ; noter que seule la chanson de *Maugis d'Aigremont* connaît un « gué de Baione ».

il y est rejoint par ses ennemis, qui ont saccagé Dax, pris « Castiel Hermer » (à quatre lieues d'Arsonne, 22624 *LNSU*), et traversé la « terre le roi de Carcasone » (22629 *LNSU*), « Arle Blance » (22632 *LNSU*), et le « Bos de Gascogne » (22636 *LNSU*);

après avoir pris la « Vielle Tor Cesaire » (23267 *L* / Tour Sesaire *U*, la Ville Corcesaire *N*, la Ville Corkesaire *S*, 23360 *L* / Tor Cesar *NU*, Cor Cesar la Tour *S*, aussi nommée « Tor Brune » 23863 *L* / Chastel Brun *NSU*, « Rocebrune » 23923 *LNSU*), le « Castel Faet » (23422), être passés près de « Cesar Auguste » (23966 *LNU*, vers absent de *S*, dont le nom rappelle l'étymon de Sarragosse, totalement incongru dans le passage), les Flamands et leurs parents bordelais viennent mettre le siège devant « Floriville », où AnseÏs s'est finalement réfugié (22968, 23679, 23751-23752, 23967);

Après la mort du roi AnseÏs, survenue dans un ultime combat sur la plage de « Floriville », ses implacables ennemis regagnent Dax, puis Bordeaux et rentrent à Boulogne-sur-Mer.

On peut passer rapidement sur les toponymes qui ne fournissent que des informations très secondaires dans l'action : qu'importe au fond qu'on ignore où situer les châteaux-forts gascons qui n'existent que pour être immanquablement pris et détruits (« Castelet Faé », « Castiel Faucon », « Castel Hermer », « Castiel Sanson ») et qui figurent tous dans la partie des opérations guerrières la plus déconnectée d'un arrière-plan géographique reconnaissable (22482-23759). Ils sont essentiellement démonstratifs de la puissance flamande à laquelle rien ne résiste. Dans l'esprit d'un Flamand à qui on chantait cette partie de la chanson ou qui la lisait lui-même<sup>19</sup>, le référent réel comptait si peu que la même forteresse se trouve désignée de trois manières différentes (« Tor Brune », « Rocebrune », « Vielle Tor Cesaire »). La mention de la « terre le roi de Carcasone » (Carcassonne n'a jamais été un royaume) fait probablement couleur locale dans ce qu'un public du nord connaît du Midi du royaume : en tout état de cause, si Béranger devait passer par Carcassonne, le détour entre Dax et « Floriville », qui ne peut se trouver que sur l'Atlantique, compterait près de sept cents kilomètres aller-retour, et détournerait l'armée flamande vers l'est ; Arle Blance, qui évoque Arle-le-Blanc (Arles, département des Bouches-du-Rhône, toponyme provenant de *Gerbert de Metz*), constitue un écart plus invraisemblable encore vers l'est. Il est donc vain d'essayer de localiser « Floriville » : le poète multiplie les fausses informations, les précisions spécieuses, pour donner à cette ville un air réel, alors qu'elle n'existe pas et qu'elle doit n'être qu'un écho au cheval « Flori », que Gerbert agonisant tenait tant à léguer à son fils AnseÏs. Il avoue d'ailleurs incidemment que c'est une ville ayant appartenu autrefois à un certain Focon (1433), dans lequel on verra avec beaucoup de vraisemblance une allusion à *Foucon de Candie*<sup>20</sup> : c'est dire si l'on a des chances de trouver une correspondance dans le monde réel...

<sup>19</sup> Sur l'état d'esprit des Flamands de l'époque, voir Herbin (2005), en particulier les p. 256-257, où est rappelé le jugement de Guillaume Guiart dans ses *Royaux Lignages* (~1303-1306) contre les « romans [...] que Flamanz orent ordené Et ou le roy que point n'amoient Et ceus de France diffamoient... »).

<sup>20</sup> Le poète paraît bien connaître la matière épique, puisqu'outre *Garin le Loherain* et *Gerbert de Metz*, il évoque la *Chanson de Roland*, *Gormont et Ysembart*, *Gérard de Roussillon*, *Rainoart au tinel*, et qu'il insère un Gautier de Blaives, ces deux derniers personnages appartenant au *Cycle de Guillaume d'Orange*.

On peut en dire autant du « Castel Faé », qui avoue lui-même sa véritable nature, projetant sur tout l'épisode gascon de la fin du poème la lumière irréaliste qui éclairait l'épisode où intervenaient, à coup d'enchantements, d'hallucinations provoquées et d'évocation satanique le magicien Tulle et son clerc Jorin ; dans cet épisode, rappelons-le, Tulle venait d'Arles-sur-Tech (« Arle [...] ki en Espagne siet » 9890) à Bordeaux en passant par Pavie et Milan...

L'expédition finale contre le roi Anseÿs en Gascogne commence à « Montescler » et se termine à « Floriville », deux toponymes impossibles à localiser, apparaissant seulement dans la partie de l'itinéraire qui n'existe qu'en pointillé, et cela traduit sans doute un choix conscient de la part du poète<sup>21</sup>.

Le roi Pépin ayant déclaré qu'il ne se mêlerait pas des affaires gasconnes<sup>22</sup>, le royaume d'Anseÿs fonctionne donc comme un pays imaginaire, plus ou moins hors du temps et de l'espace de l'expérience commune, où les seigneurs du Nord vivent leurs fantasmes de manière débridée : les Flamands parviennent à réunir une armée de 100 000 hommes (« Bien sont .c. mile entre petis et grans » 21031, auxquels s'ajoutent 15 000 alliés bordelais 21375), chiffre colossal et impensable pour l'époque ; cette vengeance implacable fera des dizaines de milliers de morts pour venger le seul meurtre de Bauche le Cors (jamais une telle vengeance planifiée et systématique contre un royaume n'a existé dans l'Histoire)<sup>23</sup> ; l'expédition flamande en Gascogne est un succès militaire sans appel ni demi-mesure ; espace de cocagne et d'abandon aux plaisirs (les envahisseurs de la Gascogne tuent près de cent biches et cerfs dans le « biel Bos de Gascogne » 22636, 22644 ; ils prennent les eaux à Dax ... 23190-23193). *Anseÿs de Gascogne* se présente, à bien des égards, comme la chanson de tous les excès, dont l'épisode de la bataille en Santerre offre l'expression la plus achevée : plus d'un million de combattants venus de toute l'Europe, c'est-à-dire, pour l'époque, du monde entier, le tout agrémenté d'une intervention des femmes qui, en entrant dans la mêlée au moment où le roi Pépin et les Lorrains pensaient avoir mis leurs ennemis en déroute, retournent la situation en faveur des Flamands et de leurs alliés.

Le comte Béranger de Boulogne, qui agit en tant qu'aîné du comte Baudouin de Flandres, se comporte en Gascogne comme un véritable roi et dispose des fiefs conquis sans en référer à personne<sup>24</sup> : il marie son neveu Béraut à la veuve d'un vassal d'Anseÿs, et mariera de même à la veuve de Gerbert son autre neveu Fouqueré

<sup>21</sup> Nous espérons toutefois montrer un jour ou l'autre que l'onomastique du poème (et d'autres chansons) présente, pour certains personnages de premier plan ou non, de trop nombreuses rencontres avec les documents historiques pour être le pur fruit du hasard.

<sup>22</sup> Ce qui revient, dans une certaine mesure, à permettre la guerre privée, en totale opposition avec la ligne politique fermement tenue par saint Louis sur cette question.

<sup>23</sup> Si *Anseÿs de Gascogne* est une sorte d'anti-Bouvines imaginaire, comme nous l'avons écrit autrefois, il faut bien reconnaître que c'est une réponse démesurée, et qu'elle trahit davantage le mal-être flamand à cette époque qu'elle n'atteint l'image de la monarchie française.

<sup>24</sup> On pense à ce qui s'est passé dans le comté de Toulouse lorsque le roi de France y a amené, contre les Albigeois, les avides chevaliers du nord du royaume.

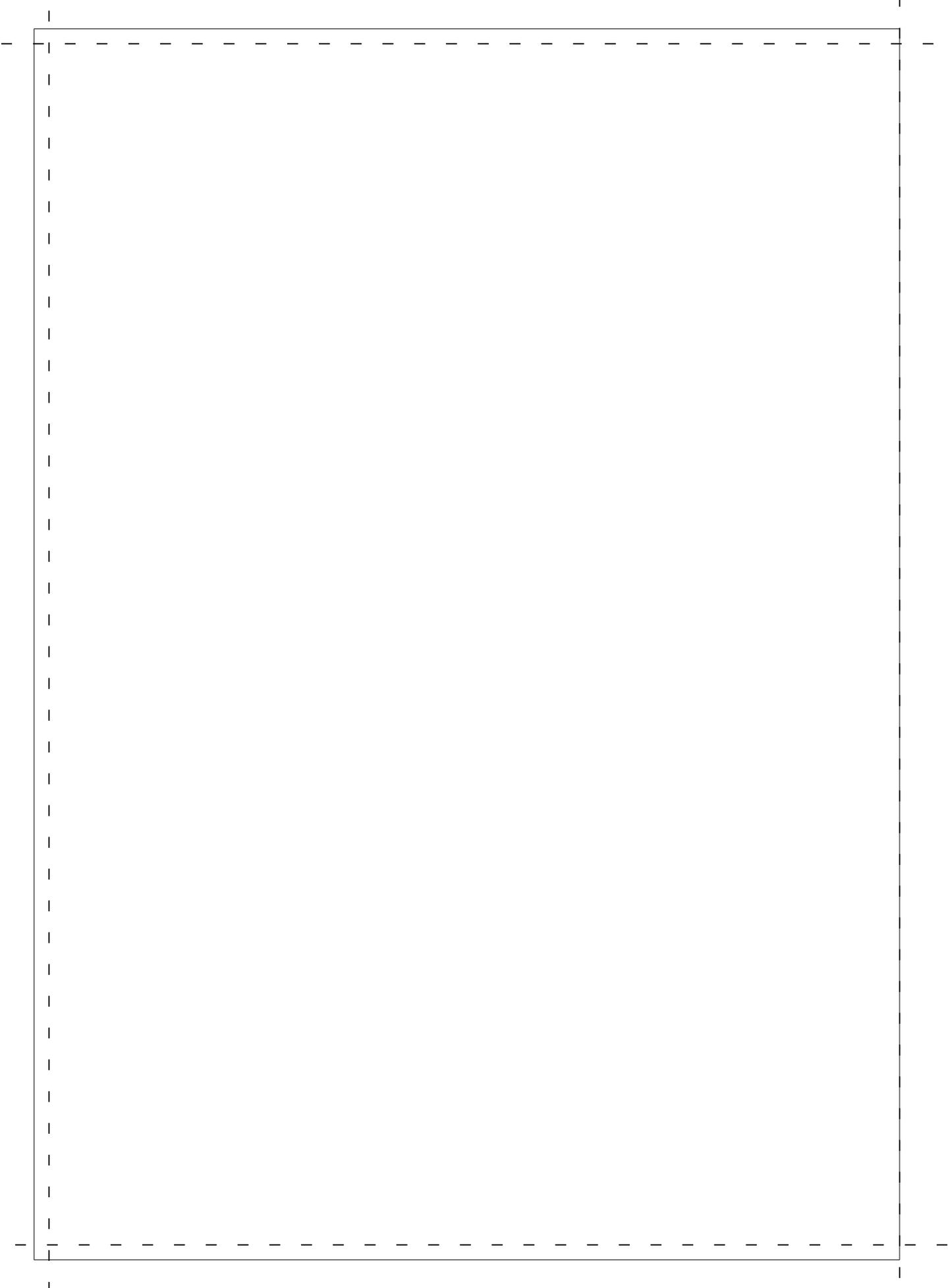
le Petit, qu'il fera couronner par le roi Jehan de Portugal à Bordeaux. On voit bien en cela, pour reprendre une formule d'Alain Labbé, à quel point la littérature pouvait consoler de l'Histoire, consoler ici une aristocratie flamande décrédibilisée par la lourde défaite de Bouvines et la perte de l'Artois. De ce point de vue, le flou qu'on constate dans l'arrière-plan géographique doit contribuer à atténuer l'écart entre la réalité vécue et la rêverie consolatrice... Et le statut féodal très mal défini de la Gascogne dans le royaume de France à l'époque de saint Louis<sup>25</sup> a dû plaider fortement en faveur de cette province quand il s'est agi de donner corps à une suprématie flamande imaginaire, de situer quelque part la réhabilitation littéraire des chevaliers triomphalement menés par le comte Béranger.

Jean-Charles HERBIN

### Références bibliographiques

- Chaplais, Pierre, 1955. « Le Traité de Paris et l'inféodation de la Gascogne allodiale », *Le Moyen Âge* 61, 121-137.
- Herbin, Jean-Charles, 1996. « Itinéraires dans la chanson de *Garin le Loherain* », in : *Die Geographie in der mittelalterlichen Epik / La géographie dans les textes narratifs médiévaux. Actes du colloque du Centre d'études médiévales de l'Université de Picardie Jules Verne, Saint-Valéry-sur-Somme, 28-31 mars 1996*, Greifswald, Reineke Verlag, 59-82.
- Herbin, Jean-Charles, 2003. « *AnseÏs de Gascogne* et la Flandre », in : Landrecies, Jacques / Petit, Aimé (ed.), *Picard d'hier et d'aujourd'hui. Actes du colloque du Centre d'études médiévales et dialectales de Lille 3, Université Charles-de-Gaule – Lille 3, 4-6 octobre 2001*, Lille, Presses de l'Université Charles-de-Gaule, 207-228.
- Herbin, Jean-Charles, 2005. « L'Histoire otage des chansons de geste ou l'inverse ? Le cas d'*AnseÏs de Gascogne* et de la *Vengeance Fromondin* », in : Poulain-Gautret, Emmanuelle et al. (ed.), *Le Nord de la France entre épopée et chronique. Actes du colloque international de la Société Rencesvals, Arras, 17-19 octobre 2002*, Arras, Artois Presses Université, 239-265.
- Herbin, Jean-Charles, 2011. « Quelle Gascogne dans la *Geste des Loherains* ? », in : Fasseur, Valérie / Casanova, Jean-Yves (ed.), *L'Aquitaine des littératures médiévales. Actes du colloque international de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 27-28 mars 2008*, Paris, PUPS, 237-254.
- Iker-Gittleman, Anne (ed.), 1996-1997. *Garin le Loherenc*, Paris, Champion, 3 tomes.

<sup>25</sup> L'inféodation de la Gascogne à la couronne de France n'est acquise, après une longue période incertaine où le pays fut tenu par le roi d'Angleterre sans hommage, qu'avec le Traité de Paris, conclu en mai 1258, et définitivement ratifié par les deux parties le 4 décembre 1259, c'est-à-dire très vraisemblablement quelques années après la composition du poème d'*AnseÏs*; voir en particulier Chaplais (1955).



## Un censier vaudois du XIV<sup>e</sup> siècle en langue vulgaire<sup>1</sup>

Parmi les textes documentaires produits à l'époque médiévale en Suisse romande, la plupart ont été rédigés, du moins jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, en latin, langue privilégiée de l'administration<sup>2</sup>. Ce n'est qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle que la proportion de textes composés en langue vulgaire s'accroît, quoique de façon très inégale selon les régions : si la documentation jurassienne<sup>3</sup>, neuchâteloise et fribourgeoise est relativement abondante, elle est plus modeste pour les cantons de Vaud et de Genève, et quasi inexistante pour le Valais, où l'abandon du latin dans les actes a été très tardif<sup>4</sup>. La langue vernaculaire qui prit le relais du latin dans les écrits documentaires fut généralement le français, langue sans doute ressentie comme plus formelle que les dialectes francoprovençaux alors en usage dans l'espace romand<sup>5</sup>. Le philologue qui s'intéresse à ces documents a cependant toutes les chances d'y trouver des traces des usages linguistiques locaux, puisque, comme le rappelle Z. Marzys à propos de la forme écrite des langues vulgaires médiévales (en particulier pour le domaine gallo-roman septentrional), « toute *scripta*<sup>6</sup> [...] est un produit de croisement d'une tradition graphique d'oïl commune avec des traditions locales et régionales »<sup>7</sup>. Il en résulte,

<sup>1</sup> Nous sommes très reconnaissante à M. Lorenzo Tomasin d'avoir attiré notre attention sur ce document et de nous avoir fait bénéficier de sa lecture attentive et de ses conseils avisés. À M. Bernard Andenmatten, nous devons l'indication d'une précieuse référence bibliographique. Nous sommes également fort redevable à M. Marco Cursi pour son expertise paléographique. Enfin, notre maître François Zufferey, spécialiste notamment de l'ancien francoprovençal, nous a apporté, au cours d'une discussion, la solution à l'une des questions linguistiques soulevées par le texte, sans même savoir à quelles fins nous nous y intéressions. Qu'il en soit ici vivement remercié. Il va de soi, cependant, que toutes les imperfections de cette étude demeurent nôtres.

<sup>2</sup> Au sujet des usages linguistiques en Suisse romande au Moyen Âge, voir Zufferey (1997).

<sup>3</sup> Les anciens textes conservés dans les cantons du Jura et de Berne ont été publiés dans un premier volume des *Documents linguistiques de la Suisse romande* (voir Schüle / Scheurer / Marzys 2002).

<sup>4</sup> Les causes de la persistance de l'usage du latin dans les actes publics et privés rédigés à date ancienne en domaine francoprovençal sont discutées par Marguerat (1971).

<sup>5</sup> Si le canton du Jura ainsi que le Jura bernois se rattachent aujourd'hui en grande partie au domaine d'oïl, ces régions devaient, à l'époque médiévale, appartenir comme le reste de la Suisse romande à l'espace francoprovençal, dont la frontière nord a reculé sous la pression du français au fil des siècles. Voir Zufferey (2006, 457-458).

<sup>6</sup> Terme proposé et défini par L. Remacle (voir Remacle 1948, 24).

<sup>7</sup> Schüle / Scheurer / Marzys (2002, 18-19).

pour reprendre les mots de F. Zufferey, « une langue composite où les formes dialectales coexistent, en densité variable, avec le français commun »<sup>8</sup>.

Le document que nous nous proposons d'examiner dans les pages qui suivent offre un témoignage de *scripta* présentant une densité de traits régionaux relativement forte. Il se compose de trois fragments<sup>9</sup> conservés sous la cote CV a 495 aux Archives cantonales vaudoises (ACV), dans le fonds intitulé « Chapitre de Notre-Dame de Lausanne et chanoines »<sup>10</sup>. Il s'agit d'une liste de cens reconnus, selon les auteurs de l'inventaire du fonds CV a, « apparemment en faveur du comte de Savoie »<sup>11</sup>, et non au profit du Chapitre. L'inventaire avance également, pour ce document dépourvu de toute mention de date, la datation approximative de 1320, que nous admettons faute de pouvoir la préciser<sup>12</sup>. Quant au lieu de rédaction, il n'est pas explicitement indiqué dans le document, mais les nombreux microtoponymes cités dans le texte permettent aisément d'associer ce censier à la commune vaudoise de Corcelles-le-Jorat<sup>13</sup>, aujourd'hui rattachée au district de la Broye-Vully.

Si un tel document présente un intérêt certain pour l'historien, qui y trouvera des renseignements non seulement sur les conditions d'occupation du sol à Corcelles-le-Jorat au début du XIV<sup>e</sup> siècle, mais encore sur la topographie de cette commune et de ses environs, de même que sur la population du village et sur les activités qui y étaient exercées (au travers des noms de professions), c'est essentiellement dans une perspective linguistique que nous envisagerons ce censier dans la présente étude.

<sup>8</sup> Zufferey (1997, 396).

<sup>9</sup> Nous les désignons ci-après par les lettres A, B et C. Les fragments A et C, transcrits par la même main, étaient primitivement solidaires. Le fragment B, quant à lui, est dû à une autre main.

<sup>10</sup> Il est à noter que ce texte fait partie d'une série de quelque 70 documents d'archives recensés et transcrits en 1984-1985 par Mme B. Gavillet en vue de la publication, projetée autrefois par E. Schüle, d'un volume de la collection des *Documents linguistiques de la Suisse romande* consacré aux cantons de Vaud et de Genève. Cette édition n'ayant toutefois pas été réalisée, Mme Gavillet a réuni en 2011 ses transcriptions en un fascicule inédit, déposé aux Archives cantonales vaudoises sous le titre *Anciens documents en langue française conservés dans les archives des cantons de Vaud et de Genève, transcrits par Bernadette Gavillet*. C'est avec son aimable autorisation que nous étudions et publions ici l'un des actes inventoriés.

<sup>11</sup> La notice de l'inventaire indique que celui-ci a été réalisé en 1917-1918 par M. Reymond, puis repris et contrôlé en 2004 par P.-Y. Favez, R. Pictet, J. Guisolan et O. Conne. Les inventaires des ACV peuvent être consultés en ligne sur le site DAVEL : *Description des Archives cantonales vaudoises sous forme électronique*, <www.davel.vd.ch>.

<sup>12</sup> Les moyens de datation et d'identification du bénéficiaire des redevances sont malheureusement passés sous silence dans la notice du CV a 495. Cependant, les éléments avancés ont dû sembler convaincants à P. Rück, car l'historien les a repris tels quels – sans les discuter plus avant – dans son étude « Les registres de l'administration capitulaire de Lausanne (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) » (voir Rück 1975, 172, n. 3). Ajoutons qu'à l'époque présumée d'établissement du document, le comte de Savoie pouvait être Amédée V le Grand, qui régna de 1285 à 1323, ou Édouard le Libéral, son fils, qui lui succéda de 1323 à 1329. Ce dernier eut quant à lui pour successeur, jusqu'en 1343, son frère Aymon le Pacifique (voir Demotz 2000, 43-47).

<sup>13</sup> Le nom de cette commune figure dans le texte sous la forme *Corsales dou Jorat* (B 1).

Nous donnons donc ci-dessous, après la transcription des fragments et quelques commentaires de détail, un relevé des traits linguistiques qui témoignent de l'ancrage francoprovençal du document. L'édition et l'étude de la langue sont complétées par un glossaire et un index des noms propres.

## 1. Texte

La transcription ci-dessous, qui s'appuie sur la lecture de B. Gavillet et ne s'écarte que rarement de celle-ci, obéit aux principes élémentaires suivants : les abréviations, peu nombreuses, ont été résolues en italiques, à l'exception des noms de monnaies dans les montants (*s.* = sou ; *d.*<sup>14</sup> = denier<sup>15</sup>), et de la mention « mens. », qui est probablement latine (*mensuatim* "mensuellement").

Les entrées sont numérotées en chiffres arabes ; conformément à la disposition originale du texte, un retour à la ligne a été ménagé pour chacune d'elles.

L'élision est signalée par l'apostrophe et la distinction entre *i/j* et *u/v* suit l'usage moderne. Une ponctuation minimale a été introduite. En outre, lorsqu'un mot ou un caractère semble avoir été omis dans le texte, nous le restituons entre chevrons. Quant aux lacunes matérielles, elles sont signalées par des crochets carrés (avec ou sans tentative de restitution des caractères manquants).

Les nombres exprimés en chiffres romains, généralement entourés de deux points<sup>16</sup>, ont été conservés et transcrits en petites capitales.

Enfin, la majuscule a été apposée à tous les noms qui nous ont semblé constituer des désignations propres. Le doute subsiste cependant pour certains termes, notamment les noms de métiers accolés à des prénoms, qui étaient susceptibles de correspondre aussi bien à des professions réellement exercées qu'à des patronymes. En principe, nous avons préféré admettre la première hypothèse et avons transcrit avec minuscule les noms de métiers, ainsi distingués des sobriquets manifestes, écrits quant à eux avec majuscule. Un problème analogue se pose avec les noms de lieux, dans la mesure où certaines indications spatiales d'apparence banale ont pu être autrefois envisagées comme des lieux-dits, et auraient de ce fait mérité une majuscule. Étant donné que tous les lieux n'ont pas pu être identifiés, certaines transcriptions demeurent nécessairement arbitraires.

---

<sup>14</sup> Cette même abréviation note parfois *dimie* "demi".

<sup>15</sup> Équivalence : 1 sou = 12 deniers.

<sup>16</sup> Par souci d'harmonisation, nous avons rétabli les points qui pouvaient manquer avant ou après les nombres.

Vers 1320

*Liste de redevances en argent incombant aux possesseurs de terres à Corcelles-le-Jorat.*

**A**

Archives cantonales vaudoises, CV a 495<sup>17</sup>. Parchemin, larg. 165 × haut. 250 mm

1. Borcar li Fo, .xii. d. de son chesau.
2. Willemet li Crochet, de Rospra, .xiiii. d. dou pra delai de l'aigue.
3. Betrix, li fena Willemo Revel, .xvi. d. de son chesau.
4. Willemet li terralion, de Rospra, .vii. d. d'ona pieci de terra en Vau Perroti.
5. Li crostier de Moudon, .ii. s. dou pra de la fontanna dou furnil.
6. P. Neiret, d'Ermenges, .xiii. d. dou pra de Sougea.
7. Arber, d'Ermenges, .xii. d. dou pralet de Sougea.
8. P. Chanava, .xx. d. dou pra de Sougea, de la vi de Pinei, *et* .xvi. d. de les moles ver la vi d'Ermenges, *et* .ii. s. *et* .viii. d. dou pra dou chano, *et* .iii. s. dou pra de la fola *et* dou pra tres chies Auber, *et* .ii. s. *et* .iiii. d. dou pra de Vilar Warner<sup>18</sup>, *et* .xxi. d. de son chesau. Soma : .xiii. s. .iii. d. mens.
9. Juenet, de Pulie, .iii. s. *et* .ix. d. de son chesau, *et* .ii. s. dou pra ver Jorat. Soma : .vi. s. .iii. d. mens.
10. Lamber li tissot, .iiii. d. de son chesau.
11. Juenet Catelin<sup>19</sup>, .iii. s. *et* dimie dou pra de Vilar Warner, *et* .ii. d. de son chesau, *et* .xiiii. d. dou pra de Gilaber. Soma : .v. s. .ii. d. mens.
12. Giro, li fiz Evrar, .xviii. d. de son chesau, *et* .xii. d. dou pra de Mourer. Soma : .ii. s. *et* dimie.
13. Bosonier, li fiz P. Seraz, .iii. s. de son chesaul, *et* .iii. s. d'on cham en la vi de Fai. Soma : .vi. s.
14. Li Bruna de la poipi, .viii. d. dou pra de Vilar Warner, *et* .xii. d. dou pra de la conba de Gilaber, *et* de son chesalet .xxi. d. Soma : .iii. s. *et* .v.<sup>20</sup> d.
15. Auber Rasorer, .iii. s. *et* .v. d. de tres mosel de pra, *et* .x. d. dou pra<sup>21</sup> arras lo rua de Vilar Warner, *et* .xiii. <d.> *et* d. d'on chesau, *et* d'on autre chesau .xx. d. Soma : .vii. s. *et* d.

<sup>17</sup> Voir la reproduction de ce fragment en fin d'article.

<sup>18</sup> Le premier *r* de *Warner* est suscrit.

<sup>19</sup> Entre *Catelin* et le nombre qui suit, un caractère gratté.

<sup>20</sup> Le chiffre *v* est suscrit.

<sup>21</sup> Après *pra*, deux mots biffés : *de Jorat*. Au-dessus de la rature, on a en outre ajouté le mot *ver* (également biffé).

16. Moran, .iiii. s. des pra ver la vi Corselanna, dou pra de la conba .ii. s., *et* .iii. s. *et* dimie de son chesau. Soma : .ix. s. *et* dimie.

17. Nicho, li fiz Evrar, .x. d. d'on pra en la conba, *et* .xii. d. de son chesau. Soma : .xxii. d.

18. Juan Pugins, .ii. s. de son chesau, *et* .vi. d. dou pra de Mourer, *et* .vii. d. de la partia a ses frares, *et* .viii. d. d'on pra sore lo pra ou Moino. Soma : .iiii. s. *et* .viii. d.

19. Villemet, de Valie, .xviii. d. de son chesau, *et* .vi. d. d'on pralet en Mourer. Soma : .ii. s.

20. Alex, de Carajo, .xii. d. d'on pra ver lo ruau de Vilar Warner.

21. Jaquemo li forner, .iiii. s. de son chesau.

22. Li ros Aymonet, .x. d. de son chesau, *et* .x. d. dou pra ou chano, *et* .xii. d. d'on pra en la vi de Pinei, *et* .iii. s. *et* dimie dou pra de Mourer. Soma : .vi. s. *et* .ii. d.

23. Willemet *et* si frare Juanier *et* Estevenier, li fiz P. Chavana, .iiii. s. dou pra de Corcolion, *et* .ii. s. dou pra de Mourer, *et* des chesau .xvii. d., *et* .xxii. d. dou pra de Sougea, *et* .xiiii. d. dou pra de Raschinie, *et* .ix. d. des moles ver Ermenges<sup>22</sup>. Soma : .xii. s. *et* .ii. d.

24. Evrar, .xxii. d. d'on pra en la conba, *et* .v. s. de son chesau, *et* .xvi. d. dou pra de Mourer, *et* .vi. d. d'on pra en Mourer. Soma : .viii. s. *et* .viii. d.

25. Juenet li messilier, li frare P. Chavana, .xii. d. dou pra de Raschinie, *et* .xii. d. dou chesau de Raschinie. Soma : .ii. s.

### **B**<sup>23</sup>

Archives cantonales vaudoises, CV a 495 bis. Parchemin, larg. 120 × haut. 110 mm

1. Ci sunt li cens c'on doit a Corsales dou Jorat :

2. P. li Ros, .xii. d. dou pra qui giet ou cunio de Saint Martin [...] <sup>24</sup> dou terriour de Corsales *et* li au[...]ra <sup>25</sup> dou bos.

3. Auber, de Raschinie, .xviii. d. dou bos.

4. Juenet li messilier, .xviii. d. <sup>26</sup>

5. Lambersier li Puto, .xii. d. dou pra aras lo ruau de Vilar W[arner] <sup>27</sup>.

<sup>22</sup> Ajouté sur la ligne : *et* .ii. s. *de reconnenci*.

<sup>23</sup> Il est à noter que l'ensemble du texte de ce morceau a été biffé au moyen de grandes croix. L'encre utilisée pour tracer celles-ci semble être la même que celle du corps du texte.

<sup>24</sup> Lacune de longueur indéterminée, due au rognage du parchemin (à droite). Le premier mot rogné semble commencer par un *d*.

<sup>25</sup> Au milieu de ce mot, un caractère raturé.

<sup>26</sup> À droite des lignes 3 et 4 figure une inscription, semble-t-il en latin, dont l'encre est très effacée.

<sup>27</sup> Lacune due au rognage.

6. Giroudon, .xii. d., *et sos fiz*, .xii. d. dou pra de la vi Corselann[a]<sup>28</sup>.

7. Soma de ces cens : .vi. s. *et* [...] <sup>29</sup>.

### C

Archives cantonales vaudoises, CV a 495 *ter*. Parchemin, larg. 160 × haut. 145 mm

1. Bernar, li fil P. Chapala, .xviii. d. d'on pra ver la vi d'Ermenges, *et de*<sup>30</sup> son chesau .v. s., *et* .xviii. d. dou pra de la conba. Soma : .viii. s.

2. Belins, .xvi. d. de son curti.

3. Poncier, de Valie, .xx. d. de son curti.

4. Willemo Wilichon, .ii. s. d'on pra arras la bezeri, *et* .xii. denier de la moli ver Raschinie, *et* .ii. s. *et* .iiii. d. de ses chesau. Soma : .v. s. *et* .iiii. d.

5. P. li bover, .ii. s. *et* .viii. d. dou pra de Vilar Warner, *et* .x. d. dou pra sore lo Moino, *et* .x.<sup>31</sup> d. de son chesau, *et* .i. d. d'on pralet desoz la vila<sup>32</sup>. Soma : .vi. s. .iiii. d. mens<sup>33</sup>.

6. Martin Wandromar, .xii. d. dou pra soz chies lour, *et* .ii. s. de son chesau, *et* .ii. s. dou pra de la conba ver Chastelar, *et* .iiii. s. d'on pra darras lo ruau de Vilar Warner. Soma : .viii. s.

7. Martin Richon, .v. s. *et* dimie d'on pra en Vilar Warner, *et* d'on autre en Escorchi Vel, *et* d'on autre pra es planches a la donna *et* de son chesau.

8. P. *et* Crestin *et* Evrardier *et* Juenier, .xi. s. *et* .ii. d. d'ona tinniri, *et* .xxii. d. dou pra de Sougea, *et* .xii. d. dou pra de Fontanna Nicholais, *et* .xvi. d. dou pra de Vilar Warner, *et* .v. s.<sup>34</sup> dou cham dou perer, *et* .xii. d. d'one ochi desoz lo pra sus lo ruau, *et* .xii. d. de l'ochi devan lo for, *et* .ix. d. de l'autre ochi, *et* .ii. s. d'on chesau<sup>35</sup>. Soma : .xxv. s. *et* .i. d.

<sup>28</sup> Lacune due au rognage.

<sup>29</sup> Une tache rend la fin de la phrase illisible. Par ailleurs, l'inscription suivante, d'une autre encre (mais sans doute de la même main, malgré une différence quant au degré de soin et de cursivité), a été portée au-dessous du texte : *Giro Pigtet est fiance por Martin Richon. Johanet Revilyat est fiance por Giro Pigtet* [mot exponctué en *Pigtet*]. *Berson Chapelet retinuit .xii. d. de censu. Martin Richon est fiance por son nevou.*

<sup>30</sup> Mot suscrit.

<sup>31</sup> Ce chiffre est écrit au-dessus d'un .vi. biffé.

<sup>32</sup> Rajouté sur la ligne : *et* .xvi. d. *d'on chesalet.*

<sup>33</sup> Cette somme a été inscrite au-dessus de la somme initiale, biffée : .iiii. s. *et* .v. d.

<sup>34</sup> La mention de cette monnaie est suscrite.

<sup>35</sup> Ensuite, cinq mots biffés : *chascun paie de sa partie.*

*Commentaire***A**

1. Dans la désignation *Borcar li Fo*, plusieurs étymons sont susceptibles d'expliquer le dernier terme. Si l'on admet que l'on a ici affaire à un sobriquet, une hypothèse plausible pourrait consister à voir dans *fo* un représentant de FORTIS (> afr. *forz*), mais il faudrait admettre, dans ce cas de figure, non seulement l'abandon – certes constant tout au long de nos fragments<sup>36</sup> – de la marque de cas sujet (entraînant au passage la disparition de la consonne finale *-t* à laquelle elle se serait combinée), mais encore l'amuissement de *-r* final. Or si ce trait caractérise la graphie de certains textes en *scripta* francoprovençale<sup>37</sup>, il concerne essentiellement le *-r* des infinitifs, et non celui des substantifs ou des adjectifs. Remarquons d'ailleurs que le *-r* final est bien noté, plus loin, dans la forme *for* représentant FÜRNU (C 8).

C'est sans doute dans une particularité morale – et moins flatteuse – qu'il convient de chercher l'origine du sobriquet *li Fo*, dont a pu être affublé – comme l'ont été les ancêtres des actuels détenteurs des patronymes Fol et Lefol – un individu considéré comme déraisonnable ou excentrique. Dans cette hypothèse, plus satisfaisante à nos yeux, *fo* serait donc le produit de FÖLLIS “fou, imprudent”, et la graphie *o* de cette forme noterait le son [u] résultant de la monophthongaison de la diphtongue formée par la rencontre de la voyelle tonique et du produit de la vocalisation de *l* implusif<sup>38</sup> (FÖLLIS > afr. *fols* > *fous* > *fous*).

2. *Willemet li Crochet*: le référent du mot *crochet* (diminutif de *croc* < germ. \*KRÔK) étant un instrument utilisé dans diverses professions (cf. FEW 16, 399a), la désignation *li Crochet* constitue probablement un surnom métonymique d'artisan<sup>39</sup>, à moins qu'il ne s'agisse d'un sobriquet forgé sur un sens figuré du mot *crochet*, qui connoterait l'avarice<sup>40</sup>.

– *Rospra* est une ancienne forme du nom de la commune vaudoise de Ropraz, aujourd'hui rattachée au district de la Broye-Vully. Une attestation plus ancienne (1234) de ce toponyme a été relevée sous la forme *Rospraz* (cf. Dubuis 2010; DTS 756a).

<sup>36</sup> Voir *infra*, 2.2. *Morphologie*, § 13.

<sup>37</sup> C'est le cas des œuvres de la moniale Marguerite d'Oingt (cf. Duraffour / Gardette / Durdilly 1965, 52-53).

<sup>38</sup> Cette vocalisation a pu se produire (ou se reporter analogiquement) malgré l'absence (ou l'absence de notation) de la marque de cas sujet.

<sup>39</sup> « Les surnoms tirés de métiers ou fonctions diverses constituent un mode d'identification facile au sein de la société médiévale. [...] À la catégorie des surnoms liés à la vie professionnelle appartiennent de multiples termes qui désignaient l'objet avec lequel s'exerçait l'activité de qui en était surnommé : *Crochet*, *Marteau*, etc. » (Mulon 2002, 11).

<sup>40</sup> Qu'il suffise de penser à cet égard à Harpagon, le célèbre avare de Molière, dont le nom vient du lat. HARPAGO “grappin, harpon”, au fig. “rapace”.

5. *Li crostier de Moudon*: le mot *crostier*, qui correspond selon toute vraisemblance à un nom de métier, ne semble pas avoir été répertorié dans les dictionnaires<sup>41</sup>. S'il s'agit, comme le laisse penser sa forme, d'un dérivé de CRŪSTA "croûte (de pain)" (cf. FEW 2, 1371a), ce mot pourrait renvoyer à l'activité du boulanger ou du pâtissier, même si l'on doit admettre que la rareté de cette désignation aurait de quoi surprendre pour une profession aussi ancienne et aussi essentielle que la confection du pain ou des gâteaux. Nous pouvons néanmoins observer, à défaut d'attestations anciennes, que les formes *croûtier* (en français) et *croustier* (en langue d'oc) apparaissent en 1857 dans une petite scène comique de l'écrivain marseillais Marius Feraud, qui les emploie en tant que synonymes de *pâtissier* / *pastissier*<sup>42</sup>.

6. La forme *Ermenges*, attestée dès 1254 (cf. DTS 440b), est l'ancien nom de la petite localité d'Hermenches, limitrophe de Corcelles-le-Jorat, Ropraz, Moudon ainsi que d'autres communes du district de la Broye-Vully. Tandis que la forme ancienne se compose « d'un nom de personne germanique [du type *Ermo* ou *Herimo*] et du suffixe toponymique germanique -INGAS », le nom actuel, tardif, résulte selon toute vraisemblance d'un « changement de suffixe [...] d'origine analogique »<sup>43</sup>.

— *Pra de Sougea*: dans la toponymie romande, le mot *Sauge* ne représente pas, comme on pourrait le croire, le substantif latin SALVIA "sauge", mais bien le mot SALICE "saule" (> afr. *sauz*, *sauce*, cf. FEW 11, 100b). Supplanté en français par la forme *saule* issue du francique \*SALHA, ce terme s'est maintenu dans les patois, et notamment en francoprovençal sous les formes *saudze*, *saudge* (cf. DTS 781a-b; Bossard / Chavan 1986, 175; Pierrehumbert 1926, 549b). De nombreux (micro)toponymes sont dérivés du mot simple, à l'aide de suffixes aussi bien diminutifs (*Saugealles*, *Saugettes*) que collectifs (*Saugiaz*, *Saugey*, *Saugy*)<sup>44</sup>. Ces dernières formes désignent, à l'instar du nom *Sougea* < SALĪCĒTA<sup>45</sup> ("saussaie") qui apparaît à plusieurs reprises dans notre document, des lieux plantés de saules.

Notons qu'il existe aujourd'hui à Corcelles-le-Jorat un lieu-dit *En Saugie*<sup>46</sup>, dont la forme prolonge sans doute (en la francisant) celle de notre texte. Elle présente en effet un affaiblissement de -A final en *e*, tandis que *Sougea* donne à voir une conserva-

<sup>41</sup> Sauf dans l'acception moderne (attestée à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle sous la forme *croûtier*) de "brocanteur qui vend de mauvais tableaux" ou "peintre qui ne fait que des croûtes" (voir FEW 2, 1371b).

<sup>42</sup> L'auteur écrit en provençal, mais fait s'exprimer certains de ses personnages en français : « *Va fach testo oou marchand pastissier | Que passo de partout per lou millou croustier* » ; « *Oui, célèbre croûtier, c'est par toute la terre | Qu'on mange vos pâtés et puis qu'on les digère* » ; « *Mon cher croûtier, il me faut pour ce soir | Mille petits pâtés [...]* » (Feraud 1857, 2).

<sup>43</sup> DTS 440b.

<sup>44</sup> Voir Jaccard (1906, 418).

<sup>45</sup> Hafner (1955, 34, 70) signale pour cet étymon les aboutissements francoprovençaux *Sauzeia* (*la*) et *Sauzia* (*la*), attestés dans un document d'archives du XIII<sup>e</sup> siècle provenant du département de la Loire.

<sup>46</sup> Pour les noms actuels des rues et des lieux-dits, nous nous référons au plan communal de Corcelles-le-Jorat (voir <[www.corcelles-le-jorat.ch](http://www.corcelles-le-jorat.ch)>) ainsi qu'à la carte n° 307 (« Corcelles-

tion francoprovençale du timbre de la voyelle finale atone (cf. *infra*, 2.1.1. *Vocalisme*, § 8a). Quant au traitement en *i* de *ɛ* fermé tonique libre précédé de palatale, accompli dans *Saugie*, il est régulier aussi bien en français (cf. Rheinfelder 1937, 90) qu'en francoprovençal<sup>47</sup> (cf. Hafner 1955, 70); toutefois, dans le cas présent, c'est une voyelle tonique *e* – résultant vraisemblablement de la réduction d'une diphtongue *ei*<sup>48</sup> – qui apparaît dans *Sougea*. Remarquons en outre que la syllabe initiale de cette forme se caractérise par un arrondissement de *au* (< A + L implusif) en *ou*, phénomène qui se manifeste également, par exemple, dans les anciennes formes *Sougeles*, *Souzeles* du nom actuel *Saugealles*, attestées au XII<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>.

8. La *vi de Pinei* (aujourd'hui le lieu-dit *La Vy de Peney* à Corcelles-le-Jorat) était probablement un chemin reliant Corcelles à la commune voisine de Peney-le-Jorat, dont le nom est attesté à date ancienne (XII<sup>e</sup> siècle) sous les formes – dépourvues du second terme de composé ajouté tardivement – *Pine(y)to*, *Pinoy*, *Pinoi* (cf. DTS 697a). Ce toponyme est issu, selon le DTS (697a), « du latin *PĪNĒTUM* “pinaie, forêt de pins ou de sapins”, dérivé de *PĪNUS* avec le suffixe collectif *-ĒTUM*, qui s'applique généralement aux plantes croissant en abondance à un endroit ».

– *Les moles ver la vi d'Ermenges* : malgré l'absence de notation de la mouillure du *l*, il est permis de voir dans *moles* un représentant (au pluriel) de \**MÖLLIA* “terrain humide, marécageux” (déverbal de \**MÖLLIARE* “rendre souple”), mot fréquemment employé dans la toponymie romande – en particulier vaudoise, fribourgeoise et genevoise – sous des formes telles que *Moille*, *Mouille* ou *Mollie*, auxquelles s'ajoute un bon nombre de dérivés (*Molliaires*, *Mollettes*, *Moillettes*, etc.)<sup>50</sup>. La mention, sur le plan communal de Corcelles-le-Jorat, d'un lieu-dit *Les Moilles*<sup>51</sup>, situé à proximité immédiate de la *Route d'Hermenches* (soit la *vi d'Ermenges* de notre texte), corrobore cette hypothèse. Remarquons en outre que le singulier correspondant à *moles* apparaît sous la forme *moli* dans le dernier de nos fragments (C 4); ce produit de \**MÖLLIA* présente le traitement typiquement francoprovençal de *-A* final précédé de palatale en *-i* (cf. *infra*, 2.1.1. *Vocalisme*, § 8d) et peut être rapproché d'un toponyme *Molli (la)* observé dans un document lyonnais du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. Hafner 1955, 102).

– *Pra de la fola* : la forme *fola* semble être l'équivalent francoprovençal de l'afr. *foule* (n. f.) “moulin à fouler le drap”, déverbal de *fouler* < *FÜLLARE* (cf. FEW 3, 844b). D'après H. Jaccard, plusieurs lieux-dits romands tels que *La Foule* (par ex. à Payerne et à Vallorbe), *La Folla* (à Monthey) ou *La Follaz* (notamment à Romont) abritaient

le-Jorat ») de l'*Atlas topographique de la Suisse* (« Carte Siegfried »), disponible sur le site de l'Office fédéral de topographie (voir <www.swisstopo.admin.ch>).

<sup>47</sup> Comme l'illustre notamment la forme *Sauzia* < *SALĪCĒTA* (voir n. 45 *supra*).

<sup>48</sup> Comparer la forme sans réduction de diphtongue *Sauzeia* < *SALĪCĒTA* (voir n. 45 *supra*).

<sup>49</sup> Voir Jaccard (1906, 418).

<sup>50</sup> Voir Jaccard (1906, 278); Bossard / Chavan (1986, 70); Pierrehumbert (1926, 382b). Voir également FEW 6/3, 45a (s. v. \**MÖLLIARE*): « *awaadt. mouille* f. “pré marécageux” » (forme attestée au XVI<sup>e</sup> s.).

<sup>51</sup> Sur la carte Siegfried, ce lieu est signalé sous le nom *Mollies*.

en effet autrefois un « moulin à foulon, généralement propriété du seigneur, où chacun était tenu de fouler ses draps » ; il relève d'ailleurs l'expression *follare pagna sua in folla* dans le *Cartulaire de Romainmôtier* (XII<sup>e</sup> siècle)<sup>52</sup>.

— Quant à la désignation *Vilar Warner*, elle est citée à maintes reprises tout au long de notre document : *pra de Vilar Warner* (A 8, 11, 14 ; C 5, 8), *ruau de Vilar Warner* (A 20 ; B 5 ; C 6), *pra en Vilar Warner* (C 7), etc. À en juger en particulier par cette dernière mention, *Vilar Warner* constitue non pas un nom de personne, mais un nom de lieu. Sans doute peut-il être rapproché du lieu-dit connu aujourd'hui à Corcelles-le-Jorat sous le nom *Villars Vuarnaz*, situé à proximité d'un ruisseau.

9. *Juenet, de Pulie* : il est peu probable que la localité à laquelle il est ici fait allusion soit la commune de Pully, située au bord du lac Léman et donc relativement éloignée de Corcelles-le-Jorat. Il doit plutôt s'agir de Poliez-le-Grand ou Poliez-Pittet, communes très proches de Corcelles et connues à date ancienne sous des dénominations telles que *Pollie lo Grant*, *Pullie lo Grand*, *Puliez le Grand* ou encore *Pollie lo Pitet* (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)<sup>53</sup>. Les noms de Pully et Poliez partagent toutefois la même origine : ils remontent à un étymon du type POLLIACU ou PAUL(L)IACU “domaine de *Pollius* ou *Paul(l)ius*”, formé d'un nom de personne latin et du suffixe toponymique -ACUM. En Suisse romande, ce suffixe aboutit « à [je] (écrit -ier ou -iez) dans les formes anciennes, puis à [i] (écrit -y) dans la plupart des formes modernes »<sup>54</sup>. La forme ancienne se maintient donc parfois jusqu'à nos jours, comme c'est le cas pour les localités de Genolier ou Agiez, mais les formes en -y sont plus nombreuses (par ex. Cully, Fully, etc.)<sup>55</sup>.

— *Pra ver Jorat* : le plan communal de Corcelles-le-Jorat fait mention d'un *Pré de Jorat*, tandis que la carte topographique Siegfried de cette localité signale l'endroit sous la dénomination non francisée *Praz-de-Jorat*. Rappelons que le mot *Jorat* est un « terme très ancien désignant les forêts, principalement de montagne »<sup>56</sup> ; selon le DTS (260a), il s'agit d'un « dérivé du nom commun romand *joux* (*jeux, jeur, zour*, etc.) “forêt de montagne” ou du nom du *Jura*, qui remontent tous les deux au celtique \*JURIS “bois de montagne” ».

11. Aux indications spatiales *pra de Gilaber* et *pra de la conba de Gilaber* (A 14) font écho deux lieux-dits contigus, connus de nos jours à Corcelles-le-Jorat : *En Gillabert* (carte Siegfried : *Gillabert*) et *La Combe*, situés légèrement à l'ouest du centre du village. Le mot *combe*, « motif de dénomination courant dans les noms de lieux de Suisse romande, en particulier dans les microtoponymes », « renvoie à un celtique

<sup>52</sup> Jaccard (1906, 175-176). D'autres attestations anciennes ainsi qu'un relevé de toponymes romands sont donnés dans GPSR 7, 783a-b (s. v. *foule, fola*). Voir aussi Bossard / Chavan (1986, 224) ; Vitali (2007, 471-472).

<sup>53</sup> Voir Jaccard (1906, 352).

<sup>54</sup> DTS 707b.

<sup>55</sup> Voir Bossard / Chavan (1986, 206-207).

<sup>56</sup> Bossard / Chavan (1986, 161).

CUMBA “combe, petit vallon étroit et court” emprunté par le latin et resté vivant en français et en francoprovençal » (DTS 574b<sup>57</sup>).

13. *Vi de Fai*: le latin FAGUS, ancien nom du hêtre (> afr. *fou*), est à la base de nombreux toponymes, notamment en Suisse romande. Les formes du type *fay*, *fai*<sup>58</sup>, très répandues, sont analysées tantôt comme des représentantes du collectif masculin FAGĒTU “lieu planté de hêtres” (cf. notamment Jaccard 1906, 161), tantôt comme des produits de l’adjectif latin FAGĒU (cf. DTS 354a ; FEW 3, 373b ; GPSR 7, 389a ; Hafner 1955, 119, n. 1). La *vi de Fai* mentionnée dans notre texte est peut-être à rapprocher de l’actuel lieu-dit *En Faye* à Corcelles-le-Jorat.

14. *Li Bruna de la poipi*: le substantif féminin *poipi*, *poypi*, *poipe*, bien connu dans le domaine francoprovençal, notamment en Dauphiné, dans le Lyonnais ainsi qu’en Suisse romande<sup>59</sup>, désigne une élévation de terrain, un monticule. L’origine de ce mot est obscure (cf. FEW 23, 136b), mais l’étymologie la plus fréquemment retenue consiste à rattacher, comme le fait A. Devaux, ces formes « à un type \*PUPPIA (dér. de PUPA) »<sup>60</sup>, et à leur attribuer le sens premier de “mamelon, montagne en forme de mamelle” (\*PŪPPA > apr. *popa*, mfr. *poupe* “mamelle”, cf. FEW 9, 605a).

Si l’on admet que *li Bruna* constitue un sobriquet soulignant une particularité physique, en l’occurrence la couleur foncée du teint ou des cheveux (voir les patronymes Brun, Lebrun, Brunel, etc.), on obtient, pour la désignation *li Bruna de la poipi*, un équivalent moderne du type « la brune de la colline ».

15. *Auber Rasorer*: il est difficile de déterminer – et sans doute inutile de chercher à le faire – si ce personnage doit son nom à la profession d’un ancêtre devenue un surnom, ou s’il a lui-même manié le rasoir à barbe. L’absence d’article défini devant le nom *Rasorer* nous incite à interpréter ce dernier comme un patronyme<sup>61</sup>, mais cela n’exclut évidemment pas que le métier ait pu être transmis, d’une génération à l’autre, avec le nom. Remarquons par ailleurs que si le substantif masculin *rasurier* < \*RASŪR(A) + -ARIU “barbier” n’a été recueilli par les dictionnaires qu’à la faveur d’attestations relativement tardives (xvii<sup>e</sup> s., cf. FEW 10, 98b ; Gdf 6, 615c), une mention beaucoup plus ancienne, remontant à 1226, a été relevée par E. Olivier dans le *Cartulaire de Lausanne*, où il est question d’un certain « *Johannes le rasorer* »<sup>62</sup>.

<sup>57</sup> Au sujet de ce mot, voir également FEW 2, 1524b ; GPSR 4, 171a ; Jaccard (1906, 100) ; Bos-sard / Chavan (1986, 34).

<sup>58</sup> Voir par ex. la commune vaudoise de Fey, dont le nom est attesté à l’époque médiévale sous les formes *Feio*, *Fai* et *Fei* (cf. DTS 354a).

<sup>59</sup> Voir Puitspelu (1890, 327b) ; Devaux (1892, 318, n. 1) ; Jaccard (1906, 352) ; Vitali (2007, 572-574).

<sup>60</sup> Devaux (1892, 318, n. 1). Voir aussi Hafner (1955, 166-167).

<sup>61</sup> Nous le notons de ce fait avec majuscule, contrairement à *Lamber li tissot* (A 10) par exemple.

<sup>62</sup> Voir Olivier (1962/1, 197-198, 201 ; 1962/2, 763, 991).

— Les formes *arras* (A 15; C 4) / *aras* (B 5) et *darras* (C 6) prép. “derrière, au-delà de” représentent respectivement AD RĚTRO et DE RĚTRO, et sont bien attestées dans les anciens documents de Suisse romande, à côté de formes du type *arai*, *derai*; l’explication de ces produits pose toutefois certains problèmes, discutés notamment dans GPSR 2, 15b; GPSR 5, 409a; Stimm (1953, 30-31); Vitali (2007, 386-387)<sup>63</sup>.

16. La *vi Corselanna* désigne un chemin reliant la commune de Corcelles à une localité voisine, peut-être Peney-le-Jorat, où l’on connaît aujourd’hui une *Route de Corcelles-le-Jorat*.

18. *Lo pra ou Moino*: nous supposons que le « moine » ici évoqué peut soit faire concrètement référence au possesseur d’un terrain, soit constituer une désignation toponymique métaphorique, par exemple pour une montagne ou une colline au sommet dénudé, dont la forme rappellerait la tête tonsurée d’un moine<sup>64</sup>. La formulation *pra sore lo Moino* employée dans le troisième fragment (C 5) nous incite à privilégier la seconde hypothèse.

19. *Villemet, de Valie*: le toponyme *Vailly* < VALLIACU “domaine d’un *Vallius*”, attesté à date ancienne sous les formes *Vallie*, *Vallye* et *Vallier* (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.), est porté aujourd’hui par un hameau de la commune genevoise de Bernex<sup>65</sup>. Il est toutefois permis de penser que le lieu auquel fait référence notre texte est plus proche de Corcelles-le-Jorat, voire qu’il fait écho au lieu-dit *Moille Vallier* figurant sur l’actuel plan de cette localité.

20. *Alex, de Carajo*: situé « à l’intersection [...] des routes Lausanne-Berne et Vevey-Moudon »<sup>66</sup>, le village vaudois de Carrouge < QUADRŪVIUM “carrefour, croisement de plusieurs chemins” doit son nom à cette localisation (cf. DTS 219b; FEW 2, 1407a; Jaccard 1906, 61). Les plus anciennes attestations historiques relevées jusqu’ici du nom de cette commune voisine de Corcelles-le-Jorat remontent à la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et se présentent sous les formes *karroio* (1356-1357) et *carroioz* (1374)<sup>67</sup>.

23. Il est permis de se demander si *P. Chavana* (A 23, 25) et *P. Chanava* (A 8) étaient réellement deux individus distincts, ou si l’un de ces deux noms n’est pas une forme métathétique de l’autre.

<sup>63</sup> Voir aussi Schüle / Scheurer / Marzys (2002, 627).

<sup>64</sup> Les métaphores « sont fréquentes dans les noms de montagnes : le Moine, le Bonhomme, et en all. Jungfrau, Frau, Wittwe, Mönch, etc. » (Jaccard 1906, 70).

<sup>65</sup> Voir Jaccard (1906, 487). Plusieurs localités françaises portent également ce nom : Vailly (départ. Haute-Savoie), Vailly-sur-Sauldre (départ. Cher), etc.

<sup>66</sup> Favez (2005).

<sup>67</sup> Selon le DTS (219b), l’attestation plus précoce *Carrogium* (1255) relevée notamment par Jaccard (1906, 61) ne concerne pas la localité qui nous intéresse, mais la commune genevoise de Carrouge.

– Le *pra de Corcolion* < lat. CŪRCŪLIONE “charançon” (cf. FEW 2, 1563a) doit certainement son nom à la présence d’insectes nuisibles aux végétaux.

– *Raschinie*, aujourd’hui *Rachigny* (carte Siegfried), est un hameau de Corcelles-le-Jorat, mais l’origine de ce mot est inconnue (cf. Jaccard 1906, 374).

## B

1. *Corsales dou Jorat* : le nom de cette localité, dont la première attestation remonte à 1140 environ (*Corceleys*), se compose d’un représentant du latin CORTĪCĒLLA<sup>68</sup> “petit domaine rural” (diminutif de CORTE < COHORTE “ferme, domaine rural”), toponyme fréquent dans l’espace romand, et du nom de la région vaudoise du Jorat<sup>69</sup>, qui permet de préciser la localisation de la commune par rapport aux autres *Corcelles* (cf. DTS 260a ; Jaccard 1906, 106 ; Bossard / Chavan 1986, 210). Selon le DTS (260a), l’ajout de ce deuxième élément est « relativement tardi[f] », mais la présente occurrence du nom de ce village préfigure déjà la future forme composée.

2. *P. li Ros* : la couleur des cheveux, exprimée ici par l’adjectif *ros* < RŪSSU “roux”, constitue une particularité physique ayant généré de nombreux sobriquets (voir les patronymes Roux, Leroux, Rousseau, etc.). Ce trait physiologique est partagé par un autre personnage évoqué dans nos fragments, *li ros Aymonet* (A 22), mais dans ce cas, *ros* semble se présenter comme un simple adjectif qualificatif antéposé au prénom, et non comme un surnom proprement dit.

– Le *pra qui giet ou cunio de Saint Martin* est un lieu auquel nous n’avons pas trouvé de correspondant dans la toponymie actuelle de Corcelles-le-Jorat ou de ses alentours. La forme *cunio* remonte probablement à un dérivé du latin CŪNEU “coin”, qui en tant que toponyme revêt la signification de “petite parcelle de terre, angle”, voire de “quartier de village” (cf. Bossard / Chavan 1986, 105)<sup>70</sup>. Quant au nom de *Saint Martin*, il a été donné à plusieurs communes et lieux-dits en Suisse romande (cf. Jaccard 1906, 408). Il est donc permis d’imaginer que le pré dont il est ici question ait bordé un lieu-dit ainsi désigné, voire qu’il ait formé un terrain en pointe s’y imbriquant.

5. Le dénommé *Lambersier li Puto* est affublé d’un sobriquet peu élogieux : la forme *Puto*, produit francoprovençal de l’adjectif latin PŪTĪDU (cf. FEW 9, 632a : Hérém. *pūto*, -a, sav. *pouto*, -a “mauvais”), signale le porteur de ce surnom comme un individu “laid, sale” ou “mauvais, méchant”. Du même adjectif dérivent des patronymes tels que Petoud et Putallaz, portés de nos jours notamment en Suisse romande (cf. Chessex 1946, 133 ; Muret 1923a, XXX ; Muret 1923b, 436).

<sup>68</sup> Concernant le traitement phonétique de la forme *Corsales*, voir *infra*, 2.1.1. *Vocalisme*, § 2b.

<sup>69</sup> Au sujet de l’origine de ce toponyme, voir le commentaire à A 9 *supra*.

<sup>70</sup> Notons qu’il existe aujourd’hui à Corcelles-le-Jorat un lieu-dit *En Cugnieux*, situé au sud du territoire de la commune.

## C

4. La forme *bezeri* n. f. “bief, canal” est l’un des représentants romands de \*BEDU + -ARIA (voir aussi asav. *bezeria*, FEW 1, 312b), qui coexiste avec les types *bevyeriz*, *beviere* (formes vaudoises attestées au XVI<sup>e</sup> s.) et *Bedeyre*, *Bedaire(s)* (micro-toponymes vaudois) (cf. GPSR 2, 307b; Jaccard 1906, 28; Bossard / Chavan 1986, 53)<sup>71</sup>.

5. *Pralet desoz la vila* : si le « petit pré » évoqué ici se situait bien, comme nous le pensons, à Corcelles-le-Jorat, son emplacement correspondait sans doute à celui de l’actuel lieu-dit *Dessous la Ville*, dénomination dont le dernier élément – fréquemment employé en toponymie avec une préposition – désigne le « groupe principal de maisons d’un village »<sup>72</sup>, l’« agglomération principale de la commune »<sup>73</sup>.

6. La *conba ver Chastelar* est un emplacement qui jouit à l’époque actuelle du statut de lieu-dit à Corcelles-le-Jorat, sous la dénomination *Les Combes de Châtelard*. Le toponyme *Chastelar* remonte « à une forme romane \*castellāre “emplacement où se trouve une forteresse” » et désigne « une petite éminence où la tradition place un château qui n’a pas toujours laissé de traces »<sup>74</sup>. Comme le montre la forme ancienne, le -d final ajouté tardivement n’est pas étymologique ; il résulte d’un rapprochement fautif avec le suffixe germanique -ard<sup>75</sup>.

7. *En Escorchi Vel* : en toponymie, les noms du type *Écorche-Bœuf*, *Écorche-Vache*, *Écorchevel* (etc.) peuvent désigner, de manière concrète, des lieux où l’on a écorché des animaux, ou, par métaphore, des emplacements exposés à un vent violent (cf. Bossard / Chavan 1986, 264). Le GPSR (6, 96b) retient pour « écorche-veau » le sens de “vent froid du nord-ouest” et fait mention du lieu-dit *En Écorchevez* à Corcelles-le-Jorat, dont le nom est attesté « dès 1769 » (sous une forme patoise). La présente occurrence précède donc de plusieurs siècles la plus ancienne attestation répertoriée jusqu’ici.

— *Es planches a la donna* : nom porté par de « nombreux hameaux » et de « très nombreux lieux-dits »<sup>76</sup>, le mot *planche(s)* désigne un « terrain plat ou de faible pente, de forme régulière, plus long que large »<sup>77</sup> ; le complément du nom *a la donna* indique que ce terrain appartenait à l’épouse d’un seigneur<sup>78</sup>, et suggère peut-être un rapprochement à faire avec l’actuel lieu-dit *Champ-la-Dame* à Corcelles-le-Jorat.

<sup>71</sup> Au sujet de ces formes et de l’hésitation entre -d-, -z- et -v-, voir notamment Vitali (2007, 395-396).

<sup>72</sup> Jaccard (1906, 511).

<sup>73</sup> Bossard / Chavan (1986, 211).

<sup>74</sup> DTS 516a. Voir également FEW 2, 469b.

<sup>75</sup> Voir Jaccard (1906, 77) ; Bossard / Chavan (1986, 214).

<sup>76</sup> Jaccard (1906, 349).

<sup>77</sup> Bossard / Chavan (1986, 59). Voir également FEW 8, 355a.

<sup>78</sup> À moins qu’il ne s’agisse de Notre-Dame, la Vierge Marie (voir Bossard / Chavan 1986, 117).

2. Analyse de la *scripta*<sup>79</sup>

## 2.1. Phonétique

## 2.1.1. Vocalisme

## 1. A tonique

- a) A tonique libre se maintient : *pra* < PRATU (A 2, 5, 6, 8 et *passim* ; 51 occurrences au total) ; *Chanava*<sup>80</sup> < \*CANAPĀTU<sup>81</sup> (A 8) ; *frares* < FRATRES (A 18), *frare* (A 23, 25) (cf. Hafner 1955, 16-22 ; Philipon 1884, 542-544). Il devient très rarement *e* : *tres* < TRANS (A 8).
- b) A tonique libre suivi de nasale se conserve également : *fontanna* < FONTĀNA (A 5), *Fontanna* (C 8) ; *Corselanna* (A 16 ; B 6) (cf. Hafner 1955, 71). Le redoublement graphique du *n* montre que la voyelle était nasalisée.
- c) A tonique libre précédé de palatale est soumis à la loi de Bartsch : *chies* < CASA (A 8 ; C 6) ; *Pulie* < POLLĪĀCU ou PAUL(L)ĪĀCU (A 9) ; *Valie* < VALLĪĀCU (A 19 ; C 3) ; *giet* < JACET (B 2) (cf. Hafner 1955, 63-65 ; Philipon 1884, 542).
- L'effet de Bartsch se produit également lorsque le A tonique libre précédé de palatale est suivi d'une nasale : *Crestin* < *crestien* < CHRĪSTĪĀNU (C 8). La réduction de *ie* à *i* devant nasale est caractéristique du francoprovençal (cf. Hafner 1955, 71-73).
- d) Le suffixe -ARIU donne tantôt *-ier*, tantôt *-er* ; -ARIA évolue en *-eri* : *crostier* < -ARIU (A 5) ; *Rasorer* < \*RASŪR(A) + -ARIU (A 15) ; *forner* < FŪRNĀRIU (A 21) ; *messilier* < -ARIU (A 25 ; B 4) ; *bezeri* < \*BEDU + -ARIA (C 4) ; *denier* < DENĀRIU (C 4) ; *bover* < BOVĀRIU (C 5) ; *perer* < \*PĪRĀRIU (C 8) (cf. Hafner 1955, 96-99 ; Philipon 1884, 544 ; Stimm 1953, 135-140).
- e) Le suffixe -ALE évolue en *-au(l)*, qui peut se réduire à *-a* : *chesau* < CASĀLE (A 1, 3, 8, 9 et *passim* ; 24 occurrences), *chesaul* (A 13) ; *ruau* < RĪVU + -ĀLE (A 20 ; B 5 ; C 6, 8), *rua* (A 15) (cf. Hafner 1955, 17-18<sup>82</sup>).

## 2. E ouvert tonique

- a) Le produit de la diphtongaison de E ouvert tonique est *ie* : *pieci*<sup>83</sup> < \*PĒTTĪA (A 4) (cf. Hafner 1955, 93-95 ; Philipon 1884, 545).

<sup>79</sup> Lorsqu'un traitement est attesté en ancien francoprovençal, nous le signalons en renvoyant aux études de référence portant sur l'afrpr. : Hafner (1955), Philipon (1884) et Stimm (1953) en ce qui concerne la phonétique ; Philipon (1901) pour ce qui est de la morphologie. On trouvera également une synthèse des principaux traits caractérisant l'ancien francoprovençal par rapport à la langue d'oïl dans notre récente étude consacrée à un corpus littéraire lyonnais du XIII<sup>e</sup> siècle (Maffei Boillat 2015, 63-132).

<sup>80</sup> Au sujet de cette forme, voir le commentaire à A 23 *supra*.

<sup>81</sup> Voir Hafner (1955, 125, 138-139) ; FEW 2, 212a.

<sup>82</sup> Voir aussi Vitali (2007, 596-597).

<sup>83</sup> Dans cette forme, la diphtongaison est conditionnée.

- b) Devant liquide, le E ouvert tonique entravé peut connaître une ouverture en *a* : *Corsales* < CORTĪCĒLLAS (*B* 1, 2). Il s'agit d'un phénomène bien observé notamment dans le domaine francoprovençal (cf. Philippon 1884, 545) ainsi que dans les dialectes du Sud-Est du domaine d'oïl (cf. Görlich 1889, 48).

### 3. E fermé tonique

- a) E fermé tonique libre se diphtongue en *ei* : *Pinei* < PĪNĒTU (*A* 8, 22) (cf. Hafner 1955, 30-36; Philippon 1884, 544, 546; Stimm 1953, 42-48). On trouve toutefois : *tres* < TRĒS (*A* 15). La différenciation en *oi* est accomplie dans une forme : *doit* < DĒBET (*B* 1).
- b) Lorsqu'il se trouve en hiatus (primaire ou secondaire), le produit *ei* de la diphtongaison de E fermé tonique libre peut se réduire à *e* ou à *i* : *Sougea* < SALĪCĒTA (*A* 6, 7, 8, 23; *C* 8); *vi* < \**vei-i* < VĪA (*A* 8 [2×], 13, 16, 22; *B* 6; *C* 1) (cf. Hafner 1955, 33-36).
- c) E fermé suivi d'un yod forme avec ce dernier la diphtongue de coalescence *ei* : *Neiret* [diminutif de *neir* < NĪGRU "noir, foncé de teint ou de cheveux"] (*A* 6).

### 4. o fermé tonique<sup>84</sup>

- a) o fermé tonique libre se diphtongue en *ou*, sans se différencier en *eu* : *lour* < ĪLLŌRU (*C* 6) (cf. Hafner 1955, 52-56; Philippon 1884, 546-547; Stimm 1953, 49-54).
- b) Lorsque le o fermé tonique est suivi d'une séquence susceptible de dégager un yod vers l'avant, ces deux éléments peuvent se combiner pour former la diphtongue *oi* : *poipi* < \*PŪPIA (*A* 14). Le phénomène n'est cependant pas systématique : *Carojo* < QUADRŪVIU (*A* 20) (cf. Hafner 1955, 167).

Par ailleurs, le traitement en *-jour* < *-eour* du suffixe *-ATŌRIU* dans une forme telle que *terriour* < \*TERRATŌRIU (lc. TERRITORIUM) (*B* 2), où le yod de *-ŌRIU* disparaît au lieu de remonter dans la syllabe tonique (cf. afr. *terreoir*), est signalé par Hafner (1955, 141, 174-175) comme spécifique à la Suisse romande et à la Haute-Savoie.

### 5. ū tonique

- a) Les graphies semblent indiquer que le ū tonique, notamment devant nasale, ne s'est pas palatalisé comme dans le domaine d'oïl, mais a connu une ouverture en [ō] : *ona* < ŪNA (*A* 4; *C* 8), *one* < ŪNA (*C* 8); *on* < ŪNU (*A* 13, 15 [2×], 17, 18 et *passim*; 18 occurrences) (cf. Hafner 1955, 79-81; Philippon 1884, 547-548; Stimm 1953, 63). On notera toutefois : *Bruna* ["brune"] (*A* 14). La graphie *u* se présente également dans la forme *Puto* < PŪTĪDU (*B* 5), où le ū n'est pas suivi de nasale ; elle note certainement le son [u], comme l'indique la forme *curti* < \*COHORTĪLE (*C* 2, 3).
- b) Il convient également de signaler le traitement, spécifique à la Suisse romande (sont concernées en particulier les régions de Fribourg, de Vaud et du Bas-Valais),

<sup>84</sup> En ce qui concerne le o ouvert, les formes offertes par le texte ne semblent pas nous permettre d'en apprécier le traitement en position tonique libre.

du suffixe -ATŪRA en *-iri*, accompli dans *tinniri* < TENATŪRA (C 8) (cf. Hafner 1955, 142-145; Stimm 1953, 122-123).

#### 6. Voyelles contretoniques

A contretonique libre précédé de palatale connaît le plus souvent une palatalisation en *e* : *chesau* < CASĀLE (A 1, 3, 8, 9 et *passim*; 24 occurrences), *chesaul* (A 13). Il peut aussi, occasionnellement, conserver son timbre : *Chanava* < \*CANAPĀTU (A 8); *Chavana* < CAPANNA (A 23, 25)<sup>85</sup> (cf. Philippon 1884, 549).

#### 7. Voyelles pénultièmes atones

La pénultième atone est conservée dans le proparoxyton *Jaquemo* < \*JACOMU (A 21) (cf. Hafner 1955, 120-125).

#### 8. Voyelles finales

a) Le timbre des voyelles finales en appui (maintenues pour des raisons phonétiques) est le plus souvent conservé : *fena* < FEMĪNA (A 3); *Willemo* (A 3; C 4); *ona* < ŪNA (A 4; C 8); *terra* < TERRA (A 4); *fontanna* < FONTĀNA (A 5), *Fontanna* (C 8); *Sougea* < SALĪCĒTA (A 6, 7, 8, 23; C 8); *chano* < \*CASSĀNU (A 8, 22); *folā* [déverbal de *fouler* < FŪLLARE] (A 8); *soma* < SŪMMA (A 8, 9, 11, 12 et *passim*; 21 occurrences); *Bruna* [“brune”] (A 14); *conba* < CUMBA (A 14, 16, 17, 24; C 1, 6); *Corse-lanna* (A 16; B 6); *partia* < PARTĪTA (A 18); *Moino* < \*MONĪCU (A 18; C 5); *Carojo* < QUADRŪVIU (A 20); *Jaquemo* < \*JACOMU (A 21); *Chavana*<sup>86</sup> < CAPANNA (A 23, 25); *Puto* < PŪTĪDU (B 5); *vila* < VĪLLA (C 5); *donna* < DOMĪNA (C 7) (cf. Hafner 1955, 126-137; Philippon 1884, 553-554).

Dans quelques rares cas, la voyelle finale s'affaiblit toutefois en *-e* comme en français : *aigue* < AQUA (A 2); *autre* < ALTĒRU (A 15; C 7 [2 ×]); *frare* < \*FRATRI (A 23); *autre* < ALTĒRA (C 8); *one* < ŪNA (C 8).

b) La voyelle d'appui proprement dite est *e*, évolution régulière aussi bien en ancien francoprovençal qu'en ancien français : *frare* < FRATER (A 25) (cf. Hafner 1955, 135-136).

c) Devant *-s*, A final devient *e* : *moles* < \*MŌLLIAS (A 8, 23); *Corsales* < CORTĪCĒLLAS (B 1, 2); *planches* < PLANCAS (C 7) (cf. Hafner 1955, 126).

d) Lorsqu'il est précédé de palatale, -A final évolue en *-i* : *pieci* < \*PĒTTĪA (A 4); *vi* < \*vei-i < VĪA (A 8 [2 ×], 13, 16, 22; B 6; C 1); *poipi* < \*PŪPPIA (A 14); *bezeri* < \*BEDU + -ARĪA (C 4); *moli* < \*MŌLLĪA (C 4); *ochi* < OLCA (C 8 [3 ×]) (cf. Hafner 1955, 126-130; Philippon 1884, 553<sup>87</sup>).

<sup>85</sup> Au sujet de ces deux formes, voir le commentaire à A 23 *supra*.

<sup>86</sup> Au sujet de cette forme, voir le commentaire à A 23 *supra*.

<sup>87</sup> Voir aussi Hasselrot (1966, 258).

### 2.1.2. Consonantisme

9. Assimilation du groupe secondaire -m̃n- au profit de la dentale : *fena* < FEM̃NA (A 3); *donna* < DOM̃NA (C 7) (cf. Hafner 1955, 201-202).
10. Traitement de -qu- intervocalique en -g- : *aigue* < AQUA (A 2) (cf. Hafner 1955, 163).
11. Assimilation de -rs- à -s- : *mosel* [“parcelle de terrain”, dérivé de MORSUS<sup>88</sup>] (A 15).
12. Conservation du w- germanique : *Willemet* (A 2, 4, 23); *Willemo* (A 3; C 4).

### 2.2. Morphologie

13. Déclinaison bicasuelle : absence de marque de cas sujet aux substantifs masculins singuliers : *Borcar li Fo* (A 1); *Willemet li Crochet* (A 2); *Willemet li terralion* (A 4); *li crostier* (A 5); *Lamber li tissot* (A 10); *Jaquemo li forner* (A 21); *Juenet li messilier* (A 25; B 4); *Lambersier li Puto* (B 5); *li fil* (C 1); *P. li bover* (C 5).

La marque casuelle apparaît toutefois dans les quelques formes suivantes : *li fiz* (A 12, 13, 17); *sos fiz* (B 6). Remarquons en outre la forme de cas sujet pluriel *li fiz* (A 23).

14. Article défini féminin singulier sujet *li* : *li fena* (A 3); *li Bruna* (A 14) (cf. Philippon 1901, 218).
15. En combinaison avec la préposition *de*, l'article défini féminin pluriel *les* peut demeurer sous une forme non contractée : *de les moles* (A 8) (cf. Philippon 1901, 218). On trouve toutefois aussi : *des moles* (A 23).

### 2.3. Conclusion

La nature du document qui nous intéresse implique un contexte syntaxique relativement pauvre : comme tout inventaire, il présente des objets sous forme de liste et juxtapose des éléments sans les lier par des formes verbales. Les observations morphologiques susceptibles d'être effectuées sur un tel texte étant dès lors fortement limitées, nous avons principalement fait porter notre analyse sur la phonétique.

Il ressort de l'examen de cet aspect que la composante française est fort discrète dans la *scripta* de notre texte, tandis que la composante francoprovençale y est largement dominante. Tous les principaux traitements phonétiques caractéristiques de ce domaine – qui intéressent en particulier le vocalisme – y sont en effet représentés, et ce de manière remarquablement homogène (voir *supra*, 2.1.1., notamment les paragraphes 1a, 1b; 5a, 5b; 8a, 8d). D'autres traitements sont communs aux deux domaines, et n'atténuent donc en rien la forte caractérisation francoprovençale de cette *scripta* (voir *supra*, 2.1.1., notamment les paragraphes 1c; 2a; 8b, 8c).

<sup>88</sup> Voir FEW 6/3, 145b; Vitali (2007, 545-546).

Il convient en outre de souligner la présence dans le texte d'un certain nombre de formes lexicales qui appartiennent, strictement ou essentiellement, au domaine francoprovençal, telles que *bezeri*<sup>89</sup> "bief, canal" (C 4); *jorat*<sup>90</sup> "forêt de montagne" (A 9; B 1); *moli*<sup>91</sup> "terrain humide, marécageux" (C 4); *poiipi*<sup>92</sup> "élévation de terrain, monticule" (A 14) ou encore *tissot*<sup>93</sup> "tisserand" (A 10).

Manifestement peu influencé par les usages généraux de la *scripta* d'oïl, le présent document nous semble constituer un témoignage particulièrement intéressant des usages linguistiques en terre vaudoise au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

### 3. Glossaire<sup>94</sup>

<b>aigue</b> [§ 8a; 10] (A 2), n. f. "eau, cours d'eau"	<b>cuinio</b> (B 2*), n. m. "petite parcelle de terre, angle" (?)
<b>arras</b> (A 15*; C 4), <b>aras</b> (B 5), prép. "derrière, au-delà de"	<b>curti</b> [§ 5a] (C 2, 3), n. m. "terrain cultivé, jardin"
<b>bezeri</b> [§ 1d; 8d] (C 4*), n. f. "bief, canal"	<b>darras</b> (C 6), prép. "derrière, au-delà de"
<b>bos</b> (B 2, 3), n. m. "bois, terrain couvert d'arbres"	<b>delai de</b> (A 2), loc. prép. "de l'autre côté de, plus loin que"
<b>bover</b> [§ 1d; 13] (C 5), n. m. "bouvier, gardien de bœufs"	<b>donna</b> [§ 8a; 9] (C 7*), n. f. "dame, femme noble"
<b>cens</b> (B 1, 7), n. m. "cens, redevance due pour une terre"	<b>fena</b> [§ 8a; 9] (A 3), n. f. "femme, épouse"
<b>cham</b> (A 13; C 8), n. m. "champ, terrain agricole"	<b>fola</b> [§ 8a] (A 8*), n. f. "moulin à fouler le drap"
<b>chano</b> [§ 8a] (A 8, 22), n. m. "chêne"	<b>fontanna</b> [§ 1b; 8a] (A 5), n. f. "eau vive qui sort de terre, source"
<b>chesalet</b> (A 14), n. m. "petit terrain à bâtir"	<b>for</b> (C 8), n. m. "four"
<b>chesau</b> [§ 1e; 6] (A 1, 3, 8, 9 et <i>passim</i> ), <b>chesaul</b> (A 13), n. m. "terrain à bâtir"	<b>forner</b> [§ 1d; 13] (A 21), n. m. "boulangier"
<b>chies</b> [§ 1c] (A 8; C 6), prép. "dans la demeure de, chez"	<b>frare</b> [§ 1a; 8a, 8b] (A 23, 25), <b>frares</b> (A 18), n. m. "frère"
<b>conba</b> [§ 8a] (A 14, 16, 17, 24; C 1, 6), n. f. "combe, petit vallon étroit et court"	<b>messilier</b> [§ 1d; 13] (A 25; B 4), n. m. "garde-champêtre"
<b>crostier</b> [§ 1d; 13] (A 5*), n. m. "boulangier, pâtissier" (?)	<b>moli</b> [§ 8d] (C 4), <b>moles</b> [§ 8c] (A 8*, 23), n. f. "terrain humide, marécageux"

<sup>89</sup> Voir le commentaire à C 4 *supra*.

<sup>90</sup> Voir FEW 5, 82b.

<sup>91</sup> Voir FEW 6/3, 45a.

<sup>92</sup> Voir le commentaire à A 14 *supra*.

<sup>93</sup> Voir FEW 13/1, 292b.

<sup>94</sup> Les définitions sont le plus souvent empruntées au FEW, au GPSR et au DMF. Dans le glossaire comme dans l'index des noms propres (voir *infra*, 4.), l'astérisque après les références renvoie au commentaire qui suit l'édition des fragments (voir *supra*, 1. Texte). Quant aux numéros de paragraphe indiqués entre crochets carrés après les formes, ils renvoient aux paragraphes correspondants de l'étude scriptologique (voir *supra*, 2. Analyse de la *scripta*).

- mosel** [§ 11] (A 15), n. m. “parcelle de terrain”  
**ochi** [§ 8d] (C 8 [3 ×]), n. f. “terre labourable”  
**perer** [§ 1d] (C 8), n. m. “poirier”  
**pieci** [§ 2a; 8d] (A 4), n. f. “parcelle”  
**planches** [§ 8c] (C 7\*), n. f. “terrain plus long que large”  
**poipi** [§ 4b; 8d] (A 14\*), n. f. “élévation de terrain, monticule”  
**pra** [§ 1a] (A 2, 5, 6, 8 et *passim*), n. m. “pré, terrain couvert d’herbe”  
**pralet** (A 7, 19; C 5), n. m. “petit pré”  
**ros** (A 22), adj. “roux”  
**ruau** [§ 1e] (A 20; B 5; C 6, 8), **rua** (A 15), n. m. “ruisseau, cours d’eau”  
**soma** [§ 8a] (A 8, 9, 11, 12 et *passim*), n. f. “somme, total”  
**sore** (A 18; C 5), prép. “sur, au-dessus de”  
**terra** [§ 8a] (A 4), n. f. “terrain, champ”  
**terralion** [§ 13] (A 4), n. m. “terrassier”  
**terriour** [§ 4b] (B 2), n. m. “territoire”  
**tinniri** [§ 5b] (C 8), n. f. “tenure, possession”  
**tissot** [§ 13] (A 10), n. m. “tisserand”  
**tres** [§ 1a] (A 8), prép. “derrière”  
**vi** [§ 3b; 8d] (A 8 [2 ×], 13, 16, 22; B 6; C 1), n. f. “route, chemin”  
**vila** [§ 8a] (C 5\*), n. f. “village, agglomération”

#### 4. Index des noms propres<sup>95</sup>

- Alex** (A 20)  
**Arber** (A 7)  
**Auber** (A 8); **Auber** (B 3)  
**Auber Rasorer** (A 15\*)  
**Aymonet** (A 22)  
**Belins** (C 2)  
**Bernar** (C 1), fils de **P. Chapala**  
**Betrix** (A 3), épouse de **Willemo Revel**  
**Borcar li Fo** [§ 13] (A 1\*)  
**Bosonier** (A 13), fils de **P. Seraz**  
**Bruna de la poipi** [li –] [§ 4b; 5a; 8a, 8d] (A 14\*)  
**Carojo** [§ 4b; 8a] (A 20\*), Carrouge VD, distr. de la Broye-Vully  
**Chastelar** [conba ver –] (C 6\*), Les Combes de Châtelard, lieu-dit à Corcelles-le-Jorat  
**Corcolion** [pra de –] (A 23\*)  
**Corsales dou Jorat** [§ 2b; 8c] (B 1\*), **Corsales** (B 2), Corcelles-le-Jorat VD, distr. de la Broye-Vully  
**Corselanna** [vi –] [§ 1b; 8a] (A 16\*; B 6)  
**Crestin** [§ 1c] (C 8)  
**Ermenges** (A 6\*, 7, 23), Hermenches VD, distr. de la Broye-Vully; **Ermenges** [vi d’–] (A 8; C 1), Route d’Hermenches, à Corcelles-le-Jorat  
**Escorchi Vel** [en –] (C 7\*), En Écorchevez, lieu-dit à Corcelles-le-Jorat  
**Estevenier** (A 23), frère de **Willemet** et **Juanier**, fils de **P. Chavana**  
**Evrar** (A 24); **Evrar** (A 12), père de **Giro**; **Evrar** (A 17), père de **Nicho**  
**Evrardier** (C 8)  
**Fai** [vi de –] (A 13\*)  
**Fontanna Nicholais** [§ 1b; 8a] (C 8)

<sup>95</sup> Cet index contient les noms de lieux et les noms de personnes relevés dans le document (en gras). Lorsqu’un nom de lieu a pu être identifié, il est suivi, en caractères romains, de son équivalent moderne, ainsi que de l’indication de son rattachement administratif actuel s’il s’agit d’une commune. Signalons en outre que certains noms de personnes apparaissent à plusieurs reprises dans le texte, sans qu’il nous soit possible de déterminer s’ils désignent le même individu. Dans de tels cas, nous avons en principe distingué chacune des occurrences en la notant en toutes lettres, mais sans pour autant multiplier les entrées.

- Gilaber** [pra de –] (A 11\*); **Gilaber** [pra de la conba de –] (A 14)
- Giro** (A 12), fils d'Evrrar
- Giroudon** (B 6)
- Jaquemo li forner** [§ 7; 8a; 13] (A 21)
- Jorat** [pra ver –] (A 9\*), Pré de Jorat, à Corcelles-le-Jorat
- Juan Pugins** (A 18)
- Juanier** (A 23), frère de **Willemet** et **Estevenier**, fils de **P. Chavana**
- Juenet** (A 9)
- Juenet Catelin** (A 11)
- Juenet li messilier** [§ 1d; 13] (A 25; B 4), frère de **P. Chavana**
- Juenier** (C 8)
- Lamber li tissot** [§ 13] (A 10)
- Lambersier li Puto** [§ 5a; 8a; 13] (B 5\*)
- Martin Richon** (C 7)
- Martin Wandromar** (C 6)
- Moino** [pra ou –] [§ 8a] (A 18\*); **Moino** [p्रा sore lo –] (C 5)
- Moran** (A 16)
- Moudon** (A 5), Moudon VD, distr. de la Broye-Vully
- Mourer** [pra de –] (A 12, 18, 22, 23, 24); **Mourer** [pralet en –] (A 19); **Mourer** [pra en –] (A 24)
- Nicho** (A 17), fils d'Evrrar
- P.** (C 8)
- P. Chanava** [§ 1a; 6] (A 8)
- P. Chapala** (C 1), père de **Bernar**
- P. Chavana** [§ 6; 8a] (A 23\*), père de **Willemet**, **Juanier** et **Estevenier**; **P. Chavana** (A 25), frère de **Juenet li messilier**
- Pinei** [vi de –] [§ 3a] (A 8\*, 22), La Vy de Peney, lieu-dit à Corcelles-le-Jorat
- P. li bover** [§ 1d; 13] (C 5)
- P. li Ros** (B 2\*)
- P. Neiret** [§ 3c] (A 6)
- Poncier** (C 3)
- P. Seraz** (A 13), père de **Bosonier**
- Pulie** [§ 1c] (A 9\*), Poliez-le-Grand ou Poliez-Pittet VD, distr. du Gros-de-Vaud
- Raschinie** (B 3; C 4), Rachigny, hameau de Corcelles-le-Jorat; **Raschinie** [pra de –] (A 23\*, 25); **Raschinie** [chesau de –] (A 25)
- Rospra** (A 2\*, 4), Ropraz VD, distr. de la Broye-Vully
- Saint Martin** (B 2\*)
- Sougea** [pra de –] [§ 3b; 8a] (A 6\*, 8, 23; C 8); **Sougea** [pralet de –] (A 7)
- Valie** [§ 1c] (A 19\*; C 3)
- Vau Perroti** (A 4)
- Vilar Warner** [pra de –] (A 8\*, 11, 14; C 5, 8); **Vilar Warner** [rua de –] (A 15), [ruau de –] (A 20; B 5; C 6); **Vilar Warner** [pra en –] (C 7)
- Willemet** (A 19)
- Willemet** [§ 12] (A 23), frère de **Juanier** et **Estevenier**, fils de **P. Chavana**
- Willemet li Crochet** [§ 12; 13] (A 2\*)
- Willemet li terralion** [§ 12; 13] (A 4)
- Willemo Revel** [§ 8a; 12] (A 3), époux de **Betrix**
- Willemo Wilichon** [§ 8a; 12] (C 4)

## Références bibliographiques

- Bossard, Maurice / Chavan, Jean-Pierre, 1986. *Nos lieux-dits. Toponymie romande*, Lausanne, Payot.
- Chessex, Pierre, 1946. *Origine des noms de personnes. Sens et origine des prénoms, des noms de famille et des surnoms*, Lausanne, La Guilde du Livre.
- Delédevant, Henri / Henrioud, Marc (ed.), 1923. *Le livre d'or des familles vaudoises*, Lausanne, Spes.
- Demotz, Bernard, 2000. *Le comté de Savoie du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle: pouvoir, château et État au Moyen Âge*, Genève, Slatkine.
- Devaux, André, 1892. *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au Moyen Âge*, Paris, H. Welter / Lyon, A. Cote.
- DMF = *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2015. ATILF – CNRS & Université de Lorraine. Site Internet : <<http://www.atilf.fr/dmf>>.
- DTS = Kristol, Andres *et al.*, 2005. *Dictionnaire toponymique des communes suisses*, Frauenfeld, Huber / Lausanne, Payot.
- Dubuis, Olivier Frédéric, 2010. « Ropraz », in : *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, url : <<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F2567.php>>.
- Duraffour, Antonin / Gardette, Pierre / Durdilly, Paulette (ed.), 1965. *Les œuvres de Marguerite d'Oingt*, Paris, Les Belles Lettres.
- Favez, Valérie, 2005. « Carrouge (VD) », in : *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, url : <<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F2551.php>>.
- Feraud, Marius, 1857. *Un tour de flout, scène comique*, Marseille, Impr. de Arnaud.
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Leipzig / Bonn / Bâle, Schroeder / Klopp / Teubner / Helbing & Lichtenhahn / Zbinden, 25 vol.
- Gavillet, Bernadette, 2011. *Anciens documents en langue française conservés dans les archives des cantons de Vaud et de Genève*, fascicule inédit déposé aux Archives cantonales vaudoises.
- Gdf = Godefroy, Frédéric, 1880-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, F. Vieweg / E. Bouillon, 10 vol.
- Görlich, Ewald, 1889. *Der burgundische Dialekt im XIII. und XIV. Jahrhundert*, Heilbronn, Henninger.
- GPSR = Gauchat, Louis / Jeanjaquet, Jules / Tappolet, Ernest *et al.* (ed.), 1924-. *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel / Paris, V. Attinger / Genève, Droz.
- Hafner, Hans, 1955. *Grundzüge einer Lautlehre des Altfrankoprovenzalischen*, Berne, A. Francke.
- Hasselrot, Bengt, 1966. « Les limites du francoprovençal et l'aire de *nostron* », *RLiR* 30, 257-266.
- Jaccard, Henri, 1906. *Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande*, Lausanne, G. Bridel.
- Maffei Boillat, Stefania, 2015. *Le Mariale lyonnais (Paris, BNF, fr. 818). Édition, traduction et étude linguistique*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie.
- Marguerat, Philippe, 1971. « Pratiques juridiques et usages linguistiques dans le domaine francoprovençal du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », in : Marzys, Zygmunt / Voillat, François (ed.), *Actes du Colloque de dialectologie francoprovençale (Neuchâtel, 23-27 septembre 1969)*, Neuchâtel, Faculté des lettres / Genève, Droz, 151-172.

- Mulon, Marianne, 2002. *Origine et histoire des noms de famille : essais d'anthroponymie*, Paris, Errance.
- Muret, Ernest, 1923a. « Les noms de personnes dans le canton de Vaud », in : Delédevant, Henri / Henrioud, Marc (ed.), *Le livre d'or des familles vaudoises*, Lausanne, Spes, XX-XXXVII.
- Muret, Ernest, 1923b. « Noms et surnoms usités dans la Suisse romande au Moyen Âge et au seizième siècle », *Revue d'histoire suisse* 3, 426-442.
- Olivier, Eugène, 1962. *Médecine et santé dans le Pays de Vaud*, Première partie, *Des origines à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, Payot, 2 vol.
- Philipon, Édouard, 1884. « Phonétique lyonnaise au xiv<sup>e</sup> siècle », *Romania* 13, 542-590.
- Philipon, Édouard, 1901. « Morphologie du dialecte lyonnais aux xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles », *Romania* 30, 213-294.
- Pierrehumbert, William, 1926. *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Attinger.
- Puitspelu (Nizier du), 1890. *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, Lyon, Librairie générale H. Georg (réimpression, Genève, Slatkine Reprints, 1970).
- Remacle, Louis, 1948. *Le problème de l'ancien wallon*, Liège, Faculté de philosophie et lettres.
- Rheinfelder, Hans, 1937. *Altfranzösische Grammatik, Erster Teil : Lautlehre*, Munich, Max Hueber.
- Rück, Peter, 1975. « Les registres de l'administration capitulaire de Lausanne (xiii<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle) », *Revue historique vaudoise* 83, 135-186.
- Schüle, Ernest / Scheurer, Rémy / Marzys, Zygmunt (ed.), 2002. *Documents linguistiques de la Suisse romande*, vol. I: *Documents en langue française antérieurs à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle conservés dans les cantons du Jura et de Berne*, Paris, CNRS.
- Stimm, Helmut, 1953. *Studien zur Entwicklungsgeschichte des Frankoprovenzalischen*, Mainz, Akademie der Wissenschaften und der Literatur / Wiesbaden, F. Steiner.
- Vitali, David, 2007. *Mit dem Latein am Ende? Volkssprachlicher Einfluss in lateinischen Chartularen aus der Westschweiz*, Berne, P. Lang.
- Zufferey, François, 1997. « Langues et parlers », in : Paravicini Bagliani, Agostino et al. (ed.), *Les pays romands au Moyen Âge*, Lausanne, Payot, 393-404.
- Zufferey, François, 2006. « Robert de Boron et la limite nord du francoprovençal », *RLiR* 70, 431-469.

### Base de données électronique

DAVEL: *Description des Archives cantonales vaudoises sous forme électronique*, <[www.davel.vd.ch](http://www.davel.vd.ch)>.



## La traduction intra-romane en contexte religieux : la genèse des *Actes des apôtres* en occitan vaudois<sup>1</sup>

### 1. Préambule

L'Écriture sainte occupe une place d'exception à l'intérieur de la vaste activité médiévale de traduction en langue romane. Dans tous les domaines de la Romania, les Bibles vernaculaires affichent une tradition imposante pour le nombre des manuscrits préservés et pour l'ancienneté de ces manuscrits : les traductions bibliques figurent souvent, en effet, parmi les plus anciens textes en langue vernaculaire produits, ou au moins conservés jusqu'à nos jours<sup>2</sup>. La chronologie des traductions bibliques n'est pas la même pour les différentes régions de la Romania : les premières compilations et traductions vernaculaires gallo-romanes datent du XII<sup>e</sup> siècle, tandis que pour les Péninsules ibérique et italienne on ne peut pas remonter au delà des dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Il s'agit d'initiatives de première importance pour la formation religieuse du clergé peu cultivé et des laïcs, dont la continuité et le rayonnement nous sont également attestés par l'attention que leur a prêtée l'autorité ecclésiastique. Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, en effet, les hiérarchies catholiques se montrèrent très attentives à la demande pour un accès plus immédiat à l'Écriture sainte, qui montait dans la société sous l'impulsion des mouvements de réforme de l'Église nés de la réforme grégorienne<sup>4</sup>. Cette attention se concrétisa, d'un côté, par les traductions initiées par les

<sup>1</sup> Ce travail est issu d'une leçon tenue à l'Université de Lausanne le 21 mars 2016 ; sauf pour quelques additions et l'insertion des notes, je conserve la démarche stylistique du texte original.

<sup>2</sup> C'est le cas, par exemple, des versions des Psaumes en français, et de la traduction des chapitres XIII-XIX de l'*Évangile selon saint Jean* en ancien occitan du ms. London, British Library, Harley 2928. Sur la version de l'Évangile selon saint Jean du ms. Harley, cf. Wunderli (1969b). Pour les traductions françaises du XII<sup>e</sup> siècle, cf. Ruby (2010) et Short / Careri / Ruby (2010) – pour les psautiers anglonormands – et les fiches du répertoire Galderisi (2011, II/1, 129-130, 133-134, 156-159) – pour les autres textes en vers et en prose (*Bible* d'Herman de Valenciennes, poème anglo-normand sur l'Ancien Testament, Livres des Juges et des Rois, *Eructavit*).

<sup>3</sup> Pour la Bible française, on fera référence aux fiches du répertoire Galderisi (2011, II/1, 121-160). Pour la Bible italienne, cf. les articles réunis dans Leonardi (1998) et, plus récemment, Natale (2014) ; la tradition manuscrite des traductions italiennes en prose sera présentée dans son ensemble dans Leonardi / Menichetti / Natale (sous presse).

<sup>4</sup> Comme point de repère sur cette période et pour une vue d'ensemble sur l'histoire des mouvements religieux, on pourra se référer à Chenu (1966, 225-251).

membres du clergé – ordres mendiants en tête – ; de l'autre côté, dans les nombreuses interdictions, datant en particulier de la fin du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle, dirigées contre la possession et la lecture – intime et surtout publique, visant à la prédication – des textes sacrés en langue vernaculaire par les laïcs<sup>5</sup>.

Bien que l'intérêt des chercheurs et des éditeurs se soit prioritairement concentré sur les versions et les manuscrits les plus anciens et sur les traductions qui ont connu la plus vaste diffusion, les traditions les plus récentes et les traductions ayant connu une circulation plus limitée présentent elles aussi des éléments d'intérêt non négligeables. C'est justement sur une traduction 'd'importance secondaire' que nous aimerions nous concentrer ici : la traduction de l'italien vers l'occitan vaudois des chapitres XVI-XXVIII des *Actes des apôtres* du dominicain Domenico Cavalca, qui nous est transmise par deux manuscrits du XV<sup>e</sup> siècle actuellement conservés dans les bibliothèques de Grenoble et de Cambridge. La traduction occitane de ce texte italien – traduit à son tour du latin par le frère pisan – forme un 'pont' entre les deux domaines sur lesquels nous avons travaillé ces dernières années, la philologie d'oc et les traductions bibliques italiennes.

Notre enquête se développera sur trois plans : nous commencerons par l'analyse du texte et de sa tradition manuscrite, pour en venir à une confrontation avec le texte italien de départ ; en deuxième lieu, nous mettrons en contexte nos *Actes des apôtres* dans le cadre de la tradition biblique occitane ; enfin, nous présenterons quelques réflexions à propos des genres textuels dits 'mineurs' ayant circulé aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles en Pays d'oc.

## 2. Renseignements introductifs

Avant de passer à l'examen détaillé du texte, il nous paraît utile de présenter brièvement le *status quaestionis* relatif au milieu culturel et religieux de la traduction

<sup>5</sup> Pour la position des autorités ecclésiastiques face aux textes sacrés en langue vernaculaire, cf. Coletti (1983, 41-47, 71-80) et Leonardi (1996, 173-178). Pour la chronologie des sanctions envers la Bible vernaculaire, cf. en particulier Coletti (1983, 45-46) : « Nel 1202 il legato pontificio a Liegi aveva ordinato che tutti i libri di sacra scrittura scritti 'romane' o 'in tedesco' fossero consegnati nelle mani del vescovo e che egli giudicasse quali fossero da restituire ; nel 1210 l'Università di Parigi condannò i libri di teologia in volgare : < De libris theologicis scriptis in Romano precipimus quod episcopis diocesis tradantur, et *Credo in deum* et *Pater noster* in Romano, preter vitas sanctorum, et hoc infra purificationem, quia apud quem inveniuntur pro heretico habebitur > e, come si vede, accomunò nella scomunica anche il *Credo* e il *Pater Noster*, salvando solo le vite dei Santi ; nel 1229 il [...] sinodo di Tolosa impedì ai laici l'uso degli scritti biblici, anche di quelli in latino, esclusi i libri di preghiere in latino ; nel concilio di Reims (1230-1231) si stabilì di proibire la traduzione dei libri sacri in < gallicum idoma > < sicut hactenus > (testimoniando dunque una certa tradizione ormai solida in tema di simili proibizioni) ; nel 1246 il sinodo di Béziers fece divieto di leggere scritti biblici in volgare e ancora nel 1369 l'imperatore Carlo IV, d'accordo col papa Urbano V, decreterà : < Laycis utriusque sexus secundus canonicas sanctiones etiam libris vulgaribus quibuscumque de sacra Scriptura uti non liceat >. E dal primo decennio del XIII secolo la lettura, il possesso di libri in volgare divennero prova a carico dei sospetti di eresia ».

qui nous occupera, et de faire le point sur les manuscrits et les textes que nous allons mentionner plus loin.

Il faut en premier lieu rappeler que les traductions bibliques en langue vernaculaire s'échelonnent sur tout le large spectre qui va des adaptations en vers aux traductions mot-à-mot en prose. L'enquête ici présentée se concentrera sur les versions littérales en prose occitane : aussi bien la traduction des *Actes* qui nous intéresse que les autres textes recueillis par les Bibles de Grenoble et Cambridge appartiennent en effet à cette catégorie.

Dans le but de fixer un cadre de référence efficace pour la mise en contexte de la traduction de l'italien des *Actes*, il nous a paru indispensable de procurer une liste complète des témoins manuscrits qui nous ont transmis les traductions en prose occitane du texte biblique :

*Table : manuscrits de la Bible en prose en ancien occitan*<sup>6</sup>

1. London, British Library, Harley 2928, XII<sup>e</sup> siècle : *Évangile selon saint Jean*, ch. XIII-XVII. Traduction mot à mot. Édition de l'Évangile par Wunderli (1969b) ; étude dans Wunderli (1969a) et Harris (1983).
2. Lyon, Palais des Arts, ms. 36, fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle : Nouveau Testament complet sauf pour la perte des ch. XXI,38-XXIII,13 de l'*Évangile selon saint Luc* et des ch. VII,18-VIII,28 de l'*Épître aux Romains* ; le texte biblique est suivi par un rituel cathare. Traduction mot à mot. Édition du Nouveau Testament par Wunderli (2005), et Ricketts/Harris (2011) ; étude de la provenance de la traduction par Harris (2006).
3. Paris, Bibliothèque nationale de France, n. a. fr. 5386 (ancien fragment du Puget, Archives municipales), milieu du XIV<sup>e</sup> siècle : extraits de l'*Évangile selon saint Mathieu* et de l'*Évangile selon saint Marc*. Traduction libre des Évangiles, dont le seul manuscrit complet est le BnF, fr. 6261. Édition dans Meyer (1889). (Cf. la notice relative au ms. fr. 6261 pour la traduction catalane des Évangiles).
4. Assisi, Chiesa Nuova, ms. 9, XIV<sup>e</sup> siècle, après 1335 : *Évangile selon saint Jean*, XII et XIII-XVII. Traduction mot à mot ; les rapports avec le texte du ms. de la British Library restent à établir. Perarnau (1978) a signalé l'existence du texte et le fait que l'*Évangile selon saint Jean* a été traduit en catalan. Cette dernière traduction est transmise par le manuscrit de Barcelone, Biblioteca de Catalunya, 740 (début du XIV<sup>e</sup> siècle, mutilé : chapitres XII-XIV). Édition de l'*Évangile selon saint Jean* occitan par Harris (1985) ; édition (partielle) du texte catalan par Perarnau (1978) ; étude du manuscrit dans Zorzi (1956) et Montefusco (2012).
5. Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 2425, première moitié du XIV<sup>e</sup> s. (consultable sur Gallica à l'adresse : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90096999/f1.image.r=français%20242>>) : Nouveau Testament, lacunaire. Adaptation synthétique d'une traduction mot à mot, selon toute vraisemblance celle du ms. de Lyon. Étude du texte dans Berger (1889).
6. Carpentras, Bibliothèque Inguibertine, ms. 8, XIV<sup>e</sup> siècle : Nouveau Testament complet, suivi des textes sapientiaux : *Proverbes*, *Ecclésiastes*, *Cantique des Cantiques*, *Sapience I-X*, *Sirach I-XV*. Traduction mot à mot – famille des 'Bibles vaudoises'. Édition du manuscrit

<sup>6</sup> La Table donne les informations suivantes : date et contenu du manuscrit ; typologie de la traduction et détails essentiels sur son origine ; références bibliographiques fondamentales et indication éventuelle des ressources électroniques disponibles.

- et étude de la langue par Nüesch (1979); étude de la langue par Harris (1984); étude de la famille des 'Bibles vaudoises' dans Berger (1889) et Wunderli (1969a).
7. Paris, Bibliothèque Sainte Geneviève, ms. 24, fin du xiv<sup>e</sup> siècle : *Libre de Genesi*. Le *Libre de Genesi* est la traduction occitane d'une compilation biblique en prose d'origine catalane, dont 4 manuscrits et un fragment sont conservés; la version occitane devrait être la source du texte italien du ms. Firenze, Biblioteca Riccardiana, 1362. Pour les rapports entre les trois versions, cf. Suchier (1883) et Izquierdo (1994); Philippe Biu a travaillé à l'édition de la version occitane (Biu 2011).
  8. Grenoble, Bibliothèque Municipale, ms. U 860, début (ou dernier quart?) du xv<sup>e</sup> siècle (consultable sur le site des Bibliothèques Municipales de Grenoble: <[http://manuscrits-medievaux.bm-grenoble.fr/sf21\\_thumbs0.htm](http://manuscrits-medievaux.bm-grenoble.fr/sf21_thumbs0.htm)>): Nouveau Testament complet, suivi des textes sapientiaux : *Proverbes I-XII*, *Sapience I-X*, *Sirach I-XV*, *Cantique des Cantiques*. Traduction mot à mot – famille des 'Bibles vaudoises'. Étude de la famille des 'Bibles vaudoises' dans Berger (1889) et Wunderli (1969a).
  9. Cambridge, University Library, DD XV 34, début du xv<sup>e</sup> siècle : Nouveau Testament complet, suivi des textes sapientiaux : *Proverbes I-XII*, *Sapience I-X*, *Sirach I-XV*, *Cantique des Cantiques*; le Nouveau Testament est largement lacunaire. Étude de la famille des 'Bibles vaudoises' dans Berger (1889) et Wunderli (1969a).
  10. Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 6261, xv<sup>e</sup> siècle (consultable sur Gallica à l'adresse : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9009525n>>) : *Libre de Genesi et Évangiles*, dans l'ordre Mathieu-Marc-Jean-Luc. Traduction libre des *Évangiles*, même texte que celui du manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, n. a. fr. 5386. La traduction des *Évangiles* est encore inédite; le texte a été traduit en catalan, et cette version est conservée par le manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, esp. 486, du xiv<sup>e</sup> siècle (éd. par Costa Català [2002]), et, de façon fragmentaire, par le manuscrit Sevilla, Biblioteca Colombina, 776, du xv<sup>e</sup> siècle. Pour le *Libre de Genesi*, cf. la notice du manuscrit Paris, Sainte Geneviève.
  11. Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 2426, xv<sup>e</sup> siècle (consultable sur Gallica à l'adresse : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9059989b.r=français%202426>>) : traduction en langue d'oc de la *Bible d'Acre* (mss Paris, Bibliothèque nationale de France, Arsenal 5211 et n. a. fr. 1404, tous les deux du xiii<sup>e</sup> siècle). Étude du texte et des rapports du manuscrit occitan avec la tradition française par Berger (1890) et Nobel (2004). Édition partielle dans Harris (2003) et (2005).
  12. Cambridge, University Library, DD XV 31, xv<sup>e</sup> siècle : *II Macchabées V,5-fin*; *Job I-III* et *XLII*, *Tobie*. Famille des 'Bibles vaudoises'. Étude de la famille des 'Bibles vaudoises' dans Berger (1889) et Wunderli (1969a).
  13. Paris, Bibliothèque nationale de France, n. a. fr. 4131, xv<sup>e</sup> siècle : *Libre de Genesi*. Pour le *Libre de Genesi*, cf. la notice du ms. Paris, Sainte Geneviève.
  14. Dublin, Trinity College, A 4 13, 1522 : Nouveau Testament complet, suivi des textes sapientiaux : *Proverbes*, *Ecclésiastes*, *Cantique des Cantiques*, *Sapience I-X*, *Sirach I-XXIII*. Traduction mot à mot – famille des 'Bibles vaudoises'. Étude de la famille des 'Bibles vaudoises' dans Berger (1889) et Wunderli (1969a).
  15. Cambridge, University Library, DD XV 29 : manuscrit composite; la première section, qui transmet la traduction biblique et d'autres textes spirituels vaudois (*le Bestiaire* et le sermon *De la parolla de Dio*), est datée de 1530; *Genèse I-IX*. Traduction mot à mot – famille des 'Bibles vaudoises'. Édition de la *Genèse* par Fumagalli (1991); étude de la famille des 'Bibles vaudoises' dans Berger (1889) et Wunderli (1969a).
  16. Zürich, Zentralbibliothek, C 169, xv<sup>e</sup> siècle (deuxième quart?) (accessible en ligne à l'adresse : <<http://www.e-manuscripta.ch/doi/10.7891/e-manuscripta-27338>>) : Nouveau Tes-

tament complet, sauf lacunes dans l'*Évangile selon saint Mathieu*, les *Actes* et l'*Apocalypse*. Traduction mot à mot – famille des 'Bibles vaudoises', contamination avec la Bible d'Érasme de Rotterdam. Édition du texte par Salvioni (1890) ; étude de la famille des 'Bibles vaudoises' dans Berger (1889) et Wunderli (1969a).

Comme on peut le voir, notre liste est tout à fait mince : pour le Midi seuls 16 manuscrits, en comptant les fragments, ont survécu. Cet aspect distingue nettement les Pays d'oc des autres domaines de la Romania, pour lesquels on peut compter des dizaines, et plus souvent des centaines, de manuscrits qui contiennent la Bible vernaculaire<sup>7</sup>. Nous sommes convaincue que ce trait doit être mis en rapport avec le tout petit nombre de textes en prose occitane qui sont conservés, même si, comme on le verra, d'autres facteurs pourraient aussi avoir compté. Un deuxième trait significatif de la tradition biblique méridionale en langue vernaculaire est qu'une bonne partie des manuscrits présente des liens avec des milieux hétérodoxes ou explicitement hérétiques : béguins – le manuscrit d'Assise –, cathares – la Bible du Palais des Arts de Lyon –, vaudois – sept manuscrits, parmi lesquels les deux dont nous nous occuperons<sup>8</sup>.

Quelques renseignements minimaux sur Domenico Cavalca, l'auteur du texte de départ de notre traduction vaudoise, paraissent aussi nécessaires. Né à Vico Pisano, tout près de Pise, aux alentours de 1270, Domenico entra très jeune dans le couvent de Sainte Catherine de la même ville – l'un des centres les plus importants pour les traductions du latin (mais aussi des autres langues romanes) dans la Toscane du bas Moyen Âge – ; il mourut dans cet établissement en 1341. Traducteur très prolifique, on lui doit, outre les *Actes des apôtres* : les versions italiennes des *Dialogues* de saint Grégoire, de l'*Épître à Eustochium* de saint Jérôme et des *Vitae Patrum* ; et une série de traités – « in larga parte dipendenti dalla *Summae virtutum ac vitiorum* di Guglielmo Peyraut [...] e dall'*Alphabetum narrationis* di Arnolfo di Liegi »<sup>9</sup> – tels que la *Medicina del cuore ovvero trattato della penitenza*, le *Pungilingua*, la *Disciplina degli spirituali*, le *Trattato delle trenta stoltizie*, l'*Esposizione del simbolo degli apostoli*<sup>10</sup>. Ces

<sup>7</sup> Pour la tradition en langue d'oïl, on pourra se rapporter encore à Galderisi (2011) et aux informations bibliographiques ici fournies ; pour la tradition italienne, à Leonardi (1993), et maintenant à Leonardi / Menichetti / Natale (sous presse), qui prendra en compte 134 manuscrits ; pour la tradition catalane, au *Corpus Biblicum Catalanicum* et aux recherches de Pere Casanellas (2014a et 2014b) ; pour la tradition castillane, au site *Biblia Medieval* (<<http://www.bibliamedieval.es/index.php/e6e8>>). Les études fondatrices et fondamentales sur les bibles romanes restent celles de Samuel Berger, publiées dans la *Romania* (1889, 1890, 1894, 1899) et ensuite recueillies en volume (Berger 1977).

<sup>8</sup> Berger (1889, 374-377) signale en outre que, si la traduction du ms. Paris, BnF, fr. 2425 « est parfaitement neutre et rien ne permet d'en fixer le caractère primitif », les index qui constellent le manuscrit se concentrent sur les points névralgiques de la prédication vaudoise.

<sup>9</sup> Barbieri (1998a, 292).

<sup>10</sup> Pour Domenico Cavalca, on pourra faire référence aux entrées du *Dizionario biografico degli italiani* et du *Dizionario critico della letteratura italiana*, signées respectivement par Carlo Delcorno (Delcorno 1979, actuellement accessible en ligne à l'adresse <[151](http://www.treccani.it/enciclopedia/domenico-cavalca_(Dizionario-Biografico)/></a>) et Sergio Romagnoli (Romagnoli 1986), et à Barbieri (1998a). Les <i>Actes des apôtres</i> traduits par le frère pisan ne</p>
</div>
<div data-bbox=)

textes, et en particulier les *Vite dei santi padri*, connurent un succès énorme dans l'Italie médiévale.

Il faut, en dernier lieu, rappeler ce qu'est l'Église vaudoise, à l'intérieur de laquelle les Bibles que nous allons considérer ont été copiées et lues<sup>11</sup>. Celle qui est aujourd'hui une Église réformée (l'adhésion à la Réforme date de 1532) naît pendant le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle comme mouvement de réforme de l'Église, à partir de l'initiative d'un marchand lyonnais – Valdès ou Vaudès, l'exacte consistance phonétique du nom est discutée<sup>12</sup>. Ayant décidé de renoncer à tous ses biens pour le salut de son âme, Valdès commença, aux alentours de 1170, une vie de stricte observance évangélique, qui attira bientôt d'autres personnes (les sources parlent d'une *societas*)<sup>13</sup>. La communauté des 'Pauvres de Lyon' donna dès le début une grande importance à la prédication aux laïcs : justement pour les nécessités de la prédication, Valdès et ses 'disciples' cherchèrent et obtinrent les Écritures (en particulier le Nouveau Testament) en langue romane<sup>14</sup>. L'Église officielle prit très rapidement position contre la nouvelle communauté : Valdès fut excommunié en 1184, et la condamnation définitive arriva en 1215, avec le IV<sup>e</sup> Concile du Latran<sup>15</sup>. L'effet de ces condamnations fut la disper-

---

sont pas encore disponibles dans une édition critique fiable : en attendant l'édition annoncée par Cicchella (2014), on peut se référer au travail de Nesti (1832).

<sup>11</sup> Nous signalons que pour la mise à jour bibliographique sur Valdès et les vaudois on peut avoir recours à la bibliographie vaudoise (un projet commun de la Fondation Centro Culturale Valdese à Torre Pellice / Italie, de la Società di Studi Valdesi à Torre Pellice / Italie et du Reformierter Bund in Deutschland à Hannover / Allemagne, avec le soutien de la Région du Piémont et de la Table Vaudoise), accessible en ligne à l'adresse <<http://www.bibliografia-valdese.com/jspwald/index.jsp.k>>.

<sup>12</sup> Cf. Audisio (2003, 7-9).

<sup>13</sup> Pour la naissance et les vicissitudes de la communauté vaudoise entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> siècle, cf. Audisio (2003, 6-25) et Merlo (2010).

<sup>14</sup> Cf. Audisio (2003, 10-13), Merlo (2010, 29-56). Il faut souligner que les témoignages les plus anciens sur les vaudois les indiquent comme *illetterati* – incapables de lire et de comprendre le latin. Dans la documentation relative aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, au contraire, nous trouvons des informations très intéressantes sur la connaissance de cette langue par les 'pauperes Chisti' – la 'hiérarchie' des communautés vaudoises. Bernard Gui, dans son *Manuel de l'inquisiteur*, observe que les vaudois « habent evangelia et epistolas in vulgari communiter, et etiam in latino, quas aliqui inter eos intelligunt et sciunt legere » (citation d'après Coletti 1983, 44). Raymond de Sainte-Foy – arrêté à Pamiers en 1319 et vraisemblablement originaire du sud-ouest de la France, dont le cas a été étudié par Grado Merlo (Merlo 1984c, 48-53) – avait même suivi un *cursus studiorum* très poussé. Il avait été instruit durant seize ans à l'intérieur de la communauté vaudoise ; il s'était ensuite rendu à Orange pour une année, afin d'étudier la grammaire ; il était passé enfin à Montpellier, pour approfondir ses études de théologie – entrant en contact, entre autres, avec les franciscains (« aliquando intrabat scholas thologie fratrum minorum »). Si, donc, dans les années 70 et 80 du XI<sup>e</sup> siècle, la Bible en langue vernaculaire était indispensable à la compréhension du texte sacré par Valdès et ses disciples, il est très probable que dans les siècles suivants les traductions vernaculaires de la Bible répondaient moins aux nécessités des chefs et des prêcheurs vaudois qu'aux nécessités de leur public.

<sup>15</sup> La condamnation de 1184 est contenue dans la décrétale *Ad abolendam* de Lucius III ; pour l'encadrement législatif de ce document, cf. Benzinger (2009). Il faut rappeler que la condam-

sion de la *societas* : de petits groupes de vaudois s'installèrent entre la France du nord (Metz, Toul, Rennes), la France du sud, les Alpes, les villes de l'Italie septentrionale et encore la Catalogne<sup>16</sup>; le nombre des disciples grandit. Des communautés d'une certaine importance se formèrent, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, dans les Alpes occidentales – dans le Dauphiné et le Piémont actuel –, et c'est justement aux centres piémontais que remonte la famille des 'Bibles vaudoises' que nous allons examiner<sup>17</sup>.

En revenant brièvement à la question de l'«hétérodoxie» manifeste d'un bon nombre des manuscrits bibliques occitans, rappelons que cathares, franciscains spirituels et vaudois – qui prêchèrent tous l'importance de l'accès direct aux textes sacrés – eurent dans le Midi de la France leur berceau<sup>18</sup>. Ce fait peut expliquer aussi bien la connotation culturelle des manuscrits qui ont survécu, que le fait que la persécution menée par l'Église contre ceux qui étaient trouvés en possession des textes bibliques vernaculaires fut bien plus sévère en France du sud que dans les autres régions de la Romania. Cette persécution, comme nous l'avons évoqué, pourrait être un facteur supplémentaire du petit nombre de manuscrits bibliques en langue d'oc préservés.

### 3. Les *Actes des Apôtres* traduits de l'italien dans les Bibles vaudoises

Les manuscrits bibliques de provenance vaudoise sont, comme nous l'avons dit, au nombre de sept; ils font partie d'une tradition bien plus imposante, à laquelle remontent 24 témoins, tous issus de la région des Alpes cottiennes<sup>19</sup>. Ces manuscrits se distinguent par une impressionnante homogénéité: ils partagent les mêmes caractéristiques graphiques et linguistiques, et la plupart d'entre eux se signale aussi par des dimensions très réduites (10 × 8 cm environ)<sup>20</sup>. On a donc affaire à des 'livres de

---

nation de la communauté vaudoise repose de façon prioritaire sur la prédication et l'exposition du texte sacré aux laïcs: cf. Merlo (2010, 57-66 et 75-78).

<sup>16</sup> Pour la dispersion de la communauté vaudoise, outre le cadre général présenté par Audisio (2003, 33-35), on fera référence aux études recueillies dans Merlo (1984a) et dans Benedetti (2009a); ce dernier volume constitue un point de repère fondamental pour la recherche historique sur l'église vaudoise dans les années 2000.

<sup>17</sup> Pour les communautés vaudoises des Alpes et en particulier du Piémont, cf., outre les indications générales fournies par Jolliot Brenon (1978, 105-106), Merlo (1984b) – qui remarque que l'installation permanente des vaudois sur le versant italien des Alpes n'est pas documentée avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (Merlo 1984b, 41-42) – et les études de Marina Benedetti – parmi lesquelles on pourra rappeler Benedetti (2009b) et (2011). En Piémont, ce sont surtout les trois vallées du Val Pellice, du Val Cluson et du Val Germanasca qui sont associées à la présence vaudoise, comme le prouve la dénomination de 'vallées vaudoises', qui subsiste toujours.

<sup>18</sup> La bibliographie sur les cathares et les franciscains spirituels est immense; pour des renseignements minimaux, on pourra faire référence à Zambon (1997) et Burr (2001); en ce qui concerne le rapport entre communauté franciscaine et langue vulgaire, cf. *Francescanesimo in volgare* (1997).

<sup>19</sup> Le nombre a été fixé par Jolliot Brenon (1978) dans son étude dédiée aux manuscrits littéraires vaudois en langue vernaculaire.

<sup>20</sup> Cf. Jolliot Brenon (1978, 108-110); Borghi Cedrini (1988, 13-14).

poche<sup>21</sup>, qui s'attachent bien aux nécessités d'une communauté persécutée et, surtout, des prêcheurs itinérants<sup>22</sup>.

Parmi les sept manuscrits bibliques vaudois, deux sont fragmentaires (n° 12 et 15 de la Table au § 2), tandis que cinq conservent le Nouveau Testament en entier, éventuellement complété par les Livres Sapientiaux de l'Ancien Testament. Dans l'ordre chronologique, il s'agit des témoins de :

1. Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine, ms. 8 ;
2. Grenoble, Bibliothèque Municipale, U 860 ;
3. Cambridge, University Library, DD XV 34 ;
4. Dublin, Trinity College, A 4 13 ;
5. Zürich, Zentralbibliothek, ms. C 169<sup>23</sup>.

Les traits distinctifs de cette famille ont été soulignés par Jolliot Brenon (1978, 108-109) :

Les Bibles vaudoises, parmi les mss de parchemin, semblent avoir été exécutées avec un soin tout particulier et sur un même mode. Si nous écartons la Bible de Zürich, établie sur papier, nous remarquons que toutes [sauf la Bible de Cambridge, cf. ici, § 4] présentent un texte disposé en deux colonnes d'une écriture extrêmement régulière : les caractères, 'gothiques' ou arrondis, sont tous très soignés et très beaux. Ces Bibles vaudoises sont également toutes décorées avec régularité et harmonie. Les textes organiques s'ouvrent sur de grandes lettrines enluminées de couleurs vives et d'or, et les chapitres sur des initiales plus petites, alternativement rouges et bleues. Ils sont en outre numérotés de chiffres romains à l'encre rouge. Les filets ornés de fleurs et différents motifs végétaux qui prolongent les lettrines s'étendent en général dans les marges jusqu'à former un véritable encadrement de la page. Le manuscrit Du 13 [Bible de Dublin] [...] se distingue par plus de simplicité mais, telles, les Bibles vaudoises dans leur ensemble rappellent les mss liturgiques du xiv<sup>e</sup> siècle. Leur aspect est plus traditionnel que celui des autres livres vaudois.

<sup>21</sup> Ou 'libro da bisaccia' selon la définition de Petrucci (1979, 142) : « Si tratta in genere di un libro di formato piccolo, per lo più cartaceo, di aspetto trascurato, di ornamentazione antiquata e rozza ; ha il testo disposto spesso a doppia colonna ; è quasi sempre privo di margini, in quanto non ha bisogno di commento ; può essere illustrato con disegni anche colorati, ma quasi mai reca vere e proprie miniature. Se anche ad esso vogliamo dare un nome che ne rappresenti insieme il tipo e il pubblico, possiamo bene a ragione definirlo : 'libro da bisaccia', ove per bisaccia si intende la scacca del frate predicatore, del mercante, del pellegrino, del girovago, dell'artigiano ambulante [...] ».

<sup>22</sup> Pour les prêcheurs itinérants des vaudois, cf. les études de Marina Benedetti rappelées à la n. 17.

<sup>23</sup> Les datations communément proposées pour les cinq manuscrits sont celles indiquées dans la Table du § 2 : xiv<sup>e</sup> siècle pour le manuscrit de Carpentras ; début du xv<sup>e</sup> siècle pour les manuscrits de Cambridge et de Grenoble ; xvi<sup>e</sup> siècle pour le manuscrit de Zürich ; la Bible de Dublin présente une souscription datant de 1522. Borghi Cedrini (1984, XXXIX-XLVII ; 1988) s'est prononcée en faveur d'une datation plus 'serrée' du groupe, entre la fin du xv<sup>e</sup> et le début du xvi<sup>e</sup> siècle. Les données philologiques que nous allons présenter au § 6 appuient, du moins en ce qui concerne les témoins de Grenoble et de Cambridge, l'hypothèse de Borghi Cedrini.

Comme les chercheurs qui m'ont précédée l'ont démontré, le texte biblique connaît des variations très peu sensibles dans les cinq manuscrits vaudois<sup>24</sup>. Les *Actes des Apôtres* qui nous intéressent, conservés seulement par deux manuscrits sur cinq (Bibles de Grenoble et Cambridge – G et C par la suite), représentent donc une exception<sup>25</sup>. Au niveau du ch. XVI du texte des *Actes*, en effet, G et C ont changé de modèle par rapport aux autres manuscrits de la famille<sup>26</sup>: la traduction de l'italien qui nous intéresse, donc, n'est pas intégrale, mais inclut seulement la seconde moitié du livre des *Actes*. Pour les ch. I-XV, comme pour le reste des livres bibliques, G et C s'alignent, au contraire, sur les trois autres manuscrits de la Bible vaudoise. On peut le vérifier en comparant le texte du ch. XIII selon la leçon de G (complet, tandis que C est lacunaire) et selon la leçon du manuscrit de Carpentras (le plus ancien de la 'famille vaudoise')<sup>27</sup>:

Texte d'après le ms. de Carpentras (éd. Nüesch 1979, I, 420)

XIII <sup>1</sup> Mas prophetas e doctors eran en la Gleysa la cal era en Antioca, en li cal era Barnaba e Symont, lo cal es appela Nier, e Lucius cirinienc e Manaen, lo cal era nuri de Herode quart princi, e Saul. <sup>2</sup> Mas lor amenestrant al Segnor e deiunant lo Sant Sperit, dis <a lor>: Departe a mi Barnaba e Saul en l'obra la cal yo pris lor. <sup>3</sup> En aquela via deiunant e orant e pausant a lor las mans, layseron lor. <sup>4</sup> E acer ilh, trames del Sant Sperit, aneron en Seleucia e d'aqui navegueron en Cipse. <sup>5</sup> E cun ilh fossan vengu en Salamina, predicavan la parola de Dio en las sinagogas de li Iudio, mas ilh avian Iohan al menestier.

Texte d'après le manuscrit G

XIII [224rb] <sup>1</sup> Mas *prophetas* e doctors eran en la gleisa la qual era en Anthioca, en li *qual* era Barnabas e Symont lo *qual* es apela Nier [224va] e Luci cirinienc e Maniem – lo qual era nuri de Herode quart princi – e Saul. <sup>2</sup> *Mas lor aministrant* al Segnor e deiunant, lo Sant Sperit dis: « Departe a mi Barnabas e Saul en l'obra *per* la *qual* yo pres lor ». <sup>3</sup> Adonca deiunant e orant e pausant a lor las mans leisseron lor. <sup>4</sup> *Mas* ilh *trames* del Sant Sperit *aneron* en Selencia, e d'aqui *en*ant navegueron en Cipse. <sup>5</sup> E *cum* ilh fossan vengu en Salmina *predicavan* la parolla de Dio en las sinagogas de li judio. *Mas* ilh *havian* Johan al menestier.

<sup>24</sup> Cf. Berger (1889, 384), Nüesch (1979, VI-XII); ce constat doit en tout cas être mis en perspective à la lumière des notations de Wunderli (1969a, 35-42) sur la difficulté d'identifier des critères taxinomiques efficaces pour trancher dans la tradition biblique en langue d'oc.

<sup>25</sup> Pour les deux manuscrits qui nous occupent, cf. Berger (1889, 383-386) et – mais avec quelques imprécisions – Wunderli (1969a, 29-31).

<sup>26</sup> Wunderli (1969a, 31) assigne fautivement le changement de source au seul ms. C: « die Übereinstimmung mit der Handschrift von Grenoble (und den übrigen waldensischen Bibeln) bricht mitten in Kapitel XVI der Apostelgeschichte plötzlich ab (v. 9); von hier an beruht die Übersetzung auf einer andern Grundlage, die keine meridionalen Züge mehr kennt [...], ja es handelt sich eher um eine Paraphrase als um eine Übersetzung ».

<sup>27</sup> C'est justement en raison du fait que le manuscrit G est complet que nous l'avons employé pour les échantillons de texte que nous présentons ici; le ms. C a subi la perte de plusieurs feuillets (n° 141, 146-153, plus un f. entre les f. 144 et 145), avec les derniers chapitres des *Actes*. Quand C est disponible, ses variantes sont notées dans l'apparat en bas de page. En raison des abréviations fréquentes et parfois complexes des manuscrits vaudois, nous avons préféré donner le texte en édition interprétative; afin de permettre de mieux suivre l'argumentation du § 4, les abréviations sont indiquées en italique.

La différence entre le texte de G et celui de Carpentras est, au contraire, évidente pour ce qui concerne la seconde moitié des *Actes* : on peut le vérifier à partir du texte du ch. XVI, que je présente ci-dessous avec le texte italien en regard :

## Texte d'après le manuscrit G

XVI [228va] <sup>1</sup> E Cum ilh aguessan *cerconda* aquestas nacions, *pervengron* en Derben e en Listres. E ve vos un deciple era *aqui*, lo qual havia nom Thimoteo, e era filh d'una dona fidella *christiana*, mas de paire pagan. <sup>2</sup> E tuit *aquilh que eran* en Yconia e en Listres donavan *bon* testimoni a aquest. <sup>3</sup> E Pau pres lui per lo seo deciple e circumcis lui per li Judio li qual eran en *aquilh luoc*, [229ra] li qual tuit sabian che lo paire era pagan. <sup>4</sup> E annant predicant per diversas contras li ensegnava gardar li comandament de li apostol e de li velh, li qual eran en *Ierusalem*. <sup>5</sup> Dont las gleisas se *confermavan* en la fe e lo nombre de li fidel creisia *continuament*. <sup>6</sup> E passant las contras de Frigia de Galacia, foron deveda de l'Esperit Sant de anar e predicar en Asia. [229ra] <sup>7</sup> E venent Asya, provan de amar en Bitinia, mas lo Sant Sperit non permes ayço. <sup>8</sup> Dont pois che agron trappassa la terra d'Asia, descenderon a Troya, <sup>9</sup> e *aqui* Paul hac una tal vesion – *ço es che lo aparec a lui* un home de Macedonia lo qual pregava humilment e diçia : «Trapassa entro en Macedonia e ajuda a nos». <sup>10</sup> Enapres la qual vesion ilh procureron viaçament de annar, essent certan che Dio apellava lor e li mandava predicar a aquella gent. <sup>11</sup> E nave- [229rb]-gant de Troya per dreit cors vengron en Somatrathia, e al segond jorn *jonsseron* a Napol, <sup>12</sup> e d'aqui enant a Philipis, la qual es en la primera part de Macedonia – *en la qual cipta ilh eran quasi forestier*. E isteron *aqui* alquanti dias *pensant e parlant de Dio*. <sup>13</sup> E al dia del sabba *seguent* issiron fora de la porta apart al flum, al qual era luoc d'oracion. E sesent *aqui* parlavan cum *motas* feminas, las quals eran *aqui* ajustas,

*Bibbia vulgare istoriata* (1490)

XVI <sup>1</sup> Et pervenendo Paulo in Derben et in Lystra, trovarono uno christiano, el qual havea nome Thimoteo, et era figliolo d'una fidele donna christiana, ma de patre pagano. <sup>2</sup> A costui rendendo bona testimonianza tutti li fideli che erano in Lystra et in Yconio, <sup>3</sup> Paulo el prese per suo discipulo, et sì el circoncisè per li iudei che erano in quelli lochi, li qual tutti sapevano ch'el patre era pagano. <sup>4</sup> Et andando predicando per diverse contrate, amaestrali de osservare li comandamenti de li apostoli et de' seniori, i qual erano in Iherusalem. <sup>5</sup> Onde le chiese se confermavano ne la fede et el numero de' fideli cresceva continuamente. <sup>6</sup> Et passando le contrade de Phrigia et de Galacia furono prohibiti dal Spirito Sancto d'andare a predicare in Asya. <sup>7</sup> Et venendo in Asya tentavano de andare in Bitinia, ma questo non permise el Spirito Sancto, cioè che l'impedi che non andorono. <sup>8</sup> Onde poi ch'ebeno passata la preditta terra d'Asya discesen in Troade, <sup>9</sup> et ivi Paulo hebe una tal visione – cioè che li apparve uno homo de Macedonia humelmente el qual pregava et diceva : «Passa in Macedonia et aiutaci». <sup>10</sup> Dopo la qual visione incontanente procurassemo d'andare havendo per certo che Dio ci chiamava et mandava ad predicar a quelle gente. <sup>11</sup> Et navigando da Troade per dricto corso pervenero in Samotratia, et el sequente dì giugnano a Napoli <sup>12</sup> et indi a Filippis che è ne la prima parte de Macedonia – ne la qual città erano quasi pur forestieri. Et quivi stemo alquanti giorni pensando et ragionando de Dio. <sup>13</sup> El dì del sabbato segunte uscimo fuori de la porta allato al fiume, dove era certo loco d'oracion, et quivi sedendo parlamo con molte donne che v'erano congregate,

<sup>14</sup> entre las quals era una femna per nom Lidia, e era de la cipta de Thiatira e façia l'art de la polpra e era mot fidella. Dont Dio li aparec al cor a entendre ço que Paul diçia, <sup>15</sup> e crese e receop lo baptisme cum tota la soa familia. E enapres lo baptisme pregue e dis: «Si vos reputa nos degnes e fideli, yo prego che vos vegna a la mia meison». <sup>16</sup> E enapres annant a la oracion s'endevenc [229va] qu'ilh s'encontreron a una jove la qual havia sperit phiton – ço es endevinava per obra del diavol e devantidia motas cosas – per la qual cosa ilh donava grant gang a li seo segnor. <sup>17</sup> Aquesta venent dereire, criçava e diçia: «Aquisti home son serf de l'aut Dio e ensegnan la via de salu». <sup>18</sup> E enaysi criçide moti dias, de la qual cosa Paul dolent se revoute a ley e dis a aquel mal sperit que parlava en ley: «Yo te comando al nom de Jesus Christ che tu salhas de ley!». E issic viaçament. <sup>19</sup> La qual cosa vesent li seo segnor e consideran qu'ilh en perdian lo lor gang, preseron Paul e Sila cum furor <sup>20</sup> e meneron lor devant a li princi e li regidor e acuseron lor e disseron: «Aquisti home contorban la nostra cipta, e cum ilh sian judio, <sup>21</sup> ilh predican una secta e un modo de viore lo qual non se conven de tenir [229vb] ni de recebre, che nos sen romans». <sup>22</sup> E tant scomogron las genç che princi e li poble corogron cum furor contra lor e estraceron las lors vestimentas al lor dos, e li feron batre durament cum certas vergas, <sup>23</sup> e pois li meteron en carcer comandant a la garda che li gardes curiosament. <sup>24</sup> La qual recebent lo dit comandament mes lor al fonç de la carcer cum li cep a li pe. <sup>25</sup> Mas de tot ayço ilh laudavan e adoravan Dio. E istant enaysi encerque la meçanoyt, vesent lor las gardas laudar enaysi Dio, <sup>26</sup> venc un subit movament de terra, si grant che tota aquella casa se scomoc entro al fundament, e tuit li hus foron hubert, e rompe tuit li ligam. <sup>27</sup> Al qual romor svelhant se lo sobreistant de la carcer, e vesent li hus hubert, trais fora lo glay per occir se, pensant che li apostol fos-san fugi.

<sup>14</sup> fra le qual v'era una donna che havea nome Lydia, et era de la città de Thiatira, et faceva arte de porpore et era molto fidele. Onde Dio li aperse el cor ad intendere quello che Paulo diceva, <sup>15</sup> et credette et ricevete el batesmo con tutta la sua familia. Et doppo el batesmo ci pregò et disse: «Si ci reputati digni et fideli, pregovi che vegniati a casa mia», et cossi ci fece una cortese forza et menoci. <sup>16</sup> Et andando noi poi a l'oratione, advene che scontriamo che haveva spirito phitonico – cioè per opera del diavolo indivinava et prediceva molte cose – per la qual cosa grande guadagno dava a li soi signori. <sup>17</sup> Questa venendoci drieto criçava et diceva: «Questi homini sono servi de Dio excelso et insegnano la via della salute». <sup>18</sup> Et cossi fece et criçò più giorni, de le qual cose Paulo dolendosi rivolsesi a lei et disse a quello malo spirito che parlava in lei: «Io te comando nel nome de Iesù Christo che esci di lei!». Et incontinentemente uscì. <sup>19</sup> La qual cosa vedendo li signori soi, et considerando che ne perdevano el lor guadagno, presero a furor Paulo et Sylla et menoronli inanci a principi et a' rectori et accusoronli et disseno: «Questi homini conturbano la città nostra, et essendo iudei <sup>21</sup> predicano una secta et uno modo de vivere el qual non è licito di tenere né da ricevere, perché siamo romani». <sup>22</sup> Et intanto concitorono la gente nel populo et li principi corseno a furor contra a lor, et straciorono le lor vestimenta indosso, feceli battere duramente con certe verzelle, <sup>23</sup> et poi lo missero in pregione commandando a la guardia che li guardasse diligentemente. <sup>24</sup> La qual recevendo el ditto comandamento li misi nel fondo de la pregione con li piedi nel ceppo. <sup>25</sup> Ma egli di tutto questo lodavano et adoravano Dio. Et stando così in su la meza-notte, vedendoli le guardie così laudare Dio, <sup>26</sup> venne uno subito terremoto, sì grande che se commosse tutta quella casa insino a le fundamenta, et tutti l'uscii s'apersero, et ruppe tutti li legami. <sup>27</sup> Al quale rumore svegliandosi il soprastante de la pregione et vedendo aperte l'uscia trasse fuori il coltello per uccidersi, pensando che li apostoli fussero fugiti.

<sup>28</sup> De [230ra] la qual cosa Paul avisant, cride cum gran vouç e dis: «Non te far mal, che nos sen tuit ayçi, e alcun non es fugi». <sup>29</sup> Dont auvent aiço, fey venir un lume e intrant dedinç e trobant li tuit e mot spavanta d'aiço, s'agenolhe devant Paul e Sylla, <sup>30</sup> e menant li fora la preyson dis a lor: «O li meo segnor, qual cosa farey che yo sia salf?». <sup>31</sup> E ilh responderon: «Cree en Yhesu Christ e seres salf, tu e la toa famiilha [sic]». <sup>32</sup> E enaysi diçent prediqueron la fe, dont ilh creseron viaçament e recepron lo baptisme cum tota lor familha. <sup>33</sup> E cum grant devocion laveron li pe a Paul e a Sylla, <sup>34</sup> e mene lor a la soa meison e done a lor a manjar. <sup>35</sup> E fait lo dia li amestra de la cipta manderon li lor familh e disseron a lor: «Lassa annar via aquilh home christian, li qual nos te recomanden».

<sup>36</sup> La qual [230rb] cosa lor diçent a Paul e a Sylla: «Li amestra manderon ara che vos sia laissa e issen anna en paç». <sup>37</sup> Adonca Paul dis: «Pois che nos sen batu publicament non justament, e mes en carcer sença colpa essent nos romans, nos volon ara gitar e desliorar secretament: aiço non es just e non sere enaysi. Mas vegnan lor <sup>38</sup> e enaysi coma ilh nos han mes en carcer publicament coma malfactors, enaysi nos deslioron publicament enaysi coma non noysent». Las quals parollas essent reireannuncia a aquilh princi, temiron mot auvent qu'ilh eran roman. <sup>39</sup> E vengron a lor e pregueron lor che lo plagues a lor de partir se d'aquella cipta. <sup>40</sup> E adonca se departiron e vengron a Lydia, e vesitant li christian e li fidel, li conforteron mot e anneron.

<sup>12</sup> dias G] dia C; <sup>18</sup> dias G] dia C; <sup>29</sup> e trobant G] atrobant C; <sup>39</sup> lo plagues a lor G] que lor plagues C

<sup>28</sup> De la qual cosa Paulo avedendosi, cridò con grande voce et disse: «Non ti fare male, perhò che tutti ci siamo et nullo n'è fugito». <sup>29</sup> Onde ciò udendo, fece venire una lume, et entrando dentro et trovandoli tutti, molto de ciò tremefato s'inginocchiò a Paulo et a Sylla <sup>30</sup> et menandoli fuori de la pregione si li disse lor: «Signori mei, che è bisogno che io faccia, si che io sia salvo?». <sup>31</sup> Et egli resposeno: «Credi in Iesù Christo et sarai salvo, tu et la famiglia tua». <sup>32</sup> Et così dicendo li predicorono la fede, onde egli incontentente credette et recevette el baptesmo con tutta la sua fameglia, <sup>33</sup> et con grande pietà et devotione lavò le piage di Paulo et di Sylla, <sup>34</sup> et menoli in casa soa, et diede a lor mangiare. <sup>35</sup> Et fatto che fu giorno mandorono li magistrati, cioè li ufficiali et li iustitieri de la città, la fameglia loro et disseli: «Lassa andare via quelli homini christiani, li qual ti racomandamo». <sup>36</sup> La qual cosa dicendo egli a Paulo et a Sylla, et inducendoli che si partissero et andasseno in pace, <sup>37</sup> alhora Paulo arditamente disse: «Poi che siamo publicamente batuti iniustamente et senza colpa, et messi in pregione essendo noi romani, hora ci vogliano caciare et liberare occultamente: certo questa non è bona iustitia, et non sarà così. Ma vengano egli, <sup>38</sup> et come publicamente ce misero in pregione come malefatori, così publicamente ci liberino come innocenti». Le quale parole essendo renunciata a quelli principi et ufficiali, temettero molto, udendo che eran romani, <sup>39</sup> et venero a lor et si li pregorono che li piacesse a lor di partirse di quella città. <sup>40</sup> Onde alhora se partirono et vennero a Lydia, et visitando li christiani et li fideli si li confortarono molto, et poi se partirono.

Texte de XVI,1-10 d'après le manuscrit de Carpentras (éd. Nüesch 1979, I, 428)

XVI <sup>1</sup> E cun el agues cercunda aquestas nacions, pervenc en Derbia e en Listria e ve vos <aqui> era un deciple per nom Thimotio, filh de fena veva fidel, de payre gentil. <sup>2</sup> Li frayre li cal eran en Listria e en Yconia donavan <bon> testimoni a aquest. <sup>3</sup> Paul vol<c> amenar cun si aquest e prenent circuncis lui per li Iudio li cal eran en aquilh luoc, car tuit sabian que lo Payre de lui era gentil. <sup>4</sup> Mas <cun> trapassesan per las ciptas, liorava a lor gardar li amaystrament li cal eran ordena de li apostol e de li velh li cal eran en Ierusalem. <sup>5</sup> E acer las Gleysas eran confermas per fe e abondiavan per nombre <per chascun iorn>. <sup>6</sup> Mas ilh, trapassant Fri-

gia e la region de Galacia, foron veda dal Sant Sperit de parlar la parola del Segnor en Asia.  
<sup>7</sup> Mas cun ilh fossan vengu en Misia, provavan d'anar en Bitima e l'Esperit de Yesu non layse lor annar. <sup>8</sup> Mas cun ilh aguesan trapasa Misia, deysenderon a Troya <sup>9</sup> e vesion fo demostra a Paul per la noyt : un baron macedonienc era istant e pregant lui <e> diçent : Trapassant en Macedonia aiuda nos. <sup>10</sup> Mas poys qu'el vic la vesion, viaçament quesen annar en Macedonia, fayt cert que Dio agues appella nos a predicar a lor.

Il faut maintenant prêter attention aux syntagmes soulignés dans l'édition de G et des *Actes* italiens pour ce même ch. XVI. Ce sont les gloses ajoutées par Domenico Cavalca au texte de saint Luc, afin d'expliquer les passages qui étaient moins accessibles à son public<sup>28</sup>. Il s'agit de l'élément le plus significatif du 'volgarizzamento' italien, qui remonte avec sûreté à l'auteur, étant donné que Cavalca en fait mention dans le prologue qui ouvre le texte<sup>29</sup>. Cet élément prouve sans équivoque possible que la traduction occitane est issue du texte de Cavalca. Comme Samuel Berger (1889) l'avait déjà remarqué, le changement de modèle dans G et C au niveau du ch. XVI des *Actes* est dû, selon toute vraisemblance, à la perte matérielle d'une portion de leur modèle commun<sup>30</sup>. Vu qu'il était devenu nécessaire de combler cette lacune, on a recouru à un texte italien : la traduction du latin faite par le frère dominicain Domenico Cavalca. Dans ce qui suit, nous essaierons donc de : 1) encadrer les traits saillants de notre traduction des *Actes* et de sa tradition manuscrite ; 2) préciser les rapports du texte occitan avec son modèle italien ; 3) formuler des hypothèses sur la date et la provenance du texte occitan. Nous voudrions montrer comment les données paléographiques, codicologiques et linguistiques des manuscrits, ainsi que l'étude des modifications subies par un texte pendant sa transmission, peuvent être mises à profit.

<sup>28</sup> Il faut spécifier que les passages soulignés sont mon initiative : aucun élément textuel ou paratextuel, ni dans le texte italien ni dans le texte occitan, n'isole les gloses du texte de saint Luc ; et il est fort probable que l'absence d'éléments mettant en évidence les gloses remonte à l'original de Cavalca.

<sup>29</sup> Cf., en particulier, ce passage du prologue : « Io do ad intendere che, perché le parole scritte in grammatica non si possono investigare e recarle in volgare per la profondità delle sentenzie loro, e per la multiplice significazione e intenzione delle parole della Santa Scrittura, muto in certi ma pochi luoghi l'ordine delle parole, per meglio e più chiaramente esprimere in volgare la sentenza e lo 'ntendimento di santo Luca e delle parole del detto libro *alcuna pongo da me per meglio isporre alcuna parola del detto libro* » ; pour le prologue des *Actes* de Domenico Cavalca et sa 'théorie de la traduction', cf. Barbieri (1998a).

<sup>30</sup> Il serait intéressant de mettre en relief le changement dans l'évaluation du texte des *Actes* de la part de Berger. Dans l'article de 1889 – dans lequel l'érudit suisse ne s'était pas plongé dans la tradition des bibles italiennes et n'avait pas encore reconnu, donc, la source de la traduction vaudoise – Berger affirmait : « Je me bornerai à dire que le texte latin qui a servi de base à cette mauvaise traduction de la fin du livre des Actes est un texte de basse époque, sans aucun caractère méridional. La traduction elle-même est sans valeur ; ce n'est probablement qu'un essai malencontreux afin de combler une lacune de quelques feuillets dans un ms. mutilé » (Berger 1889, 385). Dans l'article de 1894, il admet qu'« il faut reformer ce jugement » (Berger 1894, 392).

## 4. Mise en page, mise en texte et langue de G et C

Commençons par l'examen des manuscrits G et C<sup>31</sup>, qui sont tous les deux intégralement inédits. Les deux témoins sont très similaires aussi bien du point de vue codicologique que de celui du texte. Ils partagent le même emploi des encres noire et rouge ; les mêmes éléments para-textuels (numérotations des chapitres, titres courants en haut de page avec l'indication du livre) ; les différences les plus évidentes sont que G est un peu plus grand que C (210 × 170 vs 140 × 115 mm) et a une mise en page à deux colonnes, alors que C est copié à longues lignes. Les deux manuscrits partagent – ce qui est évidemment bien plus important pour notre propos – les mêmes systèmes linguistique et graphique, jusqu'aux solutions abrégatives<sup>32</sup>. Prenons en compte ces derniers aspects de plus près, avec l'aide de 5 versets du ch. XVII selon G et C :

## Texte de G

[230rb] XVII <sup>1</sup> E pois qu'ilh agron passas las confinas de [230va] Amphipol e de Apolonia vengron en Thesalonica al qual luoc era la synagoga e l'ajostament de li judey. <sup>2</sup> Dont Paul, segont ch'el havia per costuma, intre a lor per trey sabba contuni [sic] e predique a lor mostrant e provant per lor scripturas <sup>3</sup> che Christ era Dio, e en qual maniera covente lui esser passiona e enapres rexucitar al terç dia. <sup>4</sup> Dont moti de lor creseron e devengron li seo deciples. E enaysi enapres moti autres pagans e fenas noblas receopron lo baptisme. <sup>5</sup> Adonca li judio ira scomogron e dintremeneron alguns mals homes del poble e feron grant descordia en tota la cipta.

## Texte de C

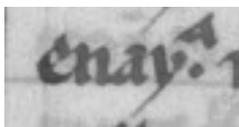
[132r] XVII <sup>1</sup> E Pois qu'ilh agron passa las confinas de Amphipol e de Apolonia vengron en Thesalonica al qual luoc era la synagoga e l'ajostament de li judey. <sup>2</sup> Dont Paul, segont qu'el havia per costuma, intre a lor per <sup>3</sup> sabba contuni [sic] e predique a lor mostrant [132v] e provant per lor scripturas <sup>3</sup> que Christ era Dio, e en qual maniera covente lui esser passiona e enapres rexucitar al tertz dia. <sup>4</sup> Dont moti de lor creseron e devengron li seo deciples. E enaysi enapres moti autres pagans e femnas noblas receopron lo baptisme. <sup>5</sup> Adonca li judio ira scomogron e dintremeneron alguns mals homes del poble e feron grant descordia en tota la citta.

Les textes de C et G sont presque identiques : nous avons souligné tous les éléments sur lesquels les deux témoins diffèrent, et, comme on peut le voir, presque toutes les différences se situent au niveau de l'emploi des abréviations. On trouve une seule variante significative (*passas* vs *passa* au verset 1), et un nombre extrêmement réduit de variantes graphiques (*terç* vs *tertz* au verset 3 ; *cipta* avec graphie <pt>, occitane vs *citta* avec graphie <t>, peut-être italienne, au verset 5). Le nombre très significatif d'abréviations utilisées par les deux manuscrits – indiquées par l'italique dans les textes ci-dessus – mérite d'être mis en relief. Si la plupart d'entre elles sont de compré-

<sup>31</sup> Je rappelle que le ms. de Grenoble est entièrement disponible en ligne, à l'adresse indiquée dans la Table au § 2.

<sup>32</sup> Jolliot-Brenon (1978, 115-120) fournit une liste très utile « des principaux types d'abréviations utilisés dans les manuscrits vaudois ».

hension assez immédiate, il y en a d'autres qui ont causé de véritables disputes parmi les spécialistes. C'est le cas, notamment, du développement de l'abréviation suivante :



pour laquelle Borghi Cedrini et les éditeurs des *Anciens Textes Vaudois* ont soutenu la solution *enayma*, Nüesch, Harris et Hasenohr la solution *enaysi coma* (que nous adoptons dans les textes présentés ici)<sup>33</sup>. Les abréviations fréquentes et parfois complexes sont un trait commun à tous les manuscrits vaudois, qui doit être pris en compte non seulement comme donnée philologique mais aussi comme fait culturel. Une telle écriture, serrée et complexe, oblige à conclure que ces manuscrits étaient pensés pour un public assez spécifique, doté d'une grande compétence écrite et d'une vaste habitude de la lecture. Ce constat, mis en rapport avec les considérations qu'on vient de faire au sujet des petites dimensions des manuscrits, valide l'idée que ces manuscrits étaient destinés aux chefs des congrégations vaudoises et aux prêcheurs.

Ce bref examen des solutions graphiques de C et G nous permet de mentionner l'un des aspects les plus débattus des textes médiévaux de milieu vaudois : la question de la 'langue vaudoise'. La communauté scientifique, en effet, a longtemps été divisée au sujet de l'évaluation de la langue des manuscrits vaudois : s'agit-il d'une langue 'naturelle', ou plutôt d'une langue 'littéraire', née du mélange de traits occitans, francoprovençaux, italiens, piémontais dû aux déplacements successifs des 'Pauvres de Lyon', et s'étant ensuite figée comme 'langue ésotérique' d'une communauté persécutée et souvent en fuite<sup>34</sup> ? Comme on le verra, la langue des manuscrits vaudois, bien que très fortement caractérisée au niveau graphique et phonétique, n'a rien qui la signale comme une langue créée sur le papier, ou, encore, une 'langue mixte'<sup>35</sup>.

Nous voudrions nous attarder quelques instants sur les traits les plus significatifs de cette *scripta*<sup>36</sup>. Commençons avec les éléments qui attestent l'appartenance au domaine occitan. On pourra citer, sans aucune prétention d'exhaustivité :

- la conservation du *a* tonique du latin parlé tardif : XVI,4 *gardar*, XVI,6 *predicar*, XVI,12 *cipta*;

<sup>33</sup> Parmi les travaux de la collection des *Anciens Textes Vaudois*, on pourra rappeler Dal Corso/Borghi Cedrini (1984) et Raugé (1986); Nüesch (1979), Harris (1984), Hasenohr (1986).

<sup>34</sup> Cf. le cadre de référence présenté par Wunderli (1969a, 46-47), Borghi Cedrini (1988, 9-13), et Cornagliotti (1995, 467).

<sup>35</sup> Il est important de souligner que, en raison de cette 'présomption d'altérité' de la langue vaudoise, les manuscrits vaudois ont été exclus d'une manière systématique des répertoires des manuscrits en ancien provençal, à partir de la *Bibliographie* de Clovis Brunel (Brunel 1935): cf., sur ce point, déjà Wunderli (1969a, 27).

<sup>36</sup> Cf. Wunderli (1969a, 48-67), Cornagliotti (1995, 469-470).

- la conservation de *a* final du latin parlé tardif: XVI,11 *Troya*, XVI,13 *porta*;
- -TR- du latin > -ir-: PATREM > XVI,3 *paire*;
- la conservation de CA- initial: XIII,11 *cagic*; XVI,23 *carcer*.

Parmi les traits significatifs des parlers septentrionaux et orientaux du domaine occitan, on mentionnera :

- la solution des contacts entre voyelles, conséquence de la chute du -D- latin, avec épen-thèse de -v-: XIII,7 *auvir*, XVI,29 *auvent*;
- la chute du -t final ou -d- intervocalique < -T- du latin: XIII,10 *enequita*, XVI,12 *cipta*, XVI,17 *salu*; XVI,1 *cerconda* (< CIRCUMDATA), XVI,4 *contras* (*contradas* < \*CONTRA-TAS), XVI,6 *deveda*.

Parmi les traits significatifs de la *scripta* des manuscrits vaudois, on signalera :

- les formes XVI,3 *seo*, XVI,10 *Dio*, XVI,30 *meo*;
- les 1<sup>res</sup> pers. prés. ind. avec terminaison -o: XVI,15 *prego*, XVI,18 *comando* (les spécia-listes se divisent, à cet égard, entre ceux qui considèrent le -o final comme ressortissant à l'italien, et ceux qui affirment que le trait est autochtone);
- la tendance à la substitution de <u> avec <o> dans les séquences voyelle + u, qu'on peut vérifier dans XVI,21 *viore* (aocc. *viure*), XVI,37 *desliorar* (aocc. *desliurar*) et qui pour-rait être mise en relation avec les -o finals cités au point précédent;
- l'absence de prosthèse du e- devant s + consonne: XVI,7 *Sperit* (et cf. aussi des formes comme XIII,11 *scurita*, XVI,27 *svelhant*, XVI,22 *scomogron*)<sup>37</sup>;
- la 3<sup>e</sup> pers. fut. ind. en -e: XVI,37 *sere* (il s'agit sûrement d'une 3<sup>e</sup> pers. : *aiço non es just e non sere enaysi*).

## 5. Entre italien et occitan

Comme nous l'avons dit, le changement de source dans G et C se produit au début du ch. XVI, et, plus précisément, à l'intérieur du verset 1, au niveau de *ibi nomine Timotheus* du latin :

Vulg: XVI<sup>1</sup> E pervenit autem in Derben et Lystram et ecce discipulus quidam erat **ibi nomine Timotheus** filius mulieris iudaeae fidelis patre gentili

Carp: XVI<sup>1</sup> E cum el agues cercunda aquestas nacions, pervenc en Derbia e en Listria e ve vos aqui era un deciple **per nom Thimotio**, filh de fena veva fidela, de payre gentil.

G: XVI<sup>1</sup> E Cum ilh aguessan *cerconda* aquestas nacions, pervengron en Derben e en Listres. E ve vos un deciple era *aqui*, **lo qual havia nom Thimoteo**, e era filh d'una dona fidella *christiana*, mas de paire pagan.

<sup>37</sup> En vertu de l'absence de prosthèse du e- devant s + consonne, la séquence <sescomoc> de XVI,26 doit être analysée comme *se scomoc*, et non pas comme *s'escomoc*, qui serait la solu-tion normale dans la langue des troubadours. Il est plus difficile de trancher entre les deux solutions possibles pour la séquence <lesperit> des manuscrits à XVI,6; pour le moment, nous l'avons analysée comme *l'Esperit*, étant donné que *lo* est la seule forme de l'article attes-tée. *Esperit* figure aussi dans les dépouillements de Wunderli (1969a, 52).

*Bibbia istoriata*: XVI<sup>1</sup> Et pervenendo Paulo in Derben et in Lystra, trovarono uno christiano, **el qual havea nome Thimoteo**, et era figliolo d'una fidele donna christiana, ma de patre pagano.

C'est un fait assez étrange qu'un copiste passe d'une source à l'autre à l'intérieur d'une phrase ; on a affaire à un autre élément confirmant l'hypothèse que le changement de source est dû à la perte matérielle d'une portion du manuscrit-source. L'exemple qu'on vient d'examiner nous permet d'en venir à un autre aspect du texte qui nous occupe : la technique de traduction. Celle-ci n'a pas connu de changements significatifs entre la première et la seconde moitié des *Actes*. Dans les deux sections du livre – qui, de toute évidence, remontent à deux auteurs différents – le texte occitan suit de très près celui du modèle – latin, pour la première partie des *Actes* ; italien, pour la seconde. Il est extrêmement significatif, en tout cas, qu'un traducteur occitan ait décidé de combler une lacune de son modèle en ayant recours non pas à la Vulgate latine (qui a toujours été largement disponible dans l'Europe du Moyen Âge tardif), mais à une traduction italienne. Cela peut s'expliquer en tenant compte du fait que, pendant les derniers siècles du Moyen Âge, les textes romans se sont élevés en dignité formelle et en autorité culturelle, et n'étaient plus considérés comme subordonnés au latin. La similarité entre les syntaxes italienne et occitane, en outre, aura rendu plus simple la tâche du traducteur occitan, le rendant à même d'accomplir plus rapidement son travail<sup>38</sup>.

L'appréciation correcte des choix stylistiques et linguistiques d'un traducteur ne peut pas, évidemment, faire abstraction du texte qui a été employé comme modèle. On ne peut pas comprendre comment le traducteur occitan a travaillé si on n'a aucune idée du texte italien. Dans le but de mieux apprécier le lexique et la syntaxe des *Actes* occitans, j'ai donc tenté quelques sondages dans la tradition du texte de Cavalca.

Le 'volgarizzamento' des *Actes des Apôtres* du frère dominicain Domenico Cavalca a connu, dans les régions italiennes, un succès durable et répandu. Le texte est conservé dans 16 manuscrits, allant de la moitié du xiv<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle, et, des manuscrits, il est passé aux premières éditions imprimées : la *Bibbia di Malermi*, parue en août 1471 et qui a été reproduite plusieurs fois pendant les dernières décennies du xv<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant, a accueilli la traduction de Cavalca<sup>39</sup>. Le fait,

<sup>38</sup> En tenant compte du fait que le corpus des textes vaudois documente un bon nombre de textes traduits du latin (p. ex. le *Bestiaire*, cf. Raugei 1986, 21-27) et que latin et langue vernaculaire peuvent être coprésents dans les manuscrits (p. ex. Cambridge, University Library, DD XV 33 décrit par Borghi Cedrini [1981, 29-117]), l'hypothèse de l'ignorance du latin de la part du traducteur paraît improbable.

<sup>39</sup> Les manuscrits des *Actes* italiens sont :

- Città del Vaticano, Bibl. Apostolica Vaticana, Barb. lat. 4011, xv<sup>e</sup> siècle ;
- Firenze, Bibl. Marucelliana C.339 + Roma, Bibl. Angelica, 2034, xv<sup>e</sup> siècle ;
- Firenze, Bibl. Medicea Laurenziana, Pluteo XXVII.6, xiv<sup>e</sup> siècle ex. ;
- Firenze, Bibl. Medicea Laurenziana, Ashburnham 435, xiv<sup>e</sup> siècle ;
- Firenze, Bibl. Medicea Laurenziana, Redi 127, 1460-1462 ;
- Firenze, Bibl. Nazionale Centrale, II IV 56, 1376 ou 1390 ;
- Firenze, Bibl. Nazionale Centrale, II IV 115, 1441 ;

donc, qu'un texte assez ancien comme celui de Cavalca ait été adopté comme modèle pour une traduction occitane pendant le xv<sup>e</sup> siècle ne doit pas surprendre : ce texte, composé vraisemblablement avant 1330, a été lu, copié et ensuite imprimé pendant deux siècles.

Le premier élément qui a retenu mon attention est que les *Actes* vaudois sont divisés en 28 chapitres et que, en particulier, la division des chapitres XVI-XXVIII coïncide avec la division moderne. Le 'volgarizzamento' de Cavalca, au contraire, a une division très particulière en 32 chapitres, qui a été prise en compte par Edoardo Barbieri<sup>40</sup>. La division en 28, qui s'est affirmée avec la Bible latine de Paris au xiii<sup>e</sup> siècle

- Firenze, Bibl. Nazionale Centrale, Capponi 109, xv<sup>e</sup> siècle ;
- Firenze, Bibl. Riccardiana, 1250, xv<sup>e</sup> siècle ;
- Firenze, Bibl. Riccardiana, 1271, xv<sup>e</sup> siècle ;
- Firenze, Bibl. Riccardiana, 1272, xiv<sup>e</sup> siècle ;
- Firenze, Bibl. Riccardiana, 1762, xiv<sup>e</sup> siècle ;
- Firenze, Bibl. Riccardiana, 1767, xv<sup>e</sup> siècle ;
- Firenze, Bibl. Riccardiana, 2619, xiv<sup>e</sup> siècle ;
- Paris, Bibl. nationale de France, it. 1-2, xv<sup>e</sup> siècle ;
- Paris, Bibl. nationale de France, it. 3-4, 1466-1472.

Pour la tradition manuscrite des *Actes* de Cavalca, on pourra se référer à Barbieri (1998b) et aux fiches descriptives du catalogue (Leonardi/Menichetti/Natale, sous presse) ; pour les Bibles imprimées en italien du xv<sup>e</sup> siècle, à Barbieri (1992). La *Bibbia di Nicolò Malermi* a été imprimée à Venise, pour les types de Wendelin de Spire (cf. Barbieri 1992, I, 187-190). Les citations qui suivent du texte de Malermi sont tirées de la *Bibbia vulgare istoriata* (Venise 1490, pour les types de Lucantonio Giunti), qui reproduit le texte de Malermi, en raison du fait que cette édition est accessible en ligne à l'adresse : <<http://bibbia.filosofia.sns.it/index.php>>. Nous rappelons aussi que, pour le Nouveau Testament, la *Bibbia di Adam de Ammergau* (jadis attribuée à Nicolas Jenson), imprimée en octobre 1471, encore à Venise, pour les types d'Adam d'Ammergau (cf. Barbieri 1992, I, 191-196), ne reproduit pas, comme pour l'Ancien Testament, un texte tiré des manuscrits et indépendant de celui de Malermi, mais précisément le texte de la Bible d'août de 1471, qui venait de paraître. (Cf., sur ce point, Barbieri 1992, I, 192 : « Quando ormai la composizione tipografica di un volgarizzamento biblico cavato senza molti scrupoli da un qualche manoscritto era in uno stato assai avanzato, nell'agosto 1471 comparve la *Bibbia* malerbiana. Il tipografo allora, con ogni probabilità Adam de Ammergau, abbandonò il codice per seguire – era ovviamente più facile copiare da una stampa – la nuova edizione nella P.I dal *Salmo* 17, nella P.II da 2 Maccabei 12,22 »).

<sup>40</sup> Barbieri (1998a, 324-325). La division originale du texte de Cavalca pour les chapitres qui nous occupent est la suivante :

Cavalca	division moderne (= G)
20	XVI
21	XVII,1-XVII,15
22	XVII,16-XVII,34
23	XVIII
24	XIX,1-XIX,20
25	XIX,21-XX,6
26	XX,7-XX,38
27	XXI
28	XXII
29	XXIII
30	XXIV,1-26

et qui est toujours en usage<sup>41</sup>, est présente seulement dans les deux manuscrits italiens les plus tardifs – conservés à la BnF de Paris, sous la cote it. 1-2 et 3-4 – et dans les imprimés. Les liens entre les *Actes* occitans et les témoins les plus tardifs du ‘volgarizamento’ ont été confirmés par les sondages sur la tradition du texte italien. Comme on peut le vérifier à partir des exemples qui suivent – tirés du ch. XVI présenté au § 3 –, le texte italien le plus proche de la traduction occitane est celui des imprimés :

Vulg XVI,8: cum autem pertransissent *Mysiam* descenderunt Troadem

G: Dont pois che agron trapassa la terra *d’Asia*, descenderon a Troya

P2: Onde poi ch’ebbono passata la predetta terra *di Missia* discesono in Troade

*Bibbia vulgare istoriata*: Onde poi ch’ebeno passata la preditta terra *d’Asia* disceseno in Troade

(Carp: Mas cun ilh aguesan trapasa *Misia*, deysenderon a Troya)

Vulg XVI,14: purpuraria [...] colens Deum

G: e façia l’art de la polpra e era *mot fidella*

P2: et faceva arte di porpora, questa era *molto fedele e buona*

*Bibbia vulgare istoriata*: et faceva arte de porpore et era *molto fidele*

(Carp: purpuriencia [...] colent Dio)

Vulg XVI,26: et aperta sunt statim ostia omnia et universorum vincula soluta sint

G: e tuit li hus foron hubert, e *rompe tuit li ligam*

P2: tutte l’uscia s’apriuo e *tutti li legami di pregioni si sciolsero et ruppono*

*Bibbia vulgare istoriata*: tutti l’uscii s’apersero et *ruppe tutti li legami*

(Carp: e tuit li us de la carcer foron viaçament ubert e li ligam de tuit foron deyliga)

Vulg XVI,36: nuntiavit autem custos carceris verba haec Paulo

G: La qual [230rb] cosa lor *diçent a Paul e a Sylva*

P2: La qual cosa *dicendo elli con allegreza ad Paulo*

*Bibbia vulgare istoriata*: La qual cosa *dicendo egli a Paulo et a Sylla*

(Carp: Mas la garda de la carcer anuncie las parolas a Paul).

31 XXIV,27-XXVI

32 XXVII-XXVIII.

<sup>41</sup> Pour la division en chapitres dite « langtonienne » (d’après l’évêque de Paris Étienne Langton) et pour la ‘Bible de Paris’, cf. d’Esneval (1978), Light (1984) et Magrini (2005).

La connaissance de la source italienne est fondamentale pour l'approfondissement des choix lexicaux et syntactiques du traducteur occitan. Nous avons dit que la langue des textes vaudois présente plusieurs éléments qui pourraient être ramenés aux parlers italiens ; cette dette, comme on peut l'imaginer, pourrait être encore plus importante dans le cas d'une traduction de l'italien. Plusieurs éléments lexicaux de nos *Actes* occitans, en effet, pourraient se ressentir de l'influence de l'italien :

- certains verbes composés de l'occitan pourraient être des calques analytiques des formes italiennes : XVI,16 *devantdicia* qui correspond à l'italien *prediceva*<sup>42</sup>, XVI,38 *reireannuncia* qui traduit *renunciare*<sup>43</sup> ;
- la locution XVI,35 *annar via* est, croyons-nous, un calque de l'italien *andare via* : nous ne trouvons pas d'occurrences semblables dans les lexiques et les concordances, sinon dans la *tenso* de Raimbaut de Vaqueiras avec la femme génoise – *BEdT* 392,7, *Bella, tant vos ai prejada* – dans la première *cobla* de la femme : « Andai via, frar', eu temp'ò » (c'est-à-dire, dans un texte italien).

Nous avons affaire, me semble-t-il, à un phénomène d'interférence linguistique entre gallo- et italo-roman, inhérent à l'entreprise de traduction.

## 6. Les manuscrits G et C et les *Actes* en occitan vaudois à la lumière du texte italien

Les données textuelles et relatives à la division en chapitres que nous venons d'examiner sont de la plus grande importance pour notre traduction occitane.

Le premier aspect qu'il est nécessaire de considérer est celui de la datation. Si le texte des manuscrits italiens les plus tardifs et des imprimés est celui qui justifie et explique le mieux certains aspects de la traduction occitane de G et C, est-il possible d'accepter, pour le texte occitan et pour ses témoins, la datation communément proposée du début du xv<sup>e</sup> siècle ? Une réponse définitive à cette question sera possible seulement après la confrontation des *Actes* en occitan avec l'entière tradition du texte italien, et après un examen codicologique et paléographique plus approfondi de G et de C. Il me semble quand même nécessaire d'envisager la possibilité que les manuscrits et la traduction soient avancés en direction du dernier quart du xv<sup>e</sup> siècle.

La possibilité de circonscrire la chronologie de G et C ouvre, évidemment, de nouvelles perspectives d'enquête, en particulier en ce qui concerne le lieu où les manuscrits ont été copiés. Où, aux alentours de 1415-1480, pouvait-il se trouver un atelier à même de produire des manuscrits d'un niveau esthétique certes non exceptionnel,

<sup>42</sup> Les lexiques (Rn, Lv) et les concordances (COM2) attestent *devantdig*, *devanacorredor*, *davanbarri*, mais jamais *devandire* conjugué.

<sup>43</sup> Les lexiques (Rn, Lv) et les concordances (COM2) attestent les formes composées *reireauzir*, *reirecelclar*, *reireedificar*, *reireexaminar*, *reirefaire*, *reireformar*, *reiregardar*, *reiregardejar*, *reiregitar*, *reiregrosar*, *reiremenar*, *reirengenrar*, *reirepasar*, *reiresageral*, *reirescriure* (Lv, V, 186 ss.) : *reireannunciar* n'est pas documenté, mais s'inscrit dans un procédé bien attesté de formation des mots.

mais copiés par des copistes faisant preuve d'une haute compétence graphique et partageant un système linguistique et graphique cohérent comme celui que nous avons examiné ? Le Duché de Savoie, qui a été longuement lié aux mouvements de réforme religieuse, pourrait-il être une piste à approfondir ?

Deux autres questions sont possibles au sujet du texte occitan : comment et pourquoi la communauté vaudoise s'est-elle emparée de la version italienne de *Cavalca* ? En ce qui concerne le comment, la réponse paraît simple : la région des Alpes cottiennes où les vaudois s'installèrent est toute proche des régions de langue italienne. Il se peut qu'une Bible italienne soit arrivée aux vaudois, et qu'elle ait été employée pour combler une lacune dans un manuscrit endommagé.

Il est plus important de se demander pourquoi la communauté vaudoise, qui avait été condamnée comme hérétique dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, aurait choisi de traduire un texte de milieu dominicain. À cet égard aussi, la tradition du texte italien peut nous venir en aide. Le 'volgarizzamento' de *Cavalca*, en effet, est normalement transmis avec le prologue d'auteur, et la mention du nom et de la provenance conventuelle de l'auteur même. Ces indications ne sont repérables ni dans les deux Bibles de Paris (les seuls manuscrits, comme nous l'avons dit, qui aient une division en 28 chapitres), ni dans les imprimés. Si un prologue est présent, c'est celui de saint Jérôme : le texte de *Cavalca* est donc, dans les témoins les plus récents, dépourvu de toute étiquette dominicaine.

## 7. Conclusions et nouvelles perspectives de recherche

Nous avons analysé un petit texte religieux, en essayant de reconstruire son histoire et l'horizon culturel dans lequel il s'inscrit. Nous voudrions conclure cette contribution en élargissant la perspective en direction des autres traductions intra-romanes ayant circulé dans les Pays d'oc pendant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Ce parcours permettra de vérifier que les *Actes* traduits de l'italien s'inscrivent dans une tradition textuelle et culturelle assez cohérente, qui pourrait à notre avis énormément profiter d'une étude d'ensemble. Il s'agit d'un champ d'enquête qui a été peu pris en compte – surtout en raison du fait que ces textes, remontant à ceux qu'on peut définir comme 'genres mineurs' de la littérature en langue romane, se situent à la périphérie de la grande expérience troubadouresque des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

Il faut en premier lieu souligner que les traductions horizontales sont l'un des traits saillants du *corpus* biblique en langue d'oc. Plusieurs des textes conservés par les manuscrits bibliques énumérés dans la Table présentée au § 2 sont le résultat ou le point de départ d'une traduction dans une autre langue romane<sup>44</sup> :

- l'*Évangile selon saint Jean* du manuscrit Assisi, Chiesa Nuova, 9, a été traduit en catalan ;
- les *Évangiles* du manuscrit Paris, BnF, fr. 6261 ont été traduits en catalan ;

<sup>44</sup> Nous renvoyons encore à la Table du § 2 pour la bibliographie relative aux textes bibliques.

- la compilation biblique du manuscrit BnF, fr. 2426 est la traduction occitane de l'œuvre biblique en prose française connue comme *Bible d'Acre*, conservée par les manuscrits Paris, BnF, Arsenal 5211 et Paris, BnF, n. a. fr. 1404 ;
- la compilation biblique en prose connue comme *Lo Genesi*, transmise par le manuscrit Paris, BnF, fr. 6261 qu'on vient de mentionner, est la traduction occitane d'un texte catalan (conservé par 5 manuscrits) ; le texte catalan a été traduit deux autres fois en langue d'oc (les deux versions sont conservées par les manuscrits Paris, BnF, n. a. fr. 4131, gascon, et Paris, Sainte-Geneviève, 24), et d'après les études de Suchier (1883), la version occitane a été la source de la traduction italienne contenue dans le ms. Firenze, Biblioteca Riccardiana, 1362.

Une autre possibilité de mise en contexte me semble devoir être prise en compte pour notre petit texte. La traduction de l'italien à l'occitan des *Actes* qui est transmise par les deux Bibles vaudoises de Grenoble et Cambridge est tout à fait extraordinaire : on ne connaît pas d'autres traductions de l'italien à l'occitan. Les échanges dans la direction inverse sont eux aussi très rares (en faisant abstraction, naturellement, de la circulation des troubadours dans la Péninsule entre la fin du XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, pour laquelle l'étiquette de 'traduction' est très peu appropriée) : le domaine linguistique italien a été, sauf pour la lyrique, très peu réceptif par rapport à la tradition linguistique occitane. Les deux textes qui paraissent avoir été traduits de l'occitan vers l'italien sont le *Genesi*, que nous venons de mentionner, et un texte didactico-religieux non biblique, à savoir l'adaptation de l'histoire du Bouddha connue sous le titre de *Barlaam et Josaphat*, dont la version en langue d'oc est conservée par le seul ms. Paris, BnF fr. 1049, et est la source de trois versions italiennes<sup>45</sup>.

La circulation en plusieurs langues qu'on a remarquée à propos des Bibles est, en tout cas, une caractéristique générale pour la littérature religieuse et didactique en Pays d'oc à la fin du Moyen Âge. La 'perméabilité' du domaine occitan à l'adresse des textes provenant d'autres domaines linguistiques romans est bien documentée, soit en 'entrée' soit en 'départ' (sans compter le problème de la substitution linguistique du français à l'occitan dans le Midi pendant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles). Pour nous limiter à quelques exemples, l'une des trois rédactions occitanes de la collection de vies de saints du dominicain Jacques de Voragine (l'un des textes pieux les plus importants du Moyen Âge), la *Légende dorée A*, semble remonter à une version catalane du texte latin<sup>46</sup>. Le traité didactique du dominicain Laurent d'Orléans *La Somme le roi* (encore un succès de la littérature pieuse médiévale), a été traduit en occitan du français, et de l'occitan a été tourné en catalan (sans compter que la rédaction en langue

<sup>45</sup> Pour le texte occitan, on se référera à la dernière édition de Radaelli (2016) ; les versions italiennes ont été étudiées à plusieurs reprises par Giovanna Frosini, cf., parmi d'autres contributions, Frosini (1996, 2001) et Frosini/Monciatti (2009). Nous rappelons, en passant, que des liens importants rattachent le *Livre de Barlaam et Josaphat* au milieu franciscain spirituel et aux béguins, et que le ms. fr. 1049 révèle à son tour une conception franciscaine : cf. Radaelli (2016, 63-85).

<sup>46</sup> Cf. Zinelli (2009) et les études ici mentionnées, en particulier Tausend (1995).

d'oc du manuscrit BnF, fr. 1049, a ensuite été traduite en français)<sup>47</sup>. L'œuvre occitane la plus célèbre de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le *Breviari d'amor* de Matfre Ermengaud – poème encyclopédique de plus de 35000 vers – a circulé au royaume d'Aragon dans une version en prose catalane, qui, d'après les enquêtes de Peter Ricketts, est la source de la traduction en castillan<sup>48</sup>. Le poème *Sens e razos d'una escriptura* (début du XIII<sup>e</sup> siècle) – l'un des textes qui adaptent l'apocryphe *Evangelium Nicodemi* – a deux témoins occitans, une version (abrégée et mutilée) en catalan, et avait été traduit en français (le manuscrit du texte français a brûlé dans l'incendie de la Bibliothèque Universitaire de Turin)<sup>49</sup>. Le texte connu comme *Évangile de Gamaliel*, prose sur la vie du Christ qui emploie encore les matériaux apocryphes de l'*Evangelium Nicodemi*, a été écrit en occitan, de l'occitan a été traduit en français et en catalan, et du catalan en castillan : 14, 3 et 2 manuscrits subsistent respectivement de la version française, occitane et catalane<sup>50</sup>. On conclura notre brève liste avec Ramon Llull. Nous ne pouvons pas, évidemment, nous plonger dans la tradition manuscrite de l'œuvre llullienne : il suffira de rappeler que le *Roman d'Evast e Blaquerna* ou la *Doctrina pueril* ont été traduits du catalan à l'occitan, et de l'occitan au français<sup>51</sup>.

Cette tradition textuelle est très cohérente non seulement du point de vue culturel et linguistique, mais aussi du point de vue de la transmission, comme on peut le vérifier dans la brève liste qui suit – renfermant un petit *specimen* des manuscrits qui conservent les textes que nous avons mentionnés :

- Oxford, Bodleian Library, Douce 162 : *Doctrina pueril* en aocc. ; *Légende dorée* en aocc., réd. C ;
- Paris, BnF, fr. 1049<sup>52</sup> : ... *Barlaam et Josaphas* ; *Libre de vicis et virtutz* (Laurent d'Orléans, *Somme le roi* en aocc.), réd. A ;
- Paris, BnF, fr. 1745 : *Libre de vicis et virtutz* (Laurent d'Orléans, *Somme le roi* en aocc.) ; *Sens e razos d'una escriptura...* ;
- Paris, BnF, fr. 24945 : *Légende dorée* en aocc., réd. C ... *Évangile de Gamaliel* ;

<sup>47</sup> Cf. Wittlin (1983) ; pour la traduction de l'occitan en français de la *Somme*, conservée par le ms. Paris, Bibliothèque Nationale de France, fr. 959, cf. Boser (1985, 58-63).

<sup>48</sup> Ricketts (1972 ; 2012, 42) ; Ricketts signale six manuscrit de la version catalane, tandis que le texte castillan est conservé par un seul témoin, actuellement à Chicago (University Library, ms. 63).

<sup>49</sup> Izquierdo (1994, 21-22), Collura (2015, 31-33, 36-37, et sous presse).

<sup>50</sup> Cf. Izquierdo (1994, 45-48), Collura (2015, 31-33, et sous presse) ; Hernshon / Ricketts (2007) pour l'édition du texte occitan.

<sup>51</sup> Badia (1988).

<sup>52</sup> Pour la description du manuscrit, on pourra se référer à Radaelli (2016, 23-85).

- Paris, BnF, n. a. fr. 6504<sup>53</sup>: *Légende dorée* en occ., réd. B; *Libre de vicis et virtutz* (Laurent d'Orléans, *Somme le roi* en occ.), réd. D; apologues tirés de la légende de *Barlaam et Josaphas*<sup>54</sup>; Ramon Llull, *Doctrina pueril* en occ.

D'après ces éléments, il nous semble donc qu'un trait assez significatif se dégage pour les textes didactiques et religieux en langue d'oc, en particulier en prose. Tous ces textes participent d'une circulation 'méditerranéenne', avec le Midi de la France qui se révèle fort exposé aux contacts avec les langues voisines. Des hypothèses différentes peuvent être formulées à ce propos: les contacts qu'on a mis en relief pourraient s'expliquer à partir d'une demande de textes nouveaux à l'heure de l'épuisement de la grande saison de la littérature occitane; mais aussi à partir de l'importance des régions méridionales pour l'histoire de l'Église et des mouvements religieux aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Une nouvelle piste d'enquête, me semble-t-il, s'ouvre pour une période de l'histoire littéraire jusqu'à présent assez méprisée par la recherche d'oc.

Caterina MENICHETTI

### Références bibliographiques

- Audisio, Gabriel, 2003 [1989]. *The Valdensian Dissent. Persecution and Survival, c. 1170 - c. 1570*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Badia, Lola, 1988. «L'aportació de Ramon Llull a la literatura en llengua d'oc: per un replantejament de les relacions Occitània-Catalunya a la baixa Edat Mitjana», in: *Actes del vuitè Col·loqui internacional de Llengua i Literatura Catalanes (12-17 de setembre de 1988)*, Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 2 vol., I, 261-296.
- Barbieri, Edoardo, 1992. *Le Bibbie italiane del Quattrocento e del Cinquecento. Storia e bibliografia ragionata delle edizioni in lingua italiana dal 1471 al 1600*, Milano, Editrice Bibliografica, 2 vol.
- Barbieri, Edoardo, 1998a. «Domenico Cavalca volgarizzatore degli *Actus Apostolorum*», in: Leonardi (1998), 291-328.

<sup>53</sup> Pour la description du manuscrit, on pourra se référer à Tausend (1995, 17-19), qui signale: «Dass ein engerer Zusammenhang der in B überlieferten Texte mit Texten des kat. Sprachbereichs bestand, zeigen neben den von den Fassungen in K ausgehenden *Legenda-aurea*-Kapiteln ja auch die in der Handschrift enthaltenen *Doctrina-pueril*-Übersetzungen».

<sup>54</sup> Cf. Radaelli (2016, 20, 85). Il est important de rappeler, encore sur la base des enquêtes d'Anna Radaelli, que trois apologues tirés de la légende de Barlaam et Josaphat sont employés dans les prêches copiés aux f. 99r-126r du manuscrit Assisi, Chiesa Nuova, 9 – de provenance béguine et qui transmet aussi, comme on l'a vu au § 2, l'*Évangile selon saint Jean*. À propos des ces deux témoignages 'marginaux' de la légende, Radaelli (2016, 85) observe: «la tarda (e di poco rilievo per il *libre* [de Barlaam et Josaphat]) prova di questo testimone [le ms. BnF, n. a. fr. 6504] acquista una importanza rilevante se si considera che proprio in esso [...] è trasmessa anche la *Somme le Roi* [...], nella versione iniziante con la terza parte dell'opera: *lo tractat dels .vij. pecatz mortals*, esattamente come in fr. 1049, ed è inserito l'apologo dei quattro scigni, che lo collega alla piccola raccolta di *exemplis* impiegati nelle omelie rivolte alla comunità di beghini linguadociani del ms. Assisi, Chiesa Nuova, 9».

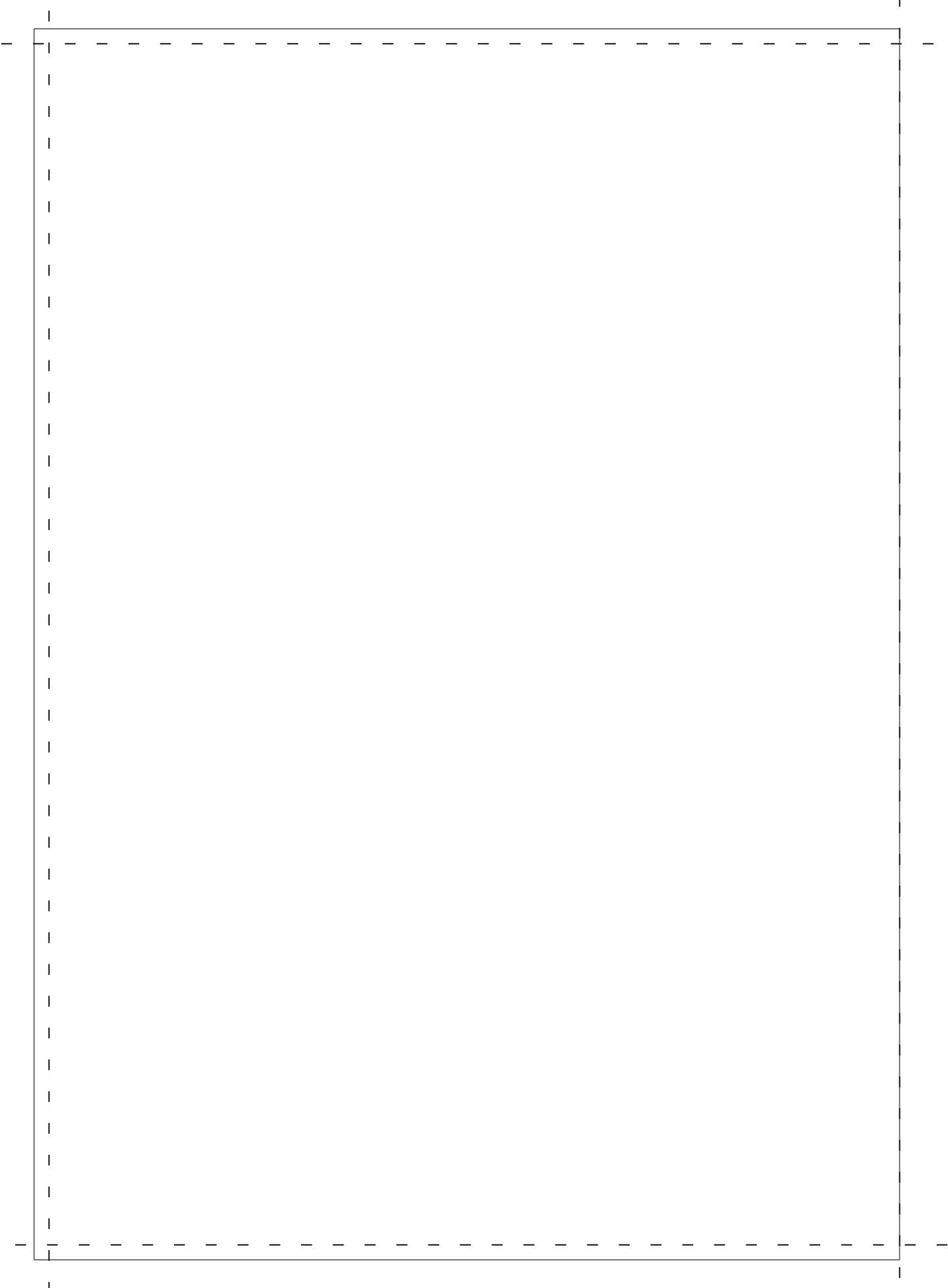
- Barbieri, Edoardo, 1998b. « Per un censimento dei manoscritti degli *Atti degli Apostoli* volgarizzati da Domenico Cavalca », *Lettere italiane* 50, 55-62.
- Benedetti, Marina (ed.), 2009a. *Valdesi medievali. Bilanci e prospettive di ricerca*, Torino, Claudiana.
- Benedetti, Marina, 2009b. « « Caute et secreta ». Circolazione di predicatori itineranti nelle Alpi occidentali tra Medioevo ed età moderna », in: Benedetti (2009a), 163-188.
- Benedetti, Marina, 2011. « Le procès contre Antonio Blasi d'Angrogna (1486): préserver et transmettre la foi chez les vaudois des Alpes », in: Chareyre, Philippe (ed.), *L'hérétique au village. Les minorités religieuses dans l'Europe médiévale et moderne. Actes des XXXI<sup>es</sup> Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran (9 et 10 octobre 2010)*, Toulouse, Mirail, 23-40.
- Benzinger, Wolfram, 2009. « La legislazione papale in materia di eresia e i Poveri di Lione », in: Benedetti (2009a), 39-52.
- Berger, Samuel, 1889. « Les Bibles provençales et vaudoises », *Romania* 18, 345-422.
- Berger, Samuel, 1890. « Nouvelles recherches sur les Bibles provençales et catalanes », *Romania* 19, 504-561.
- Berger, Samuel, 1894. « La Bible italienne au Moyen Âge », *Romania* 23, 358-431.
- Berger, Samuel, 1899. « Les Bibles castillanes », *Romania* 28, 360-408 et 506-567.
- Berger, Samuel, 1977. *La Bible romane au Moyen Âge (Bibles provençales, vaudoises, catalanes, italiennes, catillanes et portugaises)*, Genève, Slatkine.
- Biu, Philippe, 2011. *La Chronique universelle de la Création jusqu'à Constantin: un corpus occitan et catalan au XIV<sup>e</sup> siècle*, Thèse sous la direction de J.-Y. Casanova, soutenue le 10 décembre 2011, Université de Pau et des Pays de l'Adour (inédite).
- Borghi Cedrini, Luciana, 1981. *Cultura « provenzale » e cultura « valdese » nei Mettra Ceneche (« Versi di Seneca ») del ms. Dd XV 33 (Bibl. Univ. di Cambridge)*, Torino, Giappichelli.
- Borghi Cedrini, Luciana, 1984. « Indicazioni filologiche e linguistiche per la lettura del Ge 206 », in: Dal Corso/Borghi Cedrini (1984), XXXIX-LXIII.
- Borghi Cedrini, Luciana, 1988. « Ancora sulla 'questione della lingua valdese': osservazioni sulle grafie dei manoscritti valdesi », *Studi testuali* 1, 7-33.
- Boser, C., 1895. « Le remaniement provençal de la *Somme le roi* et ses dérivés », *Romania* 24, 56-85.
- Brunel, Clovis, 1935. *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal*, Paris, Droz.
- Burr, David, 2001. *The Spiritual Franciscans. From Protest to Persecution in the Century after Saint Francis*, University Park (PA), Pennsylvania State University Press.
- Casanellas, Pere, 2014a. « Medieval Catalan Translations of the Bible », in: Terrado/Sabaté (2014), 15-34.
- Casanellas, Pere, 2014b. « Tècniques de traducció en la Bíblia del segle XIV », in: Terrado/Sabaté (2014), 35-64.
- Chenu, Marie-Dominique, 1966<sup>2</sup> [1957<sup>1</sup>]. *La théologie au douzième siècle*, Paris, Vrin.
- Cicchella, Attilio, 2014. « « Volendo a pitizione e per divozione... ». Gli *Atti degli Apostoli* volgarizzati da Domenico Cavalca: storia e stile », *Rivista di letteratura italiana* 32, 9-29.
- Coletti, Vittorio, 1983. *Parole dal pulpito. Chiesa e movimenti religiosi tra latino e volgare*, Casale Monferrato, Marietti.
- Collura, Alessio, 2015. « L'*Evangelium nicodemi* e le traduzioni romanze », *Triconcontre. Teoria, testo, traduzione* 3, 29-47.

- Collura, Alessio, sous presse. « *Sens e razos d'una escriptura*. Per una nuova edizione critica della traduzione occitana dell'*Evangelium Nicodemi* », in: Leonardi, Lino / Duval, Frédéric / Trachsler, Richard (ed.), *Actes du XXVIII<sup>e</sup> Congrès International de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013), Section 13: Philologie textuelle et éditoriale*.
- Cornagliotti, Anna, 1995. « Sprache der Waldenser – Il valdese », in: Holtus, Günter / Metzeltin, Michael / Schmitt, Christian (ed.), *Lexikon der romanistische Linguistik, II/2 Die einzelnen romanischen Sprachen und Sprachgebiete vom Mittelalter bis zur Renaissance*, Tübingen, Niemeyer, 467-473.
- Costa Català, Joan, 2002. *Nou Testament (Ms. Marmoutier, S. XIV)*, València, Real Academia de Cultura valenciana, 2 vol.
- Dal Corso, Mario / Borghi Cedrini, Luciana (ed.), 1984. *Vertuz e altri scritti (manoscritto Ge 206)*, Torino, Claudiana.
- Delcorno, Carlo, 1979. « Cavalca, Domenico », in: *Dizionario biografico degli italiani*, Roma, Istituto dell'Enciclopedia italiana, vol. XXII, 577-586.
- d'Esneval, Amaury, 1978. « La division de la Vulgate latine en chapitres dans l'édition parisienne du XIII<sup>e</sup> siècle », *Revue des sciences philosophiques et théologiques* 62, 559-568.
- Francescanesimo in volgare*, 1997. *Francescanesimo in volgare (secoli XIII-XIV)*, Atti del XXIV Convegno internazionale, Assisi, 17-19 ottobre 1996, Spoleto, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo.
- Frosini, Giovanna, 1996. « Il principe e l'eremita. Sulla tradizione dei testi italiani della storia di Barlaam e Iosafas », *Studi medievali* 3<sup>a</sup> s. 38, 1-63.
- Frosini, Giovanna, 2001. « Storia di Barlaam e Iosafas. Versione italiana del ms. di Parigi (Bibliothèque Sainte-Geneviève, 3383) », *Bollettino dell'Opera del Vocabolario Italiano* 6, 247-318.
- Frosini, Giovanna / Monciatti, Alessio (ed.), 2009. *Storia di Barlaam e Josaphas secondo il manoscritto 89 della Biblioteca Trivulziana di Milano*, Firenze, SISMEL / Edizioni del Galluzzo, 2 vol.
- Fumagalli, Marina, 1991. « All'origine dell'albero della vita. Genesi I-XI, versione valdese », in: *Mélanges de langue et de littérature occitanes en hommage à Pierre Bec par ses amis, ses collègues, ses élèves*, Poitiers, Université de Poitiers – C.E.S.C.M., 123-149.
- Galderisi, Claudio (ed.), 2011. *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Étude et répertoire*, Turnhout, Brepols, 2 vol. en 3 t.
- Harris, M. Roy, 1983. « The Earliest Occitan Biblical Translation: Questions of Origin, Date and Use », in: Cranston, Mechthild (ed.), *Le Gai Savoir. Essays in Linguistics, Philology and Criticism dedicated to the memory of Manfred Sandmann*, Madrid, Ediciones Cea Bermúdez, 17-32.
- Harris, M. Roy, 1984. « Old Waldensian: some linguistic and editorial Observations », *Romance Philology* 38, 200-225.
- Harris, M. Roy (ed.), 1985. *The Occitan Translation of John XII and XIII-XVII from a Fourteenth-Century Franciscan Codex (Assisi, Chiesa Nuova, MS 9)*, Philadelphia, The American Philosophical Society.
- Harris, M. Roy, 2003. « The Story of Samson and Delilah in the Occitan Bible d'Acre (ms. BnF, fr. 2426) », *La France Latine. Revue d'études d'oc* 136, 117-156.
- Harris, M. Roy, 2005. « The Occitan Story of Susanna (ms. BnF, fr. 2426) », in: Buckley, Ann / Billy, Dominique (ed.), *Études de langue et de littérature médiévales offertes à Peter T. Ricketts à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire*, Turnhout, Brepols, 153-162.

- Harris, M. Roy, 2006. « The Occitan New Testament in Ms. Bibl. Mun. de Lyon, PA 36 : a Cathar or Waldensian translation ? », *Heresis* 44-45, 163-185.
- Hasenohr, Geneviève, 1986. Compte-rendu de Dal Corso/Borghi Cedrini (1984), *Romania* 107, 407-416.
- Hernshon, Cyril P. / Ricketts, Peter T., 2007. « La tradition occitane de l'Évangile de Gamaliel, éditions et commentaire », *La France latine. Revue d'études d'oc* 94, 132-327.
- Izquierdo, Josep, 1994. « « Emperò piadosament se creu per los feels » : la tradició occitano-catalana medieval de l'apòcrif *Evangelium Nicodemi* », in: Badia, Lola / Soler, Albert (ed.), *Intel-lectuals i escriptors a la baixa Edat Mitjana*, Barcelona, Curial Edicions Catalanes / Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 17-48.
- Jolliot Brenon, Anne, 1978. « Les manuscrits littéraires vaudois. Présentation d'ensemble », *Cultura Neolatina* 38, 105-127.
- Leonardi, Lino (ed.), 1993. « Inventario dei manoscritti biblici italiani », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes* 105, 863-886.
- Leonardi, Lino, 1996. « « A volerla bene volgarizzare... » : teorie della traduzione biblica in Italia (con appunti sull'Apocalisse) », *Studi Medievali* 3<sup>a</sup> s. 37, 171-201.
- Leonardi, Lino (ed.), 1998. *La Bibbia in italiano tra Medioevo e Rinascimento – La Bible italienne au Moyen Âge et à la Renaissance. Atti del Convegno (Firenze, 8-9 novembre 1996)*, Firenze, SISMEL/Edizioni del Galluzzo.
- Leonardi, Lino / Menichetti, Caterina / Natale, Sara, sous presse. *Traduzioni italiane della Bibbia nel Medioevo (secoli XIII-XV). Catalogo dei manoscritti*, Firenze, SISMEL/Edizioni del Galluzzo.
- Light, Laura, 1984. « Versions et révisions du texte biblique », in: Riché, Paul / Lobrichon, Guy (ed.), *Le Moyen Âge et la Bible*, Paris, Beauchesne, 55-93.
- Magrini, Sabrina, 2005. « La Bibbia all'Università (secoli XI-XIV). La 'Bible de Paris' e la sua influenza sulla produzione scritturale coeva », in: Cherubini, Paolo (ed.), *Forme e modelli della tradizione manoscritta della Bibbia*, Città del Vaticano / Selci-Lama, Scuola Vaticana di Paleografia e Archivistica / Stabilimento tipografico « Pliniana », 407-421.
- Merlo, Grado Giovanni, 1984a. *Valdesi e valdismi medievali*, Torino, Claudiana.
- Merlo, Grado Giovanni, 1984b. « Su radici e origini della presenza eterodossa tra le Alpi occidentali », in: Merlo (1984a), 27-42.
- Merlo, Grado Giovanni, 1984c. « Le forme evangeliche di un dissenso religioso », in: Merlo (1984a), 45-92.
- Merlo, Grado Giovanni, 2010. *Valdo l'eretico di Lione*, Torino, Claudiana.
- Meyer, Paul, 1889. « Fragment d'une version provençale inconnue du Nouveau Testament », *Romania* 18, 430-438.
- Montefusco, Antonio, 2012. « Contestazione e pietà. Per una stratigrafia di un monumento della diaspora beghina (Assisi, Chiesa Nuova, 9) », *Revue d'histoire des textes* 7 n. s., 251-329.
- Natale, Sara, 2014. « Codici e forme dei volgarizzamenti della Bibbia. I profeti minori e la formazione della 'tradizione organica' dell'Antico Testamento », *Medioevo Romano* 38, 338-384.
- Nesti, Filippo, 1832. *Volgarizzamento degli Atti degli Apostoli di Fra Domenico Cavalca*, Firenze, Pezzati.
- Nobel, Pierre, 2004. « De la qualité d'une translation française en occitan : le cas du manuscrit BnF fr. 2426 », in: Garrido-Hory, Marguerite / Gonzales, Antonio (ed.), *Histoire, Espaces et Marges de l'Antiquité. Hommages à Monique Clavel-Lévêque*, Paris, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 4 vol., III, 60-87.

- Nüesch, Hans-Rudolph (ed.), 1979. *Altwaldensische Bibelübersetzung, Manuskript n° 8 der Bibliothèque Municipale Carpentras*, Berne, Francke, 2 vol.
- Peranau, Josep, 1978. «Aportació al tema de les traduccions bíbliques catalanes medievals», *Revista catalana de Teologia* 3, 19-78.
- Petrucci, Armando, 1979. «Alle origini del libro moderno. Libri da banco, libri da bisaccia, libretti da mano», in: Petrucci, Armando (ed.), *Libri, scrittura e pubblico nel Rinascimento. Guida storica e critica*, Roma-Bari, Laterza, 139-156.
- Radaelli, Anna (ed.), 2016. *Il Libre de Barlam et de Josaphat e la sua tradizione nella Provenza angioina del XIV secolo*, Roma, Viella.
- Raugei, Anna Maria (ed.), 1986. *Bestiario valdese*, Firenze, Olschki.
- Ricketts, Peter T. / Harris, M. Roy (ed.), 2011. *Nouveau Testament de Lyon (Lyon, Bibliothèque de la Ville, A.I.54 / Palais des Arts 36)*, au sein du corpus RIALTO (*Repertorio Informatizzato dell'Antica Letteratura Trobadora e Occitana*), publication électronique à l'adresse <<http://www.rialto.unina.it/prorel/NTL/NTL.htm>>.
- Ricketts, Peter T., 1972. «The Hispanic Tradition of the *Breviari d'amor*», in: Atkinson, Dorothy M. / Clarke, Anthony H. (ed.), *Hispanic Studies in Honour of Joseph Manson*, Oxford, Dolphin, 227-253.
- Ricketts, Peter T., 2012. *Matfre Ermengaud (1246-1322) et le Breviari d'amor*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan.
- Romagnoli, Sergio, 1986. «Cavalca, Domenico», in: Branca, Vittore (ed.), *Dizionario critico della letteratura italiana*, Torino, UTET, I, 561-563.
- Ruby, Christine, 2010. «Les psautiers bilingues latin / français dans l'Angleterre du XII<sup>e</sup> siècle. Affirmation d'une langue et d'une écriture», in: Le Briz, Stéphanie / Veyssyere, Géraldine (ed.), *Approches du bilinguisme latin-français au Moyen Âge. Linguistique, Codicologie, Esthétique*, Turnhout, Brepols, 167-190.
- Salvioni, Carlo, 1890. «Il Nuovo Testamento valdese, secondo la lezione del Codice di Zurigo», *Archivio glottologico italiano* 11, 1-308.
- Short, Ian / Careri, Maria / Ruby, Christine, 2010. «Les psautiers d'Oxford et de Saint Albans: liens de parenté», *Romania* 128, 29-45.
- Suchier, Hermann, 1883. *Denkmäler provenzalischer Literatur und Sprache, zum ersten Male herausgegeben von H. S., mit einer Untersuchung von Paul Rohde über die Quellen der Romanischen Weltchronik*, Halle, Niemeyer.
- Tausend, Monika, 1995. *Die altokzitanische Version B der Legenda Aurea. Ms. Paris, Bibl. nat., n. acq. fr. 6504*, Tübingen, Niemeyer.
- Terrado, Xavier / Sabaté, Flocel (ed.), 2014. *Les veus del sagrat*, Lleida, Pagès.
- Wittlin, Curt, 1983. «Les traduccions catalanes de la *Somme le roi (De vicis i virtuts)* de fra Llorenç», *Boletín de la Sociedad Castellonense de Cultura* 59, 395-433.
- Wunderli, Peter, 1969a. *Die okzitanischen Bibelübersetzungen des Mittelalters. Gelöste und ungelöste Fragen*, Frankfurt am Main, Klostermann.
- Wunderli, Peter (ed.), 1969b. *La plus ancienne traduction provençale (XI<sup>e</sup> siècle) des chapitres XIII à XVII de l'Évangile de Saint Jean (British Museum, Harley 2928)*, Paris, Klincksieck.
- Wunderli, Peter (ed.), 2005. *Le Nouveau Testament de Lyon (ms. Bibliothèque de la Ville A.I.54, Palais des Arts 36)*, Tübingen, 2 vol.
- Zambon, Francesco (ed.), 1997. *La cena segreta. Trattati e rituali catari*, Milano, Adelphi.

- Zinelli, Fabio, 2009. « La *Légende dorée* catalano-occitane. Étude et édition d'un nouveau fragment de la version occitane A », in : Lemaître, Jean-Loup / Vielliard, Françoise (ed.), *L'occitan, une langue de travail et de la vie quotidienne du XII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Les traductions et les termes techniques en langue d'oc. Actes du colloque organisé à Limoges les 23 et 24 mai 2008 par le Centre Trobar et l'EA 4116*, Ussel, Musée du Pays d'Ussel-Centre Trobar, 263-361.
- Zorzi, Diego, 1956. « Testi inediti francescani in lingua provenzale », in : *Miscellanea del centro di studi medievali* 58 n. s., Milano, Vita e pensiero, 249-324.



## Le poème 293,40 attribué à Marcabru

1. Édité, entre autres, par J.-M.-L. Dejeanne (1909) et par Simon Gaunt (2000), le poème n° 293,40 dans la *Bibliographie* de Pillet et Carstens est couramment assigné à Marcabru; de plus, il est considéré comme l'un des plus représentatifs de son style (d'où la copieuse littérature qui lui a été consacrée). Néanmoins, il présente de nombreux et importants problèmes tant en ce qui concerne l'attribution que l'établissement du texte critique. Sa tradition manuscrite est très clairement répartie en deux branches: dans l'une, formée par A + IK<sup>1</sup>, la pièce est attribuée à Marcabru; dans l'autre, formée par C + E, elle est attribuée à Bernart de Ventadorn. Afin d'asseoir notre discussion sur des bases solides, nous proposons d'abord la transcription des deux versions en regard, sur la base respectivement de K et de E en tant que mss de référence. Chacune d'entre elles est accompagnée d'un appareil critique spécifique, où l'on trouvera, en plus des variantes de fond, les variantes de forme susceptibles de s'avérer en quelque mesure pertinentes à l'établissement du texte.

K 119-120; I 127; A 30r

### I

Puois mos coratges es failliz  
per cel ioi don ieu sui iauzens,  
e vei c'amors part e chauzis  
per qu'eu esper esser manens,  
ben dei tot mon chant esmerar 5  
c'om no mi posca ren falsar,  
que per pauc es hom desmentiz.

### II

Cel en cui fin'amors chausiz  
viou lez cortes e sapiens,  
e cel cui refuda, deliz 10  
e met a totz destruzemens:  
cor que vas leis no-is vol virar,  
ela-l fai si en fol musar  
qe per autr cuid'esser periz.

C 58v-59r; E 106

### I

Pos mos coratges esclarzis  
per cel ioi dont ieu soi iauzens,  
e vey c'amor part e chauzis,  
per qu'ieu esper estre manens,  
ben dei tot mon chant esmerar  
c'om re no mi puesca falsar,  
que per pauc es hom desmentiz.

### II

Sel en qui sest'amor chausiz  
iov'es, cortes e sapiens,  
e sel qui refuda delis  
e met a totz destruimens,  
quar qui fin'amor vol blasmar,  
ela-l fai si en fol muzar  
que per outra cug es peritz.

<sup>1</sup> Auxquels s'ajoute le témoignage de d (304v), qu'on s'abstient de prendre en considération.

III

Cill sunt fals iutge raubador, 15  
 fals moillerat e iurador,  
 omicidi e lausengier,  
 lengua loba, creba mostier  
 e cill qui fan fachillamens,  
 e las fachilleiras pudens 20  
 seran el fuoc escur egau.

IV

Homicidi e traidor,  
 simoniaic e cantador,  
 luxurios e renoer,  
 qui vivon d'enoios mestier 25  
 et aicellas putans ardens  
 qui son d'autrui mariz sufrens  
 auran lo gazaing enfernau.

V

Embriaic et escogozat,  
 fals preveire e fals abat, 30  
 falsas reclusas e reclus  
 lai penaran, ditz Marcabrus,  
 que tuit li fals y ant loc pres  
 car fin'amors o a promes :  
 lai er lo dols dels desperatz. 35

VI

Ay, fin'amors, flors de bontat  
 c'avetz lo mon illuminat,  
 merce vos clam, d'aquel grahus  
 mi defendaz que lai no mus,  
 q'en tot loc mi teing per compres, 40  
 per confortat en totas res :  
 per vos esper esser guidatz.

III

So son fals iutge raubador,  
 fals moillerat e iurador,  
 fals homes sinhs e lauzengier,  
 lengua-loguat, creba-mostier  
 et aicelas putas ardens  
 que son d'autruis maritz sufrens :  
 sist auran guazanh enfernau.

IV

Homisidas e traidor,  
 simoniaix, encantador,  
 luxurios e renovier,  
 que vivon d'enuios mestier,  
 e sels que fan fatillamens  
 e las faitilleiras pudens  
 seraun el fuec escur egau.

V

Ebriaicx et escogosatz,  
 fals preveires e fals abat,  
 falsas reclusas, fals reclus  
 lai penran, ditz Marcabrus ;  
 totz los fals hi aun lur loc pres,  
 que fin'amor ho a promes :  
 lai er dols dels dezesperatz.

VI

Ai, fin'amor, fon de bontatz,  
 quar tot lo mon enlumenatz,  
 merce ti clam, d'aicel gra<üs>  
 mi defendas, qu'ieu lai no mus,  
 qu'en totz luecx mi tenh per ton pres,  
 per ton lairo en totas res :  
 per tu esper estre guidatz.

VII

Mon cors per aquest vers destrenh  
 quar mi plus que-ls autres repren,  
 que qui autrui vol encolpar  
 dreitz es que si sapcha guardar,  
 que no sia dels crims techitz  
 de qu'el eis encolpa e ditz,  
 pueis poira segurs castiar.

## VIII

Pero si es asatz cauzitz  
 sel que ben sap dire, e-l ditz,  
 que pot si, si-s vol, remembrar.

**mss AIK**] 8 Aicel cui... chausitz A | 10 delis A | 14 Que per art cuida esser peritz A | 15 son A | 17 omicide A | 18 lenga longa rauba m. A | 19 que A | 21 engau A | 22 Homicide A | 23 Symoniaic enchantador A | 25 Que A | 27 d'autruis A | 29 escogossat A | 35 desesperatz I | 36 fos A; beutat I | 37 C'avet K; C'a tot lo mon illuminat A | 38 Merce-ill clam que d'aquel grahus A | 39 defenda... nom us A | 41 E per forfaitz en A | 42 Per lui esper A

**mss CE**] 3 qu'amors C | 4 n'esper estrenamens C | 6 no-m (?) C | 10 kuj C | 14 outra cug C | 15 iutges raubadors C | 16 molheratz C | 17 cinz C | 20 Qu'eron daustruj maritz cossens C | 21 ifernau C | 22 Homicidas C | 26 selh C | 28 Seran el fuec arden egau C | 31 rescluzas... resclus C | 32-33 Lai penran so dis Marchebrus; / tot li fals y an lor luec pres C | 34 fin'amors C | 36 Ha... fons C | 37 *om. verso* C | 38-39 Merce ti clam, lai nom acus / e-m defendas qu'eu lai non us C; dai|cel gra E | 40 En... tom pres C | lairon C | 43 cor C | 44 reprenh C | 46 sapha C | 48 De que leis CE; encolpa paire ditz E | 49 segur E | 50-52 *om.* C

2. Il convient d'amorcer l'analyse de la tradition manuscrite à partir de la str. VI, et notamment du v. 37, où nous proposons de privilégier *c'a tot lo mon*, variante du ms. A: c'est elle qui permet d'expliquer, d'une part, le changement d'allocation au pluriel attesté dans IK (*avet[z]*, ce qui comporte le sacrifice de *tot*), et d'autre part, la transformation de *c'a* en *quar* dans E<sup>2</sup>, visant à adapter la phrase à la 2<sup>e</sup> pers. plur. du prés. ind. (-*atz*). Par contre, on ne saurait suivre le même ms. aux deux vers suivants, où *merce-ill clam... mi defenda* est, à son tour, très probablement le résultat d'une adaptation à la 3<sup>e</sup> pers. sur le modèle du vers précédent (*c'a*): c'est à notre avis l'hypothèse la plus plausible étant donné l'opposition, aux v. 38-39, entre *merce vos clam... mi defendaz* IK (2<sup>e</sup> pers. plur.), et *merce ti clam... mi (e-m) defendas* CE (2<sup>e</sup> pers. sing.). Autrement dit, la dispersion dont témoignent les mss à cet endroit a dû être entraînée par la présence, dans l'archétype, d'une transition de la 3<sup>e</sup> pers. (v. 36-37, où l'on décrit le trait distinctif de la *fin'amor*, à qui l'auteur s'adresse par la suite) à la 2<sup>e</sup> pers. (v. 38-39, avec la suite de l'allocation directe): c'est bien ce virage syntaxique qu'il faut donc rétablir.

Aux v. 40-41 de la même strophe, on a affaire à trois paires de substantifs qui s'opposent, à savoir, *compres... confortat* IK: *compres... forfaitz* A: *tom (ton) pres... ton lairo(n)* CE. Simon Gaunt, dernier éditeur de ce poème, voit à juste titre en *laïro* la 'lectio difficilior'<sup>3</sup>; c'est en tout cas la seule qui demande impérieusement une

<sup>2</sup> Ce vers manque dans C, ce qui n'est sans doute pas l'effet du hasard.

<sup>3</sup> «The diffraction [sic] in AIK suggests innovation, with IK (adopted by Dejeanne) clearly 'facilior'. It is implausible that CE could have written a common word like *laïro* if it was meaningless in the context. We take the sense to be 'condemned criminal begging for mercy', which is what A (or possibly some in an earlier source glossing the line) seems to have thought» (Gaunt 2000, 511).

explication. L'équivalence entre *latro* et *peccator* est notamment développée dans le *Sermo de sacramento dominicae passionis* de Drogon (Drogo Hostiensis), qui se réclame bien entendu de l'épisode évangélique du bon larron, choisi en tant que personification du pécheur : « Aut quomodo latro est, si cum Christo in paradiso ? [...] Latro fuerat quando latebat ante confessionem ; iustus autem post orationem ». Il en est de même pour saint Pierre : « Tandiu hic Petrus latro fuit, quandiu intus latitans Christum foris negavit : et ideo et Petrum praecessisti in paradysum, quia qui te cruce complexus est dux et rector tuus ». À l'instar de saint Pierre et du voleur crucifié, tout pécheur doit en principe être considéré comme *latro* : « tibi soli peccavi, tu solus potes a peccato meo me mundare : malum contra te feci, cum me tibi volui celare ; latro sum animae meae, homicidium quidem feci »<sup>4</sup>.

L'auteur de notre poème a-t-il vraiment connu cette homélie de Drogon<sup>5</sup> ? C'est elle qui, en tout cas, nous permet de parfaitement comprendre la variante de CE. Si *ton lairo* est donc la bonne leçon, il faudra forcément choisir *tom pres* "ton prisonnier"<sup>6</sup> comme premier terme de cette paire de synonymes et, vraisemblablement, *per tu* en début du v. 42.

3. Au bout de l'analyse de ce passage, la question du choix entre sing. et plur. aux v. 38-39 n'en demeure pas moins ouverte. L'emploi du pronom allocutaire sous sa double forme, *tu* et *vous*, en français médiéval, a été étudié par Gaston Zink<sup>7</sup>. D'après ses conclusions, « Dieu reçoit le *vous* aussi bien que le *tu*. Les intrusions de *tu* là où l'on attendrait *vous* ont valeur de signes émotionnels : douleur, colère, insulte [...]. On tutoie volontiers Dieu et la Vierge et, à l'inverse, les gens que l'on méprise ». Plus précisément, « dans les textes littéraires, les prières à Dieu et au Christ (souvent confondus) font largement prévaloir le tutoiement [...]. Alors que le *vous* de politesse se répand dans les relations sociales, c'est *tu* qui s'instaure dans les rapports de l'homme avec Dieu et qui reçoit ainsi – paradoxalement – la connotation la plus hautement déférente »<sup>8</sup>.

Or, si « *tu* s'efface quand un sentiment d'indignité vient creuser un abîme entre le pécheur et son Juge », le contraire paraît s'imposer quand l'émotion conduit l'âme du

<sup>4</sup> PL 166,1521-1524 ; voy. plus avant : « Sed quare timent homines crucem ? Quia latrones sunt : si latrones non essent, crucem non timerent ; ergo qui timet, latro est. Quomodo, inquis, latro est ? audi Christum : « Vos autem, inquit, fecisti eam id est, domum meam speluncam latronum » [Matth. 21,13] ».

<sup>5</sup> Abbé bénédictin originaire d'Hostie, il fut créé cardinal de Pise, ensuite de Reims et de Laon. Il est mort en 1137 ou 1138. Pour son œuvre voy. Schönberger *et al.* (2011, 1250-1251).

<sup>6</sup> D'où *compres AIK*, pour lequel les seuls exemples sémantiquement disponibles se trouvent dans le poème *Guilhem de la Barra*, v. 3841-3842 « e venc lo gay temps de pascor, | e l'efant fo compres d'amor » et v. 4836-4837 « tant fon ardens e tant compres | del sieu senhor lial e bo ».

<sup>7</sup> Zink (1997, 325-330), à consulter aussi pour la bibliographie précédente.

<sup>8</sup> « Les textes littéraires ne font, d'ailleurs, que refléter les pratiques réelles et la doctrine même de l'Église en la matière. Gerson fixe ainsi la forme à donner en français aux deux prières fondamentales que sont le *Pater Noster* et l'*Ave Maria* » (*ibid.*).

pécheur à se sentir plus proche de Celui à qui elle veut confier son propre salut : c'est bien ce qui arrive, d'après la leçon de CE, au v. 42 (*per tu*) par rapport aux v. 38-39 où, d'après la leçon de IK, la prière débute de manière plus formelle, et de ce fait, c'est *vous* qui est employé.

Résumons les données de la tradition manuscrite relative à cette strophe tout entière. Si dans le ms. A le tout est arrangé à la 3<sup>e</sup> pers., cela, ainsi qu'on l'a vu, dépend manifestement de la tendance à accorder le reste de la phrase au *c'a* du v. 37, que seul ce ms. a conservé, alors que la tradition restante emploie partout la 2<sup>e</sup> pers., généralisée au plur. dans IK, au sing. dans CE. C'est, dans bien des cas, à juste titre si aujourd'hui la plupart des éditeurs rechignent à établir un texte critique sur des bases hétéroclites. Et pourtant, on est confronté dans l'espèce à une phénoménologie qui, par rapport au comportement des scribes, est à considérer comme exemplaire : si l'on part d'une séquence, supposée originaire, *a + vos clam... mi defendaz + tom pres... ton lairo... per tu*, chacune des trois recodifications transmises par la tradition peut raisonnablement être expliquée, et ceci sur la base d'un triple facteur dynamique, à savoir, la 3<sup>e</sup> pers. référée à ce qu'on est aussitôt amené à considérer comme un vocatif (*fo[n] de bontat*), alors qu'il s'agit en fait d'une détermination de *fin'amors* ; l'emploi du terme *laïro*, qui implique une exégèse et une syntaxe pas du tout banales ; et finalement, bien entendu, l'alternance de *vos* et *tu* en fonction de pronoms allocutaires.

4. Essayons maintenant d'appliquer les résultats de cette hypothèse de travail à la première des trois rimes dans la str. VI, graphée *-at: -at:... : -atz* dans les mss AIK, alors que CE lisent *-atz* partout. Voici la 'varia lectio' aux v. 36-37 :

Ay, fin'amors, flors de bontat c'avetz lo mon illuminat	IK
A, fin'amor, fos <sup>9</sup> de bontat c'a tot lo mon illuminat	A
Ai, fin'amor, fon de bontatz quar tot lo mon enlumenatz	E(C)

Dans le ms. A qu'on a jugé, en l'occurrence, porteur de la bonne leçon, le sing. *bontat*, d'ailleurs impeccable, est solidement étayé par la variante du Kyriale *Kyrie fons bonitatis*, attribuée au moine saint-gallois Tutilon (*Tuotilo*)<sup>10</sup> : « Premier des cinq chants du cycle de l'ordinaire de la messe, le *Kyrie eleison* tire son nom de l'incipit du

<sup>9</sup> Cette forme « présente un traitement de *fons* que TDF, s. v. *fous*, atteste dans le Var (en plus du Languedoc) » (Perugi 1999, 310).

<sup>10</sup> Viret (2001, 221). D'origine hellénique, la notion exprimée par ce Kyriale a fait l'objet, entre autres, d'un commentaire de Simplicius, ce qui ressort du témoignage tardif de Steuchus, *De perenni philosophia*, livre VI, c. XIII : « πηγὴν λεγόμενον ἀγαθότητος καὶ φωτός qui dicitur fons bonitatis et lucis [cf. Simplicius, 70, 17-35] » (Hadot 1987, 340).

trope<sup>11</sup> qui accompagnait leur mélodie au Moyen Âge : « Kyrie fons bonitatis | Pater ingenite | A quo bona cuncta procedunt | Eleison ». Cette mélodie apparaît vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle dans un manuscrit du nord de la France et, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, elle est universellement répandue<sup>12</sup>. Le pluriel *bontatz* serait il est vrai tout aussi acceptable<sup>13</sup> : néanmoins, mis à part le statut de facteur dynamique qu'on a ici reconnu à la leçon de A, ce n'est qu'en suivant AIK qu'on obtient une séquence de rimes *-at : -at : ... : -atz* parfaitement correspondante à celle de la strophe précédente, où les substantifs énumérés aux v. 29-30 se trouvent sans aucun doute au cas sujet du pluriel.

Au v. 37, en plus d'*Eccli.* 43 « Species caeli, gloria stellarum : mundum illuminans in excelsis dominus »<sup>14</sup>, on perçoit un écho des *Soliloquia animae ad Deum* attribués à Augustin<sup>15</sup>, c. 33 (PL 40,863-866) : « Vae his qui non ardent ex te, vae illis qui non illuminantur ex te, o lumen veridicum, illuminans omnem mundum, cuius lux implet mundum »<sup>16</sup>.

5. L'établissement de la première rime dans la str. I pose un problème sensiblement analogue à celui qu'on vient d'examiner. Au v. 1, même si la leçon des mss CE *s'esclarzis* semble tout à fait convenir au contexte, il est essentiel que sa concurrente *es faillitz* soit dûment expliquée. Telle qu'on la lit dans les mss AIK, elle paraît franchement contradictoire : un cœur ne saurait être défaillant à l'instant même où il se déclare *iauzens* du *ioi* auquel il aspire<sup>17</sup>. De plus, en adoptant *faillitz*, variante du ms. A, la première strophe présenterait une séquence *-itz : -is : -itz*, alors qu'à la strophe suivante les morphèmes à la rime sont respectivement *-is : -is : -itz*. En effet, la forme

<sup>11</sup> « Troping appears most frequently in the various parts of the Ordinary of the Mass (though rarely in the Credo), particularly in the Kyrie. An interesting vestige of the practice of troping survives in the names that are attached to several of the Masses in use today – *Kyrie fons bonitatis*, *Kyrie Deus sempiternae*, etc.; these names indicate the tropes that once were added to the melismas of the Kyries of these Masses » (Parrish 1958, 66).

<sup>12</sup> Dennery (2001, 9).

<sup>13</sup> Cf. Bonnier Pitts (1989, 128) : « a Dieu omnipotent et a Jesu Crist lo Filh de luy, al Sant Esperit que es uns Dieus una Trinitat et es non mortals et es fons de bontatz » ; Dionysius Carthusianus in Soter (1532, 188b) : « Filius quoque te singulariter veneratus est, dum ipse fons bonitatum et luminum, uterum tuum non horruit » ; *Versus Radulfi filii Fulcredi Cadomensis* [XII<sup>e</sup> s.], in Delisle (1866, 343) : « Flos abbatum, fons bonitatum, vita potentum ».

<sup>14</sup> Voy. aussi Errante (1948, 206) : « Testo lit. della Messa, Sabato Santo, preghiera di esordio : « qui illuminasti omnem mundum » ».

<sup>15</sup> À ne pas confondre avec l'écrit de jeunesse d'Augustin intitulé *Soliloquia* ; cf. Courcelle (1960, 285-286) : « Alcher de Clairvaux, s'il est bien l'auteur des *Soliloquia animae ad Deum*, semble presque hanté par le *Sero te amaui* qu'il reprend sous des formes variées ». Ce texte, qui « nachweislich jedoch aus dem 13. Jahrhundert stammt », a donné origine à plusieurs versions vernaculaires (Friedlein 2002, 44).

<sup>16</sup> Cf. *ibid.* (PL 40,890) : « Illuminasti me, lux » ; *ibid.* (PL 40,893) : « Gratias tibi, illuminator et liberator meus, quoniam illuminasti me et cognovi te ».

<sup>17</sup> Dans ce cas, on s'attendrait à lire *\*vas cel ioi* plutôt que *per cel ioi* : cf. Gui d'Ussel 8,3 « mas eu era tant vas Amor faillitz ». Autrement, l'emploi courant de ce topos peut être illustré à l'aide de Raimbaut de Vaqueiras 24,34 « e pois jois d'amor m'es faillitz » ; Chabaneau (1881, 221), v. 14 « mon cor es secatz e falhitz ».

verbale à la rime du v. 8 ne saurait être autre chose que la 3<sup>e</sup> pers. du prés. ind. de *chauzir*, et de ce fait, c'est la graphie *c(h)auzis* des mss CE qui s'avère préférable.

À moins de voir en tout cela un exemple de parification entre *-tz* et *-s* à la rime (ce qui serait, dans ce cas, une solution bien simpliste)<sup>18</sup>, on pourrait proposer, à titre de conjecture, pour la source de AIK une forme du vb. *saillir*, dans le cadre d'une locution bien connue (le cœur qui *trep'e sauta* ou, en langue d'oïl, *qui sautele*)<sup>19</sup>: non pas *es \*saillitz*, qui reproduirait à la rime l'irrégularité décrite tout à l'heure, mais plutôt *se \*saillis* ou *\*s'essailis*<sup>20</sup>. Aucun problème ne se pose par contre si l'on accepte *s'esclarzis*<sup>21</sup>, d'autant plus que cette variante permet en tout cas de rationaliser, ne serait-ce qu'en mesure partielle, le schéma des rimes, et ceci malgré la présence d'une rime (presque) identique, *chauzis*, aux v. 3 et 8<sup>22</sup>.

De par sa singularité, le schéma des rimes de ce poème a fait l'objet, chez les éditeurs précédents, de commentaires plutôt embarrassés. Décrit de manière insuffisante par Frank (1966, 167.1)<sup>23</sup>, il peut désormais être représenté au moyen du schéma suivant, en faisant abstraction, pour l'heure, de la dernière strophe (VII) et de l'envoi, l'une et l'autre absents dans AIK :

I-II	A B A B C C A'	(A = -is, A' = -itz)
III-IV	D D E E B B F	
V-VI	G G H H I I G'	(G = -at, G' = -atz)

Il s'agit de trois paires de strophes rangées *grosso modo* par 'coblas doblas' sauf que, par rapport au reste du poème, la paire initiale débute par quatre rimes croisées ; en outre, tant I-II que V-VI débute et se terminent par (presque) la même rime, ce qui n'est pas le cas pour les deux strophes intermédiaires, où F fait figure de rime complètement isolée. Finalement, les deux premières paires sont liées par la reprise de B = *-ens*.

En plus d'apparaître singulièrement irrationnel, ce schéma propose, ainsi qu'on l'a vu, une variation morphématique en fin de strophe qui concerne, respectivement, les rimes A et G.

<sup>18</sup> Pour *-itz* à la rime au lieu de *-is* cf. par ex. Peire Milo 4,11 « si tot amor me faillitz », dans le cadre d'un phénomène traité avec ampleur par l'éditrice.

<sup>19</sup> La COM, il est vrai, ne présente aucun exemple de *cor* en tant que sujet de *saillir*, la locution mieux attestée étant *salhir al cor ~ ins el cor* ou, inversement, *del cor*.

<sup>20</sup> Le pron. *s(e)* correspondrait ici au morphème de *coratges*, en l'occurrence tout à fait redondant. Cf. FEW 11, 94 afr. *se saillir* "s'élancer", apr. *se salhir* "sortir", "s'enfuir" ; afr. *essaillir* "s'élancer, se précipiter".

<sup>21</sup> Cf. Peire d'Alvernia 7,15 « Vostre coratges s'esclarzis » ; Gaucelm Faidit 37,50 « mas eras sent mon coratg'esclarzir » et 54 « quar ieu no-us puesc mon coratg'esclarzir » ; *Jaufre* 3636 « qu'en puesca mo cor esclarzir » ; *BdT* 461,68 v. 9 « De vostr'amor mos cors es esclarzit ».

<sup>22</sup> Cf. Bertran de Born 1a, 38-39 « tro que Mercés, qi franchamen chauzis | los merceianz segon dreg senz bauzia » ; quant à l'autre *chauzis*, son régime indirect (*en*) lui confère un sens légèrement différent.

<sup>23</sup> Cf. Gaunt (2000, 504).

6. Par rapport à *omicidi* IK : *-ide* A, qui impliquerait une anticipation assez improbable sur le v. 22, il est évident qu'au v. 17 la bonne leçon doit correspondre à *homes cinz* C : *homes sinhs* E : néanmoins, l'interprétation de ces deux segments est loin d'être acquise<sup>24</sup>. Pour le catalogue de pécheurs dressé aux str. III-V<sup>25</sup>, l'auteur se serait inspiré de 1 Cor. 6, 9-10<sup>26</sup> : « neque fornicarii, neque idolis servientes, neque adulteri, neque molles, neque masculorum concubitores, neque fures, neque avari, neque ebriosi, neque maledici, neque rapaces regnum Dei possidebunt ». Certes, « the parade of sinners from Corinthians is not mirrored precisely » (Gaunt), et il faudra plutôt songer à une de ces énumérations qui étaient courantes entre prédicateurs et canonistes : voy. par ex. celle utilisée par un ancien commentateur de Dante, qui passe en revue « heretici tyranni raptore desperati blasphemi sodomite usurarii fraudulenti falsarii proditores »<sup>27</sup>.

Quoi qu'il en soit, *homescinz* ~ *homessinhs* devrait se lire à notre avis comme un seul mot, étant donné que les trois premières lignes de cette strophe sont reliées par l'anaphore de *fals*<sup>28</sup>, et que chacune d'elles présente une paire de substantifs associés au moyen de la conjonction copulative<sup>29</sup>. Analysé comme diminutif (non attesté) avec intention dépréciative<sup>30</sup>, il pourrait bien traduire ce qu'en l'occurrence, la littérature religieuse indique par les termes de *molles*<sup>31</sup> ou *sodomitae*.

Quant à l'établissement du texte, l'hypothèse la plus vraisemblable est que dans CE les v. 19-21 et 26-28 aient été intervertis, l'ordre original étant probablement

<sup>24</sup> « CE's reading gives no apparent sense and Dejeanne corrects to *tenh*, which Harvey (*Marcabru*, p. 23) translates 'painted', on the basis of *tenher* 'teindre' (PD). Nelson (*Marcabru*, p. 231) retains E and translates 'I believe', but does not justify this. We posit a minor error resulting from faulty word division in a source », à savoir, *hom esciu* (Gaunt 2000, 510) ; voy. aussi Lazzarini (2010, 73, note 42) : « A1 v. 17 si è congetturati *fīnh* 'finti' (forma anafonetica da *fēnher*) [...] ; cfr. *feinedor fals* (*fals* è ottima congettura di A. Tobler) al v. 5349 di *Flamenca* e l'analogo sintagma di Peire Vidal, *Be-m pac d'ivern e d'estiu*, v. 13 ».

<sup>25</sup> On en trouve une assez semblable dans Peire Cardenal 2,4-9 « maint desleial, felon e de mal aire, | mensongier, truan, | cobe, de mal plan, | raubador, lairo, | iurador, tiran, | abric de trachors » ; voy. encore Chaytor (1930, 28), v. 304-307 « ço son li homecidier e tuit li maudicent, | e aquilh que se desperan en la vita present, | li malvolent e tuit li raubador, | e li retrahent e li murmurador ».

<sup>26</sup> Roncaglia (1969, 18-19) ; *Id.* (1978, 15-16). Voy. déjà Errante (1948, 204-207).

<sup>27</sup> *Codice cassinese* (1865, 66).

<sup>28</sup> Cf. Chaytor (1930, 20), v. 115 « Li seysen son li fals clerç, li cal son dit eyleyt » ; 205-206 « Mas la terça paria son li luxurios | en la cal ha de li maria e de li fals religios ».

<sup>29</sup> Une structure tout à fait comparable caractérise les trois premières lignes des deux strophes suivantes.

<sup>30</sup> On ne dispose, à titre d'exemple, que du terme *homesse* s. f. attesté en 1340 au sens de « vassale » : la citation de Gdf 4, 487c provient de Geslin de Bourgogne / Barthélemy (1864, chap. 204) (*Accord entre l'abbaye de Boquen et Jeanne, veuve de Pierre Flourie, de Sévignac*, dite « homesse et estagère de ceux religieux »).

<sup>31</sup> « Mollis, quod vigorem sexus enerviati corpore dedecoret, et quasi mulier emolliatur » (Is. *Et.* 10, 179) : cf. Kelly (1995, 119-120).

conservé dans AIK : en effet, tant l'allusion aux *putans ardens*<sup>32</sup>, tout à fait en harmonie avec le style de Marcabru, que l'expression *lo gazaing enfernau*, conviennent beaucoup mieux comme conclusion de la str. IV, caractérisée, elle, par un style plus élevé, voire plus conforme au langage clérical dans son registre plus ou moins codifié ; de fait, les péchés mortels qui s'y trouvent détaillés, se distinguent assez nettement des activités plutôt quotidiennes énumérées dans la strophe précédente, où l'on évoque tout ce monde de juges, voleurs, adultères, parjures, calomnieurs, et d'autres individus issus du monde de la pègre.

Développé sur l'étendue de trois strophes, ce catalogue de pécheurs forme un ensemble solidement axé sur la répercussion de l'épithète *fals*, qui apparaît aux trois vers initiaux de la str. III et aux v. 30-31 de la str. V<sup>33</sup>, pour être finalement repris au v. 33 au sein d'une locution utilisée en guise de résumé. Cette rhétorique un peu naïve, qui a volontiers recours à l'itération du même radical (*fachillamens... fachilleiras, reclusas e reclus*), atteint son point d'orgue au v. 18 dans la création de deux épithètes composés, que l'attribution de la pièce à Marcabru a rendu célèbres parmi les occitanisants. Alors que le sens obscène de *creba-mostier* est, ou devrait être, tout à fait évident (le ms. A le transforme pudiquement en *rauba-mostier*), l'autre a généré une diffraction relative au deuxième élément de la composition, à savoir, *lenga loguat* CE : *lenga longa* A : *lengua loba* IK<sup>34</sup>.

Ce n'est pas, dans cette strophe, le seul endroit qui a posé problème aux scribes. Qu'est-ce qu'en effet, que ce *fuoc escur* par lequel se termine, au v. 21, la première des trois listes de pécheurs ? L'expression, qui est un hapax, a gêné le scribe du ms. C, qui a remplacé *escur* par *arden* ; à tort, parce qu'il s'agit d'un poncif théologique assez répandu, et ceci grâce surtout à l'activité des prédicateurs. La notion d'*ignis obscurus*, dont l'origine remonte aux commentaires rédigés par Siméon le Métaphraste et surtout par saint Basile en marge de Ps. 28,7 « Vox Domini intercedentis flammam ignis »<sup>35</sup>, est partie intégrante de la représentation de l'enfer et de ses peines : des deux facultés intrinsèques au feu, celle de brûler et l'autre d'éclairer, Dieu ne laisse subsister en enfer que la première, réservant l'autre au séjour des élus<sup>36</sup> ; et, comme

<sup>32</sup> Le vers suivant, où *sufrens* a été remplacé dans C par la glose *cossens*, paraît avoir été calqué sur Bernart Marti 5,25 « Maritz que marit fai sufren ».

<sup>33</sup> Quant à *penaran* au v. 32, cf. « Prière en vers à la Vierge » (ed. Meliga, *RIALTO*), v. 230-231 « am los mals qui penat seran | en ifern on totz temps ardran » (CE ont réduit le verbe à *penran*, fut. de *pendre*).

<sup>34</sup> Les trois mots composés attestés chez Marcabru, dont le premier élément est *lenga*, sont tous référés aux *lausengiers*, cf. 21,19-20 « Volpils lengua-traversana | qu'a lairo conseilla » ; 34,15 « Estz lauzengiers, lenguas-trencans » ; 36,17-18 « als acropitz lenguas-planas | torbadors d'amistat fina ». Il en est de même pour les deux occurrences de *lengua-forcat* chez Bernart Marti 2,43 et 49 ainsi que pour *lengua-forbitz* d'Arnaut de Tintinhac 3,31 ; cf. aussi *lenguas de colobra* chez Arnaut Daniel. Sur les *peccata linguae* et leur pratique en société et dans la cour voy. Cabré (1999, 61-65).

<sup>35</sup> Cf. aussi Ps. 48,20 « Usque in aeternum non videbit lumen ».

<sup>36</sup> Metaphrastes, *Sermones 24 selecti, sermo 14 de futuro iudicio*, n. 2 (PG 32,1299) : « Ut cum duae sint in igne facultates, quarum una comburit, altera illustrat [...] adeo ut supplicii qui-

l'explique Albert le Grand de manière fort concise, « dividet a calore splendorem »<sup>37</sup>, si bien que le feu en enfer, dépourvu de sa faculté de répandre la lumière<sup>38</sup>, ne retient plus que celle de brûler. Parmi les diffuseurs de cette notion en Occident, il faut mentionner saint Haymo évêque d'Halberstadt († 853)<sup>39</sup>, Grégoire le Grand<sup>40</sup>, et encore la *Glossa Ordinaria* à Job 10 : 22<sup>41</sup>.

7. Il convient de rappeler que notre poème est attribué à Marcabru dans l'une des deux branches de la tradition (AIK), alors que l'autre (CE) le donne à Bernart de Ventadorn. Le 'stemma codicum' ne permet pas de départager les deux attributions, chacune d'elles équivalant au 50 % des probabilités. Si la deuxième attribution n'est guère acceptable<sup>42</sup>, il nous paraît tout aussi difficile de mettre sur le compte de Marcabru un texte assurément plus tardif, qui a l'air d'avoir été rédigé par un prédicateur professionnel. Accompagnée d'un fugace recours à la terminologie courtoise (*cortes e sapiens*), l'équivalence entre *fin'amor* et Dieu est déjà clairement suggérée au v. 12, où *cor que vas leis no-is vol virar* est une allusion manifeste au commandement chrétien de tourner vers Dieu son propre cœur. La formulation de la phrase se situe d'ailleurs

dem ignis obscurus sit [...] cuius quidem lumen, iustorum oblectamento : urendi vero molestia, puniendorum tribuetur ultioni » ; S. Basilius M., *Hom. in Ps.* 28, n. 6 (PG 29,298) : « Quamquam [...] ignis consiliis humanis insecabilis ac individuus videtur esse, nihilominus tamen Dei iussi intercitur ac dividitur [...], adeo ut supplicii quidem ignis obscurus sit ; lux vero requietis, vi careat comburendi » ; *Id.*, *Hom. in Ps.* 33, n. 8 (PG 29,371) : « Postea animo tibi fingas barathrum profundum, tenebras inextricabiles, ignem splendoris expertem, vim quidem urendi in tenebris habentem, sed luce destitutum ».

<sup>37</sup> S. Albertus Magnus, *Summa theologica*, p. II, q. 12, membrum 2 ; *Opera*, XVIII, Lugduni 1651, 85, col. 2.

<sup>38</sup> Enfin, pas complètement, de manière à ce que les damnés soient malgré tout obligés de contempler leur condition désespérée ; voy. Yves de Chartres, *Decreti pars decima septima*, cap. 91 (PL 161, 1003-1004) : « Sicut ergo electis ignis ardere novit ad solatium, et tamen ardere ad supplicium nescit, ita e diverso gehennae flamma reprobis et nequaquam lucet ad consolationis gratiam, et tamen lucet ad poenam, ut damnatorum oculis supplicium et nulla claritate candeat, et ad doloris cumulum qualiter crucientur ostendat. Quid hic mirum si gehennae ignem credimus habere supplicium simul obscuritatis et luminis, quando experimento novimus, quia et taedarum flamma lucet obscura ? Tunc edax flamma comburit quos nunc carnalis delectatio polluit ». Le lien entre *ignis obscurus* et *concupiscentia* se trouve encore, par ex., dans saint Bonaventura (1867, t. 11, 598) : « Infrigidati isto frigore ad ignem extrinsecum concupiscentiae se calefaciunt, qui est ignis obscurus : et ideo per prunas signatur : non splendebat flamma ignis eius ».

<sup>39</sup> *De varietate librorum*, liber III, PL 118,957 : « Sed ignis ille, sicut naturam non habet consumendi, ita nec illuminandi, sed ignis obscurus et flamma tenebrosa ».

<sup>40</sup> *Moralia in Iob* 9, c. 66, n. 100 (PL 75, 914) : « Hic flamma quae succendit illuminat ; illic, ut superius verbis Psalmistae docuimus, ignis qui cruciat obscurat [...]. Horrendo igitur modo erit tunc reprobis dolor cum formidine, flamma cum obscuritate ». Cf. Paterius notarius Gregorii I, *Expositio veteris ac novi Testamenti*, liber III, cap. 82 (PL 79, 965).

<sup>41</sup> Voy. Steadman (1984, 125).

<sup>42</sup> « No modern commentator has taken this attribution seriously and it is noteworthy that in both C and E XL appears at the end of the Bernart de Ventadorn section along with other poems whose attribution is doubtful » (Gaunt 2000, 503).

à la limite de la grammaticalité, vu que l'usage prévoit un sujet auquel l'action de *virar son cor* puisse être référée<sup>43</sup>, alors que l'emploi de *cor* en fonction de sujet, et avec article au degré zéro, paraît franchement inhabituel, pour ne pas dire inouï: c'est probablement pour cette raison que CE ont changé le tout en *quar qui fin'amor vol blasmar*, ce qui n'est pas sans avoir une retombée au v. 8, où *fin'amors* est devenu *sest'amor* dans le but d'éviter une fâcheuse répétition.

Au v. 14 le terme *outra cug*, qui est un hapax<sup>44</sup>, traduit la notion augustinienne de *l'hominem superbia pereuntem*<sup>45</sup>. L'identification de *fin'amor* à Dieu se fait explicite à la str. V, à comparer avec Daude de Pradas 10,9-11 « Dieus es fin'amors e vertatz, | e qui Dieu ama finamen | finamen es de Dieu amatz »<sup>46</sup>; elle est d'ailleurs à la base du *Breviari* de Matfre Ermengau<sup>47</sup>. Au v. 36 allusion est faite à un autre point de la doctrine chrétienne, notamment défini par saint Thomas d'Aquin<sup>48</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'anonyme qui a glissé dans ce catalogue de pécheurs les termes *lengua-loguat*, et surtout *creba-mostier*, a réussi ce qu'on appellerait aujourd'hui « un sacré coup de pub », dont l'effet, à huit siècles de distance, est loin de s'affaiblir auprès des hommes de lettres et des historiens. Difficile de trouver une anthologie<sup>49</sup> ou une histoire de la littérature occitane qui ait résisté à la tentation de mentionner ce catalogue<sup>50</sup>; quant aux spécialistes d'histoire médiévale, ils l'utilisent comme pièce à l'appui lorsqu'ils s'occupent de la polémique anticléricale<sup>51</sup>. Bref, on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que cette liste est bientôt devenue l'un des traits distinctifs auxquels on a immédiatement recours pour décrire la personnalité et le style de Marcabru. Cependant, s'il est carrément à exclure que cette pièce soit de Bernart de Ventadorn, elle n'a pour autant guère plus de chances d'avoir été composée par Marcabru :

- a) L'on ne saurait croire qu'un schéma aussi approximatif, tant du point de vue métrique que rimique, soit l'œuvre d'un troubadour qui partout ailleurs fait preuve d'une parfaite maîtrise de schémas souvent fort compliqués (lorsqu'on lit parfois que Marcabru est un initiateur, et

<sup>43</sup> Cf. Arnaut de Maroïl 26,38 « per qu'ieu no puesc mon cor virar alhor »; Peire Raimon de Tolosa 16,24 « que d'als non pes, ni-n puesc mon cor virar »; Guilhem Ademar 7,38 « on m'ai en van mon cor virat ».

<sup>44</sup> Il a suscité la réaction de IK, qui forgent le très curieux segment *per autr cuid'esser*, tant bien que mal redressé par A (*per art cuida esser*).

<sup>45</sup> Sermon aux cathécumènes sur le cantique nouveau, cap. 10 (PL 40, 685).

<sup>46</sup> Ed. F. J. Oroz Arizcuren (1972, 118).

<sup>47</sup> Cf. notamment *Brev.* 13517-13518 « a Dieu lo paire mantenen | qu'es fons de bontat recorren ».

<sup>48</sup> Thomas Aquinas (1975), 2a2ae. 13,4 p. 114: « Sed damnati in inferno non sperant se posse poenas evadere. Et ideo, tanquam desperati, feruntur ad omne quod eis perversa voluntas suggerit ».

<sup>49</sup> Voy. par ex. Dronke (1995).

<sup>50</sup> Parmi les plus récentes: Grundriss, *Les genres lyriques*, II, p. 320; Lazzerini (2010, 73). Quant aux monographies, voy. par ex. Molk (1968, 86); Harvey (1989, 23); Gubbini (2009, 184). Notre recensement, qui est loin d'être exhaustif, pourrait encore déborder sur quelques disciplines voisines, voy. par ex. Ott (1995, 76).

<sup>51</sup> Voy. par ex. Daiches / Thorlby (1973, 488); Kendrick (1995, 286).

- qu'il est donc normal de trouver chez lui des imperfections techniques, ce ne sont là que des scories de romantisme).
- b) On peut certes reconnaître dans l'œuvre de Marcabru la présence d'une dimension religieuse, mais nulle part ailleurs il ne dresse une équation tout aussi nette entre *fin'amor* et Dieu : on a vu que dans le domaine de la poésie, cela n'arrive pas avant Daude de Pradas et le *Breviari d'amors*.
- c) Marcabru est, certes, un prédicateur à sa manière, mais nulle part ailleurs il n'a recours à des notions ou à des énumérations qui font expressément partie du bagage de connaissances d'un homme de religion. On sait bien qu'en lieu et place, il préfère recourir au langage pittoresque des personifications et des allégories, ou au contraire, à celui d'un réalisme cru et souvent obscène.
- d) La plupart du poème est structuré moyennant une rhétorique de fort mauvais aloi, difficilement attribuable à la plume de ce grand rhétoricien qu'était Marcabru.
- e) En ce qui concerne l'"usus scribendi", cette pièce ne présente qu'un nombre fort limité de marcabrunismes, d'ailleurs tout à fait génériques.
- f) S'il est difficile d'attribuer à Marcabru l'emploi d'un mot tel que *homescins* dans la str. IV, il en est de même pour la répétition de *chausiz* (str. I-II), qui dégage une rime non seulement identique, mais remarquable par sa platitude ; pour l'emploi syntaxique de *cor* (str. II) ; pour une métaphore telle que *lairo* (str. VI), un peu onctueuse, qui sent l'éducation de l'homme d'Église.
- g) Un dernier argument est d'ordre linguistique. La seule autre occurrence de *graüs* (v. 38) dans la COM est Marcabru 12,30 « q'i qe s'en graüs » ; *se graüzar* est encore attesté à Clermont-Ferrand et dans la traduction de Bède, cf. Pfister (1970, 506) *estre gravisanz* 'se plaindre' (O 9849 ~ P 8798) : « Nach Ausweis von FEW 4, 262 ist dieses Verbum nur im Altprovenzalischen bekannt und in einem östlichen Gebiet, das vom Dauphiné über das Frankoprovenzalische bis ins nördlichste Lothringen reicht ». S'y ajoute le genre grammatical de ce subst., ici masculin, tandis que la plupart des occurrences dans le FEW sont au féminin. Si cette isolexie est bien un indice susceptible de nous renseigner sur l'origine de l'auteur du poème, elle n'est pas sans faire planer l'ombre d'un doute sur l'authenticité de l'autre pièce 293,12 ou, pour le moins, sur le passage où *graüs* est employé comme forme verbale.

8. La septième strophe présente dans CE a l'air de reprendre les trois rimes de la strophe initiale suivant un principe de permutation, dans la mesure où la première et la deuxième rime (-*enh* : -*ar*) correspondent à la deuxième et troisième de la str. I (-*ens* : -*ar*), alors que la troisième (-*itz*) correspond à la première :

I-II A B A B C C A'  
 VII B B C C A A C

Ainsi que le montre la comparaison entre ces deux séquences, il faut compter avec un certain nombre d'approximations. D'abord, -*enh* n'est pas exactement -*ens*, et une distance analogue d'ordre phonologique sépare -*is* et -*itz*. De plus, les quatre premières rimes, au lieu de s'alterner comme dans les str. I-II, sont regroupées par couples de rimes plates, comme dans les str. III-VI. Finalement, alors que les str. I-II et V-VI débutent et se terminent par la même rime, ceci n'est pas le cas pour la str. VII, bâtie suivant un schéma comparable à celui des str. III-IV, sauf que là la dernière rime s'avère totalement dépourvue de relations, tant à l'intérieur de la strophe que

du poème tout entier, alors que dans la str. VII, elle résulte d'une répercussion de la deuxième rime.

Le style de cette septième strophe est à la fois scolaire et contourné. Aux v. 47-48 Dejeanne propose la traduction suivante: «qu'il ne soit pas entaché (?) des crimes dont il inculpe sa dame», mais voy. l'objection de Lewent (1913): «Was hier plötzlich die 'Dame', von der im ganzen Gedicht nicht die Rede ist, zu schaffen hat, ist völlig unerfindlich. Vers 48 ist vielmehr zu lesen: *De qu'el ieys encolpa e ditz* 'deren er selbst (andere) anklagt und von denen er spricht' »<sup>52</sup>; ce découpage est accepté par Gaunt, qui toutefois, sur la base du ms. E, transforme le reste du vers en *de qu'el eis encolpaire ditz* «should know how to avoid being covered in the crimes about which he himself speaks as an accuser».

Au v. 47, le sens qu'on prête unanimement à *techitz* n'est conforme ni à l'usage de Marcabru<sup>53</sup>, ni au sens qu'il faut présupposer dans les six autres occurrences du vb. *techir* ~ *tequir* attestées dans les COM: il faudra donc postuler une formation dénominale, à partir du type *teca* "tache"<sup>54</sup>, ce qui est confirmé par la variante *dechir*, attestée ailleurs chez Marcabru dans le ms. A<sup>55</sup>.

L'envoi de ce poème, présent dans le seul ms. E, a également donné du fil à retordre aux éditeurs; Lewent propose un texte fondé sur deux conjectures<sup>56</sup>, alors que Gaunt traduit *ditz* comme si c'était *dich* "déposition d'un témoin"<sup>57</sup>. Je crois qu'il faut tout simplement entendre: «Celui qui le sait bien déclamer et le déclame [se référant au vers du v. 43] est quelqu'un d'assez adroit, si bien que s'il le veut, il peut l'apprendre par cœur».

Nous donnons pour acquis que tant la septième strophe que l'envoi sont le résultat d'un ajout postérieur.

Maurizio PERUGI

<sup>52</sup> Cf. Bertran Carbonel 61,1 «Mays falh qui blasma ni encolpa | autruy de so que-l porta crim | que aquel que no porta colpa».

<sup>53</sup> Cf. 22,6 «qe-us fai vostra valor techir»; 17,15 «per cel techit de mal aire».

<sup>54</sup> D'où *tecat* "souillé moralement" à Toulouse (1350). Cette formation n'est pas attestée dans FEW 17, 295-296.

<sup>55</sup> Cf. Perugi (1999, 306).

<sup>56</sup> Lewent (1913, 446): *Pero sia asatz causitz | sel que ben sap dire e-l ditz | que pot, si s'en vol, remembrar (sia au lieu de si es; si s'en au lieu de si si-s).*

<sup>57</sup> «But he who knows how to speak well when giving evidence is indeed among the chosen, for he can, if he wishes, regain awareness of himself».

Texte critique (ms. de base : K)

I

Puois mos coratge [s'esclarzis]  
 per cel ioi don ieu sui iauzens,  
 e vei c'amors part e chausis  
 per qu'eu esper esser manens,  
 ben dei tot mon chant esmerar 5  
 c'om no mi posca ren falsar,  
 que per pauc es hom desmentiz.

II

Cel en cui fin'amors chausis  
 [iov'es,] cortes e sapiens,  
 e cel cui refuda, delis 10  
 e met a totz destruzemens :  
 cor que vas leis no-is vol virar,  
 ela-l fai si en fol musar  
 qe per [outra]cuid'[es] periz.

III

Cill sunt fals iutg'e raubador, 15  
 fals moillerat e iurador,  
 [fals homescinz] e lausengier,  
 lengua-lo[gat], creba-mostier,  
 e cill qui fan fachillamens,  
 e las fachilleiras pudens 20  
 seran el fuoc escur egau.

IV

Homicidi e traidor,  
 simoniaic e [en]cantador,  
 luxuriös e renoer  
 qui vivon d'enoios mestier, 25  
 et aicellas putans ardens  
 qui son d'autrui mariz sufrens  
 auran lo gazaing enferneau.

V

Embriaic et escogozat,  
 fals preveire e fals abat, 30  
 falsas reclusas e reclus  
 lai penaran, ditz Marcabrus,  
 que tuit li fals y ant loc pres  
 car fin'amors o a promes :  
 lai er dols dels des[es]peratz. 35

VI

Ay, fin'amors, f[on]s de bontat  
c'a [tot] lo mon illuminat,  
merce vos clam, d'aqel grahus  
mi defendaz que lai no mus,  
q'en tot loc mi teing per [t]om pres, 40  
per [ton lairo] en totas res :  
per [tu] esper esser guidatz.

[VII

Mon cors per aquest vers destrenh  
quar mi plus que·ls autres repren,  
que qui autrui vol encolpar 45  
dreitz es que si sapcha guardar,  
que no sia dels crims techitz  
de qu'el eis encolpa e ditz,  
pueis poira segur castiar.

VIII

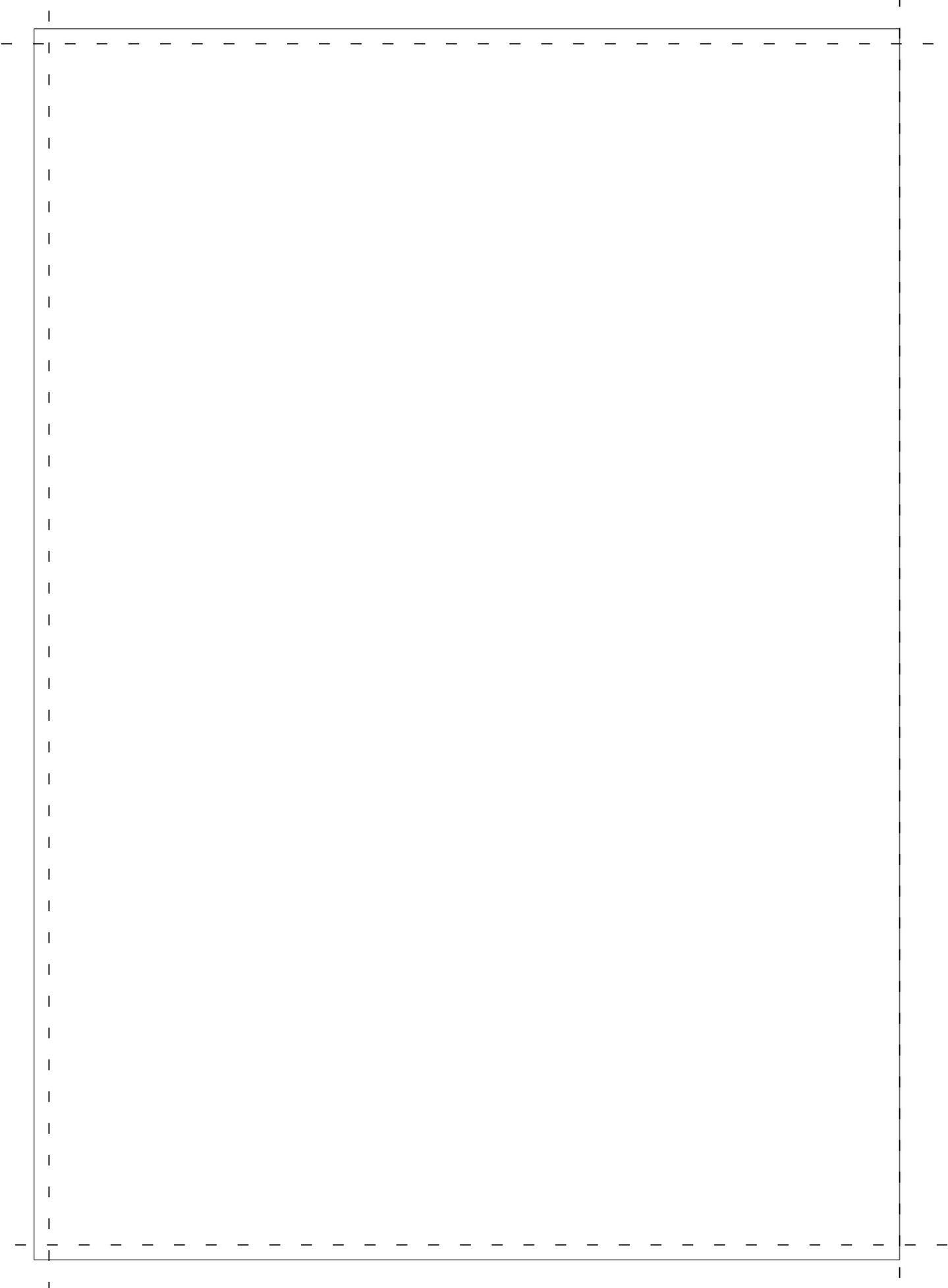
Pero si es asatz cauzitz 50  
sel que ben sap dire, e·l ditz,  
que pot si, si·s vol, remembrar.]

### Références bibliographiques

- S. Bonaventura, 1867. *Opera omnia, cura et studio Adolphus C. Peltier*, Parisiis, Ludovicus Vivès.
- Bonnier Pitts, Monique, 1989. *Barlam et Jozaphas, roman du XIV<sup>e</sup> siècle en langue d'oc (BN. fr. 1049)*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Cabré, Miriam, 1999. *Cerverí de Girona and his poetic traditions*, London, Tamesis.
- Chabaneau, Camille, 1881. « Traduction des psaumes de la pénitence en vers provençaux », *RLaR* 19, 209-241.
- Chaytor, Henry John, 1930. *Six Vaudois Poems from the Waldensian MSS in the University Libraries of Cambridge, Dublin and Geneva*, Cambridge, The University Press.
- Codice Cassinese*, 1865. *Il Codice Cassinese della Divina Commedia*, per la prima volta letteralmente messo a stampa per cura dei monaci benedettini della badia di Monte Cassino, Tipografia di Monte Cassino.
- Courcelle, Pierre, 1960. « Le thème du regret : *Sero te amavi, pulchritudo...* », *Revue des études latines* 38, 264-295.
- Daiches, David / Thorlby, Anthony, 1973. *Literature and Western Civilization*, vol. II : *The Medieval World*, London, Aldus Books.
- Delisle, Léopold, 1866. *Rouleaux des morts du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, J. Renouard.

- Dennerly, Annie, 2001. «Le *Cantus firmus* et le Kyrie *Fons bonitatis*», in: Weber, Édith (ed.), *Itinéraires du Cantus firmus*, t. V: *Réminiscences, référence et pérennité*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 7-24.
- Dronke, Peter, 1995. *La lírica en la edad media*, Barcelona, Ariel (trad. Josep M. Pujol).
- Errante, Guido, 1948. *Marcabru e le fonti sacre dell'antica lírica romanza*, Firenze, Sansoni.
- Frank, István, 1966. *Répertoire métrique de la poésie des troubadours*, Paris, Champion, 2 vol.
- Friedlein, Roger, 2002. «Geleit auf dem Weg zur Wahrheit. Dialoge im *Duecento*», in: Hempfer, Klaus W. (ed.), *Möglichkeiten des Dialogs*, Stuttgart, F. Steiner, 39-74.
- Gaunt, Simon, 2000, in: Gaunt, Simon / Harvey, Ruth / Paterson, Linda, *Marcabru: A Critical Edition*, Cambridge, D. S. Brewer, 503-512.
- Geslin de Bourgogne, Jules / Barthélemy, Anatole de, 1864. *Anciens évêchés de Bretagne: histoire et monuments. Diocèse de Saint-Brieuc*, t. III, Paris, Dumoulin / Saint-Brieuc, Guyon frères.
- Gubbini, Gaia, 2009. *Tactus, osculum, factum: il senso del tatto e il desiderio nella lirica trobadorica*, Roma, Nuova Cultura.
- Hadot, Pierre, 1987. «La survie du commentaire de Simplicius sur le manuel d'Épictète du xv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> siècles: Perotti, Politien, Steuchus, John Smith, Cudworth», in: Hadot, Ilsetraut (ed.), *Simplicius, sa vie, son œuvre, sa survie. Actes du colloque international de Paris (28 sept. – 1<sup>er</sup> oct. 1985)*, Berlin / New York, W. de Gruyter, 326-370.
- Harvey, Ruth E., 1989. *The Troubadour Marcabru and Love*, London, Westfield College University of London Committee for Medieval Studies.
- Kelly, Douglas, 1995. *Internal difference and meanings in the Roman de la Rose*, Madison, University of Wisconsin Press.
- Kendrick, Laura, 1995. «Jongleur as Propagandist: The Ecclesiastical Politics of Marcabru's Poetry», in: Bisson, Thomas N. (ed.), *Cultures of Power: Lordship, Status, and Process in Twelfth-Century Europe*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 259-286.
- Lazzerini, Lucia, 2010. *Letteratura medievale in lingua d'oc*, Modena, Mucchi.
- Lewent, Kurt, 1913. «Beiträge zum Verständnis der Lieder Marcabrus», *ZRPh* 37, 313-337; 427-451.
- Meliga, Walter (ed.), «Prière en vers à la Vierge», in: *Repertorio informatizzato dell'antica letteratura trobadorica e occitana (RIALTO)*, Napoli, Università Federico II.
- Mölk, Ulrich, 1968. *Trobar clus, trobar leu*, München, W. Fink.
- Nelson, Deborah, 1982. «Marcabru, prophet of *fin'amors*», *Studies in Philology* 79, 227-241.
- Oroz Arizcuren, Francisco J., 1972. *La lírica religiosa en la literatura provenzal antigua*, Pamplona, Institución Príncipe de Viana.
- Ott, Olivier, 1995. «Le «bassin sémantique» du *Libro de Buen Amor*», in: Soubeyroux, Jacques (ed.), *Mouvement et discontinuité: hommage au professeur A. Gutiérrez*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 73-92.
- Parrish, Carl, 1958. *A Treasury of Early Music: Masterworks of the Middle Ages, the Renaissance and the Baroque Era*, New York, W. W. Norton & Co.
- Perugi, Maurizio, 1999. «Les textes de Marcabru dans le chansonnier provençal A: prospections linguistiques», *R* 117, 289-315.
- Pfister, Max, 1970. *Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon*, Tübingen, Niemeyer.
- Roncaglia, Aurelio, 1969. «Trobar clus: discussione aperta», *CN* 29, 1-55.

- Roncaglia, Aurelio, 1978. «Riflessi di posizioni cistercensi nella poesia del XII secolo: discussione sui fondamenti religiosi del *trobar naturau* di Marcabruno», in: *I Cistercensi e il Lazio. Atti delle giornate di studio dell'Istituto di Storia dell'arte dell'Università di Roma (17-21 maggio 1977)*, Roma, Multigrafica, 11-22.
- Schönberger, Rolf et al., 2011. *Repertorium edierter Texte des Mittelalters aus dem Bereich der Philosophie und angrenzender Gebiete*, Berlin, Akademie Verlag.
- Soter, Iohann (ed.), 1532. Dionysii Carthusiani *Operum minorum* t. II, apud sanctam Ubiorum Coloniam.
- Steadman, John Marcellus, 1984. *Milton's Biblical and Classical Imagery*, Pittsburgh, Duquesne University Press.
- Thomas Aquinas, 1975. *Summa theologiae*, vol. 32: *Consequences of Faith (2a2ae. 8-16)*, London, Blackfriars (trad. Thomas Gilby).
- Viret, Jacques, 2001. *Le Chant grégorien et la tradition grégorienne*, Lausanne, L'Âge d'homme.
- Zink, Gaston, 1997. *Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Genève, Droz.



## Variations sur le lexique du *Roman de Renart*

### 1. État des travaux

Si l'on parle du lexique du *Roman de Renart*, on cite immédiatement, et à juste titre, l'ouvrage portant ce titre et signé du très remarquable romaniste suédois, Gunnar Tilander (1894-1973), un de ces nombreux suédois qui ont tant fait pour les études françaises et romanes. Pourtant, comparé aux autres ouvrages lexicographiques d'importance consacrés au lexique d'une œuvre, que sont, par exemple – et pour ne parler que des anciens –, le *Wörterbuch* de Foerster (1933<sup>2</sup>), le *Vocabulaire* de Cressot (1939), le *Glossaire* de Foulet (1955), ou le *Lexique* de Burger (1974<sup>2</sup>), on est sensible à un décalage, et c'est ce qui explique que la large bibliographie des glossaires et lexiques que Picoche (1976, 212-214) dresse à la fin de son étude ne mentionne pas du tout le *Lexique* de Tilander (1924a).

Il faut d'abord donner la raison probable de cette apparente anomalie. Représentons-nous tout d'abord qu'il s'agit du travail d'un tout jeune homme, qui n'avait pas encore trente ans, et qui, venu à Paris pour trois ans, a publié coup sur coup, au terme de ce séjour, quatre travaux d'envergure sur le texte et le lexique du *Roman de Renart* (Tilander 1923 et 1924abc). À la différence du *Lexique*, qui a eu seul le bénéfice de plusieurs rééditions, les trois autres publications ont été souvent oubliées, mais la magie de l'Internet les rend toutes trois parfaitement accessibles. Et il y a dans ces pages beaucoup de philologie et de lexicographie.

Quant au *Lexique*, sa courte préface explique son but. Il s'agit de « glanures », au total un millier de mots ou de sens de mots ou encore d'expressions, limités (par principe et théoriquement, mais il y a bien des exceptions) à ceux dont Gdf ne donne pas plus de trois exemples. Ce sont donc des raretés, puisées dans le texte et dans les variantes de l'édition Martin (1882-1887) et aussi dans les manuscrits mêmes du *Roman de Renart*, dont on peut dire que, par chance, les plus importants se trouvent presque tous à Paris. Voilà réunis des principes, dont l'un me paraît excellent, celui de rendre compte des variantes, et qui peut – *mutatis mutandis* – se transposer aussi à tous les glossaires. Une seule illustration, mais celle-là problématique, parmi cent autres très précieuses. Tilander (1924a, 84) relève *fortier* « forme contractée de *forestier* » dans L (var. à RenM 12, 37) et précise « God. Suppl. donne la forme *frostier* ». Cette donnée est ensuite passée dans les dictionnaires (TL 3, 2162, 18 ; FEW 3, 709a ; Matsumura 2015, 1608a). Pourtant, le sens du mot – dans un passage où l'on décrit la fuite de Renart – qui est une leçon isolée de L, « *Vers la forest (L: V. un fortier) s'en va*

*corrant*» RenßR 11509 (cf. RenOB 556/37, RenHS 220/37), fait difficulté ; pourquoi s'enfuirait-il vers un forestier ? On aurait donc aimé que Mario Roques, qui relève cette variante, enregistrait le mot dans son glossaire. Toutefois, on note, et Tilander aurait pu le dire, que les formes *frostier* que l'on connaît par ailleurs sont localisées en Wallonie, Lorraine et Franche-Comté<sup>1</sup>, ce qui n'est pas complètement en désaccord avec la localisation en Bourgogne du ms. L. Cependant, on aimerait mieux, pour le sens du passage, un dérivé de *fort*, mot bien attesté au sens de "fourré" (TL 3, 2159), avec le suffixe qu'on a par exemple dans *terrier*, mot qui signifie aussi "tanière".

Certes il ne s'agit peut-être pas d'être dans tous les cas aussi complet dans le relevé des variantes que l'a été Tilander – encore que ce puisse être utile, et que cela reste une des richesses de son *Lexique*. Pour le second principe de Tilander, celui de ne s'intéresser qu'aux raretés, il s'en explique ainsi :

Plus d'un de mes lecteurs regrettera sans doute que ce *Lexique* n'embrasse pas tout le vocabulaire du *Roman de Renart*. Quoique j'aie dépouillé assez complètement la plupart des branches, j'ai trouvé mal à propos de publier un lexique complet sur une édition qui compte déjà une quarantaine d'années et qu'il faudra bientôt [...] remplacer par une nouvelle édition<sup>2</sup>.

On sait que ce souhait, émis il y a plus de quatre-vingt-dix ans, concernant le remplacement de l'édition Martin par une nouvelle édition critique, n'a pas encore été véritablement exaucé, mais reste d'actualité.

Après Tilander, le lexique du *Roman de Renart* n'intéressa plus guère les érudits. Tout n'avait-il pas été dit et si excellemment ? On revint donc à l'édition du texte. Il est vrai que l'édition Méon était périmée, que celle de Martin, quoique très méritoire, était maintenant dépassée, d'autant qu'elle était dépourvue de glossaire et que les travaux annexes de Büttner (1891) et de Martin (1887), lui-même, n'étaient que difficilement accessibles. Mario Roques, qui avait dirigé le mémoire présenté à l'école des Hautes

<sup>1</sup> La forme manque dans TL. Le FEW 3, 709a, faisant une synthèse des matériaux de Gdf (*frostier* 1259, Metz et 1309, Besançon ; *frousteir* 1259, Metz), indique « alothr. afrcomt. *frostier* » qu'il fait suivre immédiatement de « afr. *fortier* TilanderLex », où la notation d'afr. n'est due qu'au silence de Tilander sur la localisation du ms. qui contient le mot. Le DMF présente des formes wallonnes : *fo(u)stier* (Stavelot, Chron. B., a. 1447, 30, 154 et 308), *forstrier* (Jean d'Outrem., Myr. histor. B. B., t. 4, a. 1400, 105) et *foistier* (Stavelot, Chron. B., a. 1447, 55). Voici celles que je peux ajouter : *frotier* (1267, Vosges) ; *frostier* (1302, Faucogney toutes deux dans le corpus <www.rose.uzh.ch/docling/pdf>) ; *forstier* (1367, Stavelot-Malmedy, dans O. Jänicke, *Die Bezeichnungen des Roggens*, 166 ; 1386, Liège, dans *Coutumes du Pays de Liège*, éd. J. J. Raikem et M. L. Polain, t. 2, 66 ; 1389, Brabant, dans *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 11 [1883], 188 ; dans la région de Metz, extraites de Coudert 2008 : *fortier* [vers 1300 (copie du xv<sup>e</sup>) 224 § 9 ; xiv<sup>e</sup> s. (copie de 1668) 136 § 5 (bis) ; 1318 (copie de 1658) 17 § 7 ; déb. xv<sup>e</sup> (?) (copie de 1628) 270 § 9], *fortrier* [xiv<sup>e</sup> s. (copie de 1668), 135 § 3 et 137 § 11 ; aussi JugMetzS 130, 543 et 598], *fortriez* [déb. xv<sup>e</sup> (?) (copie de 1628) 269 § 7, 8 et 9] et *forterier* [1318 (copie de 1658) 17 § 14] ; dans les Vosges : *frostier* [1255 (cartul. copié en 1385), Remiremont, in : *Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges*, tome 1, éd. Léopold Duhamel, 78 et 79]).

<sup>2</sup> Tilander (1924a, 3).

Études par son ami Lucien Foulet – mémoire qui constitue, encore aujourd’hui, une des bases essentielles des études renardiennes – et qui avait publié dès 1910 un petit fragment de *Renart*, entreprit l’édition de la collection  $\beta$  à partir du ms. Cangé. Romaniste, c’était aussi un lexicographe éminent. Son édition, terminée par Félix Lecoy, occupe sept volumes dans les CFMA. Mais le travail critique, qu’avait tenté Martin, était remis à plus tard ; il s’agissait seulement de donner une édition exacte d’un bon ms. de la collection  $\beta$ . Le texte est accompagné d’un solide glossaire, plus complet que le lexique de Tilander et complété par un très utile, mais pas toujours très utilisé, index des mots relatifs à la civilisation et aux mœurs. Et depuis, on a donné des traductions et des éditions de mss, en se concentrant sur les mss marginaux ; mais le travail critique est resté en plan, hormis les articles si suggestifs de Rychner (1971) et surtout ceux de Zufferey (2009-2013).

## 2. Du bon usage des travaux de Tilander

Pour décrypter les travaux de premier ordre du Suédois, il faut se souvenir qu’il se réclame (Tilander 1923, 3), – outre de celui qui l’a mis sur la piste du *Roman de Renart*, le romaniste suédois Johan Vising, spécialiste de l’anglo-normand – de ses maîtres français, d’Alfred Jeanroy, et surtout, de Joseph Bédier – qui lui « a fourni la méthode d’après laquelle [il a] traité les nombreux manuscrits du *Roman de Renart* » – et d’Antoine Thomas (ce qui explique l’orientation assez nettement étymologique que prennent certaines de ses recherches). Bref, il y a toujours beaucoup à apprendre dans les articles souvent denses et touffus des *Remarques* ou dans les articles donnés à la *Zeitschrift für romanische Philologie*, qu’il faut (re)lire avec soin. Je ne citerai ici que le passage bien connu de la branche 19, 74-75 (Isangrin et la jument) dans Tilander (1923, 174-175). La jument prétend avoir une épine dans le pied et le loup s’offre à la soigner. Il s’accroupit et « *Que qu’Isangrins a voidier bronche (brouche B, brunche CM, cerche L) Et il le pié nestie et fourche (furche CMm, cerche L)* », la jument lance sa patte.

Un mot rare est bien clair, c’est *fourche*, que la plupart des mss ont conservé. Mais ce n’est pas ce verbe – dont les sens de “curer, fourgonner, fouiller” avaient été bien dégagés à partir d’une dizaine d’exemples par Gdf 4, 183c-184a, et l’étymologie établie magistralement par Thomas (1897, 299-305) – qui retient l’attention de Tilander. Ce qui a fait difficulté ici pour certains copistes c’est la rime, d’où les variantes qui essayent de pallier son imperfection supposée ; sur ce point, Tilander note, à juste titre, que ce type de rime approximative n’est pas rare dans *Renart*. Voyons les propositions des copistes. Des diverses formes relevées, *brunche* est clair ; l’édition japonaise le traduit par « se baisser, se pencher », en accord avec TL *bronchier* (1, 1166, 2). Par contre, si *brouche* du ms. Cangé (Ren $\beta$ R 15055) donne une rime plus satisfaisante, le sens est moins évident ; il est glosé « s’efforcer de » par Roques, qui ne donne pas de justification. Serait-ce une forme de *brochier* “piquer des éperons (un cheval)”, employé ici au sens figuré ? Mais Tilander ne connaissait pas cette forme. Aussi s’intéresse-t-il surtout à la variante isolée de L, donnée par Chabaille (1835,

126), *le pié netoie et terche*. C'est pour lui l'occasion de fournir plusieurs exemples de ce verbe, qui existe véritablement, et d'en donner un étymon, toujours valable, \*TERGICARE. Mais il indique bien que Martin dans ses variantes donne, pour L, au lieu de *terche*, *cerche* et indique à juste titre que ce dernier est «plutôt la bonne leçon» [174]. Depuis ce jugement a été confirmé, tant par l'apparat de Roques que par RenHS 739/75-6, qui, éditant pour cette branche L, donne: «*Que qu'Isangrins au voidier cerche Et qu'il le pié netoie et cerche*». Chercheur appliqué, Tilander n'a pas pu se priver de donner l'étymologie de ce verbe *terche*, connu ailleurs, mais dont il savait pertinemment qu'il n'était pas renardien. Après lui nul ne s'est avisé de le contredire expressément, et le FEW 13/1, 237a, puis le TL 10, 246, 27, attestent encore *tergier* dans le *Roman de Renart*. De son côté, le glossaire de Roques reste silencieux sur le *cerche* qu'il porte en variante. L'attention à ce point de détail aurait permis à Sylvie Lefèvre de préciser sa traduction: «Tandis qu'Isengrin s'ingénie à le vider et à le nettoyer» en «Tandis qu'Isengrin s'efforce de débarrasser le sabot de l'épine, et qu'il le nettoie et l'examine», avec un emploi, bien connu, de *cerchier* «examiner (une plaie)». La rime associe ici deux sens différents d'un même verbe. C'est un cas où L donne un bon texte, par un double changement à la rime, mais qui n'est, en l'occurrence, que la correction d'un copiste attentif à la rime.

### 3. *Faire puïr son jeu*

On citera encore de Tilander son très bel article (1926), où il étudie l'expression *je lui ferai mon jeu puïr*, typique du *Roman de Renart* – qui en présente sept des neuf attestations connues, qui s'échelonnent de ca. 1185 à 1350-1370 –, en développant une interprétation, sûrement discutable et discutée<sup>3</sup>, mais qui a le mérite de faire le tour des sens possibles du mot *jeu*, à partir d'un examen exhaustif de ses emplois dans le *Roman de Renart*, et de proposer une genèse sémantique de l'expression, en faisant appel à une valeur scatologique (la peur éprouvée provoquant la colique), d'où le sens primitif «je vous ferai tant de mal qu'il vous arrivera un malheur funeste (un accident)». Mais c'est ce dernier point qui a besoin d'être examiné de plus près, surtout si nous nous intéressons maintenant à la naissance de cette expression à la lumière des travaux de Zufferey (2011) sur la genèse de *Renart*. Or, l'expression se lit déjà dans le tronc primitif du *Roman*, dû à Pierre de Saint-Cloud et précisément dans l'épisode qui met en scène Renart et Chantecler. Renart s'approche du coq qui sommeille après «avoir fait poudrette» (Zufferey 2013, 287), et dit le poète: «*Se Chantecler le par atent Que cil le puisse as denz tenir, Il li fera son jou poïr*» (RenM 2, 290). C'est donc le coq qui sera mis à mal. Tout dépend alors du sens que l'on donne à *son jou*. Il me

<sup>3</sup> Ainsi Roques (1927, 273) rappelle que *puïr a* qn signifie aussi «être rebutant pour, dégoûter». Il cite à l'appui le vers «*Fai au malfet tes oevres puire*» WatrS 153/463; mais il est parfaitement clair que ce vers contient une variation de l'expression renardienne, avec remplacement de *jeu* par *oeuvre*, et ne peut s'expliquer que par elle. Quant aux autres expressions du type *avarice put a Deu* (v. TL 7, 2057-2058) qu'il invoque, elles n'ont ni la même construction ni le même sens.

semble que *son jou*, à cette époque, ne peut guère signifier que “action sérieuse par laquelle on vise à servir ses propres intérêts” (DEAF J 336, 37) et ici “pouvoir de nuisance”. C’est bien ce que veut imposer Renart au coq et l’on peut rapprocher l’emploi du mot *jeu* précédé d’un possessif du tour « *Doleros ert trop li lors jeus* » (BenDucF 644), qui décrit les meurtres commis par les Danois. C’est d’ailleurs ainsi que l’interprète le DEAF qui range là l’exemple de RenαM 1a, 1685 (= RenβR 1749). En tenant compte que l’expression complète comporte un personnage agissant (*fera*) et que le verbe *puïr* semble posséder un sens très fort (“dégager une odeur repoussante”)<sup>4</sup>, on peut bien comprendre que l’action méchante de Renart (*son jou*)<sup>5</sup> provoquera chez le coq une colique malodorante due à la peur (*li fera puïr*) ; il suffit d’avoir observé des gallinacés pour savoir que la fréquence de leurs déjections est une de leurs caractéristiques.

Une fois posée l’hypothèse plausible que Pierre de Saint-Cloud est l’inventeur de ce tour imagé, on s’explique bien son succès chez ses continuateurs. La réplique immédiatement postérieure (elle date de ca. 1188), prononcée par Renart menaçant Tibert, est aussi la plus proche, car c’est le couplet entier qui est repris, avec comme principale modification le passage du discours indirect au style direct et le remplacement de *denz* par *meins* : « *Maldehez ait qui m’engendra, Se je le puis as meins tenir Se ne li fas mon ju (mes jeus BCHM) puïr* » (RenαM 10, 1614). Quelques années plus tard (vers 1194), le poète de la branche 1a (siège) donne lui aussi la parole à Renart, qui bien installé dans sa tour, rappelle à Hersent, à Ysengrin, à Brun, à Tibert, à Chantecler et à Tiécelin, les torts qu’il leur a faits, dans les branches antérieures. Ainsi il nargue le corbeau, auquel il rappelle un mauvais traitement qu’il lui fit subir : « *Je vos fis ja mon ju (mes jeus B) poïr* » (RenαM 1a, 1685). L’emploi (à propos d’un autre animal à plumes) d’une formule mise en circulation par Pierre de Saint-Cloud est donc bien à sa place dans un passage tissé de réminiscences. Voici donc les trois premières occurrences bien insérées et justifiées dans ce cadre chronologique. Les attestations postérieures se lisent dans une branche additionnelle de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, *unica* de H, où Renart exprime ses craintes d’un mauvais traitement de la part des chiens : « *Il me feront lor jeu puïr, Se je ne m’en puis bien fuïr* » (RenαM 25, 51), et dans des variantes de quelques manuscrits<sup>6</sup>. On peut aussi citer quelques attestations

<sup>4</sup> Il est souvent associé aux odeurs de fumier ou d’excréments (TL 7, 2057, 5-15 et 32-33), cf. sa toute première attestation dans le proverbe « *Toz jorz doit puïr li fumiers* » qu’utilise déjà Chrétien (YvainR 116), dans la violente réponse de Calogrenant aux railleries de Keu.

<sup>5</sup> Que le possessif *son* renvoie à Renart et non à Chantecler, les exemples suivants de RenαM 10, 1614 et de RenαM 1a, 1685 le démontrent bien.

<sup>6</sup> « *De lui ne se puet nus partir Tant qu’il li fet son gieu puïr* » (RenαM 7, 56-58 CM au lieu de : « *Jusq’a tant qu’il l’ait fait honir* ») ; « *Se tu me peüsses tenir, Ton geu me feïsses puïr* » (RenαM 13, 945-946 HN au lieu de : « *Se vos me poïssiez tenir, Vos geuz me feïssiez sentir* ») ; « *Et il me dist tel vilanie Que se il me pouoit tenir Qu’il me feroit son gieu puïr* » (RenαM 14, 537 : 6 CHM) ; « *S’il peut as mains le coc tenir, Il li fera son geu puïr* » (RenαM 22, 218 L au lieu de : « *Il li fera son geu santir* »).

d'un tour *lui faire son jeu sentir*, mais elles se révèlent comme secondaires<sup>7</sup>; ce sont des tournures qui ont été influencées par le tour avec *puïr*, auquel *sentir* a été substitué par euphémisme. Hors du *Roman de Renart*, on ne connaît que deux attestations de l'expression. Dans l'*Ovide Moralisé* (ca. 1320), Déjanire, épouse trompée d'Hercule, se lamente et envisage une vengeance contre sa rivale : « *Mes se la puis aus poins tenir, Je li ferai mes jeux puïr* » (OvMorB 9, 643). Le texte se tient au plus près de la formulation de la branche 10 (*Se je le puis as meins tenir Se ne li fas mon ju [mes jeux BCHM] puïr*). De surcroît, le désarroi des mss. indique bien que l'expression ne leur est plus connue<sup>8</sup>. Un peu plus tard, dans un mystère de la Passion (ca. 1360), Longin se prépare à plonger sa lance dans le côté de Jésus et déclare à son acolyte : « *Haquin, je m'ose bien vanter, Je ly feray mes jeux puïr* » (Myst. Pass. N.S. R., 211 / 3010). Les deux situations marquent un paroxysme de la cruauté et le recours au souvenir des mauvais traitements infligés ou préparés par Renart est bien approprié. On rappellera enfin la pure variation, « *Fai au malfet tes oevres puire* » de Watriquet de Couvins (ca. 1325), relevée plus haut en note, que le TL (7, 2058, 16-17) a eu tort de séparer du groupe renardien (7, 2058, 22-27).

#### 4. *Avoutrer*

On n'a pas toujours retenu l'interprétation d'*avoutrer* "deshonorer (ses enfants) par l'adultère" que proposait Tilander (1924b, 228-231). Déjà le verbe *avoutrer* est un verbe rare. Il est de plus présent dans des zones périphériques, comme l'anglo-normand, où il est plus particulièrement attesté (v. l'ANDi<sup>9</sup>). Sur le continent, le verbe se rencontre sporadiquement, et postérieurement aux attestations du *Roman de Renart*. Dans la lignée de l'anglo-normand, sous la forme *avoutrir*, très isolément (chez un seul auteur), le verbe a le sens d'"altérer, falsifier (les paroles de Dieu)" : « *Mais as Juïs ne monte riens [...] A lor pooir les avotrisent* » (EvratGenABO 8787; champ., ca. 1198); « *Que les paroles des deus loiz [...] Reponent et ses avoutrisent* » (EvratGenABO 14786). Mais ses sens les plus ordinaires sont "commettre l'adultère" en emploi absolu : « *tu n'avotreras pas* » (GratienBL C32q5c15, 2; Ouest, XIII<sup>e</sup> s.); « *Avoec les autres avoutra* », « il commit l'adultère avec les autres (= comme les

<sup>7</sup> Voir les variantes de la note précédente à RenαM 13, 945-946 et RenαM 7, 58 et en outre une variante isolée de C (en RenαM 9, 174) pour une leçon meilleure : « *Je li ferai les dens sentir* ».

<sup>8</sup> Pour les var. du vers v. Endress (2015), v. 643 : *puïr* A<sup>1</sup>G] *sentir* A<sup>2</sup>BD<sup>1234</sup>E; *De ses cheueux ara le mains [moins Z<sup>12</sup>] YZ*.

<sup>9</sup> Les sens en sont : 1) tr. "tromper (son mari)"; fig. "souiller (qn) de péchés" 2) pr. *soi a. od* "commettre l'adultère avec (un homme)"; fig. *soi a. de* "se souiller d'(un péché)". L'AND ne donne d'ailleurs qu'un choix des attestations de ProvSalSanI, excluant celles qui sont au glossaire de l'édition : tr. fig. "souiller, trahir" (« *Tant par avoiltret sa nature* » [ProvSalSanI 1969; 4970]; « *Ki li fait iglise avoiltrier* » [ProvSalSanI 4740]); quelques-uns de ces exemples sont placés à tort sous une entrée *avoutrier* du TL. Ajoutons un exemple de l'emploi subst. du part. prés. : « *Ne sui tels cum altres gent, Ravissur, torçus, n'avoltrant* » (RobGrethEvA p. 103 / 13887-13888).

autres) » (MahomL<sup>2</sup> 1963 ; Laon, 1258)<sup>10</sup> ; « *Terre devroit issir et partir et crever Par pechié qui fet de murtrir et avouter* (= péché qui consiste à commettre un meurtre et un adultère) » (JSquentO D 136 ; pic., 1<sup>er</sup> q. xiv<sup>e</sup> s.)<sup>11</sup> ; « *Chascune se tint a sa paire Selon la loy, sanz advoultrer* » (Desch., *Œuvres R.*, t. 8, ca. 1370-1407, 263) ; et “tromper (sa femme)” : « *Cil qui lor loiaus espousées Ont honies et avoutrées* » (SPaulEnfLiK 294 ; bourg. mérid., fin xiii<sup>e</sup> s.).

Le verbe est particulièrement présent en franco-italien<sup>12</sup>, où l'on a *avouter a* “commettre l'adultère avec (un homme)” : « *adonc li fu denunsiés comant celz de Camul fasoient ensi avouter lor femes as forastier* » (MPolRustE LVIII, 11) (1298 ; ms. 1<sup>er</sup> q. xiv<sup>e</sup> s.)<sup>13</sup> et *estre avoutree da* “être méprisée de qn” : « *Celle q'aura plus onte sera Corneliaine, Q'elle sera avoutree da celle gient vilaine : Qar cescun a dis fames ou plus, selong lor vaine* » CesNicD 2744 (1343) et dans l'ancien vaudois *avoutrar* abs. “commettre l'adultère” NobleLeçonD 240, 378, 389 (fin xiv<sup>e</sup> / déb. xv<sup>e</sup> s.). Ajoutons pour être complet le dérivé *avoultroier* dans *faire avoultroier* “faire commettre des abominations (en parlant de la putain de l'Apocalypse)”<sup>14</sup> : « *Qui les faulz fet avoultroier Et de droit sentier tornoier* » OvMorB 4, 193 ; « *Qui fait les folz avoultroier Et de droit chemin forvoier* » OvMorB 4, 2294 ; « *Qui o soi fait avoultroier Les rois de terre et forsvoier Dou droit chemin de verité* » OvMorB 14, 2576 et la variante *avoutirer*<sup>15</sup> “flétrir, altérer” : « *pluseurs avoutirent leur grace et avillissent leur honeur vers jugleurs et menesteriex [...], en nourrissant et soustenant leur malice et folie par une sote et aveugle magnificence* » (Foul., Policrat. B., I, 1372, 119).

Toutes les attestations continentales, que nous venons de citer de façon exhaustive, sont donc postérieures à celles qu'on a relevées dans *Renart* et que Tilander a

<sup>10</sup> Le passage n'a pas été bien compris : TL 1, 781, 27 propose de corriger : « *Avoec les autres* (1. *autrui* ?) *avoutra* » ; et Lepage, sans corriger le texte, traduit par « en commettant l'adultère avec d'autres femmes que la sienne ». Pour le sens de *avoec les autres* “ainsi que les autres” cf. « *Et le plovoir et le vanter Avoec les autres sofferré* » YvainR 6575.

<sup>11</sup> En note l'éditeur indique : « *Fet de* est certainement corrompu : le sens doit être : « à cause d'un péché qui consiste à commettre un meurtre et un inceste » ; on peut bien admettre que *fet de* est corrompu, mais il n'y a pas nécessité d'introduire le sens de “commettre un inceste”. Le sens de “commettre un adultère”, parlant d'une femme veuve, qui pêche avec son fils, paraît tout aussi possible.

<sup>12</sup> Où *adulterare* est attesté depuis la seconde moitié du xiii<sup>e</sup> siècle dans TLIO.

<sup>13</sup> Cf. en anc. italien : « *Or avenne che al tempo di Mogu Kane, signore de' Tartari, sappiendo che tutti gli uomini di questa provincia faceano avolterare loro femine a' forestieri* » (Milione, XIV in. [tosca.], cap. 58, pag. 79.18, dans TLIO *adulterare*).

<sup>14</sup> En conséquence, on voudra bien modifier la définition de Matsumura (2015, 333b), quelque peu tributaire de celle de Gdf, et noter que j'ai donné là toutes les attestations d'*avoutroier* dont j'ai eu connaissance, et qui sont propres à l'*Ovide Moralisé*. Celles, anglo-normandes, qu'ajoute Matsumura sont à placer sous *avouter* en fonction de ce que j'ai dit plus haut.

<sup>15</sup> Et non *avoutrir* comme l'indique le DMF. Signalons aussi le verbe *avoutirer* Gdf 1, 541b « commettre un adultère, et fig. s'écarter de la ligne droite » ; cette définition double, qui fait précisément référence aux amours adultères de Vénus et Mars, me paraît finalement assez correcte, alors que Matsumura (2015, 332b) l'a simplifiée sous la forme « s'écarter de la ligne droite (d'une planète) », définition trop liée au contexte.

eu raison de souligner, en dépit du commentaire peu amène que Roques (1926, 214)<sup>16</sup> en fit. En effet, le mot y présente un sens que nous n'avons pas trouvé ailleurs. Sa première attestation peut être datée de 1186-1187 (Zufferey 2011, 142). Renart s'y justifie devant Isengrin et répond à l'accusation d'avoir eu des relations coupables avec sa femme : « *Tu dis que tes filz avoutrai* » (RenāM 4, 289), leçon quasi-unanime de tous les mss, ce que Tilander (1924b, 230) traduit par « avoir flétri tes enfants par un adultère commis avec ta femme ». Mais Méon (1826, t. 1, 364) donnait déjà, dans son glossaire, une meilleure traduction, à savoir “appeler bâtard”<sup>17</sup>. En effet, le passage fait allusion à la branche 2, le tronç primitif du *Roman*, dû à Pierre de Saint-Cloud, et daté de ca. 1185. On se souvient qu'après le ‘viol’ de Hersent, avant de quitter la tanière du loup, Renart « *conpisse les louviaus* » et après les avoir « *Et laidengiez et bien batuz Ses a clamez avoutrés questres* » (RenāM 2, 1128-1129), une scène que racontent ensuite les louveteaux à leur père en affirmant avoir été « *Et laidengié et puis clamé Fil a putein, batart avoutré* » (RenāM 2, 1168-1169).

Dans ce cas, on peut avouer qu'il est plus simple de considérer qu'*avoutrer* dérive, non directement du latin ADULTERARE, avec un cheminement sémantique improbable, mais de l'injure *avoutré*, et a bien le sens de “traiter de bâtard (l'enfant de qn)”<sup>18</sup>. Les deux exemples suivants d'*avoutrer*, qui se lisent dans une branche un peu postérieure, la suite 1b (jongleur), datée de ca. 1195 (Zufferey 2011, 159), font référence à la même scène. D'abord, Hermeline, la femme de Renart, injurie en ces termes Hersent, la femme d'Isengrin : « *Or sont tuit vostre enfant bastart. Tost vos en fu li dels passez, Qant vos les avez avoutrés* » (RenāM 1b, 3118). La traduction « puisque vous les (= vos enfants) avez déshonorés par un adultère », prônée par Tilander, semble s'imposer. Mais le verbe rappelle la scène peinte par Pierre de Saint-Cloud ; il y a simplement transfert de l'insulte, au style direct, adressée aux enfants par Renart, en un adjectif qualificatif (*bastart*), transfert qui concerne aussi son mari, dont Hermeline précise bien que « *toz jors ert cox clamez* » (RenāM 1b, 3122). En somme la meilleure traduction serait « quand vous vous êtes conduite de telle façon qu'on a pu traiter vos enfants de bâtards ». Cet emploi tout particulier, et remarquable, ne va pas de soi. Si la version β (« *Qant les eüstes avoutrez* » RenβR 3168) offre un texte voisin<sup>19</sup>, la version

<sup>16</sup> « Il n'était pas besoin de citer tant d'exemples (et surtout des ex. du xv<sup>e</sup> ou du xvi<sup>e</sup> s.) pour faire comprendre que la faute commise par une femme mariée rejailit sur toute sa famille et même sur ses enfants nés antérieurement à la faute ».

<sup>17</sup> Tilander (1924, 228) essaie bien de critiquer la traduction par “appeler bâtard”, en arguant du fait « que Renart ne pourra guère nier le fait bien connu et constaté par tant d'endroits de Ren., qu'il avait appelé < bâtards > les fils d'Ysengrin. Ce qu'il nie, c'est d'avoir commis un adultère avec la louve ». C'est sans doute oublier la mauvaise foi de Renart, qui bien souvent n'hésite pas à nier l'évidence même.

<sup>18</sup> Cette traduction a été reprise par Gdf (1881) 1, 541c, Bartsch / Horning (1887, col. 697), Fukumoto (1985, t. 2, 509) et Barre (2010, 713), et elle irrigue les traductions de Dufournet (1985, 323) « j'aurais dit, affirmes-tu, que tes fils étaient des bâtards », Dufournet (2013, 329) « tu as dit que j'aurais traité tes fils de bâtards ». Inversement, « tu prétends que j'ai traité tes fils en bâtards » de Strubel (1998, 171) constitue un faux-sens.

<sup>19</sup> De même que le ms. H (Strubel 1998, 84 / 3135 avec note renvoyant à Tilander).

γ reste plus ambigüe (« *Quant vos les autres avoutrez* » RenγFHS 8774<sup>20</sup>). L'écart le plus grand est manifesté par le ms. O où l'on lit : « *Tost vos en est li dels passez, Quant les miens avez avoutrez. Vostre seignor avez fet cous* » (RenOB 230/3123), à propos duquel Roques (1926, 214) déclarait qu'« il y aurait lieu d'examiner de plus près un sens qui résulterait d'une variante du ms. O pour *Renart* : ... une femme 'avoutreraït' les enfants d'une autre par l'adultère commis avec leur père ». Il ne me semble pas qu'on puisse aller jusqu'à établir un tel sens, le ms. O étant de surcroît marqué par une réécriture particulière des deux vers suivants. On pourrait proposer : « quand vous vous êtes conduite de façon telle que mes enfants ont mérité le nom de bâtards ».

Un peu plus loin Hersent répond en ces termes à l'insulte d'Hermeline : « *Mes vos qui estes bordelere, Les avoutrés en tel manere, Les vos enfanz, ce set l'en bien : Onc nel veastes a nul chen* » (RenαM 1b, 3146). Le même sens (« votre conduite est telle qu'on peut traiter vos enfants de bâtards ») vaut donc aussi pour cette phrase, comme il vaut pour le texte de la version β « *Mes vos qui estes bordeliere, Les avoutrez comme merdiere Les voz enfanz, ce set l'en bien* » (RenβR 3196). C'est un texte de ce genre qui rend compte d'une première variation, qui consiste à substituer *murdiere* "meurtrière" à l'hapax transparent *merdiere* dans « *Mes vos qui estes bordeliere, Vos avotrez comme murdiere Les vos enfanz, jel sai bien* » (RenγFHS 8802). Puis la présence de *murtriere* amène ensuite la substitution d'*avortez* à *avotrez* dans le seul ms. O : « *Mes vos qui estes bordeliere, Vos avortez comme mutriere Le vostre osten, se set on bien, Ne vos veez nes a un chien* » (RenOB 231/3151), qu'une note de l'éditrice p. 588 propose de traduire par : « vous concevez, comme une meurtrière, des enfants dans l'adultère avec votre hôte de passage », en donnant à *hôte* le sens de "client d'une prostituée". Mais la construction de la phrase reste alors énigmatique et le sens donné à *oste* inconnu. Pour ma part, estimant que c'est encore notre *avo(u)trez* qui a fait difficulté pour le copiste de O, je considère qu'il lui a substitué *avorter*, dans un sens que nous avons déjà dans *Renart* dans « *Dahait l'ame vostre père Et la pute qui vos porta Quant ele ne vos avorta !* » RenOB 162/1293<sup>21</sup>. Ainsi je proposerais de traduire le passage par : « Vous faites mourir, meurtrière que vous êtes, celui qui loge dans vos entrailles ».

On voit donc que l'apport de Tilander, tant au plan de l'interprétation, que de la méthode, reste fondamental. Naturellement, ses interprétations constituent des hypothèses, qu'il faut toujours s'efforcer de vérifier, voire même de contredire. Passionné par le vocabulaire de la chasse, il peut avoir eu le tort de tout vouloir expliquer par les pratiques de la chasse ; on se souvient qu'il a voulu aussi montrer que *mot* venait, à travers des expressions comme *ne sonner mot*, des fanfares de chasse<sup>22</sup>. En outre, ses

<sup>20</sup> Au gloss. "deshonorer par un adultère".

<sup>21</sup> Cf. « *Dehaiz l'ame vostre mere Qant ele ne vos avorta, Qant en son ventre vos porta* » RenβR 1311.

<sup>22</sup> « *Ne sonner mot, ne tinter mot* et l'évolution sémantique du substantif *mot* » dans *R* 64, 1938, p. 347-394 et « *Encore ne sonner mot, ne tinter mot* » *R* 65, 1939, p. 539-543 ; « *Ne souffler mot* » dans *Mélanges d'étymologie cynégétique*, Lund, 1958, p. 19-22.

travaux fondés sur une documentation impressionnante et développés par un raisonnement rigoureux ne laissent pas, à ses yeux, facilement place au moindre doute. Pour moi, sa seule faiblesse – et ce n'est pas de sa faute ! – est de venir avant Wartburg, qui a donné une dimension supplémentaire à l'étude du vocabulaire français en y incluant l'aspect régional ou, comme on dit, diatopique, et avant Zufferey, qui a donné un cadre chronologique et géographique à l'ensemble des branches.

## 5. Les locutions *aler en / a destre* et *coroies ointes*

Abordons maintenant un couple de locutions renardiennes. Nous sommes dans le prologue de l'épisode bien connu du puits, excellemment commenté par Jauss (1959, 114-128) et Rychner (1971, 309-322). À la fin de ce prologue, l'auteur glorifie son héros par le procédé de l'anaphore (*Renart... Renart... etc.*). C'est un morceau de bravoure. Plusieurs termes et expressions qu'il présente mériteraient d'être longuement commentés. Je vais ici m'arrêter sur l'expression qui contient *coroies ointes*. Voici les versions principales :

De Renart ne va nus a<sup>23</sup> destre : (var. au v. 23 : nus en destre ADEH<sup>1</sup>)  
 Renars fet tot le monde pestre ;  
 Renars atret, Renars acole,  
 Renars est molt de male escole.  
 De lui ne va<sup>24</sup> coroies ointes,  
 Ja tant ne sera ses acointes.  
 Molt par est sajes et voisous  
 Renars, et si n'est pas noisous.

(RenaM 4, 27<sup>25</sup> [var. au v. 27 : De lui na nul (nuns L) c. BCHKLM,  
 cf. De lui n'a nul coroies ointes (RenβR 3283)<sup>26</sup>; Nulz ne s'en va c. D])

### 5.1. Corroies ointes. *Les formes*

Je relève en premier lieu que cette attestation de *coroies ointes* est chronologiquement la première ; c'est la seule à appartenir au XII<sup>e</sup> siècle, puisque cette branche IV est datée des env. de 1186-1187 par Zufferey (2011, 142). Il est donc important de savoir ce qu'avait écrit l'auteur. La leçon la mieux attestée est sans conteste : « *De lui n'a nul coroies ointes, Ja tant ne sera ses acointes* », sur quoi s'accordent β et γ, ainsi que la première version de H<sup>27</sup>. Les leçons du type *ne va* (H seconde version et D) ou

<sup>23</sup> Ici Martin a malencontreusement corrigé son ms. de base (A).

<sup>24</sup> D'après Martin son ms. de base (A, BNF fr. 20043) aurait *ne un* qu'il corrigerait en *ne va* ; mais ni Bartsch/Horning (1887, 282), ni RenOB, qui attribuent à A, et à lui seulement, la leçon *ne va c.*, ne corroborent sa lecture. Martin aurait opéré sa correction d'après D (*Nulz ne s'en va c.*).

<sup>25</sup> Texte assez proche dans « *De lui ne va coroies ointes Nuls, tant soit voisous ne cointes* » (–1) RenHS 1033/25.

<sup>26</sup> Texte quasi identique dans RenγFHS 12019 et RenHS 164/27. Avec comme var. « *De lui ne vient corraies ointes* » (RenOB 379/27).

<sup>27</sup> Sur l'antériorité de la première version de H v. Varty (1996).

*ne vient* (O) paraissent secondaires. Elles pourraient être dues au vers similaire qui les précède de peu : « *De Renart ne va nus a destre* ». Dans ce cas, il faudrait supposer que la cristallisation de l'expression autour d'un verbe de mouvement dans un tour négatif<sup>28</sup> (*n'en aler / partir c. o.*) vient aussi du contexte renardien. Sans nous occuper pour l'instant du sens, passons en revue les formes des autres attestations de l'expression que j'ai relevées<sup>29</sup> :

[Les Français assiégés se savaient bien à l'abri d'un assaut de la part de leurs adversaires, *li Real*, qui, eux, auraient beaucoup à craindre] : « *Mès ja issi ne s'en irei[e]nt Li Real o correies ointes, Qu'il n'eussent autres acointes Al departir* » (GuillMarM 16361 ; Ouest, ca. 1226).

« *Vers moi ne se prist onques nus, Tant fust ne si riches ne cointes, Qui s'en alast coroies ointes* » (PatenUsAI 218 ; déb. XIII<sup>e</sup> s.)<sup>30</sup>.

« *Li deables par ses baras A a nous tous tendu ses las, Pas n'en irons coroies ointes* » (PèresL 22584 ; milieu XIII<sup>e</sup> s.).

« *Cele s'an part mout lieemant Qui avoit ointes ses nalieres. Lors apele ses chanbereres, Lo mangier lor fait aprester* » (Bourgeoise d'Orléans ; déb. XIV<sup>e</sup> s., dans NoomenFabl n° 19, B136).

« *Or faites tant du fel prophète Qu'il n'en aile courroies ointes ! Ha, du truant, comme il est cointes ! Et si fait si la marmitaine !* » (PassPalF 895 ; traits bourg., déb. XIV<sup>e</sup> s.).

« *Et qui poet escaper à conroi desointes* (corr. en *à courroies ointes* ?)<sup>31</sup>, *Et aproismier vielaiche, bien s'en doit faire cointes* » (GilMuisK 2, 12,5 ; Tournai, 1350).

« *Hé las ! com seroit or gais et jolis et cointes, Se sens combatre a moy s'an part courroies ointes* » (GirRossAIH 4114 ; bourg., ca. 1334).

<sup>28</sup> C'est seulement au XIV<sup>e</sup> siècle que le tour cesse d'être négatif.

<sup>29</sup> La lexicographie est faible et toujours parcellaire. La Curne, 4, 282b donne *s'en aller corroies ointes* à partir de l'exemple qui sera dans PatenUsAI 2184. Je n'ai rien trouvé dans Gdf. TL 2, 883, 26-39 est le plus riche, il donne les ex. de RenαM 4, 27 ; PatenUsAI 218 ; PassPalF 895 ; GirRossAIH 4114 et renvoie sous *oindre* à son article *coroie* et aussi à son article *naliere* pour NoomenFabl19, B136. FEW 14, 36a enregistre le seul GirRossAIH 4114 et en 2, 1221b un *avoir corroies ointes* de qn "obtenir un avantage de qn", qu'il tire de Långfors (1917, 280-281) et qui vaut pour *Renart* et indirectement pour PatenUsAI 218. Le DMF ne mentionne pas l'expression alors que GilMuisK et GirRossAIH figurent dans son corpus. DiStefLoc<sup>2</sup> n'a que RenβR 3283 et PèresL 22584.

<sup>30</sup> Leçon des deux autres mss A et L, au lieu de « *Qui s'en partist coroies jointes* », leçon fautive du seul ms. T retenue par l'éditeur.

<sup>31</sup> C'est la proposition de Tilander (1924, 40), qui a bien noté que le vers est hypométrique. Delboulle (1885, 294), réagissant à une proposition de correction insatisfaisante de SchelerGil 43 (« Le vers manque d'une syllabe et *desointes* reste inexplicable. Faut-il corriger *de ses cointes* ? »), avait proposé : « Au lieu de *à conroi desointes*, il faut lire *à courroies desjointes*, cela ne fait pas de doute et offre un sens très clair », mais il n'expliquait pas comment il comprenait l'expression. Je défendrais volontiers cette proposition en interprétant "échapper en desserrant les liens" et j'y verrais de la part de Gillon une remotivation, intelligente, d'une expression devenue opaque.

On voit que le type dominant est devenu *s'en aller / (soi) partir / escaper (à/o) courroies ointes*, qui n'est peut-être pas le tour originel du *Roman de Renart*, qui semble avoir été, comme nous l'avons vu, *n'avoir courroies ointes de qn*, mais où les verbes de mouvement (*aller, venir*) se sont vite introduits, dans la tradition même du *Roman*, pour donner *ne va de lui courroies ointes*. La négation est aussi de règle, comme dans le *Roman*, pour les attestations du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>; elle ne disparaît qu'au cours du XIV<sup>e</sup> siècle. De plus le contexte des exemples de PèresL et de PatenUsAI qui mettent en scène, dans le rôle du Renart, un diable et un usurier, évoque bien le *Roman*.

### 5.2. Corroies ointes. *Le sens*

Quant au sens originel et précis de l'expression il est bien difficile à cerner. Au final, la meilleure définition est probablement celle qu'on lisait dans DiStefLoc<sup>1</sup> 210b *avoir courroies ointes* "avoir la liberté de ses mouvements", définition qui s'appuie sur le glossaire de M. Roques "avoir la liberté de ses mouvements, la possibilité de se dégager"; il ne donnait que ce seul exemple, mais par chance c'est le plus ancien. Il est surtout intéressant de voir comment on est arrivé à ce sens, au terme d'un chemin jalonné par les meilleurs spécialistes de l'ancien français. *S'en aller courroies ointes* apparaît d'abord, dans La Curne 4, 282b, qui glose ainsi la locution: «c'est-à-dire bourse pleine, expression figurée d'où vient peut-être notre façon de parler s'en aller à sec»<sup>33</sup>, définition inspirée par l'exemple de PatenUsAI 2184, cité d'après le ms. BNF fr. 837, et qui s'accorderait avec le sens de "bourse" qu'a couramment *corroie* en ancien français. Puis le passage de *Renart* se lit dans l'édition Méon (1826, t. 1, 369), qui donne le texte de C et dont le glossaire enregistre (1826, t. 1, 369): «*Corroie*: lanière de cuir. Au vers 6481, *de lui n'a nul courroies ointes*, on doit entendre que le renard est trop fin pour se laisser attraper». Implicitement, Méon voit donc dans les *corroies* les lacets d'un piège, mais on ne saisit pas la justification de l'image. En 1894, une forme voisine de l'expression est relevée par Paul Meyer dans son glossaire de GuillMarM s. v. *correies*; il se contente d'un «*o correies ointes* 16361, les courroies bien graissées, sans dommage», sans aucun commentaire ni renvoi à l'une ou l'autre des deux attestations connues alors. Gdf n'enregistre pas notre expression. Elle revient dans la discussion, à propos de PatenUsAI 218; Ilvonen, abandonnant son ms. de base (le BNF fr. 837), édite au vers 218 la leçon du seul ms. T: «*Vers moi ne se prist onques nus, Tant fust ne si riches ne cointes, Qui s'en partist courroies jointes*», qu'il glose ainsi: «*corroies jointes*, qui signifie "les courroies serrées" c.-à-d. "la bourse fermée". — Cf. *Mieux vaut ami en voie que denier en courroie* (= bourse), ancien proverbe, cité par Godefroy et Littré; *serrer la courroie à quelqu'un* "restreindre les ressources qu'on lui procure"». Les deux autres mss donnent *s'en alast / partist courroies ointes*, leçon qui

<sup>32</sup> Le cas de PatenUsAI ne fait exception qu'en apparence, car la situation est marquée du sceau de l'irréel par l'emploi du subj. impft, ce qui rend superflu l'emploi d'une négation.

<sup>33</sup> Serait à rapprocher dans ce cas de *mettre qqn à sec d'argent* "le démunir d'argent" (1531, Estienne, dans DDL 38, 302), *mettre qqn à sec* (dep. 1536, Roger de Collerye, dans TLF); *être sec* "n'avoir plus d'argent" (dep. OudC1640), *être à sec* (D'Aub) dans FEW 11, 595a. Et cette interprétation serait bien appropriée pour la Patenostre.

est jugée « encore moins claire » par l'éditeur. Ce dernier reste donc dans la lignée de l'explication de La Curne en s'appuyant sur le sens de "bourse" pour *coroies*. Dans son compte rendu de cette édition, Långfors (1917, 281) en rectifie le texte et suggère que « *avoir corroies ointes* de qn semble signifier "obtenir un avantage de qn" », en le rapprochant de *oindre la main* "graisser la patte"<sup>34</sup>, et il donne le même sens au vers de *Renart*, qu'il cite d'après Méon, « *De lui n'a nul corroies ointes* ». On constate donc que Långfors reste encore, comme son prédécesseur et compatriote, influencé par l'idée de "bourse", émise par La Curne. En 1922, retour en arrière, Grace Frank dans son glossaire de PassPalF, ignore Långfors et revient pleinement à La Curne, en glosant *courroies ointes* par "bourse pleine". Tilander (1924, 40) est vraiment le plus complet. Il part de la remarque de Långfors, dont il rectifie la citation de *Renart*, en corrigeant à tort le texte de Méon, pour lui substituer celui, finalement incertain, de Martin. Il ajoute l'exemple de GuillMarM et en conjecture, avec vraisemblance, un autre dans un passage de GilMuisK ; il ne connaît pas cependant encore PassPalF, dont l'édition vient juste de paraître. De son côté, il ne se prononce pas sur le sens à donner à l'expression. Il ne tranche donc pas entre "obtenir un avantage de qn" de Långfors et "sans dommage" de Meyer. De tous ces travaux, le FEW 2, 1221b, ne connaît, lui, que la remarque de Långfors, alors que le TL 2, 883 présente l'ensemble du dossier critique, connu à son époque, sauf l'attestation de GuillMarM et celle de GilMuisK, mais ne définit pas l'expression se bornant à renvoyer à Tilander et à Långfors.

Quelques années plus tard, on retrouve l'expression, sous la forme « *s'an part courroies aintes* », dans GirRossAIH<sup>35</sup>. En 1941, dans le compte rendu qu'il fait de cette édition, A. Jeanroy (1941, 153) la relève et l'interprète ainsi : « *a courroies aintes* [...] paraît signifier "sans difficulté" ou "à vive allure" » ; il ne mentionne aucune autre attestation mais il propose une explication : « la métaphore est empruntée à un appareil comportant des courroies, et qui fonctionne à souhait quand celles-ci sont bien graissées ». Cette interprétation est passée dans le FEW 14, 36a et n. 4, c'est-à-dire sous *oint*, mais sans renvoi au reste du dossier. TL 6, 1022, quant à lui, profite de l'article *oindre*, pour mentionner, sans plus, *coroies ointes* et le compte rendu de Jeanroy, en faisant un renvoi à son propre article *coroie*. Jeanroy (1943, 360) est encore revenu, peu après, sur le même exemple, auquel il a joint celui de PassPalF (mais en ignorant les notes précédentes de Långfors et de Tilander), pour en faire le commentaire suivant, qui semble pertinent : « [Le sens] le plus indiqué, dans les deux passages, serait, d'après le contexte, "indemne, sans dommage". Mais on ne voit pas comment il se dériverait de celui des deux mots accouplés. Je propose celui de "aisément, sans difficulté" ou à "vive allure", qui est également admissible ».

Après lui, Lecoy (1949, 342-343) a attiré l'attention sur « *Cele s'an part mout lieemant Qui avoit ointes ses nalieres* », dans le ms. de Berne de *La bourgeoisie d'Orléans*. La femme a enfermé son mari pour recevoir le clerc qui s'empresse de la combler.

<sup>34</sup> Cf. *oindre la paume* dans TL 6, 1023 et *oindre les mains* dans DMF.

<sup>35</sup> GirRossAIH 4114. Déjà *s'en part courroies ointes* dans GirRossAIM 174/4113.

Cela fait, elle (*Qui avoit ointes ses nalieres*) part faire préparer le repas. Nous avons là la forme ancienne *naliere*, avant la métathèse qui a donné *lanière*, substituée à *corroie*. Lecoy approuve la lecture de Thomas (1910, 240), qui avait rectifié, à bon droit, la leçon *valieres* des éditeurs précédents du fabliau<sup>36</sup>, et proposait d’y voir « l’expression figurée *graisser ses cordons* », qu’il ne définissait cependant pas. Lecoy la rapproche alors de *corroies ointes* – dont il ne connaît que les deux attestations signalées par Jeanroy – « qui sert à caractériser, un peu comme dans notre texte, une fuite, une démarche silencieuse, subreptice, qui n’éveille pas l’attention de ceux qui vous surveillent, ou vous guettent ou vous entourent », et rebondissant sur la note précédente de Jeanroy, l’explique ainsi : « les courroies, les lanières, les cordons des chaussures que l’on graisse, comme, dans le langage moderne on < graisse ses bottes > pour se préparer à un voyage, ou pour les empêcher de grincer ». Tout en se fondant tous deux sur le commentaire de Lecoy, Noomen (1986, 494), qui glose l’expression, dans l’édition du fabliau, par “prendre les dispositions nécessaires”, et le FEW 16, 598a, sous \*NASTILA, qui la définit par “se préparer à partir en secret”, donnent deux équivalents qui ne sont pas très bons. Je préférerais quelque chose comme *avoir ointes ses nalieres* “avoir le pas rapide et assuré”. L’intérêt de cette attestation est qu’elle exclut une interprétation par “indemne, sans dommage”. Indépendante des autres par l’emploi de *nalieres*, qui est de surcroît précédé d’un possessif, elle rejoint la plupart des versions de *Renart* par sa construction dépendant du verbe *avoir*.

C’est à la suite de toute cette histoire, dont il connaissait naturellement tous les méandres, puisque la plupart des pièces du dossier avaient été publiées dans la *Romania* qu’il dirigeait, qu’en 1951, Roques est amené à gloser l’expression du *Roman*, dans le t. 2 de son édition, où le texte est un peu différent de l’édition Martin, et de toutes les autres attestations connues, par le fait que l’expression n’accompagne pas un verbe de mouvement (*aller / partir / eschaper / venir*), mais est complément d’objet du verbe (*De lui n’a nul corroies ointes*), et il donne comme sens, *corroies ointes (avoir)* “avoir la liberté de ses mouvements, la possibilité de se dégager”, passé ainsi dans DiStefLoc<sup>1</sup>, qui n’avait que cet exemple.

Pourtant, on a pu assister à un revirement spectaculaire, dans une nouvelle attestation de l’expression, qui se lit dans la *Vie des Pères*, « *Li deables par ses baras A a nous tous tendu ses las, Pas n’en irons corroies ointes* » (PèresL 22584). Apparemment pas de difficulté. D’après les explications proposées on pourrait comprendre « le diable par ses manigances, nous a à tous tendu ses pièges, nous n’en sortirons pas aisément ». Pourtant le glossaire de l’édition de F. Lecoy porte : *s’en aler corroies ointes* “se tirer d’un mauvais pas sans dommage” ; l’idée de “sans dommage” marque un retour à l’interprétation de Meyer<sup>37</sup>, en s’écartant de l’évolution qu’avaient donnée tour à tour Jeanroy, Roques et Lecoy lui-même. C’est le même retour qu’on trouve aussi dans

<sup>36</sup> On notera que l’hapax *valiere* “petite vallée (en parlant des parties naturelles d’une femme)” figure toujours dans le FEW 14, 138b (avec une note [p. 150b, n. 15] qui écarte, un peu rapidement, la leçon *naliere*, proposée par Thomas) et dans le TL 11, 99.

<sup>37</sup> Qui glosait “les courroies bien graissées, sans dommage”.

Matsumura (2015, 752b), qui ne donne comme exemple que le texte de RenαM 4, 27, qui a certes le mérite de l'antériorité, mais dont on a vu (en notre note n° 24) qu'il n'est pas très assuré et qu'il mériterait une justification. Quant à DiStefLoc<sup>2</sup> 417b, qui ajoute à l'attestation de RenβR 3283, celle de PèresL 22584, il se borne à juxtaposer les définitions des glossaires de Roques et de Lecoy.

### 5.3. Aler en / a destre

Revenons maintenant au passage du *Roman de Renart*. Dans cette envolée, très rhétorique, on est sensible à tous les parallélismes expressifs. Mais que veut dire le poète avec « *De Renart ne va nus a* (var. en ADEH<sup>1</sup>) *destre* » ? Le premier à avoir relevé l'expression est encore une fois Tilander (1924a, 53), qui traduit, sans justification, « *De Renart ne va nus a destre* » par « de R. n'a nul le dessus ». Ensuite, TL 2, 1788 a manifesté son étonnement face à cette traduction par le point d'interrogation dont il la fait suivre ; il propose *entrinnen* “échapper”. Cette traduction paraît convaincante et elle est enregistrée par Matsumura (2015, 1000a). On ne voit pas en effet comment *aler a destre de qn* pourrait signifier “avoir le dessus sur qn”<sup>38</sup>. Impossible bien sûr de le rapprocher de tours très usuels comme *mener en destre*, *avoir en destre* “mener (un cheval) par la bride (en la tenant à la main droite ou du côté droit)”, qui peuvent prendre le sens de “emmener qn prisonnier” ou même de *mener en destre* “escorter”<sup>39</sup>. Par contre, il y a toute une série de contextes, qui vont dans un autre sens, celui de “aller / se tenir à l'écart” :

« *Justice ne va pas en destre: La ou ses sire (son mari) ne puet estre* » GautArrErR 2837 (au gloss. *aller en destre* fig. “chômer”, comprendre plutôt “est absente” cf. TL 2, 1789, 35 “*spazierengehen*”).

« *N'en irois mie si en destre. Ce ke lor avez creanté Ne puet pas estre trestorné* » PartonG 6748 “esquiver, se tirer d'affaire” (TL 2, 1789, 41 “*entrinnen*”).

Selon moi, il s'agit d'emplois imagés d'une expression *aler en destre* qui signifiait “(d'un combattant ou de son cheval) esquiver le combat” (CourLouisLe 2156 ; Alex-ParA 2, 453 ; GautArrIIILe 208 v. TL 2, 1789, 24-34 glosé [de façon trop imprécise] par “*spazierengehen*” d'où Matsumura [2015, 1000ab] “aller se promener”). Et ces rapprochements font voir que la préposition *en*, qui caractérise la version α, appuyée par H<sup>1</sup>, pourrait bien constituer la meilleure leçon.

Dans ces conditions, on voit aussi qu'il y a un parallélisme étroit entre « *De Renart ne va nus en destre... De lui n'a nul corioies ointes* (d'où *De lui ne va corioies ointes*) », parallélisme qui est même accentué dans les deux versions de H : « *De Renart ne va nuls en destre... De lui ne va corioies ointes Nuls...* » (RenHS 1033/25), en face de « *De Renart n'a nuls hons adrece... De lui n'a nuls corroies ointes* » (RenHS 164/27).

<sup>38</sup> Ce qui n'a pas troublé Dufournet (1985, t. 2, 477), qui dans le lexique qui accompagne son édition-traduction donne « *destre* (*aller a*) “marcher à la droite de, avoir le pas sur” ».

<sup>39</sup> « *E! biau sire Dieu! je soloye Avoir, qui me menoit, en destre, Quant j'aloie ou que soit, et estre Des plus nobles acompaignee* » MirNDPersP 31/821.

On remarquera, pour tout compliquer, que dans ce dernier cas la réfection donne, pour l'expression contenant *corroies*, le texte qui m'est paru le plus ancien (*n'a nuls*), tandis que la première version en présente la forme que je tiens pour renouvelée (*ne va*). Alors que c'est l'inverse pour l'expression contenant *en destre*, que la réfection modifie en *adrece*.

#### 5.4. Interférences

De ces deux expressions, l'une, celle en *en / a destre*, est très probablement bien antérieure au *Roman de Renart*; l'autre est au contraire une première attestation, et il n'est pas exclu même que ce soit une création de l'auteur de la branche 4. Ce fait expliquerait le parallélisme, qui aurait aussi pour fonction de rendre un peu plus transparente cette innovation lexicale. En outre, c'est la seconde, celle qui nous vient de *Renart*, qui a eu la plus grande vitalité. L'une est cantonnée au XII<sup>e</sup> siècle et l'attestation dans *Renart* est probablement son ultime avatar; l'autre est bien attestée au XIII<sup>e</sup> siècle et est encore connue en plein XIV<sup>e</sup> siècle. Je me plairais à imaginer qu'elles appartiennent aussi, chez *Renart*, l'une et l'autre, à un même champ sémantique, celui du comportement du guerrier, qui se tient à l'écart du combat et conserve par conséquent bien graissées les courroies de son équipement. Le fait est clair pour *aler a destre*. À l'appui d'une telle valeur pour *courroies ointes*, je soulignerais les deux attestations dans un contexte militaire: « *Mès ja issi ne s'en irei[en]t Li Real o correies ointes, Qu'il n'eussent autres acointes Al departir* » (GuillMarM 16361); « *Se sens combatre a moy s'an part courroies aintes* » (GirRossAIH 4114).

#### 6. Aperçu régional

Mais revenons un peu plus haut dans ce même prologue. Nous y lisons: « *Or dirai, ne me voil plus tere, Une branche et un sol gabet De celui qui tant set d'abet* » (RenβR 3273-3276).

Le poète va dire *une branche* et *un gabet*. La critique a relevé *branche* “partie d'une œuvre littéraire”, qui constitue une première attestation, beaucoup moins *gabet*. Pourtant ce mot rare mérite d'être signalé. Cette branche 4 est datée par Zuferey (2011, 142) des env. de 1186-1187. Or le fait est intéressant si nous mettons le couplet en face de celui du *Livre des Manières*, antérieur de quelques années, proche donc dans le temps et l'espace: « *Ne prese gaires tel gabet D'els deceivre par son abet* » (EstFougL 823-824; 1176, Ouest). Et hors de *Renart*, le mot se retrouve dans un texte normand: « *A celui fait il le gabbet, Ki s'entente e sa cure i met* » (YderL 1691; 1<sup>er</sup> q. XIII<sup>e</sup> s., norm.), ainsi que dans une variante du ms. agn. du *Perceval*: « *Vallet, fait il, ce est abés, Qu'en autres noveles me mes Que je ne [te] quier ne demant* » (PercB 215 [var.: *Valet, fait-il, est ceo gabez, Que en autres noveles me menez (+1) H*]), variante qui modifie *abés* des autres mss et qui laisserait à penser que son auteur pouvait avoir en tête l'écho du couplet renardien. D'ailleurs, il y aurait même lieu de s'interroger sur le mot *abet* dans *Perceval*, et sur la possibilité que ce soit chez Chrétien un occi-

dentalisme (cf. *revelins* “brodequins” ou *cillant* “fouet” dans Roques 2007a, 191-192). Je dis couplet renardien, parce que quand l’auteur de la branche 16, au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle, prend le masque de Pierre de Saint-Cloud, il commence pour l’évoquer dans son prologue, par la reprise du couplet contenu dans le prologue de la branche 4 :

Pierres qui de Saint Clost fu nez,  
S'est tant travailliez et penez  
Par proiere de ses amis,  
Que il nos a en rime mis  
Une risee et un gabet  
De Renart qui tant set d'abet. (RenβR 11469-11474)

Ce début nous incite à nous pencher sur l’identité de ce Pierre de Saint-Cloud. Paris avait écrit (1894, 551) « d’après son surnom il était presque parisien », ce qui revenait à privilégier le Saint-Cloud situé aux portes de Paris, mais il y avait joint une note (n. 3) disant : « à moins qu’il ne s’agisse de Saint-Cloud-sur-Touque (Calvados), appelé *Saint Clot* au XIV<sup>e</sup> siècle (le début de la branche XVI a *Saint Clost*) ». Cinq ans plus tard, Paris (1899, 41) évoque encore la piste normande lors d’une séance de la Société des Antiquaires de Normandie :

*Le Roman de Renard*, cette épopée comique qui a tant amusé nos pères, avait de quoi plaire aux Normands ; aussi ont-ils heureusement, et de bonne heure, collaboré à cette grande œuvre collective. L’une des plus jolies branches (II) [...] est une œuvre normande, et certainement antérieure à 1200, puisqu’elle est citée dans un poème écrit en cette année [il songe ici au v. 444 du *Guillaume de Dole* de Jean Renart, qui fait allusion aux nombreux chapons dérobés par les goupils par *devers les cortiex Dan Constanz*]. La douzième [...] est d’un prêtre du Cotentin, Richard de Lison, qui l’écrivit à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Une troisième (Va) est probablement aussi normande, puisqu’on y nomme Pont-Audemer.

Mais depuis les remarques rapides de Paris, nul ne s’était vraiment intéressé à en savoir plus sur Pierre de Saint-Cloud. François Zufferey a levé, dans plusieurs articles, le voile qui l’obscurcissait. En particulier, il reprend et étoffe une hypothèse qui avait effleuré un moment l’esprit de Paris pour faire de Pierre de Saint-Cloud (de Saint-Cloud sur Touque, tout près de Pont-l’Évêque [Calvados], maintenant rattachée à la commune de Saint-Étienne-la-Thillaye), un auteur important de la Haute-Normandie, au même titre que ses contemporains des années 1180-1190, Alexandre de Bernay et Richard de Lisieux, trois auteurs qui ont en commun d’avoir utilisé le mot *branche* pour désigner une partie de leur œuvre littéraire (branche de *Renart*, branche du *Roman d’Alexandre*, branche des *continuations de Perceval*).

Ce qui doit retenir l’attention du lexicographe, c’est la présence d’une couche normande dans le lexique de certaines des plus anciennes branches du *Roman*, c’est-à-dire essentiellement 2<sup>40</sup>-5a, puis le groupe des continuations Tibert (15) et Isengrin

<sup>40</sup> Branche dont G. Paris (1894, 551, n. 4) disait déjà : « Le poète cite des œuvres normandes, *Troie*, *Tristan* ; le mot *noe*, qui paraît dans le nom de *Costanz des Noes*, est surtout occidental ; la branche est citée [...] par Guillaume le Clerc de Normandie ».

(5, 8<sup>41</sup>, 4). Quant aux vêpres (12), elles sont normandes, écrites par Richard de Lison (Roques 1984, 481-488). J'ai jadis consacré un article aux dénominations du "grillon" en français médiéval (Roques 2000, 7-25), où j'avais remarqué que dans les patois modernes *gresillon* appartenait à une aire géographique bien nette couvrant toute la Basse-Normandie (Orne, un petit morceau du Calvados, Anjou, Touraine et Maine) et que cette aire correspondait à celle que les textes médiévaux permettent de tracer. Cela permet de voir sous un jour nouveau *Frobert le gresillon*<sup>42</sup>. Mais il y a 15 ans, je n'avais pas osé franchir le Rubicon, consistant à affirmer que la branche 5 de *Renart*, celle où apparaît le personnage avec son nom, était normande; j'avais bien parlé d'influence littéraire, en l'occurrence du *Conte de Floire et Blanchefor*, œuvre de l'Ouest, qui place des *gresillons* dans le verger de l'émir de Babylone. Sans exclure une influence littéraire, je pense maintenant que l'auteur de la branche 5 a nommé Frobert, le *gresillon*, parce que c'était le mot de son parler.

De même dans la branche 11, Renart empereur, qui n'est pas cataloguée comme normande, mais comme picarde (Paris 1894, 551), ce qui serait toutefois à réexaminer<sup>43</sup>, Droïn, la mésange, feint de s'inquiéter de l'état pitoyable dans lequel elle voit Renart :

« *Vostre pelicon est faillis : Baienes i faut et cluteax* » RenM 11, 1363<sup>44</sup>

« *Vostre pelicons est failliz, Pieces i faut et palatriaus* » RenLec 20221<sup>45</sup> (var. *Gâines i faut a coutiaux L*)

Dans le texte, la leçon *cluteax* a l'appui de A et de H (qui vont ensemble, car H dans cette branche reflète  $\alpha$ ) et aussi très indirectement de  $\beta$  (par la var. de L, où *coutiaux* n'est pas très éloigné graphiquement de *cluteaus*), tandis que  $\gamma$  ne fait que refléter  $\beta$ . Une note dans Strubel (1998, 1261) glose ainsi les deux mots : « littéralement "des pièces et des bouts d'étoffe (pour raccommo-der votre fourrure)" ; *baenes* et *cluteaus* sont des termes rares (voir Tilander Lexique, p. 19-20 et 35) ». En fait si *baenes* est isolé, *cluteaus*, qui réapparaît dans une var. du *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville, se rattache à une famille bien fournie (Stumpf

<sup>41</sup> Normande voir Zufferey (2013, 302, n. 34) : « La br. 3 offre un pur normandisme : le verbe *abeitier* "attirer avec une amorce, séduire" (*charete* : *abeite* 34 avec trait phonétique 2, du vieux norrois BEITA "amorce" FEW 15/1, 89b), que les lexicographes n'ont pas su distinguer d'*abeter* "inciter, tromper" (de l'abfrq. \*BETAN "faire mordre" FEW 15/1, 99b) [...]. La couleur de la *scripta* des 'continuations Isengrin' est clairement normande ».

<sup>42</sup> J'avais noté que tous les mss donnent *gresillon* dans une vingtaine de passages, sauf L (ms. pic.), qui en deux passages porte *grillon*. Même le ms. O (ms. de l'Est) porte *gresillon* 171/1564, 403/167, 171, 404/177, 182, 441/1231 (où c'est le nom d'un chien, associé à *Ois-selaz* « sans doute oiselet » et *Esmerillons*) ; de même qu'H (ms. bourg.) 183/722, 184/757, 186/828, 341/3247, 489/2240, 616/2214, 2230, 708/694, 722/1298.

<sup>43</sup> V. Stumpf (2006, 194-195).

<sup>44</sup> Vers quasi identique dans RenHS 596/1364 : « *Vostre pelicon est faillis, Baenes i faut et cluteaus* ».

<sup>45</sup> Vers quasi identique dans Ren $\gamma$ FHS 22059 : « *Vostre pelicon est failliz, Pieces i faut et pale-tiax* ».

2006, 181-208), qui compte parmi elle l'afr. mfr. *clut* m. "morceau d'étoffe ou de cuir servant à rapiécer; (au plur.) haillons" (bien attesté du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> et notamment anglo-normand et normand, et qui survit à Jersey *cliu* "petit morceau d'étoffe pour rapiécer", aussi *clius* "petits nuages orangeux"), et ses dérivés nominaux *clustrel* (chez Guillaume de Digulleville), *clutet* (bien attesté en anglo-normand et dans le *Besant de Dieu* de Guillaume de Normandie au sens de "langes"), ou verbaux *cluter* (de même aire) "rapiécer" et *clustrer* "couvrir de haillons", famille dont les premières apparitions en français se situent, au XII<sup>e</sup> siècle, dans *Ipomedon (reclutees)* et, peut-être, dans *Eneas (rachutee)*, et qui vient de l'ancien anglais *clut* "morceau d'étoffe ou de cuir ou de métal servant à rapiécer".

## 7. Conclusion

On voit qu'il reste encore beaucoup à découvrir dans le *Roman de Renart*, maintenant que nous avons un guide sûr. Ce dont nous avons besoin désormais, c'est d'éditions critiques, à commencer par des éditions des branches les plus anciennes. Rychner (1969) avait montré la voie, par quelques exemples, à propos de la branche 3. Il est sûr que c'est une voie très difficile, mais il importe de retrouver les auteurs des différentes branches du *Roman de Renart*, qui sont pour certains d'entre eux, et en premier lieu Pierre de Saint-Cloud, des écrivains talentueux. Les études renardiennes depuis Sudre et Foulet les ont trop souvent fait disparaître.

Gilles ROQUES

## Références bibliographiques<sup>46</sup>

1) Abréviations utilisées pour les éditions (-traductions) du *Roman de Renart* :

RenαM = Martin, 1882-1887; RenβL = Lecoy, 1999; RenβR = Roques, 1948-1963; RenγFHS = Fukomoto *et al.*, 1983-1985; RenγB = Bianciotto, 2005; RenChab = Chabaille, 1835; RenD2 = Dufournet *et al.*, 1985; RenD3 = Dufournet *et al.*, 2013-2015; RenHS = Strubel *et al.*, 1998; RenMéon = Méon, 1826; RenOB = Barre, 2010.

2) Travaux cités :

Barre, Aurélie (ed.), 2010. *Le roman de Renart*, Berlin, de Gruyter.

Bartsch, Karl / Horning, Adolf, 1887. *La langue et la littérature françaises depuis le IX<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Maisonneuve et Leclerc.

Bianciotto, Gabriel (ed. et trad.), 2005. *Le roman de Renart. Texte [...] revu, présenté et traduit*, Paris, Librairie générale française.

Burger, André, 1974<sup>2</sup>. *Lexique complet de la langue de Villon*, Genève, Droz.

<sup>46</sup> Pour les textes et les usuels, on utilise les abréviations du DEAF (<[www.deaf-page.de](http://www.deaf-page.de)>) et du DMF (<[www.atilf.fr/dmf/](http://www.atilf.fr/dmf/)>).

- Büttner, Hermann, 1891. *Studien zu dem Roman de Renart und dem Reinhart Fuchs, I: Die Ueberlieferung des Roman de Renart und die Handschrift O*, Strasbourg, Trübner.
- Chabaille, Polycarpe (ed.), 1835. *Le roman du Renard, supplément, variantes et corrections. Publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de la Bibliothèque de l' Arsenal*, Paris, Silvestre.
- Coudert, Jean, 2008. *Les rapports de droits de la Moselle romane: XIII<sup>e</sup> – début du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques.
- Cressot, Marcel, 1939. *Vocabulaire des Quinze Joyes de mariage d'après le texte de la seconde édition de la Bibliothèque elzévirienne de 1857*, Paris, Droz.
- Delboulle, Achille, 1885. Compte rendu d'Auguste Scheler, *Étude lexicologique sur les poésies de Gillon le Muisit*, Bruxelles, 1884, *Revue critique d'histoire et de littérature* 19, 293-294.
- Dufournet, Jean / Méline, Andrée (ed. et trad.), 1985. *Le roman de Renart*, Paris, Flammarion.
- Dufournet, Jean / Harf-Lancner, Laurence / Medeiros, Marie-Thérèse de / Subrenat, Jean (ed. et trad.), 2013-2015. *Le roman de Renart. Édition bilingue établie, traduite, présentée et annotée*, Paris, Champion, 2 vol.
- Endress, Laura (ed.), 2015. *La Mort d'Hercule dans l'Ovide Moralisé (livre IX, v. 487-1036). Édition critique d'après tous les manuscrits connus avec introduction, variantes, notes, glossaire et index*, Masterarbeit [...] der Philosophischen Fakultät der Universität Zürich, Referent: Prof. Dr. Richard Trachsler, Romanisches Seminar.
- Foerster, Wendelin / Breuer, Hermann, 1933<sup>2</sup>. *Wörterbuch zu Kristian von Troyes sämtlichen Werken*, Halle, Niemeyer.
- Foulet, Lucien, 1914. *Le Roman de Renard*, Paris, Champion.
- Foulet, Lucien, 1955. *Glossary of the first continuation*, Volume 3, Part 2 of *The Continuations of the Old French Perceval of Chretien de Troyes*, ed. by William Roach, Philadelphia, The American Philosophical Society.
- Fukumoto, Naoyuki / Harano, Noboru / Suzuki, Satoru (ed.), 1983-1985. *Le roman de Renart d'après les manuscrits C et M*, Tokyo, France Tosho, 2 vol.
- Jauss, Hans Robert, 1959. *Untersuchungen zur mittelalterlichen Tierdichtung*, Tübingen, Niemeyer.
- Jeanroy, Alfred, 1941. Compte rendu de *Girart de Rossillon*, poème bourguignon du XIV<sup>e</sup> siècle publié par Edward Billings Ham, New Haven, 1939, *Journal des savants*, 145-155.
- Jeanroy, Alfred, 1943. « Ancien français *corroies ointes* », *Romania* 67, 360-361.
- Långfors, Artur, 1917. Compte rendu de Eero Ilvonen, *Parodies de thèmes pieux dans la poésie française du moyen âge*, Helsingfors, *Romania* 44, 280-283.
- Lecoy, Félix, 1949. « Notes de lexicographie, 6. Anc. franç. *oindre ses nalieres* », *Romania* 70, 342-343.
- Lecoy, Félix (ed.), 1999. *Le roman de Renart, branche XX et dernière: Renart empereur*, Paris, Champion.
- Martin, Ernest (ed.), 1882-1887. *Le roman de Renart*, Strasbourg, Trübner, 3 vol.
- Martin, Ernest, 1887. *Observations sur Le roman de Renart, suivies d'une table alphabétique des noms propres*, Supplément de l'édition du *Roman de Renart*, Strasbourg, Trübner.
- Matsumura, Takeshi, 2015. *Dictionnaire du français médiéval*, Paris, Les Belles Lettres.
- Méon, Dominique-Martin (ed.), 1826. *Le roman de Renart*, Paris, Treuttel et Würtz, 4 vol.
- Noomen, Willem / van den Boogaard, Nico *et al.*, 1986. *Nouveau recueil complet des fabliaux*, tome 6, Assen, Van Gorcum.

- Paris, Gaston, 1894. Compte rendu de Léopold Sudre, *Les sources du Roman de Renard*, Paris, 1893, *Journal des Savants*, 542-559.
- Paris, Gaston, 1899. *La littérature normande avant l'annexion (912-1204) : discours lu à la séance publique de la Société des antiquaires de Normandie, le 1<sup>er</sup> décembre 1898*, Paris, Bouillon.
- Picoche, Jacqueline, 1976. *Le vocabulaire psychologique dans les Chroniques de Froissart*, Paris, Klincksieck.
- Roques, Gilles, 1984. « Les régionalismes dans la branche XI du *Roman Renart* », in : Bianciotto, Gabriel / Salvat, Michel (ed.), *Actes du Colloque de la Société Internationale Renardienne, Évreux 5-11 septembre 1981*, Paris, P.U.F., 481-488.
- Roques, Gilles, 2000. « *Gresillon* et les dénominations du "grillon" en français médiéval », *Travaux de Linguistique et de Philologie* 38, 7-25.
- Roques, Gilles, 2007a. « Les régionalismes dans les traductions françaises de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce », in : Galderisi, Claudio / Pignatelli, Cinzia (ed.), *La traduction vers le moyen français. Actes du 2<sup>e</sup> Colloque de l'AIEMF*, Turnhout, Brepols, 187-203.
- Roques, Gilles, 2007b. « Des régionalismes dans le *Décret* de Gratien », in : Härmä, Juhani et al. (ed.), *L'art de la philologie. Mélanges en l'honneur de Leena Löfstedt*, Helsinki, Société Néophilologique, 217-230.
- Roques, Mario, 1910. « Fragments d'un ms. du *Roman de Renart* (br. I et VII) », *Romania* 39, 33-43.
- Roques, Mario, 1926. Compte rendu de Tilander 1924b, *Romania* 52, 214.
- Roques, Mario, 1927. Compte rendu de Tilander 1926, *Romania* 53, 273.
- Roques, Mario (ed.), 1948-1963. *Le roman de Renart*, Paris, Champion, 6 vol.
- Rychner, Jean, 1969. « La critique textuelle de la branche III (Martin) du *Roman de Renart* et l'édition des textes littéraires français du Moyen Âge », *Bulletin d'information de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes* 15, 121-136.
- Rychner, Jean, 1971. « Renart et ses conteurs ou le 'style de la sympathie' », *Travaux de linguistique et de littérature* 9, 309-322.
- Strubel, Armand (ed., avec la collaboration de Bellon, Roger / Boutet, Dominique / Lefèvre, Sylvie), 1998. *Le roman de Renart*, Paris, Gallimard.
- Stumpf, Béatrice, 2006. « Le moyen français *clut* et ses dérivés dans le *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville, un régionalisme ? », *Revue de linguistique romane* 70, 181-208.
- Thomas, Antoine, 1897. *Essais de philologie française*, Paris, Bouillon.
- Thomas, Antoine, 1910. « Notes étymologiques et lexicographiques (nouvelle série). Anc. franç. *nalier* », *Romania* 39, 239-240.
- Tilander, Gunnar, 1923. *Remarques sur le Roman de Renart*, Göteborg, Elander.
- Tilander, Gunnar, 1924a. *Lexique du Roman de Renart*, Göteborg, Elander.
- Tilander, Gunnar, 1924b. « Remarques sur quelques passages du *Roman de Renart* », *Zeitschrift für romanische Philologie* 44, 221-231.
- Tilander, Gunnar, 1924c. « Notes sur le texte du *Roman de Renart* », *Zeitschrift für romanische Philologie* 44, 658-721.
- Tilander, Gunnar, 1926. « L'origine et le sens de l'expression *je lui ferai mon jeu puür* », *Zeitschrift für romanische Philologie* 46, 666-678.

- Varty, Kenneth, 1996. « *Renart et Ysengrin dans le puits* : la version courte, la version longue, et la version plus longue de la branche IV du *Roman de Renart* », in : Jacob-Hugon, Christine / Bähler, Ursula / Rossi, Luciano (ed.), *Ensi firent li ancessor. Mélanges de philologie médiévale offerts à Marc-René Jung*, Turin, Ed. dell'Orso, vol. 1, 451-463.
- Zufferey, François, 2009. « L'histoire littéraire dans les prologues de *Renart* et de *Sacristine* », *Romania* 127, 303-327.
- Zufferey, François, 2011. « Genèse et tradition du *Roman de Renart* », *Revue de linguistique romane* 75, 127-189 et 641-648.
- Zufferey, François, 2012. « Pierre de Saint-Cloud, trouvère normand », *Romania* 130, 1-39.
- Zufferey, François, 2013. « Quand Chantecler s'en allait faire poudrette », in : Corbellari, Alain / Greub, Yan / Uhlig, Marion (ed.), *Philologia ancilla litteraturae. Mélanges de philologie et de littérature françaises du Moyen Âge offerts au Professeur Gilles Eckard*, Genève, Droz, 287-305.

## Mussafia, Carducci e il canzoniere provenzale $g^2$

Nell'appendice alla «relazione» *Del codice estense di rime provenzali*, Adolfo Mussafia (1867, 447-450) pubblica lo stralcio di una lettera di Giosue Carducci, che su sua richiesta aveva verificato l'esistenza, la datazione e il contenuto del ms. 1290 della Biblioteca Universitaria di Bologna, e ne aveva predisposto la tavola, interamente riportata in quell'appendice. Nel codice che gli studi novecenteschi indicheranno come  $g^2$  (oppure  $g^a$ ), Mussafia s'era imbattuto durante le sue ricerche sul canzoniere Estense (cioè su *D*: Modena, Bibl. Estense, α R 4.4).

Esaminando la tavola ricevuta da Carducci, Mussafia riconosce il codice come una copia del canzoniere *M* (Parigi, Bibl. Nat., fr. 12474), nella quale ipotizza la perdita di alcuni quaderni per spiegarne la lacunosità<sup>1</sup>. Le indagini di Maria Careri (1991, 746-747) hanno portato a una diversa spiegazione:

non si tratta di una copia lacunosa di *M*, ma di una sua copia parziale. Inoltre la scrittura di chi trascrisse il codice è ben nota a chi si sia occupato della storia di *M*: la mano è infatti sicuramente la stessa che vergò il Vat. Lat. 4796. Quest'ultimo codice [...] contiene le traduzioni di componimenti di Arnaldo Daniello e Folchetto di Marsiglia, spedite il 28 luglio 1515 da Pietro Summonte e Angelo Colocci ed è interamente autografo di Bartolomeo Casassaglia, autore delle traduzioni. Si può dunque concludere che il codice bolognese è una copia parziale di *M* di mano del Casassaglia.

Se il persuasivo *expertise* vale, a oltre un secolo di distanza, a esaurire le curiosità di Mussafia, integrando le indicazioni di Carducci, queste ultime possono essere ricondotte a un dialogo epistolare cominciato nel 1866 e inizialmente mediato da Alessandro D'Ancona<sup>2</sup>. Le lettere relative a  $g^2$  rappresentano in realtà il secondo episodio, per così dire, di uno scambio aperto dalla richiesta d'informazioni sui cinque sonetti del viennese Pal. 14389, che Mussafia pubblicherà nel 1874<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Sul codice *M*, sul suo contenuto e sul suo ordinamento si veda François Zufferey (1991).

<sup>2</sup> Già nel novembre 1864, D'Ancona fungeva di fatto da generoso mediatore di notizie filologiche tra i due studiosi, fornendo informazioni su una scoperta ancora inedita di Mussafia – il corpus dei *Sette savi* di cui egli renderà conto in un magistrale lavoro uscito tre anni più tardi: Mussafia (1867b) – in un poscritto a una lettera al Carducci («Ma trattandosi di cosa *inedita*, ti prego anche di non annunziare, prima del Mussafia stesso, la piccola scoperta ch'egli ha fatto»: D'Ancona / Carducci 1972, 101).

<sup>3</sup> Ancora precedente è, per così dire, l'apertura *virtuale* dei rapporti tra i due studiosi, visto che già nel 1864 Mussafia aveva pubblicato nella rivista «Il Borghini» alcune osservazioni sull'antica metrica italiana partendo dalla raccolta delle *Rime di M. Cino da Pistoia e d'altri del sec. XIV* (Carducci 1862).

Scopo di queste pagine, a partire da documenti inediti dell'archivio bolognese di Casa Carducci e del disastroso Archivio Mussafia di Firenze, nonché dai testi – già ottimamente editi – delle carte D'Ancona custodite alla Scuola Normale Superiore di Pisa, è dunque ricostruire la cronologia e il contenuto degli scambi epistolari interscorsi tra Mussafia e Carducci<sup>4</sup>. Eccone la sequenza, nella cui ricostruzione si corregge, dove possibile, l'ordinamento cronologico desumibile dalle segnature archivistiche delle lettere conservate nell'Archivio di Casa Carducci (d'ora in avanti *CC*):

- a. 24 febbraio 1866. Mussafia scrive a Carducci per tramite di Alessandro D'Ancona, col quale carteggiava almeno dal 1863, e che acclude la lettera a una sua del 28 febbraio (ed.: D'Ancona/Mussafia 1978, 153-154), presentandola con un poscritto: «Prima di chiuder la lettera mi arriva questa di Mussafia per te. Rispondendogli, basta mettere Hofbibliothek. I sonetti mi pajono nuovi: l'Indice che desidera sai che lo farò io pei trecentisti, in appendice alla nuova edizione del Catalogo Zambrini» (D'Ancona/Carducci 1972, 163). In base a un accenno in un poscritto della lettera di cui si dirà sotto al punto (d), il foglio contenente la trascrizione dei sonetti sarebbe stata l'unica copia in possesso di Mussafia, eseguita direttamente leggendo il codice, ma ciò appare inverosimile (*CC*, Mss cart. LXXX.91, n. 22468; la si pubblica qui in *Appendice*, 1).
- b. 10-12 marzo 1866. D'Ancona conferma a Mussafia l'invio «a Giosuè» della lettera, dichiarando che a suo parere i sonetti sono inediti (ed.: D'Ancona/Mussafia, 1978, 157-158).
- c. 19 marzo 1866. Carducci comunica a Mussafia che i cinque sonetti sono, per quanto gli risulta, inediti. La lettera non è attualmente reperibile nel fondo Mussafia dell'Università di Firenze, ma una minuta se ne conserva a Casa Carducci (*CC*, Mss cart. LXXXVI.6, n. XLII; ed. qui, *Appendice*, 2).
- d. 20 marzo 1866. In un poscritto a una lettera al D'Ancona, Mussafia dichiara di non avere ancora ricevuto risposta da Carducci (ed.: D'Ancona/Mussafia, 1978, 163)<sup>5</sup>.
- e. *Entro il maggio* 1867. In una lettera non datata, Mussafia ringrazia Carducci delle informazioni sui sonetti viennesi e chiede notizie di un codice di rime provenzali posseduto dall'Università di Bologna e segnalato, ma in modo contraddittorio, da varie fonti erudite (*CC*, Mss cart. LXXX.91, n. 22473; ed. qui, *Appendice*, 3).
- f. *Entro il maggio* 1867. Carducci fornisce a Mussafia la tavola del contenuto del codice e varie informazioni accessorie. Un ampio stralcio della lettera, che non risulta attualmente reperibile nell'archivio di Mussafia, né – in minuta – nell'archivio Carducci, fu come si è già detto pubblicato da Mussafia (1867, 447-450).
- g. 6 maggio 1867. Mussafia ringrazia Carducci annunciando la pubblicazione delle notizie ricevute. Acclude una lettera per lo Zambrini e una per il D'Ancona. (*CC*, Mss cart. LXXX.91, n. 22469; ed. qui, *Appendice*, 4).

<sup>4</sup> Sono molto grato a Paola Navone, della Biblioteca Umanistica dell'Università di Firenze, per avere individuato la lettera di cui si dice qui al punto (h), e a Marco Petrolli della Biblioteca di Casa Carducci, a Bologna, per la consueta e inarrivabile gentilezza con cui ha risposto alle richieste di riproduzione dei documenti dell'archivio.

<sup>5</sup> In una al Carducci del 30 ottobre 1866, D'Ancona scrive «Mussafia il quale mi dice di averti mandato prima della guerra la sua *Crescentia*, e al quale faresti bene di mandare il tuo lavoro sulle Rime di Dante, vuole che ti interroghi sopra un tal Iregnano contemporaneo di Fazio ed autore di un libro intitolato *Conciliato d'Amore*, specie di poema didattico allegorico sull'Amore, misto di canzoni e sonetti. Io non lo conosco, e credo che tu pure probabilmente non ne saprai nulla. Se avessi notizia dell'autore o del poema, ti prego di comunicarmela» (D'Ancona/Carducci 1972, 189).

Fin qui il materiale che correda le informazioni fornite dallo stesso Mussafia (1867). Nel pubblicare, vari anni più tardi, i cinque sonetti viennesi, egli non farà cenno ai contatti col Carducci, il quale in effetti si era limitato ad attestare la loro natura di inediti: del resto, la richiesta d'informazioni rivolta al collega bolognese era stata estesa in termini identici anche ad altri tra cui Ernesto Monaci, che a sua volta si era indirizzato al D'Ancona<sup>6</sup>. Ben più rilevante era stata la consulenza sul canzoniere provenzale e la spontanea iniziativa di Carducci di *intavolare* quel codice a utilità del Mussafia: ciò che consentirà a quest'ultimo di formulare la sua ipotesi sulla presunta lacunosità di g<sup>2</sup>. Probabile che un'ispezione diretta del manufatto avrebbe condotto Mussafia a ben diverse conclusioni.

Per completare l'esame del superstite carteggio Mussafia-Carducci, aggiungeremo che il rapporto tra i due è documentabile in vari altri episodi successivi, l'ultimo dei quali, un festeggiamento giubilare riferito tra le cronache di « Romania », mi sembra ne renda adatta la rievocazione in questa sede:

- h. 14 aprile 1870. Carducci scrive a Mussafia dichiarando ammirazione per la sua dottrina e per il suo metodo filologico, e lamentando la scarsità dell'una e soprattutto dell'altro in Italia. Stranamente, non risulta che Mussafia abbia replicato a questa lettera, a meno che la risposta non sia dispersa o erroneamente catalogata presso CC (Firenze, Biblioteca Umanistica dell'Università, Fondo Mussafia Segnatura: 70.3.43; ed. qui, *Appendice*, 5).
- i. *ante* 9 novembre 1890. Carducci partecipa al telegramma redatto dai « professori di filologia neolatina d'Italia » e rivolto a Mussafia per il trentesimo anniversario del suo insegnamento a Vienna. Il testo del telegramma fu pubblicato nel « Dalmata », XXV, 92 (Zara, 19 novembre 1890), e lo si legge anche in D'Ancona/Mussafia 1978, 447; i firmatari, oltre a Carducci, sono Ascoli, Bartoli, Crescini, D'Ancona, D'Ovidio, Flechia, Monaci, Novati, Rajna, Salvioni e Teza.
- j. 16 novembre 1890. Mussafia ringrazia Carducci, senza specificare di che cosa (ma si tratterà certo del telegramma di cui al punto precedente; CC, Mss cart. LXXX.91, n. 22470; ed. qui, *Appendice*, 6).
- k. 20 novembre 1890. Per telegramma, Mussafia si felicita con Carducci per il trentesimo anniversario del suo insegnamento (CC, Mss cart. LXXX.91, n. 22471; ed. qui, *Appendice*, 7). Non sappiamo se Carducci abbia mai risposto, ma certo nulla era ancora pervenuto a Mussafia il 2 dicembre seguente, quando in una lettera al D'Ancona scrive: « A questo proposito ti chiederò un favore. Avendo letto in un giornale che il 21 decorso si celebrava il trentesimo anniversario del [*sic*] insegnamento del Carducci, e per l'affetto che gli porto, e per concambiare la sua cortesia, gli mandai un telegramma di felicitazione. Non n'ebbi per anco risposta, e capisci che io, lento nel ringraziare, non ho il diritto di dolermi, se altri non è sollecito; mi sorge però il dubbio, che, il C. essendo in voce di avverso all'Austria, non si sian presi il gusto di inibire la spedizione. A dir vero, non mi sembra probabile; nondimeno, se tu potessi alla lontana mettere in chiaro, se il telegramma sia giunto, mi faresti piacere » (D'Ancona/Mussafia 1978, 449-450). Risposta del D'A. (ivi, p. 451): « Ti servirei volentieri col C. se non fosse che avendo anch'io mandato una lettera, non ho avuto risposta. Probabilmente, avrà fatto lo stesso col tuo dispaccio ».
- l. 20 febbraio 1895. Carducci, a nome della Facoltà filologica dell'Università di Bologna di cui è preside, invia rallegramenti e auguri « al nobile insegnante che da tanti anni sostiene in

<sup>6</sup> Cfr. D'Ancona/Monaci (1997, 43-44).

terra germanica l'onore delle lettere italiane e neolatine » (minuta originale presso l'Archivio dell'Università di Bologna, ed. Carducci 1968, 256). Il riferimento è alla cerimonia per i sessant'anni di Mussafia svoltasi il 15 febbraio presso l'Università di Vienna, un ampio resoconto della quale si legge nella *Chronique* di «Romania» XXIV (1895), p. 316.

m. 23 febbraio 1895. Mussafia ringrazia Carducci per le felicitazioni ricevute (CC, Mss cart. LXXX.91, n. 22472; ed. qui, *Appendice*, 8).

Si conserva infine (CC, Mss cart. LXXX.91, n. 22474<sup>2</sup>; ed. qui, *Appendice*, 9) un biglietto non datato, in cui Mussafia si annuncia a Carducci durante un breve soggiorno a Bologna, invitandolo a rendergli visita in albergo, essendo nell'impossibilità di andarlo a trovare per via dei suoi problemi di salute. Il biglietto potrebbe risalire al 1876, cioè al periodo del viaggio in Italia iniziato con un lungo soggiorno a Sanremo tra l'ottobre 1875 e il febbraio successivo, proseguito, dopo una tappa a Pisa, con un soggiorno di un mese a Roma tra febbraio e marzo, dopo il quale Mussafia era passato a Napoli e quindi a Firenze, toccando certamente Bologna nei giorni precedenti il 23 aprile (come informa una lettera di Luigi Manzoni a Monaci<sup>7</sup>), prima di fare rientro a Vienna all'inizio di maggio. I problemi di salute cui si allude nel messaggio sono quegli stessi che affliggevano Mussafia dal 1867 e che lo avevano indotto al lungo soggiorno sanremese: nondimeno, nel luglio dello stesso anno Mussafia sarà colpito da un attacco che lo renderà quasi cieco da un occhio<sup>8</sup>.

Il carteggio Carducci-Mussafia, ricostruibile solo in parte a causa della perdita – o comunque dell'attuale irreperibilità – di buona parte delle lettere inviate da Bologna a Vienna, integra e conferma piuttosto le nostre conoscenze sul Carducci degustatore di poesia provenzale che sul Mussafia cercatore di manoscritti. Aurelio Roncaglia (1988) ha ben tratteggiato gli interessi prevalentemente letterari e politici che impedivano al poeta-professore una lettura storicamente obiettiva del Medioevo romanzo, e a maggior ragione un approccio tecnicamente attrezzato come quello ch'egli stesso riconosceva con ammirazione a Mussafia, lamentando la povertà degli studi filologici in Italia (*Appendice*, 5). Lo scambio tra i due resta il documento di un'epoca e di un ambiente in cui filologi, linguisti e letterati condividevano un ampio dominio di competenze e d'interessi e vi s'incontravano riconoscendosi reciprocamente un «vincolo naturale di stima e d'affetto» (*Appendice*, 1)<sup>9</sup>.

Lorenzo TOMASIN

<sup>7</sup> D'Ancona/Monaci (1887, 254).

<sup>8</sup> D'Ancona/Mussafia (1988, XL).

<sup>9</sup> Sono grato a Sergio Lubello per aver discusso con me il contenuto di queste pagine.

APPENDICE<sup>10</sup>

1

MUSSAFIA A CARDUCCI

Vienna, 24 febbrajo 1866

[*foglio 1*]

Pregiatissimo Sig. Carducci !

Sebbene io non abbia l'onore di conoscerla, pure m'affido di scriverla [*sic*] e di chiederle un favore. Attribuisca tale mia arditezza alla convinzione ch'io ho, che fra quelli che danno opera agli stessi studii esiste un vincolo naturale di stima e d'affetto.

Due o tre settimane fa la biblioteca Palatina comperò un codice membranaceo latino del 400 che contiene non so qual trattato di giurisprudenza di verun momento. Su una delle coperte era appiccato [*sic*] però un foglio in pergamena di scrittura oltremodo sbiadita interrotta in due o tre luoghi da piastrelle di pergamena e da chiodi, che il barbaro legatore vi aveva confitti. Accorgendomi ch'erano versi italiani e la scrittura senza dubbio alcuno della prima metà del 14° secolo, feci ripulire diligentemente la faccia, togliere i chiodi e con un reagente chimico innocuo rinfrescare i caratteri. Mercè queste cure mi fu possibile leggere il tutto, da due o tre luoghi in fuori ove c'è un buco.

Sono cinque sonetti, che forse stanno tutti fra loro in relazione ; certo i due primi e i due secondi vanno uniti insieme. L'ultimo ha ciò di particolare che ogni verso (tranne naturalm. il primo) ha una rimalmezzo che fa eco all'ultima voce del verso antecedente. In sulle prime non m'era riuscito scoprire la ragione metrica del componimento e perciò lo scrissi come sta nel codice ; poi mi riuscì trovarla. Mi pare interessante quello scrivere quasi sempre *ei* per *ē*, come il dialetto normanno che poi in Francese divenne *oi*<sup>11</sup>. Pajonmi poesie della scuola Siciliana, ma poiché è molto probabile che sieno già da lungo note, prima d'occuparmene più a lungo, volli chiedere a Lei, che è sì profondo conoscitore dell'antica lirica italiana, se i cinque sonetti o alcun d'essi le sia per avventura noto. Le confesso che non ho guardato né la raccolta del 16, né quella del 17, né quella del Trucchi<sup>12</sup>. Vuol Ella aver la bontà di dare un'occhiata

---

<sup>10</sup> Nell'edizione delle lettere, si adottano integralmente i criteri stabiliti da Luca Curti per l'edizione del carteggio D'Ancona / Mussafia (1988, XLVIII-XLIX).

<sup>11</sup> Nel commentare lo stesso fenomeno, Mussafia (1874, 11) vi rileverà « il dittongo franco-ladino *ei* per *ē* ; oltre che nel piemontese e genovese, negli emiliani » (l'ipotesi finale di M. in effetti è che i sonetti siano toscani, e siano passati attraverso un copista emiliano). Ad aver instradato il filologo spatolino è una lettera di Ascoli, che aveva parlato di una « immissione emiliana nell'aretino » (cfr. Prosdocimi 1969, 30, e si veda pure la recensione uscita nell'*AGI*, Ascoli 1876, 411-412). Di « *ei* franco-ladino » parlerà ancora Costantino Nigra (1878, 8).

<sup>12</sup> Il riferimento è a *Poeti del primo secolo della lingua italiana*, Firenze, Accademia della Crusca, 1816 ; *Raccolta di rime antiche toscane*, Palermo, Assenzio, 1817 ; e a Francesco Trucchi,

al foglio annesso, e di dirmene a tutto suo agio alcunché. V'è in Ancona o in Pesaro o altrove un Avvocato Bilancioni (se la memoria non m'inganna) che dicono avere esatti cataloghi di tutti i principii di sonetti e di canzoni<sup>13</sup>. È vero? E non gioverebbe fare un lavoro consimile? L'avevan promesso anche per le poesie provenzali, ma poi, ch'io mi sappia, non se ne fece nulla.

Scusi, signor mio, il disagio che le do; mi comandi se Le pare che io possa servirla in alcunché, e mi saluti caramente il suo collega e mio buon amico E. Teza<sup>14</sup>.

Con stima sincera La riverisco.

Suo dev.<sup>mo</sup>

A. Mussafia

(Hofbibliothek)

[*foglio 2*]

Ad una fiada in uno giardino entrai,  
Ked era fato per gran maestria,  
Ke fiori et rose et arboscelli assai  
Con dolci pomi tuttor vi floria,  
Et una dea terrena vi trovai  
Ke del giardino tenea la signoria,  
Inkinando enver' ella salutai,  
Salute a me rendeo en cortesia.  
E puoi me disse Vien fra lo giardino  
D'ogn'altra gioja prende al tu' plascere  
Scetto ke la kirlanda di l'amore.  
Et io ne preisi a tutto 'l mio diminio  
Ma non me valse pur merçè kerire,  
K'eo de quella men impiesse lo mio core.

Dollioso mi pcio e foi racordato  
D'Adamo ke fu posto in paradiso  
Ke preise quello ke vi fo vietato  
Laonde perdeo lo ben là 'v' era miso  
Enfin a tanto ke fue amendato  
In foco et in tormenti fue asiso  
Mad eo ke certe nonn ò trapassato  
Nullo comandamento (ciò m'è viso)

---

*Poesie italiane inedite di dugento autori dall'origine della lingua infino al secolo decimosettimo*, Prato, Guasti, 1846-1847.

<sup>13</sup> Pietro Bilancioni, avvocato (Rimini 1808 – Ravenna 1877): la sua raccolta di copie di rime volgari del secolo XIII e XIV sarà acquisita proprio su impulso di Carducci dalla Biblioteca dell'Archiginnasio, nel 1878. Nel 1866 Bilancioni si trovava in realtà a Ravenna.

<sup>14</sup> Con Emilio Teza (Venezia 1831 – Padova 1912), dal 1860 al 1866 professore di Letteratura moderna comparata all'Università di Bologna, Mussafia corrisponde almeno dal 1858: le lettere mussafiane a Teza sono edite da Daniele e Renzi in Mussafia (1983, 405-449).



CARDUCCI A MUSSAFIA

[minuta]

Bologna, 19 marzo 66

Pregiatiss. S. Mussafia

Domandomi<sup>16</sup> di cosa nella quale mi è ben caro poter prestarmele, Ella mi porge occasione di dimostrarle la mia stima e gratitudine pei dotti lavori onde si illustrano e delucidano la nostra letteratura. Eccomi, dunque, senza più, questa e ogni altra volta à suoi comandi. I cinque sonetti, di cui Ella mi accludeva copia nella Sua dei 24 <.....> febr., non sono, ove la <mia> memoria e le rinnovate ricerche non mi ingannino, in veruna raccolta di rime antiche né in cataloghi di biblioteche. Veramente <.> non dovrei affermar ciò del *Saggio di rime illustri* pubbl. dal Massi a Roma nel 44<sup>17</sup>, che non avrei potuto aver né vedere, ma di quel saggio il Cantù <nelle illustrazioni> ne' documenti alla sua storia<sup>18</sup> e il Nannucci<sup>19</sup> hanno [verso] ripubblicato quasi tutto; ma le dico<sup>20</sup> e dalla descrizione che <una volta> ora me ne fu fatto, arguisco che non conte.... più sonetti.

<...> Nessuna <recente...> pubblicazione d'occasione credo io che siano apparsi... poche da me compiute: ma né io né altri per me...>.

Aggiungo che non mi è avvenuto d'incontrarli né meno ne' codici fiorentini da me veduti, ché certo ne avrei preso nota. Ho scritto all'avv. Pietro Bilancioni a Ravenna, per altre <...> notizie <...>. Non mi ha risposto finora <...>. Del secondo sonetto però è emerso che si riporta una imitazione in forma più popolare nella *Chronica fra. Salimbene parmensis* —<sup>21</sup>

---

<sup>16</sup> Errore per *Domandandomi*.

<sup>17</sup> *Rectius* Massi (1840).

<sup>18</sup> Cfr. Cantù (1840-1867).

<sup>19</sup> Cfr. Nannucci (1856).

<sup>20</sup> « ma le dico » è aggiunto in interrigio.

<sup>21</sup> Il testo s'interrompe alla fine del verso della pagina: evidentemente esso proseguiva in un altro foglio, che non si è conservato. Cfr. Salimbene Parmensis (1857, 123).

3

MUSSAFIA A CARDUCCI

[Entro il maggio 1867]

Pregiatissimo Signore !

Ai ringraziamenti che Le rendo per le notizie inviatemi or ha molti mesi rispetto ai sonetti inediti della Biblioteca di Vienna unisco ora una nuova preghiera.

La Biblioteca dell'Università di Bologna possiede un codice < p > di rime provenzali. Il bibliophile Jacob dice che spetta al 18° secolo<sup>22</sup>, il Grüzmacher che al 15°<sup>23</sup>. Chi ha ragione ? O sono forse due i codici ? E n'ha parlato alcuno in Italia ? V'ha qualche descrizione di questo codice, oltre le due testè ricordate ?

Oltre ciò il Cavedoni in una sua memoria sulle relazioni fra i Trovatori e gli Estensi cita un codice di Rime prov. nella *biblioteca del R. Istituto* di Bologna<sup>24</sup>. È lo stesso che quello o uno di quelli dell'Università ? O è un terzo codice ? Poiché, in un lavoro che fo ora sull'Estense, ricordo brevem. tutti i codici provenzali della penisola, sarò lieto d'avere esatte notizie su quello di Bologna.

Aspetto con impazienza le sue Ballate<sup>25</sup>. Nelle lezioni che tengo quest'anno di letteratura italiana ne' primi tre secoli mi giovai con grande frutto de' suoi begli articoli sulla Rivista italiana<sup>26</sup>, della prefazione al Cino da Pistoja<sup>27</sup>, dell'articolo sulle liriche di D. nel secolo di D.<sup>28</sup>, e mi misero gran voglia di studiare il lavoro promesso sulle ballate e la poesia popolare. Mi comandi ove posso ; scusi la piccolezza del foglio (economia da professori) e mi creda suo aff<sup>o</sup>

AMussafia

---

<sup>22</sup> Jacob (1839, 67).

<sup>23</sup> Grüzmacher (1862-1864).

<sup>24</sup> Cavedoni (1844, 35).

<sup>25</sup> Alla raccolta delle *Cantilene e ballate, strambotti e madrigali nei secoli XIII e XIV*, che uscirà a Pisa nel 1871, Carducci lavora almeno dal 1864: la sua gestazione è a più riprese descritta nel carteggio con D'Ancona (a partire da D'Ancona/ Carducci 1972, 67).

<sup>26</sup> Rivista creata nel 1860 dal ministro Terenzio Mamiani col titolo *Effemeride della pubblica istruzione*, nell'agosto del 1861 cambiò titolo, divenendo *Rivista italiana di scienze, lettere ed arti colle effemeridi della pubblica istruzione*; sospesa col numero del 22 maggio 1865, riprese il 18 settembre e cessò poi, definitivamente, nell'ottobre dello stesso anno.

<sup>27</sup> Cfr. Carducci (1862).

<sup>28</sup> *Delle rime di Dante* (1865), ora in Carducci (1936, 73-202).

MUSSAFIA A CARDUCCI

Vienna, 6 maggio 1867

Pregiatissimo signore ed amico!

Mi permetto di pregarla di mettere l'inchiusa  
in una sopraccarta e mandarla all'amico  
d'Ancona.

Le rendo grazie sincere della relazione favoritammi sul codice di Bologna. Alla mia dissertazione aggiugnerò in appendice la tavola delle canzoni di q<sup>o</sup> ms., di cui finora non s'avevano che i nomi degli autori. Non è di molta importanza, ma pure non senza utilità.

Ho ricevuto le due dissertazioni ch'Ella ebbe la cortesia d'inviarmi e ne la ringrazio. Ella accenna altresì alla sua edizione del Frescobaldi, ma questa io non ricevetti<sup>29</sup>. La mandò forse per mezzo d'alcun librajo? E le confesso che ne sono desiderosissimo; una prefazione di più da aggiugnere alle altre bellissime sue, e che riunite darebbero una storia della lirica, quale ancor nessuna delle letterature possiede.

Lessi in un periodico che nella Rivista bolognese il Weselofsky parlò della Crescenzia<sup>30</sup>. Le sarebbe possibile procurarmi le pagine rispettive? Stupisco che il W. stesso non me le mandi.

Scusi l'incomodo che le do, pregandola di voler far avere l'inchiusa al Sig. Zambrini di cui ignoro il recapito esatto<sup>31</sup>.

Mi voglia bene e mi creda sempre

Suo aff<sup>o</sup> dev<sup>o</sup>

A Mussafia

<sup>29</sup> Si tratta dell'edizione Frescobaldi (1866).

<sup>30</sup> Si tratta di Wesselofsky (1867): Alexandr Nikolaevič Veselovskij (Mosca 1838 – S. Pietroburgo 1906) insegnava *Letteratura universale* all'Università di S. Pietroburgo.

<sup>31</sup> Francesco Zambrini (Faenza 1810 – Bologna 1867) era stato chiamato nel 1860 dal Farini a presiedere la Commissione per i testi di lingua delle Province Emiliane. Probabilmente erronea è dunque l'indicazione sul margine, in cui si fa riferimento al D'Ancona, il quale non abitava a Bologna ma a Pisa, ed era da tempo in contatto diretto col Mussafia, che dunque non avrebbe avuto particolari motivi per servirsi della mediazione di Carducci.

5

CARDUCCI A MUSSAFIA

Bologna 14 apr. 1870

Mio signore

La ringrazio de' suoi studii, sul legno della croce<sup>32</sup> e sul tesoro di Brunetto<sup>33</sup>, ultimamente mandatimi; che mi sono carissimi <r> come ricordi della benevolenza sua verso di me e preziosi per la ricchezza della scienza filologica e critica che v'è dentro. Io sono più presto amator fervido che cultore di questi studi, dei quali per di più, più d'una volta svago. Ma vorrei che il suo giudiziosissimo saggio sul tesoro, per es., affermasse i nostri editori della penisola a fare un po' meglio facendo un po' meno e un po' di più.

Mi perdoni il bisticcio: ma pur troppo qui fra noi si piglia il primo testo che ci viene alle mani, e si stampa, senza un metodo al mondo, o, nel miglior caso, con un sistema di emendazioni tutto soggettivo: come un giovane che sposa la prima ragazza in cui si abbatte.

E così si moltiplicano i libri, i perditempo, le incertezze, gli errori, le spese, e s'ingrassano i cataloghi, e la selva selvaggia della filologia italiana diviene ogni giorno più aspra e forte. La lezione da Lei data al Narducci potrebbe allargarsi a molti<sup>34</sup>: speriamo che l'apparato critico da lei ammannito pe' futuri editori del tesoro dissuada dal moltiplicare i raggiuoli e invogli a far l'opera. Anche lo studio sul legno della croce è bell'esempio di erudizione originale, di diligenza e di sobrietà elegante; del quale potremmo profittare. Mi spiace di non aver al presente cosa da mandarle, non per iscambio, ma per segno della mia gratitudine. Sono intorno a una edizione del Petrarca, dove ritocco il testo (che del resto è dei più piani e de' più puri) e scelgo il meglio di tutti i commentatori e li raffronto<sup>35</sup>. Se avesse da parteciparmi qualche osservazione o suggerimento o consiglio, lo avrei carissimo. Del resto, voglia continuarmi la sua benevolenza, e mi creda, come sono con vera stima,

Suo devotiss.

Giosuè Carducci

<sup>32</sup> Mussafia (1869a).

<sup>33</sup> Mussafia (1869b).

<sup>34</sup> C. si riferisce alla recensione al lavoro di Enrico Narducci (Roma, 1832-1893) sulla *Composizione del mondo* di Restoro d'Arezzo (Mussafia 1869c), in cui si « dimostra l'insufficienza dell'edizione del Narducci fondata su di un unico ms. (il Chigiano M. VIII 169), prescelto contrariamente al giudizio del M. che giudica il Riccardiano 2164 codice meritevole 'per ogni rispetto di venire scelto qual fondamento dell'edizione' » (Mussafia 1983, XLV).

<sup>35</sup> Si tratta probabilmente del lavoro che sfocerà nel *Saggio di un testo e commento* pubblicato sei anni più tardi (Petrarca 1876).

LORENZO TOMASIN

---

6

MUSSAFIA A CARDUCCI

Vienna 16 nov 90

Illustre collega ed amico pregiatissimo,

Accetti i miei cordiali ringraziamenti per le felicitazioni di cui Ella si piacque onorarmi. Una tale dimostrazione d'affetto da parte di uomo, per cui io professo così grande ammirazione, mi ispira la più sincera gratitudine.

Colla più profonda stima mi dichiaro

Suo dev.mo aff.mo

AMussafia

7

MUSSAFIA A CARDUCCI

**Telegramma**

consegnato il 20.XI.1890

Ufficio Telegrafico Bologna

n. 552 del registro di recapito – Rimesso al fattorino ad ore 16 50

*Professore Giosuè Carducci*

Ricevuto il 19 11 1890 Pel circuito N° 80 Ricevente *Berti* Destinazione *Bologna*  
Provenienza *Wien Z.*

Num. 74 Parole 39 Data della presentazione *Giorno e mese 20 Ore e minuti 4 p.*

*All'insigne cultore della scienza all'ammirato poeta con animo riverente ed affettuoso invio nel trentesimo anno di suo insegnamento cordiali felicitazioni fervidi auguri.*

*Mussafia*

8

MUSSAFIA A CARDUCCI

Vienna, 23 febbrajo 1895

Pregiatissimo Sig. Collega!

Con animo commosso rendo le più sentite grazie a codesta illustre facoltà filologica per le felicitazioni e gli auguri, di cui si compiacque onorarmi.

E particolari grazie devo a Lei per l'eloquente espressione data di benevoli sensi della facoltà, a Lei, cui mi legano vincoli d'antico e riconoscente ossequio.

Colla più profonda stima mi dichiaro

dell'illustre facoltà e di Lei, sig. Preside,

Aff.mo dev.mo servitore

Adolfo Mussafia

9

MUSSAFIA A CARDUCCI

[aprile 1876 ?]

P.C. Sono a Bologna e sarei lietiss<sup>o</sup> di vederla. Infermo de' piedi, non m'è dato venire da Lei. Mi permetto quindi farle sapere che sono all'Albergo d'Italia<sup>36</sup>, che dalle 5 ½ – 7 ½ sarò stasera in casa, che parto domani alle 12 ½. Con molti saluti

AM

### Bibliografia

Ascoli, Graziadio Isaia, 1873. « Saggi ladini », *Archivio glottologico italiano* I, 1-556.

Ascoli, Graziadio Isaia, 1876. « Ricordi bibliografici. 2. Mussafia », *Archivio glottologico italiano* II, 399-412.

Cantù, Cesare, 1840-1867. *Documenti alla Storia universale*, Torino, Pomba – poi Unione tipografico-editrice.

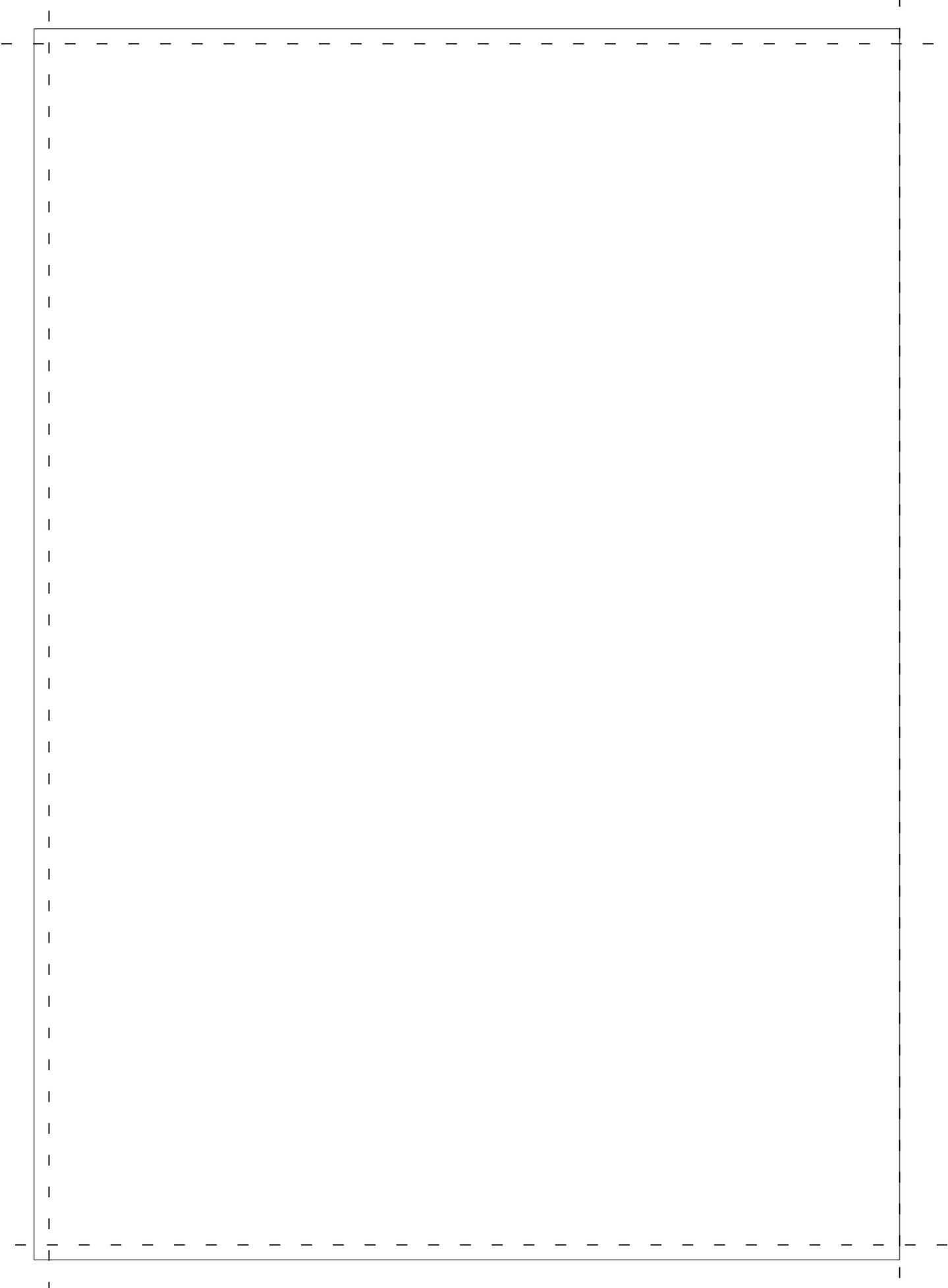
Carducci, Giosue, 1862. *Rime di M. Cino da Pistoia e d'altri del secolo 14.*, ordinate da G. C., Firenze, Barbèra.

---

<sup>36</sup> L'attuale *Grand Hotel Majestic*, già Baglioni, in via Ugo Bassi.

- Carducci, Giosue, 1936. *Opere. Edizione nazionale*, vol. X, Bologna, Zanichelli.
- Carducci, Giosue, 1940. *Lettere. Edizione nazionale*, vol. V, Bologna, Zanichelli.
- Carducci, Giosue, 1968. *Lettere. Edizione nazionale*, vol. XXII, Bologna, Zanichelli.
- Careri, Maria, 1991. « Bartolomeo Casassaglia e il canzoniere provenzale M », in: Guida, Saverio (ed.), *La filologia romanza e i codici. Atti del convegno di Messina, 19-22 dicembre 1989*, Messina, Sicania, 743-752.
- Cavedoni, Venanzio Celestino, 1844. « Ricerche storiche intorno ai trovatori provenzali accolti ed onorati alla corte dei marchesi d'Este nel secolo XIII », *Memorie della R. Accad. di Scienze, Lettere ed Arti in Modena* II, 268-312.
- D'Ancona, Alessandro / Carducci, Giosue, 1972. *D'Ancona-Carducci*, éd. par Piero Cudini, Pisa, Scuola Normale Superiore, Carteggio D'Ancona, 2.
- D'Ancona, Alessandro / Monaci, Ernesto, 1997. *D'Ancona-Monaci*, éd. par Sandra Covino, Pisa, Scuola Normale Superiore, Carteggio D'Ancona, 12.
- D'Ancona, Alessandro / Mussafia, Adolfo, 1978. *D'Ancona-Mussafia*, éd. par Luca Curti, Pisa, Scuola Normale Superiore, Carteggio D'Ancona, 6.
- Frescobaldi, Matteo, 1866. *Rime di Matteo di Dino Frescobaldi, ora nuovamente raccolte e riscontrate su i codici da Giosuè Carducci*, Pistoia, Società tipografica pistoiese.
- Grüzmacher, Wilhelm, 1862-1864. « Bericht(e) an die Gesellschaft für das Studium der neueren Sprache in Berlin über die in Italien befindlichen provençalischen Liederhandschriften », *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* XXXII, 387-425; XXXIII, 288-341, 407-455; XXXIV, 141-202, 368-438; XXXV, 84-110.
- Jacob, P. L. [Paul Lacroix], 1839. *Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France et de l'histoire littéraire*, Paris, Techener.
- Massi, Francesco, 1840. *Saggio di rime illustri inedite del secolo XIII scelte da un codice antico della Biblioteca Vaticana*, Roma, Tip. delle belle arti.
- Mussafia, Adolfo, 1867a. « Del codice estense di rime provenzali », *Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-histo. Classe LV*, 339-450.
- Mussafia, Adolfo, 1867b. « Beiträge zur Literatur der Sieben weisen Meister », *Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-histo. Classe LVII*, 37-118.
- Mussafia, Adolfo, 1869a. « Sulla leggenda del legno della croce », *Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-histo. Classe LXIII*, 165-216.
- Mussafia, Adolfo, 1869b. « Sul testo del Tesoro di Brunetto Latini », *Denkschriften der K. Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-histo. Classe XVIII*, 265-334.
- Mussafia, Adolfo, 1869c. *Compte rendu de La composition del mondo di Ristoro d'Arezzo*, testo italiano del 1282 pubblicato da Enrico Narducci (Roma 1859), *Jahrbuch für Romanische und Englische Literatur* X, 114-127.
- Mussafia, Adolfo, 1874. « Cinque sonetti antichi tratti da un codice della Palatina di Vienna », *Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-histo. Classe LXXVI*, 379-388.
- Mussafia, Adolfo, 1983. *Scritti di filologia e linguistica*, éd. par Antonio Daniele et Lorenzo Renzi, Padova, Antenore.
- Nannucci, Vincenzo, 1856. *Manuale della letteratura del primo secolo della lingua italiana*, Firenze, Barbèra.
- Nigra, Costantino, 1878. « Fonetica del dialetto di Val-Soana (Canavese) », *Archivio glottologico italiano* III, 1-60.

- Petrarca, Francesco, 1876. *Rime sopra argomenti storici morali e diversi; saggio di un testo e commento nuovo col raffronto dei migliori testi e di tutti i commenti a cura di Giosue Carducci*, Livorno, Vigo.
- Prosdocimi, Aldo, 1969. «Carteggio di G.I. Ascoli ad A. Mussafia», *Archivio glottologico italiano* LIV, 1-48.
- Roncaglia, Aurelio, 1988. «Carducci, il Medio evo e le Origini romanze (con un prologo su Carducci e Montale)», in: Saccenti, Mario (ed.), *Carducci e la letteratura italiana. Studi per il centocinquantesimo della nascita di Giosue Carducci. Atti del convegno di Bologna, 11-12-13 ottobre 1985*, Padova, Antenore, 115-140.
- Salimbene Parmensis, 1857. *Chronica fr. Salimbene Parmensis ex codice Bibliothecae Vaticanae nunc primum edita*, éd. par Amadio Ronchini et Luigi Barbieri, Parmae, Fiaccadori.
- Wesselofsky, Alexander, 1867. Compte rendu de A. Mussafia, «Über eine italienische metrische Darstellung der Crescentiasage» (*Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-hist. Classe* LI, 1866, 589-692), *Rivista Bolognese di Scienze, Lettere, Arti e Scuole* I, 421-427.
- Zufferey, François, 1991. «À propos du chansonnier provençal M», in: Tyssens, Madeleine (ed.), *Lyrique romane médiévale: la tradition des chansonniers. Actes du colloque de Liège, 1989*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, 221-243.



## Travaux de Linguistique Romane (TRALIRO)

### *Lexicologie, onomastique et lexicographie*

- Cosimo Burgassi / Elisa Guadagnini, *La tradizione delle parole. Sondaggi di lessicologia storica*, 2017.
- Hélène Carles, *Le Trésor galloroman des origines (TGO). Les trajectoires étymologiques et géolinguistiques du lexique galloroman en contexte latin (ca 800 – 1120)*, 2017.
- Martin Glessgen / David Trotter (éds.), *La régionalité lexicale du français au Moyen Âge*. Volume thématique issu du colloque de Zurich, organisé sous le patronage de la *Société de Linguistique Romane*, 2016.
- Linda Steiner, *I centri di espansione nel cambio semantico. Per un'interpretazione cognitiva del Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 2016.
- Angelo Variano, *L'elemento amerindo nella lingua italiana: lessico, etimologia, storia*, 2016.

### *Philologie et édition de textes*

- Stefania Maffei Boillat, *Le Mariale lyonnais (Paris, BNF, fr. 818). Édition, traduction et étude linguistique*, 2015.
- Stefania Maffei Boillat / Alain Corbellari (éds.), *L'aventure du sens. Mélanges de philologie provençale en l'honneur de François Zufferey*, 2016.
- Caterina Menichetti, *Il canzoniere provenzale E (Paris, BNF, fr. 1749)*, 2015.
- Antonio Montinaro, *Cola de Jennaro, Della natura del cavallo e sua nascita (Tunisi, 1479). Edizione di un volgarizzamento dal Liber marescalcie di Giordano Ruffo*, 2016.
- Paul Videsott, *Les plus anciens documents en français de la chancellerie royale capétienne (1241-1300). Présentation et édition*, 2015.

### *Sociolinguistique, dialectologie, variation*

Kirsten Jeppesen Kragh / Jan Lindschouw (éds.), *Les variations diasystématiques et leurs interdépendances dans les langues romanes*. Actes du Colloque DIA II à Copenhague, 2015.

### *Linguistique de corpus et philologie informatique*

Pascale Renders, *L'informatisation du Französisches Etymologisches Wörterbuch. Modélisation d'un discours étymologique*, 2015.

Brigitte Rührlinger, *Morfologia verbale dei dialetti lombardi nord-orientali nel loro contesto geolinguistico*, 2015.

### Travaux de Linguistique et de Philologie (TRALIPII)

Monika Wegmann, *Language in Space: The Cartographic Representation of Dialects*, 2017.

### Bibliothèque de Linguistique Romane (BLiRo)

8. Sergio Lubello (éd.), *Volgarizzare, tradurre, interpretare nei secc. XIII-XVI*, 2011.
9. Stephen Dörr / Thomas Städtler (éds.), *Ki bien voldreit raisun entendre*. Mélanges en l'honneur du 70<sup>e</sup> anniversaire de Frankwalt Möhren, 2012.
10. Inka Wissner, *La Vendée dans l'écriture littéraire. Analyse du vocabulaire régional chez Yves Viollier*, 2013.
11. Pierre Rézeau, *Les Noël en France aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Édition et analyse*, 2013.
12. Yan Greub / André Thibault (éds.), *Dialectologie et étymologie galloromanes*, Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau, 2014.
13. Martin Glessgen / Wolfgang Schweickard (éds.), *Étymologie romane: objets, méthodes et perspectives*, 2014.
- 14,1., 14,2. Éva Buchi / Jean-Paul Chauveau / Jean-Marie Pierrel (éds.), *Actes du XXVII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, 2 vol., 2016.

#### *Volumes hors série :*

- 2,1. – 2,7. Hans Goebel *et al.* (éds.), *Atlant linguistisch dl ladin dolomitich y di dialec vejins*, 2a pert, 5 vol. *in folio* avec 1066 cartes linguistiques ; 2 vol. d'index : *Index generalis, Volumen supplementarium*, 2012.
- 3,1., 3,2. Alberto Varvaro, *Vocabolario Storico-Etimologico del Siciliano (VSES)*, 2 vol., 2014 (publié avec le CSFLS).



